



Comité d'Histoire

INRAE



Anchorales n°21

Économistes ruraux • Tome 2

POUR UNE HISTOIRE COLLABORATIVE ET PROSPECTIVE

Le Comité d'Histoire de la recherche agronomique, créé en 2005 dans le cadre de la préparation du 60^e anniversaire de l'Inra, réunit des personnels en activité et en retraite des organismes de recherche et des chercheurs en histoire et en sciences sociales. Son objectif est d'éclairer la dynamique des savoirs, les débats et controverses sur les orientations et sur les finalités de la recherche, les vicissitudes, les contingences, mais aussi les aventures intellectuelles et humaines qui traversent l'histoire des sciences dans leurs relations à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement. La création d'INRAE en 2020 a conduit à élargir le périmètre des investigations historiques du Comité d'Histoire, renouvelé en 2022 sous la dénomination « Comité INRAE / Cirad pour l'histoire de la recherche sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ».

Les travaux du Comité d'Histoire reposent sur la conviction que si l'histoire questionne le passé, elle ne doit être ni une connaissance enfermée sur les institutions ou sur les disciplines scientifiques, ni une pratique extérieure aux enjeux du présent. Bien au contraire, l'ambition du comité est d'accompagner les acteurs contemporains dans leur réflexion sur le rôle et la place des sciences agronomiques dans le monde contemporain, non en portant des jugements, mais en ouvrant la connaissance de ce qui fut pour enrichir la compréhension du champ des possibles. Ainsi la conception de l'histoire qui anime les membres du comité n'est-elle ni institutionnelle ni mémorielle, mais bien prospective.

En créant la « mission Archorales » en 1995, Denis Poupardin entendait non seulement conserver un patrimoine mémoriel, mais aussi constituer un capital historiographique. C'est en fidélité à ce legs que le Comité d'Histoire travaille aujourd'hui encore. Le recueil et la publication de témoignages, leur accompagnement par la photographie ou la publication d'archives, tout comme la rédaction d'articles de synthèse ou de réflexion, s'inscrivent ainsi dans le projet de faire vivre une réflexion collective pluridisciplinaire dans laquelle ceux qui ont vécu l'histoire de la recherche agronomique et ont contribué à « la faire », échangent leurs expériences et leurs points de vue, à la fois entre eux et avec des historiens de métier, dans le respect à la fois de la déontologie de la recherche historique, de la liberté de parole des témoins, et du devoir d'éclairer les organismes de recherche publique sur les grands enjeux auxquels ils font face.

Pour déployer cette approche collaborative impliquant les acteurs et leurs mémoires, les institutions et leurs archives, les historiens et leurs méthodes, Archorales constitue une ressource précieuse. Les témoignages des acteurs, parties prenantes de cette histoire, donnent de la « chair » au récit historique et permettent de déceler des aspects de la vie scientifique que les documents institutionnels laissent dans l'ombre. Dans l'idée de produire, pièce par pièce, une enquête de fond sur la genèse, les évolutions et les formes d'expression de l'agir scientifique dans le champ des agrobiosciences, l'archive orale complète et enrichit les archives classiques en donnant une image à la fois plus complexe et plus humaine des organisations, des pratiques et des réalisations de la recherche publique.

Depuis 2015, le Comité d'Histoire, désireux de mieux mettre en valeur les témoignages et de les articuler plus directement à une réflexion historique, a opté pour la réalisation de volumes thématiques. Les témoignages individuels se trouvent ainsi resitués dans une perspective collective, - scientifique, institutionnelle et politique -, grâce à une analyse historique qui aide à dégager les traits communs de la thématique considérée. De manière directement complémentaire, un important travail de collecte et d'édition de sources iconographiques permet de mieux mettre en perspective et d'enrichir la compréhension des trajectoires individuelles et collectives de la recherche agronomique. Le Comité d'Histoire considère qu'il est de sa mission de mettre ces nourritures intellectuelles, dans leur richesse et leur diversité, à la disposition de tous.

À ce jour, le fonds Archorales comprend environ 420 témoignages recueillis et déposés aux Archives nationales. Avec le présent numéro, ce sont près de 170 de ces témoignages qui auront été publiés dans 21 volumes, librement consultables sur le site web du Comité d'Histoire.

Egizio Valceschini
Président du Comité d'Histoire

Ce volume est une œuvre collective. Que tous ceux qui y ont participé ou l'ont rendue possible en soient remerciés, tout particulièrement Pascale Inzerillo dont la contribution à la conception de la maquette actuelle a été majeure.

En couverture : Helsinki (Finlande) où se tient en 1955, du 21 au 27 août, la 7^{ème} conférence internationale des économistes agricoles à laquelle participe Denis Bergmann. Photo parue dans les Proceedings publiés en 1956 par Oxford University Press.

TOME 2

LOUIS-PASCAL MAHÉ	2
JEAN CAVAILHÈS	42
FRANÇOIS BONNIEUX	70
AMÉDÉE MOLLARD	86
ANDRÉ ROSANVALLON	118
RAPHAËL LARRÈRE	126
PIERRE COMBRIS	144



Ile d'Yeu, 2004.
© INRAE / Ruffieux

LOUIS-PASCAL MAHÉ

2



© INRAE / Mahé

À l'occasion de la session plénière du congrès l'Association européenne des économistes agricoles (AEEA/EAAE) à Gand, en 2008.

Louis-Pascal Mahé a mené sa carrière d'économiste comme chercheur à l'Inra (aujourd'hui INRAE) puis comme professeur et à l'Ensa de Rennes (aujourd'hui Agrocampus Ouest). Son témoignage a été recueilli le 27 novembre 2021 dans les locaux d'AgroParisTech à Paris. L'entretien a été mené conjointement, en présentiel par Egizio Valceschini, président du Comité d'Histoire INRAE et ancien économiste au département SAD¹, et en visioconférence par Pierre Cornu, professeur d'histoire contemporaine et d'histoire des sciences à l'université Lyon 2, chercheur en délégation à INRAE. L'entretien a suivi le

canevas de questions propre à Archorales, interrogeant Louis-Pascal Mahé sur son parcours avec l'idée de lui permettre de restituer le plus finement et le plus précisément possible l'ensemble de sa trajectoire professionnelle. En fin d'entretien, un temps de parole plus libre a été consacré à son retour d'expérience, à ses souhaits de transmission d'idées, de manière de penser cette trajectoire et de cerner comment elle s'est inscrite à la fois dans le monde de la recherche agronomique, de l'enseignement supérieur spécialisé et des grands enjeux touchant à l'agriculture. Le contenu de l'entretien initial a été complété par des éléments d'information ou d'appréciation issus de documents fournis par Louis-Pascal Mahé (mémoires de concours et rapports d'activité, notamment).

OÙ ET QUAND ÊTES-VOUS NÉ ? DANS QUEL MILIEU FAMILIAL ET SOCIAL AVEZ-VOUS VÉCU VOTRE ENFANCE ?

Mes parents étaient agriculteurs et j'étais le cadet d'une famille de cinq enfants. Nous vivions dans une ferme de 20 hectares environ, une taille non négligeable pour l'époque, située près du bourg de Trégueux, commune suburbaine à 4 km de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord, aujourd'hui Côtes-d'Armor). Bien exposée au sud, la ferme avec son jardin clos de murs datant d'un ancien manoir, était un cadre de vie agréable.

Je suis né pendant la guerre, le 18 juin 1943. Ce n'est pas anodin, car la ferme se trouvait sur la trajectoire des bombardiers qui assaillaient à faible altitude, à la fin de la dernière guerre, la gare de Saint-Brieuc. Le bruit de leurs moteurs, l'explosion des bombes, terrorisaient la famille blottie au creux d'une tranchée creusée par mon père. Pendant très longtemps, le bruit des avions, comme celui des trains sur la voie de chemin de fer toute proche, entendus dans ma petite enfance, a été un symbole de menace. D'autres histoires douloureuses, également liées aux deux dernières guerres, ont marqué

¹ Systèmes agraires et développement, devenu Sciences pour l'action et le développement en 2003.

ma famille. Celle de 1914 d'abord, puisqu'à 6 ans ma mère est devenue orpheline, avec un frère et une sœur encore plus jeunes, son père étant tombé à la bataille de la Marne le 7 septembre 1914. Il avait 31 ans. Nouveau drame à la toute fin de l'occupation, son frère Adrien, résistant, a été dénoncé par des miliciens-collaborateurs et exécuté à Saint-Brieuc, sous le pont de Toupin, laissant lui-même trois orphelins de moins de 7 ans. Pour un très jeune enfant, cette lourde ambiance était peu propice à l'innocence. Ce fut tout de même une période assez heureuse dans un lieu animé de vie villageoise. Le berceau de la famille de mon père attirait les visites familiales et les cercles d'entraide et de battage nourrissaient une vie sociale animée. Dans ce cadre attrayant, une allée de tilleuls nous reliait au hameau tout proche. Nos voisins du village étaient sans cesse sollicités pour les moissons ou les récoltes, occasions de grandes tablées joyeuses. La ville était à portée de vélo et le bourg accessible à pied pour les courses, l'école primaire ou la messe du dimanche, une évidente obligation.

L'exploitation familiale était typique du système de polyculture-élevage : mes parents faisaient un peu de tout, notamment du lait et des céréales, voire du cidre livré aux cafés de la ville. Ils allaient au marché à Lamballe vendre des porcelets quand ils en avaient. Lamballe est devenu par la suite un lieu de forte concentration d'élevages de porc, qui trouve en partie sa source dans ce marché traditionnel.

Mon père aimait la société, la vie joyeuse des retrouvailles. C'était ça qui le portait. Mes parents étaient catholiques « comme tout le monde » ou presque, mais n'étaient pas « culs-bénits », loin de là ! Ils fuyaient le premier banc de l'église pour les grands-messes, que d'autres familles colonisaient avec une fierté à peine discrète. Bien sûr, je n'ai pas évité la vocation d'enfant de chœur, je l'ai été pendant longtemps. J'ai même été thuriféraire en chef pendant une période. J'ai longtemps servi la messe et même porté l'extrême-onction aux morts, portant haut la croix et marchant avec une gravité solennelle dans la campagne, suivi à quelques mètres par le curé en chasuble noire et présentant

le ciboire, dans un cérémonial propre à terroriser au passage les âmes déjà inquiètes de leur propre destin. Je servais aussi les messes d'enterrement et me rappelle la voix bien posée et juste du vicaire quand il entonnait *Dies illa, dies irae* dans le *Libera me*, sans doute ma première émotion musicale. Voilà pour la petite enfance.

J'ai échappé de peu au petit séminaire, j'ai résisté à quelques pressions morales du curé, mais l'abbé Duros, vicaire-instituteur, me posant la question, m'a fait sentir ma liberté. J'ai su que lui-même, originaire de Hénon, avait subi des pressions de la part d'une famille locale de hobereaux qui avait financé ses études à condition d'entrer au séminaire. Un classique de l'époque, qui a blessé nombre de destins personnels. J'ai donc dit que je n'étais pas sûr de ma vocation. Je veux lui rendre hommage, je n'ai pas eu souvent l'occasion de le faire. Il était un homme moralement très sain, discret, mais sophistiqué et plutôt lettré. Ce qui nous enchantait, c'était la lecture en classe des quelques livres disponibles, comme les « Lettres de mon Moulin », « Picou fils de son père », un peu de Pagnol, etc. ; on n'avait pas grand-chose à lire à l'époque dans ce milieu-là. C'était un éveil, des petites graines de curiosité pour les beaux textes semées au passage. Il a aussi animé pendant de nombreuses années une troupe de théâtre pour les jeunes de la paroisse de 18 à 30 ans. Je jouais l'enfant dans des pièces de théâtre de

© INRAE / Mahé



patronage. Je me souviens d'une pièce qui s'appelait « Le Petit Jacques ». Un événement ! Les répétitions duraient plusieurs mois. Il était pour moi un peu grisant d'aller en soirée, à 10-11 ans, me joindre aux jeunes adultes aux répétitions et les observer. À ma grande joie, la troupe se déplaçait également dans les communes voisines. Certains acteurs n'étaient vraiment pas mauvais du tout et des talents naturels surprenaient. Ma mémoire sans doute n'a retenu que les belles émotions de

La génération précédente, escalier du pavillon de jardin vers 1920. Le grand-père paternel de Louis-Pascal Mahé avec ses deux fils et ses quatre filles avec le photographe Hamonet de Saint et ses trois enfants.

En 1949, après la moisson, avec les voisins du village de Trégueux.



© INRAE / Mahé

Louis-Pascal Mahé avec la troupe du théâtre Lariflette à Trégueux en 1954. Photo de gauche, enfant dans le fauteuil et, photo de droite dans la corbeille de fleurs.



© INRAE/Mahé

l'enfant de l'époque. Ce n'était en tout cas pas ridicule, et cette affaire m'a apporté beaucoup, bien que je croie ne pas avoir été, par la suite, un professeur enclin à faire du théâtre ! Ce fut une expérience merveilleuse, ne serait-ce que par le contact avec les jeunes plus âgés dans un cadre autre que familial.

À L'ÉCOLE PRIMAIRE, AVIEZ-VOUS DES PRÉDISPOSITIONS OU DES GOÛTS AFFIRMÉS ?

Je crois être allé à l'école à un âge assez tardif. Je ne saurais dire si j'avais des dispositions, mais il est certain que j'aimais beaucoup l'école et que j'apprenais vite. Le calcul me plaisait beaucoup et le calcul mental me semblait un jeu intéressant. La géographie était une ouverture fascinante sur la France d'ailleurs et le monde. Le français et la grammaire me plaisaient aussi, mais la rareté des lectures en faisait un exercice scolaire, à l'exception des poésies

et des lectures sporadiques du maître. La répétition des leçons était rarement nécessaire et les exercices vite achevés. Je me souviens qu'étant dans la grande classe, un de mes très bons copains, bon élève aussi, et moi-même allions assister l'instituteur de la petite classe pour aider les plus petits à apprendre à lire et à compter. La cour de récréation grouillait des jeux classiques de l'époque et je m'y adonnais avec enthousiasme. Ce n'était pas un lieu sans une certaine violence car certains grands, pas bien malins, malmenaient les petits et ceux desservis par leur famille ou disgraciés par la nature. Les grands événements étaient les séances de cinéma, les sorties scolaires, voire la chasse aux absents de l'école partis faire l'école buissonnière (que l'on appelait joliment l'école du renard) et que l'on retrouvait dans la campagne, blottis dans un fourré.

L'école étant catholique, les rites de l'Église étaient suivis étroitement,

parfois subis déjà avec lassitude, mais la rareté des divertissements faisait des fêtes et pardons une distraction conviviale et attrayante à cet âge, surtout quand l'événement migrait vers les chapelles dispersées au creux de la campagne. La Fête-Dieu était une occasion de partir à la cueillette des fleurs printanières dont l'abondance et la diversité m'ont laissé le souvenir d'un charme émouvant qui contraste avec la banalité, uniforme et sans fleurs, d'une grande partie de la campagne bretonne d'aujourd'hui. Je dois encore à ce vicaire-instituteur les randonnées à vélo, parcourant la Bretagne, de cures en monastères, et à la petite adolescence les premiers grands voyages en combi Volkswagen, visitant les sites du sud de la France pour revenir par le Palais de la Découverte à Paris dont la cage de Faraday me laissa une forte impression.



A l'école primaire de Trégueux (Côtes du Nord jusqu'en 1990, aujourd'hui Côtes d'Armor) en 1955.

© INRAE/Mahé

EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE QUE VOUS ÊTES PASSÉ FACILEMENT DANS LE CYCLE SECONDAIRE ? COMMENT VOS PROJETS D'ÉTUDES FURENT-ILS PERÇUS DANS VOTRE FAMILLE ?

L'instituteur a vite convaincu mes parents de ce projet. La question posée venait du choix du collège catholique Saint-Charles qui s'imposait au duo protecteur - le vicaire et mes parents - mais impliquait un coût. Or mes parents avaient été appauvris par les frais d'une longue hospitalisation de mon frère aîné, récemment décédé à 23 ans. Sans assurance maladie, ils furent ruinés et endettés, pour plusieurs années. Ma mère et moi fûmes reçus par le directeur du collège qui accorda des conditions favorables. Comme Saint-Brieuc était assez proche, j'étais demi-pensionnaire et faisais l'aller et retour à vélo matin et soir, dès l'âge de 12 ans, un exercice bénéfique à long terme. Le collège Saint-Charles couvrait le cycle secondaire jusqu'au bac. Sa réputation était bonne. Il offrait même une classe préparatoire à l'École navale sous la direction d'un professeur de mathématiques réputé, Alphonse Houdebine. Ce collège a formé quelques marins et militaires célèbres, dont Eric Tabarly, Jean-Loup Chrétien ou encore Thomas Coville.

Une congrégation de pères maristes apportait une contribution à l'enseignement. Ainsi le Père Séradin - dit la sardine - fut mon professeur de littérature, en seconde et en première. Il était bon enseignant, mais nous dictait comme à la fac ce qu'il fallait savoir sur tel auteur au lieu de nous communiquer l'émotion esthétique des grands textes et le goût de la lecture. Les compléments extrascolaires et l'accès à la culture pour un enfant de paysan dans un collège de bourgeois de la ville n'étaient pas aisés. Et vu l'identité catholique de Saint-Charles, on ne nous incitait évidemment pas à lire *Le sang noir* de Louis Guilloux, grand écrivain du cru, mais laïque. Je me souviens néanmoins d'avoir vu Silvia Monfort jouer *Le Cid* ou *Phèdre* : ce fut un grand moment.

Mon niveau de français n'était pas très bon et je fus très surpris que mon professeur de philosophie en terminale - il s'appelait Martin et aimait nous dire qu'il y avait plus d'un âne qui s'appelle Martin, ce qui en dit long sur son style

ouvert et son humour - me choisisse pour représenter le collège au concours d'éloquence de la Drac dans le grand théâtre de Saint-Brieuc. Je ne fus pas étonné toutefois de n'être que second. Ce demi-succès dit bien mon faible penchant pour la tribune et la carrière politique, vers laquelle pourtant me poussait le directeur de Saint-Charles en insistant sur les attraits de Sciences Po.

COMMENT S'EST DÉROULÉE VOTRE SCOLARITÉ ? QUELS ÉTAIENT LES DOMAINES D'INTÉRÊT QUI VOUS ATTRAIENT OU DANS LESQUELS VOUS AVIEZ UNE CERTAINE FACILITÉ ?

Oui, je me plaisais beaucoup à l'école, c'est clair. C'était une découverte, une ouverture sur les connaissances et le monde. Je me débrouillais bien et j'avais de très bons résultats. Évidemment, je n'avais pas les canons pour m'exprimer en français, j'avais peu de livres. Mais assez rapidement, à partir de la 4^{ème} j'apprenais le grec, et même dès la 6^{ème}, le latin, choix fortement conseillés, avec l'arrière-pensée de m'orienter vers le séminaire. Le grec me plaisait et j'ai toujours gardé un goût pour l'alphabet élégant de cette langue belle et souple qui exprimait si bien l'aventure d'Ulysse dans l'ancre du Cyclope. Plus tard, les lettres m'ont intéressé davantage. Mais c'est quand même fondamentalement la science qui allait me séduire à partir de la seconde.

La question s'est posée en 3^{ème} de savoir si j'allais continuer les études ou revenir à la ferme. Il y eut une longue discussion entre mon père et ma mère dont je me souviens très bien. Mon père, Pascal Mahé, était quelqu'un d'assez créatif, il faisait beaucoup de choses différentes en plus de sa ferme (maréchal-ferrant, forgeron, charpentier, maçon, coiffeur !). Mais en même temps, il était attaché aux traditions, à son milieu et à la nature. C'est un peu paradoxal. Il était bien inséré dans la commune, il a été adjoint au maire pendant longtemps, mais il n'aimait pas du tout la politique. Il n'aimait pas les manœuvres du maire pour se maintenir au pouvoir, qu'il évoquait avec ma mère, quoique avec réticence en ma présence. C'est un peu dommage, car mon initiation aux réalités de la vie

© INRAE / Mahé



Louis-Pascal Mahé avec sa filleule en 1958.

sociale et professionnelle y aurait gagné. Il avait voyagé un minimum, ne serait-ce que pour le service militaire dans la cavalerie et son séjour comme prisonnier de guerre en Allemagne. Mes parents avaient fait les figures imposées de l'époque, Lourdes bien sûr et Paris avec leurs enfants. Mon père était voyageur dans l'âme, moins cependant que son propre père, saisonnier dans sa jeunesse, et même que son grand-père, cordonnier ambulancier. Son périmètre restait régional. Son attachement à son milieu paysan était très fort et suffisait à son bonheur. Mon père de ce fait me voyait bien reprendre à terme l'exploitation ; j'étais le garçon et j'avais 3 sœurs : « C'est le garçon, s'il veut prendre la suite... » On retrouve le biais classique de l'époque et le poids de la tradition. J'ai eu le droit de donner mon avis : « J'aimerais poursuivre l'école ». Ma mère aussi penchait fortement pour cette option. En fait, c'est moi qui ai décidé. L'argent était encore en cause, car mon père dut prendre sa retraite prématurément suite à un problème de santé. Mais ce n'était pas un obstacle majeur apparemment, et j'ai obtenu une bourse.

Après la 3^{ème}, j'ai poursuivi en section A' : on gardait le latin jusqu'au bac, on lâchait le grec. C'était intensif en maths. Ensuite, j'ai fait maths élém dans de bonnes conditions. Ça se passait très bien, j'étais dans le duo de tête du classement de fin d'année. Je me souviens que j'ai jamais beaucoup la physique de la classe de seconde, la chimie et la biologie. La chimie me plaisait tant que je me suis construit un petit laboratoire pour faire des expériences. Les cornues,



En 1960, au Collège Saint Charles à Saint-Brieuc, Louis-Pascal Mahé avec sa classe de Première et le Père Séradin.

les ballons et les tubes à essai étaient mon terrain de jeu. Certaines expériences pouvaient donner des surprises comme, un soir, cette explosion prématurée d'hydrogène en fabrication dans mon repère mansardé qui fit trembler de peur ma mère, occupée à contempler les étoiles. Si la biologie m'intéressait, c'est que j'ai eu un excellent professeur, nommé Salmon, passionné par sa discipline et, en particulier, par une recherche sur une espèce de crustacés – je me souviens encore du nom – les gammars, installés au mélange des eaux dans le port du Légué et qui sont maintenant considérés comme marqueurs de pollution. En relation avec la Faculté de Rennes, il y allait souvent, pour la science et... pour les matchs de foot. Sa renommée et sa popularité chez les ados tenait aussi à sa grande passion pour la vitesse en voiture. Avec sa Dyna Panhard, il faisait les 100 kilomètres en moins d'une heure : une folie avec les routes de l'époque, et un mauvais exemple, à vrai dire. À son retour en classe, on ne manquait pas de lui demander s'il avait ou non battu son record de la dernière fois.

EST-CE CE PROFESSEUR DE BIOLOGIE QUI VOUS A ORIENTÉ VERS UNE CLASSE PRÉPARATOIRE POUR PRÉPARER LES ÉCOLES D'AGRONOMIE ?

Je ne sais pas si c'est lui vraiment. J'avais aussi un bon professeur de maths en terminale et en maths élém qui

s'appelait Lanoë. C'était le professeur principal et je pense qu'en maths élém, comme je devais être le 2^{ème} de la classe, il m'a parlé des classes préparatoires à Rennes. Je n'envisageais pas précisément d'aller en prépa, j'avais pensé à médecine, mais ingénieur agronome, dont j'avais une bien vague idée, me semblait offrir une belle perspective. Je crois que je gardais aussi une affection pour le monde paysan, bien que j'aie été critique par la suite, à cause des travers de certains de ses représentants. Je voulais faire quelque chose d'utile et j'avais gardé les tics de la formation religieuse, une forme d'idéalisme. Je n'ai pas été un grand militant mais j'ai beaucoup participé aux activités de la Jeunesse agricole catholique (JAC) ; surtout aux activités récréatives, comme les « coupes de la joie », les sorties vélo et les soirées récréatives, occasions de rencontres sous la surveillance discrète mais effective du prêtre-aumônier et des cadres de la JAC. Comme j'étais déjà dans le parcours universitaire et vite très occupé en prépa, cela n'a pas duré longtemps. C'étaient de belles périodes de la vie. Je faisais même partie d'un trio de chant, que j'accompagnais à la guitare, hélas comme autodidacte, car apprendre sérieusement la musique ne fut pas possible. Je me souviens aussi d'un voyage organisé en Espagne, jusqu'à Valladolid et bien sûr jusqu'à Avila, car le tourisme et la découverte se devaient de rester dans une ambiance catholique et d'honorer les saints.

VOUS PARLEZ DE LA JEUNESSE AGRICOLE CATHOLIQUE, EST-CE QUE VOTRE FAMILLE Y ÉTAIT PARTICULIÈREMENT INVESTIE ? VOS PARENTS ?

Non, ils étaient de la génération précédente où les graines de la JAC n'avaient pas encore levé dans la commune, qui plus tard donna plusieurs présidents de la JAC dans le département. C'est moi qui ai bénéficié de ce contexte favorable, mais je n'ai pas été un militant très actif parce que j'étais en fin de secondaire et vite parti à Rennes. J'avais, toujours avec ce vicaire entreprenant, contribué à la création d'une troupe de scouts, mais les recrues envisageables pour cette activité étaient rares ou avaient été envoyées au petit séminaire et l'expérience fut brève. J'ai par contre joué un rôle initiateur pour un autre projet collectif : la création d'une équipe de football dans la commune. Avant qu'elle n'existe, j'organisais le dimanche après-midi des matchs avec les jeunes de mon âge, et parfois des rencontres avec ceux de communes voisines. L'année 1943 étant une classe creuse, il n'y avait pas beaucoup d'enfants. On arrivait à faire des matchs, mais sans avoir de terrain adéquat, les conditions étaient rustiques et les dimanches après la grand-messe, il fallait faire la chasse aux prairies acceptables. Assez rapidement, on a demandé que des adultes nous aident à mettre en place une équipe officielle et vers l'âge de 17 ans, le club a été créé. J'y ai joué pendant plusieurs années, parfois capitaine, y compris quand j'étais à Rennes en prépa. Je gardais ainsi mes racines.

EN 1960, VOUS PASSEZ LE BACCALURÉAT, ET EN 1961, LE 2^º BACCALURÉAT PUISQU'IL ÉTAIT EN DEUX TEMPS À L'ÉPOQUE. EN 1962, VOUS INTÉGREZ UNE CLASSE PRÉPARATOIRE POUR ENTRER À L'ENSA DE RENNES. COMMENT VIVEZ-VOUS CES CHANGEMENTS ?

Je suis rentré en classe préparatoire à Chateaubriand à Rennes en 1961. À 18 ans, j'ai quitté le milieu familial et pris une chambre en proche banlieue de Rennes, évitant ainsi l'internat. Je venais à vélo. J'étais plus indépendant. Les prépas étaient alors dans le lycée de centre-ville, alors appelé

Chateaubriand. Il a été renommé Émile Zola depuis. À l'époque, c'était une prépa agri qui préparait seulement les concours d'entrée aux Ensa². En principe, on n'était pas formé pour passer le concours de l'INA³ de Paris, ce qui fut possible 2 ou 3 ans après. J'ai fait ces deux années de prépa, c'était dur mais passionnant, vraiment ! J'ai eu de très bons professeurs, un professeur de maths qui s'appelait Donnard. Il avait l'air très raide et sec comme un bâton, mais il était clair, grand pédagogue et au total bienveillant. Il arrivait avec ses petits cartons, posément, il calait les choses, déroulait ses démonstrations, cela donnait souvent envie. En première année de prépa, j'ai eu deux points faibles : un professeur de physique-chimie en fin de carrière; et un professeur de biologie appelé Garbarini qui était, disons, fantaisiste. Normalien à l'origine, il aimait sa discipline mais il avait des retards et des lacunes dans le programme, ce qui plus tard m'a joué un vilain tour quand j'ai passé le concours de l'Agro. Le professeur de biologie de seconde année, M. Néhou, était au contraire très organisé, colmatait un peu les dégâts et nourrissait la passion pour cette discipline. En fait, j'ai bien aimé la prépa, mais tout le monde sait que c'est un rythme d'enfer, on travaille tout le temps. J'ai connu plus tard aux États-Unis un rythme également très intense en programme doctoral, mais plus centré sur la révélation d'un potentiel que sur l'accumulation de connaissances et moins aléatoire, à mon sens.

VOUS ÊTES ADMIS À L'ENSA DE RENNES, PAS À L'AGRO DE PARIS ?

Je suis rentré à l'Ensa de Rennes en 1963, mais j'ai quand même tenté ma chance au concours de l'Agro. C'était sans doute un essai pour réparer un choix antérieur. En fin de 1ère année de prépa, le professeur principal proposait aux 4 ou 5 étudiants les mieux classés de faire leur 2ème année de prépa au lycée Saint-Louis à Paris, avec lequel il y avait un accord. J'étais 2e dans la sélection, mais pour plusieurs raisons,

² Écoles nationales supérieures agronomiques.

³ Institut national agronomique.

© INRAE / Mahé



Louis-Pascal Mahé (premier rang à gauche) avec l'équipe de football de Tréguen en 1965.

you compris matérielles, j'ai dit que je ne pouvais pas. C'était un choix dont je n'ai peut-être pas mesuré la portée tout de suite, mais je ne suis donc pas allé à Paris. J'étais admissible à l'Agro, assez bien placé. À l'oral, ça s'est plutôt bien passé pour l'ensemble des matières, mais en biologie végétale (matière où j'étais plutôt bon, voire mieux), j'ai tiré une question sur un sujet qui n'avait pas été traité par le professeur de 1ère année, et qui à vrai dire, était marginal. Pour moi, cela en dit long sur les failles de ce concours à l'égard de l'équité. Le concours vise normalement à évaluer à la fois la capacité de travail et le potentiel des étudiants. Mais les examinateurs faisaient ce qu'ils voulaient, et mes examinateurs étaient des professeurs de prépas parisiennes qui, en choisissant des questions étroites aux limites des programmes, éliminaient plutôt qu'ils n'évaluaient. Bref, j'ai complètement raté cette matière importante. Finalement, j'ai perdu plusieurs centaines de places et je n'ai pu intégrer l'INA. J'ai choisi de rester à Rennes. J'étais major à Rennes à l'entrée, ce n'était pas si glorieux. Mais je ne regrette pas d'avoir fait Rennes, j'ai quand même une affection pour ma région.

VOUS DITES QU'ÊTRE MAJOR À RENNES N'ÉTAIT PAS GLORIEUX. À L'ÉPOQUE, CETTE DIFFÉRENCE AVEC PARIS OU LES AUTRES ÉCOLES ÉTAIT-ELLE TRÈS SENSIBLE ?

Oui, clairement ! Il y avait une hiérarchie très nette puisque le corps des Igrf n'était accessible qu'aux élèves de l'INA et de Polytechnique, et les Ensa ne pouvaient donner accès au corps

des ingénieurs d'agronomie orienté vers la formation et le développement. Pour entrer dans le corps le plus prestigieux, il y a toujours, au moins jusqu'à récemment, un contingent pour AgroParisTech et la crème des écoles parisiennes et un contingent pour les Ensa. Les associations d'anciens élèves sont toujours là, elles veillent au grain ! J'ai quelques réserves les concernant, je ne les trouvais pas porteuses de progrès dans les Ensa, quand j'étais professeur, où j'ai pu les observer. En même temps, le classement national au concours d'entrée n'est pas dépourvu de sens, au moins statistique, comme révélateur de potentiel. Les Anglais ont aussi une épreuve de ce genre. Paradoxalement, l'Inra a recruté largement aussi dans les Ensa, peut-être sous l'influence des leaders locaux, puisant chez les stagiaires des écoles à proximité. Je ne sais s'il existe une statistique, mais l'avantage aux parisiens me paraît subsister, sans omettre l'ouverture vers les étudiants de la faculté, ce qui est arrivé aussi en économie, logiquement d'ailleurs.

COMMENT ÊTES-VOUS ENTRÉ À L'INRA ? QUEL RÔLE A JOUÉ LE PROFESSEUR LOUIS MALASSIS ?

J'ai été recruté ACS (assistant contractuel scientifique) en avril 1966, par Louis Malassis, en troisième année d'Ensa. L'année suivante, j'ai été reçu au concours d'assistant Inra, en même temps qu'une dizaine d'autres et très mal classé, peut-être à cause de la sacrosainte dissertation et aux effets de l'oral, où les Parisiens avaient plus de talent. C'était l'incarnation de la reproduction de Pierre Bourdieu, avant la lettre.

En 1966, j'ai choisi la spécialisation « Économie », attiré par la matière nouvelle, ouvrant sur le monde, et par Louis Malassis, titulaire de la chaire. C'était déjà une bifurcation, car j'étais auparavant intéressé par la biologie, et d'autres disciplines me plaisaient aussi selon la qualité du professeur, l'agronomie, la phytopathologie, la chimie. En 2^e année, j'avais – sur les matières qui m'intéressaient mais pas partout – des bonnes notes, donc plusieurs professeurs étaient prêts à me prendre en 3^e année.

Certains demandaient : pourquoi donc tout le monde veut-il faire de l'économie ? Bien que ce ne fût pas le cas tout à fait, la raison était qu'en économie, il y avait Louis Malassis, un homme hors du commun, d'une grande prestance. Il avait beaucoup de mérite parce qu'il avait un cursus non classique. C'était vraiment un intellectuel de nature, doublé d'un homme d'action, grand travailleur et toujours à l'affût des livres récents. Je me souviens qu'il nous parlait de Walt W. Rostow, Colin Clark, Albert Hirschman, Kenneth Arrow, Raymond Aron, Alfred Sauvy... Il nous incitait à lire. Il avait une grande capacité à convaincre, liée à sa vision large des choses et, en particulier, de l'évolution de l'agriculture au cours de la croissance économique. À l'époque, l'effet était magique : voilà quelqu'un qui, en quelques leçons, nous livrait l'explication de l'état de l'agriculture dans l'histoire et dans l'économie ! Il était éloquent et aussi, plutôt théâtral. Quand il faisait cours, il se mettait en scène, mais fondamentalement c'était sa passion pour la discipline et pour le monde agricole qui parlait. Il voulait aussi contribuer au développement au sens de vulgarisation, en élevant le niveau d'éducation des paysans. C'était une locomotive, une très forte personnalité. Le pendant, c'est qu'il était très directif, voire autoritaire, et il pouvait avoir l'inconvénient de trop canaliser (enfermer serait exagéré) l'énergie des jeunes chercheurs et des enseignants dans sa vision des priorités. Exigeant, il nous appelait tous les lundis à une réunion où l'on devait exposer ce qu'on avait fait dans la semaine. Certains vivaient ça très mal, moi, je ne subissais pas cela comme une souffrance, mais je trouvais

que c'était un peu fort. C'est vrai qu'il avait une certaine rigueur, une éthique, un sens de l'État que je respectais.

Selon sa vision, l'agriculture allait s'organiser dans des ensembles qu'il appelait « ensembles polyvalents intégrés ». Il avait une vision planificatrice de la modernisation de l'agriculture, ayant sans doute à l'esprit la Bretagne qui n'avait pas encore accéléré sa croissance et son virage intensif. L'agriculture, dans les années 1960, c'était encore des petites fermes, peu mécanisées, peu spécialisées. Louis Malassis parlait d'industrialisation pour qualifier son évolution. À l'époque, c'était perçu comme exclusivement positif et devant apporter une amélioration du revenu des agriculteurs. Cette vision était très stimulante pour les jeunes chercheurs qui avaient le sentiment d'être acteurs du progrès.

EN JUIN 1967, DANS LE CADRE DE VOTRE SERVICE MILITAIRE, VOUS PARTEZ EN COOPÉRATION EN TUNISIE ET C'EST LÀ-BAS QUE VOUS VIVEZ MAI 68. QUE POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE ?

Mai 68 a effectivement eu lieu quand j'étais en Tunisie, et j'ai vécu ce moment à travers Radio Tunis, caricature de radio servile, qui filtrait sans vergogne les nouvelles de France, bien sûr pour plaire à Bourguiba, dont je ne sais s'il craignait la contagion étudiante, mais c'est probable car les idées socialistes avaient fait du chemin à Tunis y compris dans le secteur agricole avec Ben Salah, son plan et les coopératives. Nous les coopérants ne comprenions rien de ce qui se passait au pays !

J'ai connu au total une belle période à l'INA de Tunis (Inat) où je faisais les TD. La solde était bien maigre, mais les navels cueillies de l'oranger au jardin de Carthage, juste avant le petit déjeuner, étaient un petit bonheur. En parallèle des TD à l'Inat, j'ai suivi en dispensé de cours à la Faculté d'économie ma quatrième année de licence de sciences économiques commencée en dernière année d'Ensar, en « dispensé-acceléré ». Il y avait quelques bons professeurs, dont Gérard Marek, qui renforça mon goût des maths en économie, et Christian Morrisson, d'abord historien, puis devenu plus tard professeur

émérite à Paris I. Je le cite, car il enseignait le cours central sur les systèmes et structures économiques. Très bon professeur, il m'a convaincu qu'avec la seule expression littéraire et une bonne culture, on pouvait aussi être rigoureux et pertinent sur des questions générales d'économie. Avec le recul du temps, je pense n'avoir pas assez tiré les leçons de cette bonne expérience pour m'investir davantage en histoire économique.

J'aurais voulu rester à Tunis un peu plus que les 18 mois du service, car j'étais bien inséré à l'INA dans l'équipe de Jean Tassin où j'allais mettre en place un enseignement de programmation linéaire. Ma demande avait été appuyée par Louis Malassis dont je dépendais, « pour ne pas perturber l'année universitaire » à l'Inat. Mais le chef du département ESR de l'Inra, Denis Bergmann, m'a dit : « Non, pas question de prolonger. C'est un très mauvais service à vous rendre. Les gens qui s'installent en coopération, après ils pantoufflent, c'est trop bien payé, ça vous éloigne de votre projet ! ». Il avait sans doute raison ! Je devais quand même retourner à Tunis en mission courte pour faire le cours que j'avais proposé, mais Denis Bergmann évoqua un devoir de solidarité vis-à-vis d'un collègue de l'Inra emprisonné dont j'avais à peine entendu parler, Jean-Paul Chabert, accusé de soutien aux opposants de Bourguiba. Je m'associai bien sûr à ce boycott et renonçai à cette mission. Mais j'ai gardé pour ce pays une affection réelle, qui m'a incité plus tard à mettre en place une coopération entre l'Inat et l'Ensar, avec un accueil de thésards.

QUAND VOUS REVENEZ DE COOPÉRATION, QUELS SONT VOS SOUHAITS DE CARRIÈRE ? POURQUOI CHOISISSEZ-VOUS D'ALLER AUX ÉTATS-UNIS ?

À mon retour de Tunisie au début de 1969, l'ambiance avait changé en France. Comme partout ailleurs, bien des choses s'étaient passées en 1968 à la station ESR de Rennes. Certains collègues, François Bonnioux et Pierre Rainelli en particulier, se sont opposés frontalement à Louis Malassis. Il en fut pour le moins très contrarié et fit paraître un malaise. Ils ont réussi à le décourager de poursuivre ses fonctions à

Rennes et, finalement, il rejoindra plus tard l'Ensa de Montpellier, allant jusqu'à repasser le concours de professeur. J'étais absent et n'ai pas vécu cette période. Je pense que le conflit, envenimé par l'ambiance générale, était en partie lié au fonctionnement très directif, parfois autoritaire, de Louis Malassis et n'avait pas de base scientifique réelle. Mais surtout, les frondeurs visaient à dissocier la chaire d'économie de l'Ensa de la Station ESR et de l'Inra, pour gagner en indépendance et surtout en pouvoir. L'ensemble est resté unifié encore pendant quelques années, mais la direction pour le moins peu autoritaire de G. Brown, successeur de Malassis, n'a pas empêché son éviction de la direction de la Station. Le duo Bonnieux-Rainelli a dirigé alors la station ESR, en sous-main d'abord, puis ouvertement, et poursuivi sans relâche la division entre recherche et enseignement, allant jusqu'à jouer plus tard la carte de la séparation des locaux par un déménagement hâtif et sans concertation. Mais Pierre Thivend, alors directeur de l'Ensar, imposa finalement avec fermeté le regroupement ultérieur en un même bâtiment. Cette hostilité durable à la chaire de l'Ensar avait-elle des ressorts freudiens ? Je ne le sais. Ce n'est que récemment en tout cas, après le renouvellement des générations, que l'Unité Inra et le département d'enseignement ont été intégrés dans une même structure - retour à la raison et évidente nécessité.

Pour ma part, dans cette affaire, j'étais en retrait du fait de mon absence au début des événements et préoccupé à mon retour d'un projet de départ en formation. Je dois avouer aussi que je n'étais pas d'un tempérament révolutionnaire, et méfiant en général à l'égard des putschistes, car ils tardent souvent à partager le pouvoir une fois qu'ils l'ont capté. Mon voyage de fin d'étude dès 1965 en URSS m'avait exposé à l'ambiance pesante d'une société pauvre, rationnée, apeurée et soumise à une dictature. La Tunisie sous la férule de Bourguiba et ses évidents travers, ravageurs et grotesques, avaient renforcé mon scepticisme à l'égard des adeptes du grand soir. À mon retour de Tunisie en 1969, j'avais toujours le projet de renforcer mes connaissances en

économie et en économétrie. J'ai dit à Louis Malassis que j'étais passionné par le domaine de l'économie mais que ma formation d'alors ne me donnait pas les outils pour faire de la recherche. Louis Malassis connaissait les grands auteurs et il nous recommandait de les travailler. Bien que conscient de l'utilité des approches quantitatives, il n'y avait guère recours. En fait, il nous manquait de bons cours de base en théorie économique et en statistique, pour aborder avec autonomie des recherches en économie appliquée.

Portant un regard sur le passé, je garde en mémoire lors de mon entrée à l'Inra une profonde impression d'impréparation à ce métier à cause d'une formation peu adaptée à l'activité de recherche. Le premier réflexe a été pour certains agronomes en conversion vers l'économie de compléter ces études en reprenant l'ensemble de la licence de sciences économiques à laquelle nous pouvions être admis en seconde année. Mais tous ne le faisaient pas et certains trouvaient commode de recourir aux équivalences pour s'inscrire en thèse en échappant à l'effort des figures imposées d'une vraie formation de base. Certains agronomes ont pensé légitime d'être d'emblée des économistes ruraux, courant ainsi le risque de fermeture auquel est exposé l'autodidacte. De plus, l'enseignement à l'université n'apportait pas non plus une réelle capacité d'indépendance intellectuelle nécessaire au métier de chercheur. L'économie sortait à peine du cocon du droit. Je me souviens de professeurs de la faculté de Rennes, qui avaient une certaine réputation, comme le professeur Le Bourva, qui nous présentait les courbes d'indifférence et les fonctions d'utilité comme la marche d'un randonneur sur la colline du plaisir. Au moins la poésie était présente ! Certains enseignants étaient bons, mais le contenu était de la culture générale, ce n'était pas une formation construite sur des outils d'analyse du monde réel comparables à ceux que l'on voyait dans les sciences dures. Les cours de maths et de statistiques, bien sûr assurés par des professeurs importés spécialement et en poste à la faculté d'économie et non par des professeurs de la faculté de mathématiques, nous paraissaient des extraterrestres, compliqués sans être

clairs et surtout sans lien illustré avec les matières d'économie. Les maths étaient à côté et présentes comme un alibi.

Dans mon cursus d'ingénieur, la culture historique était pauvre, c'était celle venue des études secondaires, sans plus, et j'avais le désir de voir l'économie comme une science, donc appuyée sur la formalisation, l'étude des faits et les statistiques. On observe, on fait des hypothèses et on les confronte aux faits. Ma tournure d'esprit, fruit de la formation d'ingénieur, penchait vers les raisonnements formalisés, déductifs ou inductifs, où hypothèses, méthodes et conclusions (provisoires au moins) étaient plus clairement identifiées. Je pense aussi qu'au-delà des concepts et des raisonnements, il y avait à l'époque un mélange des genres parfois élégant - l'économiste devait être « distingué » - mais souvent brumeux dans l'enseignement et dans la pratique de la discipline économique. Les constructions théoriques déductives étaient allègrement mêlées aux recommandations de politique économique, sans que l'on sache où s'arrêtaient la science et où commençait l'art de conseiller le prince. Le caractère encyclopédique de certains manuels fameux de l'époque masquait à mon sens leur inadéquation à une réelle formation au raisonnement économique et à la recherche. Par exemple, le livre d'excellence pour préparer l'agrégation d'économie était le manuel de Raymond Barre, *Économie politique*, très connu et très complet ; mais Raymond Barre ne maîtrisait pas l'outil mathématique dans ses présentations. Certes, il fut un ministre compétent du Budget et, comme premier ministre, il a plutôt bien géré la crise pétrolière. Mais pour l'étudiant que j'étais, son ouvrage était assez frustrant : je ne voyais pas ce qui était affirmé et ce qui avait été démontré.

Cette tension entre pertinence de la recherche et outils élaborés s'incarnait très bien, y compris et surtout dans leurs limites, dans mes travaux de l'époque où, soucieux de m'insérer dans la « planification du progrès » et porté par la vision malassienne des groupes coopératifs intégrés, assez juste en fait avec le recul du temps, je développais un modèle démographique des populations

animales et des troupeaux domestiques avec l'idée de mieux organiser les grandes coopératives encadrant les élevages bretons, comme ce qu'est devenu la Cooperl⁴. Le résultat fut une sorte d'essai formel de modèle dynamique, où j'invoquais avec un plaisir à peine discret le théorème de Frobenius sur les matrices positives ; essai peut-être utile à la logistique, mais très pauvre en contenu économique. Il est quand même drôle de penser que, face au scepticisme de mon entourage à Rennes, je l'envoyai à Jacques Poly, ancien de la génétique animale mais déjà dans l'état-major de la maison Inra, qui me répondit très vite qu'il avait lu l'essai avec intérêt, qu'il ne voyait pas bien à quoi cela pouvait servir mais qu'il dénotait un potentiel pour la recherche. Cela fit beaucoup de bien à mon estime de soi, qui était bien fragile.

Donc, ce constat m'a conduit à désirer une formation complémentaire orientée vers la théorie économique formalisée et vers les techniques statistiques de l'économétrie. Ma première intention visait le Cepe (Centre d'études des programmes économiques) ou bien l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaë), mais l'expérience d'une bonne université américaine s'avérant envisageable, j'ai opté pour le dépaysement culturel et linguistique. Déjà à l'époque, j'avais mis mon nez dans les manuels américains, en particulier ceux de microéconomie et d'analyse du secteur agricole. Je pense à Bishop notamment. C'étaient là des livres assez classiques d'analyse de la production, des marchés et des prix, opportunément peu ambitieux sur le plan mathématique mais tournés vers les problèmes concrets. L'autre manuel de microéconomie que j'ai beaucoup travaillé avant de partir aux États-Unis est celui de James M. Henderson et Richard E. Quandt⁵, qui au moins était clair et dont les formulations mathématiques étaient justes, quoique parfois laborieuses (mais c'était avant l'usage généralisé de la dualité). Plus tard en 1971, je découvrirais, en fin de première

⁴ Coopérative agricole et agroalimentaire du Grand Ouest.

⁵ Henderson J. M., Quandt R. E., *Microéconomie, formulation mathématique élémentaire*, Dunod, 1968, 290 p.

année de mon séjour américain, en préparant les *prelim* (examens préliminaires de qualification en PhD) le manuel de microéconomie d'Edmond Malinvaud⁶ qui m'impressionna en contraste par son élégance formelle. Je pressentais que ces approches pourraient renforcer ma formation.

Quand j'ai dit autour de moi que je voulais compléter ma formation en allant aux États-Unis, un de mes collègues prompt à donner conseils et avis, que je ne nommerai pas par charité, m'a dit sur un ton amical pour m'en dissuader : « Oh ! Tu pars aux États-Unis, tu vas perdre du temps. D'autres vont passer devant toi, ils vont avoir des promotions, tu ne devrais pas faire ça ». Louis Malassis, au contraire, m'a dit d'emblée : « Vous avez envie d'y aller ? Allez-y ». Je trouve qu'alors la différence de classe a parlé. Je veux dire à quel point Louis Malassis était disposé à aider les jeunes à s'épanouir. Quand je lui ai dit : « Je veux avoir une vraie formation pour être un chercheur autonome et penser par moi-même. J'ai identifié deux choses qui ont l'air de convenir à ma tournure d'esprit, mon esprit d'ingénieur pour l'instant : c'est l'Ensaë ou au moins le Cepe, ou alors les États-Unis ». Il m'a répondu : « Mais bien sûr ! En plus vous apprendrez l'anglais ! Si vous voulez, je vous aiderai » et il m'a fait des lettres de recommandation dans plusieurs universités, en espérant obtenir un *assistantship*, c'est à dire une bourse avec des contreparties mineures. Denis Bergmann s'est joint à ce soutien, m'a donné de bons conseils et Michel Petit a encore complété ces avis et m'a aidé à faire un bon choix. Me voilà donc prêt à m'envoler vers l'Ouest. Le sérieux et la qualité des réponses à mes candidatures me faisaient augurer déjà d'une belle expérience.

ENTRE 1970 ET 1972, VOUS ÊTES EN STAGE À L'UNIVERSITÉ DE MINNESOTA, QUI RENCONTREZ-VOUS ? QU'EN RETIREZ-VOUS ?

C'était un gros défi pour moi de partir aux États-Unis : je me débrouillais certes en anglais, mais notre exposition à cette langue à l'époque reposait

⁶ Malinvaud E., *Leçons de théorie microéconomique*, Dunod, 1969.

uniquement sur l'écrit. J'ai dû travailler dur pendant tout un été au labo de langue et en écoutant la BBC, pour améliorer ma compréhension à l'écoute. Les tests de niveau de langue étaient redoutables car les bandes sonores étaient de piètre qualité et les accents américains, disons, pour le moins typiques. En fait, arrivé en juillet, j'ai pu m'immerger et à la rentrée de septembre, je n'avais pas de problème de compréhension pour les cours.

J'avais candidaté à la Iowa State University, aux universités du Minnesota et du Wisconsin, ainsi qu'à quelques-unes de la côte est. Iowa était très connu à l'époque parce qu'il y avait Earl O. Heady qui était le pape de la programmation linéaire et c'était l'époque où Michel Petit et Jean-Marc Bousard exploraient l'extension de la programmation linéaire pour éclairer les décisions des agriculteurs et leur réponse aux politiques économiques. Régis Hovelaque, qui enseignait cette matière à Rennes, avait aussi fait des simulations dans cet esprit. Iowa State University était donc un choix digne d'intérêt, et j'y avais été accepté. Mais Denis Bergmann et Michel Petit m'ont dit : « Va plutôt à Minnesota. Chez Heady, c'est un peu l'armée, tout le monde fait un peu la même chose. Tu seras assistant et tu seras un maillon dans leurs programmes de recherche, mais tu auras des perspectives plus larges et diverses au Minnesota ». Cette image de Iowa State University évolua par la suite, mais à l'époque le conseil bienveillant était précieux ! Finalement, j'ai été admis à l'université de Minnesota avec un *assistantship* et l'espoir d'être admis en PhD. Minneapolis et Saint-Paul ne me parlaient guère à l'époque : deux villes jumelles dans une grande région magnifique, de plaines et de lacs, pays des Indiens, où le froid est redoutable en hiver (moyenne - 5°, pointes à - 40°) et l'été souvent caniculaire. Le grand avantage du département d'économie agricole de Saint-Paul était son étroite collaboration avec le département d'économie générale de Minneapolis, de l'autre côté du Mississippi. Tous les cours de théorie économique générale étaient donnés dans ce dernier, même pour les étudiants inscrits en PhD d'économie agricole dans le

département du même nom. Les cours de microéconomie, d'économétrie, de macroéconomie, *etc.*, n'étaient donc pas dispensés, comme chez nous, par des enseignants du département d'économie rurale. Seuls les cours appliqués et spécialisés se prenaient dans le département d'application. Le niveau général des cours s'en ressentait.

Par la suite, devenu professeur à l'Agro de Rennes, j'ai tenté d'en retenir la leçon : développer des matières nouvelles telles que les ressources humaines ou les humanités (voire la sociologie jusqu'à un certain point) et les introduire dans l'enseignement, en créant des postes dans le département d'économie rurale n'était pas une bonne idée, car cette situation éloigne ces enseignants de leur lait maternel. Ils peuvent perdre les stimulations de leur institution d'origine et rater les avancées dans leur discipline, voire s'empêtrer avec le temps dans les particularités techniques, sociales ou historiques de leur nouveau champ d'investigation. Il en va de même pour les mathématiques, et aussi pour les économistes, souvent réclamés par les labos de recherche en biosciences et parfois mis à leur disposition. Bien entendu à l'Ensar, je n'y suis pas parvenu, n'ayant pas la force de convaincre ni les leviers suffisants pour pallier la routine et les biais bureaucratiques qui poussent les directeurs, à Paris ou en local, à choisir les options dont l'effet est visible immédiatement. Un poste obtenu et créé, c'est visible tout de suite. Tant pis pour les inconvénients de long terme : perte d'avantage collectif, incohérence temporelle du système. J'ai d'ailleurs moi-même été pris au piège de la « spécialisation thématique » dans mes tout débuts à la station de Rennes, où je me suis enfermé dans une sorte d'idiotisme intellectuel (au sens littéral, bien sûr) et devenu pour un temps un « monsieur porc ». La branche porcine étant perçue comme candidate à l'industrialisation, on m'a incité à travailler sur les économies d'échelles (internes) dans ce secteur et je me suis presque enfermé dans l'étude de cette branche, un peu prisonnier des particularités du porc, sans avoir les moyens de prendre du recul et sans chercher des éclairages plus féconds dans l'économie générale, l'économie

industrielle et géographique ou les externalités, par exemple. Je ne veux pas conclure que ces situations non idéales soient fatales, mais elles sont propices à des dérives pernicieuses, à mon sens. La séparation installée de la recherche et de l'enseignement, dans nos institutions de recherche et d'enseignement supérieur, nettement plus marquée en France qu'ailleurs dans le monde, est une autre facette du même problème.

Revenons à mon séjour aux États-Unis. Le plus souvent, l'étudiant y faisait, sous le contrôle de son *professor adviser*, un menu de cours à suivre et valider. Ce menu avait deux composantes, une majeure suivie en économie et une mineure définie avec pas mal de flexibilité. S'il s'intéressait à la sociologie, il irait suivre un cours de niveau approprié dans le département du même nom. Idem pour les mathématiques ou les statistiques. Ce système était souple mais exigeant, l'étudiant devait faire ses preuves. J'étais frappé de voir souvent en cours de niveau doctoral des adultes nettement plus âgés qui étaient admis à condition d'avoir auparavant satisfait aux pré-requis. Ce mode différait de l'approche française qui consistait à créer des filières parallèles d'entrée des étudiants qui n'avaient pas connu des étapes de qualification homogènes. Notre approche répondait bien sûr à un besoin réel, mais donnait aussi des résultats variables comme j'ai pu le constater, en tant qu'enseignant.

Bref, j'ai eu des cours dispensés par d'excellents professeurs du département d'économie générale, en micro et macroéconomie, en économie internationale, en économétrie, et en statistique mathématique dans le département éponyme. Dans le département *Agricultural economics*, j'ai suivi des cours d'économie de la production et d'analyse des marchés et des prix. Je cite Jim Houck, un des bons pédagogues du département d'économie appliquée que les étudiants appréciaient. Je me suis bien investi dans ce cours avec des résultats en rapport. Jim Houck faisait un cours sur l'économie des marchés et des prix, vraiment superbe sur le plan pédagogique, pas trop ambitieux sur le plan de la formulation, mais fidèle au principe de parcimonie : une

élaboration formalisée ou un petit graphique en statique comparative juste suffisant pour éclairer le problème qu'on traite. Il avait aussi conçu un bon cours dit *agricultural trade policy* qui traitait des politiques commerciales, et qu'il publiera plus tard⁷. En son absence sabbatique la seconde année de mon séjour, Martin Abel, également bon enseignant et ancien de l'ERS-USDA⁸, l'a remplacé pour ce cours. C'est avec cette étude des mesures protectionnistes que j'ai vraiment compris les instruments qu'utilisait la PAC, prélèvements et restitutions variables, droits de douane, contingents. Ces cours m'ont beaucoup stimulés dans les analyses critiques ultérieures que j'ai faites de la PAC. Ils ont aussi nourri la partie théorique de ma thèse sur le *cobweb* des marchés animaux. Martin Abel sera plus tard mon directeur de thèse, à distance puisque je ne l'ai commencée qu'à mon retour en France. Il fut de bon conseil et un soutien encourageant et bienveillant, ce qui n'est pas général chez les « patrons de thèse », expression usuelle mais paradoxale et révélatrice de certaines situations, moins qu'idéales.

Un autre professeur réputé était Vernon W. Ruttan. Il enseignait le développement. Historien de formation initiale, il était *regent professor* et titulaire dans les deux départements. Il était connu en particulier pour avoir introduit la théorie de l'innovation induite dans l'économie du développement. Il préparait à l'époque, avec Yujiro Hayami, un livre devenu un classique. Je n'ai pas suivi ce cours car j'avais l'impression d'avoir exploré assez ce domaine à Rennes avec Louis Malassis ! Ce fut une erreur, car son approche était différente et une source de culture historique où j'avais des lacunes. Je coordonnerais plus tard avec Yves Léon la traduction en français de ce livre – avec plusieurs collègues Inra, nous nous sommes partagé les chapitres⁹. Je corrigeai par là en partie une erreur de jeunesse et

⁷ Houck J. P., *Elements of agricultural trade policies*, McMillan, 1986.

⁸ *Economic research service of the United States department of Agriculture*.

⁹ Hayami Y., Ruttan V. W., *Agriculture et développement économique, une perspective internationale*, Inra éditions, 1998.

honorai une dette à l'égard de ce département qui m'avait bien accueilli et tant donné.

Je savais que je ne pourrais rester que deux ans au Minnesota, donc par curiosité, même si j'étais inscrit à des cours sanctionnés par un travail personnel et un examen (*credits*) correspondants à mon programme de thèse en économie agricole, j'allais écouter des professeurs de haut calibre dans d'autres domaines qui m'intéressaient, en particulier l'économie internationale et même en économie mathématique, un point fort de Minnesota. Il y avait notamment John S. Chipman (connu pour son *survey* dans *Econometrica*) et aussi des spécialistes en économie mathématique comme Richter et Leonid Hurwicz. J'avais toujours une vive admiration pour les théoriciens. Leonid Hurwicz, qui aura le prix Nobel nettement plus tard en 2007, à un âge avancé, savait admirablement faire percevoir la portée économique des développements mathématiques. C'était un émigré polonais, professeur de droit à l'origine, considéré dans le milieu comme un esprit original et pénétrant. En 1970-71, il était en année sabbatique, il revint faire une conférence dans le département d'économie et tout le monde m'a dit : « Il est exceptionnel, il faut absolument aller l'écouter ». Ce qui était vraiment remarquable chez Leonid Hurwicz, c'était son interprétation magnifique de ce qu'on pouvait tirer de l'optimisation par exemple, en poussant loin les relations primal-dual. Il s'intéressait à l'intégrabilité pour trouver les fonctions d'utilité à partir des fonctions de demande (sujet exploré aussi en France par René Roy). Il avait écrit peu, mais des choses séminales, sur les mécanismes d'incitation qui ont pris de l'ampleur plus tard avec la théorie des contrats. J'ai vu des grandes vedettes comme Colin Clark et Robert M. Solow. J'ai pu écouter en cours deux autres futurs Nobel, Christopher Sims, une grande pointure en économétrie des séries, et Thomas J. Sargent, qui faisait des cours de macroéconomie mais qui avait tendance à compliquer la formalisation et insister sur des points techniques (je l'ai même un jour titillé sur un point de discontinuité de dérivée comme me l'a rappelé Maury Bredhal,

étudiant de la classe, lorsque Sargent reçut le Nobel, ce que j'avais complètement oublié). C'était sans doute un penchant un peu excessif de ce département.

Minnesota était en effet une des universités les plus « matheuses » des États-Unis, très réputée en économie pure. Les enseignants étaient souvent des anciens de Harvard, de Yale ou du MIT. Ça me passait un peu au-dessus de la tête quand même, et j'ai mesuré alors les limites de mes moyens, innés et acquis, en maths. À l'époque, je sentais aussi un léger malaise, car la mode était à la beauté de l'outil, un peu comme dans la contribution de Debreu, plus qu'à la portée économique. L'élégance de la démonstration l'emportait sur la pertinence. Je crois avoir été sensible à ces biais vers le formel, d'autant qu'ils représentaient un défi.

D'autres enseignants de l'Université du Minnesota soulignaient l'intérêt d'approches plus intuitives et inductives à partir de l'observation attentive des dysfonctionnements des marchés et des échecs de politiques ou d'institutions. Je pense à Keith Bryant et à Lee Martin, ancien pilote dans la guerre 39-45 qui fut aussi mon *adviser*. Il enseignait l'économie des ressources et m'avait ouvert les yeux dans ce domaine. Cultivé, il avait une approche généraliste et concrète. Il évoquait les contributions de Coase (coûts de transactions) par exemple, ou de Douglas North. Mais, à Minnesota, les plus en vue étaient les professeurs combinant mathématiques et questions importantes. Je n'ai pas entendu parler alors de l'article d'Akerlof sur les voitures d'occasion paru en août 1970, qui a suscité un train de recherches sur cet échec du marché, en l'absence de lois et règles, dû à l'asymétrie d'information. De même, l'approche des communs (pêcheries, irrigation, etc.) – ou du métayage, autre institution intéressante et paradoxale – soulignait l'impasse de ces situations et leur inefficacité. Elinor Ostrom, également récompensée plus tard, qui a bien montré que la « tragédie des communs » n'est pas une fatalité, n'était pas encore connue. Je mentionne ces questions parce que, avec le recul du temps, je pense avoir trop compté, dans ma formation et la première partie de

mon activité de chercheur, sur l'outil mathématique.

Au bout d'un an, j'ai passé les examens préliminaires : des épreuves écrites d'abord de théorie micro et de macro, un barrage difficile à passer pour être inscrit en doctorat, avec en outre des épreuves sur des domaines de spécialité. Je les ai passées à la fin de la première année, ce qui était un peu téméraire, après avoir consacré tout mon été à travailler, à faire des problèmes avec un ami, Ray Riezman, devenu professeur d'économie internationale à Iowa. J'étais assez content, j'avais eu de bons résultats dans tous les cours que j'avais suivis, avec des notes maximum pratiquement partout. J'ai passé deux types d'épreuves, celles requises pour le PhD d'*agricultural economics* et celles donnant accès au doctorat en économie générale. J'ai réussi les deux, et, pendant un moment, j'ai envisagé de continuer vers une thèse d'économie générale, par exemple en économie de l'environnement et des ressources ou en économie internationale. J'ai écrit à Denis Bergmann, demandant de rester un an de plus. Il n'a pas accepté, en bon gardien des deniers publics et homme de principe. À sa place, j'aurais sans doute eu le même réflexe. On doit payer ses dettes à l'institution. Donc, l'alternative était : rester avec démission de l'Inra et faire de l'économie générale ou rester dans mon domaine plus familier. Mon coauteur du livre sur la politique agricole, François Ortalo-Magné, venant de Purpan et sans poste en France au début de son expérience américaine, plus libre dans sa tête peut-être, est finalement allé plus loin en faisant sa thèse dans le département d'économie et a poursuivi une impressionnante carrière (*lecturer* à la London School of Economics, doyen d'une *business school* à l'Université de Wisconsin, et maintenant doyen de la London Business School).

Je décidai donc de rentrer en France et d'y préparer ma thèse. Avant d'embarquer en septembre 1972 sur le France qui ne naviguerait plus longtemps, avec une malle de livres, je fis, avec épouse et enfant venus me rejoindre peu après mon arrivée, pendant plus d'un mois, dans un combi Volkswagen en fin de carrière, spartiate et à peine repeint au pinceau, un petit tour du Canada et un

grand tour des États-Unis de camping en camping, en tentant d'éviter les ours bruns sans toujours y parvenir : la bonne façon de percevoir l'étendue de ces deux pays-continentaux et leurs splendides parcs nationaux. J'avais alors le sentiment d'avoir bien progressé en économie et d'avoir eu la chance de vivre longtemps dans un pays étranger, dans l'ambiance internationale d'un campus et avec d'assez bons contacts dans la société du Middle West dont je dois mentionner l'accueil bienveillant. Conscient d'avoir vécu dans une niche protégée et raffinée des États-Unis, je ressentais aussi, comme certains Américains d'ailleurs, l'envers du décor glamour sous le mandat de Nixon, et les zones d'ombre de cette société composite, avec ses poches de pauvreté et de relégation, à Chicago, Washington et surtout près de Harlem à New York. Comme le dit Marguerite Yourcenar : de l'étranger, on porte un regard différent sur sa patrie. Je naviguai donc vers le pays natal, réjoui de retrouver ses vins et ses fromages.

COMMENT SE PASSE VOTRE RETOUR DES ÉTATS-UNIS ET VOTRE ARRIVÉE AU DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE DE L'INRA ?

Quand je reviens à Rennes, Louis Malassis n'est plus là, il est parti à Montpellier et l'ambiance n'est pas excellente. Gabriel Brown lui a succédé, à la fois comme professeur et directeur de l'unité Inra. C'était un esprit intelligent et éloquent. Après l'Agro de Paris, il avait suivi la licence en faculté de droit dont à l'époque la licence d'économie n'avait pas encore émergé. Il était bienveillant, mais manquait parfois de fermeté pour s'opposer aux intrigues et, à mon sens, d'exigence dans ses recrutements. Mais qui ne s'est pas trompé pas en la matière ? Il a recruté des gens issus de Mai 68, plus rompus aux tactiques et aux stratégies de pouvoir qu'aux travaux universitaires.

En ce qui me concerne, je peux dire que l'Inra m'a accueilli avec réserve, sinon hostilité ! À Rennes c'était déjà sensible, quoique vivable, mais c'est au département ESR en général que cela était évident. La vague post-68 prenait son essor dans l'université et la recherche ; je revenais des États-Unis, un pays capitaliste et impérialiste, encore en



guerre au Vietnam, et en plus je faisais de l'économie formalisée... Peu importe si j'avais refusé une invitation d'un ancien doctorant de Minnesota à venir au Chili - déjà sous Pinochet - pour une coopération universitaire. Même si mon obsession était de traquer les défaillances du marché pour en pallier les coûts collectifs, j'étais hétérodoxe et stigmatisé : j'étais vraiment le mouton noir ! Et les bergers intellectuels n'aiment pas avoir dans leurs chapelles des moutons noirs.

Je travaillais sur ma thèse¹⁰, un sujet étroit, il est vrai, vus les préoccupations de pensée économique à la mode dans le département, encore inspiré par ma période consacrée au porc, que je traitais avec des outils assez avancés d'économétrie, comme par exemple les triples moindres carrés : une artillerie lourde ! Il fallait entièrement programmer les estimations et les tests sur cartes perforées - sans oublier le jeu de données pour chaque passage - et transporter le lourd paquet à un centre de calcul (futur Inria) de la faculté de sciences de Rennes-Beaulieu, à l'autre bout de la ville, en espérant que les trous des cartes perforées soient au bon endroit. Une faute de frappe et c'était navette et temps perdu. Le Moyen âge, en somme.

¹⁰ Mahé L.-P., *An econometric analysis of the hog cycle in France in a simultaneous cobweb framework and welfare implications*, PhD dissertation, Department of agricultural and applied economics, University of Minnesota, 1976.

Je commençai à avoir des résultats statistiques cohérents avec mon hypothèse de travail : la réponse instantanée de l'offre est paradoxalement négative même si la réponse à moyen terme reste positive. J'évaluai aussi les pertes de bien-être (expression malheureuse qui prête à confusion et à critiques) qui en résultaient pour la collectivité. Je commençai à aborder l'intervention appropriée de l'État pour réduire ces pertes collectives, c'est-à-dire réguler le marché - donc, sortir du laisser-faire.

En 1973, quand je me suis présenté au concours Inra de chargé de recherches, je me suis fait rejeter. Denis Bergmann avait été mis sur la touche. Michel Gervais et Claude Servolin faisaient la loi. L'esprit dans lequel on a critiqué mon travail m'a laissé un peu triste. L'ambiance était particulière, il y avait des coteries, chacun cherchait à recruter ses poulains, les coups étaient souvent peu nobles et l'éthique scientifique malmenée. Ce que je n'ai vraiment pas apprécié, c'est qu'on m'a reproché d'utiliser les surplus comme mesure des pertes collectives. Pour la plupart, les membres du jury ne savaient pas ce que c'était, mais avaient décidé, je pense, que c'était une méthode justifiant l'ultra-libéralisme. La plupart ne connaissaient pas ces instruments d'analyse dont je suis moi-même critique (hypothèse sur la répartition des revenus, entre autres) mais au moins ils permettaient de progresser dans la connaissance des effets des politiques agricoles. J'en tirerais plus tard un

Août 1972, Louis Pascal Mahé en vacances familiales aux États-Unis, ici avec sa fille, arrêt sur la route de Yellowstone.

article¹¹, publié dans la *Revue économique*, et repris comme illustration dans le manuel de microéconomie de Pierre Picard. Je reprendrais plus tard cette approche pour comparer les instruments de soutien des prix des céréales (prélèvements-restitutions, taxe de coresponsabilité, quotas de production) et leurs effets inégalitaires. Je montrais, bien avant le passage aux aides directes en 1992 qui rendent la chose visible, que le dernier quartile des céréaliers (les petits) recevaient 100 fois moins que les 10% les plus grands¹². Joseph Klatzmann, président de la Sfer à l'époque, jugea que seul un résumé de deux pages méritait d'être publié. Je finis par douter de la pertinence de mon travail et renonçai hélas à soumettre ce papier à une autre revue. Pusillanimité !

Cette méthode d'évaluation des politiques (et des projets d'investissement) quasi inconnue au département ESR, était déjà dans certains manuels¹³. À la Direction de la Prévision, par exemple, elle était utilisée depuis longtemps. À Rennes aussi, mes collègues de l'Inra que j'invitai à discuter mon travail, étaient pour le moins sceptiques et peu encourageants. Si j'ai développé cet épisode, c'est parce qu'il illustre les dévoiements issus d'une gouvernance défaillante et, peut-être plus gravement encore, les dangers d'une organisation institutionnelle de la recherche très centralisée, exposée au risque de « capture » bureaucratique. La direction du département avait un poids prépondérant dans les incitations et les concours, en dépit des ouvertures (en fait formelles et contrôlées) sur l'extérieur. Comme les sciences sociales ont des traditions scientifiques plus fragiles, que leur proximité avec les enjeux politiques et sociaux est forte, elles ont une susceptibilité évidente aux doctrines

¹¹ Mahé L.-P., Le coût des fluctuations cycliques agricoles pour la collectivité, *Revue économique*, 28(6), 1977, p. 974-1004.

¹² Mahé L.-P., *Politiques de prix agricoles : objectifs et instruments*, communication à la Sfer, mars 1981.

¹³ Lévy-Lambert, H., Dupuy, J.-P., *Les choix économiques dans l'entreprise et dans l'administration : principes de base*, Dunod, 1973 ; Milleron J.-C., *Distribution des revenus, utilité collective et critère du surplus du consommateur*, *Annales Insee*, n° 2 1969, p. 73-111.

et aux modes dans les idées qui peuvent nuire à leur contribution au bien commun. Le virage effectué dans les orientations et les recrutements du département ESR dans les années 1980 montrera assez l'ampleur du problème. Un management centralisé est certes en mesure d'opérer un basculement, mais celui-ci peut aussi aller trop loin. D'autres organisations en Europe et Amérique procèdent par émulation entre universités décentralisées. Elles ont donné de bons résultats.

DANS UNE TELLE ADVERSITÉ INSTITUTIONNELLE, QUELLES QUESTIONS ESSAYEZ-VOUS DE FAIRE AVANCER ?

Ma priorité était alors de faire avancer ma thèse, que je ne soutiendrais qu'en 1976. Mais je tentais aussi d'achever mes projets antérieurs autour de la démographie animale. Le modèle démographique permet d'étudier la dynamique d'une population représentée par un vecteur d'état composé des effectifs dans les classes d'âge. Je pensais que cela pourrait servir pour la prévision des effectifs nationaux ou la programmation d'un élevage en croissance ou stationnaire. À l'aide d'une matrice composée des taux de survie et de fécondité (observée ou contrôlée), l'évolution est facilement représentée par une équation matricielle aux différences finies. J'ai vu un travail commandé par le Forma qui visait à créer un outil de prévision dans le même esprit. Il y a même eu à la station de Rennes un nouvel essai dans les années 1990. Mais à ma connaissance, tout ceci, pas plus que mon modèle, n'a débouché sur une véritable application d'ampleur. J'ai mal publié ce travail, resté dans les défunes *Annales d'économie et sociologie rurales*. Une application faite pour une concertation entre économistes et zootechniciens sur leur stratégie de recherche aurait mérité mention, car elle illustre la perception ambiguë des économistes par ces derniers. Sur une population de porcs stationnaire en structure par âge, j'avais comparé l'impact d'une baisse de l'indice de consommation à celui d'une hausse de la prolificité. On pouvait en tirer l'indication que les recherches sur l'alimentation des porcs étaient une

priorité. Évidemment, cela dérangeait les équipes travaillant sur la prolificité et l'approfondissement ne fut pas souhaité. Les biosciences tendent à préférer les économistes incorporés chez eux, plus contrôlables. Le progrès technique heurte des intérêts, et les réformes, parfois plus directement encore. Je ressentais déjà l'importance potentielle, mais aussi les déceptions possibles, du métier : il y a plusieurs pas à faire de l'identification d'une mauvaise politique à l'acceptation de réformes appropriées.

En 1973, je créai un cours sur l'économie de l'environnement et des ressources renouvelables, qui sont le plus souvent des communs. Je trouvais toujours passionnant l'examen des cas où l'organisation de l'économie par le marché et les droits de propriété conduisaient à une défaillance et donc à une perte de bien-être collectif. Les modèles sur les ressources communes, les pêcheries en particulier, étant encore assez frustes, je proposai à la *Revue d'économie politique* une « Note sur la théorie des ressources naturelles libres », qui fut acceptée¹⁴. Encore en statique, l'approche était bien limitée, mais elle a quand même identifié la forme bizarre « en aile de papillon » de la fonction de production, qui avait l'intérêt de faire apparaître une discontinuité quand la surexploitation atteignait un seuil où naissait l'évolution chaotique vers l'extinction. Cette forme de la fonction de production apparaîtra plus tard dans le classique de C.W. Clark¹⁵, qui ira beaucoup plus loin. La formalisation éclairait les risques d'extinction, observés dans les grandes pêcheries, et illustrait encore la tragédie des communs. J'essayais en parallèle de faire avancer ma thèse, sur deux volets. Le premier concernait l'explication des fluctuations cycliques, dont l'originalité était d'abord de mettre en lumière l'analogie entre les cycles animaux et le cycle de l'activité économique, et en outre de spécifier une fonction appropriée des retards échelonnés. Alors que les interprétations classiques reposaient sur le

¹⁴ Mahé L.-P., Une note sur la théorie des ressources naturelles libres, *Revue d'économie politique*, vol. 85 1975, p. 767-791.

¹⁵ Clark, C. W., *Mathematical bioeconomics, the optimal management of a renewable resource*, Wiley, 1976.

schéma du *cobweb* et partaient des fonctions d'offre et de demande, l'interprétation nouvelle montrait que le cycle était nourri comme celui des affaires par l'arbitrage investissement-consommation (suggéré par la démographie animale). Quand la production est forte, les prix baissent et entraînent un désinvestissement, une « décapitalisation » en cheptel de souche qui accélère la chute des prix en alourdissant les mises en marché. La réponse au prix instantané est négative. Ce mécanisme renforce l'instabilité du cycle et le relance chaque fois qu'à lieu une perturbation extérieure au marché lui-même. La conséquence au plan économétrique était que le modèle n'était plus récursif, mais exigeait des méthodes d'estimation pour équations simultanées.

Le second volet de ma thèse concernait l'évaluation en termes de théorie du bien-être des coûts collectifs engendrés par des cycles animaux. Alors que les fluctuations aléatoires des marchés agricoles avaient donné lieu à une littérature économique abondante, chez les Anglo-saxons tout au moins, l'analyse des cycles en termes d'économie publique n'avait pas été faite. J'ai abordé l'évaluation des coûts collectifs par les surplus, tout en mentionnant leurs limites sous-jacentes liées à l'existence supposée d'une fonction d'utilité collective ou d'un consensus sur la répartition optimale des revenus. Dans une optique de bilan coûts-avantages publics, la stabilisation des cycles du bœuf et du porc apparaissait justifiée et les paiements compensatoires, le meilleur instrument.

Ma recherche sur le cycle du porc illustre bien l'envie d'apporter quelque chose d'un peu nouveau dans l'explication d'un phénomène économique perçu comme étant dysfonctionnel et le désir d'évaluer ses implications négatives pour la collectivité. C'était aussi la révélation par la voie statistique des effets pervers (déstabilisation ou iniquité des bénéfiques) de certaines aides. L'idée était de dépasser une pensée tautologique répandue dans l'administration qui voulait que les subventions promises et attribuées avaient les effets escomptés du moment qu'elles étaient versées. J'aurais plus tard l'occasion d'observer le même biais dans les rapports

d'évaluation des programmes européens de développement rural, confiés à des cabinets d'audit.

DÈS CETTE PÉRIODE, VOUS ÊTES INVESTI DANS LA FORMATION : QUELS ENSEIGNEMENTS PLUS PRÉCISÉMENT ?

En 1972-73, j'assurai le cours d'économétrie en 4^e année de licence (maîtrise aujourd'hui) à la Faculté de Rennes. Ce n'était pas un cours de très haut niveau, mais d'introduction, honnête je crois pour l'époque. Ça m'intéressait beaucoup et je me proposais de l'étendre aux modèles à équations simultanées que j'utilisais dans ma thèse. Le temps pris par ce cours et mon échec au concours de chargé me décidèrent toutefois à arrêter cet enseignement. J'ai toutefois maintenu l'enseignement à l'Ensa de Rennes sur l'économie de l'environnement et des ressources. C'était une sorte de pot-pourri des défaillances de marché (pollution, biens collectifs, communs) qui puisait, entre autres, dans le manuel évoqué d'Edmond Malinvaud. Je faisais ce cours et en même temps un autre sur l'économie des ressources renouvelables et des biens libres, parce que j'étais passionné par ce sujet. On y comprend mieux les limites de la théorie de l'équilibre et de l'optimum. On y voit en effet que, si la théorie présente les mérites du marché, elle permet aussi de montrer clairement la nécessité, dans les cas de défaillance comme la pollution, d'y adjoindre des béquilles pour un meilleur résultat social. J'ai rédigé un polycopié¹⁶ qui a été utilisé assez longtemps à l'Ensa. Je crois avoir introduit la problématique de l'environnement à Rennes où dès mon retour des États-Unis j'étais persuadé que ces sujets allaient devenir majeurs. Pourquoi l'enseignement ? J'ai vu, sous mes yeux de débutant, des chercheurs, finalement peu incités à sortir de leur cocon, s'enfermer dans leur sujet de recherche et piocher, profond parfois, mais aussi très étroitement. L'enseignement pour un chercheur est une ascèse indispensable. Le contact avec de jeunes étudiants, la nécessaire crédibilité à établir, et l'occasion, en

préparant les cours, d'élargir champs et méthodes de recherche à des questions voisines qui sont sources d'éclairages nouveaux et féconds, sont la récompense de cet effort. On ne devrait pas séparer à ce point, dans le supérieur en France, le statut des chercheurs de celui des enseignants.

À CETTE ÉPOQUE, VOUS ÊTES EN CONTACT AVEC LA DIRECTION DE LA PRÉVISION (DP) DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES. POURQUOI DÉCIDEZ-VOUS DE LA REJOINDRE ?

Le bureau de l'Agriculture de la DP était très impliqué dans l'élaboration de la politique agricole. Les ministres du Budget et des Finances, en même temps que celui l'Agriculture, avaient un mot à dire dans les arbitrages entre les options retenues par la France à Bruxelles. Ces arbitrages étaient préparés par des réunions interministérielles où la DP était présente. Cette dernière était aussi un marchepied vers les cabinets ministériels. Elle prenait l'initiative d'identifier des réformes à promouvoir, par exemple celle des bonifications d'intérêt réservées au seul Crédit agricole et donc source d'une rente induite. Le bureau produisait ainsi des notes adressées au directeur, et destinées au cabinet du ministre. J'ai peu participé à ce volet des activités de la DP, car je pense être resté dans ma culture de chercheur et avoir été à cette époque trop peu assuré pour formuler déjà des propositions. Ces notes au ministre, bien que préparées dans l'urgence souvent, n'en étaient pas moins de qualité.

Les positions de la DP étaient souvent contraires à celles de l'Agriculture et les tensions sensibles. L'Agriculture cherchait à maintenir de bons prix à Bruxelles et à distribuer des aides lors des crises, sans considérer le coût économique de ces dépenses et leur efficacité de long terme. La hiérarchie des prix des divers secteurs, les excédents et les stocks accumulés n'étaient pas des sujets à discussion. Le secteur évoluait lentement, le poids des structures déterminait l'orientation des productions et les prix n'affectaient pas l'offre mais les seuls revenus (une note d'un conseiller du ministre parlait d'une loi

¹⁶ Mahé L.-P., *Théorie économique et problèmes d'environnement*. Cours polycopié, Ensar, 3^e année, 1973, 154 p.

d'airain qui s'imposait à l'agriculture). Bien qu'en partie fondée, cette histoire était un peu courte, comme l'ont montré les nombreux replâtrages ultérieurs et les réformes de la PAC, souvent freinés par la France.

En 1972, j'avais écrit une première note sur l'offre de porc, puis une autre en 1974 dont la DP avait eu connaissance. Michel Drouet, l'un des chargés de mission de la DP et administrateur de l'Insee, est venu me voir à Rennes. Il avait entrepris un projet de modélisation économétrique du marché du bœuf. Il m'incita à me faire détacher à la DP, dans une équipe intéressante. Tout ce monde-là ignorait l'Inra et réciproquement, le cloisonnement était réel. J'avais enfin réussi le concours de chargé de recherche, mais décidai d'accepter l'offre de la DP. Ma curiosité et l'ambiance plutôt lourde au département ESR avaient emporté ma décision. J'aurais avec Michel Drouet, brillant et entreprenant, une très belle collaboration, d'abord sur nos deux modèles économétriques¹⁷ puis dans un article hétérodoxe et un peu provocateur, critiquant la stratégie française dans la PAC.

La DP, intégrée aujourd'hui dans la Direction du Trésor, était la branche intellectuelle du ministère de l'Économie et des Finances. Son aura tenait beaucoup à l'autorité intellectuelle de son directeur, Edmond Malinvaud, de réputation internationale, qui l'avait quittée récemment pour devenir directeur général de l'Insee. Comme il menait une activité de recherche tout en étant directeur général, on disait de lui, en souriant, qu'il avait une telle capacité de travail qu'il lisait *Econometrica* en prenant son petit déjeuner. Il nous impressionnait beaucoup.

L'autre volet des activités de la DP était de construire des outils économétriques pour éclairer la politique macroéconomique et les politiques sectorielles. C'est ainsi que le bureau de l'Agriculture avait déjà construit un modèle d'ensemble de l'agriculture française, Simagri, sans doute le premier à avoir connu une réelle

¹⁷ Drouet, M., Mahé L.-P., Les marchés du bœuf et du porc, analyse et politiques de stabilisation, *Statistiques et études financières*, 34, 1978, 50 p. Cette revue de la DP deviendra *Économie et prévision*.

utilisation. La validation statistique d'un tel modèle était un défi, car les séries annuelles de données étaient très courtes. La capacité d'innovation de l'équipe est illustrée par la technique économétrique mise en œuvre, combinant des données spatiales et une série. Alain Montfort, autre grande pointure, dont les livres de statistiques deviendraient des classiques, avait trouvé une solution originale et assez efficace, qui capta l'attention d'Edmond Malinvaud. Ce milieu était donc très stimulant. À la faveur de mon détachement à la DP, ma vision des problèmes agricoles s'est enrichie. J'ai essayé de faire le lien entre mes travaux et la politique agricole, française puis européenne, d'abord sur un champ étroit puis en m'efforçant d'atteindre une vue d'ensemble du secteur.

QUELLE EST LA TENEUR DES TRAVAUX QUE VOUS AVEZ MENÉS À LA DP ET LEURS CONCLUSIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE AGRICOLE ?

Je poursuivais la validation statistique du modèle porc, en parallèle avec Michel Drouet qui construisait son modèle bovin. Au-delà de l'explication validée des fluctuations cycliques, nous visions l'étude d'impact des mesures politiques, de stabilisation ou de soutien. Dans la tradition des modélisations de l'époque, nous testions la réalité des effets des mesures prises, en les introduisant dans nos modèles et en faisant des simulations « avec et sans » les mesures. Michel Drouet montra ainsi que la politique anti-laitière des années 1970-71 avait déstabilisé le marché du bœuf de 1973 à 1975. Concernant le porc, les aides aux caisses de péréquation des groupements n'eurent pas l'effet de relance attendu sur l'offre car elles étaient mal positionnées. En plus, elles ont bénéficié aux engraisseurs qui avaient déjà les revenus les plus élevés. Les modèles estimés confirmaient la réalité des effets de cliquet dans la répercussion des marges, qui nourrissait l'inflation en cette période de crises pétrolières.

Observant le biais fréquent des aides de l'État en faveur des groupes organisés, influents et déjà favorisés, je m'intéressai davantage aux explications « politiques » de l'action publique. Dans les deux secteurs étudiés, le porc et le

bœuf, apparaissait un trait marquant de la politique en ce domaine : la myopie et la temporisation dans les décisions prises. L'analyse de l'effet des interventions publiques nous amenait vers un point de vue plus général sur la politique agricole. Ces réflexions sur l'action des pouvoirs publics m'ont conduit avec Michel Drouet dans deux directions : préparer la construction d'un nouveau modèle agricole couvrant l'ensemble du secteur et une réflexion plus générale de la politique agricole française dans le contexte européen. Le projet de modélisation visait à bien représenter les interactions entre productions de manière à mieux voir les effets de changements de prix de soutien déjà envisagés par certains partenaires européens. Une première vision du futur modèle était centrée sur l'articulation céréales-élevage. Rapidement, il allait évoluer vers une couverture globale et assez détaillée du secteur. La validation du modèle reposait encore sur l'économétrie, en introduisant des contraintes théoriques ou techniques améliorant sa fiabilité.

Le bureau de l'Agriculture a fait beaucoup d'efforts diplomatiques pour associer étroitement le ministère de l'Agriculture à ce projet. C'était un bon moyen de valider une connaissance partagée sur les enchaînements économiques à l'œuvre, pour éviter que les désaccords portent sur les faits. Malgré les fortes réserves à cet égard du côté de l'Agriculture, c'est ce qui a finalement prévalu, et ce fut une bonne chose. Ce projet donnera naissance au modèle Magali. C'est à ce moment que mes discussions avec Michel Drouet ont alimenté une réflexion plus générale et plus intuitive sur la politique agricole française. La vision française de la PAC était dominée par la conservation des avantages acquis, notamment le retour budgétaire. Cela nous semblait manquer de perspective économique et de prise en compte de l'inégalité des soutiens. Il en résultera plus tard un long article que nous aurons du mal à publier - mais que François Clerc, Igref en fonction administrative, intellectuellement curieux et ouvert, alors actif à la revue *Économie rurale*, imposera - et qui sera mal perçu par le milieu agrarien, mais

reconnu par beaucoup de collègues européens¹⁸.

Mon activité scientifique s'est alors progressivement déplacée de l'économétrie vers l'international et la PAC. Si ma démarche a beaucoup utilisé la modélisation, la formalisation et l'induction statistique, je n'en faisais pas une exclusive. Il me paraissait utile de travailler parfois sans filet mathématique et statistique, à l'occasion de notes de synthèse, en gardant une approche aussi rigoureuse que possible. C'est dans ce contexte que prend forme l'article de 1980 rédigé avec Michel Drouet sur la politique agricole française et l'Europe. Il portait sur le rôle des prix agricoles de la PAC sur l'agriculture française et européenne. À la lumière de la théorie économique de base et de quelques faits globaux, nous développions la thèse que la PAC était devenue un obstacle à l'efficacité de l'agriculture européenne et aggravait les inégalités de revenus. La hiérarchie des prix et des protectionnismes (céréales, ingrédients de l'alimentation animale et élevage) y jouait un rôle essentiel. Certains principes mêmes de la PAC, comme la mal nommée « solidarité financière », étaient responsables des difficultés d'alors (tentatives centrifuges d'États membres, qui aboutiront à la compensation britannique). C'est dans cette perspective que les monnaies vertes et la renationalisation des politiques agricoles pouvaient être comprises plus facilement. Nous étions persuadés, sans avoir travaillé vraiment d'un point de vue théorique élevé, que la France tenait une position incohérente. Les MCM n'étaient rien moins que des taxes et subventions aux frontières intracommunautaires. Je me souviens que chez les organisations professionnelles et dans l'administration, on disait que l'unicité des prix exigeait des montants compensatoires. On confondait prix nominaux et prix réels. En fait, les taxes à l'exportation pénalisaient l'agriculture française. L'incohérence entre prix élevés des céréales et l'absence de droits d'entrée sur leurs substituts relevait à notre sens d'une stratégie de ligne

¹⁸ Mahé L.-P., Drouet M., La politique agricole française et l'Europe verte : impasse ou révision ?, *Économie rurale*, n° 135 1980, p. 12-27.

Maginot, facile à contourner comme l'histoire l'a montré. Il nous semblait que la France pourrait arrêter le déclin relatif de son agriculture en Europe en adoptant un système dégressif de prix, accompagné d'un protectionnisme allégé et rééquilibré, tant entre les diverses matières premières, qu'en faveur des productions animales. Cette voie permettrait à la France de reprendre l'initiative dans la réforme de la PAC (retour à l'union douanière, etc.) et à l'Europe verte d'avoir une politique plus responsable dans l'économie alimentaire mondiale. Les faits valideront plus tard nos critiques, même si nous avions sous-estimé les problèmes administratifs liés au *quantum* et le peu d'appétence des partenaires européens pour des dispositifs publics compliqués « à la française ».

Cette étape me poussa à mieux analyser les divers instruments de la PAC et les effets néfastes d'un protectionnisme incohérent. D'où en 1981 le papier présenté à la Sfer sur la comparaison des prélèvements-restitutions, taxes de coresponsabilité, aides compensatrices quotas ; un papier bien mal publié et non valorisé !

LORSQUE VOUS QUITTEZ LA DP POUR REVENIR À L'INRA, QUELLE ORIENTATION PRENNENT VOS RECHERCHES ?

J'ai quitté la DP en mars 1977, pour revenir à l'Inra pour raisons personnelles et parce que la recherche m'intéressait plus que le pouvoir et l'administration. On m'avait fait des propositions intéressantes pour rester à Paris. Je n'avais pas d'attrait pour les positions à responsabilité et préférais le monde académique. J'avais aussi l'idée qu'un jour peut-être j'essaierais de réformer l'enseignement de l'économie à l'Ensar, d'en faire un lieu plus proche des standards internationaux. Après mon retour, ma collaboration avec la DP resta cependant étroite, sur le modèle Magali et sur la politique agricole et la PAC qui allait rester au cœur de mon travail.

Dès mon retour, je proposai à Gabriel Brown de faire un cours de troisième année sur l'économie internationale et la PAC, qu'il accueillit volontiers. J'appréciais alors l'aide de manuels d'économie internationale parus dans

cette période (Duc Loi Phan¹⁹ qui enseignait à Tolbiac, par exemple). Chaque année ou presque, je proposais un sujet de mémoire proche de mes thèmes. Je dois mentionner un des tout premiers qui visait à tester l'effectivité des interventions publiques sur le porc, parce que l'étudiante, Catherine Rasse, me parut si brillante dans son travail (comme dans son cursus) que j'essayai de la faire recruter à l'Inra. Mais mes chers collègues s'y opposèrent, en bons gardiens des principes, pour la raison officielle (dont je ne fus pas dupe) qu'elle aurait été temporairement hors-statut. Je la recommandai alors au responsable de la chaire d'économie de l'Ensar qui avait besoin de se renforcer et avait un poste, en suggérant de lui permettre de compléter sa formation. Il aurait fallu l'encourager, ce n'était pas dans le caractère de Gabriel Brown qui recruta un candidat sûr de lui, imprégné des certitudes de l'après 1968 et qui ne jugea pas nécessaire d'approfondir sa formation en économie. Doit-on préférer pour l'enseignement des esprits brillants mais encore en devenir ou des jeunes déjà prêts à haranguer les amphes ? La question ne se poserait pas en mathématiques ou dans les biosciences !

Assez vite, j'ai été sollicité par la Commission pour réfléchir aux « méthodes possibles d'évaluation d'une baisse de la protection agricole dans les pays de l'OCDE ». Nous étions au début du grand chantier de l'OCDE sur la comparaison entre pays des soutiens à l'agriculture, les futurs Équivalents Subvention au Producteur (ESP). Pour cela, après recension de mesures possibles de protection (proches en fait de la notion de surplus du producteur), je construisis un « modèle illustratif » basé sur des fonctions simples d'offre et de demande - européennes et mondiales - des principaux produits, nourries de paramètres tirés de la littérature, et je fis des premières simulations de baisse de protection. C'est une ébauche de mon futur modèle Miss - construit avec l'aide précieuse et agréable de Thierry Trochet - qui fut très utilisé par la suite, fonctionnant en statique comparative comme le fera le modèle de l'OCDE.

¹⁹ Phan D.-L., *Le commerce international*, Economica, 1977.

Je commençai aussi à penser à un scénario de négociation de la structure de notre tarif douanier : une baisse substantielle des céréales serait troquée contre une protection modérée de leurs substituts. Je pense encore qu'un tel scénario était envisageable au tout début des années 1980 si la France l'avait endossé clairement. J'ai fait des simulations en ce sens que je présenterais au colloque de Sienna en 1985.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU MODÈLE MAGALI ? SA GENÈSE, SON ORIGINALITÉ SCIENTIFIQUE ET SON IMPORTANCE POUR ÉCLAIRER LA DÉCISION POLITIQUE ?

Magali reposait sur une articulation long terme - court terme liée à la présence simultanée des facteurs fixes (structures) et des prix (des produits et facteurs variables) dans les équations d'offre. Magali comportait aussi une particularité devenue importante avec le développement de l'élevage « intensif », une articulation entre élevage, céréales et aliments achetés était représentée, rendant compte à la fois de la concurrence sur la terre (céréales-bovins) et des effets de demande dérivée importants dans les élevages hors-sol. D'autres aspects encore ont été explorés de façon renouvelée, tels la population active agricole, l'investissement, l'endettement, le marché foncier, ou encore l'introduction du risque dans les produits à fortes fluctuations. Magali a montré que, du fait des substitutions entre productions, les élasticités d'offre sont élevées et positives. Ce fait a quelque peu mis à mal l'idée couramment admise que les prix sont sans importance pour l'offre, voire ont un effet négatif, et qu'ils ne joueraient que sur le « revenu agricole », interprétation au demeurant fort utile quand on refuse de remettre en question les hiérarchies de prix et de protections entre produits... Rappelons-nous qu'à cette période, il n'était pas rare d'entendre ou de lire l'affirmation qu'en cas de baisse de prix, les agriculteurs augmenteraient les volumes « pour maintenir leurs revenus ». Je n'ai jamais vu de preuve cohérente de cette soi-disant réponse négative de l'offre à moyen terme.

Magali a aussi permis d'explorer les conséquences détaillées de la crise

macro-économique sur l'agriculture française. Cette analyse très globale a été d'abord conduite à l'aide du modèle Maalt²⁰, construit à Rennes, qui représentait une sorte de maquette de Magali. En fait, Maalt était à l'origine une simple note d'étape destinée au groupe de pilotage de Magali qui voyait des mailons de la chaîne mais pas encore de bouclage ni de simulations de politique économique. Maalt montrait des exemples d'exploration que la modélisation pouvait apporter. Ainsi, des projections à l'horizon 1990 sous diverses hypothèses macro-économiques montraient la forte sensibilité des revenus réels à court terme aux prix des consommations intermédiaires et aux prix agricoles, l'investissement étant surtout déterminé par la variable revenu (valeur ajoutée). La crise des années 1970 avait profondément affecté la capacité de production de l'agriculture française par ses effets sur l'investissement. Les MCM négatifs auraient contribué pour une grande part à cette forte récession générale. En plus des prix abaissés par les MCM, la conjoncture de crise aurait eu un fort impact sur le secteur. Cette question a été importante aux États-Unis où le taux de change aurait eu une influence d'ampleur comparable à celle de la puissante politique agricole elle-même.

Comme j'ai été présent surtout dans la période de démarrage et nettement moins dans les phases de valorisation, j'ai peine à évaluer l'impact de cet effort de recherche. Je le crois honnêtement limité au vu des arbitrages de la position française à Bruxelles, mais il a contribué à faire prévaloir dans la haute administration, au niveau technique mais non politique, une sorte de culture commune des mécanismes économiques à l'œuvre. Bien que mon association à la DP ait duré assez longtemps, je ne saurais surévaluer ma contribution à Magali, car assez vite C. Albecker, C. Lefebvre, et J. Ramanantsoa ont pris leur autonomie. J'ai surtout proposé le schéma économique initial du modèle où la dotation factorielle (les

²⁰ Albecker C., Lefebvre C., Mahé L.-P., Une représentation macroéconomique de l'agriculture française, *Économie rurale*, n° 157 1983, p. 67-81.

équipements propres aux élevages différent de ceux des grandes cultures) se déforme avec inertie par les investissements, eux mêmes sous l'influence de signaux de prix. Des boucles de spécialisation régionale et nationale sont ainsi en action²¹.

AU DÉBUT DES ANNÉES 1980, VOUS VOUS ENGAGEZ FORTEMENT, AUX NIVEAUX FRANÇAIS ET EUROPÉEN, DANS LES ASSOCIATIONS D'ÉCONOMISTES. QU'APPORTENT-ELLES À VOTRE PRATIQUE DE LA DISCIPLINE ?

Mes idées sur la recherche et mes expériences étrangères expliquent mes engagements relatifs aux conditions d'exercice du métier de chercheur en économie agricole en France. J'ai toujours aspiré à voir apparaître dans le département d'économie, et dans le laboratoire de Rennes, une ambiance d'échanges intellectuels vivants, ouverts sur l'extérieur de l'Inra et sur les collègues étrangers. C'est en ce sens que j'ai participé à « l'animation scientifique » dans le département, à la Sfer ou dans le cadre des associations internationales. En 1979, je suis entré au bureau de la Sfer après avoir participé à un groupe de réflexion sur son renouvellement, face à une forme d'inertie ressentie, des présidences prolongées et un comité de rédaction inactif. Ceci contrastait avec les revues étrangères où comité de lecture et rotation étaient des principes de base. Mes idées sur la nécessité d'une rotation des présidents et du bureau de l'association ont fini par être admises. Je me suis investi notamment en organisant des événements scientifiques liés à mon domaine de recherche. Avec Pierre Pinon, en 1984, nous avons organisé la session de la Sfer consacrée à la PAC.

Je me suis également impliqué en acceptant la responsabilité de la revue *Économie rurale*, avec l'objectif d'améliorer sa qualité scientifique. J'ai mis en place un comité de lecture et une méthode d'évaluation des papiers proposés faisant appel à des relecteurs.

²¹ Mahé L.-P., *L'utilisation des spécialités régionales dans la construction d'un modèle du secteur agricole*, 3^e congrès de l'EAAE, Belgrade, 1981.

Cette expérience a été parfois désagréable, car la volonté de promouvoir la qualité s'est bien entendu heurtée à de commodes procès d'intention de censure. Les collègues restent juges de l'évolution du contenu de la revue au cours de cette période. Par souci de renouvellement et de nécessaire rotation j'ai passé le relais à un nouveau comité de rédaction en 1984. Avec le recul du temps, je pense que j'aurais dû persister comme on me le demandait.

Dans le même temps, au niveau international, en 1984, j'ai été désigné membre du comité exécutif de l'Association européenne des économistes agricoles (EAAE²²). J'étais déjà assez engagé dans cette association européenne car, en 1981, avec Giuseppe Barbero et Ken Thomson, j'avais coordonné la publication des actes du Congrès de Belgrade et, en particulier, de la version française dans *Économie rurale*.

Un aspect important, bien que décevant, de mon entrée au comité de l'EAAE, concerne la place de la langue française dans cette association européenne (l'Europe allant jusqu'à l'URSS). Claude Bayet, un fonctionnaire français en poste à la Commission (Michel Petit étant président, je crois) était jusqu'alors membre du comité exécutif. On me dit : « Tu parles anglais, donc tu vas pouvoir intervenir facilement. Ta mission est de maintenir l'usage du français à l'association. On a réussi à mettre un Belge qui parle français dans le bureau, il t'aidera sûrement ». Ce Belge était professeur à Gand. En fait, il a sans cesse manœuvré pour écarter le français. Mais dans cette affaire, nous Français, avons péché par insuffisance et arrogance : nous aurions un droit, au nom de l'histoire peut-être. Certes ! Mais un droit se mérite dans les relations internationales, il faut avoir une production scientifique acceptée et respectée. Il y avait à l'époque une différence de professionnalisme et d'implication entre les économistes ruraux français et européens. Donc je me suis battu, mais j'ai perdu la bataille du français.

Cette ouverture vers nos collègues étrangers me semblait nécessaire, pour

moi-même bien sûr, pour notre communauté d'économistes agricoles français et pour le département d'économie. Notre pays avait les ressources pour le faire, il fallait transformer l'essai. C'est pourquoi j'ai volontiers appuyé et servi dans la limite de mes moyens les grands efforts de réorganisation du département ESR. Je voudrais redire combien je souhaitais que notre profession accroisse sa place à l'international, qui était bien en dessous de notre potentiel. Je crois beaucoup aux collaborations, aux échanges et à la mobilité intellectuelle sinon physique, pour établir une ambiance de créativité dans une unité de recherche, un miracle qui n'est jamais acquis.

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DES ANNÉES 1980, COMMENT VOUS POSITIONNEZ-VOUS PAR RAPPORT AU CHANGEMENT IMPORTANT DES ORIENTATIONS DU DÉPARTEMENT ESR VERS UNE PLUS GRANDE PROFESSIONNALISATION DE LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE ?

Pour la petite histoire, quand Bernard Vial, après avoir habilement pacifié le département, est entré au cabinet de Michel Rocard, Jean Cranney m'avait proposé à Jacques Poly comme chef de département. Jacques Poly m'a poussé un peu, mais je lui ai dit que je ne pouvais pas. En plus de raisons personnelles, je ne voulais pas plonger dans un bouillon de culture où j'aurais été la cible évidente des intrigues et n'aurais pu rien changer ! Je crois que Bernard Vial avait vu juste. Il pensait certainement que, venant du courant marxiste, Jean Cranney était plus à même de réformer l'institution, de la faire évoluer quitte à faire des concessions aux néo-classiques. Comme lui, Claude Viau ensuite, puis Jean Cavailhès, étaient acceptables. Ils pouvaient faire des réformes et commencer à planter des graines. Jean Cranney était beaucoup mieux placé pour faire ce qu'il a fait, et donc je lui ai dit : « Je te ferai des propositions si tu veux, et tu en feras ce que tu voudras. Je suis très favorable à ce que les choses évoluent et tout ce qu'on peut faire pour aider, on le fera ». C'est comme ça que j'ai suggéré d'envoyer Dominique Vermeersch et Hervé Guyomard à l'Ensaë. Nous avons rencontré Patrick Artus, directeur des

études à l'Ensaë à l'époque. Il a accepté de les prendre en formation pour deux ans et plusieurs jeunes agros recrutés par le département ont suivi le même chemin pour acquérir une formation économique de qualité. Je ne suis pas sûr toutefois qu'à la place de Jean Cranney, je serais allé aussi loin dans la dépendance à l'égard de la Faculté de Toulouse, car il y a eu un risque de dévalorisation de l'économie appliquée, voire d'utiliser les postes de l'Inra comme rampe transitoire. Cette coopération a attiré de bons jeunes économistes au département ESR, c'est important. Au total, mon rôle dans l'évolution du département a été bien modeste : participation au conseil scientifique, aux jurys, organisation de séminaires de l'EAAE, la routine !

L'APPUI QUE VOUS APPORTEZ À CETTE RÉFORME DU DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE VOUS ATTIRE TOUTEFOIS DES CRITIQUES, VOIRE DES INIMITIÉS...

Oui, et bien plus que je ne le pensais. Je ne souhaite pas aller dans le détail. Je vais néanmoins citer une anecdote où Jean-Marc Boussard, dont par ailleurs j'estime la créativité, est impliqué. Jean Cranney à ses yeux n'était pas à sa place et il aimait, de façon prévisible, viser ceux qui le soutenaient. J'en faisais partie. Je me souviens d'une réunion du conseil scientifique du département, où l'on discutait de la PAC, des idées de réforme et de libéralisation dans l'air, portées notamment par l'OCDE. Pour ma part, je faisais des simulations avec mon modèle MISS pour la Commission européenne. Je fus donc interpellé par Jean-Marc, disant que mon modèle était néoclassique et promouvait la libéralisation des échanges, donc l'élimination de toutes les politiques agricoles. Devant un auditoire où proposer de réformer la PAC était quasi assimilé à l'apologie du libéralisme, il avait la partie belle. Je m'en suis défendu, en lui rappelant que rééquilibrer la protection douanière n'était pas spécialement une libéralisation²³. Puis, je lui ai rappelé une de ses prises de position publique : « Je trouve fort de café de me faire un tel

²³ Mahé L.-P., A lower but more balanced protection for European agriculture, *European review of agricultural economics*, n° 11 1984, p. 217-234.

²² European association of agricultural economists.

reproche, parce que ce n'est pas mon idée. Et d'ailleurs, peux-tu me citer des exemples où je fais des simulations de libéralisation complète des échanges ? Je ne les connais pas. Et je pense d'ailleurs qu'on ne sait pas le faire avec ce genre de modèle. Je m'étonne que tu me fasses un tel reproche parce que toi, tu as signé une pétition publique avec d'autres collègues européens et internationaux en faveur de la libéralisation des échanges agricoles. » Jean-Marc, avec sa façon habituelle, est parti d'un grand éclat de rire et le débat fut clos. C'était là son côté spontané, une certaine fraîcheur. Mais cet échange illustre le faux débat qui existait, et a perduré en France, entre réformistes, accusés d'être ultra-libéraux et partisans du *statu quo*.

QUELLES ÉTAIENT LES ORIENTATIONS DE RECHERCHE QU'IL VOUS SEMBLAIT NÉCESSAIRES DE PRENDRE POUR DÉPASSER CES BLOCAGES ?

Dans les années 1980, les problèmes de la PAC prenaient de l'ampleur. Les critiques s'intensifiaient chez nos partenaires moins protectionnistes que nous, chez les insatisfaits de leur contribution au budget comme le Royaume-Uni, et chez la plupart des États membres de l'UE devant le gonflement du budget agricole, et les excédents à résorber. Les concurrents de l'Europe dénonçaient encore plus fortement les restitutions à l'exportation et voulaient des négociations commerciales au Gatt. En même temps, les atteintes à l'environnement dues à l'intensification générale de l'agriculture commençaient à être perçues. Ces deux thématiques ne pouvaient laisser indifférents des chercheurs attirés par les problèmes concrets, et c'était mon cas.

À l'époque, les équipes de recherche n'étaient pas en place et les collaborations se faisaient au hasard de convergences d'idées et de circonstances propices à une contribution opportune et pertinente. Mes projets étaient dominés par les nombreuses failles de la PAC et l'association au projet Magali. À Rennes, j'étais assez isolé, mais on avait tendance à me charger d'accueillir les techniciens et les nouvelles recrues dont l'état-major de la station ne voulait pas. À titre d'exemple, j'ai ainsi invité

à travailler avec moi Christophe Tavéra, macro-économiste de Marseille, qu'on avait envoyé « en exil » à Rennes après son concours de chargé de recherche et qui se demandait bien, se morfondant loin du soleil de la Méditerranée dans son bureau sombre orienté au nord, que faire en économie agricole. Christophe Tavéra avait bien sûr le potentiel qu'il a montré plus tard en réussissant brillamment l'agrégation et en obtenant un poste de professeur apprécié à Rennes I. Nous avons eu une très belle collaboration dans le projet d'interaction EU-UE traité sous forme d'un jeu non-coopératif. Christophe a mené de son côté une étude de causalité sur les séries de prix agricoles et montré leur effet inflationniste. Chantal Le Mouel faisait sa thèse sur le régime douanier des substituts céréaliers, mais je n'ai pu la suivre que d'assez loin. Dans ces collaborations, j'ai encouragé les jeunes à avoir leur « jardin personnel » pour valoriser leur contribution dans les étapes de leur carrière. Thierry Trochet, ingénieur et informaticien ingénieux, m'apporta une collaboration essentielle pour faire de MISS un outil convivial et interactif, en allant, ce qui était rare encore, chercher des « routines » (on dirait sans doute « applications » aujourd'hui en bon français) qui rendaient très lisibles, voire esthétiques, les sorties de résolution du modèle. Sans oublier sa programmation en un temps record de l'algorithme de résolution basé sur tâtonnement de Walras, que je lui avais présenté et qui rendrait MISS autonome des tableurs encore fastidieux comme Lotus. Une belle collaboration !

Quant à moi, souvent avec l'appui de mémoires d'étudiants de 3^e année, je me concentrai sur la politique commerciale de la PAC qui était un cas d'école d'incohérences de mesures douanières et qui la conduisait à une impasse, comme nous l'avions raconté avec Michel Drouet. Puisque la Commission, et la France en particulier, cherchaient des bricolages et des replâtrages pour ne pas toucher aux prix (une idée fixe des instances politiques), que la taxe de coresponsabilité et les quotas laitiers étaient en vue, j'ai d'abord fait une analyse comparative des instruments douaniers sur la table, et je les ai

appliqués aux céréales en France : prélèvements-restitutions, subventions à la production, taxe de coresponsabilité et quotas de production. Ce travail, inspiré par un article de Tim Josling qui traitait le cas d'un importateur comme la Grande-Bretagne²⁴, méritait mieux qu'un résumé de deux pages dans la revue de la Sfer. Comme il utilisait aussi les notions de surplus pour révéler les transferts cachés, je suppose que la profession n'était pas mûre en France pour y trouver un intérêt. La taxe de coresponsabilité et les quotas étaient les moins bons instruments, en particulier au regard de l'équité et des relations extérieures. C'est pourtant sur eux que le choix se porta, sous la pression de la France encore, réfractaire à toute idée de baisse des prix des céréales ou du lait en dépit de la montée des excédents. Ce choix montrait bien les priorités politiques de l'État.

Dans la même lignée, un peu plus tard, je montrai l'effet de distorsion de concurrence dû aux importations à droits nuls des substituts céréaliers qui pénalisait l'élevage français. En comparant les taux de protection effective sur le porc et l'aviculture entre États membres, ce travail montrait bien comment les Pays-Bas et l'Allemagne contournaient la ligne Maginot des barrières douanières sur les céréales, en enfournant des cargos de substituts libres de droits dans leurs aliments pour animaux, captant ainsi un avantage compétitif menaçant pour les secteurs porcs et volailles de la France²⁵. En 1985, à l'aide d'une première version du modèle Miss, j'avais présenté au colloque de Sienna des simulations de rééquilibrage de la protection douanière de l'UE, qui complétaient les travaux précédents en statique. Bien sûr, ces explorations étaient suscitées par l'actualité à Bruxelles et au Gatt, mais aussi inspirées par mon cours sur la PAC.

²⁴ Josling T., A formal approach to agricultural policy, *Journal of agricultural economics*, 20(2), p. 185-196.

²⁵ Courgeon J., Mahé L.-P., Distorsions de concurrence dues à la PAC (protection effective sur le porc et l'aviculture en RFA, France, Pays-Bas, Danemark), *Economie rurale*, n° 173 1986, p. 37-47.

À l'époque je mettais encore l'accent sur l'élaboration d'outils modélisés. J'ai essayé d'éviter le piège d'en faire des objectifs en eux-mêmes, ce qui est une tentation pour assurer un standing apparent quand on est tenté par la formalisation, et j'ai vu des excès de ce genre. Peut-être ne les ai-je pas toujours évités moi-même au vu des canons émergeant dans la profession, en Europe aussi. Ces outils n'étaient destinés à mes yeux qu'à servir de cadre d'analyse, de supports intellectuels, assez généraux toutefois pour éclairer des problèmes. Par ailleurs, en France et à la Sfer, l'intensification en intrants de l'agriculture faisait débat et certains concluaient un peu vite et sans réelle démonstration qu'elle contrariait les revenus. Comme je traitais des externalités dans mon cours sur l'environnement, je pensais que le versant négatif de l'intensification des intrants par rapport à la terre était surtout l'aggravation des externalités négatives par le rejet des excédents non métabolisés dans le milieu. C'était un inévitable effet des rendements décroissants, poussés trop loin par les prix soutenus par la PAC et amplifiés par la contrainte du foncier. C'est ce que je montrai dans un article²⁶ cosigné par Pierre Rainelli en 1987, article souvent cité mais pas toujours avec les noms des vrais auteurs, et même parfois « oublié » dans une publication ultérieure de mon coauteur sur le même sujet. Un exemple que de jeunes ambitieux pourraient être tentés de suivre.

COMMENT EN VENEZ-VOUS À VOUS SPÉCIALISER EN ÉCONOMIE INTERNATIONALE ET DE LA PAC ?

Tout un contexte me portait vers les questions internationales, en relation avec la PAC. Mon goût pour la matière dès mon séjour américain, l'enseignement à l'Ensar que j'avais à nourrir d'exemples, les sujets discutés lors de mon séjour à la DP, l'approche large et narrative de la politique agricole française avec Michel Drouet, l'actualité européenne incessante me poussaient vers ce sujet, passionnant au demeurant,

²⁶ Mahé L.-P., Rainelli P., Les effets des pratiques et des politiques agricoles sur l'environnement, *Cahiers d'économie et de sociologies rurales*, n° 4, avril 1987, p. 11-31.

et presque vierge dans le département. De plus, les effets pervers de la protection européenne sur les marchés mondiaux, bien que niés par la France et parfois la Commission, devenaient plus évidents. J'évoquais en cours les dommages aux pays en voie de développement en particulier à l'aide des travaux de l'Ifpri avec les exemples de dumping résultant des restitutions européennes. En outre, l'OCDE voulait contribuer à objectiver l'état des politiques de soutien chez ses membres en unifiant les indicateurs de mesure, pour en faire un savoir partagé. Elle se proposait aussi de développer un outil de simulation de changements envisagés. J'ai été assez impliqué dans ces travaux et ai répondu à plusieurs demandes extérieures.

Ce contexte me portait à étudier la PAC elle-même, mais surtout à approfondir les interactions entre politiques agricoles des pays industrialisés, dans une ambiance de guerre commerciale. L'étude de la place de l'agriculture dans le Gatt devenait aussi une nécessité, ne serait-ce que pour l'enseignement et l'information des parties intéressées. Ceci me conduira d'abord, avec l'aide d'Yves Surry encore au Canada, à organiser la publication dans *Économie Rurale* d'une recension historique déjà connue en anglais sur ce thème par Tim Warley, professeur à l'Université de Guelph, puis à développer et enrichir le modèle Miss pour répondre à des demandes de scénarios de réformes.

C'EST À CE MOMENT-LÀ QUE LES INSTANCES EUROPÉENNES VOUS SOLLICITENT POUR CONTRIBUER À LEURS TRAVAUX...

En mai 1982, le conseil ministériel de l'OCDE donne au Secrétariat le mandat « d'examiner les conséquences probables d'une réduction graduelle et équilibrée de la protection agricole dans les pays membres »²⁷. Ce mandat avait été accepté par la Commission européenne en charge de la politique commerciale de la CEE. Je ne sais comment la France l'avait validé, mais elle a été très inconfortable avec ce mandat. Début 1983, je fus contacté par la DG Commerce de la Commission pour

²⁷ Huff H. B., Morredu C., The Ministerial Trade Mandate Model, undated *circa* 1989.



© INRAE / Mahé

En 1987, en randonnée dans le Queyras, Louis-Pascal Mahé avec son fils Tristan.

réaliser un rapport sur « les méthodes possibles d'évaluation de l'impact d'une baisse de la protection agricole dans les pays de l'OCDE ». Avant d'accepter, j'informai la Direction de la Production et des Échanges au ministère de l'Agriculture de ce projet et des implications qu'il pouvait comporter, en proposant de contribuer à une réflexion française sur ces problèmes. Je reçus un accueil poli... qui en restera là.

Mon rapport « d'expert indépendant » fut donc réalisé au cours de l'année 1983 où je proposai, avec une illustration à l'appui, une modélisation en statique comparative, basée sur des fonctions d'offre et de demande. J'insistai sur la nécessité d'une approche multi-produits et multi-facteurs pour tenir compte des substitutions dans l'offre et des effets de demande dérivée d'intrants. Ces recommandations rejoignaient les orientations prises par le secrétariat de l'OCDE. Début 1984, je « défendis » mon rapport à Bruxelles devant les délégués des États membres et je constatai alors, sans trop de surprise d'ailleurs, que le terme « protectionnisme agricole » restait tabou pour plusieurs pays (et la France en premier lieu) et que l'on préférerait s'opposer avec des arguments d'autorité plutôt que sur le fond, au principe même d'une étude dont on sentait qu'il ne pouvait sortir rien de bon. Il était clair évidemment que la Communauté et le Japon risquaient d'être sur la sellette si l'on évaluait

les niveaux du soutien apporté au secteur agricole.

Contester ou bloquer l'étude avec de mauvais arguments méthodologiques ou d'autorité était à mon sens une piètre stratégie qui ne fit pas illusion très longtemps, et finit par isoler les délégations réfractaires dans une position inconfortable (par exemple le Japon). Il me paraissait plus fécond de conduire des études anticipant les résultats pour en tirer des leçons et fragiliser des thèses agressives à l'égard de la CEE ou montrer les contradictions des interprétations de nos concurrents sur les causes de la dépression des marchés agricoles mondiaux. C'est ce que fit l'USDA, de son côté. C'est ce que fit habilement le délégué communautaire en demandant une étude comparée des soutiens par agriculteur et non par unité de produit où la CEE se trouve en bien meilleure posture, c'est ce que fit la Direction de la Prévision en demandant des études de sensibilité (étude d'impact de la réévaluation du dollar, caractère relatif de l'année de référence). J'ai été associé à ces discussions, avec parfois le sentiment d'être un agent triple, ayant collaboré successivement avec la Commission, le secrétariat de l'OCDE, et un peu la délégation française - une position inconfortable, car la neutralité de « l'expert objectif » risquait d'être mise à mal, mais l'innocence n'était pas vraiment de rigueur non plus.

C'est pour cela que j'ai essayé en 1984 de valider le scénario du rééquilibrage tarifaire évoqué plus haut. Il aurait fallu aussi avoir mieux expertisé en amont les politiques protectionnistes aux États-Unis, en Australie et Nouvelle-Zélande, avec une équipe importante. Mais le besoin n'en avait pas été ressenti. La DG Agri de la Commission lança cependant au milieu des années 1980 un grand projet mobilisant des équipes européennes et américaines visant une « harmonisation bilatérale » des politiques agricoles des États-Unis et de la Communauté Européenne²⁸. J'ai participé avec le modèle MISS à montrer les interactions CEE-EU, deux gros joueurs affectant les prix mondiaux, et

²⁸ European Commission, *Disharmonies in agricultural policy measures*, Office of official publications, 1988.

contribué avec Knud Munk à l'analyse du volet alimentation animale où ces interactions étaient fortes à cause des substituts céréaliers et du soja. Il était évident que les économistes de l'USDA veillaient à ce que des scénarios tels qu'un rééquilibrage, qualifié de « chiffon rouge » par George Eddie Rossmiller, ne soient pas explicités. En fait, à mon sens, la position de l'Europe était déjà affaiblie car elle était acculée à bouger, sur les céréales en particulier. Il était trop tard pour utiliser la baisse de la protection comme monnaie d'échange, et les ajustements seraient plus forts en Europe qu'aux États-Unis. Les grands exportateurs n'avaient plus à faire d'importantes concessions. C'est ce qu'il advint lors de la réforme de la PAC en 1992 qui anticipait l'accord agricole du Gatt/OMC en 1994 que les Européens ne pourraient arrêter.

QUELS ONT ÉTÉ VOTRE CONTRIBUTION ET VOTRE POSITIONNEMENT DANS LES INSTANCES OFFICIELLES QUI RÉFLÉCHISSAIENT ALORS À LA STRATÉGIE FRANÇAISE ?

À dire vrai, ma contribution a été faible et mon influence, nulle. Mon implication en France s'est surtout limitée à la participation à quelques groupes de réflexions sur l'agriculture du Commissariat général du Plan. À part quelques brèves notes destinées au ministère de l'Agriculture, dont une en 1991 à la DPE qui avait assez intéressé le directeur pour qu'une présentation au ministre Louis Mermaz soit programmée - celle-ci fut finalement annulée et la note sans suites -, je n'ai pas contribué de manière significative à ces réflexions. J'ai essayé de faire passer certaines de mes idées, dont celle du rééquilibrage de la protection au ministère de l'Agriculture et dans une commission du Plan, mais l'accueil fut très sceptique : « Bien que séduisante, elle n'était pas très réaliste ». Évidemment, puisqu'elle impliquait une baisse de la protection sur les céréales, une sorte de tabou en France.

En 1985, j'ai essayé, dans le cadre d'une commission du Commissariat au Plan présidée par Jean Pinchon, d'abord de faire mon travail de co-rapporteur mais aussi de faire passer quelques

messages²⁹ ; avec peu de succès, je dois dire. J'ai pu mesurer à quel point les préoccupations dites de faisabilité politique (à court terme souvent) paralyseraient la haute administration. Je dois ajouter que si je partageais une partie des analyses, des objectifs et des conclusions de ce rapport - quand même très équilibré - je n'étais pas du tout d'accord avec l'intérêt pour la France d'une taxe de coresponsabilité sur les céréales « pour financer les exportations ». Je regrette après coup de n'avoir pas rédigé une page de réserve avec les très rares personnes de mon avis, comme Paul Champsaur, futur directeur de la DP et de l'Insee. Mais, ayant accepté le rôle de co-rapporteur, je m'étais laissé ligoter, avec la pression amicale et la rondeur de chanoine de notre collègue Philippe Evrard, alors détaché au Plan.

Un peu plus tard,³⁰ en 1989 à l'approche de la réforme de 1992, le groupe Agriculture présidé par Louis Perrin, examina avec réserve la faisabilité d'une baisse du prix des céréales, que Jean-Luc Demarty alors à la DP et moi-même soutenions : très fortes oppositions du ministère de l'Agriculture et des organisations professionnelles agricoles. Le Bureau des études de la DPE produisit rapidement, à l'aide des données du RICA, une simulation d'une baisse du prix des céréales de 10%. Conclusion (de mémoire) : plus d'un tiers des exploitations disparaissaient ! Donc, changement impossible. Nous avons émis des réserves expresses sur cette simulation qui était comptable, donc à structure fixe du compte d'exploitation et du bilan, et par suite ne tenait aucun compte des effets d'atténuation induits, c'est-à-dire la demande en baisse d'engrais et autres intrants, ni du progrès technique pour peu que l'ajustement soit étalé sur 2 ou 3 ans. C'est ce que je présentai dans une note substantielle qui, en faisant des hypothèses très plausibles sur la réponse de la demande d'intrants et le rythme historique de progrès technique, concluait qu'une telle baisse de 10 %

²⁹ Co-rapporteur (avec B. Hot, SCCI) de la Commission du Plan présidée par J. Pinchon sur « Quelle stratégie pour la France au sein de la Politique Agricole Commune ».

³⁰ *L'Agriculture face à son avenir*, Commissariat général du plan, Rapport du groupe présidé par L. Perrin, La Documentation Française, 1989.

étalée sur 2-3 ans n'avait guère d'impact. Nous étions à 3 ans de la réforme McSharry et la France restera sur son refus d'une baisse de prix et sur le maintien des restitutions, avec le succès que l'on connaît...

Une autre anecdote révélatrice concerne la commission Agriculture du Plan présidée par Philippe Mangin, dont le rapport fut publié en 1993, donc après la réforme de 1992 dont il faut bien admettre que, tout en étant un progrès, elle gelait les avantages acquis et les inégalités et maintenait les mauvais signaux pour l'environnement. Je sentais dans cette instance un frémissement et une convergence de vue de quelques acteurs, dont Michel Teysseidou, ancien président du CNJA, pour aller davantage vers une politique d'aides moins inégalitaires, plus soucieuse des régions d'élevage et économe en ressources naturelles. Lors d'une séance, la tension s'éleva devant cette « créativité » ressentie comme un dérapage par certains. Je me trouvais assis par hasard à côté d'Henri de Benoît, président de l'AGPB, assisté de son conseiller Georges-Pierre Malpel, un Igréf détaché, si je ne me trompe. En un mouvement d'impatience, le premier se retourna vers le second et dit à peu près : « ça suffit comme ça, ce n'est pas ici que ça se décide, j'ai rendez-vous demain à l'Élysée, on s'en va ». *Ita missa est.*

J'ai eu l'occasion d'observer le même genre de réaction de la part des organisations professionnelles, des collectivités régionales ou encore de hauts fonctionnaires zélés, avec de belles exceptions toutefois, à des analyses et des propositions faites avec mon équipe concernant l'avenir compromis du « modèle breton » et la résorption des excédents azotés. Mais je dois rappeler encore une remarque, incidente mais révélatrice, au cours d'un voyage d'étude au Danemark, faite par le président d'une grande coopérative de viande de porc, en réaction à l'exposé de mesures danoises contraignantes pour maîtriser les rejets azotés : « De toute façon, j'ai rendez-vous à l'Élysée la semaine prochaine ».

On pensera sans doute que je donnais trop d'importance aux céréales, mais elles étaient au centre des arbitrages



En 1993, aux côtés d'un élève de l'ENSA de Rennes, lors d'une présentation de Michel Petit, alors à la Banque mondiale, invité par Louis-Pascal Mahé.

politiques, comme des choix des agriculteurs dans une grande partie du territoire. Encore une anecdote parlante : vers le milieu du mandat de François Mitterrand, son conseiller agricole, Bernard Candiard si je ne me trompe, m'invita pour un échange d'idées. J'étais à l'époque en relation suivies avec le directeur de la FNO qui avait toutes les peines du monde à défendre les intérêts des éleveurs de moutons, concurrencés par les quotas préférentiels accordés à la Nouvelle-Zélande et le régime favorable obtenu par les britanniques (*claw back*), qui critiquaient sans cesse la PAC depuis leur entrée. À ma question suggérée par ma propre hypothèse : « La France a-t-elle cédé aux Anglais sur le mouton pour maintenir nos avantages sur les céréales ? » Il répondit à peu près : « Je crois bien que oui ». Ces anecdotes ne sauraient bien entendu suffire à expliquer pourquoi la politique agricole est si difficile à réformer en France, mais elles donnent à penser.

COMMENT ONT ÉTÉ ACCUEILLIES ET UTILISÉES VOS ANALYSES DANS LES INSTANCES PROFESSIONNELLES ET POLITIQUES, NOTAMMENT DANS LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS POUR LESQUELLES VOUS AVEZ ÉTÉ SOLlicitÉ EN TANT QU'EXPERT ?

En un mot, mal en général. Je ne peux savoir l'usage qui a été fait de mes analyses. Je suppose qu'elles étaient ignorées ou servaient de vaccin pour renforcer leurs défenses immunitaires. Leur accueil a toujours été décevant : le plus souvent fait de scepticisme, et parfois même exprimé de manière,

disons, moins civile. Mes analyses de la politique agricole française et européenne allant vers une meilleure prise en compte des signaux du marché, vers une réduction de l'iniquité flagrante du soutien, vers une intégration réelle et non factice de l'environnement et vers une montée en gamme de la qualité des produits, ont toujours été soit rejetées d'emblée, soit accueillies froidement, avec la quasi certitude affichée que ces réformes pourraient être stoppées à temps. J'ai fait cette expérience au parlement européen où je suis intervenu plusieurs fois, au sénat français, devant les collectivités territoriales en Bretagne et devant les organisations syndicales.

Devant les OPA, où j'ai été invité un grand nombre de fois, les réactions étaient négatives, toujours sceptiques, parfois même de mauvais aloi. Les minoritaires de la Confédération Paysanne trouvaient évidemment que je n'allais pas assez loin dans la gestion administrée de l'agriculture. À la Société des agriculteurs de France, on m'a écouté avec intérêt lors de la publication du livre cosigné avec François Ortalo-Magné, mais c'est peut-être parce que Valéry Eliseef, un ancien étudiant, en était le directeur. J'ai eu peu de rapports avec la FNSEA, mais je fus invité par sa commission économique pour présenter ce livre, sans doute parce qu'une ancienne élève, Manon Launay, y était animatrice depuis quelque temps. La seule personne qui m'a laissé en cette occasion le souvenir d'un intérêt pour mon propos était une élue du bureau de la FNSEA d'origine danoise et que j'inviterais plus tard à s'adresser à la Sfer : effets d'une autre culture, ou

d'institutions informelles, comme le dirait Douglas North.

Anecdotes, et peu académiques, certains souvenirs teintés d'amertume me reviennent en mémoire. Dans les années 1990-94, les demandes d'intervention étaient nombreuses. J'en citerai quelques unes. Je fus invité à une assemblée générale d'un centre de gestion de Vendée. Je suppose que, emporté par la réforme programmée de 1992, je me sentais légitime à exposer les impasses de la PAC des années antérieures, et en particulier l'ampleur des soutiens à l'agriculture et leur répartition inégalitaire. Luc Guyau était dans la salle, au fond. Il écouta mon exposé une dizaine de minutes puis se levant brusquement, quitta peu discrètement la salle en signe d'exaspération. Lors de la discussion après ma présentation, un des élus m'interpella vivement en affirmant qu'à son gré ces aides étaient tout aussi légitimes que les salaires des fonctionnaires. Qu'en dire, sinon que les aides publiques supposent une contrepartie, d'intérêt public ? Sans le principe de la liberté d'expression des universitaires, la vie des groupes d'intérêt serait plus simple. Une autre situation inconfortable, mais avec des manières plus urbaines, fut l'expérience osée de présenter la réforme de 1992 à une assemblée générale de la Confédération générale des planteurs de betteraves. Je crois me souvenir avoir dit qu'après une plus forte orientation vers le marché, la PAC devrait aller vers plus d'équité et que les quotas sucriers, source évidente de rente, étaient appelés à disparaître. Les visages se sont soudain figés dans la salle et les nombreux costumes trois

pièces sombres m'ont fait sentir que j'allais trop loin dans l'irrévérence. Enfin, je ne fus pas expulsé... Je savais que mon propos était peu audible, mais j'avais accepté cette confrontation, car j'étais sensible au désir du directeur de faire réfléchir son conseil d'administration.

Au tournant des années 2000, après l'étude prospective sur l'agriculture bretonne, dans une présentation au Conseil économique et social de Bretagne, je faisais le lien entre la réforme Fischler en vue et les conclusions de notre étude sur la Bretagne, dont l'un des problèmes était l'exportation de volailles de bas de gamme vers le Moyen-Orient à l'aide des restitutions. Je soulignais qu'il était temps de revoir cette stratégie car les aides à l'exportation allaient disparaître dans un avenir proche. Les agriculteurs étaient très bien représentés au CES. Ils ont nié la quasi évidence et réaffirmé que le maintien des restitutions était leur priorité. On connaît les difficultés de l'entreprise Doux par la suite. À cette époque, Yves Morvan, professeur d'économie à Rennes I et ancien président du CES, avait été chargé d'organiser et d'animer un groupe de réflexion sur les inflexions souhaitables de l'agriculture régionale, présenté comme une ouverture vers l'ensemble des parties intéressées. J'y ai insisté sur les problèmes des excédents azotés et sur la nécessité de se rapprocher des principes « pollueur-payeur » (PPP) et « pourvoyeur d'aménités payé » (PAP). Jean Salmon, un élu important dans les chambres d'agriculture, régionale et nationale, me prit à partie vertement en alléguant

que je ne connaissais pas la situation et en insinuant mon incompetence. C'est le Draf de l'époque, Alain Le Jan, finistérien et profond connaisseur du monde paysan, qui fit remarquer assez sèchement que les agriculteurs et leurs représentants n'aimaient pas beaucoup qu'on leur rappelle certaines réalités.

En 2010, une conférence fut organisée par la chambre régionale d'Agriculture de Bretagne (Crab) à Josselin, regroupant les acteurs économiques, syndicaux, consulaires et les services de l'État, présidée par le préfet de Région. L'idée du président et du directeur de la Crab était de faire le point sur les enjeux du modèle breton et d'avoir une réflexion ouverte sur son avenir. Mon exposé avait trois volets ; (i) pour les productions génériques ou basiques : regrouper l'offre à la danoise pour rééquilibrer le pouvoir de marché ; (2) centrer les aides publiques sur la montée en gamme de qualité, les projets innovants et risqués, les niches (plutôt que de conforter l'existant) ; (3) affronter franchement les dommages à l'environnement, avec une approche différenciée en zones selon les potentialités et les contraintes de la nature. L'accueil fut assez favorable, mais très vite les représentants du Comité régional porcine ont sonné la charge sur les menaces exercées sur un secteur essentiel de la région. Après la conférence, le préfet de région et sa secrétaire générale me remercièrent pour la présentation et me demandèrent si j'accepterais de faire partie d'un groupe de réflexion à moyen terme qu'il voulait mettre en place. J'ai répondu oui, bien que retraité, vu mon intérêt pour ma région. J'ai appris par la suite que j'avais été censuré par les OPA, comme d'ailleurs mon collègue Philippe Le Goffe dans ce groupe et au conseil scientifique environnemental de la région. Je pourrais citer d'autres exemples du même genre où les professionnels intriguent pour garder le monopole du contact avec l'administration et l'opinion publique.

Concernant le monde politique et les collectivités régionales, les missions d'études et les relations ont parfois été intéressantes, mais leur impact me parut décevant. Plusieurs interventions au parlement européen m'ont laissé l'impression que les élus étaient peu

Janvier 2010, Louis-Pascal Mahé participe à une session exceptionnelle de la chambre régionale d'agriculture de Bretagne « Quelles adaptations du modèle breton ? ».

Au micro, au centre de la tribune, avec à sa gauche, Olivier Allain, président de la chambre des Côtes d'Armor, Patrice Plet, directeur de la chambre régionale.



© TERRA / Audrey Dibet

préoccupés de reconnaître et d'affronter les défauts de la PAC. Leurs prises de paroles étaient proches de celles du Copa et des OPA et souvent réduites à une question d'intérêt local et destinées à être vues de leur propre électorat. On sait comment la Comagri du parlement européen a réussi à presque vider le projet de réforme de 2013 de la Commission de presque toutes les contraintes de verdissement qu'il comportait, de sorte que presque tous les agriculteurs restaient éligibles « sans rien changer ». On a pu constater que sa composition reflétait, parfois directement, les intérêts agricoles, et ne pouvait que freiner les engagements requis et édulcorer les mesures exigeantes.

Au niveau régional, la réception de nos travaux sur le modèle breton ou les excédents d'azote fut plus nuancée, mais l'impact fut tout aussi inexistant. Le président du CES, Yves Morvan, habile organisateur de concertations éclairées sur l'avenir de sa région et contributeur lui-même, m'avait chargé d'une étude prospective sur l'agriculture bretonne, supervisée par un comité de suivi où les services des administrations et du conseil régional étaient représentés. Les axes dérangeants de l'étude étaient l'environnement et la diversification vers les niches et les signes de qualité. Lors de la présentation du rapport final, l'administratif des services du Conseil régional - dont la commission Agriculture était d'ailleurs présidée alors par un ancien cadre des OPA bien marqué politiquement - critiqua vertement les conclusions et choisit en général le doute, et même le sarcasme pour déconsidérer notre proposition d'encourager la conquête des niches et l'émergence d'appellations contrôlées pour des produits typiques, en se moquant du piètre avenir du vin en Bretagne, qui bien sûr n'était pas notre idée. Fort heureusement, la Draf et la préfecture furent moins négatives.

J'ai eu plus de chance devant les coopératives agricoles ou les industries d'amont, plus conscientes des réalités économiques et de l'importance des débouchés marchands. Devant une assemblée générale de Coopagri, devenue Eureden, au moment de la réforme McSharry, je déclarais qu'il allait falloir

arrêter de compter sur l'intervention et les restitutions pour écouler les excédents de beurre et de poudre de lait, et de ne pas trop compter sur la régulation des marchés du porc et de la volaille. Pour le long terme, je recommandais de choisir entre trois stratégies principales : produits de base très concurrentiels (« jambon-beurre »), produits à forte valeur ajoutée imitables (« foie gras - pâté Hénaff ») et produits dotés d'une protection intellectuelle (« champagne - whisky »). Quelques réactions furent encourageantes, mais le ton général de la discussion réaffirmait la nécessité des protections douanières. En sortant, je ne pus que remarquer le nombre de belles berlines de marques étrangères...

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR CETTE QUESTION DES RELATIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EXPERTISE ÉCONOMIQUE ?

Alors que, autour de l'année 1990, j'ai eu beaucoup de demandes de rapports venant de la Commission européenne, de l'OCDE ou du Commissariat au Plan, les demandes du ministère de l'Agriculture lui-même ont été très rares, même si une cession du modèle MISS a été faite, dont je n'ai su si son impact fut significatif. Je me rappelle quand même deux visites à l'Ensar, à quelques années d'écart, d'une délégation d'inspecteurs généraux. De mémoire, la première, conduite par Hervé Bichat, souhaitait approfondir le bien-fondé de ma proposition de zonage du territoire agricole, exposée dans le livre cosigné avec François Ortalo-Magné. La seconde fut postérieure au rapport à la Préfecture de Région sur la résorption des excédents azotés en Bretagne. Deux expériences d'échanges intéressantes, témoignant d'un esprit d'ouverture.

Il est normal que « l'expert », un bien vilain mot grevé de certitudes, reste dans son rôle de fournisseur d'idées et de propositions, en acceptant que le politique ne les applique pas. Mais il est essentiel, pour l'intérêt public, que le travail d'expertise économique soit réellement indépendant, en espérant bien sûr qu'il soit compétent et pertinent, ce que le mot lui-même suppose. Il faudrait aussi que sa place soit suffisante dans la préparation finale des

mesures de politique économique, c'est-à-dire qu'il ne soit pas exposé au risque de déstabilisation douteuse des groupes d'intérêt, comme ont pu le faire les fabricants de cigarettes aux États-Unis. Cette situation idéale est difficile à atteindre, mais on peut en approcher grâce à des dispositions institutionnelles prudentes. La France a, me semble-il, des institutions et des habitudes particulières à cet égard. L'expertise repose sur un triangle constitué des inspections générales des ministères (le cimetière des éléphants), des universités et des instituts de recherche, enfin de consultants privés et de cabinets d'audit qui ont pris une importance croissante ces dernières décennies, mais dont les rapports que j'ai pu lire m'ont paru opportunistes et peu originaux. Les inspections générales sont composées de gens expérimentés et compétents, mais leur indépendance bute sur leur appartenance au ministère même qui leur demande un avis. En outre, leur culture est celle de leur administration. Il est très difficile dans ces conditions de fournir au ministre des options dérangeantes dans l'immédiat, même si elles sont inévitables à long terme. Cette construction crée un « conflit d'intérêt intellectuel ». Le résultat ne peut s'éloigner des « consensus maison », sauf exception.

Les universitaires et enseignants ont un statut qui leur apporte en principe une grande indépendance. Ils doivent rester sur le terrain scientifique, mais aussi dire les choses clairement. Le ministère de l'Agriculture fait beaucoup moins appel à eux en France que dans les pays européens du Nord. Mais les universitaires sont lents à répondre aux demandes, à la différence des cabinets d'audit qui savent accepter les contraintes techniques de leurs clients. Ils ont aussi tendance à rester un peu loin du concret. Ils me semblent être traditionnellement peu sollicités sur les questions de politique agricole, mais cela est arrivé. Les expertises faites par les instituts de recherche ne manquent pas de compétences, mais ces instituts gardent une structure et des traditions hiérarchiques qui pèsent sur les chercheurs lorsque les sujets sont politiquement sensibles, c'est-à-dire quand ils

heurtent des intérêts bien établis et bien organisés, surtout si ces derniers ont accès aux plus hauts niveaux de l'État qui décident des budgets. Le grand risque est alors l'excès de prudence. J'ai vu la présentation d'une expertise sur l'environnement et l'élevage en Bretagne qui m'a paru sous-optimale de ce point de vue, au point qu'un ancien président de chambre d'Agriculture, invité à crédibiliser le travail, le trouva très « convenable », ce qui me parut ne pas être un grand compliment. J'ai vu aussi, d'un peu loin c'est vrai, un rapport sur l'agriculture biologique qui n'était pas susceptible de déplaire aux tenants syndicaux du modèle agricole dominant malgré l'impact de ce dernier sur les ressources. Je pense qu'au Royaume-Uni, on fait plus appel à des *think tanks* indépendants financièrement. Cela dit, un commanditaire pourra sûrement trouver un universitaire dont il prévoit que, même sans trop interférer, il rendra un rapport compatible avec ses attentes. Mais l'image des deux en souffrira.

Ce n'est que récemment que le principe du conflit d'intérêt a pris de l'importance en France. On a longtemps trouvé suffisant qu'une personnalité membre d'une commission ou d'un jury se « décharge » en se retirant quand ses intérêts étaient en cause. En aucun cas cela ne saurait suffire, les dispositifs doivent être plus robustes. Dans notre contexte, je peux citer deux dispositifs contestables dont j'ai vu les effets pervers. L'habitude prise d'attribuer la présidence des groupes de réflexion du Commissariat général du Plan à une personnalité du monde agricole qui de plus a ou a eu des responsabilités syndicales, ou encore à une personnalité politique, me paraît critiquable si l'objectif est réellement de faire sortir du neuf dans l'instruction de la politique et de promouvoir réellement le bien commun. Sans grande surprise, je fis à cette époque le constat que les conclusions des rapports du Plan restaient très proches de la position française à Bruxelles. Autrement dit, le Commissariat du Plan ne faisait plus de planification mais appuyait les positions émergentes au niveau politique. L'« ardente obligation » du Général de Gaulle avait perdu de son ardeur.

Un contre-exemple parlant de ces constructions institutionnelles, qui facilitent la vie des groupes de pression, me semble être le célèbre rapport Vedel, du nom du doyen de la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Paris. Il fut très critiqué par la FNSEA et donna lieu à des polémiques, quand le Ministre Jacques Duhamel dit l'avoir pris comme livre de chevet. Je l'ai relu il y a quelques années : il n'a quasiment pas pris une ride. Sa vision du « problème agricole » reste pertinente et sa lecture vivifiante.

POURRIEZ-VOUS NOUS ÉCLAIRER SUR VOTRE PARTICIPATION AU PREMIER « SIENA WORKSHOP » EN 1984, OÙ PARTICIPENT SEULEMENT UNE DIZAINE DE PERSONNES DONT UN SEUL AUTRE FRANÇAIS, DENIS BERGMANN ?

Évoquer Denis Bergmann est pour moi empreint d'émotion car, sans être un proche, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de mesurer sa sagesse, son courage et son souci du bien public. Secondo Tardi était l'organisateur de ce *workshop* comme de plusieurs autres colloques sur la PAC dans cette ville au charme irrésistible. Nous étions logés à la Certosa di Pontignano où la beauté des lieux donnait presque envie de se faire moine. Cette rencontre avait pour but principal de publier une déclaration en faveur d'une profonde réforme de la PAC, dans la ligne d'un précédent mémorandum à Wageningen. Je n'avais pas encore publié grand-chose en anglais au début des années 1980.

John Marsh, devenu plus tard Sir John, était la référence au Royaume-Uni et faisait, comme Denis Bergmann, une analyse critique de la politique des prix agricoles et demandait des réformes profondes, bien dans la tradition britannique de « grand amour » pour la PAC. Tous les deux étaient des généralistes. Les deux Allemands, Ulrich Koester et Stefan Tangerman, étaient clairement les jeunes européens les plus en vue et sans doute les plus véhéments critiques de la PAC, ce qui leur assura longtemps une popularité au Nord de l'Europe et aux États-Unis. Ils voulaient la fin des mesures de prix et la libéralisation des marchés. J'étais plus en accord avec les analyses de Jan de Veer et de Arne Larsen. Il faut admettre que

la tonalité générale était favorable à une profonde réforme, et j'imagine que l'invitation était basée sur ce critère. En fait, ma contribution en faveur du rééquilibrage de la protection douanière simulée avec le modèle MISS, fut accueillie avec surprise et un certain intérêt mais elle était clairement minoritaire dans ce cercle partisan d'un retour presque radical aux marchés. Je me souviens que Ulrich Koester était opposé à évoquer mon idée dans le mémorandum. Et ce rejet reposait sur des raisons diamétralement opposées à celles qui me furent exprimées en France. La *European review of agricultural economics* publia les contributions au colloque³¹, et le mémorandum eut un certain impact dans la profession et à Bruxelles. Il mentionnait comme échec de la PAC l'ignorance des marchés, des inégalités de soutiens entre individus, régions et pays, et les dommages aux pays tiers. Mais la PAC avait gagné du temps avec l'instauration des quotas laitiers et la compensation britannique en 1984 et je doute que cette déclaration ait eu une grande influence sur la réforme McSharry.

EST-CE QUE DANS VOS ÉCHANGES AVEC JACQUES POLY, VOUS AVEZ PARLÉ DE L'ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE ET DU RAPPORT ENTRE CÉRÉALES ET ÉLEVAGE ?

Dans les années 1976-77 où il fait ses analyses sur les protéines, je n'abordais pas encore la politique agricole dans son ensemble. Mais je me souviens très bien avoir lu son rapport que j'ai trouvé intéressant et vigoureux. Je n'ai pas eu d'échanges avec lui dans cette période. Bien que conscient, par l'accent mis dans le cœur du modèle MAGALI, des liaisons de substitution-complémentarités dans le secteur, et donc de l'importance des interactions entre grandes cultures, élevages et alimentation animale, je n'ai pas osé, ni pensé peut-être, lui faire une note de commentaire. C'est dommage et peut-être pour moi une

³¹ Barbero G., Bergmann D., Bublot G., de Veer J., Koester U., Larsen A., Mahé L.-P., Marsh J., Ritson C., Sarris A., Tangermann S., Tarditi S., The Siena Memorandum on "The reform of the Common agricultural policy", *European review of agricultural economics*, vol 11, Issue 2, 1984, p. 255-259.

occasion perdue. Au risque de pécher par uchronie, je me rappelle avoir pensé que l'approche était riche sur le plan agronomique par la recension des ressources protéiques possibles, mais que le contexte et les instruments de politique économique auraient mérité d'être examinés plus à fond. Je crois aussi que le projet de Jacques Poly pour l'agriculture française pouvait être mal interprété voire récupéré par les tenants d'un protectionnisme systématique, un penchant tellement ancré dans la culture agrarienne française. Je trouvais qu'il définissait un objectif défendable pour certaines exploitations, à condition que les conditions naturelles et structurelles de rentabilité soient assurées. L'histoire a montré qu'en production laitière, le recours important à l'herbe, entre autres, pouvait apporter un revenu régulier et décent, sans nécessairement exiger une révolution technique, surtout pour ceux qui pariaient sur la valorisation plutôt que les volumes, en recourant aux circuits courts par exemple.

QUEL BILAN TIREZ-VOUS ET QUEL JUGEMENT PORTEZ-VOUS SUR CETTE PREMIÈRE PARTIE DE VOTRE CARRIÈRE DE CHERCHEUR ?

Ce fut un travail passionnant ! Et, quand même, un peu frustrant. Mes années 1970 furent clairement consacrées à l'économétrie appliquée qui a quelque parenté avec la démarche de la paillasse et de l'expérimentation des biosciences, sans pouvoir à l'époque créer des expériences. Un peu à la manière des météorologues, mais eux bénéficient de lois physiques plus robustes que nos théories économiques. L'économie expérimentale a permis de progresser à ce sujet. Ce qui me passionnait, c'était l'observation d'un problème économique d'ampleur suffisamment limitée pour que concevoir une hypothèse soit à ma portée, puis la formaliser dans un modèle analytique. Une sorte de bricolage, apportant une solution nouvelle, mais reposant sur des outils théoriques pertinents, et construisant à partir des travaux publiés sur le sujet. La deuxième étape était la validation par l'économétrie qui m'apportait la confiance de ne pas écrire des bêtises. Je me suis donc bien divertie avec le modèle du *cobweb*, mais je n'ai pas fait assez d'efforts pour

publier ce travail en anglais. Avec le temps, j'ai aussi compris qu'en procédant ainsi, on avait peu de chance de déboucher sur des questions plus larges et sans doute plus importantes. En même temps, des économistes plus perspicaces ont su identifier des problèmes fondamentaux de notre discipline que la théorie disponible avait négligés. Peu sont capables d'emprunter cette voie royale, et il faut les admirer.

DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DES ANNÉES 1980, VOTRE POSITION AU SEIN DU DÉPARTEMENT ESR VOUS CONFÈRE UNE CERTAINE INFLUENCE SUR SES ORIENTATIONS. QUELLES SONT VOS PROPOSITIONS ?

Je ne me souviens pas avoir participé à des réunions élargies où la stratégie du département était discutée en ces termes, je me rappelle seulement quelques réunions avec Jean Cavailhès, qui avait ses idées en matière d'organisation. D'ailleurs, je ne suis pas sûr d'avoir réfléchi à cette question à l'échelle du département entier, pas plus qu'à l'échelle de l'unité de Rennes d'ailleurs, où des échanges sur une stratégie d'ensemble n'existaient pas. Bien sûr, j'y pensais à l'échelle de mon équipe. Mais je me méfiais des injonctions venant du centre, elles peuvent conduire au conformisme, par allégeance, discipline, ou intérêt. En outre, le dictateur bienveillant n'est pas infailible. Il n'a pas de longue vue à sa main pour susciter les idées originales, hétérodoxes, rebelles, fécondes, courageuses, etc. Les bonnes idées viennent souvent d'individus et de la base. Par contre, je croyais à (au moins) deux conditions propices à une recherche utile et productive dans une organisation de recherche appliquée : (1) un contexte favorisant la créativité par la liberté et le respect de la propriété intellectuelle des chercheurs innovants et (2) un environnement favorable à la circulation des idées et à l'ouverture sur l'économie générale et avec incitation à répondre aux enjeux de la société et aux questions d'intérêt public. Un système créatif émergera si le recrutement est basé sur la compétence et non sur l'allégeance ; et si le climat de travail est bon, l'éthique respectée, la vie de laboratoire nourrie des échanges extérieurs

(y compris internationaux), l'émulation loyale, la liberté du chercheur appliquée. C'est d'ailleurs proche des options prises dans les années 1980, tout au moins pour le recrutement.

Bien que j'aie été responsable, quelques années, d'une équipe à Rennes, je n'ai jamais été favorable à l'organisation du département en équipes de recherche thématiques. C'est une vision à mon sens un peu bureaucratique des choses. Elle peut servir au chef de département à rendre visible son action, voire à montrer à sa hiérarchie que le champ des recherches est couvert et ses troupes en ordre de marche. Mais les équipes catalysent la formation de clans, de chapelles et de chasses gardées. Elles sont propices à divers dévoiements que j'ai pu observer, tels que l'embrigadement, la caporalisation, et même la tentation de la prédation. Une brigade en ordre de bataille avec le travail distribué entre les hommes de troupe, comme je l'ai vu, n'est pas à mon sens le contexte d'une recherche innovante. Le statut de chercheur permet certes des échappatoires, mais mal-être et souffrances morales, voire pire, peuvent résulter de ce genre d'organisation hiérarchique. Les jeunes chercheurs, c'est vrai, doivent pouvoir bénéficier des connaissances empiriques des aînés, pour identifier des pistes de recherche, mais la vie intellectuelle d'un laboratoire y est au moins aussi favorable que la voie hiérarchique. Je crois plus, à l'exception de grands projets finalisés répondant à une commande publique, à la formation de duos ou groupes restreints où le partage des idées sera valorisé en commun, évitant ainsi le manque de coopération et le dilemme du prisonnier. Au total, je ne crois pas avoir eu d'influence réelle dans la fin des années 1980.

EN 1989, VOUS ÊTES PROMU DIRECTEUR DE RECHERCHES À L'INRA MAIS, EN 1990, VOUS POSEZ VOTRE CANDIDATURE POUR UN POSTE DE PROFESSEUR TITULAIRE À LA CHAIRE D'ÉCONOMIE DE L'ENSA DE RENNES. POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE TOURNANT DANS VOTRE CARRIÈRE ?

La mer était houleuse et les vents contraires dominants. Mais ce fut important dans ma vie professionnelle :

construire quelque chose pour durer, à l'Ensa de Rennes ; prendre une responsabilité dans des conditions difficiles, pour agir sur le cours des choses et ne pas se contenter de les analyser. Je dois dire que j'y allais un peu à reculons, car la partie intellectuelle avait ma préférence. Je savais la greffe délicate, et mon expérience tactique était quasi nulle. Depuis longtemps, j'avais pensé que l'enseignement de l'économie à l'Ensar avait grand besoin d'être amélioré et enrichi. Rennes n'était d'ailleurs pas la seule école dans ce cas, bien que dans les années 1980, des progrès aient été faits. L'évolution rapide de la discipline économie à l'université, mon expérience américaine et les contacts fréquents avec nos collègues européens me persuadaient qu'il était temps que cela bouge et que l'économie rurale sorte de son champ clos. Lorsque j'étais à la DP, j'avais été approché pour un poste à l'Engref, mais je ne voulais plus vivre à Paris, pour des raisons personnelles. Ma motivation pour m'investir à Rennes était donc ancienne.

En 1989, Gabriel Brown devait partir en retraite. La succession n'était pas « naturelle », au sens où Régis Hovelaque, alors le plus ancien de la chaire, et sûrement le plus légitime pour prendre la suite, a fait savoir qu'il ne le voulait pas. Évidemment, selon nos bonnes traditions françaises, il n'était pas question de faire une prospection large, surtout pas internationale, pour identifier un candidat aussi bon que possible. C'est pourtant ce que faisaient nos amis suisses de Fribourg, comme je peux en témoigner. Donc on s'orientait vers un candidat maison : Christian Mouchet, vétéran de la « guerre de 68 » et habile manœuvrier. Bien impliqué dans les conseils de l'école, entre autres, il bénéficiait de plusieurs soutiens. Mais il avait aussi dans le corps professoral des adversaires déterminés. Ces réserves venaient de la crainte de renforcer son pouvoir et de la rareté de ses publications. Les leaders de la station Inra avaient aussi les plus grandes réserves sur son professionnalisme. Sur ce point, j'étais plutôt du même avis. On peut presque dire qu'ils ont fait campagne en ma faveur et m'ont bien soutenu, surtout à court terme ; car dans la durée,

j'ai mieux compris que ce soutien fut celui de la corde qui soutient le pendu. Donc l'Inra, par Jean Cranney, intervint dans le processus de recrutement en concertation étroite avec le directeur de l'Ensar Pierre Thivend, aussi un pilier de l'Inra, venu de Theix et qui souhaitait ma candidature. Je finis par être seul candidat. Cette configuration n'était pas rare dans notre profession. L'Inra l'avait fait pour la chaire obtenue à Dijon par Michel Petit, et plus récemment pour Pierre Daucé dans un contexte de succession difficile aussi. Ce fut encore le cas plus tard du poste de professeur obtenu par Jean-Christophe Bureau à l'INA-PG. Était-il sain que l'Inra se mêle à ce point des recrutements de professeurs relevant de la DGER ? C'est assez baroque en effet, mais l'Inra était aussi un vivier où les écoles d'ingénieur pouvaient puiser. Il me semble que si la DGER avait conduit une véritable politique d'ouverture et évité la consanguinité dans les recrutements, la tension au moment des successions de chaires aurait été moindre. Il faut des directeurs des écoles d'ingénieur éclairés, déterminés, soucieux de l'intérêt des élèves et de la réputation de l'établissement, et bénéficiant d'appuis, pour éviter l'entre-soi. La suppression des chaires à vie, leur remplacement par des départements dont les « chef-présidents » sont élus, la séparation des promotions de grade et des fonctions, la rotation de la fonction de président, ont apporté de grands progrès et nous ont rapprochés des standards internationaux. Il ne restait qu'à la Commission nationale d'évaluation des enseignants-chercheurs (Cneca) de bien fonctionner dans son travail « d'évaluation par les pairs » et de mettre en place des bonnes pratiques en évitant les conflits d'intérêt. Ce ne fut pas toujours le cas, mais les bonnes mœurs ont fini parait-il par progresser. Il faut quand même noter au passage que Christian Mouchet a tenu la présidence de la section 9 de la Cneca pendant de nombreux mandats (entre 10 et 15 ans je crois), mais il est vrai que, comme le dit Sitting Bull dans la ferme des animaux de George Orwell, « nous sommes tous égaux, mais certains sont plus égaux que les autres ». Le principe de rotation de la fonction de responsable de département m'a

toujours semblé nécessaire, comme je l'ai vu dans les universités américaines, où le *chairman* « revenait à la paillasse » après son mandat.

Après avoir assumé la chaire de 1990 à 1993, j'ai été élu président avec Régis Hovelaque vice-président, de 1993 à 1997. J'ai appliqué d'emblée la rotation après un septennat, alors que la pratique n'était pas encore entrée dans les habitudes. Cette rotation permet aux enseignants dont la vocation est vraiment intellectuelle de revenir à leurs travaux et évite les dérives liées aux mandats trop longs. J'étais donc ravi en 1997 de passer le témoin à Pierre Daucé que j'avais pressenti, à son retour de Dijon. La rotation des responsables de département et même d'unités Inra est maintenant rentrée dans les habitudes.

J'ai eu de la peine à maintenir la cohésion entre l'équipe en place et les nouveaux venus, plus précisément je n'y suis pas arrivé. J'ai certes fait des erreurs de tactique et de jugement, mais le jeu était difficile. J'ai essayé de maintenir le cap fixé. Du côté enseignants, j'ai maintenu les cours existants, proposé la préparation d'un ouvrage commun à partir d'un module « problèmes agricoles contemporains » de première année où chaque enseignant contribuerait selon sa spécialité. Par contre, je ne me suis pas prêté à une demande de conversion d'un poste de professeur qui avait été attribué à la gestion en un profil différent, afin d'assurer une promotion au grade de professeur à un enseignant de la chaire qui ne remplissait même pas les conditions académiques. Une cabale s'en suivit, mais j'ai tenu. Un spécialiste expérimenté en gestion des entreprises était indispensable, à court terme à l'Insfa et même à l'Ensa.

La coopération avec la direction de la station Inra ne fut pas sans repos, bien que je sois resté responsable d'une des deux équipes de recherche, pendant les quelques années où les travaux sur la réforme McSharry et le cycle de l'Uruguay furent intenses. La participation de quelques chercheurs à mon programme d'enseignement a été un réel atout, mais la concertation administrative était sans cesse bloquée, comme en témoigne les obstacles répétés à la réunion des deux services en un même bâtiment abritant la bibliothèque

commune et dédié à l'économie ; ce qui était pourtant programmé et finit par prévaloir. Je pris l'initiative avec l'accord du directeur de dédier ce bâtiment à celui qui avait longtemps incarné l'économie rurale à Rennes, en le nommant Pavillon Malassis. La direction de la station Inra s'y opposa fermement, mais avec Pierre Thivend, nous finîmes par l'imposer.

Ces péripéties et conflits de personnes n'ont d'importance que si elles éclairent les problèmes institutionnels sous-jacents. Je pense que les écoles d'agronomie et les instituts de recherche, dont l'Inra, actuellement séparés, devraient être réunis en de grandes universités-écoles agronomiques dans les principaux sites existants en France. Les chercheurs et les enseignants devraient être dans un corps unique avec les mêmes obligations en matière de recherche et d'enseignement. L'enseignement et le contact des étudiants seraient utiles aux chercheurs et les enseignants auraient plus de temps pour la recherche, nécessaire au maintien de leurs compétences. Cette question, bien française, n'est pas nouvelle. Je ne la développe pas, mais mon expérience m'a convaincu.

L'organisation des grandes écoles d'agronomie de l'époque ne me paraissait pas propre à une gouvernance efficace. La présidence du Conseil général de l'école confiée à un président du principal syndicat agricole n'est pas une bonne chose. Où sera la liberté de publication et de parole universitaire si des sujets sensibles comme l'impact de l'industrialisation de l'agriculture sur les pollutions agricoles ou comme les effets des pesticides sur la santé sont en cause ? Même avec notre statut protecteur, j'en ai fait l'expérience en Bretagne concernant un rapport sur la résorption des excès d'azote. Je trouvais aussi que, sous couvert de représentation large de la société, le conseil général de l'Ensar était pléthorique et ses membres mal informés du fonctionnement interne et peu impliqués. Il était de ce fait manipulable par les intérêts bien organisés, et donc forcément en position de faiblesse face aux corporatismes, aux manœuvres et aux chapelles de doctrines. Je crois beaucoup plus, entourant le directeur de protection et d'avis

© INRAE/Mahé



informés, à un conseil restreint de quelques personnalités scientifiques incontestables et extérieures, pour une durée limitée à 4 ou 8 ans peut-être. Ce conseil restreint aurait les moyens de s'informer du fonctionnement interne et serait le garant de l'intérêt public à long terme et de celui des étudiants. Le fait que lors de la succession de Pierre Thivend, le conseil des enseignants ait pu efficacement décourager Jean Boiffin de confirmer sa candidature, illustre assez mon propos. Je crois que des grandes universités - écoles agronomiques régionales auraient évité les constructions compliquées d'association puis d'intégration nationale auxquelles on a assisté ces dernières années, qui relèvent plus du réflexe bien français de centralisation et de logique administrative, que de montage intellectuel. Avec la recherche au cœur de ces grandes écoles d'enseignement et de recherche en agronomie, on aurait eu quelques chances d'apparaître au classement de Shanghai, puisque c'est semble-t-il l'objectif.

J'ai pu observer une autre dérive dans une institution à finalité scientifique, et qui vise donc le long terme et le robuste en matière de connaissances. Sans vouloir méconnaître l'importance du rôle des secrétariats, informaticiens et autres appuis techniques, je crois avoir noté une prolifération de postes administratifs d'encadrement ou de quasi surveillance des enseignants, selon une tendance observée dans

d'autres établissements publics comme les hôpitaux. Je crois que nous n'avons pas échappé à la bureaucratisation telle que pensée par Michel Crozier. Autre déviation : l'importance donnée à la communication, qui devient une obsession malade des fonctionnaires d'autorité. Pourquoi mettre le faire savoir avant le savoir-faire ? Et sans donner la priorité à la production du savoir, c'est-à-dire la recherche qui construit la réputation et le rayonnement ? J'ai trouvé humiliant, et révélateur d'un certain désarroi, de vouloir à tout prix « moderniser » les dénominations de nos écoles en essayant de singer les universités anglo-saxonnes, pour s'appeler Agrocampus, SupAgro, etc. A-t-on vu Harvard, le MIT ou Berkeley éprouver le besoin de changer de nom ? Ne vaut-il pas mieux encourager les pratiques fécondes d'enseignement et de recherche, et donc changer le contenu plutôt que le flacon ?

QUEL ÉTAIT DONC VOTRE PROJET INTELLECTUEL EN DEVENANT PROFESSEUR À RENNES ?

L'évolution de l'enseignement d'économie était tout simplement nécessaire, comme j'en avais ressenti le besoin au cours de mes études. Pour revenir à Louis Malassis, il donnait aux étudiants ce qui est l'essentiel ; c'est-à-dire le goût pour la matière. Mais aller plus loin dans les outils théoriques et les méthodes, voire dans la connaissance

Vers 1998, ENSA de Rennes, avec Louis Malassis et Régis Hovelaque lors de l'inauguration du « Pavillon d'économie Louis Malassis ».

critique des faits historiques, sans viser en premier lieu les métiers de la recherche, mais sans les exclure non plus, était aussi un impératif. Mon idée était que toute la superstructure entourant l'agriculture (OPA, organismes consulaires, organismes parapublics, collectivités territoriales, enseignement et recherche, cabinets d'audit, la presse, sans oublier les organisations internationales et les ONG) avait besoin d'agro-économistes bien formés ; de même, les grandes entreprises du secteur des IAA et de l'agrofourmiture, ou encore les coopératives, avaient besoin d'agro-managers. D'ailleurs, l'IGIA à Paris, à qui j'irais plus tard « voler » Jean Cordier, avait pris l'initiative de couvrir en partie ce créneau. L'Ina-PG avait déjà créé une équipe autour de Jacques Nefussi. Ma démarche de candidature à ces responsabilités avait pour objectif essentiel de construire à l'Ensa un pôle de qualité de niveau international, avec un programme d'enseignement comparable à ceux qui existaient dans les bonnes universités agronomiques européennes et américaines. Des emplois nouveaux pour les agronomes émergeaient, liés en particulier à l'internationalisation de l'agriculture européenne, à l'affirmation du secteur agroalimentaire, et à la prise de conscience en France de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles. Le développement rural reprenait de l'importance dans le débat public à cause des phénomènes de déprise et de destruction du tissu rural, aggravés par les ajustements en cours. Une circonstance locale particulière était la mise en place de l'Institut national supérieur de formation agroalimentaire (Insfa), dont les projets visaient une double formation en technologie et en gestion, que les enseignants de la Chaire devaient organiser et assumer en grande partie. Pour assurer cette formation, je disposais donc d'un poste nouveau de professeur associé, pour un profil de gestion, venant compléter les cours de marketing et d'économie agroalimentaire, de deux maîtres-assistants déjà en place. Partant de là, j'ai visé à apporter sur les trois années une ouverture aux agronomes et une formation qualifiante aux futurs agro-économistes et agro-managers. De

nouveaux postes, il n'y en avait point dans l'immédiat, sauf en gestion et un poste d'économiste apporté par Philippe Le Goffe, en formation complémentaire, sur mon conseil, au Cepe-Ensa en vue d'une spécialisation vers l'environnement.

En plus des chercheurs Inra, je faisais appel à des universitaires rennais (macro-économie, GRH, droit européen, droit rural) et à des collègues anglophones. Cette ouverture internationale nous a permis de constituer précocement un réseau Erasmus, coordonné par Secondo Tarditi de Sienna, avec les départements bien cotés d'universités européennes (Kiel, Wageningen, Reading et Siena). Depuis 1994, ce réseau a établi une collaboration plus intégrée délivrant un label, le « certificate of masters in agricultural economics and agribusiness ». La conception du cursus d'économie appliquée à l'agriculture et aux ressources mis en place à l'Ensa avait aussi pour objectif de déboucher sur une formation doctorale et de préparer à la recherche et à l'enseignement, ce qui fut obtenu en 1995 par cohabilitation de l'école pour le DEA « Modélisation économétrique et applications » (en partenariat avec les universités de Rennes 1 et de Caen). L'option animée par Rennes 1 et l'Ensa concernait « l'économie des ressources et de l'environnement ».

Quelques anciens élèves ont été recrutés à l'Inra, au Cirad, au CNRS et dans l'enseignement supérieur. D'autres ont trouvé un poste à la Commission européenne, à l'OCDE, la FAO, la Banque mondiale et plus récemment ont été admis à l'Engref. Xavier Irz est allé au Minnesota et est maintenant professeur en Finlande.

QUELS ÉTAIENT L'ORGANISATION ET LE CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT QUE VOUS AVEZ MIS EN PLACE ?

Ma première tâche fut d'infléchir les cours de tronc commun et d'introduire de nouvelles Unités de Valeur (UV) et d'enrichir le programme de 3^e année en enseignements appliqués reposant sur des bases théoriques aussi solides que possible dans la contrainte de temps. L'enseignement de première année est une initiation à l'analyse économique, à la gestion et à quelques

connaissances concrètes des problèmes du secteur agricole. J'ai maintenu l'essentiel des cours en place, sur la gestion en particulier. J'y ai introduit un bref cours sur les prix et marchés que je considère maintenant comme trop ambitieux, même si les exercices pratiques illustrant les problèmes stylisés de politique agricole (chocs de météo, intensification et pollution, taxes d'intrants, contrainte foncière, quotas) ont bien survécu. Une introduction à l'histoire de la PAC aurait mérité plus de place.

En seconde année j'ai maintenu les UV existantes de mes collègues et ai rajouté des cours sur l'économie internationale, l'environnement, les marchés. Leur objectif était double, c'est-à-dire à la fois une ouverture sur des thèmes nouveaux pour des agronomes et une préparation à la troisième année. Cette dualité est une difficulté inhérente à la place des sciences sociales dans un cursus d'ingénieur.

La spécialisation de troisième année était organisée en un tronc commun, consacré aux techniques de traitement de l'information, et deux options. L'une visait le métier d'ingénieur agro-économiste, c'est la mention « Politiques économiques de l'agriculture et de l'espace ». Cette mention était ciblée sur trois spécialités cohérentes avec les domaines de compétence couverts par les enseignants-chercheurs et les chercheurs Inra : l'économie internationale, l'environnement et la modélisation des marchés agricoles. Elle reposait surtout sur nos propres moyens humains, avec néanmoins le concours des chercheurs et d'universitaires.

L'autre mention visait le métier d'ingénieur-manager, c'était la mention Gestion et économie des entreprises. Elle a été mise en place dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de gestion de Rennes, qui nous a assuré un enseignement en gestion des ressources humaines. J'aimais bien ce montage qui correspondait presque aux principes que j'ai évoqué plus haut, qui s'appliquaient aussi aux juristes. Cette mention a pu s'étoffer grâce à l'arrivée de Jean Cordier à la chaire, et à la montée en puissance de l'Insfa qui offrait de nombreux cours de spécialités en gestion ouverts aux étudiants de l'Ensa.

Par la suite, la DGER, convaincue de l'importance (justifiée d'ailleurs) de la dimension sciences humaines dans la formation d'ingénieur, accorda un poste de professeur associé sur ce profil. Bien obligé de faire une entorse à mes principes, je me prêtai à l'opération. Les candidats furent très rares et avec un profil décalé. Michel Duthoit fut recruté et développa son enseignement vers le droit du travail, important certes, mais qui n'est qu'un volet de la GRH où la « mise en valeur » des personnalités et la psychologie ont une place. Le poste ne fut pas renouvelé après son départ et les cours furent ouverts à la vacance. Cela montre assez la faible durabilité de la greffe d'un enseignant d'une spécialité éloignée des disciplines au cœur de la formation. J'aurais préféré que nos étudiants intéressés par le management aillent suivre ce cours à l'IGR. Le même problème émergea avec un poste de professeur en logistique et organisation, demandé par l'Insa pour compléter la formation des ingénieurs en agroalimentaire. Là encore on allait greffer une spécialité en risquant de l'isoler de son milieu nourricier. Deuxième entorse. Nous eûmes des difficultés à trouver un candidat et avons recruté un docteur en mathématiques appliquées, Vincent Hovelaque, qui après quelques années est allé rejoindre l'équipe professorale de l'Institut de gestion de Rennes. Ce départ illustre ma vision que, pour rester à jour et bien vieillir, un enseignant spécialisé a plus de chances d'y parvenir s'il est dans un groupe de taille critique, en l'occurrence à l'université, plutôt que d'être entouré de gens dont les disciplines scientifiques sont tout autres, même si le terrain d'observation est commun.

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUELS ÉTAIENT, AU DÉBUT DES ANNÉES 1990, VOS OBJETS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE ?

Les objectifs scientifiques de l'équipe étaient au point de rencontre entre les enjeux des politiques agricoles et les outils d'analyse du fonctionnement du secteur. Nos objectifs de recherche étaient donc doubles : 1) pratiques : clarifier le débat social sur les orientations d'un secteur économique confronté à de nouveaux défis ; 2) conceptuels : apporter une pierre à la construction des connaissances des mécanismes économiques et des démarches méthodologiques de notre profession.

C'était une période très chargée, car la tension sur les marchés internationaux, les critiques extérieures de la PAC, le conflit commercial États-Unis - Europe et l'Uruguay Round convergeaient pour multiplier les sollicitations. Les questions étudiées étaient fortement influencées par les perspectives d'évolution de la PAC, pressenties depuis longtemps dans nos travaux qui avaient porté sur plusieurs scénarios de réforme. Les enjeux pour la France étaient donc perçus dans un contexte international, point de vue indispensable pour un pays dont les potentialités d'exportation sont importantes et considérées par certains comme relevant d'une « vocation ». Le volet extérieur de la politique agricole Française était donc devenu prédominant depuis l'intégration européenne et, encore plus, depuis que la Communauté elle-même était devenue un acteur, et plus précisément un exportateur important de produits agricoles.

Au début des années 1990, le département mit en place des équipes de recherche thématiques. J'avais dit à Jean Cavailhès ma réserve sur la création de sous-unités thématiques séparées dans une station. Puisque le département en avait décidé ainsi, j'ai réuni un groupe dans l'unité « Politique agricole et modélisation ». Mais j'ai toujours dit aux membres de mon équipe que chaque chercheur devait garder son « terrain de jeu » personnel en plus de la participation à des projets communs, pour mieux valoriser son travail dans les concours. Yves Léon gardait, en plus d'une mission sur les publications, son intérêt pour les questions de revenu et l'économie régionale, qui s'avèrerait précieuse quand l'étude prospective sur l'agriculture bretonne serait lancée. Il s'est investi à la fin de mon mandat dans l'association européenne et en est devenu président. Yves Dronne avait une connaissance très fine du secteur de l'alimentation animale, appréciée par l'Inra. Il mènera plusieurs travaux sur la formation des prix des composants de l'alimentation animale, avec Christophe Tavéra, investi dans les tests de causalité mais en partance pour la Faculté de sciences économiques. Chantal Le Mouel venait de soutenir sa thèse sur les substituts céréaliers, je l'associai à l'encadrement de Nikken Budisantoso, thésarde indonésienne reçue en héritage à mon arrivée à la chaire et en grand besoin de soutien. Sa thèse portait sur le marché international du café. Je pressentais, inspiré par Iagdish Baghwati, que le quota d'exportation lié à l'accord international sur le café donnait un pouvoir de marché excessif aux collecteurs au détriment des producteurs indonésiens, et

L'École Nationale supérieure d'agronomie de Rennes dans les années 2010.



proposai un test de Chow d'une transmission plus faible des hausses de prix mondial lorsque l'accord et le quota était actif (similaire au test de transmission asymétrique des variations de prix par la distribution en France).

Enfin, je dois évoquer Hervé Guyomard, alors jeune chercheur, qui voulait être sur tous les sujets et de tous les projets, en particulier les miens, surtout si j'y avais associé d'autres personnes que lui ; quitte à reprendre le sujet d'un article pour une autre publication ajoutant son nom, voire à réaliser avec d'autres une nouvelle application en négligeant de citer clairement le cadre théorique initial développé en commun. Il apparaissait ainsi être le centre de la thématique. Ce qui laisse bien entendre que le sujet que j'avais initié à la fin des années 1980 sur les quotas devait être bien tentant ! Il en allait de même pour les contrats de recherche. Il me paraissait déjà, toujours en aparté, distiller des doutes sur le travail des membres de l'équipe hors de son emprise ou, en sous-main, dissuader de nous rejoindre de potentiels concurrents pour lui, comme Dominique Vermeersch, que j'avais invité à travailler sur mes projets concernant les quotas de production. Par la suite, il a repris la direction de l'équipe où de nombreux problèmes ont émergé et débouché sur des départs dans la douleur. La hiérarchie n'a pas affronté le problème, malgré des signalements. N'est-ce pas la preuve que les systèmes très centralisés et fortement hiérarchiques sont propices à tolérer longtemps des comportements dysfonctionnels et à ignorer les entorses à l'éthique professionnelle ?

Inutile de dire que je ne suivais pas de près le travail de cette équipe, mais nous avons sporadiquement des échanges et des discussions, souvent informelles. Beaucoup de sujets étaient abordés et cette activité de recherche qui s'ajoutait à la mise en place de la chaire et des enseignements, me semble boulimique à l'excès, avec le recul du temps. Mes propres contributions ont surtout porté sur la réforme de 1992 et la négociation en cours au Gatt. Mes publications ont été en commun avec Jean Cordier, Yves Dronne, Yves Léon, Christophe Tavéra et Terry Roe, professeur à l'Université du Minnesota, et avec Hervé Guyomard

jusqu'en 1995 où, par perte de confiance, j'ai mis fin à cette collaboration.

Les principaux sujets en économie internationale et politique agricole que j'abordai de 1990 à 1997 étaient la réforme de la PAC de 1992 et sa compatibilité avec l'accord en cours de négociation, l'impact des propositions américaines et le conflit commercial États-Unis – Union Européenne, puis à partir de 1994 l'intégration des pays européens d'Europe centrale et orientale et enfin une analyse de l'autre volet important de la négociation : les normes et les réglementations et la propriété intellectuelle qu'il était de bon ton de qualifier de barrières non-tarifaires.

Avec la mise en place des aides à l'hectare en 1992 pour compenser la baisse des prix anticipée des céréales, se posait la question des effets pervers éventuels de la nouvelle instrumentation de la PAC. On a pu montrer que ces nouveaux outils de politique agricole n'étaient pas neutres et avaient pour conséquence de freiner la diversification des cultures hors céréales, d'autant que le maïs fourrage et le maïs irrigué entraient dans la base foncière éligible aux primes. On pressentait un maintien, voire une accentuation de l'intensification agricole par pression sur le retournement des prairies, avec des conséquences préjudiciables à l'environnement, à la ressource en eau, etc., un phénomène accentué par le gel des terres. Il faudra attendre beaucoup plus tard que les aides deviennent forfaitaires pour qu'une diversification limitée prenne corps.

Plusieurs rapports d'évaluation des effets de la réforme m'ont été demandés par la DG Agriculture et la DG II (Économie globale) de la Commission, le Commissariat au Plan et le Parlement européen. Les préoccupations principales portaient sur les effets d'une baisse de prix de soutien des céréales sur leurs débouchés et aussi les revenus agricoles. La demande de céréales répondait bien à cette baisse de prix, mais les résultats dépendaient aussi du traitement retenu pour les autres productions. Avec les aides directes, les revenus n'étaient pas dégradés mais possiblement augmentés par une surcompensation des effets de prix. La DG VI aurait utilisé

cette analyse pour convaincre les pays opposés à la réforme.

Au vu des intenses négociations en cours au Gatt, les propositions de compromis publiées par les grands joueurs qu'étaient les États-Unis et l'Union européenne suscitaient des demandes d'évaluation diverses. Ainsi, la compatibilité de la réforme de 1992 avec l'accord en vue, les effets de la proposition américaine et ceux de la proposition européenne plus tardive ont été quantifiés par des simulations à l'aide du modèle Miss. De même, une réflexion un peu technique sur la « bonne » mesure de la protection en présence de quotas de production montrait que l'indicateur de l'OCDE (Équivalent soutien au producteur) devait distinguer la composante de distorsion à effet sur les échanges, de la composante neutre liée à la rente due au quota.

Dans l'effervescence de la négociation, il était tentant de chercher une lecture des événements à la lumière de l'économie politique. Divers travaux visaient alors une théorie positive expliquant ces politiques agricoles excessivement favorables aux agriculteurs des pays riches, alors que celles des pays pauvres reflétaient une image inversée. Une situation qui n'a pas de sens du point de vue de l'intérêt public, ni aux yeux des économistes du courant dominant. Je trouvais éclairante l'approche en termes d'action collective et de bien public de Mancur Olson³². Je voyais un parallèle entre la concentration sur quelques acteurs des gains du lobbying considérée par lui comme facteur de son succès (les grands joueurs s'investissent fortement car ils captent une grande part des gains contournant ainsi le piège du passager clandestin) et la focalisation des États-Unis sur la PAC. Les gains potentiels des États-Unis en termes de balance agricole et d'économies budgétaires, déjà intuitifs, étaient appuyés par les analyses de l'équipe. D'où leur investissement puissant pour porter une coalition internationale. Terry Roe et son thésard Martin Johnson (avec une

³² Olson M., *The logic of collective action*, Harvard University Press, 1965.

contribution mineure de ma part)³³ apportèrent un approfondissement en simulant le jeu stratégique UE/EU à partir du modèle MISS, acquis par l'université du Minnesota, en explorant de manière systématique les points d'équilibre de Nash entre ces deux « joueurs ». Les gains des deux étaient basés sur une fonction de préférence politique. Pour l'essentiel, c'est la stratégie de réformes partielles (et non de libre-échange), bannissant les aides à l'exportation avec compensation des perdants, qui émergeait comme solution du jeu (équilibre de Nash). Ce n'est pas loin de l'accord de Marrakech de 1994 qui fut sévère pour les restitutions, mais complaisant pour les obstacles aux importations, et favorables aux pays exportateurs.

Vers le milieu des années 1990, c'est vers un autre volet majeur de la négociation Uruguay que je me tourne, jusqu'alors largement négligé dans nos cercles : les normes sur les produits concernant la santé et l'environnement en particulier, et les règles de protection de la propriété intellectuelle. C'était une demande de l'EAAE en vue d'une conférence plénière à donner au congrès d'Édimbourg en 1997³⁴. À l'examen des accords, je pressentais l'importance croissante de leur contenu, lui aussi dominé par la vision des États-Unis dont le projet était de ne pas brider les biotechnologies, de protéger leur usage et de faire prévaloir les marques commerciales sur les traditionnelles Appellations d'origine que l'Europe, mais aussi et peut-être surtout la France, avaient quelque peu négligées. On avait encore une fois l'impression que l'importance accordée par l'UE, mais aussi la France, aux productions très protégées en Europe, céréales et lait en particulier, liée au formidable appareil

d'influence de leurs groupes de pression, faisait passer à l'arrière-plan le potentiel majeur de gains à l'exportation de produits qui ne demandaient pas d'aides financières, mais seulement que l'on respecte l'authenticité de leur dénomination. Je me souviens aussi avoir été choqué que l'Accord n'interdise pas les exportations de produits interdits sur le marché intérieur comme des pesticides dangereux, un problème toujours d'actualité. De même, le fait que les homologations de nouveaux traitements reposent sur les seules évidences expérimentales apportées par les firmes m'apparaissait comme une méthode des plus contestables, comme l'ont montré les vives controverses ultérieures sur l'instruction de la nocivité du glyphosate.

En 1994, je reçus des services de Leon Brittan, commissaire européen au Commerce, une demande d'expertise sur les problèmes d'intégration de l'agriculture des Pays d'Europe Centrale et Orientale (Peco). Quatre rapports furent commandés en parallèle à quatre équipes dirigées par Allan Buckwell, Stefan Tangerman, Secondo Tarditi et moi-même. Je faisais équipe avec Jean Cordier et Terry Roe. Les attentes de Leon Brittan n'étaient pas dans la ligne du rapport d'Henri Nallet, qui proposait une extension directe aux Peco de nos soutiens et régulations de marché. De même, la France insistait pour que la Roumanie et la Bulgarie, pays très en retard et bien grevés par la corruption, soient intégrées au même rythme sous prétexte qu'ils appuieraient les intérêts latins en Europe. Je n'ai jamais compris cette vision de la diplomatie française. Notre liberté de manœuvre restait entière. Les idées à la mode chez les économistes occidentaux étaient alors de casser l'emprise de l'État et d'accélérer la privatisation de l'économie pour instaurer l'économie de marché. Quelques missions dans les pays de l'Est nous ont convaincus que le pouvoir économique restait aux mains des cadres des partis et des conglomérats, et qu'en l'absence de cadastre, la privatisation de l'agriculture et de l'économie ne manquerait pas d'être obscure et chaotique, avec des risques de capture au bénéfice des hommes forts en place. Il était clair que ce qui manquait le plus

à ces pays, c'était un véritable État de droit pour que le marché organisé et la concurrence prennent la place de la loi du plus fort. De ce point de vue je soutenais que l'intégration, notamment les conditions imposées par l'Union européenne, seraient un atout pour canaliser cette transition vers une économie décentralisée. On ne fait pas fonctionner une économie de marché non sauvage d'un coup de baguette magique. Il était clair en tout cas, vu le potentiel agricole en sommeil dans ces pays, que l'extension sans réforme de la PAC alors en place coûterait une fortune au budget européen. Pour la France, ce serait la fin du retour budgétaire positif, encore privilégié de façon si fâcheuse par nos décideurs. En fait, l'entrée des pays de l'Est fut une occasion manquée de réformer sérieusement la PAC. Malgré l'intégration effective des Peco après la réforme de 1992, cette dérive budgétaire n'a pas pu être évitée, car le lobby des pays de l'Est, faibles contributeurs et grands bénéficiaires des aides directes, est venu conforter celui des OPA de l'Ouest pour augmenter le budget agricole de l'UE. À la suite de ce rapport, j'ai développé, souvent avec l'aide d'élèves, diverses études sur les accords européens qui avaient accordé des quotas à tarifs préférentiels à ces pays, mais qu'ils n'arrivaient pas à remplir à cause de leur faiblesse institutionnelle.

POUVEZ-VOUS PRÉCISER LES CADRES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES SUR LESQUELS S'APPUYAIENT ALORS VOS TRAVAUX DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE ?

Le début des années 1990 fut une période passionnante, car j'avais développé des outils et des approches qui pouvaient éclairer certaines questions que je jugeais importantes ou d'autres que l'on nous posait. Les cadres théoriques de référence étaient d'abord l'économie internationale, et particulièrement l'analyse des effets des politiques douanières et des soutiens internes, dans un contexte où presque tous les pays riches avaient recours à une multitude d'instruments. La micro-économie classique et la théorie des marchés, concurrentiels ou non, étaient au centre des travaux de modélisation.

³³ Johnson M., Mahé L.-P., Roe T., Trade compromises between the European Community and the United States : an interest-group game theory approach. *Journal of policy modelling*, 15(2) 1993, p. 199-222 ; Mahé L.-P., Roe T. L., *The political economy of the 1992 CAP reform*, *American journal of agricultural economics*, 78 (december), 1996, p. 1314-1322.

³⁴ Mahé L.-P., Environment and quality standards in the WTO : new protectionism in agricultural trade ? A European perspective, *European review of agricultural economics*, vol 24 n° 3-4 1997, p. 480-503.

L'analyse portait soit sur plusieurs marchés et intrants à forte interaction, soit sur la quasi totalité du secteur agricole. L'accent était mis sur les céréales et l'alimentation animales à cause de leur rôle central dans l'allocation de la terre, d'où de fortes relations de substitution ou de complémentarité, tant dans l'offre que la demande.

Dans le contexte de la négociation de l'Uruguay Round, c'est l'interaction entre les politiques des différents pays qui devenait centrale ; il fallait donc, d'une part, couvrir le monde et les productions principales concernées par les conflits commerciaux et, d'autre part, représenter de façon acceptable les instruments de l'intervention publique dans les pays concernés (aides diverses, instruments douaniers, contingents, quotas de production, etc.). Le modèle MISS répondait en grande partie à ces exigences, avec une économie de moyens et une grande convivialité. C'est un modèle multi-produits et multi-facteurs couvrant en détail les principales productions et leurs intrants et un reste de l'agriculture agrégé. Il n'avait pas une validation empirique intégrale par une estimation économétrique, ce qui reste inaccessible, mais ses paramètres étaient « calibrés » à partir de sources empiriques disponibles sur les réponses d'offre et de demande. La cohérence était assurée par l'introduction des contraintes théoriques issue de la théorie « classique » du producteur. Au vu de la longévité d'utilisation de ce modèle, ce calibrage exigeant devait être acceptable. Les sorties des simulations concernaient les prix et les quantités, mais aussi des indicateurs de revenu global du secteur et des dépenses publiques (représentant l'essentiel du budget agricole européen).

L'un des avantages du modèle Miss à son époque était la bonne couverture des instruments de marché de la PAC. En particulier, il permettait d'inclure des restrictions sur les quantités aussi bien que les instruments de prix (taxes, subventions, droits de douanes, prix garantis...). Pendant la construction de ce modèle de type walrassien, donc guidé par les prix et les taxes, j'avais noté une difficulté d'introduire correctement d'autres instruments comme

les quotas d'importation, les embargos sur les exportations, et surtout les quotas de production existant sur le sucre et étendus récemment au lait. Les travaux apparentés qui existaient alors évitaient le problème en recourant à des « équivalents tarifaires », qui limitaient les scénarios possibles. En effet, en présence d'une contrainte quantitative sur une production (ou une consommation ou un solde commercial d'ailleurs) les réponses aux prix des autres variables sont modifiées. Si la spécification est ad hoc et bricolée, les résultats des simulations sont faussés. Par exemple, en cas de baisse de soutien des prix, il faut d'abord épuiser la rente avant que l'offre ne réagisse. Ceci sera important pour les diverses analyses des projets de réforme et des positions de négociation. En cette période, le logiciel Gams qui permettait de résoudre des systèmes d'équations assez généraux (avec un choix flexible des endogènes et des instruments) n'était pas encore répandu. Mais Knud Munk utilisait déjà ce logiciel de résolution pour son modèle Agribus auquel j'ai un peu contribué pour l'étude Disharmonies. Quant au modèle MISS, avec Thierry Trochet nous y avons introduit les quotas de production dès la fin des années 1980, contrairement à ce qu'écrivait plus tard, dans son mémoire de candidature, un futur directeur de recherche de 1^{ère} classe, pour en revendiquer la paternité.

Cette approche intégrant des rationnements fut le cadre d'analyse critique de la réforme de 1992, en prenant en compte le rôle combiné des aides directes et de la jachère dans l'allocation de surfaces cultivées. L'illustration du problème de l'allocation de la terre était inspirée du modèle Ricardo-Viner d'économie internationale que j'utilisais souvent en cours et qui reposait justement sur l'existence d'une dotation globale fixe du seul facteur variable. Cela était déjà présent dans l'effet du soutien des prix sur l'intensification, à cause de la fixité de la terre.

À côté de ces nombreux exercices quantitatifs dont j'ai essayé de ne pas être prisonnier, j'ai aussi eu recours à l'approche narrative dans de nombreux travaux comme ceux sur le nouveau protectionnisme agricole ou

l'intégration des Peco. C'est alors le jugement, l'expérience des problèmes et le fond de connaissances de la discipline économique qui servent de guide et de « méthode ». Certes, les analyses, plus intuitives, sont quelquefois fragiles, mais elles permettent aussi d'élargir le champ. D'ailleurs, la modélisation a aussi ses faiblesses dues entre autres aux simplifications, et à la difficile validation empirique.

En m'intéressant à la compensation obtenue par le Royaume-Uni, je me suis posé dès les années 1980, et d'abord dans mon cours à l'Ensar, la question des règles du jeu européen, de la capacité des institutions à poursuivre le bien commun, et celle du fédéralisme fiscal dans le contexte de la PAC. Le budget agricole communautaire donne lieu à un dilemme du prisonnier qui crée un biais structurel vers la croissance des dépenses. Et la France a trop joué ce jeu. Cette faiblesse institutionnelle est devenue telle que, pour échapper à la paralysie et aux mauvais compromis, le budget est devenu pluriannuel et les enveloppes nationales ont été définies en 2013 indépendamment des politiques elles-mêmes. C'est là le signe d'une quasi incapacité à décider au niveau communautaire de politiques agricoles bonnes pour la société européenne, tant les arrières-pensées d'intérêt national (souvent biaisé lui-même) polluaient le mécanisme de décision.

Une question d'inefficacité institutionnelle a aussi émergé lors du rapport rédigé avec Jean-Christophe Bureau pour le Parlement européen sur la crise laitière en 2015³⁵. Le constat était que la Commission européenne en charge des organisations Communes de Marché (OCM) n'intervenait que pour éteindre les incendies lors des chutes importantes de prix, et cela sous la menace des tracteurs à Bruxelles. Mais elle n'intervenait jamais lorsque les prix s'envolaient car aucun lobby ne venait alors réclamer une baisse des prix pour freiner la machine à produire du lait.

³⁵ Workshop « Reflections on the agricultural challenges post-2020 in the EU : preparing the next CAP reform », 8 novembre 2016. Mahé L.-P., Bureau J.-C., The future of market measures and risks management schemes [http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU\(2016\)585898](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2016)585898).

Un phénomène qui rappelle le *cobweb* de mes premières amours. La proposition, inspirée par le statut de la Banque centrale européenne, indépendante et maîtresse de la planche à billet, fut qu'une Agence de gestion des marchés devrait gérer les interventions de manière autonome dans le cadre d'un mandat précisant ses objectifs de stabilisation. Elle aurait ainsi pour mission de tout faire pour éviter que la machine s'emballé et génère des crises prévisibles.

Ces excursions ponctuelles sur les questions institutionnelles et les règles du jeu social m'ont toujours intéressé, dès ma première exposition à la tragédie des communs, bien que j'aie passé plus de temps à bricoler des modélisations en espérant ainsi asseoir sur des bases chiffrées et peut-être convaincantes les évaluations des politiques agricoles que l'on demandait.

Après les politiques douanières et les conflits d'intérêt entre grandes puissances agricoles, les nouveaux enjeux étaient l'adaptation des politiques agricoles au contexte international et à la préservation de l'environnement et des ressources. La pression accrue des pratiques agricoles sur les ressources naturelles et l'environnement questionnait la pertinence des nouvelles aides de la PAC, à l'exception des aides à l'agriculture de montagne et de la prime à l'herbe. La suspicion était qu'à cet égard, les effets des aides soient inopérants, voire pervers. C'était déjà clair concernant la ressource en eau menacée par les encouragements continus à l'irrigation, et l'on voit aujourd'hui que la sortie d'un système intensif construit sur des bases fragiles et son adaptation au changement climatique sont douloureuses. Les pollutions agricoles restaient majeures malgré les moyens financiers mobilisés. La taille des exploitations continuait de croître, l'emploi agricole régressait, l'espace rural se banalisait dans de grandes portions du territoire. Les aménités de la campagne étaient menacées alors que la demande récréative augmentait. Ces enjeux émergents remettaient en doute l'impact des larges dépenses de la PAC sur la vitalité de l'espace rural et son modèle économique. L'efficacité des programmes du deuxième pilier du

budget de la PAC était contestée et des contradictions entre les outils des deux piliers étaient mises au jour. Ainsi, un axe de recherche sur le développement rural et régional est venu prendre plus d'importance dans mes travaux en relation avec mes collègues proches.

Vers la fin des années 1990, ces enjeux ont infléchi mes recherches vers une synthèse sur la politique agricole avec François Ortalo-Magné, et dans les années 2000 vers de nouvelles propositions pour verdifier le projet de nouvelle réforme attendu en 2013, en collaboration avec Jean-Christophe Bureau. En réponse à une demande régionale, j'animerais aussi une réflexion collective sur l'agriculture bretonne où ces problèmes s'incarnent souvent à l'excès.

COMMENT A ÉVOLUÉ LA CHAIRE D'ÉCONOMIE DE RENNES DANS CE CONTEXTE DE QUESTIONS ÉMERGENTES ?

Avec l'arrivée de Pierre Daucé, les politiques régionales et le développement rural ont pris une plus grande place. Avec Jean Cordier, la gestion des entreprises, et des risques en particulier, a conforté sa place, et l'économie agro-alimentaire a essayé de trouver ses marques. Philippe Le Goffe a bien développé le volet environnement de l'enseignement et de la recherche. Nous avons eu des postes nouveaux pour la macroéconomie et, plus difficilement, pour les ressources renouvelables. En effet, l'inclination des biosciences pour obtenir des postes d'économistes incorporés « dans la maison » ne s'est pas éteinte. La présidence tournante s'est installée avec la succession de Jean Cordier, Philippe Le Goffe, Cathie Laroche-Dupraz et Christian Mouchet. J'ai pris du recul à la fin des années 1990, évité les questions de politique interne et me suis concentré sur la recherche et l'enseignement. Mon implication aux fonctions collectives s'est limitée à des concours de recrutement et à organiser l'inauguration du Pavillon Malassis. Je préparais aussi deux séjours sabbatiques à Londres, tout en assurant mes principaux cours sur l'économie internationale, à l'Ensar et à la Faculté de sciences économiques, Philippe Le Goffe ayant pris le relais en économie des marchés.

J'ai entendu que, plus tard, les économistes partis en dissidence dans le département Environnement sont revenus dans le département d'Économie assurer une sous-option tournée vers les aspects ruraux et territoriaux, avec un contenu sociologique accentué. Mais cette expérience n'a pas duré longtemps et, après le départ des anciens, le groupe d'enseignants plus orientés vers les sciences sociales et humaines s'est de nouveau rapproché du département environnement et a poursuivi les recrutements consanguins, voire le népotisme. Par contre, je constate avec satisfaction que Carl Gagné, chercheur à l'unité Inrae, a rejoint l'équipe pédagogique en apportant sa compétence en économie géographique et régionale.

Le programme d'enseignement d'aujourd'hui a certes évolué - et c'est une bonne chose - relativement à ce que j'avais cherché à introduire à l'Ensar en 1990. J'y trouve cependant beaucoup de points communs, et je me réjouis de voir que le rapprochement avec les standards européens et internationaux a été préservé.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOS ACTIVITÉS APRÈS AVOIR QUITTÉ EN 1997 LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE DE L'ENSAR ?

Je suis revenu pour l'essentiel à une activité intellectuelle, associant enseignement, recherche et expertise ou recherche-développement et encadrement de thèses. J'ai continué mon enseignement à l'université de Rennes I jusqu'en 2004, et assuré en 1999 un cours sur la PAC à la London School of Economics (LSE) et des interventions d'enseignement plus ponctuelles à l'Engref et à Louvain. L'expérience de la LSE a été exigeante et stimulante. J'ai dû fournir des notes de cours rédigées, concevoir plusieurs TD et soumettre un projet d'examen final environ deux mois avant la date de celui-ci pour qu'il soit passé en revue par des collègues appelés à faire des remarques et à le valider. J'ai dû aussi fournir un corrigé d'examen car la correction des copies a été faite par un membre du staff, après mon départ. Au-delà de la satisfaction de voir mes divers documents validés,

j'ai apprécié le sérieux avec lequel l'institution surveille le contenu des cours et des examens, et exige une validation croisée par d'autres collègues. Un autre monde, en somme, que celui que j'ai vu en France, où l'enseignant est maître à bord, sauf si la bureaucratie s'en mêle.

Mon implication dans d'assez nombreuses commissions s'est maintenue : programme d'économie internationale du Commissariat au Plan, où furent bien identifiés les risques de marginalisation de certaines régions et pays européens du fait de la monnaie unique par un effet dit de *Mezzogiorno* ; « Club d'experts » du Commissariat du Plan sur la PAC présidé par Claude Villain, ancien DGVI à Bruxelles et relais fidèle des positions françaises qui a fait forte impression par sa capacité à « dicter » à la fin des séances une synthèse des discussions fidèle et élégamment formulée, une belle illustration de l'avantage comparatif des énarques, à défaut d'ébranler le consensus politique ambiant ; Commission des Comptes de l'Environnement, où j'ai pu voir le représentant du ministère de l'Agriculture sans cesse s'opposer à la référence au principe pollueur-payeur et, bien avant les révoltes contre les péages du transport routier et l'irruption des gilets jaunes, une analyse claire par la Commission des effets inégaux d'une taxation, déjà envisagée, des émissions de carbone par les particuliers, l'habitat des classes populaires étant éloigné des emplois et des centres villes ; Commission Agricole du Conseil scientifique du Conseil régional de Bretagne, chargée d'un avis sur les projets des stations et fermes expérimentales, où j'ai pu voir à la fois des projets de qualité et une réticence des chambres d'Agriculture à voir l'administration porter un regard sur la délégation de compétence en matière de développement qui leur avait été confiée depuis longtemps ; Conseil scientifique et Bureau du programme INRA-ANR « Agriculture et développement Durable », j'ai vu de bons projets émerger et bien conduits (dont un projet sur l'économie expérimentale et les attributs éthiques des biens que j'ai repêché avec difficulté), mais aussi constaté dans les projets des anthropologues sur l'agroforesterie paysanne une absence,

signalée lors de l'instruction, de référence à la littérature anglo-saxonne – à Elinor Ostrom en particulier – puis une soudaine mais tardive explosion de révérences obséquieuses à cette dernière après sa réception du prix Nobel d'économie ; *Task force* PAC 2013 organisée par la « boîte à idées » Notre Europe en 2007 en vue d'une nouvelle grande réforme attendue avec la préparation du Programme financier pluriannuel de l'Union européenne, où l'ancien Commissaire Fischler (pourtant président d'un colloque de la *Task force*) sollicité pour commenter une première version d'un rapport rédigé par Jean-Christophe Bureau et moi-même, n'a pas daigné réagir sur ce texte lui-même, mais seulement sur le résumé et nous a renvoyés à une de ses notes récentes sur la PAC. Question de statut, je suppose... Cela n'a pas empêché ce rapport d'avoir un large écho à l'époque.

Les rapports d'expertise ont pris plus de place. Dans le contexte de l'élargissement à l'Est de l'Union j'ai travaillé pour le programme Phare sur les problèmes de compatibilité de la PAC à l'accord du Gatt posés par l'entrée de la République tchèque dans l'UE. Avec Jean Cordier, nous avons réalisé pour la Banque mondiale une étude sur la politique céréalière³⁶ de la Slovaquie dans le contexte de l'accession, où les méthodes de l'ancien système (stocks de sécurité gérés de façon obscure) et les signes de corruption restaient évidents. Je fis aussi une escapade thématique vers les pays en développement, d'abord dans le cadre de la Commission Pelletier qui préparait la contribution de la France au Sommet alimentaire mondial, puis pour un colloque organisé par le Ciheam sur les relations agricoles UE - Méditerranée³⁷ et enfin dans le cadre d'une mission pour la FAO sur le Maroc. Je tirai de cette dernière expérience l'impression que l'ajustement structurel restait toujours un serpent de mer à faire revisiter périodiquement

³⁶ The Slovak Republic : grain market policy and accession to the European Union, *ECSSD Environmentally and sustainable development*, Working Paper n°21, World Bank, 1999.

³⁷ Matthews A., Mahé L.-P., L'accord agricole de Marrakech et les politiques agricoles nationales des PED : poursuite de l'ajustement structurel ?, *Options méditerranéennes*, série A, 1997, p. 175-190.

par des consultants, que les subventions à la farine dans le Maghreb et leurs effets pervers restaient intouchables, que le monde des consultants privés protégeait son pré carré, et que les bureaucraties locales et celle de la FAO se coalisaient – « si l'on voulait que rien ne change, il fallait que tout change », pour reprendre le mot bien connu de Lampedusa.

Concernant la recherche, j'ai codirigé quelques thèses. J'ai accompagné celle de Laurent Morin sur la demande non alimentaire des huiles, avec des méthodes économétriques et la programmation linéaire. C'est Yves Surry qui l'a suivi de plus près. Ensemble nous avons aussi conseillé Véronique Courboin inscrite à Wye College dans sa thèse sur les effets de distorsion des prix réels consécutifs aux MCM. Chokri Thabet a construit un modèle d'équilibre général calculable de l'économie tunisienne pour explorer la politique de tarification de l'eau et l'arbitrage entre agriculture et tourisme. Yves Surry a fait la plus grosse part de cette codirection. Je me suis plus impliqué dans la thèse de Carole Ropars³⁸ sur la ressource de coquille Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc. Mon intérêt pour les communs et les ressources naturelles était ancien et j'ai donc proposé cette thèse car le sujet concentre plusieurs questions intéressantes d'économie publique : défaillance de marché, défaut de coordination, régulation souvent inefficace, épuisement d'une ressource. En outre, la dimension dynamique impliquant les techniques du contrôle optimal, longtemps frôlées mais pas appliquées, m'attirait, et le partage des droits d'accès se prêtait à une régulation par des quotas individuels, question que j'avais déjà abordée au tournant des années 1990.

À la fin des années 1990, deux projets prirent l'essentiel de mon temps, deux synthèses sur la politique agricole qui sont des réponses à des commandes, l'une sur la PAC en lien avec l'espace rural, l'autre sur l'agriculture bretonne et ses sérieux problèmes.

³⁸ Mahé L.-P., Ropars C., L'exploitation régulée d'une ressource renouvelable : inefficacité d'un rationnement factoriel et efficacité des quotas individuels transférables, *Économie et prévision*, n° 148 2001/2, p. 141-156.

VOULEZ-VOUS NOUS PARLER TOUT D'ABORD DU LIVRE QUE VOUS PUBLIEZ AVEC FRANÇOIS ORTOLO-MAGNÉ³⁹ ?

Le livre est parti d'une commande faite à François par Patrick Messerlin, Professeur à Sciences Po, que nous pouvons remercier au passage de l'amicale pression qu'il exerça sur nous. L'idée d'origine était d'apporter au public français le regard critique d'un économiste de l'étranger (de la LSE en l'occurrence). Je ne voulais pas que notre propos se contente d'un nouvel exposé des impasses de la PAC, mais qu'il présente plutôt des voies pour lui permettre de rebondir vers une politique plus défendable à l'égard des objectifs publics, toujours répétés mais jamais honorés.

Cette occasion permettait d'explicitier les liens entre libre-échange ou plutôt orientation par le marché et problématique environnementale, ce que j'avais toujours eu envie de faire. Le monde est fait d'externalités et de défaillances des marchés que la discipline économique a beaucoup précisées ces dernières décennies. Les sujets et les problèmes où l'on peut se baser sur le modèle simple d'échanges internationaux qui justifient le libre-échange ne sont pas la généralité. Il y a de bons arguments pour l'ouverture des échanges, c'est certes une part de vérité, mais il y a des circonstances où des objectifs supérieurs s'imposent, comme la sécurité nationale, par exemple. En outre, j'avais toujours cette préoccupation des externalités qui sont au cœur de l'agriculture. Je pensais qu'on ne pouvait pas faire n'importe quoi en ignorant le bien-être animal, qu'une production comme le bœuf aux États-Unis, les usines à cochons en Chine, ou encore les concentrations de volailles, ne pouvaient pas être des solutions d'avenir. Je voyais cette relation dégradée avec l'environnement, l'espace rural menacé; je voyais ce qui se passait en Bretagne. Je voulais donc qu'il y ait un volet environnement dans ce livre, un volet développement rural et, bien sûr, un volet économie agroalimentaire à la lumière de ce qu'on savait de l'économie de la concurrence, des économies d'échelle et

de la géographie économique « à la Krugman ».

Après un bref rappel des graves insuffisances de la réforme de 1992, nous avons cherché des instruments incitatifs qui ciblent les aides sur les services rendus (principe PAP : producteur d'aménités payé), imposent des contraintes et redevances sur les émissions polluantes, et instaurent des droits à polluer échangeables (principe pollueur-payeur). Nous sommes allés plus loin sur l'espace et le développement rural en identifiant les bases nouvelles de ce développement comme le tourisme et les occupations récréatives qui viennent compléter les activités productives traditionnelles du secteur primaire. L'idée novatrice mais très dérangeante que nous défendions à cet égard était la mise en place d'un zonage complet de l'espace rural pour catalyser les externalités positives dans les zones à fort potentiel récréatif ou résidentiel, et ainsi les protéger des activités polluantes. Nous illustrions cette proposition avec une approche tirée des avantages comparatifs de la théorie de l'échange international. Évidemment, cette idée heurtait trop d'intérêts acquis pour être acceptée, et pourtant c'est bien ce que l'on a fait pour les parcs naturels, le zonage urbain, la loi littoral. Cela a été fait en Bavière pour protéger la ressource en eau. L'autre contribution de ce livre était la réflexion sur le redéploiement des productions agricoles vers la qualité et la propriété intellectuelle, sources de revenus tirés par le marché prometteur des couches aisées de la population européenne urbanisée. Le livre n'eut qu'un succès d'estime, et je suis coupable de ne pas avoir persisté dans l'achèvement d'une version prévue en anglais, condition pour avoir un écho au-delà de l'hexagone.

DANS VOS DOSSIERS DE CARRIÈRE, IL Y A UN NOMBRE SIGNIFICATIF DE PUBLICATIONS SUR LES PROJETS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE AUSSI, NOTAMMENT L'ÉVOLUTION DU MODÈLE BRETON. QUELLE ANALYSE FAITES-VOUS DE CETTE TRAJECTOIRE RÉGIONALE ?

C'est le professeur Yves Morvan, alors président du CESR Bretagne, qui a organisé habilement un tour de table

associant administration préfectorale, Conseil régional et CESR, pour me commander une étude prospective⁴⁰. J'ai pu bénéficier des contributions de cinq collègues proches, et de la diversité de leurs compétences et ressources. Il était de bon ton de dire et de lire à l'époque en Bretagne que l'agriculture et l'agroalimentaire étaient la principale source de richesse et d'emploi. Nous avons fortement nuancé cette affirmation en montrant à l'aide d'un Tableau d'échanges inter-industriels que les effets d'entraînement de cette agriculture de transformation étaient limités et que la polarisation des activités intensives sur le territoire dégradait la nature et faisait émerger des concurrences fortes d'usage de l'espace avec les demandes de résidences et de loisirs. En outre, la qualité des produits régionaux restait basique et sans protections intellectuelles notables.

À la fin des années 1990, les émissions d'azote dans la région étaient de 60% supérieures à la moyenne nationale; on observait une régression inexorable des prairies au bénéfice des cultures primées, signe clair des effets pervers de la PAC. L'extension des aides au maïs-fourrage fut considérée comme une victoire, mais c'était une victoire à la Pyrrhus. Les programmes de lutte contre les pollutions reposaient sur des mesures curatives financées par les contribuables (algues vertes) et les usagers (eau), et peu sur des incitations (les redevances prévues ne sont pas perçues). Des enveloppes importantes d'aides étaient attribuées (traitements, mise aux normes, etc.) qui ne donnaient pas les bons signaux économiques. On sait depuis longtemps que les subventions à la dépollution sont en général contre-productives. Au total, à la fin des années 1990, la durabilité économique de l'agriculture bretonne apparaissait plutôt défavorable. Malgré quelques progrès, les problèmes sont encore largement présents.

⁴⁰ En collaboration avec Daucé P., Léon Y., Le Goffe P., Quinqu M., Surry Y., *Étude prospective sur l'agriculture bretonne*, Rapport à la Préfecture de Région, contrat de Plan État-Région 2000-2006, 1998, 124 p.; étude reprise et publiée en 2000, *L'avenir de l'agriculture bretonne, continuité ou changement*, Éditions Apogée, Rennes.

³⁹ *Politique agricole, un modèle européen*, Presses de Sciences Po, 2001.

À la suite de ce travail, Alexis Gourvenec, toujours influent dans l'organisation de la vente des légumes dans le Nord Finistère, a souhaité un complément à l'étude prospective centrée sur ce secteur mal couvert dans notre rapport. Il était préoccupé de voir si le soutien apporté par la PAC aux primeurs, qui passait par des aides aux groupements pour éviter les effondrements des prix et non par des aides à l'hectare, était comparable à celui des autres secteurs. Dans ce travail avec Jean Cordier, nous avons fait une exploration économétrique sur le marché des choux-fleurs et de l'artichaut et trouvé que ce soutien était comparable en importance aux autres secteurs aidés. Mais nous avons aussi montré par des simulations qu'en l'absence de retraits ponctuels financés par les aides européennes lors des crises, les prix « naturels » seraient souvent nuls ou virtuellement négatifs. C'est là une justification de principe des fonds européens prévus dans l'Organisation commune de marché des fruits et légumes. Le niveau justifiable du soutien est une autre question dont nous n'avons pas poursuivi l'évaluation.

J'ai aussi participé, avec Yves Léon, à un livre de prospective⁴¹ organisé par Jean Ollivro, géographe de Rennes 2, appuyé par un club de cadres nostalgiques revenus à la retraite en Bretagne. Cette expérience m'a contrarié par l'absence de sérénité scientifique dans l'examen des problèmes de la région. On peut aimer sa région sans ignorer que certains de ses points faibles peuvent aussi venir d'elle-même et de ses propres options, comme par exemple la spécialisation sur des produits pondéreux à faible valeur unitaire, un paradoxe pour une région excentrée. Évidemment, la révolte des nouveaux bonnets rouges et la suppression des péages routiers furent considérés comme une victoire du « réduit breton », mais les élites et les élus ont-ils tiré les leçons fondamentales de la fragilité de ce type de spécialisation ? J'en doute.

Dans un article de 2008 pour la revue Bretagne en questions, j'envisageais deux scénarios prospectifs : un batavo-danois,

⁴¹ *Livre blanc de la Bretagne*, Éditions du temps, 2008.

technologique mais régulé plus fermement ; un scénario gallo-bavarois, avec extensification, protection zonée et montée en gamme. J'inclinai vers ce dernier en appelant pour « plus de moutons et moins de cochons », mais sans croire vraiment à un retour à l'esprit pionnier des années 1950-60.

En concertation avec les Conseils départementaux de l'Ille-et-Vilaine, puis des Côtes-d'Armor, j'ai participé à l'organisation de deux voyages d'études destinés aux élus et aux professionnels de la région, avec un rapport tirant les leçons des expériences étrangères en matière de maîtrise des pollutions liés aux concentrations d'élevage. Expérience fort intéressante, qui permit de montrer qu'une confrontation proactive aux problèmes était possible (Danemark) et que, malgré les actions, et les échappatoires, d'autres entretenaient la survivance des problèmes (Pays-Bas). J'ai trouvé les élus ouverts, mais les professionnels agricoles rétifs à entrer dans une logique de mesures contraignantes, ce que mes expériences ultérieures confirmeront.

D'ailleurs, un nouveau rapport me fut demandé par la préfecture de Région sur la résorption des excédents azotés. Ce rapport venait s'ajouter à de nombreux autres, internes à l'administration ou venant de la Cour des Comptes. Avec Philippe Le Goffe, nous avons recherché une voie « raisonnable » qui exprimait de grandes réserves concernant les aides générales au traitement des effluents et la régularisation des dépassements illégaux d'effectifs autorisés. Nous avons proposé des aides neutres, permettant de réduire la production dans les zones surchargées. Donc, en adoptant une approche zonée des territoires, tenant compte de leurs potentialités. Les intérêts professionnels ou politiques n'étaient pas prêts à entrer dans une telle logique. Ce rapport n'a pas été diffusé bien que cette possibilité fut prévue dans le contrat. L'association Eaux et Rivières en eut connaissance et organisa une conférence de presse. Ma hiérarchie s'en émut et tenta de m'intimider. Elle ignorait que j'avais en main une photocopie de la lettre d'autorisation que la préfecture m'avait adressée par la voie hiérarchique, et qu'« on » avait arrêté en chemin. J'en tirai la

leçon que des analyses qui dérangent peuvent être bloquées par des fonctionnaires zélés qui craignent de déplaire aux notabilités en place, même si ces informations servent le bien commun et non les avantages acquis, et sont donc essentielles à la bonne santé de la démocratie. L'administration est parfois, mais pas toujours, complice du jeu des groupes de pression pour bloquer les réformes.

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE FIN DE CARRIÈRE ? QUELLES MISSIONS OU ACTIVITÉS D'EXPERTISE AVEZ-VOUS GARDÉES ?

Au tournant des années 2000, la concentration des aides directes, devenue très visible, sur la minorité aisée des agriculteurs, érodait la légitimité du soutien des revenus et de l'ampleur du budget agricole communautaire. Le sujet de la multifonctionnalité de l'agriculture prit alors de l'importance, car la Commission, et plus encore la France, y voyaient un argument pour sanctuariser les dépenses agricoles. Les Contrats territoriaux d'exploitation furent mis en place et présentaient beaucoup d'atouts aux yeux d'un économiste par leur effet incitatif potentiel sur les pratiques⁴². Deux réunions de concertation me reviennent en mémoire : une dans les Côtes-d'Armor où j'ai vu le directeur départemental de l'Agriculture être intimidé et quasiment mis en demeure par les organisations agricoles locales d'élargir l'éligibilité de ces nouvelles aides à presque tous les agriculteurs en minimisant les contreparties, et une à la Préfecture de Région dans la même veine, mais avec des manières plus civiles. Bref, le sujet de la multifonctionnalité était quand même bien intéressant au plan des principes, car l'agriculture « peut » entretenir et embellir les territoires ruraux, comme elle l'a fait dans le passé en nous léguant de belles campagnes où les citadins aiment randonner. La question posée était celle de la jointure technologique entre certaines pratiques agricoles et la fourniture d'aménités rurales, esthétiques et protectrices de

⁴² Avec Le Goffe P. et Daucé P., Incitations à la multifonctionnalité de l'agriculture, les défis pour les CTE, *Pour*, n° 164, 1999/12, p. 99-112.

la nature ; et par suite, celle de la compatibilité des aides ciblées sur ces services environnementaux avec l'OMC. Démontrer cette jointure statistiquement n'était pas facile, vu la pauvreté des données. C'était le sujet de la thèse de Tristan Le Cotty, soutenue à SupAgro Montpellier, que j'ai codirigée.

À mon départ en retraite en 2003, j'ai commencé par une longue coupure et goûté la fréquentation des milieux naturels, mer, montagne, campagne. Assez vite, j'ai été rattrapé par le métier : Notre Europe proposa à Jean-Christophe Bureau et moi-même une libre réflexion pour une PAC de l'après 2013, vraiment tournée vers l'environnement et le monde rural⁴³. Pour l'essentiel, il s'agissait de sortir du système des primes à l'hectare, héréditaires et transmissibles, donc sources des rentes, ce que leur désignation en français par « Droits à paiement unique » exprimait en forme d'aveu ; et d'introduire des paiements verts, ciblés sur des services (publics) environnementaux effectifs. Ils devaient être contractuels, *intuitu personæ*, et donc ni héréditaires ni cessibles pour éviter les effets de rente, de capitalisation et de freins à l'installation des jeunes. Les principes du ciblage et de proportionnalité impliquaient une différenciation des aides selon la nature des zones des territoires ruraux, et le cofinancement national généralisé était vu comme un moyen de limiter l'opportunisme des États membres à l'égard du budget européen. Ce rapport a eu paraît-il un certain écho à la Commission qui préparait la réforme de 2013, peut-être grâce à sa version initiale en anglais (publiée cinq ans avant les décisions finales) et à la force de communication de Notre Europe. Il est vrai que le service après vente nous a bien occupés dans de nombreux colloques à travers l'Europe. Toutefois, après le passage dans la machinerie communautaire du trilogue entre le Conseil, le Parlement et la Commission, la réforme finale de 2013 fut encore décevante⁴⁴.

⁴³ *The CAP reform beyond 2013: An Idea for a longer view*, Notre Europe, mai 2008.

⁴⁴ *Le Projet d'une PAC pour l'après 2013 annonce-t-il une « grande » réforme?* Notre Europe, mars 2012. (Avec J.-C. Bureau) Was the CAP reform a success? dans Swinnen J. (ed.), *The political economy of the 2014-2020 Common Agricultural Policy, an imperfect storm*, CEPS, Rowman and Littlefield International Ltd, 2015.



À l'occasion de la session plénière du congrès l'Association européenne des économistes agricoles (AEEA/EAAE) à Gand, en 2008, séance à la Commission Européenne à Bruxelles. Louis-Pascal Mahé au premier rang à droite. À côté de lui, au centre, Pierre Bascou de la Direction Générale de l'agriculture, qui a derrière lui à sa droite Jean-Christophe Bureau, puis le danois Soren E. Frandsen. Complètement à gauche de la photo le belge Guido Van Huylenbroeck.

En 2005, la tension entre Tony Blair et Jacques Chirac connut la faveur des médias, le premier conditionnant la remise en cause de la compensation britannique à une réforme profonde de la PAC, c'est-à-dire une forte réduction du budget agricole que Jacques Chirac ne voulait pas même envisager. Lors d'un colloque à Rome en 2005 organisé par Secondo Tarditi à la demande de Romano Prodi dans le cadre du Parlement européen, je suis revenu sur la question du budget agricole européen et de la solidarité financière en montrant que cette règle était une institution inefficace puisque, par construction, elle créait un dilemme du prisonnier et donc un mécanisme incitant au gonflement des dépenses. Lors d'un autre colloque organisé en octobre 2008 par l'université de Sienna en hommage à Secondo Tarditi, plusieurs vétérans du *workshop* de 1985 étaient encore réunis et se rappelaient les bons souvenirs de la ville et du Palio. À cette occasion, je

suis revenu sur la question du budget européen et de la compensation britannique en arguant que sa légitimité historique avait disparu. La réflexion portait sur l'organisation des piliers du budget communautaire et la recherche du bon partage des compétences entre Bruxelles et la périphérie, et donc sur des bonnes règles de cofinancement, selon des principes inspirés de la subsidiarité et du fédéralisme fiscal⁴⁵. La localisation des biens publics, en l'occurrence des services à l'environnement, me paraissait être un critère-clé. Le cofinancement national des aides européennes du second pilier traduisait une amorce de ce principe - réflexion que j'ai essayé d'approfondir à l'occasion

⁴⁵ (avec M.-A. Roussillon-Montfort et H. Naudet) *The UK rebate, the budget and the post-2013 CAP faced with fiscal federalism*, in Senior Nello S., Pierani P.-P. (ed.), *International trade, consumers interests, and reform of the Common Agricultural Policy*, Routledge, 2010.

d'un colloque à la Faculté de Droit de Rennes I sur les paiements pour services environnementaux. Vu les convergences de ma présentation avec des travaux de Pierre Dupraz et Alban Thomas, je leur ai proposé de préparer un chapitre commun pour les actes du colloque⁴⁶.

Mon dernier essai de recherche-expertise concerna la crise laitière des années 2005, dans un rapport pour le Parlement européen. Elle a généré de fortes tensions entre pays membres et ravivé le conflit structurel de cultures économiques entre les pays opposés à l'encadrement des marchés (Irlande et Pays-Bas, Royaume-Uni) et ceux, au sud en général, toujours enclins à l'intervention. Le commissaire à l'Agriculture Phil Hogan affirmait sa position favorable au laisser-faire, et son peu d'intérêt pour les effets inégalitaires des instruments. À l'aide d'Excel cette fois, je suis revenu à mes marottes de modélisation pour identifier les causes de la crise, qui était mondiale en fait, et quantifier les impacts de mesures possibles de stabilisation. Avec Jean-Christophe Bureau⁴⁷, nous avons exploré les voies de régulation évitant les dérapages de la PAC des années 1970-1980. Nous avons montré que la crise était en fait endogène et due surtout à l'emballement des investissements en cheptel laitier suite au boom des prix dans les années précédentes, particulièrement en Irlande et aux Pays-Bas. De plus, grâce à un traitement particulier des données du Rica, il apparaissait sans surprise que c'étaient les grands élevages qui avaient le plus accru leur production ; et donc, ceux qui percevaient les plus grandes aides directes, révélant ainsi un effet pervers de déstabilisation de ces dernières. La proposition principale concernant les fluctuations agricoles endogènes, qui me ramenait en fait vers le sujet du Cobweb, était encore sans doute d'ordre institutionnel. Vue l'asymétrie des

⁴⁶ Paiements pour services environnementaux, biens publics et fédéralisme fiscal : enjeux pour la PAC, in Langlais A. (dir.), *L'Agriculture et les paiements pour services environnementaux : quels questionnements juridiques ?*, PUR, 2019.

⁴⁷ *The future of market measures and risks management schemes*, in [http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU\(2016\)585898](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2016)585898).

pressions politiques des agriculteurs en matière d'intervention sur les marchés, inexistantes en période de boom sur les prix qui relancent la machine, mais formidable lors des effondrements, il nous semblait logique de retirer la compétence de la gestion directe des marchés à la Commission et au Conseil pour la confier à une agence indépendante des pressions politiques avec un mandat pluriannuel, comme la Banque centrale européenne. Une idée qui a peu de chance de s'incarner.

Y A-T-IL DES POINTS SUR LESQUELS VOUS AIMERIEZ REVENIR OU DES LEÇONS QUE VOUS SOUHAITERIEZ PARTAGER AU BOUT DE CE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Au terme de cet appel aux souvenirs, j'évoquerai trois questions : le destin de la politique agricole, l'économie rurale et enfin le métier d'enseignant chercheur.

Pourquoi la politique agricole est-elle à ce point peu réformable, même s'il y a eu des exemples historiques en Europe à la fin du 19^e siècle et plus récemment en Nouvelle-Zélande ? Il y a une géographie des politiques agricoles. Les pays riches soutiennent fortement leur agriculture et les pays pauvres la taxent. Dans les deux cas, le succès politique d'une petite minorité est au cœur du problème. Elle est organisée et appuyée par l'appareil administratif para-agricole public et privé, et par des élus plus soucieux de leur réélection que du bien commun. Le poids électoral existe, mais s'il suffisait à comprendre, pourquoi si peu de poids au lobby des consommateurs et des contribuables ? Il ne faut certes pas oublier la complexité des choses, à laquelle l'échelon européen ajoute une couche additionnelle. La lecture de Michel Rocard⁴⁸, politicien estimable au demeurant, est édifiante à cet égard : tactique et politique sont les maîtres-mots. L'économie est absente ou presque, et l'intérêt général, aussi, à moins qu'il ne soit implicite.

⁴⁸ Bellon C., Un témoignage exclusif : Michel Rocard au ministère de l'Agriculture, *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2006/1 n° 5, p. 18-51 (merci à J.-C. Bureau pour cette référence).

Et pourtant, les dommages à la nature et à la santé sont là, entretenus ou tolérés par la politique économique. Et « ils regardent ailleurs ». Comme il n'y a aucun responsable de la prolongation du chlordécone aux Antilles, pourquoi ne pas faire durer la dérogation pour les néonicotinoïdes ? Les aides proportionnelles à l'hectare créent des rentes de situation sans résoudre les problèmes de pauvreté dans le rural profond. Je ne peux résister à l'envie d'évoquer le souvenir pas très ancien que m'a rapporté un grand serviteur de l'État (et de l'Inra), dans les couloirs de l'Académie d'agriculture. Dans une réunion de famille composée de grands céréaliers, un parent s'adresse à lui d'un air faussement contrit et presque condescendant : « Oh ! Mon pauvre ami ! Je ne sais plus quoi faire de mon argent. J'ai X appartements à Paris et je ne sais plus où le placer ». Pourquoi l'Insee ne publie-t-il pas le niveau de patrimoine du premier décile des agriculteurs et s'arrête-t-il au second décile ? Est-il sain que la cour de Karlsruhe ait été en mesure de mettre fin à la publication en ligne des noms des bénéficiaires des aides de la PAC et des sommes perçues ? Il s'agit de fonds publics et de l'argent des contribuables, qui ont peut-être le droit de savoir. L'information intègre est au cœur du « bon gouvernement », illustré dans un fameux tableau à Sienne. Les syndicats majoritaires savent très bien enfumer les journalistes en cachant les rentiers derrière les poches de pauvreté. Et les expertises de l'appareil politico-administratif sont elles assez courageuses ? Louis Malassis lui-même avait dit, lors d'un colloque anniversaire de l'enseignement agricole à Pontivy, s'inquiéter que l'agriculture ne passe d'une « époque de pionniers à une époque de rentiers ». Ce n'était pas un révolutionnaire. Et il aimait, comme moi, le monde rural.

Il ne faut cependant pas renoncer à corriger sans relâche ces excès. Cela est bien plus difficile que de renverser la table une fois par siècle lors d'un grand soir pour enfanter des tyrans ou des rentiers d'une autre espèce. Si l'État de droit va au panier, reconstruire la vraie démocratie est un travail de Sisyphe ! Mais nous, économistes, sommes-nous assez utiles dans cette affaire ? Notre

rôle n'est-il réduit qu'à raconter des histoires, pour initier les jeunes, l'essentiel étant ailleurs ? Notre métier serait donc celui de la mouche du coche ?

Je ne crois pas à l'économie rurale en tant que discipline. Il y a un métier d'économiste qui travaille sur les questions agricoles, rurales et environnementales. L'organisation du métier a une origine historique, et sans doute une justification par l'importance des questions agricoles dans l'après-guerre, une époque où la discipline économique sortait à peine de la poche marsupiale des facultés de droit. Cela dit, les agronomes ont eu, du fait de l'organisation institutionnelle, fortement tendance à se penser compétents en économie et à se prononcer sur la politique agricole. Il n'est jamais bon de chercher des béquilles pour mieux boiter à part. Cela dit, je pense que l'économie appliquée à nos domaines a une place légitime et qu'il est oiseux que certains économistes généraux affichent une condescendance à l'égard des économistes ruraux, car il y a eu aussi chez eux des niveaux divers de compétence et de rigueur.

Je ne crois pas non plus que l'usage des mathématiques et des statistiques soient indispensables à la production de connaissances importantes. Des idées séminales, ébranlant les schémas de pensées dominants, ont plusieurs fois été formulées de manière narrative. Elles ont donné lieu par la suite à un flux nourri de recherches, souvent formalisées, qui ont permis de réduire jusqu'à l'os l'idée nouvelle, puis d'en préciser la clé de compréhension. Par contre, je pense que la formalisation est un atout pour atteindre plus de rigueur et de clarté. Elle ne garantit pas la pertinence et la nouveauté. J'ai vu des élaborations compliquées, utiles à justifier un emploi dans l'institution mais dont l'apport restait à démontrer. Je crois aussi qu'en économie, les mathématiques sont d'une grande aide pour l'enseignement, à condition d'adopter le principe de parcimonie. Mais il faut les compléter par l'examen des faits, des institutions, et par l'histoire.

Je n'ai jamais cru à l'« école française d'économie rurale » que je percevais comme une feuille de vigne destinée à cacher des visions agrariennes élaborées

par des intellectuels non affranchis de l'agronomie. Cela dit, le courant dominant d'économie agricole en Europe, anglophone pour l'essentiel, n'est pas non plus exempt d'un penchant prononcé pour une confiance sans nuance dans les mécanismes de marché, qui relève souvent plus de l'idéologie que de la science. Le monde francophone n'a pas réussi à produire une revue de langue française de renommée internationale. Nos querelles de Gaulois en sont la cause. Aujourd'hui, la contribution des économistes ruraux français aux publications et aux congrès européens et internationaux a connu un progrès accéléré après les orientations prises à l'Inra dans les années 1980. Sa place est devenue plus qu'honorable et je m'en réjouis.

Les débats des intellectuels généralistes ou même d'économistes, en France surtout, qui évoquent « l'ultra-libéralisme » dès que l'on s'interroge sur l'efficacité de l'action publique ont le don de m'agacer, tant l'arsenal existant des divers codes juridiques a de l'embonpoint. La question de la régulation de l'économie à mes yeux ne se pose même pas. Elle est indispensable au vu des nombreuses défaillances du marché, maintenant mieux comprises et identifiées. L'espace rural en fourmille d'exemples. La question est comment réguler, et le problème est immense. Le marché tend bien sûr à créer des inégalités criantes en plus d'être enclin aux défaillances répertoriées. Un autre mythe bien français que je trouve pernicieux est que l'État peut dépenser sans compter et qu'il n'y a aucun coût collectif lié à la dépense publique, ignorant ainsi le contribuable. Car l'État et le gouvernement aussi sont souvent défaillants. L'État central s'écarte souvent du bien commun par inefficacité ou en garantissant des rentes indues. Sans aller chercher à l'Est de l'Europe les systèmes économiques ultra-centralisés, non démocratiques et corrompus, regardons chez nous comment l'action de l'État est une composante endogène de notre système économique-politique. Qu'on n'oublie pas la puissance d'influence des lobbies, des positions de marché dominantes que l'on a laissé s'installer au cours du temps, comme la grande distribution,

© INRAE / Mahé



par exemple, où l'existence de pratiques commerciales déloyales est avérée dans des rapports publics. Il n'est pas admissible que nos systèmes politiques démocratiques aient laissé les bénéfices de la croissance de ces 20 ou 30 dernières années captés par une infime minorité d'ultra-riches, qui en outre gâtent la démocratie, comme John K. Galbraith l'avait bien identifié.

Mon pessimisme concernant la politique économique n'a pas eu raison de la foi que j'avais dans le métier d'enseignant-chercheur. Un stage précoce en chambre d'Agriculture m'avait vite éclairé sur les servitudes inhérentes à une fonction d'agro-économiste dans une organisation professionnelle agricole, un milieu que je connaissais pourtant bien puisque j'en suis issu. La liberté n'a pas de prix, l'activité intellectuelle est un cadeau à la vie. Et je dois admettre qu'une fois la curiosité sur un nouveau sujet était apaisée, je me suis souvent arrêté trop tôt dans la valorisation de mes recherches. L'économie en outre est un champ d'exploration extraordinaire parce qu'il permet de mieux comprendre comment va le monde. Le volet enseignement, par ailleurs exigeant, est l'occasion d'un perpétuel ressourcement par les échanges avec des générations nouvelles d'étudiants, qui paraissent de plus en plus jeunes d'ailleurs. Les voir s'autonomiser dans leur réflexion et observer leur insertion professionnelle est une vraie satisfaction. Pour nourrir l'enseignement, la recherche est indispensable, et réciproquement. Il ne faut pas instaurer de division institutionnelle à l'intérieur de cet unique métier.

2010, Louis-Pascal Mahé à la pêche au bar en vue avec son gendre.



Sussex 2006.
© INRAE / Ruffieux

JEAN CAVAILHÈS

42

Jean Cavailhès est économiste. Il a fait toute sa carrière à l'Inra. Né le 26 juin 1946, il est décédé récemment, le 23 décembre 2022. Lors d'un dernier échange, il a tenu à nous confirmer la validation de la toute dernière version de son témoignage publiée ici. Son témoignage a été recueilli en deux temps, le 15 juillet 2020 puis le 12 août 2020, au siège de l'Inra à Paris, 147 rue de l'Université. Chaque fois, l'entretien a été mené par Pierre Cornu, professeur d'histoire à l'université de Lyon, actuellement en délégation à INRAE, et Egizio Valceschini, président du Comité d'Histoire INRAE-Cirad et ancien économiste au département SAD¹.

Jean Cavailhès a fourni de nombreux documents (rapports d'activité et publications) utilisés pour conduire l'entretien et, aussi, pour compléter et enrichir le propos oral sur des points qu'il semblait utile de solliciter un approfondissement. Le texte a été relu par Marie-Noëlle Heinrich, le 6 mai 2021, puis la version finale a été validée par le témoin.

¹ Sciences pour l'action et le développement, auparavant Systèmes agraires et développement.

QUELLES SONT VOS ORIGINES FAMILIALES ET DANS QUEL MILIEU SOCIAL ET CULTUREL AVEZ-VOUS ÉTÉ ÉLEVÉ ?

Je suis né à Albi en 1946 d'un père qui était professeur d'histoire-géographie de lycée et d'une mère qui était propriétaire-gérante d'une imprimerie. C'était une petite entreprise artisanale d'une dizaine de personnes, qui a été mise en liquidation dans les années 1970. Ma mère est alors devenue professeure en histoire-géographie dans le lycée agricole d'Albi. Chose rare pour cette génération, elle avait une licence d'histoire-géographie, alors que peu de femmes avaient suivi des études supérieures. C'est à l'honneur de mes deux grand-mères, parce que mes deux grands-pères étaient décédés. En fait, je ne les ai pas connus. Mon grand-père paternel était maraîcher dans le péri-albigeois, et mon grand-père maternel était un notable, imprimeur à Albi. Les deux étant décédés prématurément, leurs épouses, n'ayant pas d'activité professionnelle importante, ont eu à cœur de donner une éducation à ma mère et à mon père, mes oncles et tantes ayant aussi fait des études supérieures,

ce qui n'était pas très fréquent à cette époque. Donc c'est une origine familiale intellectuelle.

Mes rapports avec le milieu rural et le milieu agricole étaient très ténus. À part mon grand-père paternel maraîcher, j'avais un oncle maternel qui était polyculteur-éleveur et viticulteur à côté de Gaillac, mais je n'avais aucune culture agricole ou rurale. J'étais un Albigeois, d'une ville moyenne, enraciné dans un milieu urbain.

C'étaient des familles de classe moyenne-supérieure, mais avec un cœur à gauche, avec une tonalité radical-socialiste (radsoc), du Midi. Mon père a eu, à certaines périodes, une carte du Parti socialiste. C'est un peu paradoxal, parce que mes grands-pères, un notable imprimeur et un maraîcher, appartenaient à des milieux sociaux qui penchaient plutôt à droite.

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE SCOLARITÉ ET COMMENT A-T-ELLE ÉTÉ ORIENTÉE ?

Évidemment, j'étais très marqué par le fait que j'avais un père professeur, qui du coup a piloté mes études dans l'idée

qu'il se faisait de ce que devait être la réussite scolaire d'un enfant. Donc très vite, j'ai quitté l'école primaire de quartier, pour aller dans le lycée d'Albi qui était le lycée de garçons et où il y avait des classes primaires. Il m'a réorienté vers le lycée parce qu'il considérait que c'était de meilleur standing que l'école de quartier. J'ai passé mon baccalauréat (série C) première partie en juin 1962, puis la deuxième partie Math élém (Mathématiques élémentaires) l'année suivante. Ensuite, mon père m'a orienté vers des classes plutôt scientifiques en considérant, avec raison, qu'on réussissait mieux avec une formation scientifique que littéraire, d'où Math élém, bien que je n'avais pas d'accointance particulière pour les maths. Je préférerais la physique et la chimie, ce qui fait que j'ai été reçu en Math élém avec une mention assez bien mais avec de mauvaises notes en maths. Mon père m'a ensuite aiguillé vers une classe préparatoire aux grandes écoles au lycée Pierre-de-Fermat de Toulouse, en considérant que l'enseignement d'université n'était pas tout à fait à la hauteur de celui que prodiguaient les prépas. C'est un itinéraire que j'ai suivi et dans lequel je n'étais pas le pilote, vers ce que mon père considérait comme étant le « must » en matière d'éducation.

Pourquoi des classes préparatoires d'agronomie ? Je suis allé en classes préparatoires au lycée Fermat de Toulouse, honnêtement parce que je n'étais pas assez fort en maths pour faire Maths sup (Mathématiques supérieures) puis Maths spé (Mathématiques spéciales). Il fallait que ce soit une classe scientifique plutôt que des études commerciales. Le commerce n'était pas à la mode à cette époque-là. C'est un peu le hasard qui m'a dirigé vers l'Agro, dans une prépa scientifique mais pas trop mathéuse. Un copain de bridge de mes parents, ingénieur agronome, m'avait dit : « Fais l'Agro, sa formation scientifique de base polyvalente t'ouvrira un panorama très large de métiers ». C'est le hasard de ce conseil, sur la base de l'aiguillage général de mon père, qui fait que je suis allé en classe préparatoire d'Agro, mais sans vocation particulière pour le choix de ce secteur.

DURANT VOS ÉTUDES SECONDAIRES OU LES CLASSES PRÉPARATOIRES, QUELLES MATIÈRES VOUS INTÉRESSAIENT-ELLES ?

C'est plutôt la physique qui m'attirait. Au lycée, en première ou Math élém, le professeur de physique m'avait impressionné. Il suivait l'actualité scientifique de la physique et nous disait, en 1960 : « On va vers le pic pétrolier dans 20 ans, on gaspille du charbon, alors que c'est une source de matières premières, de molécules qu'on brûle bêtement », et cela m'intéressait. De même en prépa. J'étais attiré par la physique ou la biologie plutôt que par l'abstraction pure (les maths) ou par les disciplines littéraires que mon père, bien qu'en tant que professeur d'histoire, ne portait pas au pinacle. La physique et la biologie sont un créneau scientifique mais tourné vers l'action, vers la société, vers les applications.

À CE MOMENT-LÀ, UNE FIGURE INTELLECTUELLE OU UN CORPUS D'IDÉES VOUS ATTIRAIT-IL PLUS PARTICULIÈREMENT ?

Dans mes lectures, j'étais passionné par Victor Hugo, Zola, ou Balzac. Ces auteurs avaient une dimension sociale, pour soutenir un point de vue politique comme Victor Hugo, ou pour faire une description de la société du XIX^e siècle comme Balzac ou Zola. Mais il y a eu une parenthèse complète dans cette vie littéraire quand je suis rentré en prépa : je n'avais plus le temps de lire des romans.

J'étais dans une période de formation très scolaire, de bachotage. C'est le propre des prépas. On ingurgite, comme un moulin à prière, pour réciter ce qu'on a appris, sans esprit critique. La capacité de mémorisation, de compréhension aussi, était première, quelle que soit la discipline. Cela se traduisait par un vécu quasi monacal. On travaillait de 7 heures à 23 heures, y compris le week-end en 2^e année de prépa. Quand j'étais à Toulouse, je rentrais une fois par mois à Albi pour embrasser mes parents, et j'avais une vie sociale extrascolaire très faible. Je n'allais pas au cinéma, je lisais très peu en dehors de mes livres de cours. Ce qui fait d'ailleurs que je ne préconisais pas à des amis qui me demandaient conseil de faire cette for-



© INRAE / Cavallières

mation, parce que c'est épuisant, il faut bien le dire. Cela m'a permis d'intégrer l'Agro « en carré » (deuxième année), bien classé (24^e), alors que, surtout dans un lycée de province comme à Fermat, la plupart des élèves étaient reçus « en cube » (troisième année, après redoublement). J'étais en situation purement scolaire, sans esprit critique, sans ouverture au-delà de mes polycopiés de cours et des colles de professeurs de prépa.

Y A-T-IL EU DES AMITIÉS, DES PERSONNES AVEC LESQUELLES VOUS VOUS ÊTES LIÉS OU QUI VOUS ONT OUVERT VERS D'AUTRES ESPACES, D'AUTRES HORIZONS ?

Au lycée, assez peu. Il y avait des copains de classe, on allait jouer au bridge ou au baby-foot, ou boire une bière en sortant du lycée. Je n'étais pas du tout sportif, alors que le sport est souvent un milieu de socialisation important. J'ai gardé des liens avec une dizaine d'amis, jusqu'à ce que je rentre à l'Institut national agronomique (INA ou Agro) à Paris. En prépa, c'étaient des liens à intérêt professionnel : on bachotait ensemble. Avec un copain de Rodez, René Laporte, et un copain marocain, Abderrahmane (je ne me souviens plus de son nom de famille), on formait un trio. On se faisait réciter, on se faisait apprendre, on se posait des questions sur nos cours. Il se trouve que nous avons intégré tous les trois l'Agro en 1965, en gardant des relations personnelles amicales. Depuis, j'ai perdu de

Dans la salle de conférence de l'Inra, rue Sully, Dijon, en 2015.

vue le copain marocain. J'ai revu R. Laporte qui était devenu directeur de la Fédération française bovine et que j'ai retrouvé plus tard avec plaisir au moment de la crise de la vache folle quand j'étais chef de département Économie et sociologie rurales (ESR) de l'Inra.

Évidemment il y avait aussi les copains de ma promo qui étaient à l'Inra, et quelques-uns qui n'étaient pas à l'Inra. Mais la distance et l'histoire, d'Albi à Toulouse, de Toulouse à Paris, de Paris à Dijon où je suis allé ensuite, font qu'on garde pendant un certain temps des relations d'amitié, qui sont des relations de camaraderie, de copinage, mais la distance finit par les rompre au bout d'un certain temps, au profit de nouvelles relations sociales.

COMMENT SE SONT PASSÉES VOS ÉTUDES À L'AGRO ? QUELS ENSEIGNEMENTS OU ENSEIGNANTS VOUS ONT-ILS PLUS PARTICULIÈREMENT INTÉRESSÉ OU MARQUÉ ?

L'arrivée à l'INA est un passage complet de l'ombre au soleil, par rapport à la prépa. Une fois qu'on est rentré à l'Agro, on sait qu'on en sortira quasi-automatiquement ingénieur agronome trois ans après. Donc c'est une incitation à profiter de la vie parisienne, qu'elle soit culturelle, sociale, purement ludique aussi. On allait au cinéma, en boîte de nuit, faire la fête le soir, on allait manger la soupe aux oignons aux Halles à cinq heures du matin après une nuit blanche. Ma vie est alors devenue assez extravertie, les études n'étant plus l'essentiel.

Mon histoire est faite de beaucoup de hasards. Je me suis retrouvé élu au bureau des élèves en 1^{re} année d'Agro, tout à fait par hasard. À la suite d'un chahut d'un professeur (certains professeurs se prêtaient vraiment à être chahutés, mais d'autres étaient admirables). Il a fallu aller le récupérer dans « la salle du Sioux », comme il y en avait derrière tous les amphis, pour s'excuser et le réconforter un peu. Normalement le major de promotion, Pierre Daucé, était le porte-parole de la promotion, mais je me suis retrouvé avec lui pour aller voir le professeur et on est revenu, en ayant un peu arrangé les choses, faire

un rapport auprès des 130 élèves ingénieurs (c'était des petites promos). Les étudiants de la promo m'ont connu de cette manière-là, quand j'ai pris la parole en bas de l'amphi.

Le jour où il a fallu élire le bureau des élèves, alors que les étudiants venaient d'horizons extrêmement différents et que personne ne connaissait personne, le fait de m'être montré devant la promo a fait que j'ai été élu. Avec cette responsabilité, je suis devenu syndicaliste à l'UGE (Union des grandes écoles). C'était une forme d'engagement syndical, modéré, très terre à terre. Dans les deux premières années d'Agro, en 1965-1966 et 1966-1967, j'accordais plus d'importance à cette responsabilité syndicale qu'à mes études elles-mêmes.

À partir de la 3^e année, j'ai été séduit par René Dumont, qui séduisait tout le monde. Il avait un charisme extraordinaire. Les élèves se précipitaient pour écouter ses cours. On était un certain nombre à le fréquenter en dehors des cours, parce qu'il avait le cœur à gauche. Ses engagements sociopolitiques étaient attractifs. La deuxième personnalité qui m'a séduit est Georges Séverac, maître de conférences en économie. Il est mort assez jeune. Il était un homme aussi très attractif, d'une grande intelligence. C'était un agro-économiste, sans spécialisation économique universitaire, comme l'étaient presque tous les professeurs d'économie à cette époque à l'Agro. Il n'avait pas une approche pointue, néo-classique ou stat-économétrique. Il travaillait sur l'exploitation agricole et sur le foncier – cela explique aussi mon attrait pour les questions foncières – et un peu sur l'évolution des structures de l'agriculture dans le monde moderne après les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962. Ce sont les deux personnalités qui m'ont le plus positivement impressionné. Joseph Klatzmann, professeur d'économie, avait une formation d'administrateur Insee : il était plus un statisticien qu'un économiste. Pour les autres enseignements, très franchement, du moment que j'étais assuré de sortir ingénieur agro dans un rang correct, je suivais beaucoup de cours en dilettante.

LES MATIÈRES LIÉES À LA BIOLOGIE, À LA CHIMIE OU À LA PHYSIQUE ÉTAIENT-ELLES DANS VOS CENTRES D'INTÉRÊT ? LES ASPECTS SOCIO- HUMAINS VOUS ONT-ILS TOUT DE SUITE INTÉRESSÉ À L'AGRO ?

Il y avait des cours très intéressants, il y en avait d'autres parfaitement barbant. Par exemple, apprendre la résistance des matériaux ou comment construire un barrage ou un pont, sont des choses très intéressantes pour les ingénieurs du GREF (Génie rural, eaux et forêts), mais que je trouvais trop utilitaristes. Dans le domaine des sciences dites exactes, comme la biologie moléculaire, la rigueur scientifique du raisonnement du physicien et du chimiste, était intéressante : François Jacob, Jacques Monod et André Lwoff venaient d'avoir le prix Nobel (en 1965) pour leurs travaux en génétique. Je n'étais pas très attiré par les maths et les statistiques. Il y avait une offre, un *pool* assez diversifié de cours dans lequel chaque étudiant allait piocher. Et le choix était fait selon l'aura personnelle du professeur, son attractivité, son charisme, plus que selon le contenu du cours lui-même.

Une fibre sociale est aussi liée à mon investissement syndical. Quand on écoute R. Dumont, on ne peut que se prendre en pitié pour les paysans africains paupérisés. On ne peut qu'avoir envie d'exercer une profession pour leur venir en aide. À cette époque en France, on voyait monter la gauche. Dès les années 1960, on sentait, en tout cas au niveau syndical, au niveau de l'UGE, une montée d'un mouvement social vis-à-vis duquel je me sentais solidaire. Cela explique que je me sois dirigé vers les sciences sociales et humaines.

COMMENT SE POSITIONNAIT L'UGE ?

L'UGE était le syndicat des grandes écoles, « sœur » de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France) pour les universités. C'était une organisation traversée à la fois par le Parti communiste français, et par ce qui était la gauche émergente, dont le PSU (Parti socialiste unifié). Il y avait également des trotskistes d'extrême gauche, des maoïstes mais qui étaient très minoritaires. Ce mouvement s'est beaucoup radicalisé en particulier sur la question

de la guerre du Vietnam, avec le mouvement anti-guerre importé des États-Unis. Les premières manifestations de rue contre la guerre du Vietnam en 1965-1966 auxquelles j'ai participé étaient quelquefois conflictuelles avec la police, ce n'était pas bon enfant. C'était un des terrains de radicalisation important de l'UNEF et donc de l'UGE.

EST-CE À CE MOMENT-LÀ QUE VOUS AVEZ COMMENCÉ À VOUS FORGER UNE CULTURE MARXISTE ?

Non, ce sont les barricades en mai 1968 qui ont joué ce rôle. On voit bien comment ma trajectoire a constitué une espèce de terreau propice à un engagement à gauche, en défense du Tiers-monde, en opposition aux États-Unis, à l'impérialisme. Mais c'étaient des coups de cœur ou des mobilisations ponctuelles. La vraie rupture, ça a été les barricades.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DES AGROS AVEC QUI VOUS AVIEZ EU DES RELATIONS FORTES ? TOUTE UNE FILIÈRE DE RECRUTEMENT À L'AGRO PASSE PLUTÔT PAR LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CATHOLIQUES, PAR LA PRÉPA SAINTE-GENEVIÈVE, IL Y A UN ACTIVISME DE CHRÉTIEN SOCIAL À L'AGRO. CES MONDES ÉTAIENT-ILS COMPATIBLES DANS LES RELATIONS ENTRE ÉTUDIANTS DE CES FAMILLES IDÉOLOGIQUES ?

Il n'y avait pas incompatibilité entre les courants marxistes ouverts aux mouvements sociaux et les chrétiens sociaux dont beaucoup se sont radicalisés, en particulier via le PSU (Parti socialiste unifié). Un de mes copains à l'Agro, Michel Blanc, venait de Sainte-Geneviève. Le courant chrétien, dans le secteur agricole a produit par exemple la JAC (Jeunesse agricole catholique), qui a été dirigée par René Colson, dont le fils, François, était dans ma promo. Ces chrétiens radicalisés n'avaient pas une culture marxiste mais ils avaient une pratique de type marxiste.

Dès l'Agro et après mon entrée à l'Inra, Denis Barthélémy a aussi joué un rôle important. Il avait été membre du

bureau national de l'UGE. On s'est retrouvé ensemble en 3^e année d'Agro à mener des activités syndicales, ensemble sur les barricades en mai 1968, et ensemble à Dijon à la rentrée de septembre 1968, à l'École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (ENSSAA), créée en 1966. Ma première publication scientifique fut cosignée avec lui. Nos cultures syndicales et politiques très voisines l'ont emporté sur nos divergences. Dans cette promotion d'agro, d'autres économistes ont intégré l'Inra : Pierre Daucé, qui est venu comme professeur à Dijon plus tard, Yves Léon et Didier Aubert qui ont eu des responsabilités dans le département ESR lorsque je le dirigeais, d'autres encore. François Colson, le fils de René, était de la même promo, et on a été recruté ensemble à l'Inra.

POUVEZ-VOUS PRÉCISER QUELLE A ÉTÉ VOTRE FORMATION ÉCONOMIQUE À L'AGRO ?

En 3^e année, il y avait une petite ouverture sur le monde universitaire. Je me rendais bien compte que ce que j'apprenais à l'Agro ne pesait pas très lourd en économie. Je voulais préparer une licence de sciences économiques, qui se faisait en quatre ans (c'est la maîtrise actuellement). Une filière à l'université d'Assas permettait aux agros d'être dispensés des deux premières années de DEUG (diplôme d'études universitaires générales). Cela m'a donné une vague culture économique que j'ai ensuite approfondie en suivant une 3^e année de licence à Dijon en 1969-1970 et une 4^e année de licence à Alger durant mon service national. Étant marxiste, j'ai suivi ces études de manière extrêmement critique. Le but pour moi était moins de m'immerger dans leur contenu pour en avoir la maîtrise, que d'en faire la critique. Donc ma vraie formation d'économie a été une formation à travers Marx dans ma jeunesse et beaucoup plus tard, en 1988-1989, en suivant le cycle annuel des cours du Centre d'études des programmes économiques (CEPE) – école de formation permanente de l'Insee. C'est seulement 20 ans après mon recrutement comme économiste à l'Inra que j'ai appris l'économie moderne !

À L'AGRO, CLAUDE SERVOLIN ET MICHEL GERVAIS ONT-ILS JOUÉ UN RÔLE DANS VOTRE ORIENTATION OU VOTRE FORMATION ?

Oui, ils ont eu un rôle important ! C'étaient des intellectuels d'économie rurale reconnus. En 3^e année d'Agro, on organisait des rencontres avec eux, avec des discussions autour de leur livre *Une France sans paysans* (1966). On lisait aussi *La fin des paysans* de Henri Mendras, *Les paysans dans la lutte des classes* de Bernard Lambert, *L'Afrique est mal partie* de René Dumont, etc. C'est une période où la paysannerie française et mondiale, en particulier en Afrique, l'agriculture et les agriculteurs étaient au centre de nos réflexions, et surtout l'agriculture pauvre.

On constituait des groupes de travail, mais tout ceci n'était pas lié à la formation officielle de l'Agro. Cela se passait le soir à la veillée, en petits groupes, c'était une sorte de contre-culture, ou contre-formation, qu'on privilégiait par rapport aux cours officiels.

Il y avait à l'Agro des « amphis situ », où des cadres ingénieurs agronomes venaient présenter leur secteur d'activité professionnel pour attirer des jeunes étudiants. L'amphi situ de Claude Servolin était attractif pour nous, qui étions syndicalistes et marxistes naissants, car il faisait une présentation attirante du métier : grande liberté du chercheur dans ses recherches et la gestion de son agenda. Donc, finalement, plutôt que d'aller fabriquer des ponts et des barrages au GREF, j'ai préféré aller à l'Inra. J'ai candidaté comme ACS (assistant contractuel scientifique) et j'ai été recruté en janvier 1968.

MAI 1968 A JOUÉ UN RÔLE TRÈS IMPORTANT DANS VOTRE CHEMINEMENT. QUE S'EST-IL PASSÉ À L'AGRO À CE MOMENT-LÀ ? COMMENT VOTRE PENSÉE S'EST-ELLE ORIENTÉE ?

Cela s'est passé dans la rue Claude-Bernard, devant l'Agro, au cœur du Quartier latin. Il y a eu partout, y compris dans cette rue, des barricades. Un comité de secours des étudiants s'est constitué pour donner des masques contre les gaz lacrymogènes, faire venir les blessés pour les soigner. Le monde

extérieur entraînait dans l'école. Cela s'est évidemment traduit par le fait qu'on a occupé l'Agro. Tous les établissements d'enseignement supérieur du Quartier latin se sont trouvés occupés. C'était une occupation assez gentille : le directeur de l'école n'a pas été séquestré, il pouvait venir à son bureau, mais les étudiants étaient maîtres des lieux.

Il y avait à l'intérieur de l'Agro des commissions de discussions, de réflexions sur les modifications des programmes, de l'enseignement, des professeurs, etc. Mais l'aspect le plus important pour moi était ce qui se passait à l'extérieur : j'ai pris conscience de ce qu'une révolution au sens de révolution socialiste, était possible en France. Et ce qu'on vivait pendant ce mois de mai, pouvait être quelque chose ressemblant à une répétition générale, comme l'analogie 1905-1917 pour la Russie. Cela ouvre les yeux de manière assez extraordinaire. Il fallait que j'adhère à une organisation d'extrême gauche, je ne voulais pas laisser se faire une révolution sans en être partie prenante.

J'ai adhéré à la Ligue communiste qui est devenue la Ligue communiste révolutionnaire en 1974 et qui aujourd'hui a donné le NPA (Nouveau parti anticapitaliste). Mais j'ai mis presque un an avant d'adhérer, parce qu'il y avait une offre d'extrême gauche très abondante. J'allais à la librairie La Joie de lire, rue Saint-Séverin (cœur du Quartier latin parisien) appartenant aux éditions François Maspero. Il y avait des tables de presse avec des dizaines de petits journaux, ce qui était nettement plus important que ce qui pouvait se passer à l'Agro, que les commissions de réforme dans lesquelles on se disait « *On enseigne mal la biologie moléculaire* ». Qu'est-ce qu'on en a à faire de la biologie moléculaire dès lors que la révolution est aux portes de la société !

Donc voilà à peu près la place d'infirmiers de la révolution qui a été jouée par plein d'étudiants de l'Agro pour venir en aide à ces pauvres étudiants des barricades. Mai 1968 a eu un poids beaucoup plus important sur ma trajectoire personnelle que la réforme des enseignements de l'Agro.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉCISER DANS QUELLES CONDITIONS VOUS AVEZ INTÉGRÉ L'INRA ?

J'ai été recruté comme ACS (agent contractuel scientifique), le 1^{er} janvier 1968. L'Inra pré-recrutait des étudiants en dernière année de formation de l'INA. Nous étions six ACS recrutés par le département Économie et sociologie rurales (ESR) en 1968, ce qui était beaucoup. Dans les deux ou trois ans qui ont suivi mai 1968, l'Inra, en économie, n'a recruté pratiquement que des marxistes. Ceux qu'on appelait les néo-classiques, « rasant les murs ». Denis Bergmann, qui était chef de département, a accepté de recruter des marxistes, il a accepté que des chercheurs comme Michel Gervais, Claude Servolin, Pierre Coulomb, Henri Nallet, Jean Cranney, etc. aient un rôle important dans les orientations du département, parce que la puissance du mouvement marxiste, du « raz-de-marée », était telle que les digues ne suffisaient pas à le contenir.

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE AFFECTATION À L'INRA DE DIJON, EN JUIN 1968 ?

D. Bergmann a convoqué les nouveaux ACS : « Vous avez à choisir une affectation, tout est possible sauf Paris ». C'était à cause de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) qui voulait décentraliser. J'ai choisi le laboratoire de la chaire d'économie de l'ENSSAA (École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées) à Dijon, où Michel Petit venait d'être reçu professeur. En octobre 1969 j'ai été reçu au concours d'assistant de l'Inra.

À cette époque, les concours d'assistant, et d'autres aussi, étaient une négociation entre mandarins qui poussaient leurs poulains. Le contenu des dossiers des candidats n'avait guère d'importance. Le déroulement de carrière se passait ainsi, à peu près jusqu'au niveau de CR1 (chargé de recherche de première classe). Ce fonctionnement n'a vraiment changé que lorsque l'Inra a eu le statut d'EPST (Établissement public à caractère scientifique et technologique).

J'ai choisi Dijon car c'était le laboratoire le plus proche de la région parisienne,

où je voulais maintenir mes accointances politiques. De plus, M. Blanc et D. Barthélémy ont été recrutés à l'ENSSAA dans la chaire de Michel Petit. On s'est dit qu'on allait se mettre à trois dans la même unité.

À Dijon, André Brun arrivait également et s'intéressait, comme nous, aux structures agricoles, aux questions foncières et de démographie agricole. Il y avait aussi d'autres arrivants dans ce laboratoire qui venait d'être créé, en particulier Jacques Brossier et Jean-Baptiste Viallon, que nous considérions comme trop « néo-class » (l'école de pensée néo-classique en économie) pour que nous soyons attirés par eux.

M. Petit était quelqu'un d'un peu particulier. Il avait fait un PhD² aux États-Unis et sa femme est américaine. En schématisant, en France, en tant que professeur à Dijon, il avait la casquette d'un néo-classique qui faisait de la programmation linéaire, de la gestion des exploitations agricoles. Mais quand il allait aux États-Unis où il avait gardé des liens (et ensuite quand il a été à la Banque mondiale à Washington), il avait une casquette de bon connaisseur du marxisme. Il était néo-classique ici et un peu marxiste là-bas. Vis-à-vis de nous, il pouvait dire : « Je ne suis pas contre ce que vous faites, ce que vous dites, et la preuve, je vais en parler quand je donne des cours aux États-Unis, mais pour moi, ce n'est pas l'essentiel de ce qu'il faut développer en France ». Non seulement il n'a jamais fait obstacle à mon orientation, mais je n'aurais pas été reçu au concours d'assistant sans son appui. M. Blanc et D. Barthélémy n'auraient pas été recrutés à l'Inra après l'ENSSAA sans son appui non plus.

EN CE DÉBUT DES ANNÉES 1970, QUELLE ÉTAIT VOTRE ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET COMMENT TRAVILLIEZ-VOUS ?

Dans notre équipe à trois, avec M. Blanc et D. Barthélémy, on arrivait le matin au bureau, on ouvrait un livre de Marx, de Lénine, de Kautsky, de Rosa Luxemburg ou de Chayanov. On cherchait à s'imprégner de la théorie marxiste qu'on considérait comme

² Diplôme de doctorat.

une doctrine économique révolutionnaire, dans la foulée de Lénine et de Karl Kautsky, qui ont été parmi les théoriciens de la question agraire au sens marxiste du terme. C'est l'acquisition de la culture marxiste généraliste avec quand même un peu d'économie : *Le Capital* est un traité d'économie ! Et il y a des lois économiques établies par Marx, comme la loi de reproduction de la force de travail, qui à mon avis, restent actuelles. J'avais adhéré à la Ligue communiste qui était, à cette époque, un lieu de formation marxiste assez remarquable.

Par ailleurs, il n'y avait pas que Marx au menu, il y avait aussi un peu d'épistémologie. J'étais très impressionné par Gaston Bachelard, Jean Piaget, et quelques autres qui m'aidaient à former mon esprit scientifique. Je trouvais aussi utile de lire Freud. Il est important de savoir comment fonctionne notre psychisme, notre machine à penser.

Dans ce cadre général, j'ai approfondi les questions foncières dans le prolongement direct de Marx. On ne peut pas traiter Marx uniquement comme un philosophe ou comme un militant. Il a eu des apports – et des échecs aussi – à l'économie qui m'ont intéressé. Marx – le Livre 3 du *Capital* le montre, à propos de la question de la rente absolue et de la composition organique du capital dans l'agriculture – était un grand lecteur des agronomes de son époque et il a beaucoup écrit sur l'agriculture.

QU'EST-IL ADVENU DE VOTRE RELATION AVEC RENÉ DUMONT À CE MOMENT-LÀ ?

Ce qui a changé, c'est René Dumont ! Il a été candidat écologiste aux élections présidentielles de 1974, ce qui était une casquette assez différente de celle du défenseur de l'agronomie comparée, de l'Afrique en voie d'émancipation. Alain Krivine, dirigeant de la LCR, était aussi candidat. Cela n'a pas rompu mes liens avec René Dumont, je l'ai rencontré quelquefois par la suite. Mais les liens étaient devenus très distendus.

QUELLE ÉTAIT VOTRE VISION DE L'ENSSAA DE DIJON, UNE TOUTE JEUNE ÉCOLE ?

C'était l'école de formation des ingénieurs d'agronomie, recrutés comme

ingénieurs fonctionnaires à l'Agro, venant faire une spécialisation à Dijon et qui se sont trouvés pour la majorité affectés comme professeurs de lycées agricoles. Cette école n'avait pas de lien direct avec l'agriculture bourgeoise. C'était l'ENITA (École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles), à l'époque à Quetigny et qui ensuite a fusionné avec l'ENSSAA, qui était le lieu de formation des techniciens et ingénieurs pour le monde agricole régional.

M. Petit, J.-B. Viallon, J. Brossier, travaillaient sur la gestion des exploitations agricoles dans une optique néo-classique et, pour eux, le lien avec le terrain avait beaucoup d'importance. M. Petit a d'ailleurs fait évoluer sa pensée pour prendre en considération que les agriculteurs n'étaient pas des *homo economicus* et qu'il fallait intégrer leur forme de rationalité limitée.

En revanche, pour M. Blanc, D. Barthélémy et moi-même, à part les agriculteurs du syndicat de paysans travailleurs qui était en train de se développer et le courant jaciste de Bernard Lambert, le reste du monde agricole était un milieu réactionnaire avec lequel on ne cherchait pas à établir de liens.

SUR QUELLES QUESTIONS DE RECHERCHE VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ AU LABORATOIRE DE DIJON ?

À notre arrivée à Dijon, D. Barthélémy et moi avons suivi une suggestion d'A. Brun, chercheur déjà confirmé, en élaborant un « modèle soultes » pour évaluer le montant des soultes versées à leurs cohéritiers par des agriculteurs reprenant l'exploitation familiale. C'était un modèle démographique croisé avec la situation patrimoniale et familiale des agriculteurs. Ce modèle, lourd à manier, ne fournit que des résultats grossiers et il était purement empirique.

COMMENT EN ÊTES-VOUS VENU À VOUS INTÉRESSER AUX QUESTIONS FONCIÈRES ?

La raison est simple : c'est un point d'intersection entre Ricardo et Marx. Marx a repris la théorie de la rente différentielle de Ricardo, en ajoutant une seconde origine que les différences de

fertilité, et il a essayé de prolonger avec la théorie de la rente absolue, ce qui s'est soldé par un échec. Pour une grande part, la théorie de la rente foncière est la même chez Ricardo et chez Marx. Une manière de se faire accepter par la communauté des économistes agricoles, était donc de travailler sur la rente foncière dans la lignée de Ricardo, repris par Marx.

Le premier travail que j'ai fait portait sur « La rente d'exploitation et les pas de porte dans l'agriculture française », titre d'un article de 1971 qui a été traduit en japonais, mais n'a été publié en français que dans un ronéo Inra, forme de diffusion qui était habituelle dans le département ESR. Je pense que, dans cette publication, l'essentiel n'a pas pris une ride. L'idée est assez simple : le statut du fermage de 1946 limite la rente foncière qui est versée au propriétaire sous forme de fermage, et une partie de la rente foncière reste entre les mains du fermier en place. La motivation du législateur dans cette loi de 1946 était de développer l'appareil productif agricole après la Libération pour en finir avec les tickets de rationnement. Pour favoriser les investissements, il était nécessaire que le fermier empoche une partie de la rente foncière. De plus, il détient aussi une partie du droit de propriété qui se trouve être démembré entre le droit juridique du bailleur et une forme de droit à la terre du preneur. Car du fait du statut du fermage, on ne peut pas le mettre dehors sans son consentement. Il peut rester sur l'exploitation, ou la transmettre à un descendant, ou choisir son repreneur en lui cédant son droit à la terre moyennant une compensation sous forme de pas de porte. Le pas de porte est la capitalisation de la part de la rente foncière qui échoit au fermier.

Sur le plan factuel, la validation de cette théorie était difficile. Le caractère occulte des pas de porte rendait très aléatoire une enquête directe. J'ai donc adopté une méthode indirecte par enquête postale auprès d'organismes publics ou professionnels de l'agriculture et, dans un deuxième temps, en entreprenant une enquête sous forme d'interviews, auprès de notaires, experts fonciers et conseillers de gestion. Ce travail de terrain était cohérent

avec l'analyse théorique. Le prix des terres « libres » (sans fermier en place) est *grosso modo* égal à la somme du prix des terres « occupées » (avec fermier) et du pas de porte, capitalisation de la fraction de la rente foncière qui échoit au fermier.

LE COURS DE CES RECHERCHES A ÉTÉ INTERROMPU À L'AUTOMNE 1971 QUAND VOUS ÊTES PARTI EN ALGÉRIE POUR LE SERVICE NATIONAL. QU'Y AVEZ-VOUS FAIT ?

Je suis parti en septembre 1971 pour seize mois. J'ai été affecté à El Harrach au laboratoire d'économie agricole de l'Inra algérien dans lequel il y avait presque uniquement des coopérants, en tout cas des Européens, qui était dirigé par une femme que j'admire, Claudine Chaulat. Elle avait pris la nationalité algérienne. Sa thèse a été publiée dans un livre qui a eu un large écho, *La Mitidja autogérée*. Les autres chercheurs étaient peu ou prou marxissants. On s'est trouvé investis dans un travail qui m'a passionné.

À partir du début des années 1970, le gouvernement algérien a décidé de redistribuer aux petits fellahs les

anciens domaines coloniaux qui, dans un premier temps après l'indépendance, ont été autogérés. L'Inra Économie algérien a été chargé d'établir des critères sur le nombre d'hectares qu'il fallait pour permettre à un fellah de vivre correctement. Évidemment, ce n'était pas la même surface si c'était une terre en maraîchage irrigué, une arboriculture d'oliviers, en vigne, des céréales cultivées en sec, etc.

J'ai donc été amené à faire des études de terrain, avec une casquette officielle de représentant de la révolution agraire. On était reçus par le préfet (Wali) qui mettait à disposition de l'équipe de chercheurs et de techniciens voitures, voire petits avions quand il y avait besoin, et on allait sur le terrain pour faire des enquêtes sur les rendements, les prix pour déterminer qu'ici, 2 ha étaient nécessaires pour vivre correctement, mais que là, comme c'était irrigué un demi-hectare suffisait, etc. C'était passionnant parce que cela m'a permis de faire un travail de terrain directement auprès de paysans algériens. Ce n'était pas la grande révolution mais c'était une étape progressiste. L'essentiel de mon temps de coopérants a été consacré à ce travail.

EST-CE QUE VOTRE SÉJOUR EN ALGÉRIE, LE TEMPS ÉCOULÉ DEPUIS 1968, ONT CHANGÉ VOTRE RAPPORT À L'HISTOIRE ET À L'ACTION ? COMMENT CONCEVIEZ-VOUS LE RAPPORT ENTRE VOS TRAVAUX DE CHERCHEUR ET VOTRE ENGAGEMENT MILITANT ?

En arrivant à Dijon, je ne voulais pas travailler pour des agriculteurs, qui n'étaient pas dans le paysage de la révolution socialiste à venir. À mon retour d'Alger, je me suis engagé dans le militantisme, mais plutôt qu'aller rencontrer des agriculteurs, j'ai participé aux mobilisations du mouvement ouvrier des années 1970. Je suis allé participer à la grève de Lip, à Besançon, en 1973 ; j'ai vécu les piquets de grève, les assemblées générales de Charles Piaget. Je parle de Lip parce que c'était la grève emblématique, mais à la même époque, la lutte du Larzac contre le projet d'extension du camp militaire, et les mouvements anti-nucléaires (manifestation contre le projet de centrale nucléaire de Superphénix à Creys-Malville, en 1977) ont aussi été importants. C'était une attirance plutôt vers l'action radicale ouvrière que vers la paysannerie.



Juin 1979, à l'appel de la CGT - Inra, le personnel se réunit devant le siège de l'Inra, rue de Varenne, où se tient le Comité technique paritaire de l'institut. Légende de la CGT : « Le personnel de l'INRA assiste leurs délégués Comité technique paritaire de l'Inra pour s'opposer à la politique gouvernementale visant à mettre l'Inra au service des firmes agroalimentaires. » Le slogan sur la banderole est explicite : « Non à l'EPIC. Non au démantèlement de l'Inra. Non aux filiales ».

© INRAE / CGT Inra - Secréariat national



Fin des années 1970, manifestation des personnels de l'Inra, ici sous la banderole de la CGT, à Paris devant le musée Beaubourg, contre la politique de recherche du gouvernement de Raymond Barre.

© INRAE / CGT Inra, Secrétariat national

EN MARGE DE VOTRE TRAVAIL DE RECHERCHE, VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ENGAGÉ DANS LE MILITANTISME. QUE VOULEZ-VOUS NOUS DIRE DE VOS ACTIVITÉS SYNDICALES, POLITIQUES ET ASSOCIATIVES ?

Je me suis syndiqué à la CGT en 1968, et je le suis resté jusque vers 1985-1986. Mes premières mobilisations ont été pour la titularisation des catégories B et C de la nomenclature de la fonction publique (des ouvriers des domaines expérimentaux de l'Inra aux techniciens de laboratoire) qui étaient jusque-là contractuelles. La revendication de leur titularisation comme fonctionnaires a amené à une mobilisation assez forte au début des années 1970, allant jusqu'à l'occupation du siège de l'Inra lors de laquelle nous avons séquestré Jacques Poly.

Avec Hervé Ossard, un camarade un peu plus jeune que moi, également militant à la LCR, qui avait aussi fait l'Agro et a ensuite été recruté au département Économie de l'Inra à Paris, on a animé ce qui était un groupe informel dans le syndicat national CGT Inra. Informel, pour ne pas dire clandestin parce que le droit de fraction, de tendance n'existait pas dans la CGT.

Mes activités militantes étaient alors multiples. Celle qui a été la plus en prise

avec l'Inra a été ma candidature comme tête de liste aux élections municipales à Dijon en 1977, sur une liste d'unité de l'extrême gauche (avec le groupe Lutte ouvrière). Nous avons obtenu plus de 5 % des suffrages (ce qui a permis le remboursement des dépenses électorales). Être tête de liste trotskiste dans une campagne électorale officielle et obtenir un bon résultat forçait le respect. Cela a contribué à peser en ma faveur dans les débats internes au département ESR sur la question agraire. D'autres activités militantes dijonnaises ou nationales se rajoutaient, mais avec peu de liens avec l'Inra. Il s'agissait, en particulier, au plan national, de l'animation du mouvement *gay* (on disait « homo ») dont j'étais un des principaux leaders à ce moment-là, et au plan local de la participation au mouvement féministe.

À l'Inra, en 1978, la deuxième grande mobilisation syndicale a été contre la tentative de transformation de l'Inra, qui était un établissement public, en établissement public industriel et commercial (EPIC), ce qui était perçu comme un pas vers une privatisation. Entretemps, je faisais mon travail de syndicaliste. Je suis allé à des congrès, par exemple le congrès des cadres de la CGT, l'UGICT (Union générale des ingénieurs, cadres, techniciens, et agents de maîtrise), où je défendais les positions

habituelles de la gauche de la gauche : échelle mobile des salaires, augmentation uniforme des salaires, etc.

EN CE MILIEU DES ANNÉES 1970, VOUS PRENIEZ PART AUX DÉBATS THÉORIQUES QUI, À L'INRA, ANIMAIENT LES ÉCONOMISTES MARXISTES. VOULEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER VOTRE POSITIONNEMENT ?

La thèse dominante chez les économistes marxistes de l'Inra au milieu des années 1970 était la théorie de la petite production marchande. C'est l'idée que si le capitalisme ne s'est pas développé en agriculture, c'est parce qu'il y avait un mode de production plus performant, parce que l'agriculture était faite de petites structures, parce qu'il y avait l'obstacle foncier, parce qu'il n'y avait pas d'économies d'échelle. Cela ne permettait pas l'éclosion de grandes exploitations capitalistes. La thèse de nombreux chercheurs du département ESR (et de l'université) était que le capitalisme ne pouvait pas s'implanter dans cette petite production marchande, qui était un mode de production stable.

En 1973, après ma réussite au concours de chargé de recherche (2^e classe), j'ai été en polémique ouverte contre cette thèse. Dans « La réponse marxiste à la question agraire », j'ai développé l'idée

que le capitalisme se développe au détriment de l'agriculture, mais qu'il ne le fait pas dans le cœur de l'agriculture elle-même. Il le fait par exemple quand on remplace le cheval de labour par un tracteur. Le cheval de labour c'est clairement de l'artisanat agricole, le tracteur c'est Renault. Ou quand on remplace le fumier de l'étable par des pesticides produits par l'agrochimie. C'est en rognant l'agriculture par les deux bouts, l'amont et l'aval, car c'est la même chose au niveau de la distribution alimentaire, que le capitalisme tisse sa toile d'araignée, se développe. En même temps, il y a des formes d'intégration verticale et une croissance de quelques grandes exploitations capitalistes. Au total, ce qu'on a appelé l'exploitation familiale à 2 UTH³ dans la loi d'orientation de 1962, existe de moins en moins. Le capital tend, progressivement, à déstructurer les éléments de la production agricole pour les réorganiser à sa manière.

C'est ainsi que mes réflexions théoriques me conduisaient au rejet de la thèse de la petite production marchande. Je reformulais alors ma problématique autour du concept de décomposition de la paysannerie, dans une approche que je crois plus conforme à la démarche marxiste, en opposition ouverte avec la théorie de la petite production marchande. Il y avait des points d'achoppement importants avec cette dernière, sur lesquels je me retrouvais d'accord avec des collègues qui n'étaient pas marxistes, appartenant au courant traditionnel d'agro-économistes de l'Inra. Pour Jean-Marc Boussard, par exemple, il existe des économies d'échelle en agriculture qui jouent en faveur de la concentration dans de grandes exploitations. Il a passé une grande partie de son temps à polémiquer contre les marxistes apôtres de la petite production marchande. Sur ce point, j'étais en accord avec lui, le néo-classique, plus qu'avec des marxistes défendant la thèse de la petite production marchande.

Cela m'a conduit à définir la petite production marchande non pas comme un mode de production stable, durablement articulé avec le capitalisme mais,

³ Unité de travailleur homme.

au contraire, comme une forme en devenir, en régression perpétuelle. Elle porte en germe la prolétarianisation de la masse des travailleurs qui la composent, la transformation en entreprises capitalistes d'une petite partie d'entre elles et le bouleversement, d'une génération à l'autre, de ceux qui restent petits producteurs. La petite production marchande est une forme instable, transitoire, appelée à se décomposer.

Sur cette question du développement du capitalisme dans l'agriculture, j'avais des convergences de vues avec les développements de chercheurs de l'IREP (Institut de recherche Economique et de Planification) à Grenoble, j'ai eu des bonnes relations en particulier avec Amédée Mollard.

Le débat théorique autour de la nature des rapports de production en agriculture a perdu de son acuité au tournant des années 1970-1980. C'est un peu regrettable, même si les débats des années 1970 étaient détestables dans leur forme, cet effort de réflexion théorique était profitable pour nourrir des recherches plus appliquées.

Ex post, ces querelles ont-elles mal vieilli ? Le marxisme a été une bonne école pour penser, même si, en tant qu'école de pensée, il a donné lieu à des dérapages. Par exemple, la question agraire a occupé des générations de marxistes depuis Lénine et Kautsky qui ont tenté de répondre à la question du non-développement du capitalisme dans l'agriculture. Son examen a été plein d'enseignements. Le plus intéressant fut de montrer que ce n'étaient pas les réponses qui étaient fausses, mais la question elle-même, comme l'avait montré Gaston Bachelard dans *La formation de l'esprit scientifique*. Les marxistes se demandaient pourquoi le capitalisme ne se développait pas dans ce qu'on nommait l'agriculture, sans interroger cette notion. Ce faisant, ils ont buté durant trois quarts de siècle sur l'archétype du piège épistémologique de G. Bachelard : faute de définition de l'agriculture, on la limitait aux activités dont les rapports de production capitalistes ne s'étaient pas emparés, et seulement à celles-ci, renvoyant à d'autres secteurs (chimie, machinisme

agricole, IAA⁴, etc.) toutes les autres productions dès lors que la forme salariale classique y prévalait. Si bien que si le capitalisme ne se développait pas dans l'agriculture, c'était tout bonnement par définition !

L'enracinement d'une réflexion théorique dans l'observation de la réalité de la région charolaise m'a peut-être aidé pour éviter certains dérapages. « Le Charolais » était ma « paillasse » que pour garder une posture marxiste correcte, je ne souhaitais pas abandonner.

À PARTIR DE CE POSITIONNEMENT, POURRIEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CETTE PAILLASSE EMPIRIQUE ?

J'ai entrepris des études historiques qui partent de l'histoire concrète du secteur agricole, en la replaçant dans celle de la formation sociale dans son ensemble. J'étudiais non seulement la France, pour des raisons évidentes, mais aussi l'Allemagne. L'Allemagne, avec les grandes fermes « capitalistes » des hobereaux prussiens, et l'Angleterre, où les « enclosures » et la prolétarianisation massive des paysans et artisans ruraux, ont connu des histoires agraires particulières. Ce sont les pays que j'avais retenus parce que les sources, aussi bien statistiques que l'analyse marxiste, y étaient abondantes.

Pour ce qui concerne la France, tout en gardant un œil sur les questions foncières et de prix de la terre, je me suis dirigé vers une étude des groupes sociaux et du système régional charolais dans l'Auxois en particulier, mais ensuite dans l'ensemble de la région charolaise.

L'enracinement d'une pensée théorique dans l'observation de la réalité est une nécessité épistémologique (tout en veillant à ne pas s'enliser dans l'empirisme) car c'est ainsi que l'on évite les dérapages idéologiques. À une époque où la réalisation de monographies régionales de systèmes agraires constituait un exercice en vogue pour le courant marxiste, c'est à la demande de la Région Bourgogne que démarrèrent mes travaux sur le Charolais. L'objectif était de connaître et d'expliquer le devenir des couches sociales en les resituant dans leur

⁴ Industries agroalimentaires.

contexte économique d'ensemble. J'ai choisi l'Auxois comme terrain d'observation parce que se présentait une opportunité de faire financer la collecte des informations par le Conseil régional de Bourgogne. Plus fondamentalement, ce choix s'est fait à cause des particularités de cette région : l'Auxois, grenier à blé dijonnais au XIX^e siècle, est devenu une zone « à problèmes » après avoir connu une période prospère avec l'élevage, l'embouche et la sélection de bovins Charolais. C'était un système très atypique par rapport au mouvement d'intensification que connaissait l'Ouest, la Bretagne, les Pays de la Loire, etc. C'était une forme de production qui n'était pas le capitalisme, il n'y a pas de doute, qui n'était pas non plus la petite production marchande comme certains marxistes en ont fait la théorie.

J'ai fait cette étude de manière besogneuse, en allant dépouiller les recensements de l'agriculture de 1942 à 1970, en passant par le recensement de 1955, les enquêtes de 1963 et 1967. J'allais en mairie, où les questionnaires individuels étaient archivés, et je faisais mon dépouillement exploitation par exploitation. Sans informatique à cette époque, ce travail de dépouillement était manuel.

C'était une étude d'histoire économique, de l'évolution de ce système de production depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours. J'y retrouvais du foncier, en ce sens que ce système de production reposait largement sur la rente foncière, soit la rente des emboucheurs qui exploitaient des prairies d'embouche rares, soit des quasi-rentes : les rentes des sélectionneurs et celles des négociants. Donc j'ai gardé un intérêt pour les questions foncières à cette époque-là. Une publication de synthèse dans les *Cahiers d'économie et sociologie rurales* retrace l'histoire économique et sociale de cette région charolaise sur un siècle et demi.

En relisant ces travaux, je reste partagé. Les théorisations marxistes sont discutables mais on a aujourd'hui trop facilement tendance à les rejeter indistinctement sans en trier le bon grain. Par ailleurs, le travail de terrain est un patrimoine : plus tard, dans les années 1990, j'ai eu l'occasion de mobiliser à nouveau les contacts et le savoir acquis

en Charolais pour répondre au ministère de l'Agriculture qui s'interrogeait sur les effets régionaux de la réforme de la PAC.

VOS TRAVAUX SONT TRÈS PROCHES DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE EN HISTOIRE ÉCONOMIQUE, NOTAMMENT DE L'HISTOIRE RURALE À LA FRANÇAISE QUI POSE DES QUESTIONS SUR LES ÉVOLUTIONS DES PRIX, DE LA RENTE, DES DISTINCTIONS SOCIALES DANS LE MONDE RURAL. À CETTE ÉPOQUE, CES DÉBATS ÉTAIENT TRÈS VIVANTS DANS LE MONDE UNIVERSITAIRE, CE N'ÉTAIT PAS TROP LE CAS À L'INRA. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Je suis parfaitement d'accord. Dans les lectures qui m'ont influencées, il y avait les travaux d'histoire économique, ceux d'Edmond Malinvaud par exemple, des travaux d'histoire longue des comptes de l'agriculture. Ou encore l'histoire économique et sociale de la France publiés dans des ouvrages dirigés par Labrousse et Braudel, à nouveau de l'histoire quantitative. Ces livres faisaient partie de mon pain quotidien de lectures. La raison de cette coupure de l'Inra avec le monde universitaire tient au recrutement des économistes. Le recrutement à l'Inra était alors la chasse gardée des Agros, très peu d'universitaires y entraient. On était dans un monde un peu clos qui ronronnait tranquillement en liaison avec les cabinets ministériels, les directions administratives du ministère de l'Agriculture, les organisations professionnelles, etc. Ce n'est qu'avec le passage de l'Inra au statut d'EPST, que le mode de recrutement a changé. Il s'est produit une vraie ouverture universitaire.

EN 1981, LA GAUCHE EST ARRIVÉE AU POUVOIR, ET CELA A ÉTÉ POUR VOUS UN FACTEUR DE CHANGEMENT CONSIDÉRABLE DE VOTRE TRAJECTOIRE. VOULEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER ?

Le changement de 1981 a eu son pendant dans le cercle des économistes de l'Inra avec qui je débatais. En 1983, j'ai publié un article dans *Économie rurale*, « Le bilan de quinze ans de leadership marxiste » que j'ai présenté à un

séminaire de la SFER⁵, et qui d'ailleurs a été bien apprécié par D. Bergmann. Mon propos était de dire : « Maintenant, on a une traversée du miroir, les économistes de gauche du département ESR sont, pour beaucoup d'entre eux, passés aux affaires, ils se sont retrouvés dans des postes de responsabilité ou dans des cabinets ministériels. Voyons ce qu'ils vont faire à présent pour transformer le monde à partir de ce qu'ils ont dit précédemment ». Je gardais mon quant-à-soi, je restais adhérent à la LCR, je ne cherchais pas à transformer ce monde-là parce que je ne me reconnaissais pas dans cette orientation politique.

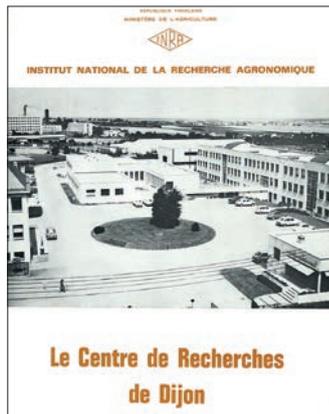
La raison de mon évolution ultérieure se situe entre 1983 et 1985. J'ai changé mon point de vue : finalement, la révolution socialiste est impossible, ce n'est pas pour notre génération ; certes, elle se produira, Marx a raison, mais beaucoup plus tard. Or, je ne suis pas un apôtre des causes perdues, j'ai démissionné de la LCR au milieu des années 1980. Ce changement a trouvé sa racine dans le tournant vers l'austérité du gouvernement de Pierre Mauroy, en 1983. En 1981, dans le programme commun de gouvernement, avec des communistes au gouvernement, on pouvait espérer non pas quoi que ce soit de ce gouvernement (je restais trotskiste sur ce plan), mais que cela aiderait à la radicalisation de la classe ouvrière et qu'on repartirait vers la grève générale. Avec le tournant vers l'austérité de 1983, le contraire s'est produit : sortie du Parti communiste du gouvernement, crise du militantisme de l'extrême-gauche, inversion du rapport de forces entre la classe ouvrière et les dirigeants au gouvernement.

EN CE DÉBUT DES ANNÉES 1980, LE DÉPARTEMENT ESR ÉTAIT LUI-MÊME EN PLEINE TRANSFORMATION. COMMENT L'AVEZ-VOUS PERÇUE ?

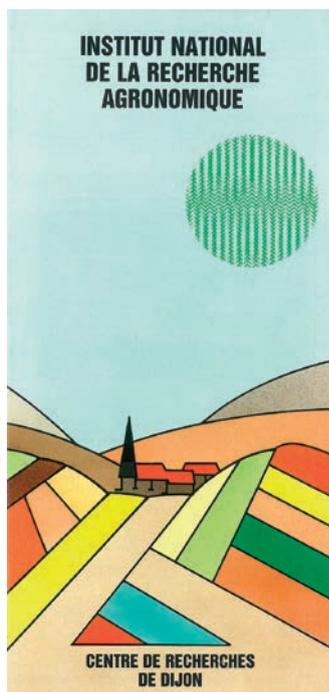
Entre le départ de D. Bergmann en 1972 et l'arrivée de Bernard Vial comme chef de département en 1981, il y a eu une certaine confusion à la tête du département ESR, dont le signe a été la succession de trois chefs de département, Marcel Mazoyer, Jean-Claude Tirel puis

⁵ Société française d'économie rurale.

Couverture d'un document de 1981, présentant le centre Inra de Dijon.



© INRAE



© INRAE

Plaquette de présentation du Centre Inra de Dijon au début des années 1980.

Bernard Vial. Changer de chef tous les deux ans montre que quelque chose ne tourne pas rond. Nommé chef de département par Jacques Poly en 1981, Bernard Vial avait une vraie politique. Il est resté deux ans à ce poste ; il a ensuite été aspiré par Michel Rocard, d'abord dans son cabinet au ministère de l'Agriculture puis à la Direction de la production et des échanges (DPE). Après son départ de l'Inra, il restait un homme influant compte tenu de ses responsabilités. Étant aux affaires à la DPE, il s'est probablement rendu compte que le département ESR n'apportait rien pour diriger la politique des échanges de l'agriculture française. Edmond Malinvaud a également joué un rôle important dans cette période. Directeur général de l'INSEE, il était le seul économiste dont on disait qu'il était nobélisable. Aucun ministre de l'Économie

ne se hasardait à contredire Malinvaud, c'était réellement quelqu'un d'intouchable. Il a été coopté au conseil scientifique de l'Inra par Jacques Poly, qui en a fait son conseiller sur le plan économique, y compris pour les recrutements. Je pense que c'est là que s'est noué le renversement de politique scientifique du département ESR.

DANS CES ANNÉES 1980, VOUS ÉTIEZ AUSSI TRÈS IMPLIQUÉ DANS L'ENSEIGNEMENT. QU'EST-CE QUI VOUS Y A INCITÉ ?

Dijon est une ville où l'enseignement supérieur agronomique est très développé : école d'application des écoles d'agronomie, ENSSAA, option économie rurale dans le DEA Politique et analyse économique, DESS agroalimentaire, école d'ingénieurs, ENITA avec scolarité prolongée au niveau bac+5, institut de formation permanente : INPSA. Au total, chaque année, cinquante ou soixante étudiants ont fait des études spécialisées en économie rurale à un niveau bac+5 ou bac+6.

Or, je considère que l'enseignement de niveau troisième cycle constitue le cadre privilégié de valorisation de la recherche. De plus, à ce niveau universitaire, l'enseignement ne se limite pas à une restitution descendante de connaissances issues de la recherche : il devient lui-même une activité de recherche. D'ailleurs, plusieurs de mes publications Inra ont été rédigées comme photocopies d'enseignement et le travail d'encadrement de mémoires de fin d'études alimentait directement mes travaux de chercheur.

Pour ces raisons, et dans le contexte dijonnais, les activités d'enseignement ont occupé dans les années 1970-1980 une part non négligeable de mon temps (10-15 % environ). Il s'agissait soit de cours, soit de l'encadrement de mémoires soit enfin de la participation à l'administration de l'enseignement.

POURQUOI, AU MILIEU DES ANNÉES 1980, AVEZ-VOUS PENSÉ UTILE D'ORIENTER LES RECHERCHES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICOLE VERS LE RURAL ?

En 1982, quand j'ai été nommé directeur de la station de Dijon (je le suis

resté jusqu'en 1988) en remplacement d'André Brun, qui lui-même avait succédé à Michel Petit, mon objectif était de faire de la station le contraire d'un simple lieu d'accueil administratif, comme l'étaient la plupart des laboratoires de chaire des écoles d'agronomie, mais une unité scientifiquement vivante organisée dans un collectif scientifique. La station a ainsi gagné en homogénéité, en occasions de débats scientifiques. Cette politique a commencé à porter ses fruits et à être reconnue par nos collègues universitaires dans la deuxième moitié des années 1980.

QUELLE ORIENTATION SCIENTIFIQUE POUVAIT-ELLE PERMETTRE D'HOMOGÉNÉISER LE COLLECTIF DIJONNAIS DE CHERCHEURS ?

La logique a été assez simple : partant de l'Auxois, je suis arrivé au Charolais. Et en discutant avec mes collègues Pierre Daucé qui travaillait sur la Bretagne et Philippe Perrier-Cornet sur la Franche-Comté, on trouvait intéressant de comparer les systèmes de production régionaux différents, d'en faire une histoire avec des statistiques de comptes départementaux de l'agriculture de 1955 aux années 1980. Au-delà de ces trois systèmes régionaux, on a eu l'idée d'élargir (Massif central, système viticole du Languedoc). Ainsi, on aurait, brique par brique, une vision des systèmes régionaux de production agricole. Mais le projet, trop ambitieux, n'est pas allé à son terme : seuls Charolais, Bretagne et Franche-Comté ont donné lieu à une véritable histoire comparative, publiée dans les *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*.

Ainsi, s'est esquissée une trajectoire vers l'économie régionale. C'était aussi le moment où j'ai été promu directeur de recherche (novembre 1986). J'ai voulu voir comment se situaient les travaux régionaux de l'Inra par rapport à ce qui se faisait à l'université.

En 1987, on a entrepris, avec Bertrand Schmitt, un dépouillement exhaustif des travaux du département Économie et sociologie rurales sur le champ de l'économie régionale, locale et territoriale, en comparaison de références d'économie régionale non agricole (thèses, ouvrages, articles) qui ont également été identifiées, et pour partie

étudiées. Une conclusion paradoxale se dégageait : l'économie régionale n'existait pas à l'Inra. Presque toutes les références Inra répertoriées concernaient la production agricole – certes territorialisée – ou l'étude de systèmes agraires, sans lien avec l'économie régionale et spatiale universitaire. Si bien que, par exemple, dans la thèse d'A. Rallet qui faisait autorité sur les disparités interrégionales, une seule référence sur un millier concernait l'économie agricole (thèse de Pautard J., 1965). Les manuels de référence d'économie régionale, comme ceux de Philippe Aydalot ou de Claude Lacour *et al.*, ignoraient l'agricole ou le rural. La production de l'Inra, malgré sa prolificité, était enfermée dans un ghetto. Cette investigation lourde dans la littérature avait pour objectif d'amener l'équipe des économistes dijonnais et d'autres collègues du département à opérer un tournant vers l'économie régionale universitaire pour analyser les espaces ruraux, compte-tenu de l'importance que la question commençait à prendre dans les débats sociaux. C'est donc en tant qu'animateur, coordinateur, directeur des travaux de jeunes chercheurs, ou encore en tant qu'expert que je m'y suis investi autant sinon plus que par mes recherches

personnelles. J'ai pris la responsabilité de la dominante économie agricole et rurale du DEA Politique et analyse économiques de l'université de Bourgogne en 1989, et assuré la direction de plusieurs thèses.

AU TOURNANT DES ANNÉES 1980-1990, AU LABORATOIRE DE DIJON S'EST ÉLABORÉE UNE NOUVELLE PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE SUR LES ESPACES RURAUX. EN QUOI A-T-ELLE ÉTÉ NOVATRICE ?

Le passage de l'agricole au rural (comme nous l'avons qualifié) fut une vraie rupture. Alors que les travaux sur les systèmes productifs régionaux agricoles ne concernaient que 10 % de ménages ruraux agricoles, il fallait intégrer les 90 % restants. Pour cela, il fallait une bonne connaissance du champ disciplinaire de l'économie spatiale régionale.

Les mutations des espaces ruraux, étudiées depuis le début des années 1980 montraient que, globalement, les communes rurales avaient un solde migratoire positif qui interrompait le mouvement séculaire d'exode rural. Les termes de « périurbanisation » ou de « rurbanisation » ont été inventés. Mais ces termes étaient insuffisants

pour décrire, *a fortiori* expliquer, la réalité française car Dans leur immense majorité, les territoires ruraux étaient sous influence directe des villes ; ils attiraient non seulement des résidents périurbains, mais aussi des retraités, des touristes, des résidents secondaires. Mais cette conclusion ne valait pas explication : elle restait très descriptive. L'invitation à intervenir en séance plénière au VII^e congrès de l'Association européenne des économistes agricoles (EAAE) à Stresa (Italie), en 1993, nous donna l'occasion d'apporter des premiers résultats théoriques et de mieux définir les perspectives, avec une communication sur les nouvelles fonctions de l'espace rural. On était jusque-là dans une conception de l'espace rural comme un espace agricole en régression : l'exode rural. Or, il y a des dynamiques, en particulier démographiques, qui sont positives et qu'il s'agit d'expliquer. Pour cela, la sortie de l'agro-économisme traditionnel de l'Inra et celle du ghetto des systèmes régionaux agricoles a été salutaire : c'est alors la discipline économique, dans ses développements universitaires généraux, en particulier la théorie microéconomique, qui a été mobilisée. Il fallait sortir de « l'agricolo-agricole ». Dès 1978, avec son célèbre rapport *Pour une agriculture autonome et économe*, J. Poly a impulsé cette



© INRAE

Site du centre Inra de Dijon dans les années 1980.

évolution de la thématique de l'institut pour sortir de l'agricole, de la même manière qu'il voulait qu'on aille vers l'environnement, la consommation, les industries, etc.

Les migrations vers le rural résultent de demandes résidentielles, récréatives, environnementales qui sont satisfaites dans ces espaces. Ces demandes (qui s'analysent dans le cadre de la théorie du consommateur) concernent des biens immobiliers (site, paysage). Il faut donc, pour les satisfaire, que les consommateurs se déplacent définitivement (migration résidentielle) ou temporairement (migration récréative). Ces mobilités ont été étudiées au niveau microéconomique dans une thèse que j'ai dirigée, par Florence Goffette-Nagot, qui éclairait les déterminants de la périurbanisation. La thèse de Cécile Detang-Dessendre, dont j'étais également directeur, a été consacrée aux déterminants microéconomiques de l'exode des jeunes ruraux.

Au niveau dijonnais, cette évolution était aussi liée au recrutement de P. Daucé comme professeur d'économie à l'ENSSAA. Comme il avait travaillé sur les systèmes agricoles régionaux, sur des questions de dynamique spatiale, il s'est trouvé en prise avec l'évolution que j'impulsais de mon côté, que Philippe Perrier-Cornet impulsait aussi à partir de ses travaux sur le système productif régional franc-comtois

avec des rentes d'appellation fromagère. À nous trois, nous avons eu un rôle moteur pour impulser cette dynamique pour aller de l'agricole vers l'économie régionale rurale. Ce n'est qu'à l'issue de ce processus de conversion, qui a duré cinq ou six ans, que l'unité dijonnaise a adopté une dynamique clairement universitaire.

Cela s'est fait avec d'autres laboratoires des départements ESR et SAD, avec Jean-Pierre Deffontaines par exemple, avec qui j'ai copiloté, entre 1989 et 1993, le comité scientifique du projet GER (Gestion de l'espace rural) du programme Agrotech. Le colloque de clôture, en novembre 1993, a marqué une étape dans les travaux sur la gestion des espaces ruraux : la réunion de plus de 200 chercheurs venant d'institutions et de disciplines diverses a déclenché des synergies et montré aux partenaires de l'institut l'existence, l'importance et la qualité des travaux d'économie régionale de l'institut.

Le champ thématique des espaces ruraux m'a également occupé au niveau national, avec des articles de synthèse, la coordination d'activités éditoriales et diverses actions de transfert. Un numéro spécial d'*Inra Sciences sociales* publié au moment du débat national sur l'aménagement du territoire et dont j'ai assuré l'édition, a permis de faire connaître les travaux du département sur *Villes et campagnes* :

vers de nouveaux équilibres. La *Revue d'économie régionale et urbaine* (RERU) a consacré un numéro spécial en 1995 au thème des espaces ruraux dont j'ai assuré la responsabilité éditoriale avec Hubert Jayet, professeur d'université à Lille, ce qui illustre les liens nouveaux avec des universitaires et un passage du monde agricole à celui de l'économie régionale.

VOS NOUVELLES ORIENTATIONS ONT SOUTENU AUSSI L'EXPERTISE PUBLIQUE SUR L'AVENIR DES RÉGIONS. AVEC QUI ET COMMENT CELA S'EST-IL FAIT ?

Menée de 1993 à 1995, l'Action incitative programmée (AIP) « Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural » a été un prolongement naturel d'Agrotech pour lequel j'ai obtenu la participation de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), pour un budget modeste mais symboliquement important.

Les travaux de transfert et d'expertise dans les domaines de l'économie régionale agricole, des espaces ruraux ou des questions foncières ont eu une importance croissante aux débuts des années 1990. Je retiendrai particulièrement ceux de la DATAR (groupe de prospective rurale) et du Commissariat général du plan (Atelier régional rural du 11^e Plan). À la DATAR, Jean-Louis Guigou a relancé les travaux de prospective territoriale, en sommeil jusque-là, en faisant fonctionner durant quatre ans des groupes thématiques de prospective dans des travaux assez lourds : réunion mensuelle de plusieurs dizaines d'experts, gestion d'appels d'offres importants, édition de deux ouvrages, le premier sous la direction de Bernard Kayser, professeur de géographie à Toulouse et le second dont j'ai été un des éditeurs, etc. La préparation du 11^e Plan par le commissariat général au Plan (CGP), plus concentrée dans le temps a été intense (jusqu'à trois réunions par mois dans l'atelier présidé par Jean-François Hervieu, président de l'APCA). Dans les deux cas, il s'agissait de transfert au sens premier du terme. Dans ces travaux, d'un côté, j'étais au cœur du dispositif d'État qui réfléchissait à l'aménagement du territoire (DATAR), ou des mécanismes de



Photographie publiée en illustration d'un article de presse du quotidien régional *Le Bien Public* dans la rubrique « Parlons-en... La recherche à l'Université », sous le titre « Portes ouvertes à l'INRA pour la première fois depuis 10 ans ! ». Jean Cavaillès, au centre le bras en avant, avec les directeurs d'unité de recherches du Centre Inra. Salle de conférence de l'Inra, rue Sully, le 7 janvier 1982.

concertation entre groupes sociaux pour la gestion des territoires ruraux (CGP). Je disposais donc en temps en réel des informations, des questions et des problèmes de la société. De l'autre côté, j'apportais des méthodes de pensée, des cadres d'analyse, des connaissances ou des hypothèses de recherche qui se sont révélées utiles à ces travaux : la DATAR avait intégré la réalité d'un renouveau des espaces ruraux sans avoir le cadre économique permettant de l'analyser, le Plan avait initialement une entrée trop agricole du rural, etc.

Il s'agissait de réflexions d'économie prospective où j'ai retrouvé Jean-Louis Guigou, devenu directeur de la DATAR, qui avait fait ses débuts de professeur d'économie à Dijon avant 1968. Les discussions étaient passionnantes, avec des personnes de grande qualité. La prospective, c'est du brainstorming entre intellectuels. On se faisait plaisir à imaginer des scénarios, à repérer des signaux faibles, etc. La préparation du Plan s'est faite avec le géographe Bernard Kayser.

À LA FIN DES ANNÉES 1980, POUR QUELLE RAISON AVEZ-VOUS ENTREPRIS UNE NOUVELLE FORMATION À L'ÉCONOMIE ?

En 1986, j'avais été promu DR2 et j'étais dans une période un peu incertaine de réflexions. J'avais notamment mis de côté mon engagement politique. C'est pour cela que j'ai suivi l'année de formation au CEPE (Centre d'études des programmes économiques), suivant ainsi une proposition de J. Cranney. C'était un cycle d'un an de formation très intensive avec tout le programme de l'ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique), école des administrateurs de l'Insee. Les cours allaient des aspects les plus barbants comme la comptabilité nationale, jusqu'à la microéconomie, l'économétrie, les modèles macroéconomiques, la gestion, la politique économique : c'est l'ensemble du champ de la discipline économique, dans une optique assez formalisée et à *input* d'économie quantitative. C'est cette année-là que je suis vraiment devenu économiste.

L'Insee mettait à disposition de cette formation ses meilleurs spécialistes.

Les promos étaient toutes petites, d'une douzaine ou d'une quinzaine de personnes. Il y avait au moins six heures de cours par jour et des travaux dirigés à préparer le soir. C'était du bachotage de type prépa, parce qu'il fallait en un an boucler le programme de l'ENSAE. Cela m'a donné des outils, y compris pour encadrer des thèses, comme celles de F. Goffette-Nagot et de C. Detang-Dessendre.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CETTE ÉVOLUTION PROFONDE DE VOS PROBLÉMATIQUE ET POSTURE SCIENTIFIQUES ?

Dans le programme de recherche collectif de l'unité dijonnaise, on trouve la posture épistémologique déjà adoptée lors de mes travaux sur le Charolais et sur le prix des terres : combinaison d'une pensée théorique et de l'induction avec, maintenant, le souci de faire fonctionner le pôle théorique selon la méthode hypothético-déductive. C'est ce cadre théorique qui définit les économistes mais la théorie ne sort pas toute armée du cerveau : elle se nourrit de perceptions de la réalité, de représentations, d'observations ou de faits stylisés. Il faut donc une culture et un savoir pré-scientifique du champ, une insertion parmi des connaisseurs du terrain, une connaissance des travaux déjà réalisés.

La microéconomie est au cœur de cette démarche de recherche. Mais elle ne suffit pas dès lors qu'il s'agit d'expliquer une réalité localisée dans l'espace. Ma formation initiale marxiste s'est révélée utile pour construire des cadres théoriques synthétiques et globaux. Par exemple, en ce qui concerne les localisations des activités dans l'espace, on explique habituellement les spécialisations régionales par des avantages comparatifs. Pour bien le faire, il faut dépasser la querelle d'école entre avantages comparatifs au sens néoclassique (premier type), ricardien (deuxième type) et au sens institutionnaliste moderne (troisième type). Il faut ainsi élargir l'analyse à l'ensemble des avantages comparatifs qui existent pour la production des biens peu mobiles résultant de demandes nouvelles adressées à l'espace rural.

Dans cette trajectoire, contrairement à ce que certains pensent, je ne suis pas devenu un économiste néo-classique. L'économie néo-classique n'est pas capable d'intégrer l'espace, comme le démontre le théorème d'impossibilité spatiale de Starrett. Dès lors qu'il y a des coûts de transport d'un lieu à l'autre, le modèle Arrow-Debreu, cathédrale du néo-classicisme, ne fonctionne plus. Néanmoins, il est vrai que j'ai intégré le raisonnement marginaliste des néo-classiques. Mais il vient directement de Ricardo et de Von Thünen, qui est le deuxième père historique de la théorie de la rente foncière, et qui est considéré comme le père du marginalisme. Donc je n'ai eu aucun problème pour reprendre le marginalisme appliqué à l'économie urbaine. L'économie urbaine, c'est la théorie de « l'État isolé » de Von Thünen mais retournée comme un gant. Au lieu d'expliquer la répartition en cercles de cultures autour d'une ferme centrale dans un domaine agricole prussien, ce sont des cercles d'activités productives et résidentielles autour d'un centre des affaires qui sont expliqués par un *trade-off* entre coûts de déplacement ou de transport et coût foncier. Ce raisonnement marginaliste appliqué à l'espace, agricole ou urbain, n'a pas de contenu idéologique comme la théorie néo-classique qui repose sur une théorie de la valeur, la valeur utilité, que je ne reprends pas, lui préférant la théorie de la valeur travail (d'Adam Smith à Ricardo puis à Marx). L'assimilation du raisonnement marginaliste et de l'école néo-classique est une erreur souvent faite, mais comme il y a des accointances entre les deux, je comprends qu'on puisse me faire le reproche d'une conversion au néo-classicisme.

EN TANT QU'ADJOINT DE CLAUDE VIAU, QUELLES ONT ÉTÉ VOS ACTIVITÉS À L'INRA ?

J'ai été nommé chef adjoint du département ESR en avril 1990, fonction devenue lourde dès lors que le chef de département, Claude Viau, a cumulé cette fonction avec celle de directeur scientifique (à partir de 1991). Durant cette période qui est allée jusqu'à ma nomination comme chef de département (septembre 1994), ma fonction

impliquait de combiner des activités d'animation scientifique, de transfert et d'expertise et de gestion du département ESR.

POURRIEZ-VOUS ÉVOQUER VOS DIFFÉRENTES ANIMATIONS SCIENTIFIQUES ?

En même temps que j'ai fait le CEPE, j'ai commencé à avoir des responsabilités d'animation, à réaliser des opérations intersectorielles de type AIP pour monter en puissance, pas simplement au niveau du département ESR mais de celui de l'Inra. Mon année de formation au CEPE a été pour moi une ouverture sur l'économie universitaire. Au titre des activités d'animation, d'expertise et de transfert, j'ai déjà parlé de l'AIP Agrotech qui a été prolongée par l'AIP Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural, menée de 1993 à 1996. Cette AIP a mobilisé de nombreuses unités des départements ESR et SAD. Parallèlement, l'AIP Réforme de la PAC (1991-1994), à l'animation de laquelle j'ai aussi contribué, a fortement mobilisé le département (40 chercheurs) et elle s'est clôturée par un colloque qui a eu un fort impact auprès de partenaires de l'institut.

Si les AIP Agrotech et « Nouvelles fonctions des espaces ruraux » marquaient un élargissement de mes responsabilités, en particulier en direction du département SAD, un autre élargissement est intervenu en 1993 avec une mission Forêt paysanne et agroforesterie, confiée à quatre chercheurs des secteurs scientifiques concernés. Cela m'a permis de mobiliser des économistes non spécialistes de la forêt et de renforcer la pluridisciplinarité des recherches sur les questions forestières. Après la mise en place d'une AIP Inra-Cemagref Agrifor, j'ai contribué à la mise en place et à l'animation d'un GIS Économie forestière.

COMMENT ONT ÉVOLUÉ VOS PROPRES RECHERCHES DURANT CETTE PÉRIODE ?

Plusieurs inflexions de mes travaux de recherche personnels ont débuté au cours de cette période, dans un contexte d'évolution en cours des orientations thématiques du département et de

l'institut. Il s'agissait de travaux sur la forêt avec Dominique Normandin et des collègues ESR de Nancy (en liaison avec Agrifor et le GIS Économie forestière) et d'autres sur l'utilisation du sol. Le contexte était la crainte par la profession agricole d'une déprise agricole (dont j'ai montré qu'elle était sans fondement) au profit d'une emprise forestière et de friches, et, d'un autre côté, des achats fonciers de non-agriculteurs, en fort développement pour des usages résidentiels et récréatifs (ce qui renvoie aux « nouvelles fonctions des espaces ruraux »). Ce dernier thème de recherche était en synergie avec plusieurs chercheurs de l'unité de Dijon et il s'est prolongé par un numéro de la publication par l'Insee d'un numéro de *Contours et caractères* sur « Villes et campagnes » pris en charge collectivement par l'unité, mais auquel je n'ai pas participé car ma nomination comme chef de département a accaparé tout mon temps.

COMMENT A ÉVOLUÉ LA POLITIQUE DE RECRUTEMENT DURANT CETTE PÉRIODE ?

Les vrais moteurs dans la politique de recrutement ont été Edmond Malinvaud (membre du conseil d'administration et conseiller économique de Jacques Poly) et Jean-Jacques Laffont, ainsi que d'autres universitaires de haut niveau international (comme François Bourguignon qui a été ensuite chef économiste de la Banque mondiale). Ils ont contribué à impulser le tournant scientifique universitaire du département ESR. Ce n'est pas seulement l'Inra qui était en retard, l'université française était en retard sur la discipline économique au niveau international. Ils ont joué un rôle moteur sur le plan de l'orientation scientifique du département en préconisant des recrutements universitaires dans les meilleurs laboratoires. À ce moment-là, Jean-Jacques Laffont a joué clairement une carte Inra. L'Inra avait des postes budgétaires, qui manquaient à l'université. J.-J. Laffont a joué un rôle très fort dans la politique de recrutement impulsée dans le département par J. Cranney, allant jusqu'à suggérer à Quang Vuong, un de ses meilleurs étudiants et théoricien de haut niveau international en

économétrie, d'être candidat comme directeur de recherche à l'Inra. Bourguignon a également dirigé vers l'Inra de très bons étudiants, d'autres aussi. Ils proposaient à leurs jeunes docteurs d'aller à l'Inra où des postes de chargés de recherche étaient disponibles.

QUID EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CHERCHEURS ?

Jusque dans les années 1980, les laboratoires de chaires d'économie du département ESR étaient liés aux écoles d'agronomie. À partir des années 1990, la politique devint : « Il nous faut des relais dans des laboratoires d'excellence universitaire pour avoir des recrutements, des directeurs de thèse dans ces laboratoires ». C'était lié aussi à une inflexion générale de l'Inra, déjà engagée dès le moment où l'Inra est devenu un EPST en 1982 et qui a été poursuivie dans les années 1990.

L'idée était, non pas de constituer des laboratoires de chaire pluri-thématiques, qui sont des *melting-pots*, mais de viser à constituer des unités de recherche qui sont de vrais collectifs scientifiques. Il s'agissait de structurer le département en unités de recherche qui sont devenues des unités mixtes de recherche (UMR) dans le premier schéma directeur du département ESR en 1995. Sur le plan géographique, cela se traduisait par le fait qu'il y avait des implantations fléchées en négatif et d'autres en positif. Ce qui intéressait la direction du département était la combinaison de thématiques et de liens universitaires forts. La localisation géographique des ressources du département a ainsi progressivement changé.

CE N'ÉTAIENT PAS UNIQUEMENT DES ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES ABSTRAITES, MAIS DES PERSONNES RÉELLES QU'IL S'AGISSAIT DE FAIRE BOUGER. COMMENT CELA A-T-IL ÉTÉ PERÇU ?

J'ai été un des moteurs de cette politique en tant que chef adjoint de département, tout en essayant d'allumer quelques contre-feux pour la faire mieux accepter.

Par rapport à la diversité paradigmatique souhaitée par beaucoup, la priorité était d'être dans les courants de pensée dominants, influents, internationalement reconnus. En même temps, il ne faut jamais mettre tous ses œufs dans le même panier parce qu'on ne sait pas très bien de quoi l'avenir sera fait. Le fait d'avoir des économistes atypiques hors mainstream (régulationnistes, postfordistes, etc.) était plutôt une assurance par rapport à l'avenir. Enfin, il y avait aussi un aspect tactique pour réinstaurer la paix sociale dans le département, ce que j'appelais la continuité du tissu social qui était déchiré. Pour cela, un certain degré de pluralisme, que je reconnais limité, était nécessaire, y compris avec des recrutements d'économistes non mainstream.

Il s'agissait d'arrondir un peu les angles. Cela n'a pas trompé vraiment son monde, il faut bien reconnaître, mais les débats ont un peu gagné en sérénité.

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE NOMINATION EN TANT QUE CHEF DE DÉPARTEMENT ESR ?

Fin 1994, Bernard Chevassus a demandé à François Nicolas, directeur du laboratoire des industries agroalimentaires d'Ivry, et à moi-même, chef de département-adjoint, de lui proposer un texte d'orientation sur la politique du département pour lui permettre de choisir le chef de département qu'il devait nommer. Beaucoup ont été surpris de ce qu'il nous mette en compétition. J'ai rédigé en décembre 1994 un rapport sur l'orientation du département. Son titre, *D'un niveau scientifique internationalement reconnu jusqu'aux meilleures applications dans le domaine des missions de l'Institut*, résumait la politique que je proposais. Chaque mot de ce titre était pesé. On peut – et on doit – tenir les deux bouts contradictoires de la reconnaissance scientifique internationale et de l'utilité sociale des recherches. A. d'Iribarne, ancien directeur du département scientifique Sciences de l'homme et de la société (SHS) du CNRS, a importé une formule synthétique, du fait de la concision habituelle de la langue anglaise : *missions oriented basic research*.

Selon moi, il était possible d'apporter des réponses scientifiquement pertinentes et socialement utiles, à des questions qui répondent à des enjeux sociaux et à des défis pour la connaissance scientifique. C'est possible, et c'est indispensable. Le théoricisme peut être académiquement gratifiant pour un temps, mais il est finalement stérile. Les études non validées par la communauté scientifique internationale pourraient correspondre à des visées utilitaristes de court terme, mais pas aux intérêts de long terme de la société. Le département ESR devait avoir l'ambition d'obtenir des produits théoriques, validés par des communications dans des colloques internationaux et des articles dans des revues scientifiques, qui débouchent sur des applications, validées par des partenariats, contrats, expertises ou transferts.

En ayant en main cette proposition et celle de F. Nicolas, B. Chevassus m'a nommé chef de département après le conseil scientifique de l'Inra à Tours. J'ai été nommé chef de département le 1^{er} septembre 1994 et j'ai occupé cette fonction jusqu'à fin 1998. En ajoutant au personnel permanent les accueils temporaires (qui occupent beaucoup de temps d'un chef de département), le département ESR comptait presque 500 personnes (c'était le plus gros département de l'institut en nombre de chercheurs), et une part importante de ses ressources provenait de contrats.

POUVEZ-VOUS PRÉCISER LES ORIENTATIONS QU'IL VOUS SEMBLAIT INDISPENSABLES DE DONNER AU DÉPARTEMENT ESR QUAND VOUS AVEZ ÉTÉ NOMMÉ CHEF DE DÉPARTEMENT EN 1994 ?

Il faut, tout d'abord, rappeler le contexte, qui était inédit et complexe pour les responsables de l'administration et de la profession agricole. Leur demande de recherche était particulièrement vive, à tous les niveaux. Les chercheurs étaient sollicités par des interlocuteurs publics ou privés. Le mode de régulation de l'agriculture était en crise dans les années 1980 et, après plusieurs retouches, il a été profondément modifié avec la réforme de la PAC de 1992-1993. Le contexte économique d'ensemble a lui aussi été transformé par la longue

période de crise qui a débuté en 1974, avec la crise de la « croissance fordiste ». Le fonctionnement des marchés s'est transformé avec une internationalisation croissante, le développement de formes de concurrence imparfaite, l'apparition de marchés dérivés. Le rythme du changement technique s'est accéléré. Les modes de consommation ont aussi évolué, avec un accroissement de la demande de produits alimentaires de qualité, ainsi que des demandes de biens de nature et environnementaux, d'espaces ruraux consommés à des fins résidentielle ou récréative.

Le département ESR a ressenti cette demande de recherche par de nombreux canaux, en particulier lors de réunions entre la direction générale de l'Inra, les directions générales de l'administration du ministère de l'Agriculture, des organismes publics (la Poste) ou privés (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, FNSEA, Groupama, etc.). Cela a débouché sur des thèmes identifiés comme prioritaires, des séminaires de formation, des partenariats pour des recherches à entreprendre. Le financement de bourses de thèse par des partenaires ou la signature de contrats sont un débouché de ces opérations. Le rôle du chef de département est alors d'être une interface entre la demande de recherche par ces organismes et l'offre de l'Inra pour préciser et mettre en œuvre des partenariats. Il doit aiguiller la demande externe vers les unités de recherche adéquates, reformuler et filtrer pour éviter les face-à-face déséquilibrés entre un chercheur ou une petite équipe et un gros organisme prêt à mettre des moyens pour imposer ses fins.

La demande de recherche était alors supérieure à l'offre, ce qui permettait de choisir, de reformuler, donc de piloter la demande de recherche. En naviguant adroitement entre les sollicitations pour accepter telle demande et la protection des chercheurs, il n'y avait pas de risque de pilotage de la recherche par l'aval comme le craignaient certains.

Par ailleurs les attentes au sein de l'Inra étaient, elles aussi, importantes. Le département ESR était très sollicité. La direction générale en attendait des analyses permettant d'élaborer la politique de recherche, ainsi que des outils

d'aide à la décision et à l'évaluation de cette politique, à la gestion des brevets de l'institut, etc. La période des « économistes de service » à l'Inra, caricaturée par des calculs de rentabilité ou de parts de marché faits « en coin de table » à l'aval d'une innovation technique de l'institut, était révolue. On demandait aux sciences sociales et économiques d'être à l'amont des autres départements de l'Inra en déterminant les recherches qui devaient être entreprises, en donnant une culture économique et des outils de base aux chercheurs de l'institut, de la même façon que cela avait été fait pour la statistique et la biométrie.

DANS CE CONTEXTE, QUELLE A ÉTÉ LA RÉPONSE APPORTÉE PAR LES DIRECTIONS SUCCESSIVES DU DÉPARTEMENT ESR ?

Pour répondre à ces demandes, le plus important, me semble-il, a été la politique impulsée par J. Cranney et C. Viau, et que j'ai poursuivie, en essayant d'accroître sa cohérence pour la faire mieux accepter dans le département. Elle consistait à dire : il faut être bon sur le plan scientifique, donc publier dans les bonnes revues, aller aux bons colloques, recruter les meilleurs thésards, peu importe qu'ils ne connaissent rien à notre champ thématique, ils y viendront petit à petit. Il n'y a pas de spécificité de l'Inra par rapport au CNRS, les recrutements sont les mêmes, les modèles, la théorie et les méthodes économétriques sont les mêmes. Il faut être les meilleurs sur un plan scientifique, et en même temps proposer les applications les plus pertinentes par rapport aux demandes sociales qui sont adressées à l'Inra. C'était une vraie rupture. Je l'illustre avec l'exemple des recherches sur la politique agricole. On est passé d'un rôle d'expert conseiller du prince des années 1970 et 1980, dont l'expertise n'avait pas d'*input* économique universitaire, à des modèles avec des forts *inputs* de théorie économique et de méthodes économétriques. D'une expertise, qui n'était pas reconnue par l'État et qui, surtout, était rejetée à Bruxelles où l'on disait : « Qu'avez-vous publié ? Avez-vous des modèles qui développent vos conclusions ? ». Il n'y en avait pas ! Avec les unités de Rennes,

de Grignon, de Toulouse, etc. on a proposé des modèles appliqués, par exemple aux réformes de la PAC, en étant capables de montrer que nos modèles économiques analysent les propositions de réforme de la PAC, auprès du ministère de l'Agriculture, qui les reprenait dans les groupes de travail bruxellois. L'idée que j'ai essayé de promouvoir était d'être internationalement reconnus en économie, mais aussi en sociologie, et d'être les plus pertinents dans les domaines des applications en réponse aux sollicitations qui émanaient des pouvoirs publics : ministère en charge de l'Agriculture, commissariat au Plan, DATAR, Régions, etc. Il n'y a pas de rupture entre qualité scientifique et pertinence des applications. L'objectif était que des méthodes économiques formalisées, souvent à forts *inputs* théoriques, reconnues par la communauté scientifique internationale, produisent des résultats utiles et pertinents.

QUELLE ÉTAIT LA POSITION DE LA DIRECTION DE L'INRA PAR RAPPORT À CES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

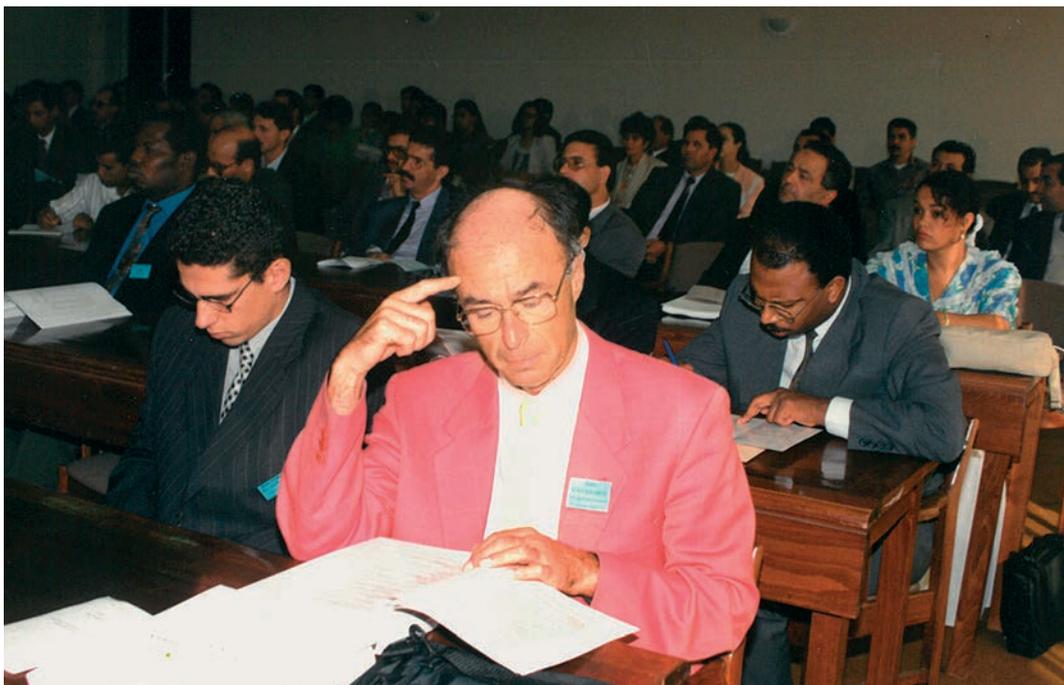
La direction générale s'est souciée des problèmes du département ESR quand G. Paillotin est devenu président et Bernard Chevassus-au-Louis directeur général. Paillotin connaissait le monde universitaire, il avait fait sa thèse avec le prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes et il avait pris conscience qu'on dépendait du ministère en charge de la Recherche du point de vue budgétaire même si on dépendait aussi de l'Agriculture du point de vue thématique. Il défendait sans réserve une politique d'ouverture vers les laboratoires d'excellence universitaire, vis-à-vis de laquelle B. Chevassus semblait plus réservé, de même que des directeurs scientifiques comme Jean-Claude Tirel ou Claude Béranger, avec qui j'avais des relations cordiales mais moins synergiques. La direction d'un grand institut comme l'Inra était faite de nuances. Emmanuel Jolivet a été nommé directeur scientifique d'un secteur dont le nom a rallongé traduisait le manque d'unité, SESAMES (Sciences économiques et sociales pour l'agriculture et l'agro-alimentaire et méthodes d'étude des systèmes),

devenu SED⁶ ensuite, qui réunissait les départements ESR, SAD et BIA (Biométrie et intelligence artificielle). Il était un chercheur en biométrie qui avait constitué le département BIA comme un département universitaire, mis au service des autres départements de l'institut. Il comprenait bien ma logique. Mais la logique dominante dans le département SAD n'était pas la même. E. Jolivet était donc dans un entre-deux. De plus, il était directeur scientifique d'un secteur où un des trois départements, l'ESR, représentait plus de la moitié des effectifs. Il lui était difficile d'avoir une politique équilibrée quand le gros des effectifs est d'un côté et deux ensembles plus petits de l'autre.

LA COMPLÈTE CONVERGENCE ENTRE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT ESR ET CELLE PRATIQUÉE DANS LE MONDE UNIVERSITAIRE OU AU CNRS NE POUVAIT-ELLE PAS SE TRADUIRE PAR UNE DISPARITION D'UN DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE ?

Je ne pense pas. L'Inra, était âprement défendu par le ministère en charge de l'Agriculture et par le monde professionnel agricole. Les seules motions de censure qui ont failli être majoritaires dans l'histoire de la V^e République étaient à vocation agricole, portées par les sénateurs défenseurs de l'agriculture. Donc si le gouvernement envisageait de réduire les moyens de l'Inra, il savait que le monde agricole l'en empêcherait. Résultat : alors que le CNRS à certaines périodes criait famine, n'avait ni budget suffisant ni recrutements, l'Inra n'a pas connu ces pénuries. Il a eu des moyens de l'État, des Conseils régionaux, etc. Cela a permis d'appliquer au secteur agricole des modèles économiques de facture universitaire comme, par exemple, des modèles d'équilibre général calculable permettant de simuler des réformes de la politique agricole commune pour répondre aux demandes du ministère de l'Agriculture ou de la Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne (DG6). Si cela n'avait pas été fait par le département ESR, qui aurait eu les moyens pour cela ?

⁶ Société, économie et décision.



© INRAE / Cavallières

Colloque à Rabat (Maroc), en 1995, sur *Région et développement économique*.

Y AVAIT-IL DES DIVERGENCES DE VUE ENTRE LE DÉPARTEMENT ESR ET LE DÉPARTEMENT SAD ?

En effet, il y avait une divergence sur le rôle de la recherche dans les sciences sociales. Je n'étais pas d'accord avec la conception de la direction du département SAD de recherches-actions, ni sur le lien trop étroit avec le monde professionnel agricole et insuffisant avec le monde universitaire. Donc oui, il y avait une divergence de fond sur ce qu'est notre posture scientifique, sur l'interdisciplinarité, voire la transdisciplinarité recherchée par certains. Mais le département ESR dans son ensemble était peu concerné par ces débats, je faisais un peu le paratonnerre ou le bouclier.

Des divergences de fond sont apparues plutôt avec Emmanuel Jolivet, directeur scientifique du secteur SED, quand il a proposé de redécouper autrement les trois départements du secteur. L'idée était de mettre ensemble dans un nouveau département BIA et une petite cinquantaine de chercheurs du département ESR qui sont ceux qui ont l'ambition disciplinaire la plus élevée. Le reste d'ESR et le SAD seraient regroupés dans un second département. Il me semble que dans son esprit, les deux nouveaux départements seraient plus homogènes (insertion dans les communautés scientifiques, politiques de publication, expertise) et que le secteur serait

numériquement mieux équilibré. Je me suis fortement opposé à ce projet pour plusieurs raisons. Dans le département ESR, quelques chercheurs ont légitimement les capacités et l'ambition d'être parmi les très bons économistes européens. Mais ils sont peu nombreux. La seconde raison est qu'un tel éclatement du département ESR n'aurait pas permis de mettre en œuvre le fond de ma politique : être à la fois internationalement reconnus et les plus forts dans les domaines des applications pertinentes pour l'Inra. Pour se mouvoir, les deux jambes devaient appartenir au même organisme.

POURQUOI, EN 1995, AVEZ-VOUS ÉLABORÉ UN SCHEMA STRATEGIQUE À CINQ ANS DU DÉPARTEMENT ?

Ma première tâche fut d'élaborer, de faire discuter et adopter un schéma stratégique de département, ou *Plan à cinq ans*, qui préfigura les schémas directeurs de départements mis en place par la suite par l'institut. L'axe de ma politique était de dépasser les clivages précédents et de poursuivre le tournant engagé par C. Viau, alors directeur scientifique (avant d'être remplacé en 1995 par E. Jolivet), dans la lignée de mon texte d'orientation pour B. Chevassus avec « un niveau scientifique internationalement reconnu jusqu'aux meilleures applications dans le domaine des missions de

l'institut ». Pour être à la hauteur des demandes qui sont adressées au département ESR et pour restaurer ce que j'ai appelé son tissu scientifique, l'élaboration d'un Plan à cinq ans a été mise en chantier pour fournir le cadre d'un débat pour préciser la politique scientifique, la soumettre à la critique, la faire mieux accepter par certains, mieux partager par d'autres. Les vertus du débat doivent permettre de cesser d'opposer recherches fondamentale (ou de base) et appliquée (ou finalisée), démarches théorique et empirique, synthèse et analyse. Ces fausses oppositions ont été dépassées dans la plupart des disciplines mais leur rémanence entretenait dans notre département les conflits entre écoles, entre générations, entre stations, entre personnes. J'ai proposé de marcher « sur deux jambes » en allant d'un niveau scientifique internationalement reconnu jusqu'aux meilleures applications dans le domaine des missions de l'institut. Il fallait, pour cela, relever deux défis, celui de la reconnaissance scientifique avec une validation des connaissances par les pairs et celui de la reconnaissance sociale, avec une validation des travaux par les partenaires de l'institut.

Il n'y a plus, d'un côté, des théoriciens qui sophistiquent l'équilibre général d'Arrow-Debreu et, de l'autre, des économistes de terrain qui décrivent la réalité d'une filière ou d'une région. Par exemple, les avancées théoriques en

économie de l'environnement sont utilisées par des juges pour mesurer les dommages d'une pollution, celles sur les marchés imparfaits pour montrer des ententes illicites dans un marché oligopolistique, la théorie de l'information sert à optimiser les contrats d'assurance, etc. La théorie économique moderne est intrinsèquement liée à ses applications dans le monde réel.

J'étais persuadé que cette posture scientifique pouvait permettre d'utiliser les avantages comparatifs du département ESR : enracinement dans le réel, présence de personnes ressources complémentaires, organisation en unités de recherche qui doivent être des intellectuels collectifs, liens avec des laboratoires internationalement réputés et proximité d'une demande et de partenaires sociaux. Le pari pouvait être gagné, en particulier dans la discipline économique, pour trois raisons : les oppositions entre écoles de pensée s'étaient réduites ; la division du travail et le caractère cumulatif des connaissances s'y développaient ; le jeu coopératif entre socio-économistes ruraux traditionnels et jeunes théoriciens pouvait être à somme positive.

POUR ÉLABORER CE SCHÉMA STRATÉGIQUE VOUS ORGANISIEZ LE DÉBAT AU SEIN DU DÉPARTEMENT. DE QUELLE MANIÈRE ET QUELS EN ÉTAIENT LES RÉSULTATS ?

Les moyens au service de cette politique étaient le recrutement, la structuration en unités et équipes, la formation permanente et l'animation, et la définition de programmes prioritaires, dont certains donnaient une bonne place à l'interdisciplinarité. C'est ainsi qu'ont été définis, sur ma proposition, dix programmes-cadres répartis en trois domaines : entreprise, production, compétitivité ; marchés, régulation, politique économique ; et société, consommation, conditions de vie, avec pour chacun d'entre eux des unités et équipes pilotes. Un large débat a eu lieu en 1995 sur ces orientations, avec des contributions écrites individuelles ou collectives, des réunions des conseils d'unités et des instances du département (conseil scientifique de département CSD et conseil de gestion du département, CGD),

jusqu'à la publication du *Schéma stratégique 1996-2000*.

La discussion a permis, d'une part, de faire accepter par la communauté des chercheurs une politique scientifique qui marquait des inflexions volontaristes vers des domaines prioritaires du *Contrat d'objectif* État-Inra (1996) : environnement, connaissance du consommateur, aménagement du territoire et espace rural. D'autre part, les débats ont contribué à atténuer les oppositions par la promotion d'une politique à deux facettes : l'insertion dans la communauté scientifique internationale (articles de revues, colloques et séminaires, séjours sabbatiques à l'étranger et accueil de post-doctorants) et le nouage de liens serrés avec les partenaires de l'administration, nationale ou territoriale, et de la profession (contrats de recherche, publications et initiatives de transfert).

QUELLE EST VOTRE POSITION PAR RAPPORT À L'INTERDISCIPLINARITÉ ET À L'INSERTION DU DÉPARTEMENT ESR DANS L'INSTITUT ?

J'ai développé dans le département l'idée que l'appartenance du département ESR à l'Inra était un avantage comparatif. Beaucoup de travaux d'économie menés à l'université n'ont pas le bagage empirique permettant de produire des résultats finalisés satisfaisants. Un exemple, présenté dans le Plan à cinq ans, permet de le montrer. Une proposition avait été faite d'appliquer un modèle de pollution transfrontalière au problème du dépérissement des forêts vosgiennes sous l'effet des pluies acides (thème très à la mode dans la littérature universitaire). Il a suffi d'un coup de téléphone aux collègues forestiers pour savoir que le lien entre pluies acides et dépérissement n'était pas établi. Le modèle économique sophistiqué aurait reposé sur du sable. Mieux vaut ne pas avoir passé trois ans à l'élaborer ! Mille autres exemples pourraient être donnés : mieux vaut étudier la conservation des ressources génétiques avec les généticiens, le risque dans les exploitations agricoles avec les agronomes qui connaissent les paramètres et itinéraires techniques, la qualité des produits avec les technologues des produits alimentaires, etc. On peut le faire à l'Inra bien mieux qu'à l'université, qui

est complètement cloisonnée, ou qu'au CNRS, qui l'est aussi beaucoup.

Cependant, il ne fallait pas fétichiser cet avantage. Les recherches économiques et sociales dans un institut où la biologie et les disciplines techniques sont majoritaires se prêtent à l'interdisciplinarité, sans fétichiser celle-ci. L'équilibre entre insertion dans sa discipline et interdisciplinarité est un vrai problème. Il faut accepter une interdisciplinarité qui ne consiste pas à raboter les différences. Dans une recherche interdisciplinaire chacun arrive armé de ses connaissances. Cela implique qu'il faut être « bon dans sa discipline » pour être « bon dans l'interdisciplinaire ». Le DESR est resté trop longtemps coupé des autres départements de l'institut. La situation a beaucoup évolué, une accélération s'étant produite avec les AIP Agrobio et Agrotech. D'autres AIP ont été poursuivies et développées, en particulier en ce qui concerne la forêt ou le secteur viti-vinicole.

COMMENT VOUS Y PRENIEZ-VOUS POUR ÉLABORER LES PROGRAMMES ET LES PROJETS DE RECHERCHE ?

Prenons quelques exemples pour montrer comment j'ai organisé des programmes et opérations de recherche du département.

En 1996, un large dispositif a été déployé au moment de la crise de la vache folle, avec de nombreuses publications, articles et notes (dossier *Inra Sciences sociales* sur *Consommation, commerce et production de viande bovine*, notes pour le ministère de l'Agriculture, article que j'ai écrit dans *Le Monde*, interview dans *Agra*) et par des conférences dans plusieurs centres Inra, un séminaire de l'Association européenne des économistes agricoles, etc. J'ai, par exemple, fait participer Christian Gollier, maintenant directeur de la Toulouse School of Economics (TSE), à des réunions sur la gestion de cette crise avec des membres de cabinets ou de chargés d'études de directions administratives du ministère. Cet économiste théoricien, qui ignorait alors tout de l'agriculture, a joué un rôle d'expert apportant ses connaissances des théories du risque et de l'incertitude. C'est une illustration de la manière dont la théorie économique de haut niveau peut irriguer

les réflexions de cadres ayant à gérer le quotidien d'une crise économique.

De nouveaux programmes de recherche ont été lancés, en particulier sur les négociations internationales sur l'agriculture et, en droit, par l'association de plusieurs unités de juristes universitaires, forme de « croissance externe » que je préconisais.

Il faut aussi dire un mot de ce qui n'a pas bien marché. Certains projets n'ont pas abouti (gestion de l'eau, sécurité alimentaire) et d'autres n'ont pas tenu toutes leurs promesses (AIP Économie des contrats). En matière de communication, des contacts avec Agra et Economica (projet d'une collection d'ouvrages de synthèse) n'ont pas débouché, et la communication interne à l'Inra a également été un point faible. En outre, je n'ai pas pu débloquer la situation de la sociologie, engluée dans des questions de personnes insurmontables à cette époque. Quand on entreprend beaucoup, on ne réussit pas tout !

LE MANAGEMENT DU DÉPARTEMENT A, PAR LA FORCE DES CHOSES, ÉTÉ UNE FACETTE IMPORTANTE DE VOS RESPONSABILITÉS. QUE POUVEZ-VOUS EN DIRE ?

Les unités de recherche mises en place en 1991 ont peu évolué au début de mon mandat, mais davantage au cours de la seconde partie de celui-ci : création du laboratoire d'économie appliquée (LEA) boulevard Jourdan (dans ce qui deviendra Paris School of Economics, PSE) en 1998, association déjà évoquée d'unités de juristes, et création d'unités mixtes de recherche (UMR) après l'impulsion donnée par le ministère en charge de la Recherche.

Les activités de gestion interne concernaient de nombreux points. Il s'agissait de participer au management de l'Inra dans son ensemble : réformes de l'institut, réunions d'instances de direction, préparation des Directoriales, rédaction de notes demandées par la présidence, suivi des 10 à 20 AIP qui concernaient le département ESR. J'avais également en charge la préparation des concours de recrutement et de promotion et les évaluations des chercheurs et ingénieurs ainsi que l'évaluation collective des unités de recherche. L'animation du département incluait le fonctionnement de ses

instances, conseil scientifique et conseil de gestion du département (CSD et CGD), les écoles-chercheurs, l'organisation et la gestion d'un appel d'offre du CSD, des initiatives en direction des jeunes chercheurs (organisation de journées spécifiques, séjours post-doctoraux), la publication d'*Infos internes*, bulletin d'information interne mensuel, les bilans annuels d'activité et de résultats.

La communication externe s'opérait grâce à plusieurs supports. Tout d'abord, les *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, revue scientifique dont le fonctionnement a évolué, avec un référencement par EconLit, qui est la base documentaire internationale de référence en économie, ce qui a constitué une promotion importante dans la hiérarchie des revues internationales. Ensuite, *Inra Sciences sociales*, qui était un « 4 pages », revue de transfert permettant de faire le point sur une question auprès d'un lectorat large. *Bibliographie* était la base annuelle des publications du département, avec une édition en anglais. *Actes et communications*, comme l'indique son nom, publiait les communications à des colloques et séminaires organisés par le département. Il faut également ajouter des répertoires et plaquettes de présentation du département et le site web du département (ouvert en 1997), qui alimentait la base des activités de l'Inra CompAct.

LE RECRUTEMENT DES CHERCHEURS EST UN DOMAINE DE RESPONSABILITÉ MAJEUR D'UN CHEF DE DÉPARTEMENT. QUELLE ÉTAIT VOTRE PHILOSOPHIE ET VOS OBJECTIFS EN LA MATIÈRE ?

Le *Plan à cinq ans* précisait que « l'accueil, l'insertion et la formation d'un jeune chercheur supposent un programme de recherche dans une unité reconnue scientifiquement qui mène des programmes de recherche correspondant aux missions de l'Inra, avec des bases disciplinaires solides, une maîtrise de la méthode hypothético-déductive, du formalisme et des méthodes de modélisation et la connaissance de la théorie microéconomique (même si c'est pour en faire la critique). À l'Inra, il faut enfin posséder des aptitudes à faire des recherches finalisées. (...) Les jeunes chercheurs doivent viser deux objectifs. D'une part réussir une

percée selon les canons universitaires classiques, par l'insertion dans des réseaux scientifiques internationaux, l'accès aux revues à comité de lecture, la réalisation d'un stage postdoctoral d'une année dans une université étrangère, etc., et prendre goût aux travaux finalisés et apprendre à se confronter aux problèmes réels qui sont posés à un organisme appliqué comme l'Inra ». On peut voir là simplement la poursuite de la politique de recrutement et de formation qui était déjà à l'œuvre avec J. Cranney et C. Viau. Mais ce Plan introduit deux changements, qui me semblent majeurs. D'une part, il formalise cette politique, ce qui va au-delà de sa mise en œuvre pratique. D'autre part, il esquisse un plan de début de carrière : les candidats au recrutement et les jeunes chercheurs savent ce qu'on attend d'eux et ce qu'ils doivent faire pour réussir. La clarté du message est une condition de son acceptation (et, le cas échéant, de sa critique).

Concernant la suite de la carrière une fois celle-ci correctement engagée, le message du *Plan à cinq ans* est également clair : « Chacun doit publier dans les revues scientifiques à comité de lecture du meilleur niveau accessible. C'est l'élément premier pour l'évaluation. Dans les jurys de concours, les publications dans les revues scientifiques jouent un rôle majeur et ce critère s'impose aussi dans les disciplines économiques et sociales ; (...) Les directeurs de recherche, les responsables hiérarchiques à tous les niveaux, doivent « tirer vers le haut » les chercheurs sous leur autorité. Il faut pour cela que leur pratique de publication soit elle-même exemplaire. La validation scientifique passe aussi par une amélioration de l'insertion dans la communauté scientifique : colloques où se pratique une sélection des papiers, réseaux internationaux, séjours longs à l'étranger pour les jeunes et années sabbatiques « de ressourçage » pour les seniors ; accueil de doctorants ou de postdoctorants étrangers. Ces objectifs s'imposent à tous et sont pris en compte dans le déroulement de carrière ». Les choses étaient donc clairement affichées, en particulier pour les concours de directeurs de recherche (DR2) qui ont longtemps été un point de blocage dans la

carrière, avec de fortes contestations des résultats des concours de DR2 des années 1980.

Le *Plan à cinq ans* jouait donc carte sur table. Pour autant, il ne fallait pas désespérer ceux qui ne correspondaient pas à ce profil affiché. Pour cela, le Plan précisait que « l'évaluation des résultats obtenus ne se fait pas mécaniquement avec la même aune pour chaque chercheur. D'une part, les générations anciennes ne doivent pas être pénalisées pour n'avoir pas suffisamment publié dans des revues à une époque où ce critère avait moins de valeur ; d'autre part il est normal que dans le collectif d'une unité, certains chercheurs soient plus spécialisés dans le transfert, l'expertise ou la formation, activités « d'animation de la recherche » prises en compte dans les concours ».

CE QUE VOUS NOUS DITES DE LA FORMATION ET DU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE D'UN CHERCHEUR NE CONTREDIT-IL PAS LA MANIÈRE DONT S'EST DÉROULÉE VOTRE PROPRE CARRIÈRE ?

J'ai donné des exemples montrant comment j'ai essayé, dans mes propres recherches, de « marcher sur deux jambes ». Dans la politique que j'ai proposée au département, l'idée était de dire : cela peut se faire avec des tandems entre un « très bon en théorie » et un « très bon connaisseur du terrain ». J'avais repris un concept de G. Paillotin, celui « d'objet intégré ». Il s'agit de produire des connaissances qui intègrent à la fois des concepts théoriques et une applicabilité pour une question importante, par exemple pour la politique agricole.

Cela renvoie à la question : quel est le rôle de chef de département ? Il est, tout d'abord, d'être un coordinateur dans la construction d'un objet intégré, c'est-à-dire un gestionnaire d'une grande structure composée d'unités diverses. Par contraste, les 82 universités françaises se sont toutes mises à faire de l'économie de l'environnement quand c'était à la mode. Elles se retrouvaient en concurrence sur le même domaine. Quand on a une vision d'un département de l'Inra, avec ses 500 chercheurs, ingénieurs, postdocs, doctorants, on a une vision intégrée de cet ensemble que

ne peut pas avoir une université, seule dans son coin contre toutes les autres. On peut décider que l'économie de l'environnement se développera ici et pas ailleurs, en fonction d'avantages comparatifs locaux. Le deuxième élément qui justifie de « marcher sur deux jambes », est de traduire cet objectif en termes de moyens c'est-à-dire de recrutement et de budget. Pour les recrutements, le chef de département est le pilote pour traduire en termes concrets une politique. Voilà les deux rôles : coordinateur au sens du management de la gestion d'un objet complexe, ce qui se traduit par des moyens, qui sont des recrutements « au bon endroit ».

EST-CE QUE CE N'EST PAS UN PEU UN ÉCHEC DE SE DIRE QU'ON FORME À L'INRA DE TRÈS BONS CHERCHEURS EN ÉCONOMIE MAIS QUE FINALEMENT LE NIVEAU D'EXCELLENCE QUI PEUT ÊTRE ATTEINT AILLEURS NE LEUR EST PAS VRAIMENT ACCESSIBLE ?

Sur cette question, il faut individualiser. Lorsque j'étais chef de département, des chercheurs me disaient : « Je serai mieux à Milan, à l'UCL ou à la London School qu'à l'Inra. Je veux y aller ». Je répondais : « D'accord, vas-y » si pour le bien public de la recherche française, c'est l'optimum. On n'est pas des boutiquiers qui maximisent les intérêts de l'Inra. De plus, ces migrants restent reconnaissants envers l'Inra et font partie de ses réseaux scientifiques : on peut les mobiliser. D'autres au meilleur niveau universitaire, sont attachés à l'Inra pour diverses raisons. L'une, qui n'est pas la moindre, est qu'ils voient des collègues universitaires qui rament pour avoir trois sous et qui ne les obtiennent pas. L'interdisciplinarité avec des collègues de départements techniques et biologiques de l'institut, plus difficile à mettre en œuvre à l'université, est une autre raison qui retient à l'Inra des chercheurs qui sont au niveau d'excellence international.

FIN 1998, VOUS AVEZ ÉTÉ REMPLACÉ PAR HERVÉ GUYOMARD COMME CHEF DE DÉPARTEMENT. COMMENT CELA S'EST-IL PASSÉ ?

J'ai insisté sur les problèmes d'orientation internes au département dans sa politique scientifique. Durant mon

mandat de chef de département, il y a eu aussi, comme c'est toujours le cas, des divergences sur certains points avec la direction générale. Par exemple, j'ai déjà dit que B. Chevassus avait probablement des réserves sur ma nomination comme chef de département. Après la nomination d'E. Jolivet comme directeur scientifique, des points de friction, voire de conflit, sont apparus avec lui au cours du temps. Lors de la tentative de réorganisation du secteur SESAMES en passant de trois à deux départements, je me suis opposé à cette reconfiguration, de même que l'ont fait des chercheurs du département SAD. Toutes ces questions de personnes dans une direction s'inscrivent dans des rapports de forces, des enjeux, des conflits, des allégeances. Je ne saurais rentrer ici dans ces débats ou oppositions, d'une part parce qu'ils se déroulaient au-dessus de mon niveau de responsabilité (je ne savais pas tout, comme il est normal) et, d'autre part, parce que je ne peux pas donner une analyse personnelle sans l'avoir confrontée avec celle des autres parties prenantes.

J'en resterai donc au plan factuel. Mon remplacement par Hervé Guyomard, qui était un de mes adjoints, s'est fait tranquillement car cela assurait la continuité de la politique du département : nous n'avions pas de désaccords sur celle-ci. De plus, Jean-Pierre Butault, qui était aussi chef adjoint de département, a continué à assurer cette fonction, étant plus particulièrement en charge du budget et d'autres aspects du fonctionnement.

VOUS VOUS ÊTES RECONVERTI À L'ÉCONOMIE URBAINE EN ÉTANT ACCUEILLI AU CORE À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN. POUVEZ-VOUS NOUS DIRE COMMENT CELA S'EST FAIT ?

Le retour à la paillasse n'est jamais simple après une rupture des travaux personnels assez longue (totale pendant plus de quatre ans, assez forte pendant les cinq années précédentes). Le fonctionnement de l'institut à cette époque ne permettait pas, en effet, à un chef de département de mener à bien des recherches personnelles et c'était également difficile pour un chef de

département adjoint dont le chef, C. Viau, était en même temps directeur scientifique. L'institut m'a donné les moyens de ce retour à la recherche en me permettant de faire en 1999 une année sabbatique complète (parfaitement en anglais à Cambridge puis séjour de huit mois à Louvain-la-Neuve, LLN). En économie, le Center for Operations Research and Econometrics (CORE) de l'UCL est un des leaders européens de la discipline. Il y avait Jacques Thisse, économiste très reconnu internationalement qui couvrait un large spectre théorique, de l'économie industrielle à l'économie urbaine et géographique, ainsi que des collègues de formation mathématique (Dominique Peeters) ou géographique (Isabelle Thomas) double appartenant CORE et unité de géographie de l'UCL (où j'avais mon bureau). Je participais à la vie scientifique des deux unités. Les travaux avec ces collègues se sont poursuivis jusqu'après mon départ à la retraite. Ils étaient francophones, ce qui me facilitait la vie car avoir l'anglais comme langue de travail de tous les jours n'aurait pas été facile pour moi. Travailler avec des francophones avec qui on parle beaucoup anglais était utile pour améliorer ma pratique de l'anglais.

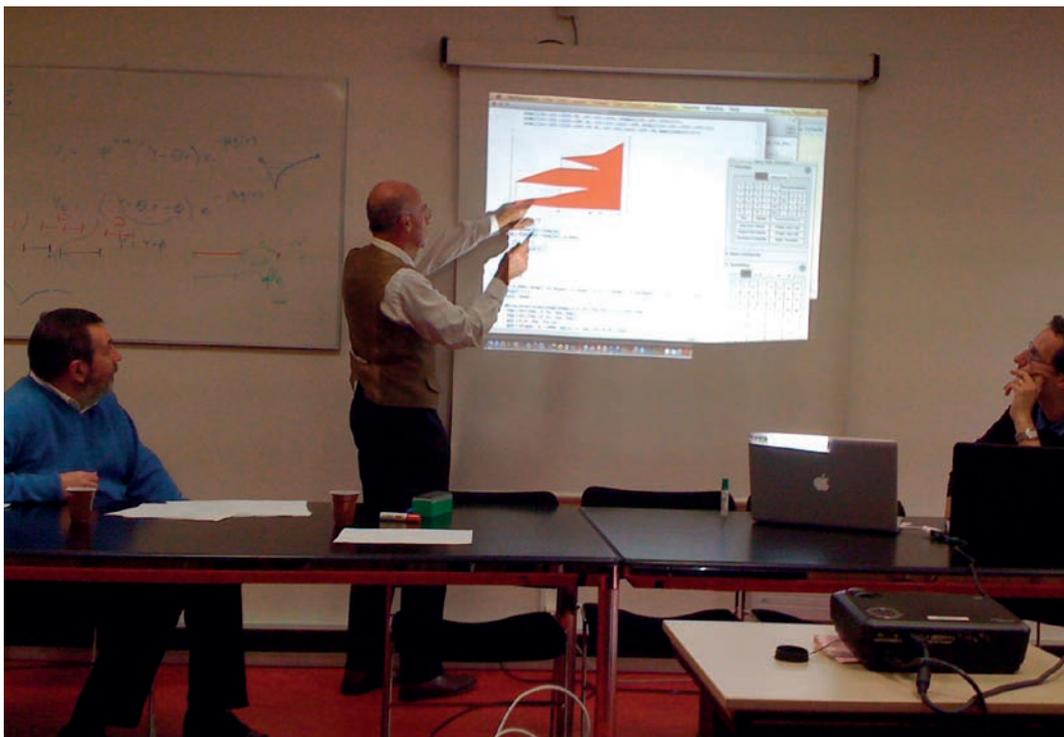
La carrière d'un chercheur, comme la vie de chacun, est faite de hasard, de chance, ou de malchance à certains moments. Le hasard a fait qu'une mayonnaise a pris entre Jacques Thisse et moi. Je ne le connaissais pas personnellement avant d'aller à Louvain-la-Neuve, mais j'avais lu des livres ou articles de lui qui m'avaient décidé à aller à LLN. Le hasard de la vie a fait qu'on est devenus de vrais amis. On a des relations amicales qui font qu'il m'a beaucoup aidé en m'apprenant des choses que je n'aurais pas apprises dans les manuels. On a passé des journées à tirer des équations ensemble. Il avait plutôt le rôle du théoricien modélisateur et mathématicien, et moi, celui qui a le souci de l'application. J'étais plutôt près du terrain, de l'application, et lui plus près de l'abstraction, de la théorie.

POURQUOI UNE RECONVERSION SCIENTIFIQUE À L'ÉCONOMIE URBAINE ?

Ce séjour sabbatique a été l'occasion d'un ressourcement en économie, en particulier dans les domaines de l'économie urbaine et de l'économie géographique que je connaissais mal jusque-là, alors qu'ils étaient nécessaires pour une analyse théorique du mouvement de périurbanisation que

connaissaient la France et l'Europe. En partant de questions d'économie régionale, je suis arrivé au périurbain qui est un espace mixte, d'un côté résidentiel pour les habitants qui vont travailler en ville et, d'un autre côté agricole car la grande majorité des terres sont à usage agricole. Or un usage mixte de la ressource foncière est une rareté en économie : l'espace est habituellement spécialisé dans l'usage le plus productif, qui permet à l'entrepreneur d'offrir au propriétaire foncier une rente plus élevée que celle d'un autre usage. Il en résulte une spécialisation de l'espace en couronnes emboîtées, un centre des affaires, entouré d'activités productives moins haut de gamme, une couronne résidentielle et, en périphérie, la production agricole. La mixité périurbaine est une forme d'anomalie dans ce modèle, qu'il fallait regarder en partant du point de vue de l'économie urbaine parce que la ville est le moteur qui la fait fonctionner.

Cela a été une année sabbatique dans laquelle j'ai appris l'économie urbaine. Je suis remonté aux textes fondateurs des années 1960, avec de nombreux articles, ouvrages et *handbooks* d'économie urbaine. Pendant un an j'ai fait principalement de la bibliographie. Je me suis retrouvé économiste urbain, sachant que l'économie urbaine était



Présentation de Jean Cavailhès lors d'une réunion de travail à l'Université catholique de Louvain en 2007 avec à gauche un collègue du CORE, Dominique Peeters, et, à droite, un collègue de l'Université de Luxembourg, Geoffrey Caruso.



© INRAE



© INRAE

En 2009, Jean Cavailhès intervient à un Carrefour de l'innovation agronomique (CIAG) de l'Inra consacré à « L'agriculture périurbaine », dans le grand amphithéâtre « Jean Rebischung » du centre Inra de Versailles.

Le public du Carrefour de l'innovation agronomique, en 2009. Au premier plan, l'agronome du département SAD, François Papy, et derrière lui Muriel Mambri et Emmanuel Jolivet.

de l'économie foncière. Je retrouvais la thématique foncière qui m'avait occupé depuis le début de ma carrière. Un des ouvrages synthétiques fondamental de la discipline a pour titre *Urban economic theory: land use and city size* (Fujita M., 1989, souligné par moi). L'origine de l'économie urbaine remonte au modèle de Von Thünen, le deuxième père fondateur, avec Ricardo, de la théorie de la rente foncière. Avec Von Thünen, il s'agissait d'une rente foncière spatiale rendant compte de comment se répartissent les cultures autour d'une ferme d'un grand domaine en fonction des

coûts de transport vers le centre du domaine. Au plus près, il y avait les ceintures laitières et maraîchères, puis la forêt, se trouvant près du centre parce que le bois était très pondéreux à transporter. Puis les céréales et, à la périphérie, les élevages parce que les animaux pouvaient se déplacer à pied vers le marché central. C'est ce modèle de ceintures de production agricole que, au début des années 1960, des économistes (Alonso, Muth, etc.) ont utilisé pour rendre compte de configurations urbaines : au centre, un *central business district* (CBD) avec des activités

high-tech, puis une couronne avec un *business center* moins haut de gamme, puis une ceinture résidentielle d'où les travailleurs font des migrations alternantes vers leur bureau central, puis une ceinture agricole parce qu'il est plus facile de transporter des denrées agricoles que de faire la navette. C'était très intéressant de retrouver mon vieux dada de l'économie foncière, mais fonctionnant à l'envers. Le gant était retourné, mais c'était la même logique du point de vue des modèles. À ceux qui m'ont reproché d'avoir changé ma casquette je peux répondre : du point



© INRAE

Jean Cavailhès, en 2009, à la tribune du Carrefour de l'innovation agronomique. A sa droite Christophe Soulard du département SAD, et à sa gauche Claude Napoleone, Christian Huyghe et Françoise Jarrige. Ce type de manifestation publique a été lancé en 2006 à l'initiative de Guy Riba et de Christian Huyghe.

de vue thématique, ma conversion n'est pas si vraie que ce qu'on dit ; c'est la même théorie de la rente foncière de Von Thünen qui se retrouve en économie urbaine. Du point de vue des méthodes, j'ai aussi fait de l'économétrie. Mais l'économétrie est une méthode statistique standard, utilisée par les économistes comme par les biologistes ou les physiciens qui utilisent les statistiques. Ce n'est pas parce qu'elle l'est aussi par les néoclassiques que c'est à rejeter. Au total, j'étais dans une logique d'économie foncière à la Ricardo-Von Thünen reprise par les économistes urbains et l'économie géographique. Cela a été un ressourcement complet dans lequel j'ai rebâti un programme de recherche que j'ai à peu près suivi jusqu'à ma retraite.

DANS VOTRE APPROCHE, LA QUESTION PÉRIURBAINE ET CELLE DES AMÉNITÉS SONT LIÉES. VOULEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER ?

Effectivement, quelque chose a fortement structuré ce que j'ai fait dans les années 2000. Quand je me suis intéressé à l'économie urbaine, j'ai compris qu'une caractéristique essentielle de l'espace périurbain n'était pas simplement le fait qu'il y avait des aménités (paysages, etc.), mais que c'était un espace mixte. Un espace mixte est un vrai paradoxe du point de vue de la théorie en ce sens qu'il faut qu'un ménage qui acquiert un terrain à bâtir pour faire construire un logement et un agriculteur qui acquiert une terre pour produire du blé, aient la même enchère foncière. Dans cette situation, le propriétaire est indifférent à louer à l'un ou à l'autre, et on peut trouver les deux dans la même ceinture. Cette mixité est le paradoxe principal du périurbain. L'apport de Thisse a été de dire : on va écrire ensemble cette mixité d'usages sur le marché foncier, personne n'a écrit cela (hormis Fujita et Ogawa dans les années 1980 à propos du tissu urbain).

Le mécanisme économique est qu'un ménage est prêt à payer plus cher un terrain là où l'agriculture est plus abondante, offrant plus d'aménités (paysages, calme, etc.). L'équilibre du marché foncier est atteint lorsque l'enchère foncière du ménage et celle de

l'agriculteur sont égales, pour une proportion optimale d'habitants et d'agriculteurs en cet endroit, cette proportion étant endogène dans le modèle.

Nous avons conscience des limites de ce modèle théorique, qui gommait l'écart de prix entre terrain à bâtir et terre agricole sur le marché foncier, qui n'introduisait pas les zonages interdisant le fonctionnement concurrentiel du marché foncier, ni le fait que les aménités paysagères ne sont pas que d'origine agricole, etc. Mais il en est ainsi de la théorie, en économie comme dans toutes les disciplines : il s'agit de se situer à un niveau d'abstraction élevé, éloigné du monde réel, pour démontrer un mécanisme, qui est ici celui de l'équilibre entre valeur foncière et volume d'aménités.

Dans la même logique d'équilibre entre prix sur le marché foncier et volume d'aménités résultant de l'usage des sols, il est possible d'avoir d'autres angles d'attaque théoriques. J'ai « joué mes gammes » sur ces mécanismes dans lesquels on retrouve des aménités. Dans tous les cas, l'espace périurbain mixte résulte d'interactions entre les ménages et les agriculteurs ou la nature ou la forêt : ceux-ci fournissent des aménités que les ménages consomment. D'autres modèles théoriques ont suivi, avec Dominique Peeters, Isabelle Thomas, un autre géographe de LLN, Geoffrey Caruso, ainsi que Pierre Frankhauser qui est un physicien bisontin arrivé à la géographie urbaine. Notre idée était de modéliser ces interactions de proximité dans différents modèles d'automates cellulaires, de géographie fractale, avec des fondements microéconomiques. Par exemple, un modèle de « ville fractale » explique la mixité périurbaine par la recherche de biens publics urbains et d'aménités périurbaines par des ménages mobiles dans une aire métropolitaine qui reprend la forme de la géométrie fractale chère à P. Frankhauser. Une autre branche de la géographie à laquelle nous nous sommes intéressés, à l'initiative de Geoffrey Caruso (géographe de LLN que j'ai contribué à former durant sa thèse), est celle des automates cellulaires (CA) qui simule des interactions de proximité positives et négatives entre agents (ménages, agriculteurs), que

nous avons appliqué à un espace périurbain pour expliquer sa mixité. Nous avons publié, à l'issue de mon séjour à LLN, une demi-douzaine d'articles dont chacun prend le problème par un bout différent.

Dans les travaux réalisés à LLN où ensuite se retrouvent des caractéristiques que j'avais préconisées lorsque j'étais responsable du département ESR : soit combiner une modélisation théorique et un problème du monde réel, la mixité de l'espace périurbain, soit réaliser une interdisciplinarité dans laquelle chacun apporte ses connaissances disciplinaires, l'économie urbaine pour ce qui me concerne et des modèles théoriques de la géographie (géométrie fractale, automates cellulaires, *Agent based models*). Ces travaux étaient publiés dans des revues scientifiques d'économie, de planification urbaine, de géographie théorique, ainsi que dans des revues de transfert.

D'autres travaux menés dans cette période ont permis un retour à l'agriculture. Les agriculteurs profitent des aménités car ils savent que des ménages à la recherche d'aménités vont se périurbaniser, que des parcelles agricoles vont s'urbaniser, donc qu'il y aura des plus-values d'urbanisation dont ils profiteront. Ils anticipent ces plus-values, ce qui m'a amené à d'autres articles. Le prix des terres agricoles est plus élevé près des villes parce que c'est là que les conversions urbaines seront plus nombreuses. Il en résulte que ces terres sont utilisées de manière plus intensive : quand la terre est plus chère, on l'utilise de manière plus intensive. Je retourne ainsi à l'agriculture, en tournant toujours autour des mêmes questions : mixité, foncier, aménités.

LE SURGISSEMENT DE LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE DANS LE CHAMP DU DÉPARTEMENT ESR PUIS DANS VOS RECHERCHES : EST-CE SIMPLEMENT UNE RECONFIGURATION DE LA QUESTION FONCIÈRE OU VRAIMENT L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE RÉFLEXION THÉORIQUE ?

Je ne répondrai que pour ce qui concerne mes recherches. Il s'agit de travaux en économie de l'environnement qui exploitent mes compétences en économie foncière. Il ne s'agit pas d'une

réflexion théorique en économie de l'environnement car, si tel avait été le cas, j'aurais publié un article dans une revue de cette discipline. Je prendrai deux exemples.

Dans la question des aménités, on pense aux paysages verts. Or, les paysages sont des objets compliqués. Les paysages verts, ruraux ou périurbains, sont généralement agréables à contempler, mais cette caractéristique est mélangée au fait qu'il n'y a pas de bruit, que l'air est pur, qu'on peut s'y promener, qu'il n'y a pas de danger, etc. Dans le monde réel, un paysage est un cadre de vie qui combine toutes ces diverses aménités. Dans une optique analytique et simplificatrice du monde réel, nous avons voulu étudier une caractéristique d'un paysage qui nous a semblé essentielle : la vue. Cela s'est fait dans d'autres travaux réalisés avec des géographes, en particulier (mais ce ne sont pas les seuls) Mohamed Hilal à Dijon, Daniel Joly et Thierry Brossard à l'unité THEMA⁷ du CNRS à Besançon.

C'est une question d'économie de l'environnement : comment peut-on isoler le paysage vu de l'ensemble des aménités périurbaines ? D. Joly et T. Brossard avaient théorisé sur la vue en géographie et ils en avaient déduit une méthode pour la mesurer rigoureusement. Il faut prendre la place d'un observateur placé à 1,80 mètres au-dessus du sol, dont la vue est bouchée par des obstacles, qui sont des maisons, des collines, des bois. Il voit un paysage, il est sensible à des effets de composition, à la perspective. Cette complexité de la vue se traduit dans des modèles trigonométriques en trois dimensions, avec des métriques tenant compte de la proximité ou de l'éloignement des objets. Ces modèles étaient la traduction analytique d'une théorie géographique de la vue. C'est, à nouveau, une forme d'interdisciplinarité.

Car une fois que les géographes ont déterminé ce qui était vu, il fallait pouvoir dire quel était le prix de ce paysage vu. C'est l'apport que j'ai fait, avec un modèle de prix hédoniste dont l'idée est assez simple : prenons un lotissement où toutes les maisons sont pareilles, où l'accès au centre urbain est

le même, où tous les biens publics locaux, comme la qualité de l'école, sont identiques. La seule chose qui varie entre deux maisons de ce lotissement est qu'il y en a une d'où on voit des forêts et une autre dont la vue est bouchée car elle est au milieu du lotissement. La différence de prix entre les deux maisons est attribuée à cette seule cause de variation. C'est le prix de la vue.

Mon second exemple concerne le climat. Tout le monde sait qu'il a un prix : les gens sont attirés par le soleil. Avec Daniel Joly, qui est un climatologue de formation, Thierry Brossard et Mohamed Hilal nous avons estimé ce prix par la méthode des prix hédonistes pour capter l'effet du climat sur les prix fonciers et immobiliers. Pour cela, il faut des variables climatiques suffisamment précises à mettre en regard des prix de marché des logements. Nous avons intrapolé les normales d'une douzaine de variables de température, pluviométrie, vent, etc. pour chaque mois et dans les 36 000 communes françaises. Il en est résulté des articles publiés dans des revues de climatologie et de géographie, des articles pluridisciplinaires dans des revues d'économie et des articles de transfert, ou de vulgarisation, destinés à un public large.

Une autre contribution sur la question du climat concerne le lien entre réchauffement climatique et étalement urbain. Il a été largement montré que la périurbanisation, ou l'étalement urbain, contribue au réchauffement climatique à travers les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements. En revanche, il n'avait pas été montré jusqu'à présent la liaison inverse : le réchauffement climatique contribue à l'étalement urbain. Avec C. Detang-Dessendre et M. Hilal, qui font partie de mes coauteurs habituels, et A. Thomas, actuellement chef du département ESR et un post-doctorant américain, C. Grout, nous avons formulé l'hypothèse que là où il ne fait pas trop mauvais temps l'hiver, les gens sont prêts à aller habiter loin de leur bureau. Il y a un « effet verglas ». Quand on est dans le Midi, on est moins regardant sur les distances et, de plus, on vit plutôt à l'extérieur dans des maisons avec piscines, barbecues, jardins, cuisines

extérieures. Il s'agit d'un effet « barbecue ». Nous avons montré la liaison inverse entre étalement urbain et réchauffement climatique : le réchauffement climatique accentue l'étalement urbain. On a publié un article dans *Land Economics* qui montre que plus les villes s'étendent vers leur périphérie plus cela réchauffe la planète, et plus la planète se réchauffe plus les villes s'étalement.

ON A LE SENTIMENT QUE, SANS QUE VOUS L'AYEZ CHERCHÉ DÉLIBÉRÉMENT, VOUS VOUS ÊTES RETRANCHÉ DANS LE CAMP DE LA SCIENCE AU DÉTRIMENT DE L'APPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

C'est en partie vrai, mais ce n'est pas un retranchement : c'est la connaissance qui me motive et qui est mon moteur, dans une optique qui est plus offensive que militaro-défensive. C'est ma première réponse. Mais c'est vrai *cum grano salis* : d'autres réponses montrent que des recherches apparemment éloignées des politiques publiques peuvent aider les décideurs. Les recherches, dans la plupart des domaines (pharmaceutique, biomédical, etc.) montrent que celles qui sont strictement finalisées sont souvent des échecs du point de vue industriel, et qu'une grande partie des réussites sont dues au hasard. On cherche une molécule pour un objectif bien déterminé et on trouve une molécule qui sert à autre chose, mais qui est utile. Produire des connaissances qui ne soient pas immédiatement utiles ne me dérange pas. On peut dire, à la limite, que la majorité des résultats de recherches scientifiques sont inutiles dans un sens qu'ils ne sont même pas lus en dehors d'un tout petit groupe de chercheurs. Sur le champ très étroit de mes domaines de recherche, il se publie chaque mois des centaines d'articles dans le monde et je n'arrive pas à suivre cette littérature ! C'est dire que cette production scientifique pléthorique est complètement ignorée des décideurs. La grande majorité des recherches ne servent à rien pour éclairer la décision politique ou les entrepreneurs. Mais il suffit d'en avoir une qui, de temps en temps, soit utile pour qu'elle puisse avoir un rendement économique considérable, comme le

⁷ Théoriser et modéliser pour aménager.



Jean Cavallières, en 2010, dans son bureau à l'Unité mixte de recherche Centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (CESAER) - Inra-AgroSup Dijon.

© INRAE / Cavallières

souignait E. Malinvaud : « Quand on dépense 10 000 € pour une politique publique, si on mettait 1 € pour évaluer *ex ante* cette politique, très souvent ça serait 1 € perdu. Mais une fois de temps en temps, on gagnerait 9 999 € ». On éviterait de mettre l'argent dans un panier percé.

Pour autant, mes recherches peuvent se révéler utiles, même si ce n'était pas le but poursuivi. J'ai parlé des travaux sur le prix des paysages vus, qui est une mesure des aménités apportées aux ménages. Nos résultats ont satisfait des urbanistes, des paysagistes, des opérateurs, des promoteurs car ils ont montré que les ménages de la région dijonnaise ne valorisaient pas les perspectives lointaines (on peut voir jusqu'au Mont-Blanc depuis les hauteurs entourant Dijon), mais qu'au contraire ils étaient attachés aux paysages qu'ils voyaient très près de chez eux : des coins de rues fleuris, de petits squares, une rue arborée, etc. Nous ne nous attendions pas à ce résultat contre-intuitif. Les opérateurs ont trouvé cela évident, mais ils ne l'auraient pas dit avant que les résultats ne leur soient présentés. Un autre résultat contre-intuitif est que la vue de champs cultivés n'est une forme

paysagère appréciée que si elle n'est pas trop près des maisons, alors que des bosquets et formes arborées sont valorisées dans le voisinage immédiat. Est-ce que ces résultats ont changé les pratiques et les politiques d'aménagement urbain ? Ce serait prétentieux de répondre oui.

Je peux citer en exemple une autre recherche qui montre le souci d'éclairer les décisions publiques. Il s'agit d'un travail sur le polycentrisme urbain réalisé avec J. Thisse, un ancien Dijonnais de l'Inra, Carl Gaigné, et un chercheur japonais, T. Tabuchi. On parle, en économie urbaine, de polycentrisme lorsqu'un centre des affaires, CBD, est entouré de centres secondaires satellites, *secondary business districts* (SBD). Nous avons montré que, dans certaines configurations, les SBD elles bénéficient de coûts de production fonciers et salariaux faibles tout en ayant, du fait de leur proximité du CBD, accès aux services high-tech de ce dernier. Dans ces cas, le polycentrisme doit donc être favorisé pour améliorer la situation concurrentielle sur les marchés internationaux. Or, chaque agglomération, intercommunalité ou SCOT joue trop personnel, la politique économique est

peu pensée à l'échelle d'une région polycentrique. Malheureusement, même si les élus régionaux peuvent se situer empiriquement à ce niveau macro-régional, il est peu probable qu'ils aient lu notre article théorique mathématisé dans la top review d'économie urbaine, le *Journal of Urban Economics*.

La contradiction apparaît bien ici : les décideurs ne connaissent pas la littérature théorique, qui pourtant pourrait les aider à donner une meilleure cohérence à leurs politiques régionales en matière foncière (zonages, etc.), de déplacement, de partenariats technologiques, etc. Cet exemple montre l'insuffisance des liens entre la recherche, trop enfermée dans le monde universitaire, et la décision économique, qui en est coupée. L'opposition entre la science universitaire et la décision économique des acteurs, que pointe votre question, est un problème d'organisation et de circulation de la pensée entre ces sphères.

Le reste du pouvoir d'un chef de département, c'est le pouvoir de la salive. Il peut discuter, suggérer, etc., mais les chercheurs décident de leur recherche en retenant de ces échanges ce qui les

En 2009, suite à un colloque de la First International Conference on Complex Sciences : Theory and Applications, à Shanghai (Chine), une tournée a eu lieu à Pékin et Canton. Ici, repas officiel avec des professeurs de l'Université de Canton.



© INRAE / Cavallès

intéresse. Donc je reviens un peu sur le temps et l'énergie que j'ai consacrés à la direction de ce département. Ils ont été en partie dépensés en pure perte. Il y a beaucoup de temps passé inutilement à se croire investi d'un pouvoir que l'on n'a pas. Les chercheurs font ce qu'ils veulent. Ils cherchent dans le domaine qu'ils veulent, ils laissent causer la hiérarchie. Mais une autre partie a été décisive car elle a permis une coordination de moyens et la définition de priorités. Je ne renie pas ce qui a été fait.

COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉ À CLORE DE MANIÈRE UN PEU COHÉRENTE ET ORDONNÉE VOTRE CARRIÈRE ? COMMENT LISEZ-VOUS CETTE TRAJECTOIRE ? ET COMMENT S'EST PASSÉ VOTRE PASSAGE À LA RETRAITE ET LES MISSIONS QUE VOUS AVEZ PU AVOIR ?

D'abord, je n'ai pas complètement clos les travaux de recherche depuis ma retraite. Arrivant à la retraite assez jeune, à 65 ans, j'avais encore une quinzaine d'années d'espérance de vie en bon état intellectuel et physique devant moi. Se posait donc la question de savoir ce j'allais en faire. Je voulais garder une activité sociale et intellectuelle. Mon choix a été de demander à être accueilli comme chargé de mission à l'Inra, avec un statut de chercheur

émérite. J'avais un certain nombre d'articles qui étaient encore en cours et puis, surtout, j'aime la recherche.

Ce statut m'a donné une activité stimulante sur le plan intellectuel, avec des collègues dont certains sont des copains. De temps en temps, on me demande d'être dans un jury de thèse. C'est aussi le plaisir de me rendre utile auprès de jeunes chercheurs. J'avais passé presque un an à réapprendre l'économie urbaine depuis son origine, dans les années 1960. Les jeunes n'ont jamais le temps de faire cela, ils sont à l'affût du dernier *working paper* qui vient d'être mis en ligne pour ne pas se faire doubler par la concurrence. Dans des réunions, des comités de suivi de doctorants, j'exhume de vieux articles oubliés, des années 1970, mais qu'il est toujours bon de citer dans une revue de littérature. On me dit un grand merci. Cela me fait plaisir. Donc je me sens utile.

J'essaye d'être lucide, je sais que je perds en capacité depuis que je suis à la retraite. Je suis moins bien la littérature récente, je ne fais pas de nouveaux investissements dans des logiciels, dans des techniques économétriques parce que l'investissement que cela me demanderait ne serait pas justifié par ce que j'en tirerais. Avec le temps, je sais que tout le monde devient moins efficace, moins performant. Je suis donc sur une trajectoire de léger déclin, ce

qui est normal, qui m'amène à la conclusion qu'il va falloir que j'arrête. Mon statut de chargé de mission s'achève en mars 2021, et je ne vais pas demander son renouvellement.

QUEL EST VOTRE RAPPORT À LA POLITIQUE AUJOURD'HUI ?

Il est ambivalent. Je continue à être intellectuellement engagé en considérant qu'il faut changer la société et que cela viendra forcément. Ma pratique est plus distante. Je vais à des manifestations climat (l'Affaire du siècle, etc.) ou sur les retraites, sur les attentats de Charlie Hebdo. Mais c'est une pratique un peu ponctuelle. Il y a une ambivalence entre un positionnement intellectuel politique qui reste assez engagé et une pratique qui est en deçà.

DANS VOTRE TRAJECTOIRE, ON DEVINE UNE QUESTION QUI EST DE SAVOIR S'IL Y A ÉQUIVALENCE OU DIVERGENCE ENTRE LE POUVOIR DE CHEF DE DÉPARTEMENT ET L'AUTORITÉ SCIENTIFIQUE ET INTELLECTUELLE. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Oui, je suis parfaitement d'accord. J'ai tenté et en partie réussi, de jouer de l'autorité intellectuelle pour justifier ma position de responsabilité à la tête du département. La mise en débat de la politique scientifique du département

dans le schéma directeur marquait une volonté d'autorité intellectuelle dans lequel j'introduisais Bachelard, Piaget, Popper, etc. J'ai essayé de montrer que le fondement de ma position de pouvoir était mon autorité intellectuelle. Je n'ai réussi que partiellement. J'ai convaincu ceux qui l'étaient par avance, qui partageaient la même conception de ce qu'est la science et la recherche.

J'ai réellement pris du plaisir en retrouvant une autorité intellectuelle quand, par exemple, je publie un article dont je suis content, que je vais présenter dans un cours, dans des séminaires. Je suis satisfait que les gens reconnaissent que j'ai apporté une contribution intellectuelle.

Il y a un point que je n'ai pas encore abordé concernant ma situation de retraite, c'est que je suis investi dans le fonctionnement de deux comités de rédaction de revues en ligne : la *Revue foncière* (maintenant *Fonciers-en-débat*) et *Politique du logement*. Ce sont de petites revues associatives avec un lectorat limité. *Politique du logement* publie des articles sur la politique du logement qui sont assez en prise avec le monde des décideurs. C'est une revue qui a plusieurs milliers de lecteurs dans laquelle le monde du logement, du bâtiment, de la construction, de l'urbanisme est assez représenté. Pour *Fonciers-en-débat* ou la *Revue foncière*, le lectorat est un peu plus étroit. Dans ces revues, j'évite les positions de pouvoir qui me remettraient dans un engrenage qui ne me plaît pas. Je préfère être un parmi d'autres, dans un collectif. J'essaie d'avoir une autorité intellectuelle à travers mes propositions, pas un pouvoir institutionnel dans les rédactions.

EN VOUS ENGAGEANT DANS UN NOUVEAU DOMAINE DE RECHERCHE AU CORE ET ENSUITE, VOUS AVEZ MONTRÉ UNE AMBITION SCIENTIFIQUE ÉLEVÉE. QU'EST-CE QUI LA MOTIVE ?

Il faut de l'ambition, comme dans tout. Mais en même temps, je sais rester modeste et je connais à peu près mon niveau scientifique et mes capacités, mes limites. Le fond de l'affaire, c'est le plaisir de connaître. La dernière phrase de mon mémoire de candidature en DR1 est : « Quand on a connu le fruit

de la recherche, on a envie d'y remordre et c'est ce que je ferai ». Et c'est ce que j'ai fait. Le plaisir de découvrir, de forger une connaissance, est mon moteur et c'est le moteur des chercheurs. J'ai été étonné que la grande majorité des choses que j'ai trouvées et écrites dans des articles, me sont venues la nuit, en dormant. Cela m'a tellement étonné que j'en ai discuté avec J. Thisse qui m'a dit que c'est pareil pour lui. Quand j'ai des échanges un peu personnels avec d'autres chercheurs de haut niveau, ils me disent aussi : « On trouve toujours la nuit en rêvant ! ». Les psychologues l'expliquent très bien : le sommeil est le moment où on réorganise l'activité intellectuelle qu'on a eue dans la journée. C'est ça le plaisir : c'est de trouver, et ce plaisir arrive souvent en rêvant.

En même temps, c'est une motivation dont l'ambition doit rester modeste. Avec une carrière de chercheur dont la continuité a été perturbée par la responsabilité de chef de département, je sais que je ne suis pas arrivé à un niveau très élevé dans le rang international des chercheurs en économie. Je reste un chercheur appliqué dont l'ambition est de partir de modèles théoriques performants pour les mettre en œuvre dans le champ des applications pertinentes pour l'Inra. C'est un rôle qui est intéressant et utile, mais j'ai rarement élaboré moi-même ces modèles théoriques. Je ne suis pas l'auteur principal des quelques articles à portée théorique que j'ai publiés dans de bonnes revues.

AVEZ-VOUS DES REGRETS PAR RAPPORT À VOTRE CARRIÈRE DONT VOUS VOUDRIEZ-NOUS FAIRE PART ?

Si l'occasion se présentait, je recommencerais la même chose, sauf chef de département. J'avais commencé après le CEPE, au début des années 1990, à publier quelques articles dans lesquels il y avait un peu d'économétrie et de réflexions théoriques. Mes responsabilités dans le département ESR ont interrompu ces travaux pendant près de dix ans. Je les ai réinitialisés en 1999 à Louvain-la-Neuve. Réapprendre à plus de 50 ans les basics de la recherche économique dans un champ nouveau, l'économie urbaine est difficile. Mais c'est aussi tranquilisant dès lors qu'on ne trouve pas son plaisir dans l'exercice du pouvoir. Je ne suis pas un homme de pouvoir, contrairement à ce qu'on peut supposer au vu des responsabilités que j'ai eues à la direction du département. J'ai retrouvé une tranquillité personnelle à partir des années 2000. J'étais mieux à la paillasse, en discutant avec mon écran d'ordinateur qui ne m'injurait pas et avec qui, si j'ose dire, les relations interpersonnelles étaient beaucoup plus sympathiques que celles de chef de département avec les chercheurs de son département. Donc oui, cette parenthèse de responsabilité d'une dizaine d'années est quelque chose que je ne renie pas mais qui n'est pas la période préférée de mon activité de chercheur. Sur le plan de ma tranquillité personnelle, ce n'était pas optimum.



Pause déjeuner au CORE lors du colloque annuel de l'European Regional Science Association à Louvain-la-Neuve. Jean Cavailhès avec à sa droite Isabelle Thomas (Université de Louvain) et, à sa gauche, Paul Krugman (Prix Nobel d'économie 2008) ; en face de lui, Masahisa Fujita, un des grands noms de l'économie urbaine (Université Pem et Kyoto), qui masque Jacques-François Thisse, autre grand nom de la discipline et professeur à l'Université catholique de Louvain.

© CORE



Ile d'Yeu 2004.
© INRAE / Ruffieux

FRANÇOIS BONNIEUX



Portrait 1996.

© INRAE / Bonnieux

Statisticien de formation, François Bonnieux a eu une carrière d'économiste toute entière menée à l'Inra, au laboratoire d'économie rurale de Rennes. Sollicité en juin 2020 pour livrer son témoignage à Archorales, au moment de fort développement de la crise de la COVID, il a été convenu qu'il livrerait son témoignage sous forme écrite, tout en se référant au canevas d'entretien habituellement utilisé pour le recueil oral des témoignages. Le récit initial a d'abord été revu par Marie-Noëlle Heinrich, le 5 octobre 2021, version légèrement remaniée par Odile Maeght le 9 novembre 2021. Nous avons conservé la forme d'un texte-témoignage, c'est-à-dire entièrement rédigé par le témoin sans être passé par l'entretien oral, aussi est-on en présence d'un style soutenu, littéraire, très « écrit » par rapport aux témoignages habituellement issus de l'entretien avec le témoin. La présente version a été finalisée par François Bonnieux en novembre 2022.

ORIGINE FAMILIALE ET FORMATION INITIALE

Je suis né à Paris en 1944, de parents eux-mêmes nés à Paris, dans une famille de commerçants. Après la guerre, mes parents se sont installés à Lorient, où j'ai passé ma jeunesse jusqu'au baccalauréat. Mon père était licencié en droit et ma mère avait fait des études secondaires au lycée. Ils éprouaient l'un et l'autre une nostalgie de la capitale qu'ils avaient quittée, mon père évoquant fréquemment la vie au Quartier latin dans les années 1930 et les événements politiques de cette période.

Mon père était membre du parti radical-socialiste et partisan de Pierre Mendès France. Ma mère avait été très marquée par son grand-père maternel qui professait des opinions socialistes. Ni l'un ni l'autre n'était baptisés, tous deux se déclarant athées mais nullement anticléricaux. Ils étaient attachés aux valeurs républicaines et accordaient une place importante à l'instruction publique.

J'étais l'aîné d'une fratrie de quatre garçons. Mon cadet a été médecin spécialiste et est décédé prématurément. Mes deux autres frères, désormais retraités, ont occupé divers emplois dans le commerce, la restauration et le secteur touristique. Il va de soi que nous avons été scolarisés dans l'enseignement public. Nous disposions d'une bibliothèque fournie et nous fréquentions la bibliothèque publique. Cette disponibilité et les incitations de nos parents nous ont donné le goût de la lecture. En revanche, nous n'écoutions pas la radio mais nous lisions la presse nationale et discussions volontiers de la situation politique en particulier en Algérie, estimant l'indépendance inéluctable sinon souhaitable.

Nous avons eu ce qu'il est convenu d'appeler une jeunesse heureuse dans une famille soudée, peut-être un peu fermée sur elle-même. Enfants, nous disposions de la mer et de la plage comme terrain de jeu à proximité

immédiate. Il est vrai qu'à l'époque la ville de Lorient n'avait rien d'exaltant, en grande partie détruite par les bombardements. Mon souvenir le plus prégnant est celui de quartiers rasés. La reconstruction s'est étalée jusqu'à la fin des années 1950, de nombreuses familles vivant dans des logements de fortune, les baraques-tenants tenant lieu de salles de classe dans plusieurs quartiers.

Au cours de l'été 1961, après avoir passé le bac mathématiques, j'ai entrepris seul en campant un voyage à travers la Belgique et les Pays-Bas. C'était la première fois que je quittais le cocon familial avant de rejoindre Rennes à la rentrée pour poursuivre mes études. Sur la base de mes résultats scolaires j'ai été orienté vers une classe de maths sup, ce qui, compte tenu de mon peu de goût pour la physique et surtout la chimie, va se révéler aberrant. En plus des mathématiques, mes matières préférées étant l'histoire et la géographie, une orientation vers une prépa commerciale aurait été plus judicieuse. Dans une ville moyenne, on était mal informé sur les études supérieures et on était poussé vers ce qui apparaissait comme la formation la plus prestigieuse. Il aurait été incongru d'associer mathématiques et économie, bien qu'une école telle que l'ENSAE¹ existât. L'université n'offrait pas une telle possibilité, tout du moins à Rennes.

J'ai donc dû me réorienter rapidement avant de m'enliser, en optant pour une licence de mathématiques pures, ce qui minimisait le poids de la physique. En DEA, je me suis orienté vers les probabilités et la statistique mathématique. Cette année-là, j'ai bénéficié des cours de Jean Legoupil qui avait longuement travaillé au Canada et qui avait une conception moins académique de la discipline en ouvrant des perspectives vers les applications. De novembre 1965 à juin 1966, j'ai fait mon stage dans une équipe associée au CNRS, le Laboratoire de Probabilités et Statistiques, ce qui a été mon premier contact avec la recherche. Un mémoire sur les sources d'erreur dans les sondages a sanctionné cette formation et a été ma première publication. Ce stage dans une équipe dynamique a joué dans mon orientation future ; il m'a démontré la nécessité du débat scientifique, en particulier le rôle des séminaires, et l'importance des publications. C'est ce modèle que je me suis attaché à privilégier en tant que chercheur puis responsable d'équipe.

LE RECRUTEMENT À L'INRA

Je suis entré directement à l'Inra à l'issue du DEA² en août 1966 comme Agent Contractuel Scientifique (ACS) affecté à la Station d'Économie et de Sociologie Rurales de Rennes, rattachée au département éponyme (ESR). A cette époque, il n'y avait pas de problèmes de débouchés pour un statisticien ayant par ailleurs des connaissances en informatique, ce qui était relativement rare. C'est donc un choix raisonné après discussion avec mes professeurs (nature du travail) et rencontre avec mes futurs collègues (ambiance de travail). Il s'agissait donc d'exercer la profession de statisticien dans le domaine agricole avec comme contrainte de soutenir une thèse dans un délai raisonnable, c'est-à-dire quatre ans au plus eu égard au contrat me liant à l'Inra. Cela étant posé, personne n'avait défini précisément le profil de poste et il y avait une part d'amateurisme. J'allais donc devoir m'adapter et surtout improviser.

Avec du recul, mon choix peut paraître risqué sinon irrationnel, d'autant plus que je n'avais aucune relation avec le secteur agricole. Dans ma famille il faut remonter au moins quatre générations pour trouver un paysan. Au départ, le secteur agricole est un objet d'étude parmi d'autres. Au fur et à mesure de ma carrière, je me suis intéressé à son fonctionnement microéconomique (atelier de production, firme agroalimentaire), à sa dynamique (analyse des disparités régionales) et à ses relations avec les autres secteurs (externalités et multifonctionnalité). J'ai toujours eu la volonté de conserver du recul vis-à-vis de mon domaine de recherche, même quand j'ai travaillé sur les pollutions marines, question qui me touchait plus directement. C'est ma position épistémologique.

Quand je suis entré à l'Inra, la station était dirigée par Louis Malassis qui avait 48 ans, professeur d'économie rurale à l'ENSA³ de Rennes. Celui-ci avait une forte personnalité et un esprit entrepreneurial affirmé, il a été à l'origine d'initiatives significatives dans le champ du développement agricole (en particulier l'utilisation de la télévision). Il avait une vision hiérarchisée des différentes institutions qu'il dirigeait avec tout d'abord l'enseignement, puis la recherche et enfin le développement. Ceci se traduisait symboliquement dans la répartition des locaux puisque les bureaux des enseignants étaient situés à l'étage le plus élevé du bâtiment, la télépromotion rurale occupait le rez-de-chaussée et les chercheurs étaient logés entre les deux.

L'organisation reposait sur des réunions hebdomadaires qui permettaient au 'patron' de se tenir informé de nos activités et de nos projets à court terme. Lui-même nous informait de ses activités qui, pour l'essentiel, ne relevaient pas de l'Inra. Cette réunion, à laquelle ne participaient que les chercheurs, permettait aussi de

¹ École nationale de la statistique et de l'administration économique.

² Diplôme d'études approfondies.

³ École nationale supérieure d'agronomie.

se répartir les techniciens et les secrétaires pour les jours à venir. Avant publication, nos écrits étaient soumis à une lecture collective. Cette procédure critique, mal vécue parfois, était positive malgré tout. De fait Louis Malassis n'assurait pas de direction scientifique et était prisonnier des modes. Détail significatif, il n'y avait aucune information sur le budget.

Le fonctionnement au jour le jour de la station s'appuyait sur deux chargés de recherche, Régis Hovelaque (directeur adjoint) et Claude Broussolle, âgés d'environ 35 ans. On avait ensuite un groupe d'assistants qui travaillaient ensemble selon leurs affinités mais, de fait, indépendamment de la hiérarchie. Pour terminer restaient trois ACS, dont Louis-Pascal Mahé qui a fait carrière également à l'Inra.

Ce système mandarinal était généralisé à l'époque, avec cependant des différences selon les institutions comme j'avais pu le constater pendant mon stage de DEA. Il passait relativement bien à Rennes auprès des collègues anciens élèves de l'ENSA, avec toutefois des exceptions. La critique interne allait cependant en croissant, de pair avec le mouvement des années 1960. Cette période s'est achevée avec le départ de Louis Malassis pour l'ENSA de Montpellier et son remplacement par Gabriel Brown à la tête de la chaire d'économie rurale de Rennes. On a eu ici un changement complet de personnalité avec un homme charmant, mais doté d'une moindre légitimité scientifique. Le rattachement de la station Inra à la chaire d'enseignement de l'école, assez général à l'époque, a été l'objet de critiques croissantes mais n'a abouti à une séparation qu'en 1978.

L'APPRENTISSAGE DE LA RECHERCHE

Ma formation en économie est postérieure à mon recrutement à l'Inra et déroule parallèlement à mon travail de recherche. La microéconomie et l'économie publique sont sans conteste les champs de l'économie qui m'ont le plus intéressé. Les techniques de recherche opérationnelle et l'économétrie ont été pour moi des outils. Ma double formation en mathématiques et en économie, a été sanctionnée en 1968 par une thèse de doctorat de troisième cycle en Sciences Mathématiques, mention probabilités et, plus tard, en 1986, par une thèse d'État en sciences économiques sur les disparités départementales dans la croissance de l'agriculture française, toutes deux soutenues à Rennes.

Mes premiers travaux ont été influencés par le courant programmation linéaire largement représenté à l'époque à l'Inra dans le département d'économie. Cette orientation convenait d'ailleurs bien à ma formation initiale de mathématicien. Les travaux sur la programmation des ateliers de production ont pu être menés assez loin tant sur le plan théorique que pratique. J'ai débordé assez rapidement ce cadre pour m'intéresser à différents aspects de l'intégration des ateliers de production hors-sol et du fonctionnement des ensembles agro-industriels. L'élaboration d'un grand modèle de simulation concrétisé par des applications à l'industrie laitière a débouché sur une réflexion sur la théorie néoclassique appliquée à des organisations complexes. Au démarrage, j'étais sous la direction de Claude Broussolle qui était spécialiste de l'industrie agroalimentaire, à laquelle il a consacré sa thèse.

Dans les années soixante, l'organisation de la production agricole autour de pôles industriels - laiteries, abattoirs, salaisonneries - s'est accompagnée de la création de groupements de producteurs entretenant des relations privilégiées avec ces ensembles industriels qu'ils soient coopératifs ou privés. L'apparition de liens institutionnels et économiques nouveaux a entraîné un certain nombre d'effets a priori favorables aux agriculteurs : sécurité des débouchés à des prix en principe garantis et encadrement technique. Toutefois, ils se sont traduits aussi par de nouvelles rigidités ayant des conséquences négatives. Le caractère nouveau de cette évolution et les problèmes posés m'ont conduit à l'époque à des recherches sur différents aspects de la production et de la transformation des produits animaux. Celles qui avec le recul me paraissent les plus significatives sont consacrées à la conduite des ateliers de production et au fonctionnement des grandes firmes avec des applications à l'industrie laitière. D'autres travaux ont porté sur les relations entre un centre et une périphérie : collecte des animaux, prix perçus par les agriculteurs travaillant sous contrat et prix du marché, typologie des adhérents d'une coopérative laitière.

Ma première mission à l'Inra a consisté à me familiariser avec ce nouveau domaine en analysant des données recueillies auprès d'entreprises du secteur et en participant à des entretiens avec des cadres du secteur. Je dois ici souligner l'importance du réseau de relations de mon mentor, Claude Broussolle, ainsi que leur qualité qui permettaient de disposer de données de première main.

Compte tenu de ma formation initiale, on a défini un sujet de thèse de statistique à partir d'une première analyse descriptive d'entreprises de transformation. Pour ce faire, le champ a été réduit à l'atelier de production (veaux de boucherie en l'espèce) de telle sorte que le projet devenait faisable dans un délai de deux ans eu égard à la disponibilité des données. On a abouti ainsi à une question pertinente : optimiser (en maximisant la marge brute) un atelier de production en jouant sur l'alimentation et la durée. La programmation linéaire était une technique très utilisée, à Rennes en particulier, Régis Hovelaque était un bon spécialiste avec qui

j'aurais pu travailler. Un intérêt de cette technique est de pouvoir traiter plusieurs spéculations mais au prix d'une linéarisation de la fonction de production. Cet intérêt disparaît dans le cas d'une seule production. Je me suis tourné vers une modélisation originale fondée sur une chaîne de Markov, où l'état du système est décrit par un vecteur qui évolue au cours du temps selon les décisions prises. L'optimisation à réaliser devient alors un problème de programmation dynamique relativement classique.

Dans cette première partie de ma carrière, j'ai abordé la question plus ambitieuse du fonctionnement de l'entreprise multiproduits-multifacteurs en utilisant les techniques de simulation. L'application portait sur l'industrie laitière et a été rendue possible par la qualité de nos relations avec les ingénieurs de ce secteur. Ces techniques gourmandes en temps étaient lourdes à mettre en œuvre avec les moyens de calcul disponibles à l'époque. Elles apportaient une information utile aux responsables d'entreprises en particulier dans la phase de description et de formalisation des processus technico-économiques.

J'ai aussi participé à des travaux plus ponctuels mettant en œuvre des techniques économétriques appliquées à des séries de prix (analyse spectrale) et à l'offre (cas de la pomme de terre avec Louis-Pascal Mahé).

Au cours de cette période marquée par ailleurs par une formation universitaire en économie et des lectures significatives telles que le *Traité d'économie marxiste* d'Ernest Mandel, les contacts avec la profession de l'agroalimentaire sont constants et chaleureux. Dans le droit fil de ces contacts, je peux mentionner une mission au Royaume-Uni et une autre aux Pays-Bas. En revanche, malgré un flux de publications assez important, il n'y a pas d'insertion dans la communauté scientifique internationale. On reste dans un entre-soi hexagonal assez général dans le département d'économie.

Cette première phase de ma carrière s'est déroulée sans difficulté particulière puisque j'ai été admis au concours d'assistant en 1967 et à celui de chargé de recherche en 1971, avant une parenthèse d'un an pour effectuer mon service militaire. Par chance, étant marié et jeune père de famille, j'ai pu le faire dans de bonnes conditions, l'armée me confiant des tâches de secrétariat et des cours de maths. J'ai aussi mis à profit cette période pour rédiger un cours d'économétrie qui me servira de base pour un enseignement à l'ENSA et à l'université de Rennes I.

L'ÉTAT DE LA DISCIPLINE ÉCONOMIQUE À L'INRA DANS LES ANNÉES 1960 ET 1970

Une première façon d'aborder ce point consiste à analyser les publications et la participation aux congrès. Force est de constater la faible présence des chercheurs de l'Inra et plus largement des Français. Si une partie de l'explication est à rechercher du côté de la jeunesse du département d'économie, la raison principale tient à la croyance d'une spécificité nationale, parfois érigée en dogme. La faible pression des institutions pour publier, sinon de la littérature grise, associée à une méconnaissance de l'anglais font le reste.

Il est cependant un domaine où le département d'économie de l'Inra tire son épingle du jeu avec un apport significatif : celui de la microéconomie de l'exploitation agricole. On a ici un courant dynamique dans le droit fil des travaux traditionnels de gestion, qui s'appuie sur la programmation linéaire comme outil de modélisation. Les apports les plus significatifs portent sur les modèles multi-périodiques, la prise en compte de l'aversion pour le risque et la sophistication du critère à maximiser ; la contribution de Jean-Marc Boussard est importante à cet égard. Il faut aussi souligner des tentatives pour passer du niveau microéconomique à celui du secteur en agrégeant des modèles représentatifs d'exploitations types ; voir les travaux de Michel Petit et de Jean-Claude Tirel. Cette voie pour aborder l'offre agricole est gourmande en moyens techniques et s'est heurtée à des contraintes en moyens de calcul.

A posteriori on peut être étonné que ce thème n'ait pas été abordé par des moyens économétriques. Cette dernière approche ne sera développée que bien plus tard, en particulier sous l'impulsion de Louis-Pascal Mahé. À mon avis ce retard est dû à plusieurs raisons. Les principales relèvent d'un blocage psychologique vis-à-vis de la théorie néoclassique vue par beaucoup comme un instrument de l'impérialisme américain ; il ne faut pas sous-estimer le poids des idéologies dans l'orientation des recherches. Si l'optimisation au niveau d'un atelier de production ou d'une exploitation pouvait être légitime, ce n'était plus vrai à un niveau agrégé. La programmation linéaire, basée sur une description fine de la technologie mise en œuvre était naturelle pour un ingénieur agronome qui par ailleurs avait peu de compétences en économétrie. Ce dernier point explique aussi que les échantillons disponibles de données de gestion n'aient pas été analysés systématiquement, il faudra attendre les années 1980 pour que l'approche micro économétrique soit utilisée en grand aux échantillons issus du RICA (Réseau d'information comptable agricole).

La décennie qui démarre au milieu des années 1960 a été marquée par des débats parfois violents dans la sphère intellectuelle, tout particulièrement dans les sciences sociales. Il est inutile de rappeler les anathèmes et les excommunications observés dans les différentes institutions et donc dans le département ESR de l'Inra. Les luttes d'influence étaient particulièrement vives à Paris, à la station dite centrale, qui regroupait à l'origine

la majorité des moyens. La mission du chef de département, Denis Bergmann, était délicate compte tenu des forces centrifuges internes. Les directives de la direction générale et les injonctions du ministère de l'Agriculture se traduisaient probablement par des contraintes spécifiques, mais à l'époque je n'étais pas dans le secret des dieux.

Les effectifs du département ont fortement augmenté pendant les années 1960, ce qui s'est traduit par des ratés dans l'intégration de certains jeunes chercheurs, faute d'encadrement adéquat mais aussi parfois par la volonté de certains de ne pas être directifs en imposant des orientations scientifiques. À cette période faste dans les recrutements suivra une période de relative pénurie.

Étant donnés les moyens disponibles, la production scientifique du département est modeste. La faible participation à des programmes pluridisciplinaires et une relative incapacité à répondre à la demande sociale, en particulier sur la politique agricole, sont autant d'éléments à charge qui conduisaient à s'interroger sur le rôle des sciences sociales à l'Inra. La question de l'existence du département devenait un corollaire de cet examen critique.

Le départ de Denis Bergmann en 1972 va inaugurer une période d'instabilité qui durera toute une décennie. Différentes formules de direction seront essayées - direction collective, recours à une personnalité extérieure (Marcel Mazoyer), avant de revenir à la formule classique avec Jean-Claude Tirel. Il faudra cependant attendre la nomination de Bernard Vial - chercheur du département détaché au commissariat général au Plan - pour entrer dans une période de stabilisation. Il ne restera que deux ans mais ce sera une période de transition qui aboutira à une normalisation du département facilitée par une croissance des moyens. Jean Cranney a joué un rôle décisif dans cette mutation qui sera poursuivie par ses successeurs, Claude Viau et Jean Cavailhès.

Au-delà du département, cette période est marquée par la création de la DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) qui avait pour mission de coordonner les actions décidées par le gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie. Elle implique le développement du financement contractuel ce qui, pour de nombreux chercheurs et pas seulement dans les sciences sociales, signifie le pilotage par l'aval, et pour certains la remise en cause de la liberté académique. Cette question continue d'ailleurs à donner lieu à des débats virulents.

Le développement du financement contractuel porte en premier lieu sur les crédits de fonctionnement puisque la presque totalité des postes n'en dépendent pas. Il s'est traduit dans le département par le renforcement de l'équipe de Joseph Le Bihan sur l'agroalimentaire et la création à Nancy d'une unité autofinancée d'économie forestière. Les ressources contractuelles concernent non seulement les coûts de fonctionnement mais aussi les salaires, ce qui est nouveau. Ce modèle proche du bureau d'études est en rupture avec celui qui prévalait jusqu'alors. La mise en œuvre qui est faite à l'époque vise à renforcer des domaines mal couverts (agroalimentaire et forêts) mais promeut une « nouvelle recherche » qui répond prioritairement à la demande sociale et n'est pas soumise à la tyrannie de la publication académique. Ces deux tentatives ont échoué et ont créé des chercheurs hors statut qui ont rejoint *in fine* le cadre traditionnel de la recherche publique.

Le contexte institutionnel était favorable à l'émergence d'unités autofinancées. Cette politique a permis de développer des programmes dans des domaines mal couverts, mais n'aurait-il pas été plus judicieux de s'appuyer sur les moyens existants et ce d'autant plus qu'il a fallu intégrer les chercheurs ? Cette question renvoie à celle de la politique scientifique. On dispose d'incitations en particulier dans les concours, en ciblant les postes de chargés de recherche et les bourses de thèse. C'est l'approche qui a été privilégiée dans les années 1980 pour le développement de l'économie de l'environnement et celle de la consommation.

Vues de Rennes à mon niveau, les luttes d'influence et de clans semblaient se dérouler dans un monde étranger. C'est une situation peu favorable à un engagement dans une institution puisqu'elle favorise les stratégies individualistes en développant une ambiance délétère. Ces sentiments étaient partagés par de nombreux collègues qui se sont démobilisés. Au-delà des situations personnelles, c'est une des causes des difficultés de Jean Cranney pour stabiliser le département dans les années 1980.

LE DÉTOUR VERS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET LE PROBLÈME DES DISPARITÉS AGRICOLES

À l'issue d'une première période d'apprentissage j'ai éprouvé le besoin d'aborder d'autres sujets et de collaborer avec d'autres collègues. C'est ce qui m'a poussé à travailler avec Pierre Rainelli, qui m'a proposé de faire un essai de collaboration en participant à un projet qu'il avait démarré avec la Direction générale de l'agriculture à Bruxelles et qui traitait des disparités régionales de l'agriculture européenne. Ce projet, fondé sur la constitution d'une base de données, visait à proposer une typologie régionale et à caractériser chaque catégorie à partir d'indicateurs faciles à mesurer.

Le thème « économie régionale et disparités agricoles » s'inscrit dans une tradition scientifique ancienne marquée dans les années cinquante par les travaux sur la localisation des productions agricoles et dans les années soixante par les tentatives de programmation interrégionale. Dès le début des années 1960, l'orientation s'est davantage tournée vers les disparités régionales en relation avec la croissance de l'agriculture. La naissance de nouvelles spécialisations (réflexions sur les modèles de développement) joue évidemment un rôle important dans cette analyse. Mais ces recherches étaient freinées par le développement insuffisant de la comptabilité régionale, on a donc été amené à un investissement important dans ce domaine afin de disposer d'un appareil d'observation de l'agriculture, homogène, synthétique et cohérent.

Les typologies régionales permettaient tout d'abord de classer les régions selon les types d'agriculture définis par le système de production et les structures d'exploitation dominants, et selon le développement économique qu'elles avaient connu. Elles montraient qu'il était possible de rendre compte de ces réalités par un nombre réduit de variables. On a ainsi pu spécifier un modèle permettant d'expliquer les variations interrégionales de valeur ajoutée qui a permis de montrer que la contribution des variables extra agricoles était du même ordre que celle des variables agricoles. Ces résultats montraient donc le rôle de l'insertion de l'agriculture dans l'économie régionale sur les disparités et leur dynamique.

La satisfaction mutuelle tirée de cette première expérience nous a conduits à continuer ; c'est ainsi qu'a débuté une longue collaboration avec Pierre Rainelli. Pendant une décennie j'ai travaillé sur les disparités régionales en développant à la fois des projets communs et des projets plus personnels. Ces travaux ont été rendus possibles par la constitution d'une base de données départementales réalisée sous la direction de Pierre Rainelli qui s'intéressait de longue date à la comptabilité régionale. C'est la disponibilité de données spatio-temporelles qui nous a permis de mener une analyse dynamique des disparités régionales.

Ma contribution plus personnelle a concerné la composante économétrique de ces recherches, avec des travaux originaux sur la modélisation à partir de fonctions de production flexibles, en particulier la fonction translog. Ces fonctions autorisent une estimation de la substitution entre facteurs de production et donc une caractérisation du processus d'intensification. L'apport principal porte sur l'analyse du processus de spécialisation et de concentration régionale qui a caractérisé l'agriculture. J'ai pu compléter l'approche proprement économétrique menée sur la période 1962-1980 par des travaux historiques qui confirment que les processus à l'œuvre ont démarré bien avant. À titre d'exemples, l'orientation vers la production porcine en Bretagne apparaît nettement autour de 1900.

L'évolution générale des disparités s'est accompagnée d'une insertion croissante de l'agriculture dans l'économie et d'une spécialisation régionale de plus en plus poussée, qui a entraîné une plus forte concentration géographique des productions. L'analyse économétrique permettait de montrer l'accélération de ce double processus de spécialisation et de concentration à partir des années 1960. Ce processus se caractérise par une substitution des autres facteurs de production au travail et un progrès technique économisant le travail, avec la persistance d'un niveau élevé de disparités. Une question corollaire pour la politique économique était de savoir si ce processus allait se poursuivre ou s'il s'agissait d'une simple période de transition ne réclamant que des mesures d'accompagnement pour faciliter les adaptations. La poursuite d'un processus cumulatif aboutirait à de profondes mutations dans l'utilisation de l'espace rural (extension des zones marginales) nécessitant une réorientation de la politique dès lors que l'on refuse des déséquilibres régionaux trop importants. Dès les années 1980, on pouvait imaginer des freins à la poursuite de la croissance de l'agriculture de zones parmi les mieux placées tenant à l'épuisement des réserves de productivité ou à l'apparition de déséconomies externes.

Ces interrogations ont été déterminantes dans ma mobilité thématique et mon abandon progressif de la thématique régionale au profit de l'environnement. Objectivement, je n'avais aucune raison professionnelle de changer d'autant plus que je venais d'être promu maître de recherche en 1983. Il est toujours un peu artificiel de vouloir rationaliser ses choix, mais je pense sincèrement avec le recul que c'est bien la question des externalités (positives et négatives) de l'agriculture qui a été déterminante. La mobilité thématique vers les questions environnementales a été progressive à partir de 1974.

DE L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES À L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

Mon orientation vers l'économie des ressources, à partir du milieu des années 1970, constitue une réponse à une demande sociale et correspond à une interrogation théorique. Il s'agit d'un essai de prise en compte des ressources naturelles et plus largement des questions d'environnement par l'économiste. Cette orientation nouvelle correspond à une extension naturelle du champ des économistes agricoles en s'appuyant sur un

cadre pluridisciplinaire. Notre équipe de Rennes a acquis sur ce point une expérience certaine, en particulier par ses collaborations avec les hydrobiologistes.

L'économiste est relativement démuné pour aborder le problème des interrelations entre les activités humaines et la dégradation du milieu (eaux, abords des lacs). Le cadre que propose la théorie néo-classique est inadéquat lorsqu'il s'agit de faire intervenir les ressources naturelles et les rapports que l'homme entretient avec l'environnement. L'analyse avantages-coûts qui est la forme de calcul économique la plus usitée dans les problèmes de qualité de l'eau soulève de nombreuses réserves qui nous ont conduit à rejeter cette approche dans ce cas : réserves théoriques du fait des hypothèses qu'elle suppose, réserves pratiques liées à l'évaluation des coûts et des avantages.

À l'aube des années 1970 la question de l'épuisement des ressources non renouvelables est posée dans la foulée du rapport du Club de Rome. L'intérêt pour cette question va croissant à partir du premier choc pétrolier de 1973. Dans le même temps, ce rapport fondé sur la projection des tendances de production et de consommation est critiqué (par Alfred Sauvy par exemple). Avec le recul ce rapport s'avère naïf mais il a eu le mérite d'attirer l'attention sur une préoccupation qui deviendra centrale et poussera aux réflexions relatives à la croissance durable (rapport Brundtland de 1987).

Les impacts des activités humaines sur les milieux aquatiques, les sols ou la qualité de l'air sont abordés par les sciences naturelles et font l'objet de politiques publiques ciblées ; les agences de l'eau créées en 1965 en fournissent un exemple emblématique. Si l'on s'en tient à l'agriculture, l'augmentation du taux de nitrates a pu être soulignée par des agronomes à Quimper dans les années 1960 et mesurée en Seine-et-Marne sur longue période (région de la Petite Traconne). Les impacts sur la qualité de l'eau et l'abondance des saumons sont discutés par les hydrobiologistes à l'Inra (Max Thibaud) et donnent lieu à des contacts avec des économistes (Pierre Rainelli) mais sans déboucher à l'époque sur une recherche. En revanche, à l'exception de la pêche de loisir et de la forêt, on ne note pas de travaux économiques s'intéressant à l'environnement. On relève cependant une sensibilité à la pollution de l'eau, avec en particulier ses conséquences sur les salmonidés, mais sans lien avec d'éventuelles externalités d'origine agricole. Bien que l'augmentation des taux de nitrates ait été relevée par des agronomes, on a ici un non-sujet.

Il faut noter qu'une technique d'évaluation de la demande telle que la méthode du coût de déplacement utilisée aux États-Unis pour aborder la pêche récréative était bien connue de certains économistes mais a été rejetée pour des raisons idéologiques (rejet collectif de la théorie néo-classique) et pratiques (moyens à mettre en œuvre pour réunir des données). On observe un blocage similaire dans le cas des travaux sur la forêt (Denis Poupardin). Force est de constater que les préoccupations environnementales étaient vues comme secondaires. Par ailleurs aborder les impacts potentiellement négatifs de l'agriculture était inenvisageable.

Un projet financé par le secrétariat à l'Environnement va permettre, à Pierre Rainelli, qui m'associe dès le départ, de se lancer en pilotant une équipe associant hydrobiologistes, sociologues et économistes de l'Inra (Rennes et Thonon) et de l'IREP⁴ à Grenoble ainsi qu'une société d'enquête locale. Ce programme étant doté d'un financement généreux, cette recherche va nous permettre d'acquérir une expérience dans la gestion de projet qui va se révéler utile par la suite. Sans être formellement soutenus par l'Inra, nous avons été laissés libres d'agir. Au pire nous étions considérés comme des rêveurs inoffensifs qui s'aventuraient hors du champ de l'économie rurale.

Quelle relation établir - et selon quelle méthode - entre la qualité objective de l'eau des lacs alpins - et en particulier de ceux d'Annecy et du Bourget - et la perception que l'on peut en avoir ? Telle fut la problématique de départ de cette étude menée de 1974 à 1976. Elle s'est attachée à déterminer les caractéristiques de l'eau les plus significatives aux yeux des usagers des deux lacs, puis à les relier à un ensemble de paramètres physiques, notamment hydrobiologiques, en couplant les comportements des diverses catégories à des critères objectifs de qualité. Situés dans la même région, les deux lacs constituaient des unités géographiques et économiques comparables, mais si le premier était connu pour ses travaux d'assainissement, rien n'avait encore été entrepris pour le second, malgré une eutrophisation avancée ; d'où la possibilité d'isoler, « toutes choses égales par ailleurs », l'état trophique de l'eau.

Dans un premier temps, une pré-enquête psychosociologique fut réalisée pour déterminer les motivations des principaux intéressés : touristes et population locale, acteurs socio-économiques et responsables administratifs. Cette enquête qualitative a conduit à élaborer quelques hypothèses simples sur l'image opposée des deux lacs, le rôle de l'information, l'importance de la notion de pureté et l'ambiguïté du concept de lac naturel. Elle a également débouché sur la construction d'un questionnaire assez simple servant de base, dans un second temps, à une enquête quantitative auprès d'échantillons aléatoires - tirés de manière classique

⁴ Institut de recherche économique et de planification.

selon l'âge, la catégorie socio-professionnelle et le caractère résident ou non-résident - de 903 personnes dans la zone d'Annecy et de 892 dans celle du lac du Bourget.

L'une des hypothèses de départ, selon laquelle les critères d'appréciation seraient différents suivant les activités pratiquées, a pu être confirmée, permettant de dégager des groupes de comportements associés aux différentes fonctions de loisir de l'eau : pêche, voile et nautisme, plage, promenade. Des résultats généraux valables dans tous les cas n'en ont pas moins été obtenus, extrapolables directement ou appelant une prise en compte du rôle de l'information. La pureté subjective de l'eau s'est ainsi avérée liée à un couple turbidité-couleur correspondant par ailleurs à des critères hydrobiologiques à caractère positif et mesurables. La transparence et la couleur objectives peuvent par conséquent donner une idée de la notion subjective de pureté, ce qui semble vrai pour tous les plans d'eau et pas seulement pour les lacs étudiés. De fait, une fonction privilégiée de l'eau - quand elle n'est pas la seule - est d'être un élément que l'on regarde, un facteur de détente et de calme.

Malgré un ensemble de réponses très favorables à Annecy, on observe des réticences touchant à la facilité d'accès aux rives et à l'urbanisation, ce qui n'est pas le cas pour le lac du Bourget, dont l'image globale est pourtant négative. La liaison entre degré d'utilisation et liberté d'accès aux rives reflète l'importance de l'appropriation privée, point particulièrement sensible et bon indicateur de la satisfaction vis-à-vis des possibilités de fréquentation des berges. Une majorité d'opinions s'est dégagée en faveur d'une conservation du caractère « sauvage » des lacs et de leurs rives, avec une appréciation positive des roseaux et une invocation de raisons objectives touchant la faune et le rôle d'épuration des roselières. Toutefois, sans être forcément contre ce caractère « sauvage », une petite minorité se recrutant chez les baigneurs reste défavorable aux roseaux et s'inquiète d'une concurrence des roselières, dont la répartition spatiale pourrait être défavorable aux plages.

Dès la pré-enquête psychosociologique est apparu le rôle important joué par les médias dans la perception de la pollution ; sans en modifier les critères, ils influent sur le degré de sensibilité du public. Un effet sécurisant tendant à accentuer l'impression de pureté de l'eau effectivement ressentie a de fait été observé à Annecy, un effet inverse se traduisant par une objectivisation de certaines craintes au Bourget ; une campagne de publicité basée sur la pureté de l'eau aura ainsi des effets directs positifs dans le premier cas et *a contrario* des effets indirects négatifs dans le second. Les opinions induites et accentuées par les médias n'en demeurent pas moins fragiles, comme si elles étaient superficielles au regard de craintes plus profondes. Un changement physique limité ou l'apparition de troubles d'origine bactériologique peuvent ainsi bouleverser l'image des lacs. *A contrario*, la simple annonce de futurs travaux d'épuration au Bourget a provoqué une vision beaucoup plus optimiste de la qualité de l'eau chez certaines personnes interviewées.

Les variables socio-économiques classiques ne suffisant pas à mettre en évidence des comportements homogènes associés aux diverses fonctions de l'eau, un approfondissement paraît nécessaire, au moins dans deux directions, l'une d'ordre psychologique et peut-être psychanalytique, l'autre davantage d'ordre socio-économique. La première approche tendrait tout particulièrement à éclairer les rôles respectifs de l'information et de l'inconscient dans la formation de l'image des lacs : en intégrant les résultats acquis sur l'influence des médias dans un appareil explicatif plus large ; et en rapportant la préférence du public pour l'aspect « sauvage » et l'importance qu'il accorde à la pureté, à des données scientifiques touchant l'inconscient, les archétypes ou les mythes. La seconde aurait pour objectif de mieux identifier les déterminants socio-économiques des comportements. Bien que le rôle des catégories socio-professionnelles n'ait pas paru essentiel, sans doute faudrait-il cerner celui du niveau culturel et éducatif, à l'aide également d'une enquête qualitative débouchant sur un questionnaire, base d'une enquête quantitative.

Si la détermination d'indicateurs socio-économiques présente sur le plan pratique d'indéniables mérites et permet de renouveler l'approche des relations entre facteurs de comportement et variables écologiques, une utilisation par trop systématique aboutirait à des conclusions mystificatrices. Les indicateurs retenus n'ont en effet pas de statut théorique bien établi ; pour pouvoir être opérationnels, ils doivent être agrégés, ce qui peut conduire à masquer la nature réelle des objectifs poursuivis. Dans cette étude, la décomposition par fonction a révélé entre les utilisateurs, des oppositions ou des divergences de points de vue, entre lesquels toute décision d'aménagement concernant un lac devra nécessairement arbitrer.

Cette recherche pluridisciplinaire, qui a associé des hydrobiologistes, des sociologues et des économistes, a abouti à la mise au point d'une méthodologie qui permet d'associer des indicateurs socio-économiques aux diverses fonctions de l'eau. Bien qu'elle ait eu pour cadre les lacs d'Annecy et du Bourget, ses résultats peuvent être généralisés à d'autres bassins hydrographiques. Le Ministère de la Culture et de l'Environnement a d'ailleurs marqué son intérêt pour ce travail et le Comité Scientifique «Eau» a préconisé cette approche dans son appel d'offres pour 1978. Cependant, avec le recul, on peut regretter que ce programme n'ait pas été poursuivi et mieux valorisé sur le plan académique. À titre d'exemple, on disposait de données détaillées et

originales pour une estimation de la demande récréative en particulier par la méthode du coût de déplacement. Pourquoi n'a-t-on pas mené à son terme une analyse coûts-bénéfices débouchant sur l'évaluation de la rentabilité sociale des investissements publics de protection du milieu naturel ? Pourquoi s'est-on limité à une critique en bonne et due forme de la méthode en insistant sur ses limites ? Cela s'explique par le contexte de l'époque et permet de mieux comprendre certaines décisions qui seront prises par la suite.

DU NAUFRAGE DE L'AMOCO CADIZ AU CALCUL DU COÛT ÉCONOMIQUE DES MARÉES NOIRES

Avec Pierre Rainelli, nous avons développé, à partir de 1978, un programme de recherche sur les coûts sociaux des pollutions massives qui a permis d'établir un cadre pour l'évaluation des dommages des marées noires et de définir la méthodologie à appliquer selon les catégories de dommages, qu'ils relèvent de la sphère marchande ou non. Ce cadre d'analyse a été utilisé pour établir les expertises dans le procès de l'Amoco Cadiz, auquel nous avons participé en tant que témoins puis experts des parties françaises. Nos travaux vont se poursuivre sur plusieurs décennies à partir du naufrage de ce pétrolier (en mars 1978) de 230 000 tonnes, qui a provoqué une pollution par les hydrocarbures d'une grande partie du littoral nord de la Bretagne et affectant l'ensemble des activités littorales. Des programmes internationaux d'envergure avaient été mis en place pour l'étude d'impact écologique. Très rapidement une équipe de biologistes de Brest a pu se mobiliser et précéder l'avancée de la pollution pour faire un état initial. Il a donc été possible d'évaluer les impacts sur le milieu qui ont été synthétisés en termes de biomasse détruite. Mais rien n'avait été prévu en France sur le plan socio-économique, mise à part l'estimation des coûts de nettoyage. Bien au contraire il ne fallait surtout pas en faire, car moins on en parlait, mieux c'était pour le tourisme et les produits bretons ; ce message dominant localement était repris à Paris.

Malgré ce contexte défavorable sinon éruptif on a décidé de monter un projet en réunissant une équipe et des crédits. Les chercheurs réunis autour de la station Inra de Rennes ont développé un programme visant à combler cette lacune. Sur le premier point, ce fût l'échec complet puisqu'on s'est heurté à un refus de nos collègues universitaires qui soit n'avaient pas le temps, soit ne voulaient pas s'aliéner les décideurs locaux. Pour les crédits, on s'est heurté à des refus catégoriques localement et nationalement. L'affaire s'est dénouée à Bruxelles par l'intermédiaire du maire-adjoint de Portsall (lieu du naufrage), bien introduit dans les sphères bruxelloises. On a pu bénéficier d'une aide substantielle du Service environnement et protection des consommateurs.

Face à une marée noire d'anthologie, l'objet du contrat était simple à résumer : quel est le coût social d'une pollution massive du littoral par des hydrocarbures ? Implicitement, on se place dans la perspective d'une indemnisation, éventuellement d'un fonds à mettre en place. Parallèlement, l'administration américaine par l'intermédiaire de la NOAA⁵ lance un projet similaire confié à l'université du Rhode Island. Les deux projets d'une durée de deux ans vont se dérouler simultanément avec des échanges réguliers, un économiste de Brest étant associé à l'équipe américaine. Les opérations lourdes d'acquisition de données ont été pour certaines mutualisées.

Pierre Rainelli et moi avons formé l'équipe Inra, à laquelle a été associé Pierre Daucé. Il a assuré la maîtrise des enquêtes de terrain qui ont permis d'évaluer les pertes d'aménités, la direction régionale de l'INSEE les réalisant. Des accords de sous-traitance ont été passés pour des tâches spécifiques, avec un chercheur de l'Inra (Denis L'Hostis) pour aborder les problèmes des pêcheurs plaisanciers, un géographe de l'université de Rennes 2 (Jean Mounier) pour traiter des conditions météorologiques de la saison estivale de 1978 et un statisticien de cette même université (Marc David). Les opérations lourdes de recueil des données se sont appuyées sur la direction régionale de l'INSEE qui a réalisé des dépouillements particuliers d'enquêtes, entre autres les déclarations URSSAF, ce qui a permis de suivre l'activité économique au niveau local pour une nomenclature fine. La mobilisation des données statistiques et des résultats d'enquêtes a été possible grâce à la coopération avec l'équipe américaine qui a contribué aux dépenses. Nous disposons donc de moyens financiers importants. .

Les coûts directs de la pollution (perte du navire et de sa cargaison) et les coûts de nettoyage n'ont pas fait l'objet d'investigation détaillée de notre part, on en trouve une première évaluation dans les travaux américains. Nous nous sommes concentrés sur les dommages marchands (ostréiculture, pêche et tourisme) et non marchands (pertes d'agrément et dommage écologique). Pour la première catégorie on a affaire à une évaluation économique classique de la perte de valeur ajoutée des activités directement touchées. Dans un deuxième temps, en adaptant un tableau entrées-sorties on a estimé la perte de valeur ajoutée pour l'ensemble

⁵ National Oceanic and Atmospheric Administration.

de l'économie bretonne en 1978. Des travaux complémentaires ont permis de montrer que les dommages persistaient au moins jusqu'en 1979.

L'estimation de la perte de valeur ajoutée s'appuie sur le dépouillement des déclarations URSSAF pour les activités directement touchées : commerce, hôtels et restaurants principalement. Ce dépouillement réalisé par la direction régionale de l'INSEE a fourni des données trimestrielles à l'échelon local. On a donc estimé les pertes de salaire, puis, en passant par des coefficients techniques, les pertes de valeur ajoutée par branche. Inutile d'insister sur la lourdeur informatique de l'opération et de son coût. L'utilisation de ces données, originale à l'époque, est devenue par la suite plus banale à mesure que leur qualité s'améliorait.

Il convient de mentionner une analyse rapide du marché foncier fondée selon l'approche hédonistique qui a abouti à l'absence d'effet durable sur les transactions après la marée noire. Il est intéressant de rappeler qu'une étude américaine analogue réalisée après l'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island en 1979 a abouti à la même conclusion. Dans la dernière thèse que j'ai dirigée, cette approche a été reprise pour estimer l'importance sur la valeur des biens immobiliers des caractéristiques du littoral.

Les dommages non marchands ont fait l'objet de travaux approfondis et originaux. Les pertes d'agrément de la population résidente ont été évaluées à partir d'enquêtes en face-à-face réalisées par l'INSEE. Cette partie de la recherche a bénéficié de l'expérience acquise dans les lacs alpins.

Pour ce qui concerne le dommage écologique, rappelons qu'il soulevait un certain nombre de questions nouvelles à commencer par celle de sa définition et de son existence juridique. On s'est donc placé d'un point de vue strictement économique en explorant les solutions possibles et en insistant sur leurs limites et les difficultés de leur mise en œuvre. Une première voie poussée par des biologistes consistait à appliquer un prix unitaire à la biomasse détruite. C'est évidemment une approche naïve et arbitraire, que nous avons écartée. En se plaçant toujours du point de vue de l'offre on peut se référer au fonctionnement des chaînes alimentaires et convertir cette biomasse en pertes potentielles d'espèces marchandes qui peut être valorisée à partir de prix de marché. C'est une idée séduisante mais difficile à mettre en œuvre. On peut enfin s'appuyer sur le concept de retour au *statu quo ante* et indemniser sur la base des actions de réparation réalisées ou à entreprendre. Cela a l'avantage d'être facile à mettre en œuvre puisqu'on va se baser sur des dépenses tangibles. Cette méthode, qui sera retenue dans un certain nombre de cas, a des limites évidentes. Certes la victime peut engager un programme de restauration, encore faut-il qu'elle en ait la capacité. Au bout de combien de temps et dans quelles conditions sera-t-elle effectivement indemnisée ? Hors de toute action humaine le milieu a tendance à se restaurer naturellement, il s'en suit qu'un programme engagé plus tard sera moins coûteux et donc plus avantageux pour le pollueur.

L'approche la plus solide au plan économique consiste à se placer dans le cadre de la théorie de la demande. L'écosystème littoral fournit au consommateur, résidents et touristes, des services dont le flux est affecté par la pollution. On définit le dommage écologique par la diminution de ce flux pendant la période concernée, ce qui se traduit par une perte de bien-être. Sa valorisation va s'appuyer sur des méthodes encore peu utilisées à l'époque (coût de déplacement, prix hédonistiques et évaluation contingente).

Il faut être conscient que la monétarisation de ce type de dommage se traduit par des polémiques qui restent vives, il est inutile d'insister sur le fait qu'elles étaient encore plus violentes à l'époque car comme chacun sait, la nature n'a pas de prix ! Dans certains cercles écologiques le recours au calcul économique était fortement rejeté, ce qui nous a conduits à avoir un point de vue neutre en nous contentant d'exposer les approches possibles.

LE RÔLE DE L'ÉCONOMISTE DANS L'EXPERTISE JURIDIQUE DES DOMMAGES

Les victimes de la marée noire ont poursuivi la compagnie Amoco en justice, en l'espèce à Chicago où elle avait son siège. En simplifiant, l'État s'est limité à réclamer les dépenses qu'il avait engagées, frais de nettoyage et indemnités d'urgence, l'ensemble des autres dommages étant réclamés par un syndicat mixte de collectivités locales (communes et département) représentant les intérêts de la majeure partie des entreprises touchées. Le partage définitif des dommages entre État et syndicat mixte a fait l'objet d'une négociation qui n'a abouti qu'après le changement de majorité politique en 1981. Un des points les plus délicats portait sur l'espace intertidal et par voie de conséquence sur son titulaire. L'État a abandonné son droit aux collectivités qui ont pu de ce fait réclamer le dommage écologique.

En simplifiant, on a d'une part des demandes d'indemnisation d'entreprises (pêcheurs, hôteliers, ostréiculteurs) qui relèvent du secteur marchand et des demandes (pertes d'aménités, pertes écologiques) qui relèvent du secteur non marchand. Si la première catégorie est clairement définie, ce n'est pas le cas des secondes au plan juridique et économique.



François Bonnieux en 1922 devant l'ancre du pétrolier Amoco Cadiz exposée à Portsall (Finistère), lieu du naufrage du navire.

© INRAE / Bonnieux

On a été associé au procès à titre d'experts, et personnellement je participerai aux audiences à Chicago dans le cadre d'une procédure très intrusive bien décrite dans de multiples films. Il y a eu deux procès distincts, le premier a permis de montrer la responsabilité d'Amoco dans le naufrage, essentiellement par un défaut d'entretien du navire (non-respect des préconisations du constructeur). Le second a porté sur les dommages proprement dits. Le jugement en première instance a été prononcé en 1988, le verdict définitif après l'appel en 1992.

Le tribunal se prononce sur des dossiers individuels de personnes physiques ou morales, on ne réclame pas l'indemnisation du coût social. Le rapport financé sur fonds européen va cependant jouer un rôle primordial dans la procédure. Nous avons eu la lourde tâche de le défendre dans le cadre d'une procédure dite de découverte, ce qui signifie que tous les éléments que nous avons utilisés ont dû être présentés et justifiés. À titre d'exemple des estimations statistiques ont été refaites par des contre-experts, et les statisticiens de l'INSEE interrogés sur leurs méthodes !

Dans l'analyse des effets de la pollution sur les écosystèmes littoraux relevant d'expertises spécifiques, notre rôle a consisté à mettre en évidence le lien de causalité entre la marée noire et les dommages marchands et, dans un second temps, non marchands, chaque plaignant présentant sa demande individuelle d'indemnisation. En s'appuyant sur le rapport, l'expertise a porté sur trois points : contexte général, baisse d'activité, monétarisation de la perte.

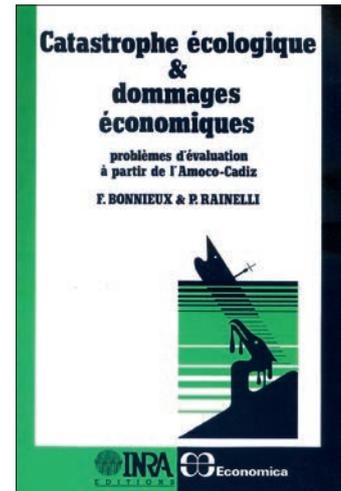
Au plan macroéconomique national, l'activité de l'année 1978 a été normale. De plus, la Bretagne n'a pas subi d'événement météorologique particulier qui aurait pu affecter le tourisme. Il s'ensuit donc que la baisse d'activité est imputable à la marée noire. La marée noire a touché directement la population résidente et les touristes qui n'ont pas pu pratiquer leurs activités habituelles : plage, pêche, nautisme, promenade, etc. Une batterie d'indicateurs a permis ensuite de suivre la baisse d'activité au plan local et à un niveau géographique fin. Citons la consommation d'essence et les livraisons de farine à la boulangerie ainsi que le taux d'occupation des hôtels et des campings. Ces indicateurs ont permis de montrer que les effets sur le tourisme s'étaient prolongés au-delà de 1978 et avaient concerné la saison 1979. Pour la pêche professionnelle, on s'est appuyé sur les statistiques de débarquement. De plus des données comptables pour une flottille ont montré une augmentation de l'effort de pêche, ce qui est logique puisque la pollution a imposé d'abandonner des zones habituelles de pêche. L'expertise reprend le rapport pour ce qui relève de la monétarisation des pertes marchandes. À ce stade il a été décidé de ne pas présenter de demande chiffrée pour la composante non marchande, les avocats introduisant une simple demande qui, du point de vue des économistes, relevait d'une approche arbitraire. Il faut bien comprendre que dans une affaire de cette nature des points de vue divers interviennent, ce qui entraîne de multiples arbitrages. Pour les dossiers individuels, notre rôle s'est limité à une mission de coordination pour harmoniser les demandes fondées sur les comptabilités des entreprises. C'est un travail classique d'expertise dans tout litige.

LA RECONNAISSANCE DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION CONTINGENTE PAR LE DROIT

Notre participation au procès a cessé avec mon audition par le tribunal à Chicago. Le jugement en première instance, rendu en 1988, a été très décevant pour le syndicat mixte. Il avait dépensé 100 MF, demandait 600 MF et n'a récupéré que 46 MF ! L'appel a donc été engagé, d'où une nouvelle procédure juridique et un arrêt définitif en 1992. Le syndicat mixte a récupéré alors 226 MF auquel s'ajoutent 100 MF reversé par l'État sur sa part. Que s'est-il passé en l'absence d'éléments nouveaux ?

L'existence du préjudice écologique a été reconnu en première instance mais le juge, considérant la difficulté pour l'évaluer, a choisi de ne pas l'indemniser, se limitant au remboursement d'un programme de restauration engagé par la Ligue de protection des oiseaux. En appel, ce préjudice n'a pas été traité différemment. La différence dans les montants monétaires s'explique en partie par les variations de taux de change et l'application dans l'arrêt de la Cour d'appel d'un taux d'intérêt avantageux pour les plaignants. Sur ce dernier point le juge américain a une grande latitude qui permet des ajustements significatifs sans avoir à donner de justification.

Au cours d'une procédure aussi longue, de nombreuses décisions doivent être prises. Ce sont autant de compromis qui font intervenir les experts, la décision ultime appartenant au plaignant qui en l'espèce est lui-même soumis à des exigences parfois contradictoires. La principale difficulté tient à la nouveauté de l'action juridique elle-même, tant sur le plan des expertises à mener que sur celui du droit à appliquer. À cet égard, le droit américain va évoluer au cours du procès avec l'adoption en 1990 de l'*Oil Pollution Act*, qui va ouvrir la voie à la reconnaissance du dommage écologique. Par ailleurs les États-Unis vont subir en 1989 une marée noire considérable sur la côte de l'Alaska à la suite du naufrage de l'*Exxon Valdez*. Il n'y aura pas de procès mais une longue négociation qui va coûter très cher à la compagnie Exxon. L'expertise des dommages, en grande partie relevant du préjudice écologique, est fondée sur des méthodes directes basées sur la notion de préférence déclarée. C'est vraiment la reconnaissance de la méthode d'évaluation contingente.



1992, 198 p.



© INRAE/Bonnieux

En 2002, François Bonnieux avec à sa droite Pablo Campos (Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid) visitent un grand domaine dans la région de Jerez en Espagne.

À l'issue du procès nous avons publié un ouvrage intitulé « Catastrophe écologique et dommages économiques » qui fait le point en proposant une typologie des coûts sociaux des marées noires et, pour chaque catégorie de dommages, les méthodes à mettre en œuvre. Cette approche est retenue par le CEDRE (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) à Brest. Le naufrage de l'Erika, en 1999, va nous donner l'occasion de revenir sur ces questions en approfondissant l'estimation des dommages non marchands avec en particulier un travail original sur les pertes d'aménités. J'aurai l'occasion de défendre l'expertise pour les trois régions touchées au tribunal de Paris. Le jugement définitif va reconnaître le préjudice écologique mais sans pour autant retenir une méthode de calcul définie. On mesure là encore la différence entre le point de vue du droit et celui de l'économie. Les juges, en retenant le coût de restauration (retour au *statu quo ante*), tendent à sous-estimer les dommages et donc la réparation. Le naufrage du Prestige sur les côtes de Galice, en 2002, va me donner l'occasion d'une dernière intervention sur ce thème avec des conférences sur place et des séminaires de formation en Espagne.

RESPONSABILITÉS AU SERVICE DES COLLECTIFS DE RECHERCHE

Les responsabilités que j'ai exercées sont liées à l'évolution du département d'économie au cours des années 1980. Avec des collègues de Rennes, en particulier Pierre Rainelli et Louis-Pascal Mahé, j'ai été associé à son orientation scientifique et à sa politique de recrutement ; à ce titre j'ai été membre de nombreux jurys de concours et de la CSS⁶ dès sa mise en place. Notre engagement collectif était cohérent avec notre analyse critique du fonctionnement du département. Elle portait en premier lieu sur l'aspect académique : thèses, publications et participation aux congrès internationaux de la discipline. En second lieu elle concernait la capacité à répondre à la demande d'évaluation des politiques publiques émanant des pouvoirs publics ainsi qu'au manque de relations avec les autres secteurs de l'Inra. On soulevait enfin la question du champ des recherches couvert par le département, déplorant des domaines insuffisamment couverts, comme l'agro-alimentaire, ou véritablement négligés, comme la consommation et l'environnement.

Cette période nous a permis de faire passer un certain nombre de messages sans exercer formellement de responsabilités au plan national. Leur mise en œuvre est passée par un ciblage des recrutements et des crédits incitatifs, ce qui sur la décennie a modifié les équilibres internes et s'est donc traduit par des oppositions que le chef de département a dû affronter.

Au plan local, le gros des forces a été structuré en deux équipes traitant respectivement de la politique agricole et de la politique environnementale ; équipes placées rapidement sous la direction de chercheurs plus jeunes, respectivement Hervé Guyomard et Dominique Vermersch. En ce qui concerne la direction de l'unité nous avons opté collectivement pour une rotation qui a été effective dès notre rupture avec la chaire d'enseignement de l'ENSA ; j'ai donc exercé la fonction de directeur d'unité pendant six ans, à partir de 1996 lorsque mon tour est venu. En succédant à Pierre Rainelli à la tête de l'unité, j'ai hérité d'un dossier immobilier

⁶ Commission scientifique spécialisée.



En 1991, à l'Inra de Rennes, de gauche à droite, Hervé Guyomard, Pierre Rainelli et Louis Pascal Mahé fêtent la promotion de François Bonnieux au grade de Directeur de recherches de première classe.



(construction de nouveaux locaux). Heureusement l'essentiel du travail avait été fait avant ma nomination. Au niveau du centre, mon rôle s'est limité à ma participation aux instances en tant que directeur d'unité. À l'exception de la mise en place d'une commission informatique de département que j'ai présidée, j'ai eu peu de tâches administratives. Notons cependant que là encore la politique mise en œuvre a rencontré des oppositions, ce qui est normal dans la mesure où elle affectait les moyens matériels et humains.

La réorientation du département et notre association partielle aux décisions va nous permettre de constituer dans les années 1980 une équipe homogène sur la thématique environnementale. Elle va privilégier l'approche microéconométrique facilitée par la disponibilité récente de données comptables d'exploitations agricoles. Dans cette perspective, j'ai participé à un audit mené conjointement par l'Inra et l'INSEE sur l'organisation du RICA. L'objectif était de proposer une réforme permettant de mieux le valoriser. J'ai été chargé de l'expertise au Royaume-Uni. La mise en œuvre des recommandations a permis d'améliorer l'accès aux données et a favorisé le développement des travaux microéconométriques. Les recrutements vont favoriser les économistes statisticiens afin de réunir dans un premier temps une force suffisante. Il est certain qu'à l'époque cette volonté affirmée a été la cible de critiques, d'autant plus qu'une partie des moyens du département ont été dirigés vers l'unité de Toulouse au bénéfice d'une approche similaire.

L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX DES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans un premier temps, l'effort de recherche va porter sur les externalités négatives et plus précisément les nitrates. On va les relier à la technologie (demande dérivée d'engrais, coût d'opportunité des engrais organiques). Dominique Vermersch va mener des travaux pointus sur ces thèmes et s'intéresser aux inefficacités en orientant Isabelle Piot dans ce sens. Cette mise en exergue de la technologie a donné lieu à une coopération avec les productions animales dans un programme européen sur l'utilisation des acides aminés pour réduire les émissions d'azote de l'élevage porcin. La microéconométrie de l'exploitation est sans aucun doute un domaine d'excellence de cette équipe. Le recrutement d'Alain Carpentier va permettre d'approfondir dans cette voie en s'intéressant aux produits de traitement à partir de 1988. Je tiens à souligner ici le caractère novateur de cette orientation, car cette thématique était quasiment ignorée à l'époque à l'exception du Danemark.

L'approche en termes de technologie va nous pousser de façon presque naturelle à privilégier les incitations économiques et en particulier les redevances pour réduire les externalités négatives. À cet égard, nous avons présenté à diverses occasions des schémas fondés sur une taxation des engrais. Le congrès en 1987 de l'Association européenne des économistes agricoles (AEEA) nous a donné l'occasion de le faire en séance plénière. Ce point de vue nous a valu des critiques des agronomes et d'économistes, les premiers préférant des approches ciblées, les seconds insistant sur la faible élasticité de la demande. Notre réponse aux agronomes insistait sur l'inefficacité des mécanismes complexes et s'appuyait sur une analyse des programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole menée en collaboration avec l'agence de l'eau. Aux seconds on faisait remarquer que leur argument n'était valide qu'à court terme : à long terme ce n'est plus vrai.

Les travaux que nous avons initiés avec Pierre Rainelli s'appuyaient sur une solide base théorique et empirique, et étaient en phase avec des questions de politique publique. Cette orientation a été poursuivie par nos successeurs et on doit constater que les questions soulevées dans les années 1980 sont encore d'actualité, comme le montrent les polémiques sur l'écotaxation et le rejet de l'écologie « punitive », comme s'il suffisait de s'appuyer sur la bienveillance des agents économiques pour contrôler la pollution !

Dès le début des années 1990 je me suis intéressé à la mise en place des programmes environnementaux en analysant la décision du producteur de signer ou non un contrat. Ces premiers travaux très microéconomiques, menés à partir d'une fonction de profit, ont permis d'identifier les principales variables explicatives de cette décision. Ces premiers travaux ont été généralisés par la suite dans le cadre de la théorie du ménage par Pierre Dupraz. Un intérêt tout particulier va être porté aux coûts de transaction publics et privés de ces programmes. Cette thématique originale à l'époque est devenue centrale dès lors que l'on s'est intéressé à l'efficacité des politiques publiques. Une participation active aux programmes de recherche européens a permis de former un noyau solide, constitué d'équipes de Gand, Newcastle, Padoue et de Madrid, s'intéressant à l'évaluation des politiques publiques portant sur l'agriculture, l'environnement et le territoire.

Sans aller jusqu'à la monétarisation, nos premiers travaux avec Pierre Rainelli sur les lacs alpins abordaient la thématique des biens non marchands. Elle était centrale dans l'évaluation des coûts sociaux des marées noires. Une fois promu directeur de recherche 1^{ère} classe en 1991, et notre équipe installée dans le paysage scientifique, je me suis centré sur cette thématique. En dépit de quelques contributions portant sur les méthodes indirectes (coût de déplacement et prix hédonistes), j'ai privilégié les méthodes directes, fondées



François Bonnieux lors d'un séminaire de l'Association européenne des économistes agricoles (AEEA) à Rennes, en 2004.

© INRAE / Bonnieux

sur les préférences déclarées, évaluation contingente et méthode des programmes. C'est un domaine où j'ai collaboré avec la regrettée Brigitte Desaignes qui était professeure à l'université de Paris I.

Tout en marquant une rupture dans la démarche traditionnelle de l'économie appliquée, la méthode d'évaluation contingente s'appuie sur les mêmes fondements théoriques, issus de la théorie du consommateur, que les méthodes indirectes. Les recherches ont donc porté sur des questions d'ordre microéconomique relatives aux mécanismes de révélation des préférences, de passager clandestin, d'information pertinente à apporter dans les scénarios et de véhicule de paiement, ainsi que plus modestement à la prise en compte de l'incertitude. Elles se sont intéressées aussi aux biais hypothétiques et aux questions d'agrégation dans la perspective d'analyses coûts-bénéfices. Ces mêmes questions méthodologiques vont baliser mes derniers travaux portant sur la méthode des programmes. Au plan opérationnel, ils vont montrer son intérêt comme alternative à la méthode d'évaluation contingente. Elle sera appliquée dans un programme européen traitant de la protection et de l'aménagement des forêts méditerranéennes. Un des enseignements pratiques de ce travail concerne l'importance pour les touristes et les habitants de la valeur patrimoniale des forêts ; ceux-ci rejetant des projets d'aménagement qui sont parfois privilégiés par certains acteurs locaux impliqués dans le tourisme.

DANS MES DERNIERS TRAVAUX, LA PLACE CENTRALE DE LA THÉMATIQUE DE L'EAU

Malgré des incursions dans d'autres domaines, la thématique de l'eau a structuré mes travaux dans la dernière partie de ma carrière. À partir des années 1990 j'ai développé un programme d'évaluation systématique des usages de l'eau en m'associant à des collègues de l'Inra (Jean-Pierre Amigues à Toulouse), du CNRS (Patrick Point à Bordeaux), de l'université (Brigitte Desaignes à Paris) et de l'enseignement agronomique (Philippe Le Goffe à Rennes). Ce groupe s'est constitué en GIS⁷ « Microéconomie de l'environnement » avec l'appui du ministère éponyme. Outre des contributions académiques classiques, parfois individuelles, ce groupe a publié des synthèses et en particulier un ouvrage « Valorisation des usages de l'eau » s'adressant à un public large dans une collection de poche. Dans une perspective opérationnelle nous avons participé à la réflexion du ministère de l'Écologie et du développement durable sur la constitution d'une base de données de valeurs tutélaires dans le domaine de l'eau.

Cette démarche d'évaluation a été poursuivie à partir de 1999 dans un programme de recherche lancé conjointement par Électricité de France et les agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne. Il s'est intéressé à la gestion globale intégrée de l'eau avec comme question centrale celle du partage de la ressource en eau entre la production hydroélectrique et les autres usages, marchands ou non. Ces usages peuvent induire des conséquences en termes de prélèvement, de lâchers pour soutien d'étiage, d'augmentation de débit réservé ou de régulation à partir de réservoirs hydroélectriques.

⁷ Groupement d'intérêt scientifique.

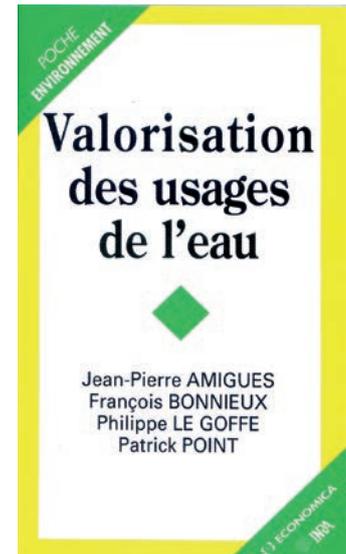
L'analyse économique privilégie le concept d'usage de l'eau, qu'elle rattache aux fonctions de l'eau qui permettent d'articuler la sphère environnementale et la sphère économique. À titre d'exemples, la fonction d'approvisionnement se réfère au fonctionnement du cycle de l'eau, et est associée à l'alimentation en eau potable, à la production et au stockage de la ressource, tandis que la fonction patrimoniale conditionne les usages écologiques (biodiversité, préservation et protection de la faune et de la flore). Dès lors que ces fonctions sont assurées, les rivières sont génératrices d'usages, ou plus exactement de potentiels d'usages, au bénéfice des communautés humaines et des milieux vivants. Par usage, on entend ici non seulement des utilisations directes (prélèvements, rejets, loisirs) mais aussi des utilisations indirectes, de nature patrimoniale, génératrices de valeurs d'usage passif ou de valeur d'existence (valeur de non-usage). La liste des usages potentiels est évidemment très longue, d'où l'intérêt de regroupements en catégories aussi homogènes que possible. Les évaluations réalisées portent ainsi sur des usages de l'eau ou le plus souvent des catégories d'usages.

L'évaluation a donc comparé des scénarios avec des contraintes supplémentaires (débits, prélèvements, etc.) au détriment de la production hydroélectrique et à l'avantage des usages concurrents qui ont été choisis. On s'est donc placé dans une logique de calcul économique en menant des analyses coûts-bénéfices. Quant à moi, je me suis plus intéressé à la préservation du milieu naturel et des écosystèmes avec des conséquences sur la pêche et les activités récréatives. Pour ce faire, je me suis appuyé sur des enquêtes et la méthode d'évaluation contingente pour estimer valeur d'usage et de non-usage.

La fin de mon mandat de directeur de l'Unité d'Economie et Sociologie Rurales de Rennes en 2002, a permis une diminution d'une charge administrative, somme toute significative, et d'un intérêt décroissant au fil du temps. Cela m'a permis de m'impliquer davantage dans l'administration de la recherche par une participation accrue à des conseils scientifiques et au montage de programmes. Par ailleurs j'ai poursuivi et approfondi des relations établies de longue date avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et les Agences de l'Eau en m'efforçant de passer le relais à des collègues plus jeunes, en particulier Alain Carpentier et Philippe Le Goffe.

Mon activité personnelle de recherche a porté d'une part sur la demande de biens non-marchands et d'autre part sur l'analyse des programmes agri-environnementaux. Ce sont des orientations déjà anciennes que j'ai souhaité poursuivre jusqu'à mon départ en retraite en 2008. Au cours d'une carrière de chercheur, l'équilibre entre ses différentes missions évolue ; le temps consacré aux travaux de base à caractère analytique ayant tendance à diminuer. Je m'en suis progressivement désengagé au profit de synthèses sur les politiques agri-environnementales dans l'Union Européenne et hors Union. Par ailleurs, j'ai consacré une part croissante de mon temps à une mission d'expertise portant sur l'évaluation économique du préjudice écologique du naufrage de l'Erika.

Pour ce qui ma contribution à l'enseignement, encadrement de thèses mis à part, elle a été contrôlée dans la mesure où j'ai résisté à des sollicitations. J'ai pris la suite de Pierre Rainelli, qui avait mis en place à l'ENSA de Rennes un cours d'économie de l'environnement ; Philippe Le Goffe me succédera. J'ai mis en place, en 2003, un enseignement similaire à l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse. Sur le plan pédagogique, c'est un domaine dans lequel j'ai étroitement collaboré avec Brigitte Desaignes et nous avons publié en français un manuel « Economie et politiques de l'environnement ». J'aurai l'occasion d'apporter la « bonne parole environnementale » dans différentes institutions en m'efforçant de montrer l'importance de l'analyse économique pour traiter des questions environnementales. En revanche, la part de l'expertise a eu tendance à augmenter au cours de mes dix dernières années de carrière. Sans en faire l'inventaire, il convient de noter ma participation, hors de l'Inra, à de nombreuses instances scientifiques ou administratives en particulier à partir de 1995 : GIP⁸ « Hydrosystèmes », GIS « Microéconomie de l'environnement », conseil scientifique de l'agence de l'eau Seine-Normandie et conseil scientifique du programme Seine-Aval. J'ai également contribué à plusieurs rapports de l'OCDE, avec en particulier une analyse des politiques agri-environnementales dans un échantillon de pays choisis selon le niveau de soutien de leur agriculture : faible soutien (Nouvelle-Zélande, Argentine), fort soutien (Japon, Suisse), soutien intermédiaire (Canada, États-Unis, Pays-Bas). J'ai participé aux réunions d'experts du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable dans la phase de préparation de la directive-cadre sur l'eau. Avec Pierre Rainelli, nous avons rédigé un rapport du Conseil économique et social dans la phase de préparation de la loi sur l'eau de 1992. Enfin ponctuellement en préparant un rapport sur la multi-fonctionnalité, j'ai participé au groupe de réflexion « Notre Europe », aujourd'hui dénommé « Institut Jacques-Delors ».



1995, 112 p.



1998, 328 p.

⁸ Groupement d'intérêt public.



Ardèche 2007.
© INRAE / Ruffieux



Portrait, août 2003.

AMÉDÉE MOLLARD

Économiste de formation universitaire, Amédée Mollard a fait toute sa carrière à Grenoble, d'abord dans une équipe de recherche universitaire puis au département Économie et sociologie rurales de l'Inra. Pour des raisons personnelles, il a préféré livrer son témoignage en rédigeant un récit de carrière. Il s'est appuyé sur la trame des entretiens oraux d'Archorales, mais a abondamment utilisé les matériaux extraits de plusieurs de ses rapports d'activités et mémoires de concours. Il a également pu s'appuyer sur les nombreux documents originaux qu'il a accumulés et conservés tout au long de sa carrière. Pour ce qui concerne la partie familiale de ce témoignage écrit, Amédée Mollard a bénéficié de la mémoire de son frère Claude, d'un an et demi son aîné. Pour préciser et éclairer le contexte universitaire grenoblois du début de carrière d'Amédée Mollard dans les années soixante, et en particulier la place de Gérard Destanne de Bernis, nous avons sollicité André Rosanvallon, qui fut lui aussi son « élève » et qui, surtout, a réalisé un travail de documentation approfondi sur cette période et sa suite. Nous avons aussi bénéficié du matériel photographique et de la mémoire de Christine Beauviala qui fut la première assistante recrutée par Destanne de Bernis à Grenoble. Enfin, l'épouse d'Amédée Mollard, Anne Lacroix, elle aussi chercheuse à l'Inra, a assuré un suivi patient et attentif de l'écriture de ce récit en collaboration avec l'équipe d'Archorales. Le texte a été revu par Marie-Noëlle Heinrich, le 20 juillet 2021.

FAMILLE ET MILIEU SOCIAL D'ORIGINE

Je suis né pendant la Seconde Guerre mondiale, le 18 février 1943, à Chambéry (Savoie). Je n'ai bien sûr aucun souvenir de cette triste période. Mais ma famille m'a fait maintes fois le récit de la descente aux abris du berceau dans lequel il y avait les deux garçons, moi et mon frère Claude, de 18 mois mon aîné, du bombardement de la gare de Chambéry par les Américains le 26 mai 1944. Bombardement dans lequel la femme et la fille de mon parrain (Amédée Daille) ont péri. Je suis l'avant-dernier d'une famille qui comptait cinq enfants. Nous étions quatre frères et une sœur : mon frère aîné Robert l'artiste, ma sœur Josette la chanteuse, ensuite Claude l'énarque, moi-même et Denis notre petit frère l'archi.

Mon père était chef de centre des PTT¹, il a été successivement en poste à Lyon, Puy-en-Velay, Chambéry (1938-1945), Bourg-en-Bresse (1945-1956), Saint-Étienne (1956-1965), puis à nouveau à Chambéry où il a fini par y prendre sa retraite en 1968. Ma mère, femme au foyer, a suivi, et moi j'ai suivi aussi étant jeune gamin à l'époque. Ma mère est d'origine savoyarde, bien qu'elle soit née à Chamalières (Puy-de-Dôme) et qu'elle ait vécu à Ambert et à Mulhouse avec ses parents. Elle est fille unique d'une famille bourgeoise sur le déclin : son père était fondé de pouvoir au Crédit lyonnais, ruiné par le boursicotage. Mon père est d'origine

¹ Postes, télégraphes et téléphones.



© INRAE / Mollard

savojarde aussi. Il est le fils d'une famille honorable et travailleuse ; ses parents étaient confectionneurs de chaussures et avaient en même temps une petite propriété au Noiray, près de Chambéry. Il avait de fortes attaches paysannes : il a été mis en nourrice chez sa grand-tante maternelle, « tante Clinon » dans une ferme au Villard, près de Chambéry. Toute la famille était très attachée à ce lieu, ainsi qu'à la ferme des cousins de Loisieux (près de Yenne, en Savoie) où mon père et nous, les enfants, allions faire les foins pendant les vacances d'été.

La famille Mollard était catholique, très catholique ! Père et mère allaient à la messe chaque dimanche, et nous allions à l'église régulièrement, cela ne se discutait pas. Baptêmes, communions, catéchisme et toutes les cérémonies religieuses. Tous les mercredis soirs, les parents allaient aux réunions d'un groupe de l'Action catholique indépendante. Nous, les enfants, avons été plongés dès notre plus jeune âge dans le mouvement de la jeunesse catholique : les scouts, puis la branche des cadets de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et, enfin, la JEC elle-même. À huit ans, j'ai participé à mon premier camp de scouts ; c'était un camp de louveteaux sur le Plateau d'Hauteville (Ain). Puis, pendant les vacances scolaires et jusqu'à ma période étudiante, comme mes frères et ma sœur, je partais me balader à pied, en vélo, randonner en montagne, camper, chanter à tue-tête à la cadence de la marche avec mes meilleurs copains, encadrés par les curés. Là, j'avais une autonomie par rapport au carcan conservateur des parents et j'avais mes copains qui jouaient un rôle extrêmement important.

À droite : la ferme du Villard (La Motte Servolex, Savoie) en 1947. De gauche à droite : François Girard, Mimi Molard, Eugène Ferrand et la fille d'Eugénie Girard, Marie Molard.

À gauche : Amédée Mollard, au premier rang, quatrième enfant à partir de la gauche, avec toute sa famille, à Cognin en août 1947. 1^{er} rang : Dominique Lapraz (cousin), Claude Mollard (frère), Jean-Claude Lapraz (cousin), Amédée Mollard. 2^{ème} rang : Germaine Lapraz (cousine), Marie-Thérèse Ferrand (grand-mère maternelle), Joseph Mollard (père). 3^{ème} rang : Marguerite la Bonardière, Louis Lapraz (grand-oncle), Josette Mollard (sœur), Eugène Ferrand (grand-père maternel), Marie-Louise Mollard (mère).



© INRAE / Mollard

Été 1955, la famille Mollard avec les cousins Lapraz et Carrichon.



© INRAE / Mollard

1954-55, aux environs de Bourg-en-Bresse (Ain), Amédée Mollard (en short) et Alain Giletti avec deux abbés, professeurs au collège Saint Pierre.

DE L'ÉCOLE PRIMAIRE À L'UNIVERSITÉ

J'ai démarré ma scolarité à l'école publique à Bourg-en-Bresse : à deux ans et demi, j'étais déjà à l'école maternelle tous les après-midis. Mais j'ai fait tout le reste de mon cursus scolaire en écoles privées : Saint-Charles et Saint-Pierre à Bourg-en-Bresse, Saint-Michel, tenu par des jésuites, à Saint-Étienne.

En sixième, à Saint-Pierre à Bourg-en-Bresse, je n'étais pas spécialement bon élève. Je suis devenu bon élève en troisième, lors de mon entrée à Saint-Michel à Saint-Étienne, où les jésuites avaient un vrai talent éducatif ! L'objectif était d'être au plus près de ce qu'on nous demandait de faire : on suivait bien ce que le professeur nous disait de faire parce que c'était ça être les bons élèves de la classe. Ma mère en était très contente. Quand on a un compliment comme ça de la part de sa mère, évidemment on continue à essayer d'être le bon élève. Ceci étant, j'étais réputé bavard et amuseur et je peinais en mathématiques. Mais les maths n'étaient pas encore une matière extrêmement importante parce qu'on faisait du latin.

J'ai eu le baccalauréat (série philosophie), en juin 1960, à Saint-Étienne. Ensuite, on s'est posé la question de savoir où on allait et qu'est-ce qu'on allait faire. C'est ainsi que je suis d'abord allé à Lyon car il n'y avait pas d'université à Saint-Étienne à l'époque. Mon père était content que l'on fasse des études supérieures, il a accepté de les financer, à mon frère Claude et à moi-même. Claude était en faculté de droit à Lyon depuis un an, et moi, pour ne pas faire comme lui, et sur les conseils de mon père, je me suis présenté et j'ai été reçu à l'École supérieure de commerce de Lyon. J'ai suivi les cours du premier trimestre, mais le commerce n'était pas mon truc. En plus, je n'étais pas sur la même orientation que mes camarades, fils d'industriels et de gros commerçants ; j'étais plus engagé politiquement, idéologiquement. À l'insu de mes parents, je me suis inscrit en sciences économiques, filière qui venait juste d'être créée à la faculté de droit de Lyon. De 1960 à 1964, j'ai fait une licence en Sciences économiques, mais j'ai aussi deux certificats à la faculté des lettres de Lyon, l'un de psychologie sociale en 1963, puis en 1964 un certificat d'ethnologie. Parmi mes professeurs d'économie, je me souviens de Claude Ponsard qui nous faisait un cours sur l'histoire de la pensée économique en insistant sur l'école autrichienne, de Jacques Boudeville qui nous parlait de François Perroux, des pôles de croissance...



Tour du Mont Blanc, été 1960, départ des Chapieux.



Tour du Mont Blanc, été 1960, Les Grandes Jorasses.

© INRAE / Mollard

Ces années-là ont été des années d'émancipation notamment par rapport à l'autorité morale excessive de mon père. Certes, mon père me demandait des comptes : comme chacun de mes frères et sœur, je présentais le récapitulatif de mes dépenses avant qu'il ne m'accorde une nouvelle enveloppe. Mes parents étaient pratiquants mais pas spécialement militants catholiques. Avec mon frère Claude, nous avons milité à la JEC et à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF).

Nous étions logés à la Maison des étudiants catholiques (MEC), à côté de la faculté de droit. Elle était tenue par des jésuites dont nous étions très proches. La MEC était alors un foyer dynamique pour les catholiques progressistes participant de l'école théologique de Lyon qui a été le creuset du christianisme social. La Jeunesse étudiante chrétienne, le Cercle Tocqueville, le groupe autour de la revue *Esprit*... tout ceci constituait nos cadres de réflexion.

Je me suis engagé à l'UNEF, dans le chemin tracé par mon frère Claude, dans la lignée du groupe catholique auquel nous étions rattachés. Nous nous sommes retrouvés dans le conflit entre les « majos » à tendance corporatiste et les « minos » politiquement plus à gauche, en plein débat sur la guerre d'Algérie, alors que notre frère aîné était mobilisé à Tizi-Ouzou. En suivant notre engagement JEC, on s'est retrouvés naturellement du côté des minos. Mais, à la faculté de droit de Lyon, les majos étaient frontalement à droite, partisans de l'Algérie française. Ils s'étaient approprié la corpo, alors mon frère Claude a créé et présidé une contre-corporation : l'Association du comité pour la défense des statuts. Dans le cadre de la guerre d'Algérie, on « a fait la guerre » au sein de la faculté de droit. Avec l'appui de Dominique Wallon et de Claude Domenach qui étaient alors respectivement président et vice-président de l'UNEF, cette contre-corporation s'est battue pour faire respecter la charte de Grenoble de 1946 sur les droits de l'étudiant et, aussi, pour que l'UNEF ne se scinde pas en deux.

Et puis, je me suis engagé sur un terrain œcuménique. Ma rencontre avec Anne-Marie, ma première épouse, a posé des problèmes de premier ordre : elle était protestante et, à l'époque, l'autorité catholique interdisait un mariage entre catholique et protestant ! Donc, mon père était complètement traumatisé. Il a fallu l'entremise du Père Laumet, le directeur de la MEC, pour le persuader de la légitimité de ce mariage. Et il a fallu tout le travail de réflexion du groupe biblique pour nous aider à affirmer notre bon droit.



© INRAE / Mollard

Saint-Etienne, Amédée Mollard et deux camarades le jour de l'oral du premier Bac, 1960.

1965-1976 : UNE ÉQUIPE AGRICOLE À L'UNIVERSITÉ : UNE EXCEPTION DANS LE PAYSAGE DE L'ÉCONOMIE RURALE FRANÇAISE

L'INTÉRÊT POUR LA PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AGRICULTURE

Marié (le 31 octobre 1964), ma licence d'économie en poche, à l'automne 1964, je me suis installé à Grenoble pour faire mon DES (Diplôme d'études spécialisées) à la faculté de droit et des sciences économiques. Le facteur clé de cette décision était Gérard Destanne de Bernis, professeur d'économie à la faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble. Je l'ai connu en février 1964, à Lyon, lors de « La semaine de la pensée marxiste ». Le dialogue entre marxistes et catholiques progressistes — ainsi que se présentaient Gilbert Blardone et G. de Bernis, tous deux disciples et amis de François Perroux —, était alors très attractif pour les étudiants en économie que nous étions à la faculté de Lyon, dans cette période où nous avons milité pour l'indépendance de l'Algérie. De fait, une dizaine d'entre nous ont émigré à Grenoble pour cette raison. C'est là que j'ai soutenu, en octobre 1965, mon mémoire de DES de sciences économiques sous la direction de de Bernis.

Mes premiers contacts avec l'étude des problèmes agricoles — et avec la recherche elle-même — remontent donc à ce moment-là. Pour mon mémoire, j'ai choisi d'analyser sous un angle historique et structurel les transformations de l'agriculture algérienne sous l'influence de la colonisation française. Cependant, l'ambition était plus vaste : il s'agissait de montrer que le sous-développement de certaines économies périphériques était le produit du développement des économies dominantes, et que l'on pouvait donc dater la naissance du sous-développement. Dans le cas de l'Algérie, et de la colonisation profonde qu'elle connut, l'analyse privilégiée de l'agriculture s'imposait. Cette recherche confortait ma conviction que l'opposition entre structures capitalistes de production et structures précapitalistes, et l'analyse des relations entre ces formes de production, étaient déterminantes pour expliquer un certain nombre de situations économiques peu éclaircies par les analyses dominantes, et constituaient donc un champ de recherche pertinent et fécond dont l'exploration pouvait être entreprise notamment à propos de l'agriculture française contemporaine. Ce résultat allait fonder la suite de mes recherches.

L'ENTRÉE DANS LA RECHERCHE PAR LA PROMOTION COLLECTIVE AGRICOLE : LE CNEEJA

À la suite de mon DES, de Bernis m'a proposé de me recruter comme chercheur contractuel. Il m'a exposé les différentes thématiques de recherche développées par l'Institut d'études sociales qu'il dirigeait et m'a demandé laquelle avait ma préférence. Je lui ai répondu que j'hésitais entre l'agriculture et le développement régional, mais que j'optais pour la première, à cause des enjeux importants de la modernisation en cours dans ce secteur. J'ai donc travaillé sur l'industrialisation de l'agriculture dès décembre 1965 et en octobre 1966, je suis entré officiellement, comme attaché de recherche, dans l'équipe agricole de l'IES², plus précisément au Centre national d'études économiques et juridiques agricoles (Cneeja).

G. Destanne de Bernis avait une attache agricole³ qui a sans doute favorisé son intérêt pour l'analyse de l'agriculture, intérêt qu'il a marqué dès octobre 1960 par l'embauche de Marc Girardin, son premier assistant travaillant dans ce domaine. De ce fait, la faculté d'économie de Grenoble s'est trouvée très en avance par rapport aux autres facultés ou écoles d'agronomie et même à l'Inra où l'économie n'est apparue qu'en 1958. Dès son origine, cette équipe a consacré une part importante de ses activités aux stages de formation socio-économique destinés aux agriculteurs et salariés agricoles, en relation avec leurs organisations professionnelles ou syndicales. En fait, le Cneeja recevait une subvention du ministère de l'Agriculture dès 1964, en tant qu'organisme de promotion collective, agréé par la DGER. En 1966, les activités de promotion collective se sont élargies *via* la création de Télé-promotion rurale rattachée au Cneeja et en partenariat avec l'antenne régionale de l'Ifocap (Institut de formation des cadres paysans)⁴. Sous l'impulsion de Marc Girardin, elle a réalisé et diffusé des émissions télévisées assez suivies dans le monde agricole, servant de levier d'une formation continue à distance des populations agricoles. À cette date, le Cneeja comprenait huit chercheurs, très attirés par le caractère novateur de la promotion collective agricole qui avait aussi comme objectif d'alimenter nos recherches. Cette orientation singulière pour un institut de recherche s'inscrivait dans le même esprit que le Centre d'éducation ouvrière créé, en 1952, par Henri Bartoli, alors professeur d'économie à l'université de Grenoble. Quand de Bernis a pris la direction de ce centre, il a élargi la thématique à l'agriculture et étendu la formation aux agriculteurs.

G. Destanne de Bernis avait une vision très ambitieuse de la promotion collective : en 1967, dans une présentation à l'Ifocap, il en a décliné les trois principaux fondements : la condition d'une démocratie, la condition du développement et le principe de base d'une civilisation du travail, opposée à une civilisation basée sur l'argent. Pas moins que ça ! Cette civilisation du travail dit-il, aménage la nature, fabrique l'homme, et construit aussi la collectivité des hommes, bref, la société. Telle est l'ambition que Bernis nous a transmise !

Pour les agriculteurs, le moteur de ces activités de formation était double : une forte volonté de réflexion, surtout dans les organisations plus jeunes, soucieuses de sortir de la tradition et d'actualiser leurs connaissances par rapport au seul savoir-faire des générations anciennes ; mais aussi le contexte exceptionnel de la période Pisani qui avait engagé l'agriculture dans la modernisation, avec le double levier de la politique des structures des années 1960-1962 et de la mise en place de l'organisation commune des marchés par la Communauté économique européenne. Ce lien privilégié recherche-formation était assez rare à l'époque et fort apprécié de nos partenaires que nous aidions ainsi à construire leurs projets de développement.

Dès mon entrée dans la recherche, j'ai donc réalisé de nombreuses journées de formation avec et pour les organisations professionnelles agricoles : 20 à 30 jours par hiver, avec un nombre significatif de stages de 3 à 6 jours. Nos partenaires privilégiés étaient les équipes départementales ou régionales du CNJA⁵ et de la FNSEA⁶, des fédérations par branche (FNB⁷, FNP⁸), des organismes de développement (CETA⁹ ou GVA¹⁰),

2 Institut d'études sociales.

3 Sa famille est originaire du Lot-et-Garonne.

4 En avril 1971, est créé le « Centre de Télé Promotion pour le Développement Rural » (TPDR) Rhône-Alpes Auvergne », présidé par Jan Dessau. Voir : « L'aménagement de l'espace rural », Centre de Télé Promotion pour le Développement Rural Rhône-Alpes Auvergne, 1972, 39 p.

5 Centre national des jeunes agriculteurs.

6 Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

7 Fédération nationale bovine.

8 Fédération nationale porcine.

9 Centre d'études techniques agricoles.

10 Groupement de vulgarisation agricole.



© INRAE / Beauvala

1971, Marc Girardin, responsable et cheville ouvrière de Télé Promotion Rurale Rhône-Alpes, à Saint-Marcellin (Isère) à l'occasion du mariage de René Cessieu, alors membre de l'équipe agricole de l'IREP.

et la coopération agricole (CNMCCA¹¹). Mais nos préférences allaient vers l'Ifocap¹² et ses racines catholiques, les coopératives agricoles de gauche et vers le Grand Ouest avec ses leaders, notamment Bernard Lambert. Nous sommes intervenus surtout dans le Sud-Est et l'Ouest (CRJAO¹³), dans une moindre mesure dans le Sud-Ouest. Seuls des économistes de l'Inra de Rennes ou Paris faisaient de même, ce qui a d'ailleurs tissé des liens entre nous.

LA PROMOTION COLLECTIVE COMME OUTIL D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE

L'équipe de recherche dans laquelle j'entrais, dirigée à ce moment-là par Yves Le Balle (jusqu'en mars 1967), comprenait 7 membres : Marcel Blanchard, Cardi, Pierre Boisgontier, François Pernet, Jean-François Troussier, Marc Girardin et Françoise Romain, la seule juriste. L'année suivante Alain Mounier et Jean-Charles Monateri, encore étudiants à la fac de sciences économiques, nous rejoignirent. Elle avait déjà acquis à travers une pratique de plus de cinq années de recherche, un certain nombre de convictions que je partageais pour l'essentiel. Nous estimions que la liaison entre recherche et formation peut être motrice et efficace à la fois pour l'une et pour l'autre. Ce choix repose sur la conviction que l'objet de la recherche n'est pas d'emblée théorique et abstrait, mais qu'il se situe d'abord dans la réalité que vivent et expriment les agriculteurs et leurs organisations. Dès lors, ceux-ci peuvent à la fois suggérer, en fonction de leurs propres préoccupations, des pistes de recherche, et, dans la mesure où celle-ci n'est pas produite pour elle-même, en critiquer les résultats, bien que le chercheur en garde nécessairement toute la responsabilité. L'idée est que la connaissance de la réalité sociale par les chercheurs n'est pas facilement accessible, voire parfois pas du tout accessible, sans la coopération ou la contribution des acteurs qui la vivent. La collecte d'informations et de données ne peut pas être conçue comme une procédure complètement objectivée, indépendante ou ignorante des protagonistes, des conditions de leur action, des enjeux de domination et des jeux ou conflits dans lesquels ils sont pris.

Pour nous, chercheurs, l'enjeu était de confronter nos analyses à la réalité exprimée par les acteurs. Nos thèmes d'intervention étaient liés à nos spécialisations de recherche, dans mon cas à ma thèse : travail des agriculteurs, revenu agricole, statut des paysans, différenciation des agricultures... Au-delà d'un simple souci de vulgarisation, cette confrontation constituait un moment privilégié d'échange où les hypothèses s'enrichissent d'intuitions nouvelles. Elle permettait un accès particulier et permanent au terrain, grâce à une connaissance intime et qualitative - parfois la seule possible - de la réalité agricole.

Ma pratique de recherche est donc complètement imprégnée de l'importance accordée aux activités de formation. Leur justification ne réside pas seulement dans un souci légitime de vulgarisation, elle procède aussi d'un parti pris de méthode et de raisons de fonds. La formation constitue un accès particulier et permanent au terrain. Elle permet une connaissance intime, d'ordre qualitatif — parfois la seule possible — de la réalité agricole. Les données que l'économiste en retire, bien que partielles, sont de nature différente de celles que fournissent, sur le revenu des agriculteurs par exemple, des enquêtes systématiques ; elles les complètent utilement. La formation représente aussi un laboratoire d'idées, un moment privilégié d'échange où les hypothèses s'enrichissent d'intuitions nouvelles, un lieu où, en toute indépendance, peuvent être critiqués les résultats de la recherche.

Cette situation, lorsqu'elle a permis des allers et retours entre le théorique et le concret, a été néanmoins source de richesse, de rebondissements et d'interpellations. Je pense aujourd'hui que cet avantage l'emporte et j'en ai très tôt retiré la profonde conviction qu'il est nécessaire au chercheur de combiner ces deux pôles. Privilégier seulement l'un d'entre eux peut aboutir, soit à s'essouffler peu à peu dans la complexité des problèmes concrets sans parvenir à les expliquer, soit à se réfugier dans un dogmatisme confortable que les faits ne viennent plus déranger.

UNE ÉQUIPE AGRICOLE UNIE AUTOUR D'UNE RECHERCHE ÉCONOMIQUE GLOBALE

Au milieu des années 1960, économiste de formation générale, je n'ai pu commencer mes premières analyses sur l'agriculture qu'en consacrant une part importante de mon temps de travail à l'amélioration de mes connaissances sur ce secteur particulier. De ce point de vue, l'encadrement scientifique d'une équipe possédant déjà une solide expérience et la participation active aux stages de formation d'agriculteurs, m'ont permis à la fois une « plongée » rapide dans la réalité des problèmes agricoles, et l'accession à une connaissance théorique déjà structurée et cohérente, en évitant la tendance au discours purement théorique qui conduit à une représentation idéologique de la réalité, ou au contraire à l'éparpillement lié à une approche trop empirique.

¹¹ Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles.

¹² Institut de formation des cadres paysans.

¹³ Centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest.

Du fait de ma formation d'économiste généraliste, mais aussi par goût, j'ai toujours eu tendance à privilégier une approche globale du secteur agroalimentaire, en ayant le souci de prendre en compte les relations d'intégration croissantes entre l'agriculture, son amont et son aval et le reste de l'économie. Une approche qui articule les questions agricoles à l'évolution économique d'ensemble est justifiée par le fait que celle-ci en détient bien souvent les clés. À cela s'ajoute mon goût pour une certaine mobilité des thèmes de recherche et mon parti pris de mener une analyse globale, en prise sur les problèmes clés du moment, tendances que ma formation universitaire renforçait. Ceci m'a conduit à adopter fréquemment une approche globale tout en approfondissant périodiquement des thèmes plus précis et en élaborant, quand il le fallait, mes propres outils d'analyse. Cette préoccupation était dominante dans ma thèse mais aussi dans les divers travaux empiriques que j'ai réalisés ensuite.

Cette option pour une approche économique globale était totalement partagée au sein de notre équipe agricole. En même temps nous faisons attention à ce que nos orientations individuelles s'articulent au programme d'ensemble de l'équipe et évoluent, sans trop de décalages, en même temps que lui. Ainsi mes travaux étaient étroitement mêlés aux différentes thèses menées dans l'équipe sur le thème de l'industrialisation de l'agriculture, en particulier celles de Pascal Bye, Alain Mounier et François Pernet, avec qui nous avons constitué la base et l'ossature pérenne de l'équipe agricole.

J'ai souscrit également entièrement à l'orientation de notre équipe agricole vers une pratique collective de la recherche. C'est pourquoi j'ai souvent consacré une grande part de mon temps à l'animation de cette équipe, au détriment parfois de mes propres travaux. De fait, mes travaux de recherche ont été, pour la plupart, réalisés en collaboration avec d'autres membres de l'équipe.

Le cadre collectif de nos travaux s'est construit autour des différentes recherches menées par le Cneeja depuis 1964 sur l'industrialisation de l'agriculture, en référence à la problématique de la croissance, du développement et du sous-développement que proposaient à cette époque — parmi d'autres — F. Perroux, G. Destanne de Bernis et Jacques Freyssinet. Les concepts et les instruments d'analyse étaient pour l'essentiel dérivés de l'œuvre de Perroux et, déjà, d'une relative connaissance du marxisme.

De Bernis ne se satisfaisait pas d'une approche abstraite et d'une réflexion purement théorique du monde économique. Sans en ignorer les finesses et tout en enseignant à ses étudiants, il critiquait, et même rejetait, la représentation néo-classique de l'économie, cet idéal normatif du modèle de Walras et Pareto du monde « tel qu'il devrait être ». Dans cette critique, il emportait notre adhésion, mais surtout il suscitait notre enthousiasme dans la volonté intellectuelle d'appréhender « le monde tel qu'il est », de se donner les moyens d'observer le monde « réel » et d'analyser le fonctionnement de l'économie « concrète ». Pour autant, nous ne disposions pas d'un ensemble cohérent de concepts, de méthodes de collecte et de traitement de données qui aurait permis de passer d'observations empiriques, monographiques ou statistiques, à la démonstration rigoureuse d'une hypothèse et à une généralisation théorique. Nous balancions entre une description de la réalité observée empiriquement et une analyse théorique sans être véritablement capables d'articuler les deux.

UNE RECHERCHE AU SERVICE D'UNE ALTERNATIVE À L'INDUSTRIALISATION CAPITALISTE DE L'AGRICULTURE

Les travaux du Cneeja étaient principalement axés sur le thème de l'industrialisation de l'agriculture ; thème à travers lequel je me suis initié aux problèmes économiques de l'agriculture française et qui a conditionné fortement mes premières publications. Dans le cadre de ces recherches, j'ai participé à cette époque à deux types d'analyses : celle de l'intégration par contrat de certaines productions, et celle des possibilités de maîtrise de ce processus par la coopération agricole.

Cette perspective était évidemment alimentée par les analyses de G. de Bernis sur l'industrialisation et le développement. Notre originalité était de situer l'industrialisation de l'agriculture comme une étape de l'industrialisation globale, conduite par l'industrie elle-même, et non seulement comme une « adaptation à l'agriculture des processus de production de l'industrie » (Jean Chombart de Lauwe). L'analyse soulignait également la spécificité des itinéraires possibles que pouvait emprunter ce processus de déstructuration et de restructuration, et distinguait notamment une voie capitaliste et une voie coopérative d'industrialisation. C'est en analysant les effets souvent négatifs de la première sur les exploitations et pour les agriculteurs que nous avons été conduits à explorer la seconde et à proposer un modèle de restructuration du mouvement coopératif pour la prise en charge de l'industrialisation par les agriculteurs eux-mêmes.

Nous pensions que les agriculteurs pouvaient encore résister à cette évolution, en s'appuyant sur les coopératives qu'ils avaient déjà créées pour résister aux premiers abus du capitalisme commercial. Les organisations professionnelles s'inquiétaient d'ailleurs de cette évolution et cherchaient le moyen d'organiser sous leur

contrôle la restructuration de l'agriculture modernisée. Ces travaux de recherche avaient donné lieu en 1964, à un gros ouvrage collectif qui a marqué le profil de l'équipe, *L'industrialisation de l'agriculture* est présentée comme une chance pour les petites exploitations, à condition de la construire avec un système coopératif ancré sur les petits producteurs et des « coopératives polyvalentes de base », comme alternative à la voie capitaliste. En 1966, la CNMCCA¹⁴ nous a demandé de susciter la réflexion sur ce thème lors de son 48^e congrès et j'ai participé alors à la rédaction d'un rapport où nous opposions le « contrat de coopération » au contrat d'intégration et où nous envisagions la constitution d'un véritable réseau coopératif résultant de la liaison entre coopératives spécialisées et coopératives polyvalentes depuis la petite région naturelle jusqu'au niveau national. C'est d'ailleurs une des premières tâches que j'ai réalisée à l'équipe agricole. Au moment où sortait le livre de Michel Gervais, Claude Servolin et Jean Weil, *Une France sans paysans*, nous en prenions le contrepied au congrès de Cannes dans un rapport intitulé *Une France avec des paysans*. Notre conclusion était que la constitution d'un réseau de coopératives « polyvalentes » décentralisées pouvait enrayer la tendance continue à l'exode rural.

Au fur et à mesure des recherches qui étaient effectuées sur la coopération elle-même, nous nous sommes aperçus des difficultés de résistance de la coopération face à un capitalisme agroalimentaire de plus en plus puissant et les propositions que nous avons faites nous sont apparues trop idéalistes, pour avoir minimisé ces obstacles. En nous interrogeant sur le rôle que la coopération pouvait encore jouer en faveur des agriculteurs, nous avons été amenés à étudier de plus près les industries agricoles et alimentaires (IAA) qui la dominaient. Plusieurs contrats d'études nous ont permis d'effectuer pendant trois ans un certain nombre d'analyses assez concrètes sur la concentration de ce type d'industrie, sur les formes d'internationalisation du capital qui s'y développent, sur le rôle que l'État joue dans cette évolution, et sur les relations entre ces industries et l'agriculture. Le caractère irréversible de la « régression » de l'agriculture nous a alors paru évident. Le colloque organisé en 1971 à Grenoble « De l'industrialisation à la régression de l'agriculture » avec 100 participants et 3 jours de dialogue entre chercheurs et agriculteurs, dont ceux de plusieurs CRJA en train de quitter le CNJA pour créer « Paysans travailleurs » avait pour objectif de dresser un bilan des conséquences de ce que nous appelions le processus d'industrialisation de l'agriculture.

Pourtant, le cadre des études financées par des contrats ne nous permettait guère d'approfondir suffisamment cette analyse dont nous sentions qu'elle devait reposer sur une méthode d'approche plus rigoureuse. Cet objectif a été atteint dans une certaine mesure grâce à l'apport de recherches plus théoriques que nous menions par ailleurs dans le cadre universitaire. Nous avons cherché en effet, à travers les mémoires ou les thèses, à mieux asseoir les acquis des recherches appliquées et à leur donner une interprétation beaucoup plus globale.

L'EXPLOITATION DU TRAVAIL PAYSAN : LE DÉBUT DE MA THÈSE DE DOCTORAT

Depuis 1966-1967, je m'étais attelé au problème délicat de la formation de la valeur et des prix en agriculture dans le cadre de ma thèse consacrée à l'analyse des formes d'exploitation du travail paysan. Ce fut à la suite de l'analyse que nous avons faite de l'intégration des agriculteurs au secteur agroalimentaire, que j'ai choisi ce sujet de thèse.

J'y retrouvais également l'intérêt que j'avais porté dans mon mémoire de DES à l'analyse des relations entre formes capitalistes et formes précapitalistes de production. J'avais l'intuition que l'affrontement entre ces formes de production pouvait s'analyser en termes d'exploitation, sans saisir cependant toute la portée de ce concept. Je trouvais une confirmation de cette intuition dans les analyses nouvelles que développaient alors un certain nombre d'économistes à propos des relations entre pays capitalistes industrialisés et « pays sous-développés ».

À cette époque, le tournant des années 1960, ronronnaient les proclamations sur l'agriculteur « chef d'entreprise » et l'idéologie de l'unité paysanne restait encore très vivace dans les milieux professionnels. Pourtant, un arrêt¹⁵ de la Cour d'appel de Dijon relatif au statut juridique de l'agriculteur intégré attirait l'attention sur la logique de l'intégration des agriculteurs aux firmes capitalistes. Les conclusions nettes d'une cour de juristes consciencieux semblaient plus révélatrices de la tendance à la prolétarianisation des agriculteurs, que toutes les analyses que nous avions déjà faites de ce phénomène sur le plan économique. Les analyses dominantes ne parvenaient pas à expliquer de manière bien convaincante la situation réelle des petits et moyens paysans dans le complexe agro-industriel et, notamment, la faiblesse chronique de leurs revenus.

¹⁴ Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles.

¹⁵ NDLR : Arrêt du 24 novembre 1965.

La modernisation, assurait-on, allait leur apporter la parité. Je cherchais, quant à moi, un autre type d'explication, en rupture avec ces analyses.

Peut-on considérer et démontrer qu'à travers l'industrialisation de l'agriculture et son intégration au complexe agro-industriel capitaliste, se déroule un procès d'exploitation du travail paysan ? Si oui, quels paysans sont exploités et le sont-ils de la même manière que les travailleurs salariés ? Qui sont alors les exploités ? Partant de là, peut-on mener une analyse plus correcte des rapports sociaux en agriculture, en envisageant notamment les perspectives de reproduction de ce procès d'exploitation ?

Répondre à ces questions imposait, à mes yeux, un détour théorique. L'appui que j'ai trouvé dans la théorie marxiste de la valeur et ses prolongements a été précieux, mais insuffisant, pour comprendre les mécanismes de fonctionnement de « l'agriculture artisanale » ou « paysanne », selon la terminologie que j'utilisais alors. L'analyse de Marx en effet ne concerne que secondairement ces formes de production. L'« agriculture paysanne », tout en se distinguant nettement de l'agriculture capitaliste, avait des contours très flous. Son statut théorique était à définir ; ce ne pouvait être, en effet, ni celui de travailleurs indépendants, ni celui de travailleurs salariés. Le concept d'exploitation du travail, à condition qu'il soit défini plus largement que dans les conceptions marxistes habituelles, m'est apparu comme le pivot d'une explication possible de l'insertion particulière de ce type d'agriculture dans le système social capitaliste. À partir de là pouvait être abordée de façon novatrice « la question agraire » qui butait depuis longtemps devant le dilemme de la disparition ou de la survivance des formes de production familiales. Cette analyse s'est nourrie aussi des travaux universitaires menés par les autres membres de l'équipe : A. Mounier, dans son analyse du complexe agroalimentaire, nous a fourni les bases indispensables à cette réflexion théorique. Non seulement les principaux éléments de mon analyse ultérieure sur le prélèvement du « paysan » ont été alors acquis, mais grâce à l'apport des recherches poursuivies au même moment par F. Pernet sur la coopération, par P. Byé sur la régression, et la liaison entre industrialisation, exploitation, et régression est devenue plus claire et mieux fondée.

Pour ma part, j'ai commencé mes recherches par l'analyse du revenu agricole et des différenciations entre les types d'exploitations. Ce point de départ m'a permis de mieux cerner les oppositions entre agriculture capitaliste et agriculture familiale, ainsi que la spécificité de leurs mécanismes de fonctionnement dans l'économie capitaliste. Un autre résultat de cette première phase fut la distinction très nette entre sous-rémunération et exploitation du travail, et la compréhension de la relation qui unit ces deux catégories dans le cas particulier de l'agriculture. Par la suite, j'ai mené une analyse dynamique et historique. Elle montre comment l'agriculture paysanne, issue des formes de production marchande dont elle conserve les apparences, est devenue progressivement une simple composante du mode de production capitaliste, à travers le procès de sa soumission au capital, sans perdre pour autant tous ses caractères spécifiques. L'enjeu de ce procès de soumission est le contrôle de la valeur des produits agricoles, de façon à approfondir, au niveau social, les mécanismes de la plus-value relative. La genèse de ce procès passe par la domination croissante du capital d'amont et d'aval sur l'agriculture paysanne, au fur et à mesure qu'il se concentre et s'internationalise. Corrélativement, les paysans entrent dans un processus d'accumulation « forcée » du capital dont l'effet est d'accroître la productivité de leur travail, de dégager un surplus paysan plus important malgré l'élimination d'un nombre accru d'agriculteurs, et de diminuer la valeur unitaire des produits agricoles.

LE PROJET COLLECTIF À L'ÉPREUVE DE MAI 1968

À Grenoble, j'étais à mon affaire. J'y retrouvais l'effervescence intellectuelle et politique dans laquelle j'étais à Lyon. J'ai suivi attentivement et participé aux grands événements de la gauche locale : la mise en place du premier GAM (Groupe d'action municipale) en France, l'arrivée d'une nouvelle classe politique à la municipalité avec l'élection de Hubert Dubedout en mars 1965, l'expérimentation de nouveaux modes de gestion municipale associant les unions de quartiers et les organisations syndicales ouvrières, la campagne électorale de Pierre Mendès France, notamment autour du concert de Jacques Brel et de la soirée à la patinoire de Grenoble qui a opposé P. Mendès France au premier ministre G. Pompidou venu soutenir le candidat gaulliste, enfin l'élection de Mendès France comme député de l'Isère en 1967.

Quand les événements de mai 1968 ont démarré, je me suis senti totalement concerné et il en était de même de tous mes collègues de travail. En effet, l'IES, de par les activités qu'il développait, était à l'interface, entre le mouvement étudiant et le mouvement syndical, entre le monde universitaire et celui des syndicats ouvriers et agricoles. Pendant tout le mois de mai, l'institut a fonctionné en assemblée générale de manière quasiment permanente, pour discuter des modalités de soutien et de participation au mouvement de contestation. Parmi les initiatives prises, j'étais totalement impliqué dans l'une d'elles. Elle visait à rapprocher les militants agricoles des militants ouvriers pour l'organisation de circuits directs d'approvisionnement en viande et en produits agricoles des cantines des usines occupées. Face à la difficulté de mettre en place ces circuits, nous finissions par approvisionner les cantines en allant acheter les denrées au marché de gros.

Les événements de 1968 n'ont pas été sans conséquence sur le devenir de l'institut. De Bernis a eu à faire face de manière croissante à de multiples oppositions au sein de l'institut, oppositions qui trouvaient leur origine dans des divergences politiques. En 1967, quand aux élections législatives, il avait appelé à voter pour le communiste Jean Giard contre Pierre Mendès France, pour nous il avait déjà rompu avec les valeurs de l'institut qui voulaient s'engager uniquement sur des positions unitaires et/ou intersyndicales.

En janvier 1969, de Bernis a diffusé à l'ensemble des membres de l'institut une *Note d'information* dans laquelle il a annoncé sa prochaine démission. Il a écrit : « *J'ai décidé de ne pas me représenter à l'élection de directeur* », « *il y a désaccord entre nous et je ne crois pas que la lutte des classes se déroule entre nous* », ou encore « *je veux cesser d'être votre «représentant de commerce»* ». Le ton de cette note peut paraître amer, mais que l'on ne s'y trompe pas, il nous disait aussi sa grande fierté de tout ce qu'il avait construit avec nous et son désir profond de nous apprendre à poursuivre nous-mêmes un projet qu'il continuerait de partager. D'ailleurs, il nous demandait de poursuivre ses recherches avec nous, ce qu'il a fait en restant encore parmi nous pendant près de dix ans.

À l'issue de l'assemblée générale du 31 janvier 1969, et après plusieurs autres assemblées générales, Jan Dessau a été élu directeur de l'IREP (Institut de recherche économique et de planification), le nouveau nom donné à notre institut. Jan Dessau, que de Bernis avait fait venir en 1967 pour l'épauler, était lui-même un proche de F. Perroux, qu'il a secondé à la direction de l'ISEA (Institut des sciences économiques appliquées) à Paris, de 1960 à 1967. Le refus des analyses néo-classiques est encore renforcé par la référence à la planification, introduite par allusion à l'École de planification de Varsovie et en écho aux multiples activités menées en Tunisie, au Niger, avec les pays riverains du Sénégal, en Algérie et dans bien d'autres pays, sous l'impulsion de G. de Bernis. Cette même année, l'IREP est devenu une UER (unité d'enseignement et de recherche) rattachée à l'université des sciences sociales de Grenoble, nouvellement créée. En 1972, nous avons déménagé du centre-ville de Grenoble où était l'IES depuis sa création, sur le nouveau campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères.

Pour ma part, en 1970, je suis parti en tant que coopérant militaire en Tunisie où j'ai été détaché au Centre national d'études industrielles à Tunis (projet ONUDI¹⁶). J'ai même été responsable de l'Institut de science économique appliquée (centre d'Afrique du Nord), une filiale (créée en 1958 par de Bernis) de l'ISEA. Je voulais en profiter pour commencer la rédaction des premiers chapitres de ma thèse, mais l'éloignement des sources documentaires m'a empêché de mener ce travail dans de bonnes conditions.

L'ABOUTISSEMENT DE MA THÈSE DE DOCTORAT

Ce n'est qu'en 1973-1974, que j'ai pu mener à bien l'essentiel de la rédaction de ma thèse d'État en sciences économiques que j'ai soutenue en 1975. Néanmoins, ayant conscience que mon mémoire de thèse n'était pas véritablement achevé, j'ai entrepris de modifier les premiers chapitres notamment, à l'occasion de sa publication aux Presses universitaires de Grenoble, en 1977, sous le titre *Paysans exploités. Essai sur la question paysanne*. Ce livre a constitué une des références les plus citées dans le débat des années 1970 sur la question agraire et la petite production marchande. Il s'est vendu à 1 500 exemplaires en un an et à 3 000 au bout de quatre ans. Il m'a valu le qualificatif de « théoricien du tome IV de l'histoire de la France rurale » dans un compte-rendu qui en a été fait dans *Économie rurale* par François Clerc.

L'objet principal de ma thèse est de montrer comment l'agriculture paysanne est insérée progressivement dans les lois de fonctionnement du capitalisme à travers le processus d'exploitation du travail paysan. La genèse de ce processus passe par l'intégration des agriculteurs au marché et par la position dominante croissante du capital d'amont et d'aval sur l'agriculture paysanne, au fur et à mesure qu'elle s'industrialise. Corrélativement, les agriculteurs entrent dans un processus d'accumulation « forcée » du capital qui accroît l'intensité et la productivité de leur travail, ce qui leur permet de dégager un surplus global plus important, malgré la régression de l'agriculture, et de diminuer la valeur unitaire des produits agricoles.

Ma recherche a été longue, avec des références théoriques assez poussées, dans une perspective historique et institutionnelle, notamment à partir des apports les moins conventionnels du marxisme et aussi de l'approche de Ricardo sur la rente différentielle. Le but était de comprendre les mécanismes d'évolution de l'agriculture depuis les années 1950 et, en particulier, les raisons de la différenciation croissante entre agriculteurs. Pour aller à l'essentiel, la question théorique posée dans ma thèse, et la réponse que je pense y avoir apporté, peuvent se résumer comme suit : Peut-on considérer et démontrer que les paysans sont exploités dans leur travail par l'ensemble des agents capitalistes, de la même manière que les salariés de l'industrie ?

¹⁶ Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

J'ai tenté de démontrer que les paysans sont effectivement exploités dans leur travail, c'est-à-dire que le surplus qu'ils créent (surplus paysan) est prélevé, en tout ou partie par l'ensemble de l'économie capitaliste qui absorbe progressivement l'agriculture paysanne sous le contrôle et avec l'aide de l'État. Les agents privilégiés de ces prélèvements sont : les propriétaires fonciers (rente foncière paysanne), les firmes capitalistes du complexe agro-industriel (firmes d'amont et surtout IAA grâce à la non-réalisation de la valeur des produits agricoles), le capitalisme financier (intérêts), et l'agriculture capitaliste lorsqu'elle est en relation d'échange avec l'agriculture paysanne (valeur non réalisée).

Ces prélèvements du surplus paysan ont lieu dans le cadre de l'articulation entre les formes de production précapitalistes en régression, et le mode de production capitaliste dominant, ce qui explique la spécificité de ce procès d'exploitation du travail paysan, par rapport au procès général d'exploitation. Cette spécificité se caractérise notamment par le fait que les « paysans-travailleurs » restent encore propriétaires des marchandises qu'ils produisent (il existe bien un marché des produits agricoles) et qu'ils ne sont pas séparés de leurs moyens de production (leur force de travail n'est pas encore une marchandise ; elle se vend à travers le produit). Certaines couches importantes d'agriculteurs échappent cependant au procès d'exploitation du travail ainsi défini : les agriculteurs capitalistes, dont les marchés et donc les profits sont protégés par l'État, et les agriculteurs traditionnels qui restent encore, dans une certaine mesure, à l'écart des circuits d'échange, et donc des sources d'exploitation du travail.

Mon analyse de l'exploitation du travail paysan a au moins eu le mérite de provoquer débats et réactions, si j'en juge par les notes de lecture qu'elle a suscitées, tant dans la presse professionnelle que dans les revues scientifiques, par le nombre de journées de formation que l'on m'a demandé d'animer sur ce thème et par le débat scientifique qu'elle a contribué à alimenter sur la question paysanne. Malgré son caractère théorique, un nombre important de mes interventions ont porté sur la rémunération du travail des agriculteurs, sur le statut de leurs relations avec les IAA et sur les différenciations croissantes entre agriculteurs. C'est sur ce dernier thème que nous avons eu beaucoup d'échanges avec le Centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest et Bernard Lambert qui en était l'inspirateur. Au niveau social, mon analyse permet de comprendre et d'expliquer les racines économiques de l'éclatement progressif de l'unité syndicale et professionnelle depuis la fin des années 1960 et de prévoir pour l'avenir son caractère encore plus affirmé à travers la consolidation des diverses composantes de la « gauche paysanne ». Malgré les décalages nécessaires et les barrières idéologiques, il est difficile de ne pas y voir l'effet du changement de statut social de la paysannerie à travers son intégration au complexe agro-industriel capitaliste. Les revendications exprimées reflètent bien le refus des nouvelles contraintes (revenu, conditions de travail et de vie) qu'apporte ce changement, en particulier de la part des jeunes générations d'agriculteurs.

DE L'ANALYSE DES IAA À CELLE DE LA POLITIQUE DE L'ÉTAT : L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

En même temps que ma thèse, j'ai développé en équipe une activité de recherche pour le CORDES¹⁷, organisme d'études du Commissariat général du Plan. Ce projet portait sur l'efficacité de la politique agroalimentaire nationale dans un secteur fortement exposé au processus d'internationalisation.

Pendant mon séjour en Tunisie, en 1970 et 1971, P. Bye et A. Mounier ont réalisé pour le CORDES un premier contrat d'études sur les relations entre production et transformation alimentaire. Dans le cadre du 5^e Plan et de la préparation du 6^e Plan, le planificateur se posait alors deux questions essentielles sur les industries agricoles et alimentaires (IAA). La première était de savoir si le développement des IAA pouvait être le moyen d'une politique de développement du secteur agricole. La seconde était de savoir si l'encouragement des exportations agroalimentaires devait passer ou non par l'internationalisation des firmes françaises. Pour le planificateur, le développement des IAA ne pouvait que favoriser le développement de l'agriculture, ce qui justifiait la concentration d'un certain nombre d'aides sur les unités de transformation afin de favoriser leur effet d'entraînement sur la production agricole elle-même. Bye et Mounier ont montré que la croissance de la demande alimentaire n'impliquait pas celle de la demande à l'agriculture ; loin de participer au développement de l'agriculture, les IAA favorisaient au contraire sa régression.

Dans le prolongement de cette étude, nous avons analysé l'internationalisation du capital dans les IAA et le rôle de l'État dans cette évolution. Je me suis cependant plus particulièrement chargé d'analyser l'impact direct et indirect de la politique de l'État sur les différentes composantes du procès d'internationalisation.

Malgré l'ampleur du sujet, nous avons adopté délibérément une approche très ouverte de ces différents phénomènes, en prenant le risque de simplifier la réalité. En effet, le procès d'internationalisation ne se limite

¹⁷ Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social.



En avril 1976, l'équipe Inra de Grenoble reçoit Ioan Berceanu (directeur de l'Institut d'Economie Agricole de Bucarest, membre du réseau du CEUCORS de Vienne). Visite à La Grave (Isère) à la découverte de l'agriculture de montagne. De gauche à droite, Roland Martin (secrétaire général de l'IREP), Amédée Mollard, Ioan Berceanu, François Pernet et François Bel.

pas à l'investissement direct des firmes à l'étranger et encore moins à la constitution de firmes multinationales, bien qu'il s'agisse là de ses formes les plus spectaculaires ; l'internationalisation concerne chacun des moments du cycle du capital social, et c'est ce qui explique notamment l'importance accordée à l'analyse du commerce extérieur. Le caractère multiforme de cette évolution explique que ce soit peu à peu l'ensemble du complexe agroalimentaire qui s'internationalise, accusant en particulier la concurrence entre agriculteurs, et donc les risques d'élimination d'une partie d'entre eux.

L'analyse de l'impact de la politique de l'État devait donc également être menée à un niveau global, et dépasser la simple étude des aides à l'internationalisation, dans la mesure où toute intervention à un niveau quelconque du complexe agroalimentaire se répercute nécessairement sur le procès d'internationalisation, et le renforce. C'est la raison pour laquelle j'ai cherché à dépasser le strict cadre d'analyse qui avait été fixé par le projet de recherche, pour tenter une relecture rapide de la politique agricole entre 1960 et 1972, et notamment de la politique des marchés et des prix. Celle-ci bénéficie en effet de crédits 30 fois plus importants que la politique d'aide directe aux IAA. La politique des structures et la politique des marchés, tout en visant à accompagner et favoriser le processus de modernisation de l'agriculture et à résoudre des problèmes d'adaptation des exploitations, ont en réalité bénéficié aussi aux IAA en contribuant à rationaliser leurs coûts d'approvisionnement et surtout à soutenir le prix des produits alimentaires. La masse importante de crédits ainsi dégagée a renforcé le développement des plus grandes firmes de ce secteur et contribué de la sorte à l'accroissement du processus d'internationalisation. Contrairement à l'idée couramment admise d'une politique restée très agricole et orientée vers l'exportation de produits peu transformés, j'ai montré qu'au contraire cette politique était dans les faits plus alimentaire qu'agricole. Ces différents éléments de l'analyse auraient mérité des confirmations plus systématiques, en particulier — pour ce qui me concerne —, par l'acquisition d'un appareil conceptuel plus rigoureux, indispensable pour l'analyse scientifique de la politique agroalimentaire. Le temps qui nous avait été imparti pour réaliser ce contrat ne nous a guère permis cet approfondissement indispensable.

J'ai ensuite poursuivi cette réflexion de 1973 à 1976 dans le cadre d'un réseau de chercheurs de 12 pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe constitué, sous la direction de deux sociologues : Henri Mendras et Boguslaw Galeski (Pologne), sous l'égide du Centre européen de coordination de recherche et de documentation en sciences sociales (CEUCORS), lié à l'Unesco, à Vienne (Autriche). Cela m'a permis notamment de comparer les politiques agricoles nationales en Europe au moyen d'une grille d'analyse commune. Le travail dans ce cadre élargi s'est avéré très délicat à mener tant à cause de la ponctualité des rencontres et des difficultés de communication, que des différences d'approche entre les participants et de la trop grande sensibilité à l'égard des problèmes politiques, que l'on côtoyait nécessairement. Nous avons tenté cependant une synthèse de ces travaux qui, bien qu'insuffisante, a constitué un premier acquis précieux. En outre, au gré des rapports qui ponctuaient chacune des rencontres, nous avons tenté, A. Mounier et moi, de synthétiser notre approche de la politique de l'État avec plus de rigueur, estimant qu'une publication dans une revue permettrait d'ouvrir la discussion sur un terrain où les contestations sont nombreuses.



© INRAE / Mollard



© INRAE / Mollard

À gauche : août 1978. Amédée Mollard lors de la rencontre de Bucarest (Roumanie) du projet RURHI du réseau CEUCORS de Vienne.

À droite : août 1978. L'équipe agricole de l'IREP voyage en Roumanie, visite une station expérimentale avicole à proximité de Bucarest.

De gauche à droite, François Bel, François Pernet, un membre de la station agricole roumaine qui guide la visite, Ioan Berceanu, puis Amédée Mollard.

J'ai été obligé pourtant d'abandonner cet axe de recherche, en ayant conscience que ma contribution y était partielle. Il fallait en effet que je me consacre plus entièrement à de nouveaux contrats d'études sur les problèmes d'environnement posés en agriculture par l'évolution technologique, l'équipe étant de plus en plus engagée sur ce thème de recherche. Ce changement me permettait en tout cas, à défaut de réaliser la continuité de ma démarche, de retrouver un certain travail collectif au niveau de l'équipe dans la mesure où F. Pernet, F. Bel qui avait rejoint l'équipe agricole pour travailler sur l'interface spatiale entre l'écologie et l'agriculture, Jean-Paul Jargot et Olivier Appert, en stage dans l'équipe, travaillaient en effet sur ce thème depuis 1971 et avaient d'ores et déjà conçu une modélisation de la régression du nombre d'exploitations agricoles : le modèle dit « Pepert » pour « Pernet Appert ».

DE L'EXPLOITATION DU TRAVAIL À CELLE DE LA NATURE : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Mes travaux sur l'impact des activités et des techniques agricoles sur le milieu naturel et sur l'analyse éco-énergétique des agroécosystèmes ont débuté juste après le rapport Meadows de 1972 et le choc pétrolier de 1973. Nous étions alors peu nombreux à développer une recherche interdisciplinaire qui montrait, dans le sillage d'Eugene Pleasants Odum (1971) et d'Ignacy Sachs (1974), la fécondité du lien économie-écologie pour l'analyse des ressources renouvelables.

Notre équipe avait investi ce thème depuis 1971 à partir et sur les problèmes soulevés par la régression de l'agriculture. Elle avait, jusqu'ici, prudemment choisi des terrains d'analyse limités à certaines zones de montagne. Une première tentative avait été expérimentée pour les Cévennes et la Lozère, et ensuite pour le Briançonnais et la Corse. Pourtant, du fait qu'il s'agissait de régions en déclin, sur lesquelles les pouvoirs publics s'interrogeaient alors, la portée de ce travail restait limitée. Considérant que les problèmes écologiques posés par l'évolution de l'agriculture ne sont pas spécifiques aux régions en déclin, mais aussi aux régions où l'agriculture se concentre et s'intensifie, je me suis moi-même attelé à l'analyse des conséquences écologiques et spatiales du modèle technique dominant (agriculture chimique et mécanique) pour l'ensemble de l'agriculture française. La réalisation de plusieurs contrats successifs m'a aidé à aborder ces questions.

Une recherche exploratoire effectuée avec A. Mounier a permis de définir un cadre cohérent de référence pour l'élaboration de ce qui pourrait être une planification de l'environnement et des ressources naturelles. Nous avons la conviction qu'une telle planification ne peut se réduire à une prise en compte tardive des conséquences néfastes pour l'environnement de l'évolution des systèmes de production agricole. Elle ne peut pas se résoudre à de simples corrections ou compensations à court terme de ce qui ne serait que des « écarts » ou « erreurs » de fonctionnement. Pour être efficace, elle doit nécessairement remonter à leurs causes, c'est-à-dire envisager aussi les choix techniques et, en définitive, le système social qui fonde leur cohérence.

Avec une équipe de quatre chercheurs, Alain Fleury, François Bel, Yves Lepape et moi-même, nous avons d'abord étudié l'impact des activités et des techniques agricoles sur le milieu naturel et les agroécosystèmes, et montré,

grâce à une approche historique des systèmes de production, l'intérêt d'une agriculture écologique face aux interrogations sur les systèmes dominants, en approfondissant le cas de la Bretagne et du Bassin parisien.

Nous avons analysé trois types de régions qui correspondent à des systèmes de production assez différenciés : l'agriculture industrialisée, spécialisée dans les productions végétales, appréhendée à travers la Picardie ; la petite production modernisée spécialisée dans les productions animales intensives, appréhendée à travers la Bretagne ; l'agriculture extensive de haute et moyenne montagne, appréhendée à travers diverses régions telles que le Briançonnais, les Cévennes, le Trièves ou le maquis Corse. Les contraintes économiques et sociales ont imposé l'utilisation massive de moyens de production chimiques et mécaniques, la refonte radicale des structures, l'intensification et la spécialisation extrême des systèmes de production. En bref, elles ont conduit à une série de conséquences écologiques néfastes dont on a tenté un bilan d'ensemble sur la base des travaux existants. Les techniques employées se caractérisent bien souvent par une utilisation trop intense des processus biologiques et conduisent à substituer exagérément des ressources d'origine fossile aux ressources naturelles renouvelables.

Puis nous avons développé une méthode interdisciplinaire de comptabilisation énergétique de l'ensemble des flux physiques d'entrées et de sorties de l'agriculture française entre 1961 et 1972 et de cinq départements typés que nous avons sélectionnés selon le degré d'intensité de leur production. Ce travail s'appuyait sur des données tirées des comptes de l'agriculture. Il nous a permis de vérifier la forte dégradation du rendement énergétique en onze années, tant au niveau national que dans les départements où l'agriculture est la plus intensive. Cela a mis en évidence des seuils de fragilité dans la gestion des agroécosystèmes et des limites de rentabilité économique et sociale lorsque les rendements énergétiques sont faibles, compte tenu des prix de l'énergie. Nous avons alors esquissé ce que pourrait être une agriculture « écologique » échappant à ces inconvénients.

L'utilisation des ressources naturelles par l'activité agricole peut s'analyser, au niveau social, en termes d'exploitation. Les écologues montrent fort bien que tout écosystème ne peut se reproduire que si les prélèvements sur la production brute écologique ne sont pas supérieurs à la « respiration ». Au-delà de cette limite, la reproduction de la nature et de son potentiel productif n'est plus possible, elle est à proprement parler détruite.

Ce schéma est exactement le même, à un niveau analogique, que celui que j'ai développé sur l'exploitation du travail paysan. L'absence de valeur attribuée aux ressources naturelles peut effectivement conduire à leur destruction tant que celle-ci permet de réduire les coûts de la production et de réaliser un profit correspondant. Processus écologique, l'exploitation de la nature devient alors un processus économique. La question qui se pose alors consiste à se demander si le point de non-rentabilité de cette forme d'exploitation n'est pas atteint.

1976-1992 : FAIRE DE L'ÉQUIPE AGRICOLE DE L'IREP UNE UNITÉ DU DÉPARTEMENT ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES DE L'INRA

ENTRER À L'INRA : METTRE FIN AUX INCERTITUDES DE LA RECHERCHE SOUS CONTRAT

La première moitié des années 1970 était celle du grand IREP. Les effectifs étaient importants, dès 1972, l'IREP comptait 88 chercheurs, dont 42 économistes et 18 ingénieurs. Le revers de la médaille est que les problèmes financiers s'amplifiaient, la grande majorité des recrutements étant ceux de contractuels, hors statut de la fonction publique. En effet, très diversifiés, avec des profils d'ingénieurs, d'économistes ou d'autres disciplines, à ce moment-là, plus de la moitié des effectifs étaient financés sur contrat. Moi-même, à partir de mon recrutement en 1965, et jusqu'en 1976 lorsque je fus recruté à l'Inra, j'étais chercheur contractuel soumis à la contrainte de financement des salaires et donc d'un volume important de recherches sur contrat.

Cette logique de la recherche contractuelle revenait, de fait, à laisser définir par le commanditaire (souvent l'administration), et en fonction de sa propre cohérence, les thèmes d'études sur lesquels nous étions invités à travailler ; ceux-ci n'étaient pas toujours compatibles avec les thèmes de recherche que je tentais de poursuivre par ailleurs. Le financement par contrat ne permet pas, ou permet mal, la liberté de choix et de définition des thèmes de recherche, de leur ampleur, de leur durée. Cette recherche à la commande entraîne la dispersion des thèmes, l'impossibilité d'approfondir, des publications partielles, ou encore un travail théorique insuffisant.

La cohérence de mes travaux ne pouvait être trouvée qu'à travers le programme collectif de notre équipe. De fait, tous nos travaux ont été étroitement entremêlés et souvent menés de front, les impératifs contractuels



Journée de formation de la Confédération Paysanne de Savoie dans les années 1980.
Photos provenant de l'ouvrage :
Les nouveaux paysans. Origine et formation de la Confédération Paysanne en Savoie,
Marie-Claire Gandet et Jean Reverdy,
La Fontaine de Siloé, 1999, 255 p.

venant chaque fois interrompre la sérénité de mes travaux proprement académiques. Mais, pour contraignant qu'il soit, ce cadre collectif de travail ne diminuait pas notre élan. L'originalité de notre fonctionnement était de nous appliquer d'abord à nous-mêmes l'ambition de construire ensemble ce monde idéal que nous cherchions à faire advenir par ailleurs avec la promotion collective.

Néanmoins, pour réduire la fragilité statutaire des membres de l'équipe agricole et assurer sa pérennité, nous avons poussé avec F. Pernet à sa constitution en laboratoire Inra, ce qui advint en 1976. L'Inra montrait une forte motivation pour intégrer notre équipe, dans un contexte de coopération croissante avec des chercheurs du département Économie et sociologie rurales (ESR). En 1968, nous avons été contactés par deux jeunes agros en fin d'études qui cherchaient un emploi stimulant dans notre équipe (Michel Blanc, Jean Cavailhès). Nous avons des discussions scientifiques fréquentes avec Michel Gervais, Claude Servolin, Henri Nallet, Pierre Coulomb, notamment lors d'un séminaire organisé avec eux à Grenoble en 1972. Nos activités constituaient à l'évidence un « actif » scientifique innovant au milieu des années 1970. En ajoutant une bonne réputation dans les milieux parisiens de la recherche (CORDES et DGRST), cela explique que les chefs de département ESR de l'Inra (Denis Bergman, puis Jean-Claude Tirel), en accord avec Jacques Poly, aient souhaité intégrer notre équipe universitaire, ce qui a demandé la création de huit postes de chercheurs et ingénieurs (*via* la DGRST), puis de deux postes administratifs, sur trois ans.

Une procédure collective a été négociée avec la DGRST¹⁸ pour l'intégration, entre 1976 et 1981, des chercheurs de l'équipe agricole de l'IREP. Dans le cadre de cette convention, en 1976, j'ai passé le concours de chargé de recherche auquel j'ai été classé en tête des huit chargés de recherche reçus. J'ai fait partie des trois premiers chercheurs intégrés par l'Inra. En économie, nous étions les premiers chercheurs universitaires à intégrer

¹⁸ Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

l'Inra, la plupart avec une thèse d'État. Le laboratoire Inra fut créé rétroactivement au 1^{er} janvier 1976, à la suite de l'admission, le 1^{er} juillet, de F. Bel et de moi-même au concours de chargé de recherche du département ESR et à l'attribution d'un poste d'ingénieur pour Marc Girardin. Jan Dessau, directeur de l'IREP devint également le directeur de cette unité Inra puisque celle-ci restait partie intégrante de l'IREP.

J. Dessau a joué un rôle très important dans notre intégration à l'Inra et dans le renouvellement de nos thèmes de recherche et de nos analyses. En particulier, il nous a soutenus dans notre orientation vers les questions environnementales à partir des problèmes posés par la désertification des régions de montagne, jusqu'à l'émergence de l'agriculture biologique, en passant par l'analyse de la sécheresse de 1976. Il avait une grande conscience que ces problèmes étaient d'une importance majeure, à partir d'une conception¹⁹, comme il le disait lui-même, proche de celle d'Yves Barel. C'est d'ailleurs probablement pour cela que lui a été confié la présidence du comité Espace et cadre de vie, créé en 1974, par le secrétariat général au Haut comité de l'environnement chargé de « définir et de lancer un programme d'actions de recherche portant sur l'espace considéré comme le cadre des activités individuelles et sociales de l'homme »²⁰. En 1983, dans un ouvrage²¹ que l'IREP a réalisé en son hommage quelque temps après son décès, nous avons publié plusieurs notes de Dessau concernant son point de vue sur les activités de ce comité. Dans l'une d'elles en particulier, de 1976, il se montre très critique à l'égard de l'économie « standard » : « Un certain nombre d'économistes, en effet, se sont maintenant spécialisés dans les problèmes de l'environnement, et la littérature dans ce domaine croît rapidement. L'essentiel de cette littérature dans ce domaine relève de l'école néo-classique actuellement dominante (...) Pourtant cette orientation appelle quelques critiques fondamentales (...) on suppose généralement, de façon explicite ou implicite, qu'il y a équilibre de la nature, équilibre qu'il faut sauvegarder ou restituer ; on postule ainsi une dichotomie fondamentale idéologiquement très répandue, entre nature et société ; et on se situe en pure statique dans l'analyse du court terme. »²²

La création du laboratoire Inra nous a permis de diminuer la contrainte des ressources contractuelles et d'avoir de meilleures conditions. J'ai pu alors finaliser les recherches entreprises avant mon intégration : l'analyse énergétique des systèmes de production agricoles, les programmes RUR II et RUR III sur l'internationalisation du secteur agroalimentaire (réseau de 12 pays de l'Ouest et de l'Est de l'Europe), entreprendre de nouvelles recherches sur l'analyse du travail agricole, en prolongement de ma thèse et développer un nouveau thème sur l'environnement.

En parallèle, nos activités de formation dans le cadre du Cneeja se sont poursuivies et formalisées. Nous avons créé, en 1979, *Agricultures en question – Les Cahiers du Cneeja* afin de garder une trace des débats et élargir ainsi le cercle des personnes concernées, en publiant une sélection des textes les plus significatifs écrits pour ces sessions en intégrant les apports et réflexions faits par les participants. Cette revue (diffusée à 1 100 exemplaires) a eu un succès assez important.

Nous avons fait évoluer les sessions de formation en créant un séminaire annuel national « Les rencontres du Cneeja », dont les premières ont eu lieu durant l'hiver 1983-1984. Grâce aux talents d'organisation et à l'enthousiasme de Mariane Damois, la fidèle gestionnaire de notre labo, ces rencontres connurent un grand succès. Elles réunissaient 30 à 40 cadres paysans de nombreuses régions de France pendant trois jours. Ce séminaire annuel, co-organisé avec nos partenaires, est devenu un lieu très apprécié de confrontation entre des cadres paysans et des chercheurs (Inra et extérieurs), ou avec des personnalités du monde agricole que nous souhaitions leur faire rencontrer (tel Michel Bon, alors directeur de la Caisse nationale du Crédit agricole). C'est aussi dans ce cadre que nous avons monté en 1982 un séminaire sur la « loi montagne » et le rapport Besson.

Tout en poursuivant mes activités de formation, j'ai noué alors des liens plus étroits avec l'enseignement de troisième cycle et commencé à diriger des thèses. Pour attirer et motiver des étudiants, il fallait que notre fonction d'encadrement de recherches soit liée à un séminaire organisé autour des domaines de compétences du laboratoire. Nous avons donc créé un séminaire sur le complexe agro-industriel, devenu ensuite



© INRAE/Mollard

Décembre 1984, les Rencontres du Cneeja, les stagiaires avec, à gauche, François Pernet.

¹⁹ Note sur le projet dit de dérapage. In : *Jan Dessau. Textes*, 1983, édition L'Équinoxe, 126 p., pp. 55-56.

²⁰ NDLR : Jean-Pierre Deffontaines, Chronique du comité Espace et cadre de vie du SGHCE (1974-1981). In : *Sciences de la nature, Sciences de la société*, CNRS Éditions, 1992, 589 p., p. 544-546. Ce comité « prend place à côté d'autres comités créés au ministère chargé de l'Environnement : eau, air, bruit et vibrations, déchets solides, contamination des chaînes biologiques » – Espace et cadre de vie « doit couvrir un domaine plus global ».

²¹ *Jan Dessau. Textes*, 1983, édition L'Équinoxe, 126 p.

²² Essai de réflexion sur le comité scientifique « Espace et cadre de vie ». Réunion du 10-11 mai 1976. In : *Jan Dessau. Textes*, 1983, édition L'Équinoxe, 126 p., pp.47-50, p. 49 et 50.

séminaire de recherche « agriculture », auxquels j'ai participé activement de 1977 à 1986. Étant docteur d'État, j'ai commencé à diriger plusieurs mémoires de DEA et quatre thèses de 3^e cycle. En particulier, j'ai encadré avec A. Mounier la thèse d'Anne Lacroix (qu'elle a soutenue en 1981), sur les conditions de travail des agriculteurs²³. Fin 1980, elle a occupé un poste d'ingénieur provisoirement disponible à l'Inra, ce qui lui a permis de terminer et de soutenir sa thèse dans de bonnes conditions, et ensuite d'être recrutée comme ingénieure de recherche en 1983.

LA CRISE DU MODÈLE AGRICOLE

Au tout début des années 1980, mes activités de recherche se sont développées plus particulièrement au sein de deux équipes. L'une, constituée en 1982 avec François Bel, Alain Fleury, A. Lacroix et Daniel Faudry, pour mener à bien un programme de la CEE sur le développement régional intégré dans la zone des Alpes. L'autre, créée autour du thème « technologie, emploi, travail » avec des chercheurs (CNRS et Éducation nationale) d'autres équipes de l'IREP. C'est dans ce cadre que j'ai débuté, avec A. Lacroix, un programme de recherche sur crise économique et conditions de travail des agriculteurs.

Ces deux projets, qui font écho à mes travaux antérieurs sur la planification de l'environnement et sur l'exploitation du travail paysan, sont indépendants. Il me paraît cependant intéressant de les relier car ils apportent deux éclairages complémentaires sur la crise de l'agriculture.

Le premier porte sur la viabilité des modèles technico-économiques de production agricole et des activités de complément dans les zones de montagne et la perspective de nouveaux modèles dans une optique de « développement régional intégré ». Le travail de terrain concerne plus précisément les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie). L'enjeu de ce projet consiste à rechercher s'il est possible d'enrayer effectivement, et par quels moyens, la régression des zones de montagne et à faire des recommandations dans ce sens à la CEE.

Dans le second programme de recherche, nous partons précisément de l'analyse de la crise économique que j'ai menée depuis 1979. En ce début de décennie 1980, un grand nombre d'économistes pensaient que la chute du revenu agricole depuis 1973 était due essentiellement à l'effet temporaire du fameux « ciseau des prix », sans que les possibilités productives de l'agriculture n'en soient durablement affectées. Ma recherche sur la crise de l'agriculture suggère au contraire que celle-ci n'est pas seulement l'effet de la « contagion » de la crise globale à ce secteur, mais qu'elle résulte d'une remise en cause plus profonde du modèle de croissance développé pendant 30 ans.

En m'appuyant sur les séries longues de l'INSEE à prix constants pour les différents agrégats de la branche, j'ai montré que la crise de l'agriculture naît au cœur même du processus d'accumulation du capital et plonge ses racines dans la période de croissance 1959-1973 : le taux d'accroissement des consommations intermédiaires et du capital fixe est plus élevé que le taux d'accroissement de la production, et pour rétablir leur situation, les agriculteurs sont contraints d'augmenter les dimensions et la production et donc d'investir encore et de s'endetter.

La rupture brutale des prix en 1973 et 1979 a donc eu un effet aggravant et a déclenché une phase récessive après l'inflexion 1975-1979, mais elle n'a pas créé la crise. Elle a révélé une fragilité latente des systèmes productifs agricoles, les limites atteintes étant à la fois économiques, financières et environnementales.

RETOUR SUR LE TRAVAIL PAYSAN : LES RECHERCHES SUR LA DURÉE DU TRAVAIL DES AGRICULTEURS

Avec A. Lacroix, nous avons exploré comment les contradictions accrues rencontrées par les agriculteurs dans le processus d'accumulation du capital conduisent à une détérioration de leurs conditions de travail et avons entamé une analyse détaillée du travail agricole.

Ce thème est l'un des meilleurs exemples de la fécondité du lien recherche-formation déjà exposé plus haut. Fin 1980, nous avons été sollicités par le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) Pays de la Loire, dans le cadre d'un stage de formation, pour réaliser une enquête sur le temps de travail de 192 exploitations et ensuite la valoriser. Nous avons ensuite amélioré en 1981 (Pays de Loire, Bretagne) puis 1982 (Savoie) cette méthode de mesure de la durée du travail, puis réalisé un ensemble ambitieux de recherches empiriques. La question centrale qui nous intéressait, « Pourquoi les agriculteurs travaillent-ils plus de 60 h par semaine ? », se posait avec force dans un contexte où la semaine de 39 h devenait réalité dans le reste du monde du travail. Cette enquête fondatrice a donné lieu ensuite à trois recherches complémentaires : une action thématique programmée (ATP) CNRS, un contrat avec le comité Politiques sociales du Plan et le programme de

²³ Lacroix A., 1981. *Le procès de travail agricole. Incidences de l'industrialisation sur les conditions de travail paysannes*, collection Inra-IREP, 299 p.



© INRAE / Mollard

En janvier 1981, Amédée Mollard, lors d'une session de formation du Cneja en Bretagne, est accueilli par des agriculteurs militants de « Paysans-Travailleurs » à la ferme de Gaby et Jo Aubin à La Hutte à l'Anguille. De gauche à droite : Jo Aubin, Gaby Aubin, Amédée Mollard, Denis Gaboriau (de dos), Vincent Aubin.

recherche Inra Technologie-emploi-travail lancé par le département Économie et sociologie rurales. Cette phase de recherche a été close par la réalisation du film « Le travail en plus », réalisé avec des agriculteurs et largement diffusé.

J'ai consacré plus de cinq années de travail à cette recherche avec A. Lacroix. Les données statistiques étant peu adaptées, il a fallu en partie les créer de toutes pièces. Notre démarche a été d'appréhender la durée et l'intensité du travail des agriculteurs grâce à plusieurs dispositifs d'observation et de collecte de données compliqués à mettre en place, mais fructueux. On a montré que le temps de travail des exploitants est très hétérogène entre systèmes de production, avec des écarts de 1 à 1,65 entre les céréales et l'élevage laitier, ce qui recoupe les disparités régionales. Nos résultats remettent en cause notamment la notion d'UTH ou d'UTA utilisée par tous jusqu'ici et qui voilait tous les résultats auxquels nous sommes parvenus. Un autre résultat majeur est la mesure de l'écart de durée annuelle de travail entre agriculteurs et salariés (3 065 heures contre 1 556 en 1984). Non seulement cet écart est important, mais il s'accroît sensiblement entre 1970 et 1987. Ces résultats font ressortir, par rapport à la norme de 39 h par semaine du travail salarié, l'existence d'un travail excédentaire des agriculteurs, avec cependant une forte variabilité. Au fond, l'accroissement de la durée du travail des exploitants remonte à la croissance agricole des années 1970 qui a fortement diminué le nombre d'actifs par exploitation : plus le capital augmente sur les exploitations, moins il y a d'actifs et plus les contraintes de travail sont fortes (hausse des horaires, augmentation de l'intensité, forte mobilisation du travail féminin).

Ce programme est significatif d'un changement important dans ma pratique de chercheur. C'est la première fois que j'ai pu conduire une recherche sans contrainte contractuelle forte et avec des moyens satisfaisants. J'ai donc pu inscrire ce travail dans la durée, en prenant le temps, en particulier, de diriger des recherches (trois mémoires de DEA et un de DESS) et de publier les résultats. Voilà une recherche qui répond bien à la démarche d'économie appliquée dont je me réclame.

DU MARXISME À LA THÉORIE DE LA RÉGULATION

Au plan théorique, devant la crise du paradigme marxiste à partir du début des années 1980, ma première réaction a été tout d'abord de retourner aux faits et aux résultats les plus concrets de mes recherches sur le travail paysan en cherchant à vérifier l'existence d'un travail excédentaire (surtravail). Finalement c'est en mesurant précisément la durée du travail des agriculteurs, appréhendée jusque-là forfaitairement en UTH ou en UTA, que je pouvais sans doute le mieux prolonger mes travaux théoriques sur l'exploitation du travail et les intuitions dont ils étaient porteurs. C'est ce que j'ai réalisé de 1982 à 1990 avec Anne Lacroix.

À la fin des années 1980, l'abandon quasi-général de l'approche marxiste m'a beaucoup interrogé sur les effets de mode dans la recherche. Pour ma part, j'avais adopté ce type d'approche dès le début de ma thèse, en utilisant les apports les moins conventionnels du marxisme. Je ne pense pas qu'il faille aujourd'hui jeter nécessairement le bébé avec l'eau du bain. Il est en effet pertinent de conserver la perspective historique et institutionnelle que contient cette approche et que l'on retrouve aussi chez les institutionnalistes



© INRAE / Mollard

Militants des « Paysans Travailleurs », Jo Aubin (à gauche) et Denis Gaboriau (à droite) en janvier 1981 à la ferme de La Hutte à l'Anguille.

américains ou chez Fernand Braudel. En revanche, il faut transcrire les concepts trop rigides et contraignants de l'analyse marxiste dans un cadre conceptuel plus adapté comme celui, par exemple, de la théorie de la régulation, en associant à la démarche holiste une part d'individualisme méthodologique et en remplaçant le concept d'exploitation par celui de rapport salarial. Je me suis attelé à une telle perspective théorique en partant de la problématique régulationniste.

Mes recherches avec A. Lacroix mettent clairement en évidence que dans l'activité agricole le rapport capital-travail est spécifique. Comment caractériser ce rapport capital-travail spécifique ? Nous nous sommes tournés vers l'approche régulationniste qui avait fait éclore dans les années 1980 une multitude d'analyses fines et sectorialisées du travail notamment dans des secteurs où le modèle fordiste paraissait mis à mal (BTP, services...). Leur foisonnement faisait ressentir le besoin d'un concept plus générique, adapté à différentes configurations productives possibles, susceptible d'être périodisé, et gagnant ainsi en universalité et en valeur prédictive. En partant de mes recherches sur le travail paysan, j'ai proposé d'utiliser le concept de rapport social de travail qui désigne les formes spécifiques que présente le rapport capital-travail dans un secteur donné et les institutions qui le régulent.

Ce concept est suffisamment général pour intégrer, dans le cas de l'agriculture, le recours massif au travail indépendant d'origine familiale et une activité de travail marquée par la terre, le vivant et les ressources naturelles. Mais il peut s'appliquer aussi à d'autres secteurs et être différencié selon les périodes. Il recouvre donc à la fois une approche technique en termes d'organisation et de procès de travail et une approche économique, ou même juridique, des relations nouées dans la production et les échanges. Il peut être prolongé par l'analyse des formes sectorielles de régulation qui permettent une articulation avec la régulation d'ensemble.

J'ai qualifié de productiviste le rapport social de travail qui s'est développé en agriculture de 1945 à 1975, ce terme évoquant le caractère sans précédent de la croissance de la production et de la productivité qui a marqué l'agriculture intensive de cette période. Ce rapport, marqué par une forte « hétéronomie » du travail, a été noué dès les années 1960 entre l'État et la profession agricole autour du « compromis productiviste », avec à la clé la nouvelle politique agricole commune et l'objectif de parité des revenus. Avec la crise des années 1980, l'agriculture productiviste a éclaté en différents modèles et engendré une problématique nouvelle de l'évolution de l'agriculture qui remet en cause la régulation sectorielle et fait apparaître de nouveaux lieux de régulation, espaces, territoires, ressources. La question est alors de savoir si ce processus de dé-sectorialisation est susceptible de faire émerger un nouveau compromis à nouer avec la société autour de l'espace et de l'environnement.

ANCER L'ÉQUIPE AGRICOLE DANS LE DÉPARTEMENT ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES DE L'INRA

Bien que l'équipe agricole soit constituée en unité Inra, nous restions un des départements de recherche de l'IREP, viscéralement attachés à notre institut et à son directeur : Jan Dessau. Celui-ci a démissionné de la direction de l'IREP début 1979, à la suite d'une période particulièrement tourmentée : conflits politiques entre chercheurs, problèmes financiers, relations difficiles avec certains départements de recherche... Il a été remplacé par Bernard Mériaux, nouvellement nommé professeur associé à l'université après avoir été directeur du complexe sidérurgique d'Annaba en Algérie, où il a connu plusieurs chercheurs de l'IREP, puis chargé de mission au Commissariat général du Plan. L'arrivée de B. Mériaux a marqué un tournant pour l'IREP. Les activités de l'institut se sont recentrées autour d'un collectif plus restreint de chercheurs dont l'équipe agricole. Cette réorganisation s'est accompagnée d'un changement du sigle, concrètement l'IREP est devenu l'Institut de recherche économique et de planification du développement (IREP-D). Enfin, en 1982, l'IREP-D est devenu une unité associée du CNRS.

Cette reconnaissance scientifique avait un prix. Nous allions passer progressivement d'une recherche engagée et militante à une recherche plus académique. La politique scientifique de l'institut nous a échappé : elle était de plus en plus orientée par le ministère de l'Enseignement supérieur, le CNRS et l'Inra, institutions qui, à l'époque, pouvaient donner des injonctions contradictoires. De plus, les modalités d'évaluation des chercheurs, propres à leur institution de rattachement, conduisaient l'équipe agricole à s'intégrer dans le jeu du département Économie et sociologie rurales de l'Inra.

Pour ce qui me concerne, j'ai d'abord fait l'apprentissage de l'Inra au niveau du laboratoire de Grenoble, en étant de 1977 à 1981, adjoint du directeur Jan Dessau. Ma participation au conseil scientifique du département Économie et sociologie rurales comme membre nommé (par Bernard Vial) en 1982 et 1983, puis comme membre élu en 1984 et 1985, a marqué le point de départ de mon engagement actif à l'Inra.

En 1983, j'ai réussi le concours de maître de recherche. D'une manière générale, à partir de cette époque, mes activités ont été marquées à la fois par un engagement plus exclusif dans la recherche institutionnelle et par des responsabilités accrues d'animation scientifique et d'orientation de la recherche. Peu après, François Pernet, Alain Mounier et Pascal Bye ont réussi eux aussi le concours de maître de recherche, ce qui signait la reconnaissance de la qualité et de l'originalité de nos travaux. Avec le recrutement d'Anne Lacroix, que nous avons formée, il apparaissait clairement que nous étions désormais bien intégrés à l'Inra. Malgré tout, l'équipe agricole restait encore largement à dominante grenobloise et imprégnée de l'histoire de l'IREP, même si deux chercheurs de Paris nous avaient rejoints, Daniel Perraud en 1977 et, en 1981, Christian Janet. La nomination à Grenoble de Perraud ne nous a pas posé de difficultés. Bien que, selon nous il était un chercheur « Inra classique », sa thématique et sa pratique de recherche sur le secteur laitier s'inscrivaient bien dans nos propres démarches et, dans l'optique de la promotion collective, son expertise était très complémentaire de nos propres apports. Par ailleurs, et à l'époque ce n'était pas du tout anodin, son orientation politique (membre du Parti communiste) était compatible avec ce que nous considérions comme être des valeurs fondamentales de l'IREP. En revanche, nous ne souhaitons pas la venue de Janet, notre motivation était essentiellement idéologique. Jusque-là Janet, qui travaillait sur l'économie de l'alimentation animale dans une optique gestionnaire, était ingénieur de recherche à l'Omnium de Rungis, un laboratoire créé par Joseph Le Bihan dans les années 1960. Nous voyions d'un mauvais œil ce laboratoire, selon nous inféodé aux intérêts des entreprises industrielles du complexe agro-industriel.

Avec la nomination, en 1983, de Jean Cranney comme chef de département Économie et sociologie rurales, nous avons joué le jeu de la rénovation du département ESR. Personnellement, en tant que membre du conseil scientifique du département, j'ai œuvré tout d'abord à la mise en place de la procédure de financement des recherches par le conseil (appel d'offres libre). Puis j'ai contribué à lancer la première AIP du département Emploi et conditions de travail dans le secteur agroalimentaire (programme Inra-TET), en participant à l'organisation d'un conseil scientifique sur ce thème et en rédigeant en 1984 l'appel d'offres initial. Il s'agit en fait du premier programme scientifique du département qui a débouché sur une publication ouverte à des chercheurs extérieurs à l'Inra. Nous, les Grenoblois, étions bien placés sur des thèmes importants que J. Cranney souhaitait approfondir ou développer au niveau du département. Nous partagions avec d'autres équipes du département l'intérêt des questions sur le travail paysan ou sur la diversification des modèles de développement agricole. De leur côté, A. Mounier et P. Bye étaient bien dans « l'air du temps » par leurs travaux sur le secteur agro-industriel, les biotechnologies, l'innovation et l'international. Tous, nous avons d'ailleurs contribué aux travaux préalables au schéma stratégique du département en 1986.



© INRAE / Mollard

Amédée Mollard, à Moscou, en mars 1981, à l'occasion d'une réunion du projet RURIII du réseau du CEUCORS de Vienne avec Alessandro Corsi (Italie) et Hermann Wirsig (République Démocratique Allemande).

105

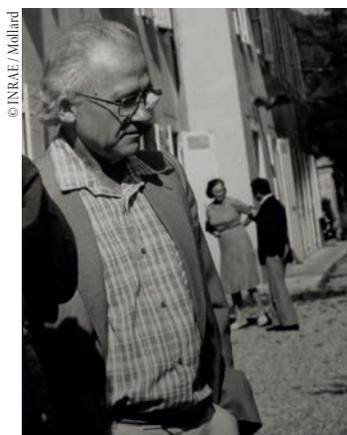


© INRAE / Mollard

En mai 1983, Amédée Mollard déjeune chez lui à Saint-Martin d'Hères avec, à sa droite François Pernet, et en face de lui, Alain Mounier et Pascal Bye. L'objet principal de la discussion est l'accueil dans l'équipe agricole de chercheurs non grenoblois.



Bernard Mériaux, en octobre 1982, séminaire IREPD à Biviers, directeur de l'IREP de 1979 à 1982.



Pierre Judet, en octobre 1982, séminaire IREPD à Biviers, directeur de l'IREP de 1983 à 1988.

L'ÉQUIPE AGRICOLE SORT DE L'IREP-D

À la suite de F. Pernet, en 1986, je suis devenu directeur du laboratoire Inra-IREP, et le suis resté jusqu'en 1988. Le laboratoire comprenait alors dix chercheurs ou ingénieurs, un doctorant et trois personnels administratifs. J'ai accepté cette responsabilité en espérant lui donner un essor et une vitalité scientifique qui lui faisaient défaut, en partie pour des raisons de pyramide des âges, en partie du fait de la complexité des structures de recherche locales.

Nous avons toujours la volonté de poursuivre le lien positif que nous avons instauré entre recherche et promotion collective avant notre entrée à l'Inra. C'est cependant au cours de ma direction que l'activité de formation du Cneeja a cessé, avec l'interruption du financement par le ministère de l'Agriculture en 1987. Mais cela s'expliquait aussi par deux raisons : les organisations agricoles mettaient en place des activités de formation de plus en plus techniques, au détriment de la formation générale ; la stratégie plus engagée de l'Inra en faveur de la recherche académique nous conduisait à plus investir dans des recherches spécialisées. Par ricochet, cela se traduisait par une dévalorisation relative de nos activités de formation, notamment dans le contexte des nouvelles règles d'évaluation des CSS et des concours.

En dirigeant le laboratoire, j'ai voulu tout d'abord lui donner une plus grande autonomie financière par rapport à l'IREP-D. J'y suis parvenu en renégociant le doublement de la convention Inra-université. L'enjeu était de faire disparaître définitivement la pression contractuelle excessive qui s'exerçait jusqu'alors sur les chercheurs Inra à travers leur contribution à l'équilibre budgétaire de l'IREP-D. De même, à la suite d'une négociation avec J. Cranney et C. Viau, les moyens du laboratoire ont été sensiblement accrus en personnel (une secrétaire nouvelle en 1987) et en surface de bureaux (100 m² supplémentaires, soit 1/3 d'accroissement). On pouvait désormais envisager d'attirer à Grenoble de nouveaux chercheurs.

Ensuite, j'ai voulu assurer une meilleure lisibilité institutionnelle du laboratoire Inra dans l'Université comme le recommandait l'audit²⁴ de l'IREP-D réalisé fin 1987 à la demande de P. Judet. Aussi, en 1987, le laboratoire Inra sort de l'IREP Développement, pour éviter l'opacité due à l'empilement des structures dont pâtit toute institution ancienne et pour jouer notre rôle de composante spécifique de l'Université des Sciences Sociales. Dans mon esprit, cela pouvait permettre de nouer des coopérations nouvelles avec les autres laboratoires de l'Université. Notre laboratoire Inra économie, qui compte 14 personnes²⁵, prend le statut de département de recherches de l'UFR DGES (Développement, Gestion économique et sociétés), tandis que le centre de Télépromotion rurale n'est plus directement lié à la recherche.



A Barcelone, en juin 1988, des chercheurs de l'Inra participent au premier grand colloque international consacré à la théorie de la régulation. Au premier rang, Amédée Mollard et, à sa droite Gilles Allaire. Debout, de gauche à droite, Catherine Laurent, Emmanuelle Chevassus, Egizio Valceschini, Anne Lacroix et Alain Mounier.

²⁴ Ce « diagnostic extérieur sur les activités de l'IREP » est réalisé par trois experts : Michel Chatelus, Professeur de sciences économiques et Vice-président recherche de l'Université des sciences sociales de Grenoble, Jean-Marie Martin, Directeur de recherches au CNRS et Directeur de l'Institut d'économie et de politique de l'énergie, et Joseph Charrier, Secrétaire général du Comité d'expansion de la Savoie.

²⁵ IREPD, Rapport scientifique 1986-1990, juin 1990, 81 p. + liste bibliographique, p. 6.

1987 fut une sacrée année pour notre laboratoire : elle a marqué la fin du Cneeja, notre sortie de l'IREP-D et la réalisation de notre vœu de recruter un jeune chercheur.

Constatant que la pyramide des âges était déséquilibrée et que le métier de chercheur évoluait rapidement, nous tentions depuis plusieurs années d'obtenir l'affectation de jeunes chercheurs. La clarification de nos liens institutionnels avec l'IREP-D a aidé la direction du département ESR à se décider de développer à Grenoble des recherches sur l'innovation et la R&D dans le domaine des sciences du vivant. Ce thème avait été initié par P. Byé et A. Mounier à travers leurs recherches sur les biotechnologies ; mais il n'avait pas obtenu jusqu'alors le soutien effectif de l'Inra. Dès l'été 1987, Pierre-Benoît Joly, un nouveau chargé de recherche ayant soutenu une thèse en économie sur les stratégies industrielles dans le domaine des biotechnologies, nous a été affecté. Il a été en charge de la création, en 1989, d'une nouvelle équipe, l'équipe SERD (Sociologie et économie de la recherche & développement), qui a été placée sous la direction d'un universitaire, Alban Richard, professeur de sciences économiques à l'université des sciences sociales. Micro-économiste, spécialiste de la théorie de la décision, ce professeur était, aux yeux de la direction du département ESR, une sorte de garant de l'orientation des recherches de l'équipe vers une économie standard qu'elle soutenait avec force.

Cette équipe a bénéficié d'un effort important de l'Inra : entre 1989 et 1993, elle a engrangé cinq recrutements successifs de chercheurs travaillant tous dans le champ de l'innovation et de la R&D.

La création de l'équipe SERD *ex nihilo* a eu pour conséquence l'isolement des autres chercheurs du laboratoire, tous les moyens nouveaux étant concentrés sur cette équipe. Cela s'est traduit par une coupure au sein du laboratoire, seule SERD était considérée par la direction du département ESR.

DIRIGER UN LABORATOIRE CNRS DE L'UNIVERSITÉ

En tant que directeur du laboratoire Inra, j'attendais de dynamiser les recherches qui y étaient menées notamment en valorisant les contacts possibles avec notre environnement immédiat (CNRS, université). Mais cette dynamisation n'a pas eu lieu. J'étais donc insatisfait et je pensais que l'on devait améliorer notre insertion dans l'université, à un moment où un nouveau président (Bernard Pouyet, élu en 1987) et l'application de la loi Savary allaient relancer la vie de cette institution. Je faisais l'analyse que cette meilleure insertion passait par des coopérations plus étroites avec le potentiel de recherche en économie assez exceptionnel de cette université (environ 70 enseignants et chercheurs permanents) et c'est en référence à cette situation que je me suis décidé à présenter ma candidature à la direction de l'IREP-D en octobre 1988.

En 1988, la direction de l'IREP-D était vacante, et l'absence de successeur à Pierre Judet était le signe d'un malaise profond dans ce qui était pourtant le principal laboratoire d'économie de l'université de Grenoble. La cohérence et la qualité scientifique de ce laboratoire avaient été mises en question en 1987 et avaient justifié un audit (CNRS, université et partenaire extérieur) à l'issue duquel un nouveau directeur devait être choisi. Il aurait la délicate mission de redresser la situation, de restructurer le laboratoire et de défendre le renouvellement de l'association au CNRS en 1990. J'ai été sollicité par mes collègues pour relever ce défi. La motivation des chercheurs et de tout le personnel, sous l'effet de l'audit, m'a paru suffisante et les atouts de l'IREP-D assez grands pour que j'accepte. Le fait de piloter une expérience aussi nouvelle pour moi était très motivant. Dès le départ, j'ai reçu le feu vert de l'Inra et j'ai eu la confiance du président de l'université. En octobre 1988, j'ai été mis à disposition du CNRS (jusqu'en 1992) pour exercer cette fonction de direction que j'ai occupée pendant un peu plus de quatre ans.

L'audit avait mis en évidence notamment que l'IREP-D était un laboratoire trop « auto-centré », ce qui s'expliquait en partie par son histoire particulière et par un effet de taille, qu'il avait besoin de se restructurer en interne et de mieux valoriser son insertion universitaire locale et sa participation à des réseaux de recherche. Depuis le départ du laboratoire Inra, l'IREP-D ne comptait plus que trois équipes centrées chacune sur une thématique : développement, industrie et travail. Mais, en cette fin des années 1980, il était l'un des laboratoires les plus importants du CNRS en économie : plus de 60 personnes, dont 35 chercheurs permanents, 12 doctorants hébergés et 14 personnels administratifs.

Quand je suis devenu le nouveau directeur de l'institut, on a eu le même souci qu'au moment de la restructuration de l'IREP une dizaine d'années plus tôt. Il s'agissait de clarifier le cœur de cible des recherches qui y étaient menées, quitte à changer d'intitulé. La référence à la planification, introduite en 1969 était de plus en plus absente de nos recherches et était rendue peu à peu désuète du fait de la crise économique et des évolutions intervenues tant dans les pays du Nord que du Sud. Les recherches portaient désormais sur les nouvelles conditions qui étaient faites à la production, dans l'entreprise ou dans les branches industrielles et sur le développement des espaces et des territoires. Nous avons choisi de garder le même sigle et la notoriété qui s'y rattachait, mais de le décliner différemment. L'IREP-D (Institut de recherche économique et de planification du développement) s'est transformé en IREPD (Institut de recherche en économie de la



En 1992, Amédée Mollard, directeur de l'IREPD de 1988 à 1992.

© INRAE / Mollard

Meylan (Isère) juin 1989, pique-nique de fin d'année de l'IREPD à l'Ile d'Amour.



Au premier plan, Yves Barel et son assistante. En arrière-plan de gauche à droite, Jeannette épouse de Y. Barel et Philippe Mouy, Roger Coronini, Jacques Perrin.



De gauche à droite, Marie-Angèle Farget, documentaliste du laboratoire Inra de Grenoble, elle devient au début des années 80, la responsable de la base documentaire du département d'Economie et de sociologie rurales, Bruno Lamotte, Jean Laganier et Marie-Louise Carvello, secrétaire du laboratoire Inra.



De gauche à droite, Jérôme Dumoulin, Michel Hollard et François Pernet.



Anne Lacroix et Amédée Mollard.

production et du développement). C'était le quatrième intitulé depuis l'origine de l'institut qui s'est appelé successivement : l'IES (Institut d'études sociales), l'IREP (Institut de recherche économique et de planification), l'IREP-D (Institut de recherche économique et de planification du développement), puis l'IREPD.

Pendant quatre ans, j'ai orienté mon action dans plusieurs domaines incontournables du fonctionnement du laboratoire. J'ai d'abord cherché à renouveler la vie scientifique, notamment en mettant en place un conseil scientifique interne qui n'existait pas auparavant et en créant un comité éditorial chargé d'inciter les chercheurs à la publication et de les aider à publier selon les normes académiques, dans des revues de bon niveau.

En parallèle, j'ai restructuré le laboratoire en remplaçant les équipes de recherche existantes, trop rigides, par des groupes de recherche souples et évolutifs, disposant chacun d'un financement et d'un programme. Ont ainsi été favorisées une plus grande mobilité interne et de nouvelles collaborations scientifiques. J'ai créé une revue interne (diffusée tous les quinze jours), *IREPD Gazette*, et un « 4 pages » diffusé à 500 exemplaires. Dans un laboratoire où la moyenne d'âge était élevée, il était vital en outre d'être actif dans le domaine des ressources humaines. Je me suis donc efforcé de clarifier les rôles respectifs de chaque catégorie de personnel, d'encourager les formations et les reconversions, de favoriser les mobilités, de faire progresser les carrières en donnant la priorité au mérite plutôt qu'à l'ancienneté.

J'ai cherché à assurer la présence du laboratoire dans la communauté scientifique. J'ai tout d'abord joué l'ouverture vers l'université, profitant de ce qu'elle-même jouait la carte de la recherche et resserré la coopération avec d'autres laboratoires. Ainsi, l'IREPD (et l'Inra aussi) a bénéficié du plan quadriennal recherche et des crédits du conseil scientifique de l'université. Du côté du CNRS, avec la direction des sciences sociales et humaines, il a été possible de redéfinir les priorités et de constituer à Grenoble un pôle d'économie et de sociologie industrielles. Enfin, grâce à l'organisation de séminaires inter-laboratoires « Les séminaires de mars » qui ont attiré de nombreux invités extérieurs réputés, à la participation plus active aux réseaux de



© INRAE / Lacroix

Entre 1990 et 1992, participation aux séminaires de mars. Amédée Mollard avec Jacques Perrin (chercheur à l'IRED-D travaillant sur l'innovation technologique).

recherche (GDR CNRS, Erasmus, AFSE, ...), les confrontations des chercheurs avec d'autres économistes ont été renforcées. Mais ces confrontations sont restées très hexagonales.

En 1990 (puis en 1994), nous avons obtenu que l'IRED conserve son statut de laboratoire associé CNRS. L'IRED a attiré aussi de nouveaux chercheurs, confirmés ou plus jeunes, recrutés par l'université ou le CNRS. À ce moment-là, l'IRED s'est bien inséré sur le site universitaire grenoblois, notamment par sa participation à la création de l'École de Génie industriel de l'INPG²⁶ et par sa contribution à la mise en place du Pôle universitaire et scientifique européen. D'un point de vue personnel, cette expérience m'a beaucoup appris : j'ai ré-ouvert mes horizons scientifiques en bénéficiant d'une sorte de recyclage sur le tas et j'ai appris « l'art et la manière » de la gestion des ressources humaines pour impulser un collectif important et aux profils fort diversifiés.

1993-2010 : RENOUVELLEMENT SCIENTIFIQUE : ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

RETOUR DIFFICILE À L'INRA DANS UNE UNITÉ NORMALISÉE DU DÉPARTEMENT ESR

Sur le plan personnel, l'expérience de direction de l'IRED m'a fait bénéficier d'une sorte de recyclage sur le tas qui a favorisé ma mobilité thématique. Directeur d'un laboratoire voué à d'autres spécialités que les miennes, je devais connaître les principaux débats en économie qui concernaient la vie scientifique des équipes de l'IRED. J'ai travaillé l'épistémologie et la méthodologie de la recherche (*via* un séminaire de tronc commun en DEA) et j'ai fréquenté de près l'économie des territoires, en lien avec Bernard Pecqueur dont l'équipe était en train de développer cette spécialité à l'IRED. J'ai conçu avec lui de nouveaux projets de recherche sur le lien entre environnement et territoires dès 1995. J'ai pris un net recul par rapport à ma vision de la recherche au cours de cette période, qui représente un tournant dans l'évolution de mon métier de chercheur. En particulier, en sortant du cercle étroit de l'Inra ESR, j'ai connu d'autres modes d'organisation de la recherche et compris l'intérêt de coopérer avec des enseignants et de m'engager plus dans l'encadrement de mémoires et de thèses.

À partir de 1990, je me suis investi personnellement et fortement dans l'enseignement de 3^e cycle. Outre le séminaire sur la méthodologie de la recherche, j'ai investi dans des cours en économie de l'environnement. J'ai assuré pendant six ans, avec Patrick Criqui, directeur de recherche du CNRS à l'Institut d'économie et de politique de l'énergie (IEPE), un cours théorique en économie de l'environnement dans lequel un des enjeux était de comparer les politiques publiques d'environnement appliquées à l'énergie et à celles appliquées à l'agriculture. J'ai mis en place un séminaire-recherche « Développement durable » auquel j'ai invité les meilleurs spécialistes de France, et j'ai investi au cœur d'une discipline très évolutive. C'est en relation avec ce fort investissement dans le DEA, mais aussi avec mes responsabilités à l'IRED que j'ai été, ensuite, élu directeur de l'école doctorale Économie appliquée de 1993 à 1998.

²⁶ Institut national polytechnique de Grenoble.

En 1991, le laboratoire Inra de Grenoble fête la naissance de Coline Schneider-Damois. Au premier rang, de gauche à droite, Pierre-Benoît Joly, Amédée Mollard et François Bel. Au 2^{ème} rang : Shyama Ramani, Marie-Angèle De Looze, Daniel Perraux (directeur du laboratoire, avec Coline dans ses bras), Anne Lacroix, Nathalie Taverdet, François Pernet. Au 3^{ème} rang : Agnès Vertier, Marie-Louise Carvello, Mariane Damois, Yves Le Pape, Pascal Byé, Yves Schneider (à moitié caché), Michel Trommetter, Christian Janet.



En avril 1992, j'ai rédigé un rapport, *Sciences sociales et environnement* à la demande du président de l'université Pierre-Mendès-France²⁷. Ce rapport soulignait la place insuffisante des sciences sociales dans le nouvel Institut de l'environnement qui venait d'être créé par le Pôle universitaire et scientifique européen. Outre les défauts de dispersion des recherches, très fréquents dans nos disciplines, on ne notait pas non plus suffisamment de participation grenobloise aux réseaux européens sur le thème de l'environnement. Aussi, dans le cadre de cet institut, j'ai conçu et réalisé, avec Georges Vachaud, hydrologue, directeur de recherche CNRS, une école d'été européenne sur l'environnement réunissant, pendant 15 jours, 60 chercheurs de 15 pays européens, et qui a eu un grand succès.

Peu à peu, je renouais avec mes premiers pas des années 1970 en économie de l'environnement et j'ai constitué un petit noyau de chercheurs et de doctorants sur cette thématique. La perspective était de construire une interdisciplinarité forte entre économie et sciences de la nature. Après acceptation du chef de département ESR, Jean Cavailhès, j'ai créé en 1995, au sein de l'unité Économie et sociologie rurales de Grenoble une deuxième équipe, R&A (pour Régulation, environnement et agriculture) centrée sur l'économie de l'environnement et les espaces ruraux. S'ouvrait alors une période de fortes tensions au sein de l'unité ESR de Grenoble : SERD étant dans le giron Inra et R&A dans celui des universités grenobloises. Les rivalités qui se sont cristallisées sur l'accès aux ressources (financements, postes...), prendront fin en 2003 avec la création du Laboratoire d'Économie Appliquée de Grenoble (GAEL), une unité mixte de recherche (UMR) associant Inra, CNRS, l'Université (UPMF) Grenoble et l'INP-Grenoble sous la direction de Bernard Ruffieux (professeur d'économie, pionnier de l'économie expérimentale en France).



Août 1995, École d'été européenne Science Société Environnement à Chamrousse (Isère). Parmi les participants photographiés ici, quelques membres de l'Inra : Amédée Mollard (co-organisateur de l'école), Marc Barbier, Hervé Moisan, Anne Lacroix.

²⁷ NDLR : L'université des sciences sociales de Grenoble adopte, en 1991, la dénomination « Pierre-Mendès-France » (UPMF).



En septembre 1991, à Québec, colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF). Amédée Mollard au centre avec, à sa droite Bernard Pecqueur et Michel Dimou, et à sa gauche Claude Courlet et Christine Beauviala.

Avec R&A, notre stratégie reposait sur une participation active à la politique universitaire de site *via* une intégration à l'université Pierre-Mendès-France. Nous pensions que les sciences sociales pouvaient en retirer un avantage substantiel compte tenu de la notoriété des sciences « exactes » à Grenoble. C'est ce que nous avons fait en nous associant avec plusieurs enseignants-chercheurs et en coopération avec d'autres équipes de recherche grenobloises, par exemple, avec les hydrologues de l'université Joseph-Fourier pilotés par G. Vachaud et Michel Vaublin. La fréquentation de nouveaux territoires de la recherche, que ce soit les SHS²⁸ du CNRS ou les universités (dont l'UPMF), a représenté dans ma carrière une formidable mutation. Mon objectif final était d'organiser ces expériences autour de nouvelles recherches à construire sur l'environnement et les territoires. Mais, plus largement, c'était aussi un moyen de m'adapter à la très forte évolution du profil scientifique des années 1990, qui marquait une rupture assez nette avec le « cahier des charges » du chercheur des années 1970.

UNE NOUVELLE VIE SCIENTIFIQUE : ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES RURAUX

Au sein de R&A, puis de GAEL, j'ai orienté mes travaux autour de deux axes : à partir de 1992, le lien environnement-agriculture (analysé *via* la pollution des eaux par les systèmes agricoles intensifs) et, à partir de 1996, le lien entre qualité, environnement et territoires. C'est sur le premier thème que j'ai développé les coopérations les plus interdisciplinaires avec des agronomes de l'Inra et des hydrologues du LTHE/CNRS à Grenoble. Fidèles à notre démarche d'économie appliquée, notre équipe a abordé la question des pollutions nitriques de l'eau d'origine agricole dans le cadre interdisciplinaire de l'Observatoire sur les pollutions diffuses de La Côte-Saint-André (Isère). Peu à peu, nous avons constitué entre sciences sociales et sciences de la nature un pôle de recherche de dix équipes (dont une d'hydrologues du CNRS et une d'agronomes de l'Inra) qui a fonctionné pendant dix ans dans le cadre de quatre programmes successifs.

Il était demandé aux sciences sociales de tester différentes solutions débouchant sur des décisions publiques pour réduire la pollution des eaux au niveau des normes européennes de pollution. Nous avons renoncé à une évaluation monétaire des dommages et nous avons appliqué la méthode dite « coût-efficacité » de différents scénarios préventifs élaborés avec les agronomes et testés en situation réelle, grâce à un dispositif expérimental mesurant les reliquats d'azote. Nos travaux par la suite ont consisté à généraliser les méthodes et outils d'analyse élaborés sur la plaine de Bièvre, dans un premier temps à l'ensemble de Rhône-Alpes. Une question à laquelle nous nous sommes attachés en particulier était de savoir quels agents économiques alors, peuvent (ou doivent) supporter le coût des solutions préventives : les consommateurs (bénéficiaires-payeurs) ou les agriculteurs (pollueurs-payeurs) ? Pour les premiers, on a évalué les bénéfices liés à la préservation de la qualité de l'eau avec la méthode d'évaluation contingente et on en a contrôlé les résultats par des paiements réels *via* l'économie expérimentale (*field experiment*). L'efficacité des politiques de régulation de l'agriculture a ensuite été analysée à l'échelle du bassin du Rhin *via* une thèse que j'ai encadrée, puis au niveau des pays européens.

²⁸ Sciences humaines et sociales.

En 1996 à Sainte-Agnès en Belledonne (Isère) séminaire interne de l'IREFD. Amédée Mollard en discussion avec Bernard Drugman.

De gauche à droite : Olivier Boissin, Bernard Billaudot, Amédée Mollard, Bernard Drugman, Roger Coronini, Jérôme Dumoulin, Renée Rohrer, Marie Besse, Cécile Massit, Catherine Ciesla.



© INRAE/Beauviala

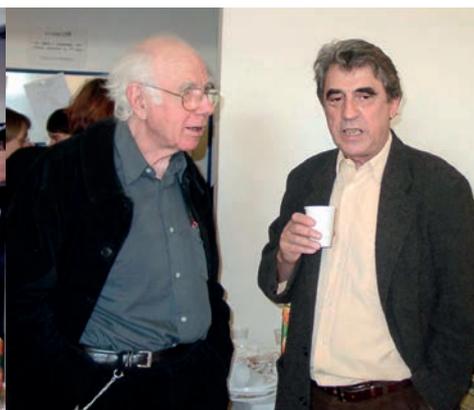
Mes recherches sur les relations entre qualité des produits et environnement dans les territoires ruraux utilisent aussi les concepts et méthodes de l'économie de l'environnement, mais à partir des externalités positives et non plus négatives. Je les ai combinés avec les apports d'économie spatiale et industrielle de B. Pecqueur avec qui j'ai été associé sur ce thème pendant plus de dix ans. Face aux dommages de l'agriculture intensive sur l'environnement, on observait un nouvel essor d'espaces « oubliés » (zones en déprise, montagnes, espaces mixtes agricoles et touristiques) et de nouvelles valorisations de leurs ressources : produits de qualité, aménités environnementales, services touristiques. La question centrale était de savoir si — et comment — l'internalisation d'externalités positives pouvait être à l'origine d'un développement des territoires ruraux. Cette problématique a été développée au départ dans la région des Baronnies. La recherche, menée d'abord avec l'équipe territoires de l'IREFD, a été élargie au tourisme et à l'Aubrac, grâce à des collaborations avec des équipes du Cemagref de Clermont-Ferrand et de Bordeaux. Les résultats font apparaître un lien avéré entre la qualité des produits et le caractère durable du développement de ces territoires. Ce thème a connu un grand écho à la fois en France et à l'étranger (Californie), notamment les concepts clés de « panier de biens » et de rente de qualité territoriale. Par la suite, nous avons construit une typologie générale du panier de biens à partir des liens qualité des produits/environnement évalués sur l'ensemble de Rhône-Alpes.

Le panier de biens a eu également beaucoup de succès auprès de nos partenaires. J'ai été invité en 2006 avec B. Pecqueur et Dominique Vollet à faire une conférence introductive sur ce thème au forum international « Planète terroirs » qui a eu lieu en Aubrac avec la participation de plus de vingt pays étrangers. Deux autres forums ont eu lieu en 2008 et, au Maroc en 2010, avec un intérêt exprimé par tout le pourtour méditerranéen. L'importance des enjeux pour nos partenaires régionaux nous a décidés à réaliser une formation de six jours pour les acteurs du développement et des PNR en Rhône-Alpes, qui a débouché, après un an de travail, sur la co-réalisation avec Télé-promotion rurale Rhône-Alpes d'un DVD (film, bonus acteurs et chercheurs, CD-Rom boîte à outils) diffusé à 1 000 exemplaires.

Photo de gauche, Amédée Mollard au pot de départ à la retraite de Christine Beauviala, en août 2001.

Photo du milieu, Gérard Destanne De Bernis, à gauche, en discussion avec Patrice Romain.

Photo de droite, de gauche à droite, Bernard Billaudot, Solange Hollard, Roseline Marty, Anne Le Capon, Yves Saillard (coupé), Jean-Charles Monateri et Christine Beauviala.



© INRAE/Beauviala

L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE AU SERVICE DE LA DIRECTION DE L'INRA

Au début des années 2000, la direction de l'Inra a cherché à faire valoir sa capacité d'expertise collective, en particulier dans son appui aux politiques publiques. Compte-tenu de mon profil, dont elle a reconnu l'intérêt en me promouvant directeur de recherche de première classe en 2002, elle m'a mobilisé en plusieurs occasions.

Sur les pollutions diffuses de l'eau par les nitrates, j'ai participé à la commission « Eau-agriculture » des ministères de l'Agriculture (MAP) et de l'Environnement (MATE), en préparation à la loi de 1999 sur l'eau, dite « loi Voynet ». Mes remarques ont contribué à rejeter la perspective d'une taxe sur les engrais et à introduire une franchise « cultures intermédiaires pièges à nitrates » dont nous avons montré l'efficacité. J'ai aussi participé au CORPEN (Comité d'orientation pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement) pour montrer les avantages de l'indicateur d'émissions polluantes (IEP) élaboré dans nos recherches.

J'ai participé activement à l'expertise ATEPE (Agriculture, territoire, environnement, politiques européennes) menée par l'Inra à la demande des mêmes ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Environ 30 chercheurs de toutes les disciplines devaient mobiliser dans des délais très courts toutes les compétences disponibles au sein de l'Inra, pour fonder l'inflexion de la position de l'UE dans la renégociation à l'horizon 2004 des accords de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et pour justifier une meilleure prise en compte de l'impact environnemental des activités agricoles.



© INRA E / Mollard

Signature de la troisième convention Inra-Confédération Paysanne (CP) en 2010, par Marion Guillou (Pdg de l'Inra) et Véronique Villain (porte-parole de la Confédération Paysanne, Seine-Maritime) A l'arrière, de gauche à droite : Thierry Thomas (CP, éleveur de porcs dans les Côtes d'Armor); inconnu ; Régis Hochart (porte-parole de la CP, Tarn-et-Garonne) ; Jacques Barnouin (INRA-Theix) ; Amédée Mollard ; Bénédicte Herbinet (Inra, conseillère de la Pdg) ; Patrick Kirchner (porte-parole de la CP, Haute-Garonne) ; Jean Pierre Butault (Inra, directeur de recherches) ; Yves Moillé (CP, grandes cultures en Haute Marne) ; Hervé Guyomard (Inra, directeur scientifique).

En 2001-2002, j'ai été chargé par le président de l'Inra, Bertrand Hervieu, et la directrice générale, Marion Guillou de piloter le projet de convention entre l'Inra et la Confédération paysanne. J'avais gardé des liens privilégiés avec les paysans qui ont créé ce syndicat en 1987. Mes relations anciennes avec cette organisation en matière de formation et de recherche me dotaient d'un capital de confiance fort précieux pour gérer et dépasser un climat très conflictuel avec l'Inra du fait des divergences sur la question des OGM. Grâce à cela, j'ai pu en 18 mois faire tomber peu à peu les préjugés accumulés contre la recherche dont l'image était devenue trop stéréotypée. La convention a été signée en 2002, puis renouvelée en 2006 et en 2010. Dans le cadre de ces différentes conventions, j'ai participé à l'organisation de quatre séminaires d'échange agriculteurs-chercheurs entre l'Inra et la Confédération paysanne : « La désintensification de l'agriculture » en 2002, « La PAC » en 2008, « Les petites fermes » en 2009, « La localisation des productions » en 2014.

LA DIRECTION DU PROGRAMME « POUR ET SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL » (PSRD)

Mes expériences de transfert expliquent sans doute, pour une part, pourquoi j'ai été sollicité par la direction de l'Inra pour piloter le programme PSDR qui a succédé à la DADP (Délégation permanente à l'agriculture, au développement et à la prospective). Mon implication dans ce programme remonte à 1993, date à laquelle Michel Sebillotte a mobilisé plusieurs membres de notre équipe grenobloise (F. Pernet, P. Byé, A. Mounier et moi-même) pour la rédaction du rapport préparatoire à la création de la DADP. La thématique du développement régional étant au cœur des programmes de recherche portés par la DADP, les chercheurs de Grenoble, tant par leur histoire sur l'analyse de la croissance et du développement économique, que par les

compétences encore disponibles, intéressaient M. Sebillotte. Par la suite, il s'est aussi assuré la coopération d'autres membres de l'IREPD, B. Pecqueur et Claude Courlet (qui m'a succédé à la direction de l'IREP en 1993), dans un réseau national d'universitaires en science régionale et du territoire.

Dès 2000, M. Sebillotte m'a proposé d'assumer l'animation nationale de la DADP, mais c'est finalement début 2003, lorsque les programmes régionaux de la DADP sont passés dans le giron de la direction scientifique AAT (Agriculture activités territoires) de Jean Boiffin, que la direction de l'Inra m'a confié la responsabilité du dispositif qui prend le nom de PSDR « Pour et sur le développement régional ». Lors du départ de Michel Sebillotte, fondateur de ces programmes, le souci de l'Inra était de faire en sorte que leur réalisation soit partagée par un plus grand nombre de centres et de départements de recherche de l'institut. Il était aussi attendu de ce profil que la valeur ajoutée scientifique de ce profil de recherches soit mieux mise en évidence et que soit gommé l'aspect « partenariat militant », au profit d'un engagement plus conséquent de l'Inra sur la thématique de recherche du développement régional et des dynamiques territoriales. Celle-ci, en effet, ne faisait pas partie de ses champs de compétences traditionnels, mais la montée des régions et les forts engagements de l'Inra avec elles poussaient à développer ce profil de recherches.

De 2003 à 2005, j'ai d'abord géré et conclu le programme PSDR2 en coopération étroite avec J. Boiffin. Mon rôle principal a été d'organiser sa valorisation scientifique (publications) et partenariale (synthèse des thématiques), avec un symposium international final en mars 2005 à Lyon qui a réuni plus de 330 participants parmi lesquels 22 % de partenaires professionnels/administratifs. Une synthèse de ces résultats a été publiée dans l'ouvrage *Territoires et enjeux du développement régional* publié aux éditions Quæ. L'ensemble du programme PSDR2 a été ensuite évalué par un conseil scientifique que j'ai constitué avec Antoine Bailly (Université de Genève) qui le présidait. Son évaluation rigoureuse, critique mais positive, a permis d'infléchir le profil de la génération suivante de PSDR.



© INRAE/Ruffieux

Juin 2006, séminaire de l'UMR GAEL à Lans en Vercors. Au premier rang, de gauche à droite : Valérie Wallet (informaticienne), Anne-Violaine Favier (doctorante), Jeannine Barba (secrétaire), Eric Avenel (professeur), Vianney Dequiedt (professeur) Au deuxième rang : Jean-Loup Dupuis (informaticien), Céline Michaud (doctorante), Céline Jullien (maître de conférences), Myriam Carrère (statisticienne), Marianne Damois (gestionnaire d'unité), Bernard Ruffieux (professeur, directeur de l'UMR), Anne Lacroix (ingénieure de recherches). Au troisième rang : Samira Rousselière (doctorante), Agnès Vertier (documentaliste), Stéphane Lemarié (directeur de recherches), Simon Ma (doctorant), Carine Sébi (doctorante), Michel Trommetter (directeur de recherches), Daniel Llerena (maître de conférences), Stéphane Ambec (chargé de recherches), Amédée Mollard, Frédéric Corolleur (maître de conférences), Laure Saulais (doctorante), Alexis Garapin (maître de conférences).

De 2006 à 2008, j'ai piloté PSDR3 en lien avec Bernard Hubert puis Hervé Guyomard, qui se sont succédés à la direction scientifique Société, économie et décision, avec une implication plus forte des centres Inra et départements, et une coopération nouvelle entre l'Inra, le Cemagref et le Cirad. Dix Régions sont devenues nos partenaires, concernant 500 chercheurs. Au bout de trois années d'investissement, les résultats obtenus ont été significatifs et appréciés tant en termes de profil des projets de recherche avec une taille beaucoup plus importante et une plus grande interdisciplinarité, qu'en termes d'ouverture à d'autres organismes de recherche (CNRS, universités, écoles d'agronomie) et d'impact de PSDR sur les partenaires régionaux et l'analyse du développement régional. PSDR est devenu un des principaux programmes transversaux de l'Inra, doté d'un conseil scientifique unique pour les dix Régions comprenant 1/3 de membres étrangers.

À ce stade de ma carrière, le moment était venu de passer la main en douceur à un successeur, plutôt que d'attendre la fin de PSDR3 et mon départ à la retraite. En accord avec B. Hubert, j'ai sollicité André Torre compte tenu de ses compétences reconnues sur les dynamiques des territoires et de son engagement dans de nombreux réseaux de recherche sur le développement régional (Association de science régionale de langue française – ASRDLF ; European Regional Science Association - ERSA). En avril 2007, A. Torre est devenu mon directeur adjoint, puis il a été nommé directeur du programme en septembre 2008.

AMEN : MON DERNIER PROJET DE RECHERCHE

Dès 2007, j'ai fait un « retour à la paillasse » au sein de l'UMR GAEL où j'ai lancé le projet AMEN (pour AMénités ENvironnementales), acronyme en clin d'œil à mon départ à la retraite proche et au fait qu'il bouclait mon parcours scientifique en alliant agriculture, environnement et développement territorial, les thématiques sur lesquelles j'avais fait ma carrière.

Ce projet présenté dans le cadre de PSDR3 se devait d'être exemplaire. Après avoir, en tant que responsable national, fait monter le niveau des exigences des projets PSDR, je me devais de montrer l'exemple, en coordonnant un projet interrégional, interdisciplinaire, interinstitutionnel (« inter-tout » m'a dit Marion Guillou !), avec une forte implication des partenaires. Ce projet a mobilisé au total 13 équipes/laboratoires et 30 chercheurs de 8 disciplines. L'objectif était d'analyser les modes de valorisation économique des aménités environnementales par les activités touristiques ou récréatives et les produits de qualité terroir. Au-delà de l'approfondissement de la notion même d'aménités, d'un inventaire statistique régional des fréquentations et des activités valorisées, la recherche s'intéressait plus particulièrement au potentiel des parcs naturels régionaux et autres espaces remarquables comme l'Estuaire de la Gironde ou les Volcans d'Auvergne. Prendre en compte les valorisations positives des aménités environnementales et patrimoniales sur les territoires ruraux est un vecteur de développement recherché par les acteurs locaux. Il y a là un potentiel de développement très prometteur, lié notamment à l'éco-tourisme, qui est encore sous valorisé. Dans le contexte de pays d'Europe du Nord industriels très urbanisés et exposés à des nuisances montantes, une proportion

115



© INRAE/Mollard

Mai 2007, visite de la coopérative laitière de Gruffy dans les Bauges (Savoie), dans le cadre du projet AMEN. Amédée Mollard, à sa droite Mehdi Moalla (doctorant) et Anne Lacroix (Inra).



Juin 2010, conférence de Ignacy Sachs à Grenoble à l'invitation de l'UMR PACTE Territoires, Amédée Mollard est l'un de ses discutants.

importante de territoires ruraux de faible densité sont devenus plus attractifs de ce seul fait, compte tenu aussi de la qualité de leurs ressources environnementales, ce qui est souvent lié.

Avec AMEN, j'étais à mon affaire : la thématique me passionnait dans la mesure où elle embrassait tous mes champs de compétences acquis au cours de ma carrière ; il fallait gérer un collectif important de chercheurs et de disciplines complémentaires ; il fallait convaincre et échanger avec des partenaires variés...

Mais là où j'ai été le plus excité, c'est quand mes analyses m'ont fait redécouvrir les apports d'Ignacy Sachs, apports que J. Dessau nous avait instillés des années auparavant. Mon enthousiasme a été à son comble en 2010 quand j'ai pu organiser avec mes collègues de l'UMR CNRS PACTE Territoires une journée d'étude avec Ignacy Sachs à Grenoble.

En effet, pour analyser les formes de valorisation et de gestion des aménités environnementales, le concept de développement durable est apparu très vite comme une notion trop globale et floue, prenant mal en compte l'échelle territoriale. Il nous est apparu peu à peu préférable de nous référer à la notion d'« écodéveloppement », introduite par I. Sachs dans les années 1970. Elle présente l'avantage d'intégrer la dimension environnementale à l'échelle de zones ayant une bonne cohérence écologique, de concevoir des technologies et systèmes de production liés aux cycles écologiques et de conjuguer des formes de gouvernance cohérentes avec les échelles spatiales de gestion des aménités. La dimension territoriale est donc intrinsèque à l'écodéveloppement *via* ces « écozones » qui sont des ensembles d'écosystèmes dotés d'« habitats », de terroirs, de systèmes de production spécifiques, de population et d'institutions identifiées.

J'ai eu à cœur à mener jusqu'au bout et à bien valoriser ce dernier projet de recherche. Et, pour ce faire, j'ai joué les prolongations : rayé des cadres de l'Inra en 2011, je n'ai quitté réellement mon bureau que fin 2014. Il faut dire aussi que j'avais beaucoup de mal à fermer la porte de la recherche !



Décembre 2014, Alban Thomas, chef du département SAE2 prononce son discours lors de la cérémonie de départ à la retraite d'Amédée Mollard. En haut, à gauche : Yvonne Couteaudier, déléguée régionale de l'Inra en Rhône-Alpes remercie Amédée Mollard lors de son pot de départ à la retraite. En haut, à droite : Amédée Mollard remercie Jo Aubin et tous les paysans de la Confédération Paysanne.



© INRAE/ Mollard

Août 2011, Villeperdrix (Drôme)
« une source d'inspiration ».

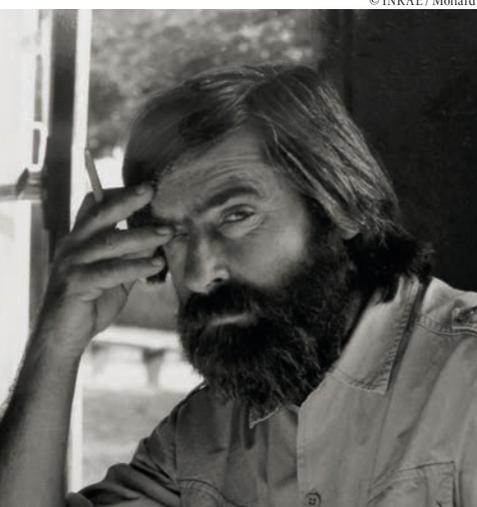
CONCLUSION

Au terme de ce récit de mes activités tout au long des 45 années de ma carrière, je suis frappé par la cohérence de quelques résultats, bien au-delà des fluctuations contextuelles et souvent imprévisibles qui conditionnent les trajectoires.

Mes travaux de recherche s'inscrivent dans une démarche d'économie appliquée qui fonde leur unité. J'ai toujours eu le souci d'expliquer la réalité sociale en partant des préoccupations exprimées par les acteurs, notamment à travers la formation des agriculteurs. L'économie appliquée, à mes yeux, ne doit pas être opposée à l'économie théorique puisqu'elle implique une interaction permanente entre le réel observé et les théories explicatives. C'est une démarche qui ne se réfère pas à un corpus théorique général préexistant qu'il s'agirait simplement de valider grâce à des « applications » pertinentes, à caractère hypothético-déductif (au sens de Mark Blaug). Dans une approche plus inductive, elle considère que les écarts constatés entre les observations empiriques et les modèles théoriques explicatifs disponibles ne sont pas le simple effet du caractère trop abstrait ou réducteur de ceux-ci et qu'il ne suffit pas de complexifier les outils pour les résorber. Ces écarts « inexplicables » invitent plutôt à intégrer aussi les apports des courants de pensée qui cherchent, au-delà de l'individualisme méthodologique et de la rationalité substantielle, au-delà du marché auto-régulateur, à internaliser le rôle des structures sociales, des organisations et des institutions dans les explications recherchées. Une telle optique implique une bonne connaissance du terrain et des acteurs permettant de formuler des hypothèses réalistes, le recours à l'analyse dynamique et historique, aux approches comparatives, enfin aux apports des autres disciplines.

La recherche contractuelle et militante des années 1960 que j'ai commencée à l'université n'a pas grand-chose à voir avec la recherche fonctionnaire et codifiée telle que je l'ai pratiquée à l'Inra. Les champs de compétence scientifiques se sont profondément spécialisés, les outils et méthodes de recherche ont été bouleversés, la gestion des chercheurs et des carrières est de moins en moins une affaire de relations personnelles, au fur et à mesure que les espaces d'échanges entre chercheurs et organismes sont devenus internationaux.

Pourtant, il est une chose qui me paraît commune aux périodes successives que j'ai vécues : j'ai toujours jugé primordial de coller à la demande sociale, qu'elle se soit exprimée *via* la promotion collective au sein du Cnejea ou dans la co-construction de programmes de recherche au sein de PSDR. Même si l'on admet aujourd'hui qu'il doit y avoir une certaine division du travail entre recherche fondamentale, recherche finalisée, transfert et expertise, il faut cependant éviter de trop cloisonner ces domaines. Mon parcours, je pense, illustre cette exigence d'intégration et son intérêt. Même si les étapes de ma carrière ont eu des centres de gravité différents à cet égard, je pense avoir tenu le pari de montrer qu'il est possible d'obtenir à la fois des résultats de caractère analytique et théorique, publiés dans des revues reconnues, diffusés à l'étranger et discutés avec des équipes de recherche internationales, tout en ayant, avec les acteurs économiques et sociaux, des activités d'expertise et de transfert diverses et nombreuses, issues de ces travaux. Je pense avoir montré que ces deux profils d'activités, loin de s'opposer, gagnent à être complémentaires.



© INRAE / Mollard

André Rosanvallon, Biviers, 1982.

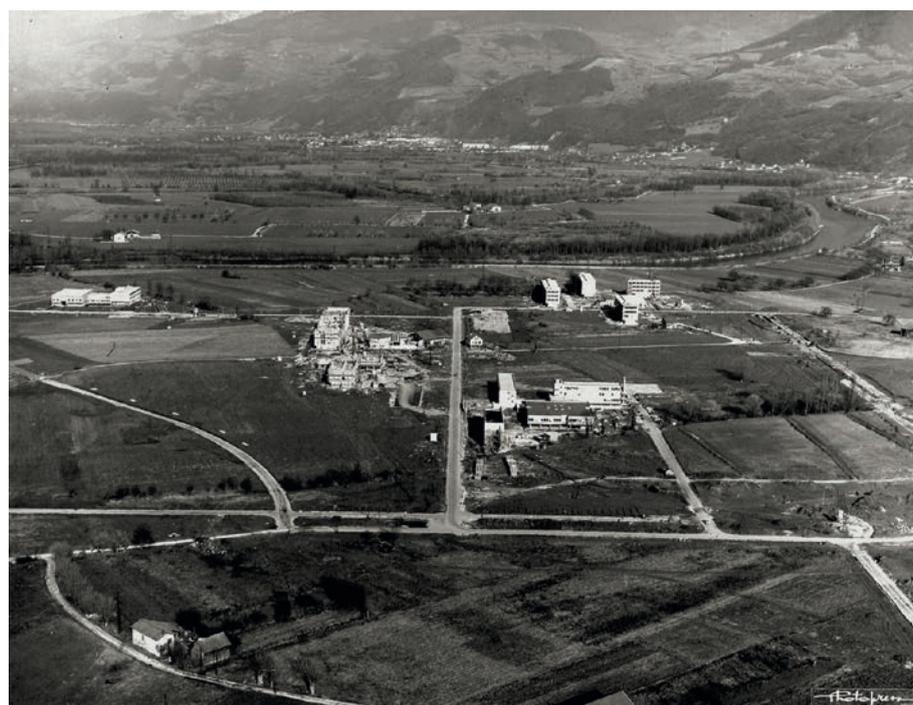
DE L'INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES À L'INSTITUT DE RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET DE PLANIFICATION : LA DÉCENNIE « BERNIS »

par André Rosanvallon¹

André Rosanvallon, ingénieur-économiste, a fait toute sa carrière d'enseignant-chercheur à l'Institut de recherche économique et de planification (IREP) jusqu'à sa retraite début 2004. Recruté en 1966 comme assistant à l'université de Grenoble par le professeur Gérard Destanne de Bernis, sa trajectoire professionnelle s'inscrit et se superpose à celle de l'Institut de recherche économique et de planification. Il était donc un témoin bien placé pour réaliser, en 2017, un document qui rendrait compte de la trajectoire historique de l'IREP, de ses origines vers la fin des années 1950, à sa disparition au début de 2004. Certes, comme il le souligne lui-même avec lucidité, c'est « une histoire tout à fait partielle et personnelle de l'institut » qu'il a livrée². Cependant, grâce aux documents qu'il a eu l'heureuse initiative de conserver ou de rechercher, et grâce à la mémoire recueillie auprès de certains autres membres de l'institut, dont Amédée Mollard, il a pu réaliser une frise chronologique bien informée de l'IREP. À partir de ce travail, certes incomplet mais surtout très précieux, nous avons demandé à André Rosanvallon de construire un long fragment d'histoire, bien documenté, sur ces années 1960 durant lesquelles Gérard Destanne de Bernis crée et dirige l'Institut d'études sociales (IES) qui juste après son départ de la direction, en 1969, devient l'IREP. Cette « décennie de Bernis » est d'une grande importance pour comprendre la dynamique de l'équipe agricole de l'IREP, le contexte historique dans lequel elle se déploie et, in fine, la trajectoire d'Amédée Mollard. Ce texte livre donc des matériaux historiques originaux qui complètent et éclairent à la fois le récit d'Amédée Mollard, à partir d'un point de vue quasiment ignoré, sur l'économie rurale française, celui de l'économie politique et de l'engagement militant universitaires. Le texte final a été revu par Marie-Noëlle Heinrich, le 20 juillet 2021.

¹ Avec la collaboration de l'équipe Archorales.

² Mon histoire de l'IREP. Une histoire personnelle de l'IREP à partir de mon cheminement professionnel de 1966 à 2003, <<https://andrerosanvallon.wordpress.com/2017/02/09/mon-histoire-de-lirep/>> (consulté le 15 juillet 2021).



© Photopress

Tout début des années 1960 est initiée la construction du campus universitaire de Saint-Martin d'Hères. Dans l'ensemble de bâtiments au premier plan, se situe le premier à sortir de terre, celui de Mathématiques appliquées (bâtiment carré au toit gris). Tout au fond à droite, les bâtiments de sciences biologiques.

L'Institut de recherche économique et de planification (IREP) trouve son origine dans l'histoire universitaire et industrielle de Grenoble dans les années 1950. Mais c'est au cours des années 1960, sous l'impulsion du professeur Gérard Destanne de Bernis³, que cet institut de recherche bâtit sa propre histoire. Composante du monde universitaire grenoblois dans le champ de l'économie, il est au cœur du « mythe grenoblois »⁴ dont parlent Pierre Frappat dans *Grenoble le mythe blessé* et Dominique Dubreuil dans *Grenoble ville test*⁵, ou encore Jean Giard et Daniel Hollard dans *À la recherche du citoyen : histoire(s) de GO*⁶. Mais au-delà de son insertion au plan local, dès le départ, l'institut occupe une place de pionnier et de leader au niveau national et international, comme centre de recherche universitaire et d'expertise économique pour l'analyse du sous-développement aux lendemains des indépendances africaines, à partir du début des années 1960.

GÉRARD DESTANNE DE BERNIS : UN DISCIPLE DE FRANÇOIS PERROUX ENGAGÉ DANS LA DÉCOLONISATION

Disciple de François Perroux, qui dirige sa thèse, Gérard de Bernis est un des membres fondateurs de la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France) et ancien président national de l'UNEF⁷ (Union nationale des étudiants de France) en 1950-1951. Il débute sa carrière universitaire à l'Université catholique de Lille et réussit le concours d'agrégation des universités en 1954. Il est alors nommé, en 1957, professeur d'économie à l'Institut des hautes études en Tunisie (qui deviendra la première université tunisienne) où il succède à Raymond Barre, et où il arrive aux lendemains du discours de Carthage, en juillet 1954, de Pierre Mendès France pour l'ouverture de négociations sur la nécessité d'instaurer de nouveaux rapports conformes à la volonté d'indépendance des Tunisiens. En 1958, en accord avec François Perroux, il crée un bureau de l'ISEA (Institut des sciences économiques appliquées) à Tunis. Il fait d'ailleurs partie du noyau dur de l'ISEA fondé par Perroux.

En Tunisie, de Bernis noue de multiples contacts avec l'équipe dirigeante de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) et en particulier avec son secrétaire général Ahmed Ben Salah. Il participe avec eux aux réflexions sur la construction du pays nouvellement indépendant, sur les conditions de transformation de l'agriculture tunisienne et l'industrialisation du pays. En particulier, il dirigera les travaux de l'équipe de Tunis sur les unités régionales de développement dans le cadre des perspectives décennales de développement, élaborées avec Ahmed Ben Salah, devenu ministre de l'Économie. En 1959, à la suite d'un article très critique sur la politique de la France en Tunisie, il est obligé de quitter le pays, rapatrié en France sur ordre de l'ambassadeur de France⁸.

UN PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ COMPAGNON DES LUTTES SOCIALES : LA LUTTE « NEYRPIC »

En mars 1960, de Bernis s'installe à Grenoble, succédant à Henri Bartoli⁹ comme professeur d'économie à la faculté de droit et comme directeur du Centre d'éducation ouvrière. Il prend également la direction de l'Institut économique et juridique de l'énergie (IEJE), en même temps qu'il crée une équipe chargée des questions agricoles et de la formation de militants agricoles qui deviendra le Cneaja. En octobre 1960, il recrute ses premiers assistants : Christine Beauviala au Centre d'Éducation Ouvrière, Marc Girardin pour l'équipe agricole.

³ Pour une brève mais intéressante biographie, voir la notice nécrologique : Bernard Gerbier et Renato Di Ruzza, Hommage à Gérard Destanne de Bernis (1928-2010), *Ergologia*, n° 5, mars 2011, pp. 19-27.

⁴ Frappat P., 1979. *Grenoble le mythe blessé*, édition Alain Moreau, 542 p.

⁵ Dubreuil D., 1968. *Grenoble, ville test*, Seuil, 192 p.

⁶ Giard J., Hollard D., 2000. *À la recherche du citoyen. Histoire de GO*, L'Harmattan, 234 p.

⁷ Il doit en démissionner pour cause de participation au congrès fondateur de l'Union internationale des étudiants à Prague.

⁸ Après son « expulsion » du pays par l'ambassadeur de France, il reviendra souvent en Tunisie pour diriger plusieurs recherches, en particulier : sur les perspectives d'emploi dans l'industrie et sur les potentiels agricoles. En 1967, il signera un très important contrat d'étude sur les débouchés des produits agricoles tunisiens, sur les exportations d'engrais tunisiens, ou encore sur l'emploi en Tunisie en collaboration avec l'ISEA. Le bureau de Tunis sera fermé au début des années 1970 (c'est Amédée Mollard qui gère sa fermeture lors de son séjour en Tunisie) avec la fin de l'expérience socialiste.

⁹ Ancien résistant « Juste parmi les nations », après la guerre il devient professeur d'économie, à Grenoble puis à Paris. Ses recherches portent sur l'économie sociale, l'histoire de la pensée économique et l'économie du travail.



Congrès des économistes de langue française, Rome, 1956. Au centre de la photo François Perroux entouré de deux personnes non identifiées et derrière lui, de profil, Maurice Bye. A gauche, avec la pipe, Emile James, et complètement à droite Gérard Destanne de Bernis.

© INRAE/Bye

G. Destanne de Bernis est, *de facto*, un acteur intellectuel majeur du « conflit Neyrpc »¹⁰, qui, éclatant en décembre 1962, est un mouvement social révélateur des profonds changements du capitalisme industriel français et des relations sociales. Plusieurs articles dans des revues de l'époque (dont *Esprit* et la *Revue des temps modernes*) ont rendu célèbre ce conflit. Dans le livre culte de l'époque, de Pierre Belleville, *Une nouvelle classe ouvrière*¹¹, le cas de Neyrpc fait l'objet d'une analyse très fine pour témoigner et démontrer l'émergence de cette nouvelle classe ouvrière, dans le chapitre V intitulé : « Grenoble : la classe ouvrière conquiert ses nouvelles frontières ». Au début des années 1960, dans un processus général de restructuration de l'économie grenobloise, qui passe d'un capitalisme familial à un capitalisme industriel et bancaire, ce fleuron de l'industrie hydraulique et métallurgique nationale, dont la politique sociale est une référence pour les syndicats de la région grenobloise, passe sous le contrôle d'Alsthom. Henri Dagallier, proche du courant démocrate-chrétien et très représentatif du milieu des industriels grenoblois dont le patronat local est qualifié de « patronat social »¹², est remplacé.

Le nouveau PDG dénonce l'accord d'entreprise signé en 1961, prévoyant notamment la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, et annonce une vague de licenciements. Se succèdent alors grèves et manifestations jusqu'en juillet 1963. Le conflit de Neyrpc devient exemplaire d'un mouvement unitaire de lutte rassemblant l'ensemble des catégories de l'entreprise : des manœuvres aux ingénieurs. En dehors de l'entreprise, les répercussions de l'affaire Neyrpc sont considérables. Ce conflit marque l'émergence d'une nouvelle classe ouvrière, mais aussi la rupture de l'université de Grenoble avec le patronat local¹³ et son engagement actif en faveur du mouvement syndical, ainsi que le développement d'un nouveau partenariat avec les organisations politiques et syndicales représentatives du mouvement ouvrier.

Dès le début du conflit, de Bernis met sur pied un comité de soutien universitaire aux travailleurs de Neyrpc. Sous son impulsion, dans le prolongement du conflit, l'université participe activement à la mise en place d'un « Comité de l'emploi et des libertés syndicales » qui réunit les partis politiques de gauche, les syndicats ouvriers et la nouvelle municipalité de Grenoble autour de Hubert Dubedout. Il organise à Grenoble un colloque les 12 et 13 juin 1965 pour « examiner la situation de l'emploi à Grenoble qui ne cesse de se détériorer, comprendre les raisons de cette situation et dégager les voies d'une action efficace ». À l'issue de ce

¹⁰ NDLR : pour une analyse historique de l'entreprise Neyrpc, voir : Dalmaso A., Robert E., 2009. Recherche et innovation dans l'industrie hydraulique : Neyrpc-Sogreah des années 1930 aux années 1960, *Annales historiques de l'électricité* 2007/1, n° 5, pp. 47-62 ; Dalmaso A., Robert E., 2009. Neyrpc Grenoble - *Histoire d'un pionnier de l'hydraulique mondiale*, Édition Dire l'Entreprise, 222 p. Sur l'importance du « conflit Neyrpc », voir : Zancarini-Fournel M., Récit. In Zancarini-Fournel M., Artières P., 2008. 68, *une histoire collective, 1962-1981*, La Découverte, 847 p., pp. 19-59.

¹¹ Belleville P., 1963. *Une nouvelle classe ouvrière*, Julliard, collection « Les temps modernes », 316 p.

¹² Il a été le premier à introduire en France dès 1920 les allocations familiales pour leurs ouvriers. Il a été aussi le premier à créer la promotion supérieure du travail avec l'université, pour la formation d'ingénieurs par des cours du soir.

¹³ L'université de Grenoble s'est construite autour de relations étroites avec le monde des entreprises. Ainsi, en 1947, Paul-Louis Merlin, le PDG du plus grand groupe industriel grenoblois crée les « Amis de l'université », association administrée par les présidents des différents syndicats patronaux.

colloque est créé le Centre départemental de documentation du travail fin 1966, qui a vocation à former les militants des organisations syndicales ouvrières reconnues comme représentatives par le ministère du Travail¹⁴ : CGT, CFDT, CGT-FO.

LE LEADER INTELLECTUEL, CHRÉTIEN ET PROGRESSISTE : LA CRÉATION DE L'INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES

En 1965, de Bernis prend la direction de l'Institut d'études sociales (IES) qu'il crée en regroupant l'Institut régional du travail, le Cneeja (créé officiellement en 1964, date à laquelle il reçoit sa première subvention du ministère de l'Agriculture) et l'IEJE, auxquels se joignent l'équipe développement. En 1966-1967, l'institut comprend une vingtaine de chercheurs majoritairement « hors-statut » financés par une recherche contractuelle privilégiant les recherches appliquées correspondantes à la demande sociale d'organismes publics ou semi-publics. La moyenne d'âge de ce collectif est de 31,5 ans. Le personnel bénéficie d'une grille indiciaire de salaire unique et d'un même statut, ce qui aplanit les disparités d'origine historique et/ou institutionnelle, en particulier en ce qui concerne les modalités d'avancement. Tous ont une grande proximité au plan professionnel, et partagent les mêmes valeurs et les mêmes pratiques déontologiques en matière de recherche autour de projets communs.

Tous vouent au professeur une admiration sans bornes. « Enseignant, de Bernis a subjugué des générations d'étudiants par la brillance, la profondeur et l'acuité de ses cours. Ses qualités pédagogiques étaient hors normes. »¹⁵ Son cours de « Croissance et fluctuations », jouit d'une immense réputation qui dépasse les frontières nationales. « Emblématique des décennies de haute théorie, le cours de « Croissance et fluctuations » était très couru : des étudiants de l'université de Lyon transféraient leur inscription en licence à celle de Grenoble pour suivre cet enseignement¹⁶ qui présentait une vue d'ensemble de la dynamique économique (...) il possède une qualité fort rare : il assure un équilibre entre la texture conceptuelle des théories et leur traduction formelle dans des modèles. »¹⁷ Gérard de Bernis est un chef charismatique qui dispose d'une énorme autorité intellectuelle, mais aussi d'une autorité morale en rapport à son attachement au catholicisme social qui le lie notamment à F. Perroux. « Comme ce dernier, « nourrir, soigner, éduquer et libérer les hommes « afin de leur permettre » l'accession à un statut humain de la vie, qu'il s'agisse des exploités du monde développé ou du tiers monde dans son ensemble était constitutif de son être. »¹⁸

De Bernis exerce son pouvoir sans déroger aux principes fondamentaux qui sont les siens. Ainsi, l'institut est gouverné par une assemblée générale qui doit faire en sorte que, selon de Bernis, l'institut s'applique à lui-même et dès le départ, les règles que ses membres voulaient promouvoir et prônaient d'instaurer pour toute la société.

Le fonctionnement repose sur un « contrat mutuel de recherche sur une base collective coopérative ». « Nous affirmons le principe essentiel — constitutif de notre unité de recherche — de la recherche scientifique comme activité collective et le caractère nécessairement collectif de l'organisation du travail et de la répartition des tâches, ainsi que le caractère nécessairement collectif des responsabilités de tous à l'égard de tous. Nous affirmons que la vérité des concepts ne peut résulter que d'une pratique collective de la discussion scientifique, sous tendue par une volonté collective d'adéquation au réel. » L'assemblée générale est le pilier de l'institut : elle « comprend sur une stricte base d'égalité à titre délibératif : i) tous les chercheurs quel que soit leur statut juridique, ii) tous les enseignants-chercheurs, iii) les collaborateurs techniques titulaires après un an de stage, iv) les militants ouvriers ou ruraux présents à l'institut. Elle détient la souveraineté d'où tous les autres pouvoirs découlent. En particulier, elle est souveraine en matière de recrutement — par cooptation à l'issue d'un vote de l'assemblée générale — de budget et de gestion financière et budgétaire. C'est elle aussi qui décide à l'issue de votes des grandes orientations de l'institut ».

¹⁴ Le préambule de la charte des instituts du travail précise : « Les instituts du travail se sont définis dès leur création en 1956 comme participation organique de l'université à l'effort entrepris dès leur origine par les organisations syndicales pour l'éducation de leurs militants ».

¹⁵ Bernard Gerbier et Renato Di Ruzza, Hommage à Gérard Destanne de Bernis (1928-2010), *Ergologia*, n° 5, mars 2011, pp. 19-27, p. 21.

¹⁶ Ce polycopié a été publié : Gérard Destanne de Bernis, avec la contribution de Rolande Borrelly, 2020. *Fluctuations et croissance : cours de licence 1969-1970*, Éditions Campus ouvert, 182 p.

¹⁷ Rédouane Taouil, 2010. De Bernis (1928-2010) : la passion patiente de l'économie politique. Hommage à Gérard de Bernis - Souvenirs en l'honneur d'un grand pédagogue et chercheur, Gérard de Bernis (1928-2010).

¹⁸ Bernard Gerbier et Renato Di Ruzza, Hommage à Gérard Destanne de Bernis (1928-2010), *Ergologia*, n° 5, mars 2011, pp. 19-27, p. 25.

LA PROMOTION COLLECTIVE AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION DES CLASSES LABORIEUSES

Dès le départ, de Bernis oriente les activités de l'IES dans deux directions qui, à cette époque, ne sont pas du tout courantes pour une institution universitaire de recherche. Elles s'adressent d'une part aux classes laborieuses du « Nord », par la promotion collective, et d'autre part vers le tiers monde au « Sud », par la coopération avec les pays en développement, en particulier en Afrique et en Amérique latine. Gérard de Bernis est ainsi un des premiers intellectuels français à s'investir et à s'engager dans la recherche et la mise en œuvre de nouveaux rapports et de nouvelles solidarités avec les pays du « tiers monde ».

Au sein de l'université, la promotion collective est la finalité principale de l'IES. Pour de Bernis¹⁹, « la promotion collective repose sur une constatation fondamentale : l'inégalité qui existe entre la bourgeoisie d'une part, la classe ouvrière et le monde paysan d'autre part met le monde des travailleurs manuels dans une situation collective d'infériorité. (...) La promotion collective, au sens fort du terme, c'est la négation de cette infériorité ; la mise sur un pied d'égalité des travailleurs manuels et d'autres groupes de population ». La promotion collective est la tâche du syndicalisme. Elle vise le renforcement des organisations syndicales que les paysans et les ouvriers se sont données pour les défendre et favoriser leur promotion, à travers la formation de leurs représentants. La participation de l'université ne peut être qu'une coopération, les universitaires ayant pour mission principale d'apprendre à faire travailler l'intelligence pour permettre une compréhension de la réalité, l'enseignement traditionnel cédant le pas au dialogue. De Bernis précise les deux conditions essentielles à cette participation : « D'une part, l'université doit se situer dans la perspective de la classe ouvrière et du monde rural sinon elle ne peut rentrer en véritable communication avec eux. D'autre part, on doit admettre qu'il n'y a plus d'un côté les enseignants et de l'autre les enseignés mais que chacun s'enseigne mutuellement, condition même de la promotion collective qui ne peut séparer sa nature de son émergence »²⁰.

¹⁹ De Bernis, *L'université et la promotion collective des travailleurs manuels*, note dactylographiée septembre 1962.

²⁰ De Bernis, *L'université et la promotion collective des travailleurs manuels*, note dactylographiée septembre 1962.



1961, Gérard Destanne de Bernis
à Saint-Régis-du-Coin (Loire).
A sa droite : Tayeb Ben Zineb,
puis Marc Girardin.

Dans l'introduction du numéro spécial du *Bulletin de la Maison de la promotion sociale*²¹ consacré à la promotion collective, Gérard de Bernis en donne une définition qui témoigne des missions que se fixe l'institut. « *La promotion collective, malgré ce que suggère un parallélisme de vocabulaire lourd d'ambiguïté, n'est ni une institution, ni une méthode. Elle est la contestation révolutionnaire et constructive, le refus en même temps que la critique positive de la société industrielle capitaliste. (...) Elle n'a de sens dans la société infra humaine où nous vivons que comme anticipation de la société humaine qu'elle contribue à faire émerger... La promotion collective des travailleurs constitue en effet la négation même de l'aspect par lequel la société capitaliste mutile fondamentalement le travail de l'homme. La promotion collective des travailleurs c'est la reconnaissance par une société de la nature même du travail, l'établissement d'une correspondance véritable entre la signification collective du travail et la signification concrète et quotidienne qu'il prend pour chacun des travailleurs... Le mouvement ouvrier est le lieu où le travailleur cherche et trouve sa dignité, refuse l'exploitation pour se déclarer libre, échappe à l'obscurantisme et se forme de fait, même involontairement, des moyens entièrement nouveaux d'accès à la culture, vit et met en œuvre la grande fraternité universelle du monde du travail.* »

LA PROMOTION COLLECTIVE AGRICOLE AU SERVICE DE LA RECHERCHE ET VICE VERSA

Deux initiatives sont engagées en matière de promotion collective au sein de l'IES. Fin 1966 est créé le CDDT (Centre départemental de documentation du travail) rattaché à l'Institut régional du travail. Dès 1959, de Bernis pense que le principe même de la promotion collective s'applique au monde agricole.

Le Cneaja, créé en 1960, « *a pour fonction d'établir une collaboration efficace entre l'université et les organisations professionnelles agricoles pour la promotion sociale des agriculteurs* »²². La principale mission du Cneaja est alors de former les militants des organisations syndicales et professionnelles agricoles. Si les stages du Cneaja, dans ses premières années s'adressent aux agriculteurs de l'Isère²³, très vite des sessions sont organisées dans d'autres régions et au niveau national.

TPR (Télé-promotion rurale), une initiative de l'équipe agricole née d'un partenariat avec l'antenne régionale de l'Ifocap (Institut de formation des cadres paysans), se situe dans cette perspective de promotion collective. Son responsable, Marc Girardin réalise des documentaires et des reportages au plus près du monde de l'agriculture et des campagnes avec l'idée de diffuser, grâce à la formation, un nouveau modèle de développement de l'agriculture à partir d'un projet d'agriculture de groupe, en s'appuyant sur de nouvelles modalités pédagogiques sous la forme d'émissions télévisées. TPR est rattachée au Cneaja, une équipe de formation et de recherche : « *Si l'on déplore trop souvent les difficultés qu'a un universitaire pour comprendre le monde paysan et étudier ses problèmes, encore faut-il forcer les barrières et venir l'un à l'autre animés du même esprit qui est celui de se connaître. De là est née cette étroite collaboration entre la profession et l'université que ce soit au niveau de l'enseignement ou au niveau des recherches.* »²⁴

La philosophie de de Bernis est de lier très étroitement recherche et enseignement²⁵ : « *Tout centre d'enseignement supérieur ou de formation doit lier l'enseignement et la recherche, au risque de ne plus voir de quoi alimenter un enseignement qui est toujours à rénover.* »²⁶ Le Cneaja doit donc son existence et son mode de fonctionnement à une pratique collective de la recherche, qui résulte à la fois du choix fait ensemble de prendre en charge la formation d'agriculteurs et du constat simple que l'efficacité et l'impact d'un collectif sont plus grands pour mener à bien des travaux de recherche, qu'une collection de chercheurs individuels, fussent-ils très doués. Cette pratique de la recherche est partagée également par les deux autres équipes de l'IES, dans leurs domaines respectifs : emploi/travail et industrialisation/développement.

²¹ *Bulletin de la Maison de la promotion sociale*, n° 5 (numéro spécial), juin 1968.

²² G. Destanne de Bernis, 1963. Un enseignement économique pour les agriculteurs. In : *L'expansion de la recherche scientifique*, n° 16-17 « Université-Agriculture », Actes du colloque de Montpellier, 4-6 octobre 1962, 91-93, p. 91.

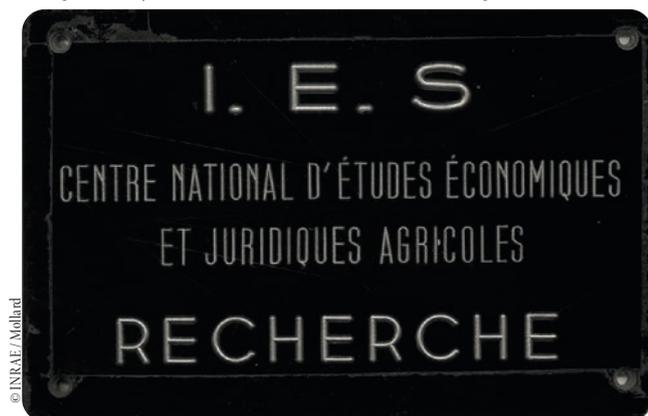
²³ G. Destanne de Bernis, 1963. Un enseignement économique pour les agriculteurs. In : *L'expansion de la recherche scientifique*, n° 16-17 « Université-Agriculture », Actes du colloque de Montpellier, 4-6 octobre 1962, 91-93.

²⁴ G. Destanne de Bernis, 1963. Un enseignement économique pour les agriculteurs. In : *L'expansion de la recherche scientifique*, n° 16-17 « Université-Agriculture », Actes du colloque de Montpellier, 4-6 octobre 1962, 91-93, p. 93.

²⁵ Cf. l'article de de Bernis dans la revue *Paysans* n° 54, juin-juillet 1965, Une éventuelle participation de l'université à la promotion collective agricole.

²⁶ G. Destanne de Bernis, 1963. Un enseignement économique pour les agriculteurs. In : *L'expansion de la recherche scientifique*, n° 16-17 « Université-Agriculture », Actes du colloque de Montpellier, 4-6 octobre 1962, 91-93, p. 92.

Plaque du Cneecja, rue Général Marchand à Grenoble, conservée par Amédée Mollard.



© INRAE/Mollard

L'intérêt que porte de Bernis au monde agricole tient probablement aux origines lot-et-garonnaises de sa famille « qui lui légua une passion toute particulière et constante pour l'économie agricole »²⁷. Vraisemblablement, cet intérêt pour le monde agricole, tient-il aussi à ses liens avec Jean Miossec²⁸, probablement noués dans le giron de François Perroux et du père Louis-Joseph Lebre²⁹, auxquels de Bernis est très lié. Syndicaliste agricole, J. Miossec a fait des études en droit public et économie politique, à Rennes puis à Paris, pendant la Seconde Guerre mondiale. Selon le témoignage³⁰ de Patrick Duquesne, conseiller à la Chambre d'agriculture du Finistère de 1961 à 1998 :

« En 1961, juste à mon embauche, j'ai été chargé de mettre en place, avec les responsables agricoles, les structures dites de « vulgarisation agricole », mais qui dans l'esprit de ses promoteurs étaient déjà des « groupes de développement ». (...) Dès le début, notre maître à penser fut Jean Miossec,

vice-président de la Chambre, disciple de François Perroux et qui nous a inculqué sa devise : « Le développement de tout l'homme et de tous les hommes ». (...) Notre but était de mettre en place des groupes mettant en lien des personnes afin qu'elles réfléchissent ensemble pour prendre en main leur devenir et qu'elles en soient responsables. (...) La création du centre de formation de Saint-Ségal sous la présidence de Jean Miossec et qui, au début, fut tout autre chose qu'un simple centre de formation technique : organisant des journées de réflexion sur des sujets relevant de la formation à l'économie générale, le devenir de la région, l'Europe, le monde, la sociologie, l'industrialisation, etc. Toujours dans cette période, très riche, la mise en place, avec l'aide d'universitaires comme de Bernis de Grenoble, de recherches sur le développement de la région et la création du pôle industriel de Brest devant entraîner toute l'économie. La Chambre d'agriculture nous mettait à disposition pour travailler avec les comités d'expansion économique : CECOR³¹, SEMENF³², et plus tard, le CIDECOB³³ dans le Centre Bretagne. Donc les préoccupations étaient bien plus larges que la simple agriculture. (...) Mais je ne crois pas me tromper en disant qu'une bonne partie du développement de la Bretagne fut « boostée » par les responsables agricoles de l'époque. Il est certain que tous ont été influencés, consciemment ou non, par la philosophie Lebre et Perroux. »

CRISE DE CROISSANCE, CRISE POLITIQUE : L'IES NE SURVIT PAS À MAI 68

À partir de 1967, on assiste à une croissance forte des effectifs de l'institut. D'une vingtaine en 1965, les effectifs passent à 24 en 1966, à 29 en 1967, à 41 en 1968 et 60 en 1969 dont 45 chercheurs, soit près d'un triplement entre 1965 et 1969. À cette époque, c'est avec l'Algérie que les recherches contractuelles seront les plus importantes, justifiant la création en 1966 d'un bureau permanent de l'institut à Alger, à la suite de la signature de gros contrats avec les sociétés nationales publiques algériennes — et en particulier avec la SONATRACH (Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures), en relation étroite avec son directeur Sid'Ahmed Ghozali — dont deux majeurs : l'un sur les conditions d'industrialisation de l'agriculture algérienne, l'autre sur la constitution d'une banque de données sur les hydrocarbures. L'étude *Développement industriel et production agricole* fut publiée en juin 1969³⁴.

Quand survient Mai 1968, l'IES est quasiment en « autogestion », et fonctionne comme un collectif de « soixante-huitards » avant l'heure, mais les tensions internes éclatent, révélant les divergences politiques ainsi que les liaisons entre les positions idéologiques et la pratique de la recherche. Le choix des thèmes, l'élaboration des hypothèses, la liaison avec la pratique, la gestion, l'organisation interne de l'institut,

²⁷ Bernard Gerbier et Renato Di Ruzza, Hommage à Gérard Destanne de Bernis (1928-2010), *Ergologia*, n° 5, mars 2011, pp. 19-27, p. 21.

²⁸ Né à Quimerc'h en 1921 et décédé en 2009 Il est secrétaire général, puis vice-président de la Chambre d'agriculture du Finistère.

²⁹ Père dominicain, né en Bretagne en 1897 et décédé en 1966, il fonde, en 1941 à Marseille, l'association Économie et humanisme. Il est un des inspirateurs de l'encyclique sur le « développement des peuples » que publie le Vatican en 1967. Source : Denis Pelletier, Le père Lebre et l'économie humaine, une stratégie chrétienne du développement. *Les amis du Père Lebre*, cahier n° 8, mai 1988. <<http://www.lebre-irfed.org/spip.php?article778>> (consulté le 15 juillet 2021).

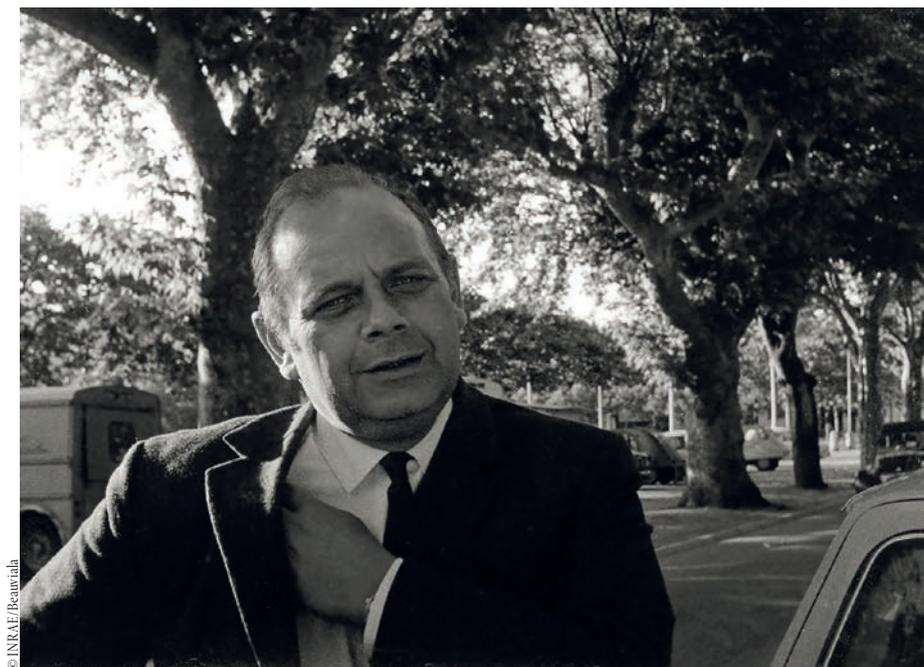
³⁰ Source : Le modèle de développement breton et Populorum Progressio, Journée de réflexion organisée par Paul Houée en 2006, Développement et civilisations Lebre Irfed. <<http://www.lebre-irfed.org/spip.php?article45>> (consulté le 15 juillet 2021).

³¹ Comité d'expansion économique de Cornouaille.

³² Société d'économie mixte du Nord-Finistère.

³³ Comité interdépartemental de développement économique du Centre Ouest Bretagne.

³⁴ Pierre Judet, dans ses mémoires, nous apprend une chose assez incroyable : que l'étude ne fut jamais discutée et que Abdessalam, le ministre de l'Économie, n'évoque jamais dans son livre de souvenir, ni les « industries industrialisantes » ni de Bernis à qui il avait confié en 1967, l'étude sur l'industrialisation de l'agriculture.



© INRAE/Bernis/Alb

1971, Jan Dessau à Saint-Marcellin (Isère) à l'occasion du mariage de René Cessieu, alors membre de l'équipe agricole de l'IREP.

sont en particulier l'objet de nombreuses discussions. Lors de l'assemblée générale du 31 mai 1968, les 41 membres du collectif de chercheurs et du personnel administratif et technique, de l'IES, décident la constitution d'un Comité d'action pour un gouvernement démocratique et populaire.

La fissure avec de Bernis s'élargit, mais elle date de l'année précédente déjà quand, en 1967, de Bernis a appelé à voter aux élections législatives pour Jean Giard, le candidat du Parti communiste français, et contre Pierre Mendès France. Il rompt ainsi un consensus implicite sur « la neutralité » de l'institut et le refus de s'engager sur des positions qui ne sont pas unitaires et/ou intersyndicales. Au cours d'une assemblée générale houleuse, le responsable de l'IEJE (Institut économique et juridique de l'énergie) donne sa démission de l'IES. Ceux qui refusent les pratiques et le double discours de Gérard de Bernis renforcent ainsi le groupe des chercheurs d'extrême gauche de l'IES qui sont déjà entrés en rébellion avec Gérard de Bernis. De Bernis a à faire face de manière croissante à de multiples oppositions lors des assemblées générales.

Après les événements de 1968, les rapports sont de plus en plus conflictuels avec le département CERER³⁵. Les tensions sont en relation avec une opposition qui n'est pas récente mais qui est croissante entre les chercheurs de gauche (plus ou moins proches du PCF³⁶ et du PSU³⁷) et les mouvements d'extrême gauche. Progressivement, et à tous les niveaux, les positions entre ces deux mouvances deviennent totalement inconciliables. Elles tiennent en particulier au développement de nouvelles pratiques de recrutement qui renforcent les contraintes financières dans la mesure où les salaires des chercheurs qui sont très majoritairement hors statut, sont payés essentiellement sur des ressources contractuelles. Surtout, les recrutements sont de plus en plus hétérogènes et de moins en moins régulés au niveau central, avec une augmentation sensible du poids des chercheurs qui s'inscrivent dans la mouvance de l'extrême gauche. Une minorité agissante dans les assemblées générales, met en cause la forme d'organisation de l'institut ainsi que les concepts et l'idéologie qui lui sont sous-jacents. Les AG deviennent progressivement le lieu où s'expriment les conflits et les contradictions internes de l'institut, alors que la prise de décisions se fait en réalité ailleurs.

Dans ces conditions, Gérard de Bernis contrôle de moins en moins le collectif qu'il a créé. Il accepte mal ces distanciations par rapport aux « règles d'allégeance » antérieures. En janvier 1969, de Bernis diffuse à l'ensemble des personnels de l'institut une *Note d'information* dans laquelle il annonce sa prochaine démission à la suite d'une série d'assemblées générales difficiles en 1968. À l'issue de l'assemblée générale qui a lieu le 31 janvier 1969, Gérard de Bernis donne sa démission de directeur de l'IES. À la suite de plusieurs autres assemblées générales, Jan Dessau est élu à l'AG du 7 février 1969, directeur de l'institut qui va changer de nom : l'IES devient l'IREP.

³⁵ Centre d'études et de recherche d'économie régionale (directeur scientifique : Jan Dessau) qui est la suite de l'équipe régionale.

³⁶ Parti communiste français.

³⁷ Parti socialiste unifié.



© INRAE / Ruffieux

RAPHAËL LARRÈRE

Le témoignage de Raphaël Larrère résulte d'un entretien mené, le 21 septembre 2018, selon la méthodologie de la mission Archorales par Christian Galant, et de son enrichissement, en mai 2020, à l'aide de documents produits par le témoin (mémoires de concours, rapports d'activités), sur suggestion d'Egizio Valceschini, directeur de la publication Archorales. L'auteur de la rédaction finale du témoignage est le témoin lui-même. Enfin Marie-Noëlle Heinrich, le 17 août 2021, et Odile Maeght, le 23 novembre 2021, ont réalisées deux relectures éditoriales. Le texte final a été validé par le témoin en décembre 2021.

QUAND ÊTES-VOUS NÉ ET DE QUEL MILIEU SOCIAL ÊTES-VOUS ORIGINAIRE ?

Je suis né pendant la guerre, le 12 avril 1942, dans Paris occupé. Je suis fils unique. Employé de banque, mon père a fini sa carrière comme directeur d'une grande banque du Crédit Lyonnais à Paris. Ma mère avait aussi été employée de banque mais ne travaillait plus. Mon grand-père maternel était employé aux Chemins de fer français. Ayant été blessé pendant la guerre de 1914-1918, il était invalide de guerre, et a eu plus de temps de retraite que de temps de vie active.

Mon grand-père paternel était tailleur. Il travaillait pour la maison de couture James Pile à Paris (à côté de la Cour des comptes). Sa spécialité était les culottes de cheval. Il avait donc une clientèle huppée pouvant aller jusqu'au prince de Galles. Le plus amusant est que ce tailleur de luxe était, depuis 1921, un communiste convaincu. Mon père l'était aussi.

Mais ce que je retiens de cette famille communiste, c'est un grand désir de culture et de promotion sociale. Mes grands-parents allaient à l'Opéra régulièrement. Ma grand-mère m'amenait à la Comédie française. Mes parents me faisaient visiter les musées.

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE ENFANCE ?

Je n'ai pas de souvenirs de privations pendant la guerre. J'habitais Paris, rue Chabanaise qui débouchait sur le square Louvois, juste à côté de la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu dans le 2^e arrondissement. J'ai gardé un très bon souvenir de l'école primaire, d'abord parce que j'étais très bon élève. En plus, entre l'école et chez moi, je pouvais m'amuser au square Louvois. C'était un moment plutôt agréable.

À cette époque, on laissait les enfants beaucoup plus libres que de nos jours. Quand j'étais encore à l'école primaire, souvent le samedi j'allais à pied jusqu'à la Cour carrée du Louvre faire du patin à roulettes. Je m'étais fait une copine. Son père travaillait au musée du Louvre, et quand on avait fait assez de patin à roulettes, on allait déposer nos patins dans son bureau et visiter le Louvre tranquillement et gratuitement.

Pendant toutes les vacances, et jusqu'à ce que je sois en prépa, je partais dans les Landes d'où venaient mes grands-parents paternels. J'y avais une grand-tante chez qui j'allais passer toutes mes vacances. Son mari était mulétier, il s'occupait d'une petite

ferme, de 4 à 5 hectares, mais assez dynamique. Ce sont les premiers du pays qui ont cultivé de l'asperge.

En plus du maïs il y avait aussi un peu d'élevage dans le pays. Ayant fait très tôt de la barque sur le lac de Léon, je me souviens qu'il y avait encore des vaches avec de l'eau jusqu'au ventre et qui se baladaient dans les marais. Elles avaient des cornes assez impressionnantes. J'ai découvert récemment que ces vaches étaient les Marines landaises, qui sont utilisées pour entretenir les réserves naturelles marécageuses. Ma tante et mon oncle, qui se voulaient modernistes, avaient des Bretonnes pie noir. Ils faisaient aussi beaucoup de porcs, ils achetaient les porcelets. Ils faisaient du confit de canard, du confit d'oie. Ils en vendaient un peu aux touristes et aux restaurants alentour.

Là aussi je disposais d'une grande liberté de mouvement. Faisant beaucoup de barque, j'ai appris à nager dès quatre ans. Mais j'aidais la famille pour les foins, et même pour traire les vaches. Pour mon stage de 1^{re} année d'Agro, j'étais dans une ferme qui élevait des Parthenaises. Il y avait un appareil à traire, mais j'étais incapable de m'en servir. Je trayais donc à la main car celles que j'avais tenté de traire à la machine ne s'entendaient plus très bien avec moi.

COMMENT SE SONT PASSÉES VOS ÉTUDES SECONDAIRES ET QUELLES ÉTAIENT VOS MATIÈRES PRÉFÉRÉES ?

J'ai traversé la Seine pour faire mes études secondaires au lycée Henri IV. C'était très bien : je pouvais aller en classe à pied si je partais suffisamment tôt, ou en bus si je partais plus tard, ou encore en métro. Jusqu'en troisième, je me suis beaucoup ennuyé au collège puis au lycée. J'y avais peu d'amis peut-être parce que j'avais un an de moins que la plupart de mes condisciples, peut-être aussi parce que je les trouvais trop bourgeois. À partir de la troisième j'ai eu généralement de très bonnes notes en français, en histoire et en sciences naturelles. Mais des notes catastrophiques en physique et en chimie et des notes médiocres en maths. C'est en première que j'ai commencé à être bon en maths parce

que c'était un programme nouveau : la géométrie dans l'espace m'a absolument passionné. Donc j'ai fait Math élem et là aussi j'ai eu de bonnes notes : j'étais parmi les deux ou trois meilleurs étudiants de la classe en maths.

J'ai commencé par faire des études classiques jusqu'en seconde. J'ai donc fait du latin mais je ne m'entendais pas bien avec mon professeur de latin de seconde. Il ne comprenait pas pourquoi, j'étais assez bon en version, mais je n'obtenais que des notes catastrophiques en thème. Découragé je suis passé en moderne. J'ai rencontré les mêmes difficultés en anglais et elles m'ont poursuivi. Je suis tout à fait capable de traduire des articles écrits en anglais, mais je suis incapable d'écrire trois phrases en anglais. Je ne sais pas pourquoi !

En 1959, j'ai eu le baccalauréat mathématiques (mention assez bien en raison des mauvaises notes en physique, chimie et anglais).

COMMENT AVEZ-VOUS CHOISI DE FAIRE DES ÉTUDES D'INGÉNIEUR AGRONOME À L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE, « L'AGRO », DE PARIS ?

Comme j'avais eu de bonnes notes en philosophie, et que j'étais un bon élève en français et en histoire, j'aurais bien aimé faire une hypokhâgne et une khâgne, mais mes parents ne voulaient pas, ils voulaient que je sois médecin ou ingénieur. Ils pensaient que les matières comme le français ou l'histoire n'avaient pas d'avenir. Je suis allé voir la personne que l'on qualifiait de surveillant général en lui racontant d'autant plus aisément mon problème qu'il connaissait bien mon père. Il me dit : « Oui, j'ai discuté de ton problème, tu es pris en hypokhâgne si tu veux. Si ton père tient à ce que tu sois ingénieur, fais l'Agro, c'est la plus littéraire des écoles scientifiques et tu as le dossier qu'il faut ». C'est ainsi que je suis rentré en prépa d'Agro, ce n'était ni la ruralité, ni la biologie qui m'y ont incité. Pour moi la ruralité c'était les vacances et la biologie un passe-temps !



© Premier Parallèle

Raphaël Larrère en 2020.

À CETTE ÉPOQUE, ÉTIEZ-VOUS INTÉRESSÉ PAR LES IDÉES POLITIQUES, VOIRE AVIEZ-VOUS UN ENGAGEMENT POLITIQUE ?

D'une famille communiste, je me suis trouvé très tôt hostile à la guerre en Algérie. En classe préparatoire, j'étais certes à l'Union des étudiants communistes, mais je trouvais que le parti n'allait pas assez loin et n'exigeait pas d'accorder au plus vite l'indépendance à l'Algérie. Ce militantisme a fait que j'ai eu tout de même certains condisciples, adeptes de l'Algérie française, avec lesquels je ne m'entendais pas du tout. Et ce fut de même à l'Agro.

J'avais suffisamment lu sur l'URSS et je reprochais au parti de soutenir systématiquement le point de vue de ce pays qui avait, selon moi, dévoyé les leçons de Marx et même de Lénine — que j'avais lus. En revanche, j'avais une certaine sympathie pour la révolution cubaine. Mais je ne suis jamais allé à Cuba. De même que plus tard, lorsque j'ai été maoïste, je n'ai jamais mis les pieds en Chine. J'appréciais les textes de Mao, mais je me doutais que la réalité était moins belle que ce que les Chinois racontaient. J'aurais peut-être dû le faire, mais peut-être que je redoutais d'être confronté à la réalité.

Pour en finir avec cette question de mon rapport aux idées politiques, je dirais d'abord qu'avant de m'engager dans la vie active, en 1964, j'avais hésité entre ce que m'avait proposé Julien Coléou à l'Agro (j'y reviendrai) et une possibilité de poste au bureau des études du ministère de l'Agriculture algérien où je suis resté trois mois. Je n'ai pas voulu poursuivre au-delà parce que je ne voulais pas devenir un « pied-rouge » : ces Français qui voulaient participer en Algérie à une révolution qu'ils ne parvenaient pas à faire en France et qui n'hésitaient pas à donner des leçons aux Algériens. Mais c'est à cette occasion que j'ai rencontré des étudiants normiens qui étaient à l'époque des disciples d'Althusser (et n'ont pas voulu non plus se transformer en pieds-rouges). À partir de là, j'ai fréquenté les milieux althussériens, ce qui m'a d'abord conduit à me marier avec une philosophe de l'ENS de Sèvres, puis à adhérer à l'Union des jeunes communistes marxistes léninistes (UJCML) et à

devenir par la suite maoïste (à la Gauche prolétarienne, puis avec la bande à Alain Badiou après la dissolution de la Gauche prolétarienne). Je l'étais encore lorsque j'étais à Clermont-Ferrand (à l'Inra de Theix). De retour à Paris, en 1977, j'ai cessé de militer. Plusieurs de mes copains des années soixante-huitardes se sont assagis, la plupart en adhérant au Parti socialiste. Je n'adhère plus aux thèses qui m'avaient mobilisées, mais je n'ai pas voulu pratiquer le reniement comme figure de la conscience, ni le ralliement comme forme de carriérisme. Les travaux que j'ai développés à l'Inra plus tard m'ont convaincu de la nécessité de lutter conjointement contre les inégalités sociales et environnementales, mais en tant qu'intellectuel pas en tant qu'adhérant à un quelconque parti ou mouvement.

COMMENT SE SONT PASSÉES VOS ÉTUDES À L'AGRO ET QU'EN AVEZ-VOUS RETENU ?

Je suis rentré à l'Agro après avoir réussi le concours d'entrée, en 1961. J'avais quelques velléités de m'orienter vers les Eaux et forêts, mais il fallait avoir 15 de moyenne pour y accéder. J'ai tenu le coup pendant un semestre et, à un moment donné, je me suis dit : « *Mais quand même, pour rentrer aux Eaux et forêts, il faut avoir de bonnes notes y compris en chimie et chimie organique* ». Et c'était hors de question. La plupart des autres matières (à l'exception des cours de génie rural) m'ont intéressé ; j'étais toujours plutôt bon en maths, mais j'ai eu du mal avec les métriques (donc ça allait en probabilités, mais pas en statistiques et j'ai assez vite été rebuté par l'économétrie).

En troisième année, j'ai choisi la spécialité zootechnie, en grande partie à cause de Julien Coléou. En seconde année il avait fait des cours remarquables. En plus, Coléou rentrait alors d'un voyage d'études à Cuba. Et Cuba était pour moi une référence.

Nous avions eu seulement quelques rares cours de René Dumont. Il était passionnant (mais chahuté par ceux qui dans la promo étaient « Algérie Française ») et je l'admirais d'avoir signé le *Manifeste des 121*. Mais il n'y avait pas encore de troisième année en agriculture comparée. À la chaire d'économie je

connaissais bien aussi et appréciais Albert Chominot. Je trouvais Joseph Klatzmann, qui dirigeait la chaire, plein d'humour et sympathique, mais l'économie ne me passionnait pas et j'avais des difficultés avec les métriques.

J'ai donc opté pour la spécialisation zootechnie. Julien Coléou y proposait un cursus particulier dans lequel il y avait de l'économie et un peu de sociologie. Comme je m'entendais bien avec lui je lui ai demandé de remplacer une partie des cours d'économie de l'Agro en assistant au séminaire que Charles Bettelheim organisait à l'École pratique des hautes études. Bettelheim travaillait surtout sur les économies en transition (en particulier les économies du bloc de l'Est) et était proche d'Althusser. Je voulais en profiter pour suivre également autant que faire se pouvait le séminaire d'Althusser. Coléou était très ouvert et il a accepté.

L'année de spécialisation organisée par Coléou fut très agréable. Nous avions un dossier à synthétiser pour l'exposer en cours. Le mien a suffisamment plu à Coléou pour qu'il me propose un poste. Après mon diplôme d'ingénieur agro avec la spécialité zootechnie en 1964, j'ai donc été embauché — à l'issue de mon passage à Alger — comme technicien enquêteur contractuel à l'unité de recherche sur l'économie et l'organisation des productions animales (Urépoa), qui deviendra par la suite Céréopa (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Économie et l'Organisation des Productions Animales). C'était un laboratoire annexé à la chaire de zootechnie de l'Agro, financé par une convention avec la DGRST¹, où jusqu'en 1966 travaillaient quatre contractuels dont Bernard Roux, moi-même et deux zootechniciens.

DANS QUELLES CIRCONSTANCES ÊTES-VOUS ENTRÉ À L'INRA ?

Quand Coléou n'a plus eu les moyens de payer quatre contractuels, un seul est resté. Je me suis donc présenté au concours d'assistant de recherche en économie à l'Inra et Bernard Roux a réussi un peu plus tard le concours d'entrée en économie à la chaire d'économie de l'Agro.

¹ Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

Je rentre donc à l'Inra comme assistant en économie, alors que je n'ai aucun diplôme d'économie. À cette époque, il y avait au concours une version anglaise, une dissertation, un oral, et une note sur titres et travaux. Pour faire le travail chez Coléou, j'étais obligé de lire beaucoup d'articles en anglais puisqu'on s'inspirait au fond de la zootechnie américaine. Donc, j'avais eu une bonne note en version. Je ne connaissais pas grand-chose au sujet proposé pour la dissertation, mais je savais comment faire les dissertations et c'est la bonne note qui m'a sauvé je pense.

Avec Coléou, j'avais élaboré des modèles d'organisation destinés à d'éventuelles « grandes unités d'élevage modernes ». Je croyais, comme tant d'autres, que l'avenir était à « l'industrialisation » de l'agriculture française. Mais, outre que je n'y ai pas cru longtemps je réprouvais les conditions de vie que l'on imposait alors aux animaux dans ce système. Je faisais du calcul de prévisions de résultats économiques. Rien de passionnant ! Je m'étais spécialisé sur l'élevage du mouton et je travaillais pour des gens qui voulaient faire du mouton intensif avec 2 000 brebis ! Autant dire que mes travaux ne valaient pas tripette, et ma note sur les titres et travaux n'a pas dû être terrible.

J'ai été affecté au laboratoire d'économie rue de Lasteyrie, à Paris, mais j'en ai peu de souvenirs car je n'y suis pas resté longtemps. J'ai trouvé très bien qu'on me laisse d'abord terminer mon travail chez Coléou, et ensuite, qu'on me donne le temps de prendre mes marques, d'aller voir les uns et les autres pour savoir où je me sentirai bien. Je trouve que ça laissait une initiative aux jeunes chercheurs qu'ils ont perdue maintenant. Si Denis Bergmann était le chef de département, rue de Lasteyrie l'autorité était surtout incarnée par Michel Gervais et Claude Servolin. Je m'entendais fort bien intellectuellement avec Claude Servolin. Nous avions la même analyse de la situation globale de l'agriculture. Et on avait tous les deux un certain côté littéraire. C'est Marcel Mazoyer qui m'a convaincu de rejoindre le laboratoire associé à la chaire d'agriculture comparée de l'Agro. J'ai accepté d'autant plus volontiers que Mazoyer était un copain avec qui j'avais beaucoup

discuté du temps où je travaillais chez Coléou et à qui j'avais avoué que l'industrialisation de l'élevage me rebutait. En outre aller chez René Dumont me convenait tout à fait.

VOUS ÊTES DONC À L'AGRO EN TANT QUE CHERCHEUR INRA, MAIS ÊTES-VOUS SURTOUT IMPLIQUÉ DANS LA FORMATION DES INGÉNIEURS AGRONOMES ?

Mazoyer avait obtenu de disposer d'un bloc de spécialité en deuxième année. Nous n'étions que trois pour cette tâche : Dumont, Mazoyer et moi-même. J'ai donc fait un ensemble de cours sur l'histoire des structures agraires. J'avais pour cela beaucoup lu et je tentais d'appliquer la problématique développée par Charles Bettelheim dans l'analyse des « économies de transition » et la lecture qu'Althusser nous invitait alors à faire des œuvres de Karl Marx. Voulant mettre ce cadre théorique (combinaison des modes de production dont un est dominant) à l'épreuve d'analyses concrètes (suivant en cela les invitations pressantes de Mazoyer), j'ai animé, avec un groupe d'élèves de l'Agro, une étude de l'agriculture morvandelle. Mazoyer, qui voulait mettre en place l'année suivante une spécialité de 3^e année, avait organisé un stage de volontaires pendant les vacances. Et comme il est morvandiau, ce fut dans le Morvan. L'idée était d'aboutir collectivement à une analyse du système agraire et de ses transformations. Il m'incombait l'encadrement des étudiants, la production d'analyses, et j'ai participé à ce travail collectif. Enfin j'ai aidé Mazoyer à concevoir la future 3^e année d'enseignement et j'ai, en prévision de l'année suivante, cherché des possibilités de stage au sud de l'Alsace, dans le Sundgau.

Enseigner m'a d'abord plu, mais, peu à peu, et surtout en 1969, je me suis rendu compte que j'avais un côté professeur charismatique. Parmi les étudiants, beaucoup me suivaient et étaient devenus des « compagnons de route de la Gauche prolétarienne ». Cela ne correspondait pas à ce que je voulais. Je ne me sentais pas une âme de chef, cela me conférait trop de responsabilités. En conséquence j'ai mis longtemps avant de refaire de l'enseignement.

Enfin, à cette époque, j'étais très actif dans le mouvement « Paysans en lutte ». Il comprenait des agriculteurs au départ assez proches de Bernard Lambert (donc des « Paysans travailleurs »). Mais ils trouvaient Bernard Lambert trop syndicaliste et trop fasciné par l'agriculture productiviste. Ils avaient formé une sorte de groupe de paysans qui s'est plus ou moins associé à la « Gauche prolétarienne ». Je militais donc à « Paysans en lutte » et j'avais réussi à y accrocher en plus de quelques étudiants un certain nombre de collègues de l'Inra (dont Claude Servolin et Henri Nallet, ils ne s'en vantent peut-être plus maintenant).

EN 1969, VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION DE FAIRE VOTRE SERVICE MILITAIRE. COMMENT CELA S'EST-IL PASSÉ ?

En 1969, j'avais 27 ans déjà, et j'ai été rattrapé par le service militaire. Quelques années plus tôt, Klatzmann m'avait pris comme doctorant de 3^e cycle en sachant très bien que je ne ferais pas de thèse. Cela m'a permis d'échapper provisoirement au service militaire, que j'ai finalement fait (de la mi 1969 à juillet 1970). J'ai eu de la chance, je suis tombé à Satory à côté de Versailles. Mon beau-père était archiviste des Yvelines et logeait aux archives de Versailles, tout à côté de Satory. Le capitaine — un ancien de la deuxième DB qui s'était retrouvé dans le service du matériel — m'avait dit : « On est en train, dans le matériel, d'absorber le service des communications. J'ai un sergent qui est totalement nul, est-ce que tu veux t'occuper du service ? », j'ai accepté. Le deal était que je pouvais bénéficier d'une permission de nuit. Comme je m'en sortais assez bien, le capitaine m'a autorisé à rentrer tous les vendredis soir à Paris afin que je donne des cours. Un copain (disciple d'Althusser), Yves Duroux, était alors professeur de sociologie à l'université de Vincennes et m'avait proposé de faire les mêmes cours que ceux que j'avais fait à l'Agro. Chaque samedi matin au cours des deux premiers trimestres de 1970, j'ai donc repris un enseignement. Je n'en avais pas trop envie, mais quitter chaque week-end le service militaire me convenait.

APRÈS VOTRE SERVICE MILITAIRE, EN 1971, VOUS REVEZ À L'INRA, MAIS DANS UN LABORATOIRE LOCALISÉ À CLERMONT-FERRAND. QU'EST-CE QUI VOUS Y AMÈNE ? COMMENT CELA INFLUENCE-T-IL VOTRE ORIENTATION DE RECHERCHE ?

J'ai achevé mon service militaire alors que mon épouse a été élue assistante à la faculté de Clermont-Ferrand, au département de philosophie. Nous venions d'avoir notre première fille et mon épouse n'avait guère envie de faire toutes les semaines un aller et retour Paris-Clermont. Je me rends compte alors qu'à côté Clermont-Ferrand, le centre Inra de Theix comporte un laboratoire sur l'économie de l'élevage. Je me suis dit que le mieux serait d'aller voir ce que je pourrai y faire. Mazoyer en est d'accord, et trouve que mes raisons de partir sont tout à fait raisonnables. Mais le chef de département (Bergmann) et certaines des autorités de Theix ont trouvé qu'il n'était pas normal qu'un mari suive son épouse. L'unique statutaire du laboratoire de l'élevage de Theix, était Gilbert Liénard (ingénieur de recherche). Il m'a fort bien accueilli et je me suis donc retrouvé chez lui. Là, j'ai un lieu, un bureau avec une belle vue, je vis à Clermont-Ferrand, mais je ne sais pas très bien sur quoi je vais travailler. G. Liénard me suggère alors d'aller sur le plateau de Millevaches, dans le Limousin. Lui-même n'y avait pas travaillé, mais un élevage de veaux de boucherie de très haute qualité était manifestement en train de décliner. Il m'explique alors que les éleveurs les plus dynamiques se sont convertis à la production de jeunes bovins qu'ils vendent comme brouards. Mais qu'à la différence des éleveurs de veau blanc sous la mère, ils ont besoin d'espace et que s'agrandir est difficile dans une région où l'on reboise à tour de bras.

Après une pré-enquête en Corrèze, je décide de me lancer dans une histoire des transformations du système agraire pour comprendre comment un pays de céréales, de landes et de moutons est devenu ce pays associant des productions bovines à des reboisements.

DE 1971 À 1977, VOUS ÊTES AU LABORATOIRE D'ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE DE THEIX, MAIS SUR DES THÉMATIQUES ASSEZ ÉLOIGNÉES DE CELLES DE GILBERT LIÉNARD : CELA N'A-T-IL PAS POSÉ DE PROBLÈME ?

En effet, je commence à étudier la dynamique des systèmes agraires et donc du paysage rural du plateau, alors que la spécialité de Liénard est la gestion technico-économique des exploitations d'élevage. Il avait du mal à saisir ce que je voulais faire et j'avais du mal à m'intéresser à ses calculs comptables. Il n'empêche, je me suis très bien entendu avec lui. Nous n'étions pratiquement d'accord sur rien (il connaissait mes idées politiques et ne les partageait pas). On se voyait généralement une fois par mois ou une fois tous les 15 jours, j'arrivais et je restais dans son bureau jusqu'à 10 heures du soir. Chaque fois que je lui rendais compte de ce que j'avais fait, de mes idées, ou quand j'écrivais un texte il le lisait. Or Liénard est quelqu'un qui s'accroche vraiment, qui est très pointilleux, et qui est cohérent. Il m'a obligé à être rigoureux et je pense que c'est lui qui m'a aidé à apprendre l'art de l'argumentation, ce dont je me suis servi longtemps après en faisant de l'éthique. Je lui en suis toujours reconnaissant.

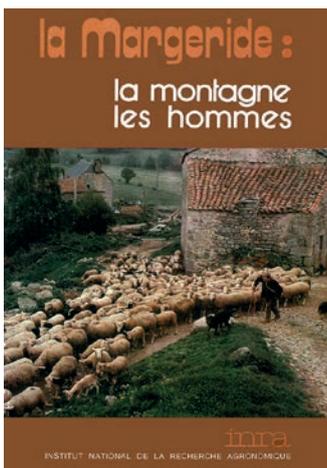
VOTRE PREMIÈRE ÉTUDE SUR LA DYNAMIQUE D'UN SYSTÈME AGRAIRE CONCERNE DONC LE PLATEAU DE MILLEVACHES. POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUELLE EN ÉTAIT LA PROBLÉMATIQUE ET CE QUE VOUS EN AVEZ RETIRÉ ?

Lorsque j'ai entrepris d'étudier l'histoire de la mise en valeur du plateau de Millevaches, je songeais à illustrer un processus de désertification. La théorie de la rente (et de l'accumulation) différentielle m'autorisait à formuler l'hypothèse qu'il existait des zones où tend à décliner toute mise en valeur agricole. Mais, pour que l'on puisse parler de désertification, encore fallait-il que soit associé à cet abandon un dépeuplement irréversible. Toute une littérature existait alors sur le « désert français », et, en ce début des années 1970, des ouvrages de géographes, de démographes et de responsables de l'aménagement rural se multipliaient sur la « dévitalisation » des régions où l'exode

rural avait connu la plus grande amplitude. Il y avait un invariant dans l'argumentation de ces travaux : tous supposaient l'existence d'un « seuil critique de peuplement » — parfois nommé « seuil de sociabilité » — au-delà duquel, la population devait inéluctablement décliner. Variable selon les auteurs, postulé mais jamais montré, ce seuil était censé apparaître dès que les inconvénients du dépeuplement (coût d'acquisition des biens et des services indispensables à une vie moderne, coût d'entretien croissant des équipements collectifs et des infrastructures, isolement et pauvreté des relations humaines, absence de loisirs, etc.) compensaient les avantages que les résidents résiduels pouvaient trouver dans l'émigration des autres (en particulier, la redistribution, au profit des agriculteurs restants, des terres libérées par les vieux paysans sans reprise).

Les investigations que j'ai conduites en Millevaches (confrontation de la dynamique démographique et des perspectives successorales des exploitants agricoles avec la densité de population aux niveaux communal et cantonal), et l'examen des termes du rapport coût/avantage qui devait définir le seuil, m'ont convaincu que la thèse de la désertification n'était pas tenable. D'abord, les avantages de la croissance et les inconvénients de l'isolement varient selon le contexte local, la conjoncture économique, voire la situation sociale et familiale des individus concernés. Il n'y a donc pas un seul niveau de densité de population, où avantages et inconvénients se compensent, mais une multiplicité, variant selon les lieux et les époques.

Au demeurant, si elle est sans fondement scientifique, la notion de seuil est bien confortable. À tout aménageur, il faut un critère simple (par exemple, la densité de peuplement), qui permette de délimiter des zones d'intervention et de ventiler des crédits. Elle est utile aussi par ses connotations : un monde qui se meurt, un vide qui s'installe en plein cœur de la France, sont des images dramatiques qui donnent poids à l'argumentation. Plus que le désert même, c'est une rhétorique de la désertification que j'ai trouvée en Millevaches. Un discours qui dramatisait une crise agraire et occultait une situation



La Margeride : la montagne et les hommes, ouvrage collectif publié en 1983 par l'Inra et la DGRST dans lequel Raphaël Larrère a rédigé trois chapitres.

nouvelle : la conjugaison d'une déprise agricole et d'une emprise forestière.

Ces considérations m'invitèrent à prolonger mes recherches dans deux directions complémentaires : l'étude des transformations des systèmes agraires des régions de montagne, et l'analyse de situations où le territoire est l'enjeu d'un conflit entre ceux des agriculteurs qui sont encore en mesure d'en tirer parti et les promoteurs d'autres modes d'utilisation de l'espace.

Il s'est donc agi tant en Millevaches que plus tard dans les Dômes, puis en Margeride d'étudier les rapports qui s'établissent historiquement entre une entité sociale et l'espace qu'elle contrôle. Comment s'organise une société rurale pour tirer parti de son territoire ? Comment cette mise en valeur lui permet-elle de reproduire ses conditions d'existence, et conjointement les conditions de production ? L'occupation du sol, les pratiques productives, tiennent certes compte des suggestions et des sujétions du « milieu ». Mais elles obéissent aussi à une logique sociale. L'histoire de la mise en valeur d'un territoire se présente ainsi comme une succession de systèmes agraires relativement stables, et de périodes de transition, où sont détruits et reconstruits les rapports entre les hommes et leurs relations aux milieux. Cependant, si le « milieu naturel » est un produit social, il n'est pas que cela. S'il est façonné par l'utilisation qui en est faite, il garde aussi en mémoire la trace d'usages anciens tombés en désuétude, et ne répond pas

immédiatement, ni dans toutes ses composantes, aux techniques qui lui sont appliquées. Point de synchronisme donc, dans l'histoire de la mise en valeur. Le paysan n'artificialise pas des conditions de production, il manipule des agrosystèmes qui ont une mémoire des utilisations antérieures.

À LA SUITE À CETTE PREMIÈRE EXPÉRIENCE SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES, VOUS RÉALISEZ DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES SUR D'AUTRES MASSIFS MONTAGNEUX. COMMENT CHERCHEZ-VOUS À DÉPASSER LEUR CARACTÈRE SINGULIER ?

Cette étude de la mise en valeur du plateau de Millevaches a été bien accueillie lorsque je l'ai présentée à la station centrale de Paris, plusieurs auditeurs dont Jean-Paul Chabert, Claude Servolin et Claude Reboul avaient trouvé que c'était très original et très bon. J'ai été sollicité pour poursuivre ce style de monographie régionale, je en me souviens plus exactement par qui, sans doute Mazoyer (qui va mobiliser Gilles Bazin pour les Dômes) ou Servolin (Bernard Wolfér sera aussi de la partie). C'est ainsi que j'ai contribué aux études sur les Dômes, puis la Margeride et le massif de l'Aigoual, avec pour objectif de saisir les transformations des systèmes de mise en valeur et les modifications consécutives des paysages ruraux. La Margeride, c'est une proposition qui émanait d'André Fel (professeur de géographie à la fac de Clermont) qui avait demandé l'appui de l'Inra. Pour le massif de l'Aigoual, c'est dans le cadre de l'Observatoire Causses-Cévennes qu'avait mis en place Marcel Jolivet.

À cette époque, les études monographiques avaient meilleure presse qu'elles ne l'ont de nos jours. Mais, tout en désirant vérifier sur d'autres cas concrets, les hypothèses que j'avais élaborées en Millevaches, je savais aussi que toute monographie tend à piéger celui qui s'y adonne. Plus s'accumulent les connaissances locales, plus apparaît au regard du chercheur, l'immensité du champ de l'inconnu, de ces petits détails qui n'ont pas fait l'histoire, mais qui l'ont investie. Vertige de l'exhaustivité, qui peut conduire à s'abîmer dans l'investigation de la singularité du « terrain » sur lequel on travaille. L'espace

rural que l'on entendait étudier, devient un lieu, riche de sens pour le chercheur et ceux qu'il y côtoie. Mais advient toujours le moment où quelqu'un, quelque part, demande à l'érudit du lieu ce qu'il peut bien avoir à dire, qui importe à tous ceux pour qui ce lieu n'est rien d'autre qu'une campagne parmi tant d'autres.

On peut éviter cet enfermement dans le local en utilisant la monographie comme plan d'épreuve des théories scientifiques et des discours idéologiques en vigueur (ce que j'avais fait en Millevaches). On peut aussi en sortir par une étude comparative. Tirer parti d'une batterie de monographies, a ainsi été la démarche que j'ai suivie, plus tard, avec mes collègues orléanais, pour appréhender la manière dont les transformations de la mise en valeur agricole se sont combinées aux applications locales de la politique forestière dans le processus de reboisement des montagnes depuis le XIX^e siècle, puis dans le processus de dissociation de l'agriculture et de la forêt. De même c'est ainsi que je me suis lancé dans une recherche sur les cueillettes en associant ce que j'avais constaté en Millevaches à une étude spécifique en Margeride, dont j'ai tenu à vérifier les hypothèses dans les Cévennes. J'ai réalisé ces travaux sur les pratiques de cueillette et sur la manière dont elles permettent à des résidents de se réapproprier un espace qui leur échappe avec Martin de la Soudière et c'est sur cette question que porte le premier ouvrage que j'ai co-écrit avec lui (*Cueillir la montagne* — paru en 1985, réédité en 2009).



Cueillir la montagne, ici la couverture d'une nouvelle édition de 2010 par Ibis Press Eds. La première édition date en 1985 par La Manufacture, l'ouvrage obtient le Prix Auge-Laribé des sciences sociales (Prix Sully-Olivier de Serres).

Mais on peut aussi sortir de l'enfermement monographique en érigeant un phénomène singulier, repéré dans l'analyse méthodique et approfondie d'un lieu en « idéaltype » d'un processus dont on postule qu'il est à l'œuvre dans de nombreuses situations semblables. C'est le pari que j'avais fait, en Millevaches, en interprétant la confrontation d'une déprise agricole et d'une emprise forestière, comme une manifestation particulière d'un processus d'annexion de l'espace rural. Aussi, après avoir étudié les intérêts en jeu dans ces reboisements limousins j'ai analysé les modalités d'intégration d'une commune des Dômes dans l'espace périurbain de Clermont-Ferrand. Les recherches réalisées sur l'Aigoual se sont situées dans le prolongement d'une telle préoccupation : nous y avons analysé comment l'administration forestière parvint, à la fin du XIX^e siècle, dans un contexte de crise du pastoralisme, à constituer un massif domanial de 15 000 ha. Puis, nous avons étudié la façon dont cette forêt productive, et les finages agricoles riverains, ont été intégrés, depuis 1970, dans la zone centrale du parc national des Cévennes. Il ressort de ces recherches que les « campagnes marginales » sont en réalité des « campagnes disputées ». Réserves épuisées de main-d'œuvre, zones peu productives, elles n'ont plus à offrir que leur espace, un territoire mal maîtrisé par la population agricole locale. Or, de nombreux groupes sociaux sont, ou s'estiment, titulaires du patrimoine que ces campagnes représentent : exploitants et propriétaires, agents impliqués dans la mise en valeur industrielle, forestière ou touristique, résidents secondaires, randonneurs, chasseurs, sportifs, et protecteurs de la nature. Les stratégies et les comportements de ces acteurs se confrontent, en des configurations variables selon les lieux. Il en résulte que ces régions de déprise agricole sont le théâtre de conflits entre tous ceux qui estiment en être partie prenante.

À PARTIR DE CES ÉTUDES, COMMENT FAITES-VOUS ÉVOLUER VOTRE PROBLÉMATIQUE ?

Si j'avais travaillé seul en Millevaches, l'étude des Dômes associait à des

chercheurs d'ESR² (Gilles Bazin, Bernard Wolfér, Gilbert Liénard et moi-même) des spécialistes d'agronomie (François-Xavier de Montard, Pierre Loiseau et Michel Lafarge). En Margeride c'est tout un collectif associant certains des chercheurs de l'étude des Dômes à de nouveaux chercheurs d'ESR (Olivier Nougarede ayant remplacé Gilles Bazin et Bernard Wolfér), à des géographes et ethnologues de l'université de Clermont-Ferrand. Ces collaborations m'ont permis d'élaborer une autre hypothèse de travail que je partageais alors avec mes collègues. Nous avons repéré, par l'examen attentif de ces histoires singulières, tout ce qui, en réalité, résiste aux transformations générales du secteur agricole et à leur orchestration par l'État. De nombreuses circonstances entravent ainsi les mécanismes du marché. Des biens ou des services échappent à la régulation des prix, soit parce qu'ils relèvent d'une économie domestique (autofourniture de moyens de production, bricolage et autoconsommation), soit parce qu'ils transitent selon des réseaux de relations sociales (de parenté, de voisinage, de solidarité ou de clientélisme), et relèvent d'un modèle de réciprocité, soit enfin parce qu'ils sont écoulés selon des circuits privilégiés et relèvent d'une économie occulte (ventes directes, travail au noir, etc.). J'en ai déduit, avec quelques collègues, que ceux qui se désignaient eux-mêmes comme des « paysans » (et non comme des exploitants agricoles) opposent au quadrillage de plus en plus serré de leur activité, par le dispositif étatico-professionnel qui gère la politique agricole et distribue les aides sélectives, une multitude de tactiques individuelles, qui leur permettent de préserver une part d'identité sociale, d'autonomie et d'intérêts matériels. Adaptations de pratiques anciennes, détournements de techniques nouvelles, adoptions de systèmes de production souples et opportunistes, cueillettes commerciales (myrtilles lichen, champignons), petits boulots, services échangés ou rémunérés, expédients et bricolages font dévier la majeure partie des paysans montagnards — et surtout les plus

² Département économie et sociologie rurales de l'Inra.

marginalisés d'entre eux — des itinéraires imposés par l'évolution du système de prix et/ou suggérés par l'encadrement institutionnel. Ces innovations périphériques et ces tactiques de résistance ont été au cœur du débat qui s'est développé au début des années 1980 sur la diversification des modèles de développement.

EN PARALLÈLE À VOTRE ACTIVITÉ DE RECHERCHE, C'EST AUSSI VOTRE SITUATION PLUS PERSONNELLE QUI ÉVOLUE DANS LES ANNÉES 1970 ?

Sur le plan personnel, il y a la naissance de mes deux filles, l'une en 1970 et l'autre en 1973. Il aurait fallu que nous changions d'appartement et même que nous achetions une maison avec jardin aux alentours. Nous nous sommes alors rendu compte, mon épouse et moi, que nous ne souhaitions pas vivre jusqu'à la retraite à Clermont !

En 1974, j'ai passé le concours de chargé de recherche mais je n'ai pas été reçu. Mazoyer, qui était alors chef de département ESR m'avait dit : « *Tu te présentes comme chargé de recherche, mais tu n'as que de la littérature grise, il faut que tu écrives des articles* ». Alors je m'y suis mis, j'ai écrit deux articles. Finalement, la rédaction d'articles à la place de la littérature grise à laquelle j'étais habitué m'a stimulé et plu. J'ai réussi mon concours en 1975.

Quand nous avons décidé de quitter Clermont, en 1977, je suis allé revoir Mazoyer qui n'était plus chef de département et s'occupait à plein temps de la chaire d'agriculture comparée de l'Agro. Il était d'accord pour me reprendre dans le laboratoire associé à la chaire. J'en parle à Liénard qui me dit comprendre mon point de vue et avoir toujours pensé que je ne resterais pas, isolé comme je l'étais, dans son laboratoire.

C'est là qu'intervient Noël Decourt. L'année précédente, il avait été nommé responsable de la station forêt-environnement à Orléans. Il y a dans cette station un laboratoire avec des forestiers et quatre chercheurs ESR : André Brun (économiste), Bernard Kalaora (sociologue), Denis Poupardin (économiste mais virant vers la sociologie), et Olivier Nougarede. Je ne sais pas comment, mais Decourt et Mazoyer se

connaissaient bien, et Decourt lui dit que si j'en suis d'accord il voudrait me récupérer, en raison de mes travaux sur le reboisement en Millevaches. Il me convoque donc et me propose d'aller à Orléans. Je le trouve très sympathique, on s'entend bien. Je dis : « *Oui, mais j'ai un problème* — il n'y avait pas d'auto-route à l'époque —, *ma femme sera encore à Clermont pour quelques années, il faudrait peut-être que j'habite à Paris. Parce que faire Clermont-Orléans, ce n'est pas possible* ». Une intervention de Noël Decourt auprès de Jacques Poly (qui dirigeait alors l'Inra), et j'ai obtenu l'autorisation de rester à Paris. Ainsi, Decourt n'a pas imposé aux autres Parisiens, Kalaora, Nougarède et Poupardin, de venir habiter à Orléans.

EN SEPTEMBRE 1977, VOUS ÊTES AFFECTÉ À LA STATION PLURIDISCIPLINAIRE D'ORLÉANS. VOULEZ-VOUS NOUS EN PARLER ?

En 1977, je rejoins donc le laboratoire d'économie et de sociologie rurales dirigé par André Brun, au sein de la station forêt-environnement d'Orléans. Donc de 1977 à 1984 mon épouse a fait Paris-Clermont, et moi Paris-Orléans, mais pas les mêmes jours. J'allais à Orléans environ une fois par semaine. Nous avons formé une bonne équipe Poupardin, Kalaora, Nougarède et moi-même. On nous avait appelé la « bande des quatre ». J'ai gardé un souvenir épanoui de cette période orléanaise. Nous travaillions beaucoup à Paris. Nous avons de longues et sérieuses discussions avec Brun et Decourt et de bonnes relations avec les autres membres du laboratoire de sciences forestières. Autre avantage, Decourt était très proche de la DGRST. Ensuite il a été un des responsables du PIREN³, et quand il a quitté la direction de la station (en 1982), il est allé au ministère de la Recherche où il s'occupait du financement des recherches agronomiques. Donc sur le plan financier, pas de problème : nous arrivions à élaborer des projets de recherche et ils étaient toujours financés. Cela avait des avantages. Bref, si nous avons beaucoup travaillé

³ Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement.

dans ce laboratoire, je dois avouer aussi que nous nous amusions bien à Orléans.

À ORLÉANS, VOUS VOUS RETROUVEZ AVEC DES CHERCHEURS EN SCIENCES SOCIALES QUI SONT DES SPÉCIALISTES DE LA FORÊT. QUELLE ORIENTATION PRENNENT VOS RECHERCHES ?

Tout en poursuivant mes travaux sur les systèmes agraires montagnards, d'abord en Margeride avec Nougarède puis sur l'Aigoual avec Nougarède et Poupardin, j'ai engagé, avec tous mes collègues, un ensemble de recherches concernant :

1) L'insertion de la forêt dans les systèmes agraires. C'est en comparant nos monographies respectives et à partir d'une vaste bibliographie que nous avons développé les mécanismes de la dissociation des activités forestières et agricoles. À la lutte des forestiers contre les droits d'usage, s'est combiné le remplacement des systèmes agropastoraux (céréales et moutons) par une petite production marchande herbagère et d'élevage bovin. Nous avons beaucoup écrit sur ce thème et sur les débats qui ont traversé l'administration forestière au sujet du reboisement des montagnes (1860) puis de la restauration des terrains de montagne (RTM—1881) : fallait-il s'en tenir à une étatisation des sols à reboiser ou aider les montagnards à développer des systèmes de polyculture-élevage n'ayant plus besoin de conduire les moutons sur les pentes et en sous-bois ?

2) L'histoire de la foresterie française et de la politique forestière. Ce travail a exigé, après avoir lu nombre d'ouvrages et de thèses soutenues par des forestiers et consulté les numéros de la *Revue forestière française*, à nous déprendre de l'histoire administrato-juridique de l'administration forestière. Dans le prolongement de ces deux premiers thèmes, j'ai entrepris à la fin de la période orléanaise un ensemble d'investigations et d'enquêtes sur la RTM et ses évolutions récentes.

3) Les usages et représentations de la forêt et, par voie de conséquence, les conflits d'usage et les conflits d'image. C'est dans ce cadre que j'ai particulièrement étudié le grand discours des bienfaits de la forêt et des méfaits du

déboisement qui a mobilisé les forestiers (mais aussi des ingénieurs des Ponts) tout au long du XIX^e siècle, justifiant d'ailleurs les lois sur le reboisement des montagnes et de la RTM. J'ai particulièrement étudié la rhétorique de ces forestiers et tenté d'en expliquer les raisons (d'où un article auquel je tiens paru dans *Recherches* : « L'emphase forestière : adresse à l'État », n° 45, 1981). Ce discours qui marque d'ailleurs une transition entre l'économie naturelle de Linné et les balbutiements de l'écologie, devait servir d'alerte afin de convaincre les pouvoirs publics de se débarrasser des droits d'usage dont disposaient les riverains des massifs et son caractère catastrophiste était aussi lié à un souci pédagogique. Pour sa part Kalaora s'est surtout appliqué à étudier les thèses et l'action des forestiers qui furent les disciples de Frédéric Le Play et n'en appelaient pas à des mesures coercitives. Mais c'est aussi dans le prolongement de ces travaux sur les représentations et usages de la forêt, que j'ai décidé de rassembler toutes mes notes d'entretien et de faire une enquête spécifique sur les cueillettes et les conflits de cueillettes en Margeride avec Martin de la Soudière.

L'ARRIVÉE DE LA GAUCHE AU POUVOIR EN 1981 VOUS CONCERNE- T-ELLE DIRECTEMENT ? Y ÊTES-VOUS IMPLIQUÉ ? COMMENT VOYEZ-VOUS CE QUI SE PASSE DANS LE CERCLE DES CHERCHEURS DE GAUCHE DU DÉPARTEMENT ESR ?

À partir de 1981, j'ai recommencé à faire un peu d'enseignement. Henri Nallet et Claude Servolin avaient un séminaire en sociologie à Nanterre. En 1981, Nallet part à l'Élysée comme conseiller du président de la République. Servolin me demande en 1982 de remplacer Nallet et donc de partager son séminaire de DEA dans le cycle de sociologie rurale de l'université de Paris X-Nanterre (nous nous y impliquerons jusqu'en 1992, date où Servolin est entré au conseil de Nallet devenu garde des Sceaux). Michel Gervais, avec qui il était très lié, est parti à la DGER⁴ au ministère de l'Agriculture. D'autres

⁴ Direction générale de l'enseignement et de la recherche.

chercheurs du département ont aussi été happés par la politique : François Colson, Pierre Coulomb, Bernard Wolfer, etc.

Servolin est donc resté seul pendant dix ans au département. Grand bourgeois, Servolin fait partie de ces gens qui considèrent que vous lui convenez si vous faites partie de sa bonne société, alors il est absolument charmant. Si c'est quelqu'un qui n'est pas digne d'en être, il peut être extrêmement caustique. Il pouvait dire des choses tout à fait humiliantes avec un humour glaçant. Je sais qu'il y a des gens qu'il a humiliés, je pense en particulier à Jean Cranney (mais pas seulement). Quand Cranney a été nommé chef de département ESR, en 1983, il a mis à l'écart et marginalisé tous ceux qui étaient restés fidèles à Servolin.

Je fais donc des cours à Nanterre chez Marcel Jolivet. Si je suis bien intégré à l'équipe, je ne vais toutefois pas m'engager comme mes collègues de Nanterre et nombre de collègues d'ESR dans les États généraux du développement agricole. Je suis le mouvement, participe à quelques ateliers de réflexion, mais je garde mon quant à soi (sans doute une certaine méfiance vis-à-vis du parti socialiste).

EN 1984, VOUS MIGREZ AU LABORATOIRE INRA DE RUNGIS, QUI NE SE SITUE EN RIEN DANS VOS DOMAINES DE RECHERCHE. COMMENT CELA S'EST-IL PASSÉ ?

À partir des années 1980 et des Assises de la recherche, la pression pour publier est devenue très forte. À Orléans, on a beaucoup produit de documents, de littérature grise. Écrire des articles dans des revues à comité de lecture n'a pas posé de problème à Kalaora. Je me suis senti plus à l'aise dans la forme brève que dans la rédaction de gros rapports scientifiques. Alors que Poupardin n'a jamais pu vraiment s'y mettre. Pourtant il écrivait très bien ! Il avait du style ! Et Olivier Nougarede a éprouvé les mêmes difficultés. Ils n'ont pas pu prendre le tournant académique de l'Inra, et c'est dommage parce que c'étaient de bons chercheurs qui avaient plein d'idées.

Nous nous plaisions à Orléans. Mais il se trouve qu'en 1984, André Brun nous a dit qu'il en avait assez de diriger une équipe de personnes qui n'étaient jamais là. Je comprends : ce n'était pas idéal pour lui. Il avait l'ambition de venir beaucoup plus souvent à Paris pour travailler à ce qui va être son œuvre : *Le grand atlas de la France rurale*.

En 1984, il fallait donc qu'on revienne à Paris. J'étais allé deux ou trois fois à la station d'économie et de sociologie rurales au passage Tenaille, que je trouvais absolument sinistre. À ce moment-là, s'ouvre une possibilité : pourquoi n'entrerait-on pas à l'EHESS ? Ce fut un ami de Cranney, Yves Duroux (celui qui m'avait embauché pour faire des cours à Vincennes), qui me l'avait proposé. L'idée était dans l'air, mais finalement il fallait attendre, et rien n'était sûr. Un jour, Brun demande à Cranney de venir à Orléans pour l'avertir qu'il voulait dissoudre le laboratoire. Nous en avons discuté et je me souviens encore de la réponse de Cranney : « *Cela va être difficile, il n'y a pas de place passage Tenaille, mais à Rungis il y a de la place* ».

C'est Cranney qui a négocié directement notre transfert dans ce laboratoire étonnant de Rungis — un grand bâtiment à l'intérieur du MIN⁵. Il avait pris la suite de l'Omnium de Rungis, créé par Joseph Le Bihan et dissout par l'Inra vers 1975. L'Inra avait demandé à Le Bihan d'aller voir ailleurs. C'est Mazoyer qui en avait pris la décision et laissé à son successeur (Jean-Claude Tirel) le soin de s'en occuper. Je crois que Le Bihan avait trop pratiqué des circuits de cavalerie, c'est-à-dire qu'il prenait un contrat pour pouvoir financer les travaux qu'il avait en cours. Cela m'a d'ailleurs beaucoup appris parce que je dois avouer qu'après, j'ai eu la tendance inverse, c'est-à-dire de vendre au bailleur de fonds un travail que j'avais déjà fait, tout du moins en grande partie. Bon, on ruse comme on veut ! Comme on peut ! Cela me permettait d'avoir une grande liberté de choix de mes sujets de recherche et de n'être pas toujours à la recherche de financement sur projet.

⁵ Marché d'intérêt national.

La « bande des quatre » se retrouve dans ce laboratoire, qui n'était pas facile d'accès. Le problème est qu'à l'Omnium certains sont partis dans le privé et d'autres ont été récupérés par l'Inra, proportionnellement plus d'administratifs que de chercheurs d'ailleurs. Il y a un bloc de gens, nostalgiques de la grande époque qui n'ont pas compris pourquoi on a abandonné l'Omnium, qui vivent un peu entre eux. Il y eut d'abord une sourde opposition à notre égard de ceux qui restaient dans la nostalgie de l'Omnium. En revanche, on était bien accepté par les nouveaux, Pierre Combris, Jacques Gallezot et Patrick Persuy (qui ensuite a fait l'ENA).

Donc nous sommes restés à Rungis. Ce fut d'ailleurs plutôt agréable ! Il y a de la place à Rungis et du personnel d'accompagnement de la recherche à profusion : à un moment donné, nous avons eu deux secrétaires pour nous quatre ! Nous poursuivions nos travaux entrepris à Orléans et comme cela ne passionnait pas nos collègues, ils nous laissaient une paix royale. En participant aux festivités (il y avait souvent des midis de raclette) et aux tournois de ping-pong, on a fini par être intégré.

À PARTIR DE VOTRE ARRIVÉE À RUNGIS, COMMENT VOTRE CARRIÈRE ÉVOLUE-T-ELLE ET QUELLES SONT VOS ORIENTATIONS DE RECHERCHE ?

C'est à cette époque que je me suis présenté pour la première fois au concours de directeur de recherche de 2^e classe (DR2). J'avais déjà sorti un livre avec Martin de la Soudière : *Cueillir la montagne* — qui s'était fort bien vendu (il y a eu deux éditions et une troisième bien plus tard et allégée parue en 2010 à Ibis Press.) En tout cas, j'avais décidé de ne pas me présenter au concours de DR tant que Poupardin n'était pas devenu DR. Je me suis donc présenté en 1986. À partir de ce moment-là, je publie beaucoup. Mais entretemps, Cranney avait appris que je faisais un séminaire avec Servolin et, du jour au lendemain, il a cessé de me parler ! Donc je n'étais plus très bien vu. Il faut dire aussi qu'un livre sur la cueillette ne faisait pas très sérieux au département !

À la fin des années 1980, le directeur du département (Claude Viau) nous

demande de participer à la mise en place d'une unité de recherche sur l'environnement. C'est alors que j'ai pensé sortir des bois et de l'étude des usages et représentations de la forêt. D'où l'idée d'élargir mes préoccupations à l'histoire de la protection de la nature, aux débats dont elle est l'objet et aux conflits qu'elle suscite. Par chance j'étais membre du Conseil national de protection de la nature (CNPN) depuis 1986, et ce conseil, de ce point de vue, constituait un bon poste d'observation.

Ma première hypothèse a été de traiter la protection de la nature comme un (relativement) nouvel usage et les protecteurs de la nature comme de (relativement) nouveaux usagers. Cette hypothèse n'a pas été sans vertu. Le travail de synthèse sur l'histoire des usages de la forêt, m'avait convaincu que les conflits d'usage avaient toujours été des « conflits de légitimité », et non des « conflits d'intérêt ». En cas d'incompatibilité entre deux usages, ou de simple perturbation de l'exercice d'une pratique par une autre, chaque usager est convaincu que seule sa pratique est légitime, comme seule est justifiée la représentation qu'il se fait de la forêt. On n'est pas dans une logique du « donnant-donnant » et de la transaction, mais dans celle de l'exclusive. Or c'est bien ce que j'ai constaté dans les conflits relatifs à la protection de la nature. Mais l'hypothèse s'est avérée insuffisante. Je me suis aussi rendu compte que ces conflits mettaient en jeu des conceptions de la nature et des valeurs (morales ou esthétiques).

Ainsi, ce qui structurait, sur l'Aigoual, le débat entre l'Office national des forêts et le parc national des Cévennes (au-delà des inévitables conflits de compétence), m'a semblé moins être l'antagonisme entre les objectifs économiques (qui seraient ceux de l'ONF) et les objectifs écologiques (qui seraient l'apanage du parc), que l'opposition de deux conceptions savantes de la nature. Il s'agissait de savoir ce que serait le *climax* de l'Aigoual. Cette forêt naturelle, qui s'installerait au bout de quelques siècles, si toute intervention humaine venait à disparaître, serait-elle une hêtraie dense, impénétrable, monotone, pauvre en flore et en faune et ne pouvant se régénérer que par

catastrophes (ouragans, incendies, invasions parasitaires), comme l'affirmaient les forestiers ? Serait-elle, à l'inverse, cette mosaïque d'associations végétales, métastable plutôt que stable, offrant un paysage ouvert à une faune variée, que décrivaient les écologistes du parc ? Or, pour les forestiers comme pour les écologistes, le *climax* est ce vers quoi tend la nature. Il donne un sens à la dynamique des écosystèmes. Ayant ainsi des représentations opposées de ce que serait ce *climax*, forestiers et écologistes portent des appréciations divergentes sur la sylviculture. Pour les premiers, elle produit, certes, du bois, mais aussi la diversité de la flore et de la faune ; pour les seconds, toute coupe est un traumatisme, et la sylviculture appauvrit le milieu, en homogénéisant le peuplement à des fins productives. Le débat ne porte pas sur des valeurs, puisque les uns et les autres reconnaissent une valeur à la diversité de la flore et de la faune, mais bien sur la question de savoir si, sous nos climats, le *climax* correspondrait ou non au maximum de diversité biologique. Une analyse épistémologique de ces discours, m'a conduit à remettre en cause la notion même de *climax* et à découvrir dans la littérature scientifique que l'écologie était en train de se déprendre de l'écologie classique (celle des frères Odum dont le *Fundamental of ecology* a été depuis les années 1950 la bible de l'écologie systémique) et qu'émergeait une écologie des perturbations qui n'était plus focalisée sur les équilibres de la nature. Dans une écologie des perturbations, il ne saurait y avoir de *climax* prévisible.

QUELLES ONT ÉTÉ VOS ACTIVITÉS DE VALORISATION PENDANT CETTE PÉRIODE ?

Je n'ai jamais négligé la vulgarisation et suis convaincu que la nécessité de s'exprimer en langage commun oblige le chercheur à faire un travail de clarification théorique : on ne peut plus se retrancher derrière un jargon, et il faut donc que l'argumentation soit compréhensible par tout lecteur. C'est ainsi qu'avec Olivier Nougarede, nous avons contribué à deux revues professionnelles concernant les forêts : *Sylva* et *Arbre actuel*.

Enfin, de 1986 à 1994, j'ai été membre du Conseil national de protection de la nature. Ce fut une expérience enrichissante et un bon poste d'observation des controverses et des conflits concernant la protection des espèces menacées et celle des espaces « remarquables ».

EN 1990, LE DÉPARTEMENT ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES RÉUNIT PLUSIEURS LABORATOIRES SUR LE SITE D'IVRY-SUR-SEINE. COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

La direction du département ESR voulait débarrasser le passage Tenaillé et vendre Rungis, pour acheter à Ivry. Ivry est construit et s'ouvre la période de l'organisation. Après de nombreuses et interminables réunions, certains des nostalgiques de l'Omnium vont former un groupe à part (dont François Nicolas prendra la direction). Pierre Combris rejoint le laboratoire dirigé par Claude Grignon sur l'économie et la sociologie de la consommation. Il y a un laboratoire de politique agricole dirigé par Pierre Bartoli, puis un laboratoire, HEDM⁶, avec des historiens dont Gilles Postel-Vinay et Serge Aberdam, mais aussi des économistes.

Nous sommes sollicités pour participer à la création d'une unité de recherche sur l'environnement (ETS-Environnement, techniques, sociétés). Poupardin, qui est alors le seul directeur de recherche disponible, est nommé directeur. Je suis donc affecté à cette unité. Entretemps, en 1987 ou 1988, Kalaora est parti au ministère de l'Écologie dans un service qui gère les crédits de recherche du ministère en Sciences sociales (il sera ensuite, conseiller scientifique au Conservatoire du littoral mais comme l'Inra refuse sa mise à disposition, il aboutira théoriquement à STEPE (j'en reparlerai), sans y participer vraiment, sinon par ses publications).

Poupardin reste une seule année comme directeur du laboratoire. Diriger ETS, dans le climat social délétère d'Ivry, l'avait plongé dans une sorte de dépression. Il prend alors une année sabbatique pour enseigner les maths. Il fait un stage de préparation, et quand le stage s'est terminé,

⁶ Histoire, économie du développement et macroéconomie.

on l'a envoyé — il habitait le sud de Paris — dans l'extrême nord, en Seine-Saint-Denis.

Il faut dire que j'ai été surpris de la violence des relations entre les chercheurs d'Ivry. Le climat général est détestable ! Il y a des camps, sans que j'en connaisse l'histoire. Cela vient sans doute de guerres intestines anciennes ! Il faut reconnaître que Claude Grignon est quelqu'un au caractère assez rude et avec un mépris affiché pour tous ceux qu'il n'estime pas. Les chercheurs d'ETS, pour lui, mais aussi pour Postel-Vinay, c'est un ramassis de vilains petits canards.

EN 1991, VOUS SUCCÉDEZ À POUPARDIN COMME DIRECTEUR D'UNE UNITÉ PARTICULIÈREMENT HÉTÉROGÈNE.

En 1991, je réussis le concours de DR2. La même année, je prends la direction de l'unité ETS qui, venant d'absorber quelques chercheurs d'une unité dissoute (l'unité politique agricole), devient STEPE (Environnement, sociétés, techniques et politiques économiques). Le passage de chargé à directeur de 2^e classe se remarque. On peut plus facilement s'affirmer quand on est directeur.

Qu'est-ce que STEPE ? Au fond, pour Cranney et Viau, mais aussi pour Jean Cavailhès qui leur succèdera, STEPE était conçu comme un lieu où l'on mettait les personnes dont on ne savait pas quoi faire, donc des personnes marginales ou qui avaient été marginalisées. Ils nous ont demandé de nous centrer sur l'environnement, mais ce n'était pas sérieux. En fait, j'ai toujours pensé que, pour nos dirigeants, l'environnement, à cette époque, c'était la poubelle. Donc dans STEPE (qui succède à ETS) on a mis tout et n'importe qui. Ce qui veut dire aussi qu'il y avait des personnes à STEPE qui publiaient beaucoup et bien, mais sur nombre d'autres thèmes que l'environnement, et d'autres dont je me demande encore à quoi ils occupaient leurs journées. Comment élaborer un projet scientifique avec une telle hétérogénéité ?

Il y avait aussi entre les gens de STEPE des rapports qui s'étaient rigidifiés dans le temps. On peut l'analyser à partir de la conjecture de von Foerster — à savoir

que si un système est totalement rigide, quand on est à l'intérieur du système, on est incapable de comprendre comment il fonctionne. Alors que son fonctionnement est très prévisible pour qui en est extérieur, on est incapable de comprendre où l'on va et l'on suit son itinéraire comme un destin. Les collègues entretenaient entre eux des rapports tellement rigides, qu'ils se sont avérés incapables de sortir parmi eux quelqu'un qui pouvait diriger l'unité. La preuve c'est qu'ils ont applaudi Poupardin, ils m'ont poussé pour que je prenne la relève et plus tard, lorsque j'ai trouvé deux successeurs, ils ont pensé à Bernard Wolfer, qui avait fait carrière dix ans dans la politique et venait donc d'ailleurs.

Je me retrouve donc avec des chercheurs qui sont marginalisés pour certains, tout simplement parce qu'ils avaient été très proches de Servolin. D'autres l'ont été parce qu'ils sont sociologues, proches de Pierre Bourdieu ou de Marcel Jollivet. Grignon ne supportait pas les bourdieusiens et n'avait que mépris pour les sociologues de Nanterre. Donc il a systématiquement barré leur promotion. Et j'ai hérité de sociologues qui ne travaillaient pas forcément sur l'environnement, loin de là. Il y avait Patrick Champagne et Jacques Rémy, fort bien connus mais ennemis personnels de Claude Grignon, etc. Certains n'étaient pas marginalisés et s'en sortaient assez bien, mais ils étaient marginaux parce qu'ils s'intéressaient à l'environnement. Il y avait aussi des chercheurs peu productifs en termes de publications dans des revues à comité de lecture. Et il y avait enfin ceux qui ne produisaient rien. Ils étaient tous rassemblés « au fond du couloir ». J'ai enfin appris progressivement que STEPE avait rassemblé un assez grand nombre de personnes qui étaient encore en analyse.

Il y a le suicide de Bartoli, directeur de l'unité de politique agricole. L'unité éclate à ce moment-là. Certains sont allés chez Postel-Vinay. Et moi, j'ai récupéré Jean-Marc Boussard, qui est ingérable, hyper individualiste mais très sympathique. Comme il a un comportement administratif erratique, il faut avoir le sens de l'humour pour le gérer ! Par ailleurs, c'est un très bon

économiste, un économètre très pointu. Je crois même que c'était le seul de l'Inra qui avait eu un prix d'économie aux États-Unis. Simplement, il ne s'entendait pas très bien avec les autres économètres et encore moins avec des personnes comme Cranney, Viau ou Cavailhès qui étaient d'anciens marxistes ou trotskistes reconvertis, avec autant de dogmatisme, à l'économie classique néolibérale. Très souvent dans ses travaux, il montrait que spontanément le marché des produits agricoles n'est pas autorégulé. Il n'avait jamais été marxiste, c'était à partir de ses principes d'économie. Donc il n'était pas très apprécié. Je récupère donc Boussard et sa secrétaire. Ensuite, je récupère Wolfer, quand la droite reprend le pouvoir, en 1993, alors qu'il avait un poste à l'Office des fruits et légumes. Un peu plus tard, Kalaora puis Riedacker sont venus à STEPE.

Quand Denis Poupardin est revenu en 1992, il ne savait pas trop quoi faire. Avec lui, nous allons voir Bernard Chevassus-au-Louis, en 1993. Généralement je n'avais pas d'atomes crochus avec les responsables de l'Inra, mais là, j'en ai eu avec Bernard Chevassus-au-Louis. On a trouvé collectivement ce que Poupardin pouvait faire de bien : faire une enquête sur les archives de l'Inra, une sorte de pré-étude pour la mise en place d'un service d'archives à l'Inra. Qu'il ferait un rapport qui serait très bien lu parce qu'il l'écrirait très bien, et qu'il ne serait plus soumis à la pression de publication. Poupardin avait l'habitude, il savait comment traiter des archives, ce qu'il avait fait dans le Briançonnais, puis sur le parc des Cévennes, sur l'Aigoual. Donc il s'est lancé dans l'aventure et par la suite s'est engagé dans le recueil de témoignages oraux des anciens de l'Inra et dans la publication d'*Archorales*.

Quand j'ai pris la direction, j'avais dit en réunion : « *Allez, accrochez-vous les gars ! On s'envole ! Donc des projets.* » Certains ont suivi et cela a bien fonctionné ; d'autres n'ont pas suivi. Il y a aussi Christian Nicourt qui, après une période de turbulence, est devenu l'un des ingénieurs les plus productifs et imaginatifs de l'unité.

Si tous les chercheurs de STEPE portaient un intérêt à la ruralité, à l'espace

rural et à l'environnement, il s'agissait aussi de chercheurs chevronnés, parfois reconnus dans leur domaine, à qui il était illusoire de demander une reconversion thématique. Je me serais volontiers contenté d'imposer en interne un respect mutuel (tâche non négligeable avec des sociologues adhérents à différentes tribus en conflit) et d'inviter mes collègues à adopter une politique de publications correspondant aux critères d'évaluation en cours. C'est à l'occasion de l'évaluation collective de l'unité, que nous avons préparée dès 1994, que mes collègues m'ont convaincu d'avoir des ambitions plus vastes. Il s'agissait de faire un atout de nos différentes démarches et compétences et, tout en laissant à chacun un « jardin secret » — plus ou moins vaste — d'assumer la construction d'un programme de recherche collectif. Cette élaboration fut certes longue, mais elle a conduit plusieurs collègues à infléchir sérieusement leur thématique et leur problématique. Quelques années plus tard, des chercheurs de l'unité étudiaient le tournant environnemental des politiques agricoles, quand d'autres analysaient la construction sociale des risques technologiques, ou les dispositifs nouveaux de la protection de la nature (la directive habitats en particulier).

FIN 1994, EST NOMMÉ UN NOUVEAU CHEF AU DÉPARTEMENT ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES. QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR L'UNITÉ STEPE ?

C'est Jean Cavailhès qui prend la succession de Claude Viau. Si à la différence de ses deux prédécesseurs Cavailhès a un dossier académique bien plus fourni que les leurs, tous trois se sont convertis au tournant académique de l'Inra avec d'autant plus de conviction qu'ils n'ont pas eu besoin de le prendre pour devenir Directeur de recherches. Cavailhès est, comme eux, un converti à l'économie néo-classique. Il fut jadis trotskiste : et il est resté aussi dogmatique et bureaucrate qu'à l'époque où il l'était. Mais il est un bureaucrate sérieux. Par exemple, il avait réuni tout un aréopage d'experts pour dresser une liste des revues et des ouvrages qui doivent être pris en compte dans l'évaluation collective des unités. Et il avait composé la commission



© INRA/Adas Ivry

Inra Ivry-sur-Seine, décembre 1995, fête de Noël organisée par l'Association pour le Développement des Activités Sociales (ADAS) de l'Inra pour ses personnels et leurs enfants. Olivier Nougarede (en chemise rouge) et, à sa gauche, Christian Nicourt, Thierry Albert, Danièle Touati, Serge Aberdam et Annick Ravaud.

d'évaluation de façon à ce que différentes opinions puissent s'exprimer. Fort bien ! Le problème est que le résultat des calculs effectués sur la base de la liste ne convient pas à ce que pense Cavailhès. Voici que STEPE, le vilain petit canard d'Ivry, a des indicateurs de publication au niveau des meilleures unités du département ! Ce fut inadmissible. Il en fut sans doute de même pour des unités plus ou moins dans la ligne. Il ne sera plus jamais question de cette liste qui a mobilisé plusieurs universitaires pendant de nombreuses réunions. De même a-t-il composé sérieusement les commissions d'évaluation des unités en faisant cas de la diversité des disciplines et en faisant en sorte que les ennemis déclarés de certains chercheurs n'y figurent pas. STEPE est donc évalué avec une commission de personnes de bonne renommée, représentant une pluralité de compétences et de points de vue. La composition de la commission est le seul point sur lequel je me suis trouvé d'accord avec lui au cours de ces années. Quant aux évaluateurs, ils ne nient pas (ils déplorent même) l'hétérogénéité de l'unité, mais ils en donnent une évaluation plutôt favorable. Ça aussi ce n'est pas franchement admissible. Cavailhès a remarqué que les bons résultats en termes de publications tiennent pratiquement à dix chercheurs, d'où l'idée de scinder l'unité en deux : une unité qui pourrait prétendre figurer parmi les unités d'élite, et l'autre rassemblant les non-productifs. Il suggère que la future unité d'élite s'installe à Orléans (où, depuis notre départ en 1984, il n'y a plus d'unité ESR) et que l'autre reste

à Ivry. On refuse bien sûr et je fais valoir à Cavailhès qu'ayant déjà déménagé cinq fois dans ma carrière il est exclu que je déménage une nouvelle fois, surtout pour retourner à Orléans (même si je m'y étais beaucoup plu). Il nous propose alors (je n'ai pas compris pourquoi) Versailles. Finalement, nous resterons tous à Ivry, mais « sous tutelle ». C'est-à-dire que je dois chaque trimestre faire un rapport d'activité au chef de département et écouter ses récriminations. C'est vrai que c'est un peu humiliant, mais c'est supportable, d'autant plus qu'en matière d'argumentation (et plus encore de rhétorique), je suis blindé.

SUR LE PLAN DE VOS RECHERCHES, LES ANNÉES 1990 SONT CELLES D'UN INVESTISSEMENT DANS UN NOUVEAU CHAMP DE RECHERCHE. VOULEZ-VOUS NOUS EN PARLER ?

Si j'ai abandonné mes travaux de terrain (pour ne les reprendre que très récemment), c'est certes parce que mes tâches de directeur d'unité m'interdisaient de longues absences, mais c'est aussi dans le prolongement des conclusions auxquelles j'étais parvenu en étudiant les controverses concernant la protection de la nature. Si je voulais progresser dans la compréhension de ces conflits, je devais m'interroger sur les conceptions de la nature en présence, et particulièrement sur leurs représentations scientifiques. Je devais aussi rechercher si l'on ne pouvait pas argumenter qu'il conviendrait de prendre en considération dans la nature, d'autres valeurs qu'instrumentales.

C'est en 1992 (à l'issue de mon analyse du conflit entre l'ONF et le parc des Cévennes) que j'ai décidé de cette nouvelle orientation de mes recherches. Ayant découvert la littérature (principalement américaine) concernant l'éthique environnementale, et les controverses qui traversaient cette communauté scientifique, je m'étais rendu compte qu'elle me permettait de décrypter les conflits de valeurs qui sous-tendaient les discussions du CNPN. J'ai donc consacré deux années à me familiariser avec ce champ, tout en poursuivant mes investigations sur l'histoire conceptuelle de l'écologie, et tout en préparant, avec Catherine Larrère et l'aide de Jean-Pierre Dupuy (qui dirigeait alors le CREA⁷ de l'École polytechnique), un colloque international sur la crise environnementale (dont les actes ont été publiés aux Éditions de l'Inra). S'interrogeant sur la crise environnementale, ce colloque l'explora selon trois axes : normatif (éthique et juridique), épistémologique (réflexion sur l'écologie et la problématique environnementale) et politique (sans oublier la dimension utopique). C'est à partir de là que j'ai commencé à travailler avec mon épouse en éthique environnementale.

EN 1997, VOUS VOUS ENGAGEZ DANS UN TRAVAIL SUR L'ÉTHIQUE ANIMALE. DE QUOI S'AGIT-IL ?

En 1997, j'ai rédigé, avec Catherine Larrère, un article d'humeur dans le *Courrier de l'environnement de l'Inra*. C'était aussi un article programmatique, dont nous avons ensuite repris l'argumentation dans une revue internationale d'éthique. La thèse que nous y défendons est que les hommes et leurs animaux ont formé, depuis les premières domestications, des « communautés mixtes » qui fonctionnaient selon des règles implicites (d'où l'hypothèse d'un « contrat domestique »). Les formes contemporaines de l'élevage tendent à substituer une réification pratique des animaux, à ces « communautés mixtes » dans lesquelles hommes et animaux échangeaient des services, des affects et des informations. C'est cette rupture

⁷ Centre de recherche en épistémologie appliquée.

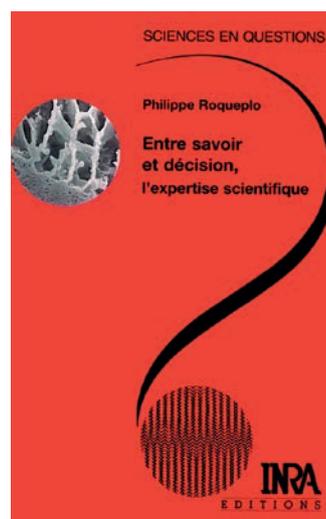
du « contrat domestique », qui est moralement problématique et justifierait le malaise social et les revendications concernant les formes industrielles de l'élevage.

J'ai d'autant plus continué dans ces investigations que STEPE a accueilli une philosophe, Florence Burgat qui avait été élue à l'Inra pour animer le COMEPR (Comité d'éthique et de précaution de l'Inra, mis en place par Guy Paillot). Florence Burgat avait déjà écrit des ouvrages et s'était spécialisée dans la défense de la cause animale. Afin qu'elle ne se retrouve pas seule à STEPE, j'ai poursuivi mes réflexions sur l'éthique des relations que les humains entretiennent avec les animaux. D'où des investigations sur l'instrumentalisation de ces êtres sensibles que sont les animaux dans (et par) l'expérimentation scientifique. J'ai participé, avec Florence Burgat à la mission (confiée à J.-P. Laplace et P. Sellier), sur l'expérimentation animale à l'Inra. J'y étais co-animateur, avec Isabelle Veissier, du groupe de travail sur les comités d'éthique. Cette mission m'a fourni les matériaux d'un article dans lequel, après avoir appliqué les différentes théories morales à l'expérimentation animale, j'ai tenté une analyse critique de l'éthique spontanée des chercheurs. Depuis lors, je me suis interrogé principalement sur les

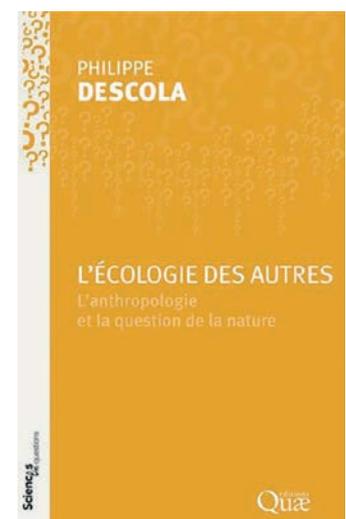
manipulations génétiques opérées sur des animaux (transgénèse et clonage). Et dans le fil de cet itinéraire, je me suis retrouvé, une fois à la retraite, membre du Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale (CNREEA) et ai publié en 2019 un article « Expérimenter sur l'animal ? » dans la *Revue philosophique de France et de l'étranger*.

À LA MÊME ÉPOQUE, VOUS CONTRIBUEZ ACTIVEMENT À LA CRÉATION DE « SCIENCES EN QUESTIONS ». VOULEZ-VOUS NOUS PARLER DE LA GENÈSE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET ?

Après la conférence-débat de Bruno Latour qu'avaient organisée en 1994 les responsables de la formation permanente et de la communication de l'Inra, il a été décidé (je ne sais comment) d'une part de reproduire ce style d'intervention et de l'autre de les publier aux Éditions de l'INRA. C'est alors qu'Etienne Landais qui apprécie mon écriture, m'a demandé de l'aider à faire ce travail d'édition et à diriger ces publications ... et donc la collection des ouvrages « Sciences en questions » qui s'en suivra. Je ne sais pas très bien comment s'est décidé de poursuivre au-delà de cette première conférence, mais j'ai ensuite très vite suggéré des orateurs – en passant par Pierre Champagne



En avril 1996, le groupe « Sciences en questions » de l'Inra invite Philippe Roqueplo à une conférence-débat, à Paris. Le texte est publié l'année suivante, en 1997, par les Éditions de l'INRA, dans la collection « Sciences en question » co-dirigée par Raphaël Larrère.



En novembre 2007 à Paris puis en janvier 2008 à Dijon, le groupe « Sciences en questions » de l'Inra organise une conférence-débat avec Philippe Descola. Raphaël Larrère contribue à la publication, en 2011, de l'intervention de l'anthropologue par les Éditions Quae.

pour solliciter Pierre Bourdieu⁸, et directement pour Philippe Roqueplo⁹.

J'ai par la suite (et encore aujourd'hui) mobilisé mes réseaux pour suggérer à mes collègues des conférenciers et conférencières. Mais, plutôt nul en matière administrative, je n'ai guère participé à l'organisation de ces conférences, pas plus qu'aux négociations avec la direction de l'Inra.

Cette activité éditoriale me tient particulièrement à cœur : l'objectif du groupe de travail Sciences en questions de l'Inra, est de favoriser la réflexion critique des acteurs de la recherche sur l'activité scientifique et ses implications. Nous organisons, aussi régulièrement que possible, des conférences et nous les publions dans la collection dont, après le départ d'Étienne Landais pour supagro de Montpellier, j'ai assuré la direction d'abord avec Françoise Lescurret, puis avec Catherine Donnars. Disons aussi qu'il s'agit d'une réussite éditoriale.

EN 1998, VOUS PENSEZ EN AVOIR FINI AVEC LA DIRECTION D'UNITÉ, MAIS CE N'EST PAS LE CAS.

Autant avouer que les plus mauvais souvenirs que j'ai de ma carrière à l'Inra, c'est quand j'étais directeur d'unité. Il faut dire que j'ai toujours été nul sur le plan administratif. Il n'y a pas eu de grand souci parce que je savais séduire les bailleurs de fonds, et je n'ai pas eu de problèmes de financement. De plus, quand on est directeur d'unité, les deux ou trois premières années, on apprend le métier et, s'il y a des choses que l'on n'a pas envie d'apprendre (comme les tâches administratives), on délègue. Ensuite arrive le moment où l'on s'en sort très bien, où ça va comme sur des roulettes. Et après, cela devient de la routine et plus c'est routinier plus c'est lourd à porter. À partir 1997, j'ai commencé à trouver que j'en avais assez de diriger cette unité. Il faut dire aussi que quand j'avais pris la direction du laboratoire, il me suffisait d'à peu près une demi-journée pour régler les affaires

courantes, pour répondre au courrier et aux demandes de l'administration. Et disons une journée en plus pour laisser des personnes du laboratoire me raconter leurs histoires et problèmes. Le reste du temps j'étais libre et je pouvais travailler et écrire.

Or il y a eu une sorte de bureaucratisation de la recherche dans le cours des années 1990, et à tous les niveaux. En plus des tâches administratives de plus en plus contraignantes, il a fallu faire face à une épidémie d'évaluations. Se faire évaluer (évaluations d'unités, évaluations des chercheurs et ingénieurs, évaluation des projets de recherche) et évaluer les autres (unités, chercheurs, projets) m'ont pris de plus en plus de temps, d'autant plus que j'avais eu la mauvaise idée (cela m'a ennuyé) de me faire élire à l'instance qui tous les ans évalue la moitié des chercheurs du département. Et comme pour charger la barque, j'avais accepté d'être remplaçant élu au conseil scientifique de l'Inra. Mais comme le titulaire (François Casabianca) était à Corte et pratiquement jamais disponible, je le remplaçais dans les réunions et un groupe de travail.

Hervé Guyomard a remplacé Jean Cavailhès. Il m'avait dit qu'en tant que citoyen, il appréciait ce que j'écrivais mais qu'il ne savait pas si c'était vraiment scientifique. Cela ne m'avait pas vexé et je m'entendais plutôt bien avec lui. Je lui ai demandé de chercher quelqu'un d'autre à la direction de STEPE, car j'avais besoin de changer. Résultat, il me charge la barque encore plus. Une autre unité d'Ivry (HEDM) éclate : Postel-Vinay part avec « les meilleurs » à l'ENS (boulevard Jourdan à Paris) former une unité d'excellence, le laboratoire d'économie appliquée (LEA).

Sur ordre de Guyomard, STEPE récupère ceux d'HEDM qui ont de bonnes raisons (liées à leur domicile) de ne pas partir d'Ivry et ceux qui n'ont pas été jugés dignes d'aller à l'ENS. Le chef de département me donne pour mission de bâtir un projet pour cette unité, que sa décision rend de plus en plus hétérogène. L'exercice de synthèse ne me convient guère, ce qui me décide vraiment à chercher un ou deux successeurs.

Peu après, je récupère Claire Maris, qui travaillait avec Pierre-Benoît Joly et que l'on ne savait pas où mettre. Bon cela allait plutôt dans le sens du vague projet

que nous avons élaboré lors de la première évaluation. Finalement on finit par récupérer aussi, pour des raisons que j'ignore, Pierre-Benoît Joly. Lavait des idées et de l'ambition. C'était (et il est toujours) un bon entrepreneur de science (ce que je n'ai jamais su être). Je me suis dit que ce serait bien qu'il prenne ma succession. Je lui ai proposé, il en a été d'accord mais m'a dit aussi qu'il n'était pas fou, et qu'il ne prendrait la direction que de la partie de STEPE qui lui convenait. Il a donc fallu chercher un successeur potentiel pour l'autre partie de STEPE. Impossible de le trouver en interne, mais Wolfer qui avait rejoint l'unité accepte et se fait accepter. Dès 2000, je cesse de vraiment m'occuper de STEPE, les deux laboratoires sont en pratique séparés après que mes deux successeurs aient fait de l'ordre dans les comptes, et officiellement ne je suis pas encore libéré et cela va prendre du temps ! C'est-à-dire que pendant un moment, les deux équipes fonctionnent indépendamment, mais au sein de l'unité STEPE dont je suis encore théoriquement directeur. Guyomard a accepté de repousser l'évaluation collective et a fini par nommer mes successeurs : Bernard Wolfer à la direction de MONA¹⁰ et Pierre-Benoît Joly à celle de TSV¹¹. Mais il est vrai que pour convaincre la direction du département de se passer de moi j'ai fait une sorte de grève administrative : dès que je recevais un papier de l'administration, il passait à la poubelle. Je ne le regardais même pas et ne le passais pas à mes successeurs potentiels. J'en recevais un deuxième, la poubelle ! Je ne répondais qu'au troisième rappel, me disant qu'il fallait peut-être quand même faire quelque chose.

Libéré du joug de la direction je me suis retrouvé chez Pierre-Benoît à TSV. Parce qu'il habite Pau, Pierre-Benoît pouvait difficilement gérer seul l'unité, mais d'autres collègues l'ayant aidé, cela fonctionnait très bien. Et à TSV, au

¹⁰ Je crois que la dénomination MONA ne signifie rien. Les collègues avaient trouvé que TSV faisait un rien TGV, alors pour se distinguer et affirmer qu'ils faisaient preuve d'humilité ils ont choisi le nom d'une des trains RER qui s'arrêtent à Ivry (il y a ROMI et MONA).

¹¹ Transformations Sociales et Politiques liées au Vivant.

⁸ NDLR : Conférence donnée le 11 mars 1997 à Paris ; en est tirée l'ouvrage *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*.

⁹ NDLR : Conférence donnée le 9 avril 1996 à Paris ; en est tirée l'ouvrage *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*.

niveau des publications il n'y avait pas de problème.

J'ai laissé à mes deux successeurs (Bernard Wolfer pour l'unité MONA et Pierre-Benoît Joly pour l'unité TSV), la responsabilité de construire leurs projets d'unité, me contentant d'animer celui du pôle éthique de TSV et de faire en sorte que cette séparation se réalise sans drame et sans compromettre l'avenir des relations entre les deux futures unités. Je pense que nous nous sommes tous trois bien acquittés de cette tâche. Les programmes des deux unités ont été validés par le conseil scientifique du département. J'ai pu enfin consacrer plus de temps à la recherche (et en particulier faire bien plus de travail de terrain qu'il ne m'avait été possible de faire quand je dirigeais STEPE) et à l'animation du pôle éthique.

L'unité TSV s'inscrit au point de rencontre de deux fronts de recherches : celles sur l'évolution des liens entre science et démocratie et celles sur les transformations des rapports aux vivants. Elle est composée de trois pôles : 1) Risques collectifs, science et gouvernance ; 2) Dimension éthique des rapports à l'animal et à l'environnement ; 3) Visions du monde, interpellations sociales et transformations de la qualité et des méthodes de la production agricole.

À PARTIR DE 2000, DANS LE CADRE DE L'UNITÉ TSV, VOUS TRAVAILLEZ DANS LE PÔLE ÉTHIQUE.

Le pôle éthique de l'unité TSV est une toute petite équipe composée de Catherine Larrère (en détachement à l'Inra de 2002 à septembre 2004), de Florence Burgat et de moi-même (il y aura aussi une doctorante du Centre for Ethics and Law de Copenhague puis une autre doctorante inscrite à Paris I lorsque Catherine Larrère y sera nommée professeure). Sans exclure une réflexion sur les présupposés philosophiques des théories morales, notre champ de recherche privilégié est l'éthique appliquée, dont l'ambition est la résolution pratique de problèmes moraux dans des situations précises. D'où l'importance accordée au contexte, à ses enjeux, à l'analyse des conséquences de l'action et à la façon dont on la justifie. Le souci du contexte impose

un ajustement réciproque entre la réflexion philosophique et des descriptions et évaluations de cas concrets. On ne peut ainsi réfléchir aux règles de comportement envers les animaux, sans disposer de connaissances sur leur univers mental et sans savoir quelles sont les incertitudes à ce sujet. On ne peut traiter d'éthique environnementale sans connaissances écologiques, ni de la responsabilité des promoteurs d'OGM, sans examen critique du dossier scientifique et des controverses qui concernent les manipulations génétiques. C'est la raison pour laquelle l'Inra pouvait être un lieu privilégié pour conduire de tels travaux : les recherches en éthique appliquée doivent constamment se confronter à d'autres disciplines.

L'éthique environnementale s'est élaborée dans deux directions. La première, d'origine américaine (et principalement développée dans les pays de langue anglaise), s'interroge sur les rapports de l'homme à la nature. La seconde, de tradition européenne (et continentale), se préoccupe de la responsabilité vis-à-vis des effets non intentionnels de l'action technique.

L'hypothèse sur laquelle nous travaillons, mon épouse et moi-même depuis le colloque que nous avons organisé en 1994, avec le Centre de recherche en épistémologie appliquée de l'École polytechnique (les enjeux éthiques de la crise environnementale) est que les conceptions scientifiques de la nature interagissent avec les rapports techniques, éthiques et esthétiques que les sociétés occidentales entretiennent avec leur environnement naturel. Le projet est, depuis lors, de développer cette hypothèse et de l'appliquer à des situations concrètes. Un projet financé par le ministère de l'Environnement nous a ainsi permis d'étudier quelles transformations l'adoption de la biodiversité comme norme d'action impose aux systèmes de légitimation de la protection de la nature, et à la gestion des parcs nationaux. L'enquête que nous avons effectuée à ce sujet (en 2002) est éclairante. L'abandon de l'écologie classique (cette écologie systémique, sur modèle thermodynamique, qui maintenait les hommes hors de son champ) au profit d'une écologie des perturbations, le

développement conjoint du génie écologique et l'adoption de la biodiversité comme norme d'action ont conduit les parcs nationaux à se déprendre de la protection d'un petit nombre d'espèces et de milieux « remarquables ». Ils ont dû remanier leurs procédures de hiérarchisation des objets dont ils devaient assurer la surveillance et la gestion : espèces, mais aussi désormais habitats et paysages. Ayant substitué la recherche d'une diversité biologique élevée au « principe de naturalité » qui les avait guidés jusqu'alors, ils ne considèrent plus les activités humaines comme un mal nécessaire, et tentent de développer, sous contrat, des pratiques favorables à la gestion des milieux et des paysages (pastoralisme, entretien des parcours, traitements sylvicoles). Mais, cette co-gestion de la biodiversité, avec tous les usagers de l'espace du parc se heurte à de nombreuses difficultés pratiques : insuffisance des connaissances scientifiques ; insuffisance des moyens humains et financiers pour engager une politique de partenariat. Elle est, de même, politiquement délicate à mettre en œuvre. Devant transformer en collaborateurs des acteurs sociaux (les éleveurs et les chasseurs) avec lesquels ils sont, et depuis de nombreuses années, en délicatesse, les parcs ne peuvent que déplaire aux naturalistes et aux militants de la protection de la nature qui, dans leur majorité, sont restés fidèles à l'écologie classique, et hostiles à la présence d'activités humaines dans les zones centrales des parcs.

La seconde direction dans laquelle s'est engagée l'éthique environnementale part de l'hypothèse que, si les rapports techniques à la nature ont pu être longtemps considérés comme moralement neutres, c'est en raison du caractère superficiel d'interventions qui ne la perturbaient que momentanément : inépuisable, infiniment plus puissante que l'homme, la nature absorbait l'agir humain. Tel ne serait plus le cas de nos jours. La puissance des techniques contemporaines, leur diffusion massive et leur accumulation ont révélé une nature fragile et menacée : l'humanité serait en mesure de rendre la terre inhabitable. La relative autonomisation du développement techno-scientifique fait

que se pose la question de la maîtrise (éthique) de notre maîtrise (technique) — de la même façon qu'elle pose la question du contrôle social de l'application des technologies nouvelles (un des objets de recherche du premier pôle de TSV). Apparaît alors une nouvelle dimension de la responsabilité. Celle-ci ne doit plus être conçue comme l'imputation d'un sinistre à un acte passé, mais comme un engagement à l'égard de l'avenir, et donc du sort des générations futures. Nous avons donc étudié les questions tant morales que politiques que soulève la transgénèse dès lors qu'elle est sortie des pratiques de laboratoire pour permettre (grâce en particulier à la brevetabilité de segments d'ADN) de grandes entreprises agroalimentaires de poser leur signature sur des variétés très productives manipulées et vendre des OGM résistant à un herbicide total ou détruisant quelques insectes. Puis nous avons engagé un ensemble de séminaires (en collaboration avec Bernadette-Bensaude-Vincent et Jean-Pierre Dupuy) sur le programme de convergence entre nanotechnologies, biotechnologies, technologies de l'information et sciences cognitives (NBIC). Cela qui a conduit à de nombreux échanges avec l'équipe de Pierre-Benoît Joly, puis à nous intégrer dans le projet d'ANR dirigé par Bernadette-Bensaude-Vincent sur l'évaluation éthique des nanotechnologies et des biotechnologies.

ET LA RETRAITE ?

J'ai pris ma retraite en 2007, mais j'ai disposé d'une mission pendant trois ans. Puis TSV se divise à son tour, Pierre-Benoît Joly partant à Marne-la-Vallée pour créer l'unité SENS¹² avec peu de membres de TSV et quelques chercheurs de SADAPT¹³. SENS est intégré dans l'IFRIS (Institut francilien recherche, innovation et société) — un ensemble d'unités dont Pierre-Benoît prendra ultérieurement la direction, laissant celle de SENS à Marc Barbier. La majeure partie des chercheurs de TSV

¹² Sciences en société.

¹³ Systèmes agraires et développement/ Activités, produits, territoires.



© Le Monde qui vient

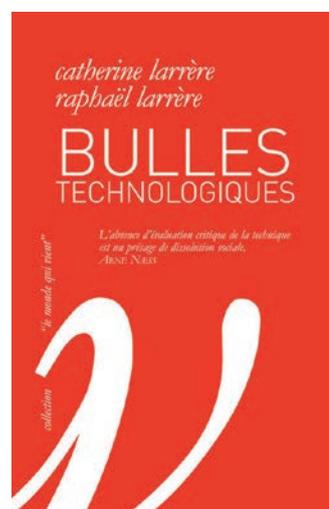
Photographie de Catherine et Raphaël Larrère publiée dans l'ouvrage *Bulles technologiques* paru en 2017 dans la collection « Le monde qui vient ». Elle sera ensuite utilisée pour illustrer la conférence « Les technosciences font-elles des bulles ? », organisée par Pop'Sciences Université de Lyon à la Bibliothèque de Lyon en mai 2018.

sont restés à Ivry dans l'unité RITME¹⁴ (Risques, travail, marchés, État) dirigée par Didier Torny. Après les évaluations collectives de 2009 le divorce entre SENS et RITME est régularisé. Dommage, mais tant pis : TSV était une unité qui fonctionnait bien, qui avait recruté de nouveaux chercheurs (dont Didier Torny et Laure Bonnaud) et accueilli des postdoctorants et des doctorants. J'aurais pu suivre Pierre-Benoît avec qui je m'entendais bien, mais il ne me restait que trois ans à faire (ma mission post retraite) et un autre déménagement ne me souriait guère. En plus j'ai apprécié la façon dont Torny a dirigé RITME. Et RITME était une unité aussi dynamique que l'avait été TSV (recrutant aussi des chercheurs — comme Nathalie Jas, qui en prendra la direction — et des postdoctorants).

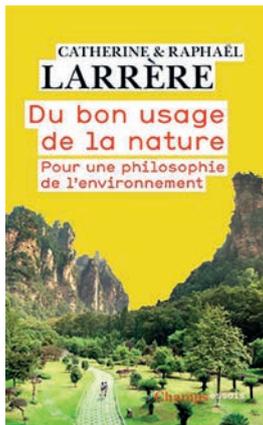
Une conséquence de cette scission a été la disparition du pôle éthique : sachant que j'allais quitter l'Inra sous peu et que Catherine Larrère avait été nommée professeure à Paris I, Florence Burgat a cherché les moyens d'aller ailleurs, d'abord au CNRS puis aux Archives Husserl à l'ENS de la rue d'Ulm.

Être à la retraite a l'inconvénient d'être vieux, mais l'avantage de ne plus être évalué, de n'évaluer plus personne (sinon des articles anonymes) et de

n'avoir plus à chercher des financements et à monter des projets. Les seuls projets de recherche auxquels j'ai participé depuis lors m'ont été proposés, en particulier le projet ANR dirigé par Bernadette Bensaude-Vincent sur la convergence entre bio et nanotechnologies — d'où est sorti un ouvrage collectif : Bensaude-Vincent B., Larrère R., Nurock V. et Loeve S. (dir.), 2008, *Bionano-éthique – Perspectives critiques sur les bionanotechnologies* (Vuibert). Si j'ai pu me désintéresser du fonctionnement de l'institut, je n'en ai pas vraiment fini avec l'Inra. Mais j'ai pu désormais choisir ce que je faisais, selon mon bon vouloir.



¹⁴ Risques, travail, marchés, Etats.



Réédition de l'ouvrage *Du bon usage de la nature*, en 2022, dans la collection Champs Flammarion, publié pour la première fois en 2012 dans la collection Alto/Aubier.



Couverture d'une nouvelle édition en 2018, aux éditions La Découverte Poche, de l'ouvrage *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, publié une première fois en 2015.

D'abord j'ai continué mon travail à « Sciences en questions » et, si je ne participe pas à l'animation du groupe, je suis toujours co-directeur de la collection chez Quæ. Je passe pas mal de temps à examiner et critiquer les manuscrits, et continue encore à alimenter les conférences à partir de mon réseau de chercheurs hors Inra.

Ensuite j'ai présidé pendant quelques années le Comité d'Histoire de l'Inra et du Cirad. Mais à vrai dire je me suis souvent contenté d'animer les réunions que Bernard Hubert organisait. J'avais accepté cette présidence parce que Philippe Lacombe me l'avait explicitement et fortement demandé et que je lui devais de m'avoir chaudement soutenu lors de mon concours de DR1 que j'ai réussi en 2003. Mais j'ai toujours pensé que cette présidence aurait dû revenir à Denis Poupardin qui avait tant fait pour le recueil des témoignages et l'édition d'*Archorales*. Cela m'a mis d'autant plus mal à l'aise que Poupardin (qui avait pris sa retraite) avait été un proche copain et qu'il avait assez mal pris de ne pas avoir été sollicité lui-même. Heureusement que Bernard Hubert, le sachant, a grandement contribué au fonctionnement du comité. Quand Poupardin est décédé, mon malaise a crû et j'ai demandé à Bernard Hubert d'être remplacé. J'ai été très reconnaissant à Ezio Valceschini d'avoir pris la relève et c'est pourquoi pendant quelques temps j'ai assisté aux réunions. Mais ces réunions, qui ne m'avaient pas passionné du temps où je les présidais, ne m'ont guère plus intéressé par la suite et j'ai de plus en plus fréquemment séché. A l'occasion de nos travaux sur les forêts et la foresterie françaises, nous avons dû lire nombre d'ouvrages et de thèses soutenues par des forestiers et consulter les numéros de la *Revue forestière française*. Cela m'avait conduit à me méfier de l'histoire administrativo-juridique (ou juridico-administrative) de l'administration forestière - une histoire où tout venait des textes de lois des règlements, de leur application par l'administration et de l'action des forestiers pour appliquer la stratégie du corps des Eaux et Forêts. Lors de la constitution du comité d'Histoire de l'Inra il s'est trouvé qu'il a été difficile de rassembler suffisamment d'historiens spécialistes d'histoire des

sciences et d'histoire rurale (en particulier les historiens de l'Inra ont brillé par leur absence ou leur refus de participer au comité). On a donc fait largement appel à d'anciens responsables de l'Inra. Certes ils étaient très importants pour baliser l'histoire de l'institution, de ses bifurcations et de ses relations avec d'autres champs de recherche et ils ont largement apporté des idées. Mais j'ai eu progressivement l'impression que nous allions aussi focaliser nos réflexions sur une histoire juridico-administrative - du type de celle dont j'avais dû me déprendre pour appréhender l'histoire des forêts et des forestiers. Par ailleurs il se trouve qu'il y avait entre des membres du CH des antipathies et, ayant quitté mon statut de directeur d'Unité comme une libération, je n'avais pas envie de perdre mon temps à arrondir les angles et à gérer ces dissensions. Et puis comme je l'ai écrit, j'étais surtout mal à l'aise de me trouver dans une fonction qui aurait dû revenir à Poupardin.

Enfin, j'ai participé à deux expertises collectives de l'Inra. La première fut consacrée aux douleurs animales en élevage. J'ai été rattaché à la seconde sur les formes de conscience chez les animaux au milieu de l'expertise, mais ma participation y a été plus importante et systématique que sur la précédente expertise. Ce fut d'ailleurs une expertise assez passionnante. J'ai dans ce cadre co-dirigé avec Pierre Le Neindre, Muriel Dunier et Patrick Prunet un ouvrage collectif paru aux éditions Quæ en 2018 : *La conscience des animaux*.

Mes autres activités de retraité se sont passées hors de l'Inra.

Il y a eu d'abord un colloque que j'avais organisé avec Vinciane Despret au Centre culturel international de Cerisy qui a débouché sur un ouvrage collectif : Despret V. et Larrère R. (dir.), 2014. *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux* (Hermann).

J'ai été jusqu'en 2017 membre du conseil scientifique du parc national de la Vanoise et ai présidé de 2006 à 2016 celui du parc national du Mercantour. Ayant manifesté en 1968 et crié avec d'autres « dix ans ça suffit ! », je me suis appliqué le mot d'ordre à moi-même et j'ai abandonné une présidence qui me convenait assez bien et me donnait l'occasion d'aller souvent à Nice et dans

son arrière-pays. Mais je suis encore membre de ce conseil. Enfin j'ai aussi été membre - de même que mon épouse - du conseil scientifique des parcs nationaux de France. Et pour clore ces activités liées à la protection de la nature j'ai fait trois mandats au CORP¹⁵ à la Fédération des parcs régionaux de France où j'avais été nommé à l'instigation de Philippe Lacombe.

Ces diverses activités m'ont laissé assez de temps pour poursuivre les réflexions que j'avais entamées avec Catherine Larrère en 1994 et qui avaient déjà donné lieu en 1997 à l'édition de *Du bon usage de la nature* (réédition Champs Flammarion, 2009, 2021). Il y a donc eu trois nouveaux ouvrages récents : Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature - Une enquête philosophique* (La Découverte, 2015 (réédité en poche) ; Catherine et Raphaël Larrère, *Bulles technologiques* (Wildproject, 2017) ; Catherine et Raphaël Larrère, *Le pire n'est pas certain - Essai sur l'aveuglement catastrophique* (Premier Parallèle, 2020).

La suite au prochain numéro (dont un colloque en préparation pour 2023 au Centre culturel international de Cerisy sur « Le renouveau du sauvage »).

VOUDRIEZ-VOUS, EN GUISE DE CONCLUSION, RÉSUMER LES GRANDS PRINCIPES QUI VOUS ONT GUIDÉ TOUT AU LONG DE VOS ACTIVITÉS DE RECHERCHE ?

Peut-être en souvenir de mes études zootechniques j'ai toujours pensé, comme les veaux, que l'herbe est toujours plus verte dans le pré d'à côté. J'ai donc fait preuve d'une certaine propension, dès que je maîtrisais correctement un sujet à m'engager dans des domaines encore peu explorés, surtout lorsque cela exigeait d'acquérir une compétence que je ne maîtrisais guère. Cette tendance m'a sans doute permis d'initier, à diverses reprises, des recherches originales à l'Inra. Mais il est vrai aussi que, chaque fois que je suis parvenu à acquérir une certaine reconnaissance dans un domaine, j'ai saisi toutes les occasions de le délaissier. Jamais tout à fait cependant : j'ai repéré qu'on vous

¹⁵ Conseil d'orientation de recherche et de prospective.



© Des mots et débats

Catherine et Raphaël Larrère à Thionville, en septembre 2020, à la rencontre organisée par « Des mots et débats ».

sollicite souvent sur des thèmes abandonnés depuis plus d'une décennie.

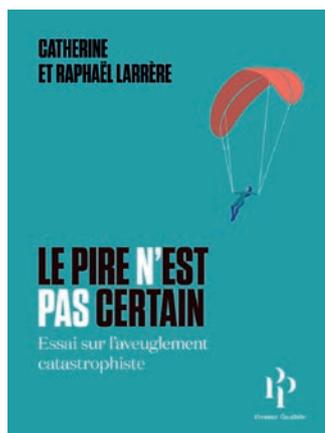
J'ai d'abord toujours situé mes travaux dans une perspective historique. Sans prétendre faire de l'histoire j'ai eu à cœur d'appréhender les itinéraires et les bifurcations. Ce fut le cas dans les études des modes de mise en valeur des régions de moyenne montagne, puis des usages et représentations de la forêt. Ce le fut aussi pour la protection de la nature et pour les études d'éthique environnementale ou animale.

Ensuite j'ai associé à mes travaux une réflexion épistémologique et c'est pourquoi je n'ai jamais été vraiment sociologue. Le sociologue, trop souvent, envisage les connaissances comme des produits sociaux. Il réfère thèmes et problématiques aux débats idéologiques contemporains, aux procédures institutionnelles de la recherche, à la position du chercheur dans son champ disciplinaire, ou de sa discipline dans le champ des savoirs. La vérité est une hypothèse dont, à la rigueur, il peut fort bien se passer : il n'y a rien au-delà d'un statut à défendre ou à légitimer, et de micro-tactiques de pouvoir. Se placer sur le terrain de l'épistémologie, c'est, à l'inverse, affirmer que la vérité est au cœur de tout processus de pensée et, à ce titre, de toute recherche même socialement déterminée. Ce qui distingue

les pratiques scientifiques des autres pratiques sociales, c'est que les scientifiques ne peuvent fonctionner s'ils ne croient pas en leurs modèles, et que, de ce fait, le rapport à la vérité et l'objectivité sont des fictions régulatrices de toute communauté scientifique. Aussi convient-il de s'interroger — sans oublier qu'il est des conditions sociales à la production du savoir — sur la rigueur des concepts, la cohérence du discours qui les articule, l'adéquation à cette construction des méthodes qui l'instrumentent. Plus précisément, il s'agit de croiser une démarche qui s'intéresse à la science telle qu'elle se fait (en suivant l'invitation de Bruno Latour) avec une réflexion sur la science faite. C'est ce que j'ai tenté de faire, soit pour mener à bien mes propres recherches, soit à l'occasion des bilans auxquels je fus tenu de participer, soit pour intervenir dans des débats.

Enfin, j'ai systématiquement opéré le choix de la complexité. Quel que soit le niveau d'organisation appréhendé, la réalité se révèle inépuisable. Toute situation est complexe. Le travail scientifique revient justement, compte tenu d'hypothèses théoriques, de possibilités instrumentales et de contraintes matérielles, à en réduire les termes, de telle sorte que l'objet scientifique construit de la sorte représente certaines caractéristiques pertinentes de la situation.

On peut alors, en amont même de la recherche, décider de décomposer au maximum le segment de réalité que l'on étudie, et se donner une situation simple dont on pourra formaliser les relations causales. Mais on peut aussi effectuer le choix inverse, et limiter au maximum (compte tenu des capacités instrumentales et des contraintes matérielles) les nécessaires simplifications. Les relations causales s'anastomosent alors en des réseaux d'interactions, dont la modélisation est toujours délicate. Ainsi, dans la mesure du possible, et quelque ait pu être l'objet appréhendé, j'ai toujours décidé de considérer les situations comme complexes, les pratiques et les discours comme polysémiques. Cela ne simplifie pas les choses, mais c'est bien plus amusant.



Couverture de l'ouvrage *Le pire n'est pas certain. Essai sur l'aveuglement catastrophiste*, paru en 2020 aux Editions Premier Parallèle.



© INRAE / Ruffieux

PIERRE COMBRIS

144

Le témoignage de Pierre Combris est issu d'un entretien réalisé alors qu'il est retraité de l'Inra depuis décembre 2016. L'entretien a été mené, le 12 juillet 2018 à l'unité ALISS (Alimentation et sciences sociales) à Ivry-sur-Seine, par Christian Galant, selon le protocole d'entretien d'Archorales. L'ensemble du texte a ensuite été relu, repris et complété par écrit par Pierre Combris sur la base de questions complémentaires et de formulations nouvelles proposées pour la rédaction d'Archorales par Egizio Valceschini grâce aux documents (rapports d'activités, mémoires de concours) fournis par le témoin. Enfin, le texte a été revu par Marie-Noëlle Heinrich, le 17 août 2021, puis Odile Maeght a procédé à une dernière relecture éditoriale, le 8 novembre 2021.

POURRIEZ-VOUS PARLER DE VOTRE JEUNESSE ET DE VOTRE CURSUS SCOLAIRE ?

Je suis né le 24 août 1951 à Mâcon, en Saône-et-Loire, dans une famille de la petite bourgeoisie catholique. Ma jeunesse s'est déroulée dans l'environnement paisible d'une ville moyenne où dominaient les activités administratives et commerciales. Artisan, mon père fabriquait des présentoirs pour cartes postales, il avait repris l'affaire que mon grand-père maternel avait créée après la guerre, anticipant un développement de ce secteur avec l'essor des vacances et du tourisme. Cette activité occupait quatre ou cinq personnes dans les années 1960. Faute d'innovations, elle a décliné lentement jusqu'à la fin des années 1970, et s'est arrêtée peu avant le décès de mon père en 1981. Ma mère était à la fois femme au foyer et gestionnaire de la petite affaire familiale, une « double activité » facilitée par le fait que nous habitions à côté de l'atelier où travaillait mon père. Ma mère a toujours eu à cœur de veiller à l'éducation de ses deux enfants (j'ai un frère plus jeune). Elle était aussi très investie dans les activités sociales (l'action catholique en particulier) et culturelles, liées à sa

bonne formation musicale. Pendant toute mon enfance, je n'ai eu que très peu de rapport avec le monde agricole. Mon oncle paternel était éleveur de porcs en Auvergne, mes relations avec lui et mes cousins étaient bonnes, mais trop occasionnelles pour y chercher un lien quelconque avec ma trajectoire future à l'Inra.

Mon cursus scolaire a été très conventionnel, puisqu'il s'est déroulé pour l'essentiel dans un pensionnat de frères maristes. J'ai suivi la filière d'enseignement général que l'on qualifiait de « moderne » à l'époque et, en 1969, j'ai passé un bac scientifique à dominante maths et physique. Comme j'étais bon élève, mes professeurs m'ont orienté vers les classes préparatoires. Dans ma classe de terminale, la tradition était de pousser les bons élèves vers les écoles d'ingénieurs généralistes. Sans y avoir beaucoup réfléchi, je me suis donc retrouvé en Maths sup au lycée du Parc à Lyon. Une fois passée l'excitation d'avoir été sélectionné dans une bonne classe préparatoire, je dois reconnaître que la confrontation à la réalité de la vie de « taupin » a été plutôt difficile. Mon goût pour les maths et la physique n'a pas résisté au fait que toutes les autres

matières avaient quasiment disparu du paysage, comme d'ailleurs tout ce qui n'était pas directement lié au travail scolaire.

En choisissant l'option scientifique, je pensais acquérir une bonne formation générale et me ménager un maximum de choix pour le futur, mais mon projet à terme était de m'orienter vers le monde de l'économie et de la gestion. Je lisais un peu la presse économique et aussi des essais de prospective économique et sociale qui me confortaient dans cette perspective. Je me suis donc informé plus activement et en particulier auprès des autres élèves des classes préparatoires qui avaient choisi la voie commerciale (la prépa HEC) dont j'ignorais à peu près tout jusque-là. En discutant avec eux, je me suis rapidement rendu compte que les matières qu'ils étudiaient (philosophie et culture générale, mathématiques, histoire économique et sociale, géographie économique, langues, etc.) et les perspectives ouvertes par cette filière correspondaient beaucoup mieux à ce que j'avais envie de faire. J'ai donc demandé à rejoindre les classes préparatoires à HEC, où j'ai retrouvé le plaisir d'étudier, et une ambiance générale qui me convenait beaucoup mieux. Après deux ans de classe préparatoire, de 1969 à 1971, je suis entré à l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales) à Paris, en 1971, pour une scolarité de trois ans.

Sans que cela soit très original, ces trois années ont compté plus par la vie sociale et les activités extra-scolaires que par le contenu des enseignements de l'ESSEC, même si je dois reconnaître, avec le recul, que j'y ai appris plus de choses que je ne le pensais sur le moment. La première impression, qui contrastait avec le caractère très structuré de l'enseignement des classes préparatoires, était celle d'un fractionnement des apprentissages sans vue d'ensemble et surtout sans démarche réflexive sur les objectifs et les valeurs propres à motiver l'action. Cette impression était renforcée par le bouillonnement du débat politique qui imprégnait la vie étudiante, en tout cas celle que je découvrais au début des années 1970. Mon environnement affectif, amical et social s'est transformé et ma vision du monde,

issue d'une éducation plutôt traditionnelle et conservatrice, a changé du tout au tout. En dépit d'une offre abondante à l'époque, je ne me suis pas engagé dans le militantisme politique, comme d'autres autour de moi. Plus simplement, mais avec détermination, je décidais de chercher une voie professionnelle qui ait du sens.

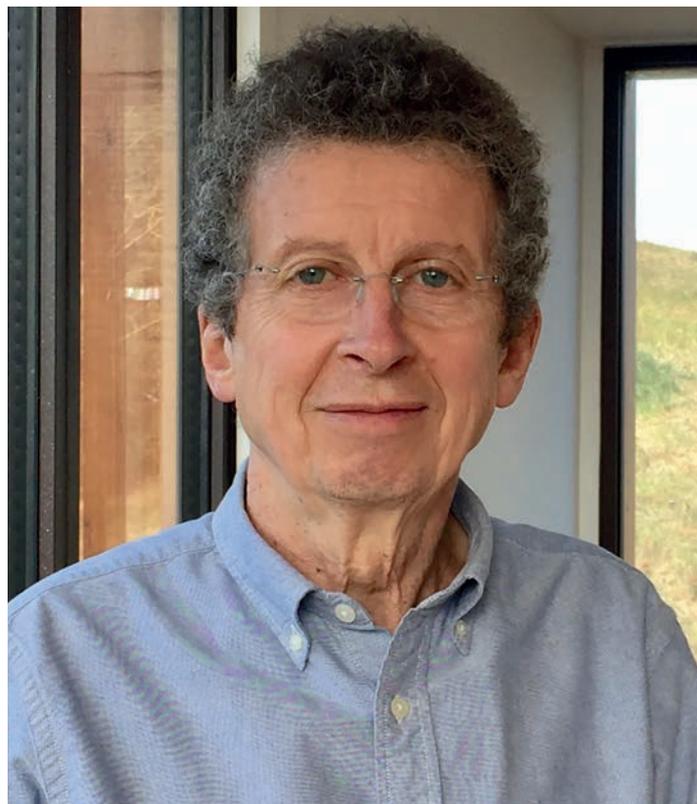
Tout au long de ma scolarité, différents stages m'ont permis de découvrir des milieux professionnels très variés. Je me souviens en particulier de mon stage de fin d'études dans une agence de publicité. J'y ai appris à concevoir des études qualitatives, à construire des questionnaires et à réaliser des enquêtes. L'ambiance de travail était très agréable, mais nous devions positionner et promouvoir des produits de grande consommation sans grand intérêt. À mes interrogations sur leurs motivations et sur le sens de ce travail, les chargés d'études me répondaient que parvenir à vendre ce genre de produits constituait un « challenge », un jeu en quelque sorte... Le moins que je puisse dire est que je n'ai pas été convaincu.

En dernière année à l'ESSEC, j'ai eu l'opportunité de participer à une option d'urbanisme, organisée par l'École nationale des ponts et chaussées, qui

s'est révélée particulièrement enrichissante. Cette option était commune à plusieurs formations et son objectif était de nous apprendre à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires sur des projets concrets. Ces groupes rassemblaient des ingénieurs, des architectes, des géographes, des sociologues et des économistes. Cette expérience m'a permis de me rendre compte de ce que pouvait être le travail de l'économiste au sein d'un groupe de projet, une perspective qui m'ouvrait des horizons nouveaux.

VOS ÉTUDES À L'ESSEC TERMINÉES, EN 1974, VOUS VOULEZ PARTIR EN COOPÉRATION EN ALGÉRIE, MAIS VOUS FAITES D'ABORD UN STAGE À L'OMNIUM D'ÉCONOMIE AGROALIMENTAIRE DE RUNGIS. SOUHAITEZ-VOUS NOUS EN PARLER ?

J'ai postulé, et j'ai été retenu, pour accomplir mon service militaire en tant que coopérant à l'Institut de technologie du commerce (ITC) à Alger, qui formait les étudiants aux activités commerciales, c'était l'équivalent d'un IUT (Institut universitaire de technologie). Ma période de coopération ne devait débuter qu'en février 1975, j'avais donc six mois de disponibilité entre mon



© Fondation DeleSSERT

Janvier 2019.

diplôme et le départ. Ma famille avait fait un effort financier important pour payer mes études à l'ESSEC et financer ma vie d'étudiant à Paris, il me paraissait donc naturel de ne pas rester à la charge de mes parents plus longtemps. L'occasion d'un stage postscolaire rémunéré s'est présentée grâce à un ami du cercle de mes proches, Denez L'Hostis, diplômé de l'ESSEC quatre ans avant moi, et qui travaillait à l'Inra. Je n'avais jamais entendu parler de l'Inra, mais j'avais eu beaucoup d'occasions d'échanger avec Denez L'Hostis, dont le parcours de militant, engagé dans les luttes politiques et environnementales en Bretagne, et la position d'économiste dans un « laboratoire de recherche » avaient éveillé mon intérêt. Je pensais que quelques mois de travail avec lui me permettraient d'en apprendre davantage, tout en réglant mon problème d'indépendance financière.

Au cours de l'été 1974, j'ai donc commencé à travailler dans une structure, un peu déconcertante au premier abord, dont j'ai mis un certain temps à comprendre l'histoire et le fonctionnement. Il y avait là, installées dans un vaste bâtiment dans l'enceinte du marché de Rungis, plusieurs dizaines de personnes regroupées en différentes équipes, qui faisaient des études sur les industries agroalimentaires. L'ensemble formait un collectif de recherche original, rassemblant beaucoup de jeunes diplômés issus des écoles agronomiques, agroalimentaires et commerciales, avec de fortes personnalités, très indépendantes et passionnées, qui travaillaient dans une ambiance bouillonnante et un peu potache. On y parlait de filières, de système agroalimentaire, d'agri-business, de prospective, d'analyse stratégique, de politique agricole, de politique alimentaire, et de bien d'autres choses encore, la plupart nouvelles pour moi.

J'ai été embauché pour réaliser une analyse financière des entreprises privées et coopératives du secteur laitier, puis j'ai participé à une étude monographique sur les industries de transformation des légumes aux Pays-Bas. Évidemment, l'intérêt principal de ce stage a été de découvrir les personnes qui travaillaient dans ce groupe de recherche et ce qu'elles y faisaient. J'ai beaucoup appris des discussions avec

tous mes collègues, et, au terme de six mois, je voyais plus clairement le type de travail et d'environnement dans lesquels j'avais envie de m'investir. Je ne savais pas encore précisément ce que je ferais au retour de la coopération, mais j'étais conforté dans l'idée de m'orienter résolument vers les études économiques.

QUELLE ÉTAIT L'ORIGINALITÉ DE L'OMNIUM DE RUNGIS ? COMMENT SE POSITIONNAIT-IL PAR RAPPORT À L'INRA ?

Le site de Rungis regroupait un laboratoire de l'Inra, et une association spécialisée dans les études économiques sur les industries agroalimentaires : l'Omnium d'économie agroalimentaire. Les deux entités, que l'on ne distinguait par vraiment, avaient été créées par un chercheur de l'Inra, Joseph Le Bihan, dont j'ai beaucoup entendu parler tout au long de mon stage, mais que je n'ai jamais rencontré. Un peu avant mon arrivée au « labo de Rungis », comme on l'appelait à l'époque, il avait, en effet, été déclaré *persona non grata* par la direction générale de l'Inra.

L'histoire remonte au milieu des années 1960. Je l'ai découverte progressivement au fil de mes discussions, en particulier avec Denez L'Hostis, et surtout avec Sabine Weil et François Porin qui en avaient vécu les débuts à Massy. Joseph Le Bihan, économiste au sein du département Économie et sociologie rurales (département ESR) de l'Inra, avait commencé sa carrière en travaillant sur l'intégration verticale dans la filière avicole. Il en avait tiré la conclusion que l'avenir de l'agriculture se jouait autour de l'agriculture, plutôt que dans l'agriculture, et qu'il fallait donc étudier les stratégies des firmes d'amont et d'aval si l'on voulait anticiper l'évolution du secteur agroalimentaire et aider les agriculteurs à s'organiser pour y faire face. Il avait réuni une équipe autour de lui et obtenu de l'Inra la création d'un laboratoire de recherche sur l'économie des industries agricoles et alimentaires. Passionné par son projet, il pensait que l'Inra ne s'adaptait pas assez vite et ne mettait pas suffisamment de moyens sur ces sujets clés. Convaincu et convaincant, il a donc recherché et trouvé des soutiens à l'extérieur, en

particulier auprès des pouvoirs publics, et obtenu des financements contractuels lui permettant de développer considérablement son groupe de recherche. Toutes celles et tous ceux qui ont connu cette période m'ont parlé de la force de conviction de Le Bihan, et de l'enthousiasme des jeunes recrues qu'il savait motiver par l'ampleur de sa vision prospective et sa capacité d'analyse des stratégies des acteurs clés.

À cette période, les recherches financées par des fonds publics permettaient de recruter du personnel rémunéré par des contrats. C'était le cas, par exemple, avec la DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique et technique), avec les directions des ministères, ou d'autres institutions publiques et parapubliques. L'Omnium constituait une structure d'accueil pour les chargés d'études embauchés grâce aux contrats. Ils ont rapidement été beaucoup plus nombreux que les chercheurs sous statut Inra avec lesquels ils cohabitaient, d'abord à Massy à l'ENSIA (École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires), puis à Rungis dans des conditions matérielles beaucoup plus satisfaisantes.

Au milieu des années 1970, le groupe avait atteint une taille très importante, de l'ordre de 70 à 80 personnes, avec une majorité de hors-statuts. À la suite d'une mise en garde de la Cour des comptes, la direction générale de l'Inra avait décidé de reprendre les choses en main et d'écarter Le Bihan¹. Quand j'ai commencé mon stage, Jean-Claude Tirel et François Nicolas venaient de s'installer à Rungis, où Jacques Poly leur avait demandé de s'occuper de la gestion du laboratoire de l'Inra et de la mise en ordre de la situation juridique et financière de l'Omnium.

Par rapport aux travaux des économistes de l'Inra, qui étaient focalisés sur l'agriculture, l'originalité de l'Omnium était de privilégier l'intégration

¹ Voir le témoignage de Jean-Claude Tirel dans le tome 3 d'*Archorales*, juillet 1999, celui de Sabine Weil dans le tome 9 d'*Archorales*, avril 2003, ainsi que le très intéressant article de Laure Bonnaud, Marc-Olivier Déplaud, Christine de Sainte-Marie, Nathalie Jas et Samuel Pinaud, « Produire les savoirs de la modernité agro-industrielle. Le cas de l'Omnium d'économie agroalimentaire (1964-1976) », *Économie rurale*, juillet-septembre 2020.

verticale, l'analyse de l'ensemble des filières, et les stratégies des industries à l'amont et à l'aval de l'agriculture. L'objectif était aussi de faire des recommandations aux pouvoirs publics et aux acteurs privés (entreprises, groupements de producteurs, coopératives, etc.). La production consistait donc en rapports, notes et présentations aux commanditaires, ce n'était pas une production « académique » d'articles scientifiques ou d'ouvrages.

De ce point de vue, l'Omnium pouvait être vu davantage comme un bureau d'études que comme un laboratoire de recherche, mais ce serait oublier le changement de perspective qui a été apporté par les travaux qui y ont été réalisés. Les concepts de système et de filières agroalimentaires, l'analyse du pouvoir de marché dans les relations verticales, annonçait des approches, en économie industrielle notamment, qui font aujourd'hui partie intégrante du paysage. Sans que j'aie pu en vérifier la source, j'ai entendu dire à plusieurs reprises que Denis Bergmann, qui était le chef du département ESR pendant toute cette période, après s'être beaucoup opposé aux idées de Le Bihan, avait fini par reconnaître qu'il avait raison, au moins sur le fond. Les méthodes de gestion, elles, étaient probablement plus discutables à en juger par ce que j'observais autour de moi. Les effets du charisme de Le Bihan ont été très positifs pour certains qui débordaient d'enthousiasme et de confiance en eux, d'autres ont eu plus de mal à trouver leur place. Je pense à Louis Berchu en particulier, extrêmement impressionnant sur le plan intellectuel, qui a fini par démissionner de l'Inra.

Le groupe de Massy, puis de Rungis, s'était constitué à la fois sur la base de perspectives très positives, mais aussi en opposition à l'Inra, souvent présenté comme une structure lourde et conservatrice. Cette vision était partagée autant par les membres de l'Omnium que par les chercheurs qui avaient réussi les concours de l'Inra. Elle a été renforcée, je pense, par la mise à l'écart de Le Bihan, ressentie comme un désaveu collectif.

Après mon départ en Algérie en février 1975, la situation s'est décaotée à Rungis. Jean-Claude Tirel et François

Nicolas ont mené à bien leur mission. François Nicolas assurait la direction du laboratoire Inra qu'il s'employait à orienter progressivement vers la recherche et moins vers les études sous contrat. Le laboratoire a accueilli ceux qui souhaitaient intégrer l'Inra, d'autres, notamment Jean-Marie Bouquery, qui a joué un rôle clé pendant toute cette période, ont fait vivre l'héritage de l'Omnium dans de nouvelles structures. Jean-Claude Tirel, dont l'humour et la jovialité m'avaient marqué, a réussi, grâce à son savoir-faire, à déminer la situation de l'Omnium. Lorsque je suis revenu à l'Inra, en mai 1976, il était devenu le chef du département ESR, et la situation à Rungis était normalisée, ce qui n'empêchait pas l'état d'esprit de la « période Le Bihan » de se manifester fréquemment au fil des conversations.

QUE SAVIEZ-VOUS DE L'INRA À CE MOMENT-LÀ ? ET QUELS ÉTAIENT VOS PÔLES D'INTÉRÊT INTELLECTUELS ?

Avant mon stage à Rungis, je connaissais peu l'Inra. J'avais aperçu de futurs agronomes en classes préparatoires sans bien comprendre à quoi ils se préparaient. Par ailleurs, compte tenu du contexte que je viens d'évoquer, on aura compris que les premières choses que j'ai entendues à propos de l'Inra en arrivant à Rungis n'étaient pas très positives ! En fait, je n'y accordais pas une grande importance, car je ne pensais pas du tout entrer à l'Inra à ce moment-là.

En terminant mes études à l'ESSEC, et comme un certain nombre de camarades de ma promotion avec lesquels j'avais le plus d'affinités, je ne souhaitais pas travailler dans une grande entreprise pour faire de la gestion ou du marketing. Mes amis les plus proches, à l'ESSEC et en dehors, engagés politiquement ou non, étaient tous très critiques vis-à-vis de la « société de consommation », et nous éprouvions plus de sympathie pour ceux qui partageaient élever des chèvres en Ardèche que pour ceux qui rêvaient de faire carrière chez L'Oréal ou dans un cabinet international d'audit financier. Nos discussions portaient sur les choix professionnels que nous

pouvions faire pour contribuer à une évolution de la société plus conforme à nos aspirations.

Rebuté par le militantisme politique qui fleurissait à l'époque, et pas très enthousiasmé par la littérature politique, j'étais beaucoup plus sensible aux questions environnementales. En 1972, le Club de Rome avait publié le rapport Meadows sur les limites de la croissance, et peu après, j'avais assisté au colloque de l'Unesco organisé à l'occasion de la publication de la version française des actes *Halte à la croissance*, dont j'ai conservé religieusement un exemplaire. J'ai été impressionné par la logique du raisonnement et la rigueur de la modélisation du rapport Meadows (dont les prévisions les plus pessimistes n'ont pas été démenties), aussi j'avais de plus en plus de mal à envisager une activité professionnelle qui ferait comme si les questions de limites et de modes de vie ne se posaient pas. Je lisais aussi des essais critiques ou prospectifs sur la société industrielle (Charles Reich, Ivan Illich, Philippe d'Iribarne, Alvin Toffler, etc.), et des analyses plus appliquées, comme celles du CEREBE, le Centre de recherche sur le bien-être. Je me souviens, par exemple, de l'idée de « vitesse généralisée » des modes de transport, idée avancée par Ivan Illich, qui montrait que si la voiture est apparemment plus rapide que le vélo, lorsqu'on divise le nombre de kilomètres parcourus en voiture par le temps passé à travailler pour payer la voiture, le carburant et l'assurance, on se rend compte que l'on ne va pas plus vite qu'à vélo. Je me souviens aussi d'un ouvrage sur les coûts sociaux et les coûts privés, qui m'avait amené à la conclusion que produire des analyses économiques montrant clairement les coûts et les bénéfices des choix pouvait être une activité intéressante et utile.

De toutes ces lectures et ces réflexions, je tirais l'idée que produire des analyses sur les conditions de la vie quotidienne pouvait favoriser la réflexion critique, et, pourquoi pas, faire évoluer les systèmes de valeur et les comportements. C'est la raison qui m'a conduit à m'intéresser à la consommation et à penser que je devais chercher du côté des outils économiques ce que je ne n'avais pas

trouvé du côté des études de marché et du marketing.

Je pensais donc apprendre un peu plus d'économie et ensuite chercher une structure d'étude ou de recherche (comme le CREDOC² ou le CNRS) dans laquelle je pourrais travailler sur la consommation. À l'époque, je ne pensais pas me spécialiser sur la consommation alimentaire. Les questions d'urbanisme, de transports, me paraissaient plus cruciales. Je n'imaginai pas du tout que l'alimentation puisse devenir un vecteur aussi important de remise en cause du modèle de croissance industriel...

VOUS RESTEZ UN AN ET DEMI EN ALGÉRIE. QU'EN AVEZ-VOUS RETENU ?

Lorsque je pars pour l'Algérie, en février 1975, je suis bien décidé à compléter ma formation en économie et à me spécialiser dans ce domaine. À l'Institut de technologie du commerce à El Biar sur les hauteurs d'Alger, où j'ai été affecté de février 1975 à mai 1976, j'ai donc demandé à m'occuper du département d'économie. J'avais moins d'heures de cours à assurer, et je devais être plus souvent à l'institut que les autres coopérants qui ne faisaient qu'enseigner, mais je disposais de plus de temps pour lire et travailler sur les programmes. J'y ai découvert les « industries industrialisantes » de Gérard Destanne de Bernis, la référence en Algérie à l'époque, mais comme nous n'avions pour consigne que de développer la culture économique des étudiants, nous pouvions aborder toutes les écoles et tous les courants. J'en ai donc profité pour lire abondamment : du traité d'économie marxiste d'Ernest Mandel, jusqu'aux manuels de Paul Samuelson, en passant par l'histoire de la pensée économique. J'avais aussi des échanges avec les coopérants de l'Institut de technologie de la planification voisin. Certains d'entre eux étaient des militants politiques installés depuis plusieurs années en Algérie, ils avaient beaucoup à apprendre aux jeunes appelés fraîchement débarqués.

Les étudiants étaient curieux et ouverts. Les échanges avec eux étaient toujours

² Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

intéressants, souvent passionnés. Certains souhaitaient travailler dans de grandes sociétés nationales algériennes. D'autres voulaient poursuivre leur formation pour rejoindre le secteur privé. Tous avaient des projets et de l'enthousiasme. L'islamisme était encore presque invisible, mais pas absent. Je me souviens des étudiants que nous interrogeons à propos d'une manifestation à l'université voisine, nous répondre que ce n'était rien d'important, « *des frères musulmans, qui racontent n'importe quoi* ». Nous étions loin d'imaginer le drame des gâchis qui allait survenir quelques années plus tard. Bien sûr, ces événements ont ajouté de l'émotion aux souvenirs que j'ai gardés de cette période, mais ils ne retirent rien à ce que j'ai appris et vécu, et encore moins aux amitiés qui s'y sont nouées.

À VOTRE RETOUR, EN MAI 1976, VOUS PARTICIPEZ À UN COLLOQUE DU CNERNA³ « LE COMPORTEMENT ALIMENTAIRE HUMAIN », OÙ VOUS FAITES UNE CONTRIBUTION. COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Quelques mois avant la fin de ma période de coopération, j'ai commencé à réfléchir à ce que j'allais faire concrètement à mon retour. Mon intérêt pour l'économie s'était affirmé, et il me semblait que le mieux serait que je trouve un travail dans le domaine des études économiques et que je puisse en même temps compléter ma formation.

Au cours de mon stage à Rungis, j'avais échangé avec un grand nombre de personnes, notamment avec Bertil Sylvander et Bernard Lassaut qui travaillaient sur la consommation et la qualité des produits alimentaires. Sylvander, assistant de recherche à l'Inra, avait demandé un détachement temporaire au secrétariat d'État au Plan à Alger. Il avait en effet conservé des attaches en Algérie où il avait passé son enfance. Nous nous sommes donc retrouvés à Alger, et Sylvander m'a parlé de la création, au sein du laboratoire de Rungis, d'une équipe de recherche sur la consommation, la distribution et la

³ Centre National de Coordination des Etudes et Recherches sur la Nutrition et l'Alimentation.

qualité des produits alimentaires. Parallèlement à sa mission au secrétariat d'État au Plan, Sylvander souhaitait poursuivre ses recherches, et il m'a proposé de travailler avec lui à l'analyse des résultats d'une enquête sur la consommation du lait, qu'il avait réalisée avec Lassaut. L'objectif était de préparer une communication pour un colloque qui devait se tenir à Paris en mai 1976. Nous étions tombés d'accord sur le fait que la rédaction de ce papier me permettrait de m'initier au travail de recherche, et que sa sélection dans un colloque serait un atout pour rejoindre le laboratoire de Rungis à mon retour si je le souhaitais. Nous avons donc travaillé ensemble sur ce texte, en échangeant par courrier avec Lassaut qui était toujours à Rungis. Le papier a été accepté et présenté à ce colloque, qui s'est tenu deux semaines après mon retour d'Algérie. Cette conjonction d'opportunités a été pour moi une grande chance, d'une part en me permettant de motiver ma demande de retour au laboratoire de Rungis et d'autre part en me donnant l'occasion de découvrir la communauté francophone des chercheurs travaillant sur l'alimentation.

Le colloque portait, en effet, sur le comportement alimentaire humain. Pendant trois jours, il a réuni une quarantaine d'intervenants issus de toutes les disciplines impliquées dans l'étude des comportements : des médecins nutritionnistes (Gérard Debry, Bernard Guy-Grand, Marian Apfelbaum, Serge Renaud, Henri Dupin), des physiologistes et neurobiologistes de la régulation des comportements (Jacques Le Magnen, Jeanine Louis-Sylvestre, Michel Cabanac, Stylianos Nicolaidis), des chercheurs de la section nutrition de l'Inserm (Georges Pequignot, Yvonne Serville, Marie-Françoise Rolland), du CREDOC (Jacqueline Niaudet), des sciences humaines et sociales du CNRS (Matty Chiva, Igor de Garine, Claude Fischler), du département ESR de l'Inra (Pierre Saunier, Claude Grignon). Tous ces noms sont attachés à des contributions significatives aux connaissances sur les comportements et les pratiques alimentaires, mais le premier jour du colloque je n'en connaissais aucun, pas même ceux de mes futurs collègues de l'Inra.

Ce colloque avait été organisé par André François, directeur de recherche à l'Inra, qui, à l'époque, dirigeait le Centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation (CNERNA). Cette structure, créée en 1946, en même temps que l'Inra, a joué un rôle majeur dans les échanges interdisciplinaires sur l'alimentation, j'y reviendrai.

Sylvander a présenté notre contribution, qui montrait comment les différents agents économiques intervenant sur un produit tout au long d'une filière privilégient les caractéristiques d'un produit correspondant à leurs objectifs propres. Appliquée à l'évolution de la consommation du lait, cette problématique nous permettait d'expliquer la substitution progressive du lait UHT au lait pasteurisé : le développement du lait UHT correspondait bien à la stratégie des transformateurs et des distributeurs, mais ne correspondait que très partiellement aux attentes exprimées par les consommateurs. L'article tiré de la communication a été publié en 1976 dans les *Annales de la nutrition et de l'alimentation*. Rétrospectivement, je vois ce colloque comme un événement fondateur, difficile en effet d'imaginer une meilleure introduction au parcours que je m'apprêtais à suivre.

À RUNGIS, VOUS COMMENCEZ À TRAVAILLER SUR LA CONSOMMATION. COMMENT VOUS Y PRENEZ-VOUS ?

Le colloque du CNERNA m'a fait entrer immédiatement dans le vif du sujet. Dans son prolongement, le CNRS a lancé un appel d'offres qui reprenait le thème du colloque « Comportement alimentaire humain » auquel Sylvander, Lassaut et moi avons répondu. François Nicolas, qui dirigeait le laboratoire de l'Inra à Rungis m'a recruté pour six mois avec un contrat de main-d'œuvre occasionnelle pour me permettre de poursuivre le travail entrepris avec Sylvander et Lassaut.

La réponse à l'appel d'offres du CNRS a été l'occasion de commencer une revue de la littérature et de préciser un peu mon cadre conceptuel. Ce cadre s'est construit autour de l'idée que la qualité des produits alimentaires n'était pas une propriété objective, mais un ensemble de caractéristiques résultant

d'interactions entre les acteurs des filières alimentaires, chacun privilégiant des caractéristiques particulières (nutritionnelles, sanitaires, organoleptiques, d'usage, etc.). Notre projet en réponse à l'appel d'offres n'a pas été retenu, mais le travail de clarification de notre problématique nous a été très utile pour la suite de nos recherches.

Dans l'équipe, je m'intéressais plus particulièrement aux attentes des consommateurs, que j'avais commencé à étudier à partir de la notion de besoin, que l'on trouvait dans une partie de la littérature appliquée sur la consommation. Assez rapidement, je me suis rendu compte qu'il n'était pas possible d'utiliser cette notion pour analyser les attentes et les demandes des consommateurs, à moins de définir les besoins comme un système de normes, qui prévaut dans une société donnée, ou que des groupes particuliers cherchent à faire prévaloir. J'ai donc reformulé ma question qui n'était plus de m'interroger sur le degré de satisfaction des besoins des consommateurs, mais de savoir s'ils étaient en mesure de faire prévaloir leur propre système de normes. Un article de commande pour la revue *Économie rurale*, qui a ensuite été repris dans *Problèmes économiques*, m'a donné l'occasion d'aborder ce thème à travers une étude de l'évolution et de l'impact des associations de consommateurs. Dans cet article, écrit avec Joseph Hossenlopp et Élise Bassecoulard-Zitt, nous soutenions l'idée selon laquelle le développement du consumérisme n'avait provoqué aucun changement en profondeur de la stratégie des transformateurs et des distributeurs. Nous expliquions cet impact limité des organisations de consommateurs par le fait que leur action avait surtout porté sur la moralisation des pratiques commerciales, sans qu'une réflexion de fond sur les normes sociales de consommation et sur leur évolution soit venue compléter les actions de défense à court terme.

VOUS SUIVEZ ÉGALEMENT UNE FORMATION UNIVERSITAIRE EN ÉCONOMIE. QU'EN AVEZ-VOUS RETIRÉ ?

Au cours de mon stage à l'Omnium, j'avais échangé avec plusieurs chercheurs et ingénieurs qui suivaient les cours du DEA d'économie appliquée

de Paris-Dauphine. Les thèmes des séminaires étaient très variés et j'ai pensé que ce cursus compléterait bien ma formation en économie. Bien que le projet de recherche que nous avions présenté avec Sylvander et Lassaut n'ait pas été retenu, François Nicolas a accepté de prolonger mon contrat de main-d'œuvre occasionnelle à temps partiel par une bourse de recherche pour me permettre de suivre les séminaires du DEA et préparer le concours d'assistant de recherche de l'Inra.

Une partie des séminaires de recherche du DEA portaient sur l'économie non marchande, un thème qui regroupait les activités dont les prix ne sont pas déterminés par un marché concurrentiel, comme le secteur de la santé par exemple. Pour rester dans le domaine qui m'intéressait, j'avais proposé un sujet de mémoire sur la consommation médicale et le statut social des patients. Dans ce mémoire, j'ai étudié l'évolution de l'ensemble des consommations par catégories socioprofessionnelles au cours de la période 1956-1970, et j'ai montré qu'au-delà de la tendance globale à la réduction des inégalités sociales, il n'y avait pas, au cours de cette période, de convergence de tous les groupes sociaux vers un même modèle de consommation. En fait, les consommations pour lesquelles les différenciations sociales s'atténuent correspondaient à des secteurs de production où l'accroissement de la productivité entraînait une baisse des prix relatifs, alors que les secteurs où les gains de productivité étaient faibles (en particulier les services) restaient caractérisés par de forts écarts de consommation. Ce résultat m'a paru intéressant, car il signifiait que les comportements des consommateurs étaient, sinon complètement, en tout cas largement, déterminés par les variations de prix relatifs.

À CE MOMENT-LÀ, VOUS ENVISAGEZ D'ENTRER À L'INRA EN PASSANT LE CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ASSISTANT DE RECHERCHE. COMMENT PRÉPAREZ-VOUS CE CONCOURS ?

Avec François Nicolas, nous étions convenus que la bourse financée par le laboratoire couvrirait l'année 1977 pour me permettre de terminer mon DEA et de préparer le concours d'assistant

de recherche de l'Inra. J'ai donc fait acte de candidature, mais la direction de l'Inra m'a répondu que malheureusement le budget 1977 ne permettait pas l'ouverture de poste d'assistant dans le département ESR et que le concours n'aurait donc pas lieu. Heureusement, François Nicolas a accepté de continuer à financer ma bourse, en me disant : « *On va essayer de tenir le coup jusqu'à l'année prochaine* ». Un concours a finalement eu lieu en 1978, avec un recrutement effectif en décembre, une acrobatie budgétaire sans doute liée à la difficulté de financer les hors-statuts de la fonction publique, très nombreux à cette période. Trois postes avaient été ouverts au concours, mais en deux ans les candidats s'étaient accumulés. Il fallait donc que je me prépare activement sans négliger aucun détail. La première chose à faire était, me semblait-il, de bien comprendre le contexte et les modalités du concours.

Depuis mon premier stage à l'Omnium de Rungis les choses avaient beaucoup évolué. Comme je l'ai évoqué plus haut, la « période Le Bihan » avait cependant laissé des traces. J'avais souvent l'impression que mes collègues du laboratoire étaient convaincus de travailler sur des sujets porteurs (industries et distribution alimentaires, qualité des produits, consommation, etc.), mais se percevaient comme minoritaires face à un département de recherches majoritairement « ruraliste » ne s'intéressant qu'à la spécificité de l'agriculture, donc au passé plutôt qu'au futur. De fait, n'ayant aucun contact avec les autres unités du département, je n'étais pas en mesure de me faire une idée personnelle. Paradoxalement, j'en savais un peu plus sur d'autres secteurs de l'Inra à travers ma participation ponctuelle à deux commissions, une sur la viande, dans laquelle j'ai fait la connaissance de Jean Cranney et de Louis Mahé, et l'autre sur la qualité des aliments de l'homme, qui ne m'a pas laissé de souvenirs. Il s'agissait de participations très occasionnelles, le labo était sollicité sur la consommation et François Nicolas me demandait d'y aller. De fait le cloisonnement prévalait et l'information circulait peu.

Fort heureusement, je partageais un bureau avec Sabine Weil, et nous nous

entendions très bien. Elle a été pour moi la personne clé de toute cette période, je lui dois beaucoup. Sabine Weil avait été formée à l'ITPA (Institut technique de pratiques agricoles) et parmi ses enseignants figuraient Michel Gervais, Claude Servolin, et Joseph Le Bihan. Embauchée par ce dernier pour travailler sur les données recueillies directement sur le terrain par des enquêtes auprès des agriculteurs, des coopératives et des autres acteurs des filières, elle a vécu toute l'histoire du groupe de recherche de Le Bihan⁴. Par ailleurs, depuis sa formation, elle avait conservé des liens personnels avec Claude Servolin et Pierre Coulomb avec lesquels elle m'a conseillé d'entrer en contact pour bien comprendre l'histoire et le fonctionnement du département ESR. C'est ce que j'ai fait, et Pierre Coulomb m'a non seulement éclairé sur ces sujets, mais il m'a considérablement aidé pour la préparation du concours. J'avoue que je n'en menais pas large lorsque j'ai frappé à sa porte pour lui faire lire les dix pages de la première version du mémoire sur mes travaux. Il m'a expliqué en détail comment reprendre ce texte, puis lors de nos rencontres suivantes, il m'a donné des indications extrêmement utiles pour me préparer à l'oral du concours. J'ai beaucoup appris des discussions avec Pierre Coulomb et Claude Servolin. J'ai commencé à mieux comprendre le cadre dans lequel je me trouvais et ses règles de fonctionnement. J'ai aussi été séduit par la vivacité de leur intelligence critique et incité à élargir mon cadre de réflexion. Toutes ces rencontres ont été une grande chance pour un chercheur débutant.

Le concours d'assistant de recherche s'est déroulé dans de bonnes conditions pour moi. Je me sentais bien préparé, mais un peu stressé quand même, car nous étions effectivement très nombreux à postuler du fait de l'absence de concours en 1977. Jean-Claude Tirel, qui était devenu chef du département ESR, m'a laissé une fois encore le souvenir d'une grande humanité, précieuse au moment d'affronter le jury. Je me souviens qu'il venait lui-même chercher les candidats qui préparaient la question

⁴ Son témoignage dans le tome 9 d'Archorales (avril 2003) est très détaillé sur cette période.

introductive de l'oral dans son bureau de la rue de Grenelle. Je garde de ce concours un souvenir très fort. Je suis resté plusieurs jours en état d'apesantement après la proclamation des résultats qui m'annonçait que j'étais reçu.

UNE FOIS RECRUTÉ, DANS QUEL ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE VOUS TROUVEZ-VOUS ? SUR QUELLES QUESTIONS COMMENCEZ-VOUS À TRAVAILLER ? ET QUELS SONT VOS PREMIERS RÉSULTATS ?

Mes travaux personnels sur la consommation alimentaire ont débuté après mon DEA, pendant la période de préparation du concours de recrutement, qui s'est avérée beaucoup plus longue que prévu. J'en ai profité pour reprendre les analyses que j'avais réalisées sur la consommation médicale en les appliquant à la consommation alimentaire. Lors du colloque du CNERNA, déjà évoqué, j'avais été impressionné par la communication de Pierre Saunier sur l'évolution de l'alimentation des familles ouvrières urbaines en France entre la fin des années 1900 et le début des années 1970. En lisant la publication qui a suivi, je me suis rendu compte que les résultats de Saunier mettaient très clairement en évidence le rôle majeur des prix relatifs, qui m'avait frappé, moi aussi, dans l'analyse des consommations médicales.

À ce moment-là, les publications les plus visibles dans le domaine de la consommation mettaient en avant sa dimension symbolique, ostentatoire, dans une perspective critique de la « société de consommation », je pense à Jean Baudrillard en particulier. Les déterminants économiques étaient un peu relégués au second plan, sauf dans les travaux du CREDOC et, bien sûr, de l'INSEE. Dans le cas de l'alimentation, la baisse de sa part budgétaire, la réduction des inégalités de consommation, le déplacement des achats vers des produits plus élaborés et plus chers, tout incitait à voir dans ce secteur un cas typique où, les contraintes matérielles se relâchant, l'économie n'était plus d'un grand secours pour comprendre les évolutions en cours. Pierre Saunier a eu le grand mérite de rappeler qu'en dépit de ces apparences, où les déterminants sociologiques et symboliques

devenaient essentiels, les contraintes économiques continuaient de jouer un rôle central dans l'évolution des dépenses consacrées à l'alimentation.

Les analyses statistiques pour mon mémoire de DEA m'avaient familiarisé avec la première grande enquête sur les budgets des ménages réalisés par le CREDOC en 1956, et avec les enquêtes suivantes, sur les budgets et sur l'alimentation, conduites par l'INSEE à partir de 1965. En m'appuyant sur ces enquêtes, j'ai montré que les analyses de Saunier sur les familles ouvrières urbaines depuis les années 1907-1908, s'appliquaient à l'ensemble des ménages français du milieu des années 1950 au milieu des années 1970. J'ai par ailleurs vérifié que les résultats que j'avais obtenus pour les consommations médicales pouvaient être étendus aux consommations alimentaires. En résumé, ces analyses montraient que la faible progression moyenne des dépenses alimentaires recouvrait des différences très fortes selon les postes et que ces différences étaient liées aux évolutions des prix relatifs au sein des groupes d'aliments. Les comparaisons entre les catégories socioprofessionnelles mettaient en évidence des réductions significatives des écarts de consommation seulement pour les produits dont les prix relatifs avaient baissé. Il n'y avait donc pas d'atonie générale de la consommation alimentaire, et je n'observais pas non plus de disparition des inégalités de consommation. J'ai présenté ces résultats pour la première fois en 1980 à l'Académie d'agriculture, puis dans différents colloques et réunions de secteurs professionnels (lait, viande, etc.).

L'ACCÈS AUX DONNÉES STATISTIQUES ET LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT SONT DEUX FACTEURS ESSENTIELS POUR CONDUIRE CES PREMIERS TRAVAUX. COMMENT VOUS Y ÊTES-VOUS PRIS ?

La question des données a été une préoccupation constante pendant pratiquement toute ma carrière. Elle continue d'ailleurs d'occuper une partie de mes activités de retraité, j'en dirai un mot à la fin de ce témoignage. À la fin des années 1970, quand j'ai réalisé mes premiers travaux, la situation était assez simple : je n'avais aucun moyen d'accéder aux données primaires des



© INRAE/Combris

1980, au laboratoire Inra de Rungis, Noël de l'Adas.

grandes enquêtes sur les budgets des ménages. Ces enquêtes portaient sur plusieurs milliers de ménages dont les dépenses étaient recueillies à un niveau très détaillé pendant une à deux semaines. Dans un premier temps, j'ai donc travaillé à partir des tableaux publiés dans les comptes-rendus des enquêtes que je devais photocopier à la bibliothèque de l'INSEE quand ils n'étaient pas disponibles à l'Inra. Pour les traitements, j'avais une petite calculatrice. Je ne pouvais pas redéfinir les variables d'analyse. Par exemple, si les consommations par catégories de revenu n'étaient pas publiées, il fallait utiliser la catégorie socioprofessionnelle comme variable approchant. Je ne pouvais pas non plus croiser différentes variables explicatives et encore moins utiliser des modèles économétriques, même très simples.

À l'époque nous n'avions pas de moyens informatiques autonomes dans les laboratoires, et on ne pouvait faire des traitements de données individuelles qu'en recourant à des centres de calcul. À l'Inra, qui a été précurseur dans ce domaine, nous avons la chance d'avoir à Jouy-en-Josas le Centre de traitement de l'information génétique, le CTIG. Il a été progressivement accessible aux biométriciens, puis aux autres chercheurs de l'Inra. Dans un premier temps, il fallait se rendre sur place pour faire les traitements, puis progressivement des terminaux ont été installés dans les unités, mais le temps de calcul était limité.

L'accès aux données individuelles des enquêtes de consommation et aux centres de calcul permettant de les traiter a été facilité par une ATP (action thématique programmée), lancée par l'Inra en 1981, qui, en fléchant des moyens sur des sujets particuliers, encourageait les chercheurs à se regrouper. Un groupe thématique sur l'économie et la sociologie de la consommation alimentaire s'est constitué. J'ai rejoint ce groupe dès sa création. Il était coordonné par Bertil Sylvander. En faisaient également partie Bernard Lassaut, Élise Bassecoulard-Zitt, Michel Zitt, Jean-Louis Lambert enseignant à l'ENTIAA⁵ de Nantes et Daniel Boulet, économiste à l'unité Inra de Montpellier. Daniel Boulet, qui travaillait sur la filière viti-vinicole, nous a fait bénéficier de son expérience en matière de traitement des grands fichiers de données, ce qui nous a permis d'envisager l'analyse des données élémentaires des enquêtes alimentaires de l'INSEE, qui devenaient accessibles sous forme de bandes magnétiques que les informaticiens de l'Inra nous ont aidés à lire. Parallèlement, le centre de calcul de Jouy s'est développé et a ouvert des formations à l'utilisation des logiciels de gestion et de traitement des données, qui permettaient aux chercheurs de conduire leurs analyses de façon plus autonome. J'ai donc pu commencer à me familiariser avec la structure de ces données, avec les méthodes de redressement et de calcul permettant de

⁵ École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et agroalimentaire.

retrouver les résultats publiés par l'INSEE et de réaliser des traitements nouveaux en suivant les mêmes règles. Cette étape a préparé le travail d'harmonisation de la série des enquêtes alimentaires auquel j'allais participer plus tard, au moment de la création du laboratoire Inra de recherche sur la consommation (CORELA⁶) sur le nouveau site d'Ivry.

AU TOURNANT DES ANNÉES 1980, VOUS ENGAGEZ UN PROGRAMME QUI ÉCLAIRE LES COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE. QUELS EN SONT LES PRINCIPAUX RÉSULTATS ?

À ce moment, je venais de terminer ma première analyse des déterminants économiques de l'évolution des dépenses alimentaires et des différences de consommation entre catégories socioprofessionnelles en utilisant les données publiées par le CREDOC et l'INSEE. J'avais mis en évidence un effet très net des changements des prix relatifs à la fois sur l'évolution des consommations et sur la réduction des différences de consommation entre catégories sociales. À ce point, il me semblait que je ne pouvais pas négliger l'impact de l'évolution des pratiques liées au changement des conditions de vie pendant la période analysée (travail des femmes, contraintes d'emploi du temps, simplification des tâches domestiques, alimentation hors domicile, etc.). L'analyse des pratiques de consommation n'est pas vraiment du ressort de l'économiste, mais il se trouve qu'en procédant au recensement des sources statistiques sur la consommation, j'ai identifié des sources privées, et je me suis posé la question de leur utilisation. Je parlerai plus loin du suivi des achats des ménages par les panels, l'enquête dont il s'agit ici portait sur les « repas des Français » et avait été réalisée en 1974 et 1975 par la SOFRES (Société française d'enquêtes par sondages). Elle avait été réalisée auprès de 2 000 ménages qui, selon la méthode du carnet de comptes, avaient noté l'ensemble des caractéristiques de leurs repas pendant une semaine.

⁶ Consumption Research Laboratory.

Grâce à une aide financière du ministère de la Recherche, j'ai pu avoir accès aux résultats de cette enquête. Je n'avais pas les moyens de traiter les fichiers de base, mais je pouvais demander à la SOFRES des traitements et des tris selon toutes les variables qui m'intéressaient. J'ai analysé ces données en cherchant des relations entre les produits consommés et les caractéristiques des repas (ordinaire ou recherché, menu, circonstances, etc.). Je me suis aussi intéressé aux différences entre les groupes sociaux dans le prolongement de mes travaux précédents.

De l'analyse de ces données, j'ai tiré plusieurs enseignements qui nuançaient fortement les discours sur l'alimentation « moderne » ou « industrielle » que l'on pouvait entendre ici ou là. Pour autant que j'ai pu en juger à ce moment, les pratiques de consommation ressortant de cette enquête ne traduisaient pas un bouleversement profond des habitudes alimentaires des Français. L'alimentation hors du foyer, par exemple, ne représentait en moyenne que deux repas par semaine : un étant une invitation dans un autre foyer et un seul étant pris dans un restaurant ou dans une cantine. De même, le repas de midi, avec ses trois plats, était considéré dans tous les groupes sociaux comme le plus important de la journée. Enfin, j'ai constaté que si le niveau de prix expliquait les écarts de consommation entre les groupes sociaux, il n'influait guère les utilisations des différents produits en fonction des circonstances. Ainsi, dans tous les groupes sociaux, la consommation des viandes en fonction du niveau de sophistication des repas dépend du type de morceau (à rôtir, à griller) et non du caractère plus ou moins « économique » de la viande (bœuf ou porc par exemple). De même, le poulet restait un plat caractéristique des repas qualifiés de « recherchés », alors que la baisse considérable de son prix en avait fait un produit bon marché. En outre, rien ne venait étayer l'idée d'une partition de l'alimentation entre d'un côté des produits « industriels » réservés aux repas courants ou rapides et de l'autre des produits « traditionnels » consommés dans les repas recherchés. Les viandes surgelées, par exemple, pouvaient être

utilisées en toutes circonstances, de même que les conserves ou les potages préparés.

De cette incursion dans le monde des pratiques alimentaires, j'ai tiré deux enseignements. Le premier était que le processus d'industrialisation de l'alimentation prenait de multiples formes et qu'il était réducteur de vouloir l'associer de façon univoque à des circonstances de consommation ou à des comportements particuliers. La seconde était que la complexité des pratiques sociales appelait des approches allant bien au-delà des déterminants économiques. Cette étude n'a pas donné lieu à des collaborations, mais elle m'a permis de mieux cerner les limites de ce que je pouvais faire en tant qu'économiste. En faisant cette étude, j'ai éprouvé très concrètement la nécessité d'échanger avec des spécialistes d'autres disciplines pour parvenir à une réelle intelligence des comportements et des pratiques alimentaires.

À CE TOURNANT DES ANNÉES 1970 ET 1980, L'ÉCONOMIE DE LA CONSOMMATION EST AU CENTRE DE VOS RECHERCHES. POURTANT, VOUS LES SITUÉZ ENCORE DANS LA PERSPECTIVE PLUS GLOBALE DE LA DYNAMIQUE DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE...

Oui, en effet. Après mon recrutement, j'avais un peu plus de temps et j'avais envie d'élargir le cadre théorique de mes recherches, qui schématiquement se ramenaient à un impact des gains de productivité sur la consommation et les inégalités, via les évolutions relatives des prix des aliments. Pendant cette période, j'avais beaucoup de discussions avec trois collègues du laboratoire de Rungis, Jacques Gallezot, Jacques Nefussi et Patrick Persuy qui travaillaient sur les industries alimentaires et sur la distribution. Nous en étions à peu près au même stade de nos réflexions et nous cherchions un cadre conceptuel nous permettant de donner de la cohérence à nos recherches sur le secteur agroalimentaire.

Nous voulions trouver notre place entre, d'un côté, les approches systémiques des stratégies industrielles, qui, dans le prolongement des travaux de Davis

et Goldberg⁷, puis de Malassis⁸ servaient de référence à l'étude des filières au sein du laboratoire et, de l'autre, les analyses centrées sur le prélèvement de valeur aux dépens de l'agriculture. Ce dernier thème faisait, à cette époque, l'objet de débats animés et d'une abondante production au sein du département ESR et dans son environnement académique proche⁹. La difficulté pour nous était que ces approches en termes de prélèvement de valeur impliquaient non seulement une spécificité du secteur agricole, longuement analysée dans les travaux des économistes du département, mais aussi, implicitement, une spécificité des industries alimentaires. Celles-ci devenaient, en effet, soit les bénéficiaires, soit les agents de ce prélèvement, par des mécanismes échappant aux lois du marché. Cette idée de « spécificité », héritée de l'économie rurale, qui réapparaissait chez beaucoup d'économistes marxistes, nous paraissait contestable. Du côté des industries alimentaires, en tout cas, on ne voyait pas de mécanisme de prélèvement ni d'indicateurs macroéconomiques justifiant de traiter ces entreprises différemment des autres industries produisant des biens de consommation. C'est en tout cas ce qui ressortait à la fois de la revue de la littérature et des analyses statistiques des données macroéconomiques que nous avons effectuées. Ces travaux nous ont conduits à adopter le cadre théorique de l'école de la régulation constituée autour de Michel Aglietta et de Robert Boyer. Ce cadre mettait en cohérence le régime de croissance de l'après-guerre grâce à des mécanismes institutionnels clairs liant la progression des salaires aux gains de productivité. Nous pouvions ainsi analyser le rôle des industries agroalimentaires dans la baisse du prix relatif des aliments, et montrer qu'elles pouvaient ainsi contribuer

significativement à la mise en place d'une nouvelle « norme de consommation ». Tout cela passait par des mécanismes de marché, encadré institutionnellement, mais ne nécessitant pas le recours à des mécanismes de prélèvement spécifiques à l'agriculture et à la transformation alimentaire difficiles à démontrer théoriquement.

AU DÉBUT DES ANNÉES 1980, LA DIRECTION DE L'INRA CRÉE UN DÉPARTEMENT SCIENCES DE LA CONSOMMATION QUI SOLLICITE ÉCONOMISTES ET SOCIOLOGUES. QUE POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE ?

Le département Sciences de la consommation a été créé en 1980, dans le cadre d'un élargissement des missions de l'Inra. C'est Jacques Flanzky qui a été chargé de le constituer en regroupant des unités qui travaillaient sur la qualité des aliments et sur la sécurité alimentaire. Cette création marquait le début de l'engagement de l'Inra dans le domaine de la consommation. Jacques Flanzky s'était posé la question de l'association des sciences sociales à ce nouveau département. Pour comprendre ce que nous faisons, il était venu à Rungis et François Nicolas nous avait demandé de présenter nos travaux et de faire des exposés plus généraux sur des questions liées au développement des industries alimentaires. Je me souviens d'avoir fait un petit cours sur la formation des prix en régime de concurrence imparfaite ! Ce premier contact s'était déroulé dans une bonne ambiance, mais je ne me souviens pas que la création du département Sciences de la consommation ait été évoquée au cours de cette rencontre. Elle l'a été un peu plus tard au cours d'une réunion à la station d'économie et sociologie du passage Tenaille à Paris. Jacques Flanzky avait souhaité rencontrer Claude Grignon et Pierre Saunier, et il m'avait demandé de me joindre à eux. J'avais déjà eu quelques discussions avec Pierre Saunier sur mes recherches, et j'avais rencontré Claude Grignon une seule fois après le colloque du CNERNA de 1976. C'était à Dijon, en 1978, à l'occasion du deuxième congrès de l'association européenne des économistes agricoles (AEEA), dans une session consacrée à la demande alimentaire.

Jacques Flanzky nous a présenté le projet de département Sciences de la consommation et nous a dit qu'il souhaitait y associer les sciences sociales, en nous précisant, à sa façon très directe, qu'il ne comprenait pas toujours très bien ce que nous faisons. La discussion a été cordiale, mais avec la réserve habituelle des chercheurs en sciences sociales qui redoutent d'être instrumentalisés par les autres disciplines de l'Inra. Grignon a répondu très clairement que pour garder notre autonomie et notre environnement scientifique, il était souhaitable que nous restions dans notre département. Il a proposé de jouer le rôle de correspondant pour faire le lien entre les deux départements et envisager des projets communs en réponse à des actions thématiques par exemple.

La création du département Sciences de la consommation a été la première étape de l'extension des compétences de l'Inra dans le domaine de l'alimentation humaine. Corrélativement les initiatives pour favoriser les échanges et les collaborations entre les départements se sont multipliées. Depuis, l'Inra n'a cessé d'affirmer son engagement dans ce domaine. En 1990, le département Sciences de la consommation est devenu le département NASA (Nutrition, alimentation et sécurité alimentaire), puis ALIMH (Alimentation humaine) en 2004. L'engagement de l'Inra dans la création des CRNH (Centres de recherche en nutrition humaine) à Clermont-Ferrand, Nantes, Lyon et Paris a également favorisé les collaborations pluridisciplinaires au sein de l'Inra, mais aussi avec l'Inserm et des équipes hospitalo-universitaires. Tout au long de ma carrière, j'ai été en relation avec les chercheurs en nutrition humaine, en particulier dans le cadre du CRNH parisien, et en tant que membre du conseil scientifique du département NASA (de 1998 à 2001). Plus généralement, les échanges et l'établissement de collaborations durables entre les sciences sociales et les autres disciplines concernées par l'alimentation, la nutrition, mais aussi l'analyse sensorielle, ont été un des fils rouges de ma carrière à l'Inra.

⁷ John H. Davis and Ray A. Goldberg, *A Concept of Agribusiness*, Harvard University, Boston, 1957.

⁸ Louis Malassis, *Économie agro-alimentaire*, Cujas, Paris, 1973.

⁹ On peut citer entre autres : Alain Mounier (1970), Claude Servolin (1972), Jean-Claude Lebossé et Michel Ouisse (1973), Amédée Mollard (1977), Philippe Evrard, Daniel Hassan et Claude Viau (1977), et la revue critique de Jean Cavailles (1981).

VOUS ÊTES UN PIONNIER DE L'ÉCONOMIE DE LA CONSOMMATION À L'INRA. CETTE THÉMATIQUE PREND PIED À L'INRA EN MÊME TEMPS QUE LA DIRECTION DE L'INRA VEUT RÉORGANISER LE DÉPARTEMENT ESR. POUVEZ-VOUS NOUS DIRE COMMENT CELA S'EST PASSÉ ?

Dans mes souvenirs de l'époque, le début des années 1980, la réorganisation du département ESR n'était pas directement liée à l'engagement de l'Inra dans la thématique de l'alimentation humaine et de la consommation. Rétrospectivement, j'ai bien compris pourquoi un minimum de réorganisation du département ESR s'imposait, quelles que soient par ailleurs les orientations thématiques de l'Inra. De ma découverte progressive du département ESR, je garde le souvenir d'un espace de liberté totale, que j'aurais eu du mal à imaginer avant de l'avoir observé et pratiqué. Les concours étaient les seules occasions où l'on était évalué sur ce que l'on avait fait et où il fallait expliquer ce que l'on avait l'intention de faire. Une fois reçu au concours d'assistant, chacun pouvait donc choisir son rythme d'évaluation en fonction de ses objectifs propres. Par ailleurs, les recherches en sciences sociales nécessitaient peu de moyens matériels, les bibliothèques du département étaient très bien fournies, et les centres de documentation fonctionnaient parfaitement. La dotation de base fournie par le budget de l'Inra permettait à la plupart des chercheurs du département de travailler les sujets qu'ils avaient choisis sans avoir besoin de faire valider leur projet ni de rendre des comptes à qui que ce soit. Enfin, je pense que le budget du département ESR apparaissait plutôt modeste relativement à celui des autres départements de l'Inra qui nécessitaient des investissements lourds et des frais de fonctionnement élevés.

Cette grande liberté, qu'on a du mal à imaginer maintenant alors que les évaluations (individuelles, d'équipes, de laboratoire, de centre, de département, etc.) s'accumulent, avait ses contreparties. Les chercheurs du département ESR produisaient beaucoup de rapports, de documents de travail, de littérature grise, mais publiaient peu d'articles dans des revues scientifiques,

et pratiquement pas dans les revues anglophones. De ce fait, nous n'étions pas insérés dans les réseaux internationaux et la visibilité de notre production était faible, au point que nous étions nous-mêmes assez mal informés de ce que faisaient nos propres collègues au sein du département. Jean-Claude Tirel avait établi un inventaire des thèmes de recherche du département, qui a montré que leur nombre dépassait très largement celui des chercheurs. La volonté de la direction générale de l'Inra d'y voir plus clair, et de reprendre les choses en main n'était donc pas vraiment une surprise.

Les choses se sont précisées à la suite de l'arrivée, en 1981, de Bernard Vial, appelé par Jacques Poly pour succéder à Jean-Claude Tirel à la tête du département. En 1982, Bernard Vial a organisé les « Journées du département ESR », qui ont été le moment fondateur de la restructuration. Ces journées avaient commencé par des ateliers de réflexions sur nos thèmes de recherche, mais ce qui m'avait le plus marqué c'est que, pour la première fois, je rencontrais la plupart de mes collègues des autres laboratoires du département et que je pouvais me faire une idée de ce qu'ils faisaient.

Mon deuxième souvenir marquant a été l'intervention de Jacques Poly à la fin de ces journées. Il a d'abord exprimé sa difficulté à comprendre notre fonctionnement : *« Dans tous mes départements, il y a des revues scientifiques qui sont classées une étoile, deux étoiles, trois étoiles — ce qui correspondrait aujourd'hui au rang des revues au service de citations —, les chercheurs travaillent, publient dans des revues et selon le rang de la revue, on sait si c'est bon ou moins bon. Ensuite, on lit leur rapport d'activité et on voit combien ils ont publié, ce qu'ils font. Je comprends bien cela. Chez vous, je ne comprends rien. Je ne comprends pas bien comment fonctionne votre département »*. Ensuite, il a demandé des changements : *« Je pense qu'il n'y a pas assez de résultats clairs qui sortent et donc il faut réorganiser tout cela. S'il y a des publications, si les choses sont mieux cadrées, ce sera plus lisible. Il ne s'agit pas forcément de publications dans des revues de haut niveau, mais des publications validées par des comités de*

lecture, ainsi que des publications de vulgarisation ». Il a ajouté qu'il pensait que nos sujets étaient importants, et que notre département aurait les moyens de son développement à condition de réformer son fonctionnement et en particulier l'évaluation de ses chercheurs. C'est une sorte de contrat qui a été proposé au département, et avec le recul on peut dire qu'il a été rempli. Le département s'est complètement transformé, parfois dans la douleur, et il a bénéficié de nombreux recrutements et des moyens de travailler.

Dans la foulée des Journées du département, la réorganisation a commencé sous la houlette de Bernard Vial, puis de Jean Cranney, épaulé ensuite par Claude Viau, qui deviendra chef du département quand Cranney sera nommé directeur scientifique en 1985. La première phase de la réorganisation m'a presque totalement échappé, il faut dire que la transparence n'a pas été la caractéristique dominante de cette période. Cette situation résultait peut-être, pour partie, d'une stratégie délibérée pour éviter que la contestation latente des nouvelles orientations, très forte à ce moment-là, ne s'organise de façon frontale. La première instance consultative, la commission scientifique provisoire du département a été mise en place en 1982, avant de devenir le conseil scientifique de département à partir de 1984. Mais je n'ai pas gardé le souvenir d'élections ni de canaux d'information entre la direction du département et l'ensemble des agents. J'ai conservé l'impression que la politique du département n'était exposée nulle part, et qu'il fallait la déduire des notes de service, ou du bulletin de département, qui nous informaient des décisions prises. Je me souviens avoir appris de cette façon que plusieurs jeunes économètres avaient été recrutés pour travailler sur la consommation alimentaire, ce qui m'a permis de commencer à comprendre les nouvelles orientations concernant mon domaine de recherche.

À ce moment-là, j'étais totalement en dehors du cercle consulté pour élaborer la nouvelle politique du département ESR, qui était composé essentiellement de chercheurs seniors. Cette politique

s'est appuyée, entre autres, sur les recommandations d'Edmond Malinvaud, qui avait rejoint le conseil scientifique de l'Inra à la demande de Jacques Poly. Les nouvelles orientations du département ont été présentées au conseil scientifique du département (CSD) en décembre 1986. Une fois validées, elles sont, bien sûr, devenues plus explicites, et surtout elles ont commencé à être mises en œuvre.

C'est la tenue de ce CSD consacré notamment aux recherches sur la consommation qui a été le moment clé de ma prise de conscience des implications de la nouvelle stratégie du département ESR. Au cours de cette réunion, la politique du département dans le domaine de la consommation a été clairement exposée : collaboration avec l'INSEE et le CREDOC, recrutement et financement de jeunes statisticiens (la plupart issus de l'ENSAE¹⁰) en fin de formation ou en thèse.

Comme les différents chercheurs et équipes qui travaillaient sur la consommation alimentaire, j'avais été invité à présenter mes recherches et mes projets à cette séance du CSD. J'avais donc fourni une note sur mes travaux et j'étais également associé aux activités du groupe thématique sur l'économie et la sociologie de la consommation alimentaire constitué avec mes collègues de Rungis (Bertil Sylvander et Bernard Lassaut), Nantes (Élise Bassecoulard, Michel Zitt et Jean-Louis Lambert), et Montpellier (Daniel Boulet).

Par ailleurs, nous participions tous à la commission « Alimentation et société » du CNERNA, qui nous permettait de nous rencontrer régulièrement et d'échanger avec nos collègues du CNRS travaillant sur l'alimentation, en particulier Claude Fischler, Claude Thouvenot, Emmanuel Calvo et Igor de Garine. Depuis 1985, le CNERNA portait notre projet de lancer une enquête sur les « prises alimentaires », qui associait également des collègues du CNAM-ISTNA (Institut scientifique et technique de la nutrition et de l'alimentation), et dont j'étais responsable. Nous nous étions rendu compte que les enquêtes que nous utilisions ne

portaient que sur les achats alimentaires et que nous n'avions pas de données sur la consommation effective des aliments (où, quand, comment, avec qui, en quelle quantité), d'où cette idée d'étudier l'organisation de l'ensemble des prises alimentaires.

Je me souviens que Claude Grignon, sociologue membre du CSD, était très réservé sur ce projet présenté à la réunion du décembre 1986. Il considérait manifestement que notre groupe n'était ni qualifié, ni compétent pour réaliser une grande enquête sur les pratiques alimentaires. L'ambiance était glaciale, la présentation des projets du groupe thématique avait été réduite à la portion congrue, et les échanges en marge de la réunion s'étaient avérés impossibles. Les trois membres Inra du groupe thématique présents au CSD, Boulet, Sylvander et moi, sommes repartis profondément démoralisés.

J'en garde néanmoins quelques souvenirs qui se sont bonifiés avec le temps. C'est, en effet, à cette occasion que j'ai rencontré pour la première fois Jean-Marc Robin, un jeune économètre qui allait devenir une figure marquante du futur laboratoire de recherche sur la consommation d'Ivry, et Saadi Lahlou, du CREDOC, avec qui nous avons créé quelques années plus tard l'Observatoire des consommations alimentaires.

Après un temps de déconvenue et de réflexion, j'ai compris que le département avait fait le choix stratégique de se rapprocher des institutions de référence en matière d'enquêtes et de traitement des données de consommation : la division Conditions de vie des ménages de l'INSEE et le CREDOC. Il était clair que leur antériorité et leurs compétences techniques surpassaient les nôtres, ce qui n'empêchait pas nos questions et nos projets de recherche d'être pertinents. J'en ai conclu que, puisque je souhaitais continuer à travailler sur la consommation alimentaire, je devais essayer de trouver ma place dans le processus engagé par l'Inra, plutôt que de le contester et d'être marginalisé. J'ai donc décidé de me rapprocher de la division Conditions de vie des ménages de l'INSEE, pour reconsidérer le projet d'enquête sur les pratiques alimentaires en fonction des accords de collaboration entre l'Inra et

l'INSEE, et j'ai été également associé à la réflexion sur la rénovation de l'enquête sur les achats alimentaires conduite par l'INSEE depuis 1965. Il m'apparaissait évident qu'une bonne connaissance du système statistique, et en particulier des enquêtes, s'imposait, et quelle serait nécessairement une composante de toutes les recherches sur la consommation. Ce travail sur les sources de données a grandement facilité mon intégration au groupe qui allait devenir le laboratoire de recherche sur la consommation de la future station d'Ivry.

Parallèlement, je me suis concentré sur l'analyse de l'évolution de la consommation alimentaire, en me situant dans la longue tradition de l'analyse appliquée des fonctions de demande, que l'on peut faire remonter à Ernst Engel, et qui compte aujourd'hui Angus Deaton parmi ses illustres représentants. Les travaux d'analyse sectorielle des industries alimentaires, dont j'ai parlé plus haut, m'avaient conduit à traiter les séries macroéconomiques de la comptabilité nationale sur les consommations et les prix. Ces données beaucoup moins volumineuses que les données des enquêtes pouvaient être traitées à l'aide d'un micro-ordinateur. J'en avais acquis un sur mes deniers personnels. Pour l'accès aux données, j'avais noué un bon contact avec Dominique Darmon, une statisticienne de la division Conditions de vie des ménages de l'INSEE, que j'avais rencontrée dans une réunion sur la consommation alimentaire organisée par les nutritionnistes de l'Inserm. Elle m'avait fourni des rétrapolations des séries de la comptabilité nationale, jamais publiées, qui m'avaient permis de reconstituer l'évolution détaillée des consommations alimentaires en France depuis 1949, et d'analyser les grands changements de l'après-guerre. Ces données m'ont permis de modéliser les effets respectifs des prix, des revenus et des changements des préférences des consommateurs dans l'évolution de la consommation des différents groupes d'aliments. Pour mener à bien ces modélisations, je me suis attelé à approfondir mes compétences en économétrie appliquée, acquises en dernière année de l'ESSEC, et dont j'avais gardé

¹⁰ Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique.

Rungis, Décembre 1989,
préparation du
déménagement pour
Ivry-sur-Seine.



© INRAE/Combrès

quelques réminiscences, et je me suis rapproché de François Gardes, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne à Paris, qui enseignait la micro-économie et l'économétrie, et qui travaillait également au CREDOC.

EN 1990, LE LABORATOIRE DE RUNGIS ET PLUSIEURS AUTRES DU DÉPARTEMENT ESR SONT RÉUNIS SUR UN MÊME SITE, À IVRY-SUR-SEINE. POUVEZ-VOUS NOUS EN PARLER ?

Le projet de création d'un site regroupant les unités de Rungis et du passage Tenaille a commencé à être sérieusement discuté vers 1987. Ce projet, qui s'est matérialisé à Ivry, résultait à la fois de considérations immobilières (la station du passage Tenaille était surpeuplée et celle de Rungis sous-peuplée) et de la volonté d'accompagner la réforme du département en accélérant la restructuration des équipes parisiennes. Ce projet a aussi illustré la difficulté à conduire cette restructuration dans de bonnes conditions. À Rungis, après la fin de la période Le Bihan, les choses étaient rentrées dans l'ordre, et l'ambiance de travail était bonne. L'accueil de nos collègues d'Orléans (Denis Poupardin, Raphaël Larrère, Olivier Nougarède et Bernard Kalaora) après la fermeture de leur

laboratoire n'avait posé aucun problème. La station du passage Tenaille, de son côté, n'avait pas la réputation d'un lieu de travail paisible. Elle rassemblait beaucoup de très fortes personnalités, défendant leurs thèses haut et fort, promptes à la critique cinglante, le tout dans un espace restreint et très mal distribué. Il y avait un service de documentation remarquable, plein de trésors, mais qui, comme les chercheurs, manquait d'espace vital.

Le département avait commencé à se réformer et, avec le projet d'Ivry, la direction générale de l'Inra tenait son engagement de lui donner les moyens de se développer. Plusieurs idées avaient convergé vers ce projet : rationaliser les implantations de la région parisienne, restructurer le groupe du passage Tenaille, créer un lieu d'accueil pour les jeunes chercheurs autour d'un centre de documentation bien doté, un lieu visible, on parlait d'une « Maison des sciences de l'homme consacrée à l'agroalimentaire, à l'agriculture, à l'alimentation ».

Le projet était séduisant, mais l'ambiance générale qui a entouré sa mise en œuvre n'était pas bonne. Jean Cranney, devenu directeur scientifique, appliquait la politique de réforme voulue par la direction générale sans états d'âme, il pouvait être très tranchant. En outre, un certain nombre de chercheurs ne lui reconnaissaient aucune légitimité scientifique, et donc aucune légitimité tout court, pour réorganiser le département. Cette opposition ouverte était très forte, en particulier au passage Tenaille, où Cranney travaillait avant d'être nommé chef de département, puis directeur scientifique. De ce fait, l'installation à Ivry a généré beaucoup de tensions. L'objectif était de faire cohabiter à Ivry plusieurs unités indépendantes de façon à ne pas reproduire la situation du passage Tenaille. Les contours des unités ont été définis en fonction des thèmes, des projets et des affinités, ce qui a conduit à des regroupements parfois baroques pour trouver une place à chacun. Les tensions sont cependant restées très vives et certains chercheurs (Pierre Coulomb, Jean-Marc Boussard, Denis Hairy et d'autres) sont restés très peu de temps à Ivry. Pour Pierre Bartoli,

recruté à la même période que moi, qui avait quitté Montpellier et rejoint Ivry pour constituer une unité en lien avec l'ENGREF, la situation a pris un tour dramatique puisqu'il a mis fin à ses jours. Je me souviens de l'état de sidération dans lequel l'annonce de cette nouvelle m'avait plongé. Nos bureaux étaient proches, les échanges avec lui, même rapidement dans le couloir, étaient toujours un plaisir. C'était un esprit fin, un chercheur brillant et prometteur, pris dans un réseau de tensions extrêmes. D'autres facteurs ont sans doute joué, mais nous savons tous pour l'avoir éprouvé ou observé autour de nous, que le milieu de la recherche peut se transformer de paradis en enfer lorsque des conflits éclatent et débouchent sur des remises en cause personnelles profondes. Il n'en reste pas moins que l'installation à Ivry a eu un effet très positif sur nos conditions matérielles de travail, et qu'une vraie vie scientifique s'y est progressivement développée.

VOUS ARRIVEZ AU CORELA, UN LABORATOIRE CRÉÉ PAR CLAUDE GRIGNON. QUEL EST SON PROJET, SON MODE DE FONCTIONNEMENT ?

Le site d'Ivry a été structuré en plusieurs laboratoires. Presque tous les chercheurs et ingénieurs de Rungis se sont retrouvés dans une unité consacrée à l'économie des industries alimentaires, dirigée par François Nicolas. De mon côté, comme je souhaitais continuer à travailler sur la consommation alimentaire, j'ai rejoint le laboratoire de recherche sur la consommation, le CORELA, créé et dirigé par Claude Grignon. Pierre Saunier et Claude Grignon sont les deux premiers chercheurs du département ESR à avoir investi le domaine de la consommation alimentaire, chacun dans sa discipline, l'économie pour Saunier et la sociologie pour Grignon.

Quand il a été recruté à l'Inra, en 1965, Grignon faisait sa thèse de sociologie sur l'enseignement technique au CSE (Centre de sociologie européenne) et il a continué à travailler au sein des deux structures jusqu'à sa rupture avec Bourdieu à la fin des années 1970. Dans

son autobiographie professionnelle¹¹, il indique qu'il a commencé à étudier la consommation et les habitudes alimentaires dès 1972. Je suivais ses travaux depuis le colloque du CNERNA en 1976, où il avait exposé les premiers résultats de l'enquête réalisée avec Christiane Grignon, en 1975, auprès des lecteurs de la revue de l'INC (Institut national de la consommation), *50 Millions de consommateurs*. Ce travail, complété par une analyse secondaire très détaillée des résultats de l'enquête alimentaire de l'INSEE, a donné lieu en 1980 à une publication de référence dans la *Revue française de sociologie* : « Styles d'alimentation et goûts populaires ».

Jusqu'à ce que le projet d'Ivry commence à être sérieusement discuté, j'avais eu plus de contact avec Pierre Saunier qu'avec Claude Grignon. Comme je l'ai évoqué, nos brefs échanges au cours, et en marge, du CSD consacré aux recherches sur la consommation alimentaire, s'étaient mal passés. Mon recentrage sur l'économétrie de la demande alimentaire et la méthodologie des enquêtes de consommation

¹¹ Claude Grignon, Comment peut-on être sociologue ?, *Revue européenne des sciences sociales*, 2002, tome XL, n° 123, pp. 181-225, <<http://journals.openedition.org/ress/626>> (consulté le 22/07/2021) ; DOI : 10.4000/ress.626.

m'a permis d'avoir un positionnement clair dans le projet de laboratoire qui a pris forme entre 1986 et 1990, pour préparer l'installation à Ivry. Pendant cette période, Grignon a précisé son projet : bâtir un laboratoire de sciences sociales, pluridisciplinaire (économistes, statisticiens, sociologues, ethnologues), consacré à l'étude de la consommation alimentaire. Les principes fondateurs de ce projet apparaissent déjà clairement dans ses publications. Le domaine de recherche, la consommation alimentaire, était replacé dans son contexte, la consommation dans son ensemble, les budgets des ménages et les modes de vie, un cadre général indispensable à la compréhension des choix des consommateurs, autant pour le sociologue que pour l'économiste. La nécessité d'associer le travail empirique sur les données, la critique des données et la réflexion théorique, qui inclut la critique des concepts, était un autre principe important, peut-être même le plus important, de la démarche intellectuelle de Grignon. Tous les chercheurs qui ont rejoint le laboratoire adhéraient à ces principes et au projet. Nous partagions également l'idée que la pluridisciplinarité ne se décrète pas, mais qu'elle s'apprend, et que cet apprentissage prend du temps. Le séminaire interne du laboratoire a joué un grand rôle dans



© INRAE/Adas Ivry

ce processus. Chacun conduisait ses recherches selon les règles de sa discipline. La discussion des hypothèses et des méthodes nous a permis de mesurer la distance qui pouvait séparer les différentes approches, mais le travail empirique sur les enquêtes, les discussions sur les caractéristiques des sources et sur les contraintes de la vérification des hypothèses ont constitué un ciment commun.

Tout ce que j'ai appris au cours des séances de ce séminaire et dans les échanges informels au sein du laboratoire m'a beaucoup servi par la suite, en facilitant les discussions et le travail en commun avec les psychologues, les spécialistes de l'analyse sensorielle, les nutritionnistes et les épidémiologistes, lorsque la direction générale a souhaité faire de l'alimentation un des trois axes thématiques de l'Inra.

Inra, Ivry-sur-Seine, années 1990. De gauche à droite, Jérôme Bourdieu et Sébastien Lecocq.



Années 1990, façade du bâtiment de l'Inra à Ivry-sur-Seine, entièrement occupé par des unités de recherche et des services du département d'Economie et de sociologie rurales.

**AU CORELA VOUS ŒUVREZ
POUR DÉVELOPPER LES MOYENS
D'UNE ÉTUDE STATISTIQUE
DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE.
COMMENT VOUS Y ÊTES-VOUS PRIS ?**

Avant même que le projet de création du CORELA ne prenne forme, mon objectif était de disposer de données me permettant de mesurer les écarts de consommation entre les ménages, et de relier leur évolution dans le temps à celle des prix relatifs des différentes catégories d'aliments. J'ai déjà évoqué mon travail sur les séries macro-économiques de consommation et sur l'enquête alimentaire de l'INSEE. Je souhaitais approfondir ce travail et j'étais donc très sensibilisé à la question des enquêtes répétées pouvant permettre de constituer des «pseudo-panels», c'est-à-dire des séries suivant dans le temps des ménages pas complètement identiques, mais ayant les mêmes caractéristiques observables. J'ai donc été immédiatement intéressé lorsque j'ai appris que le département ESR allait engager une collaboration avec l'INSEE sur la série rétrospective des enquêtes alimentaires. Ce projet était destiné à accompagner la création du CORELA, et, comme je l'ai rappelé plus haut, je n'ai pas été à son origine. Je me suis simplement efforcé d'y contribuer dès que j'ai été invité à le faire.

La collaboration avec la division Conditions de vie des ménages de l'INSEE était un des points forts de la politique du département ESR mise en œuvre à la suite du CSD consacré à la consommation alimentaire en 1986. Depuis le milieu des années 1960, l'INSEE réalisait régulièrement des enquêtes sur les budgets des ménages, et des enquêtes spécialisées, notamment sur la consommation alimentaire. Ces enquêtes constituaient le meilleur ensemble de données empiriques sur la consommation. Le projet de constitution d'une base harmonisée regroupant les données de toutes les enquêtes alimentaires et la constitution d'un groupe de travail pour faire évoluer le protocole des enquêtes futures a été un catalyseur pour rassembler les chercheurs qui allaient constituer le CORELA. Nous étions tous intéressés par l'amélioration de l'enquête, et la personnalité d'Alain Trognon qui

dirigeait cette division de l'INSEE pendant cette période a considérablement facilité les choses. Le département ESR a soutenu matériellement le projet en recrutant une ingénieure de recherche, Véronique Nichèle, mise à disposition de l'INSEE.

J'ai commencé à travailler avec Véronique Nichèle dès son recrutement, d'abord sur l'harmonisation des nomenclatures de l'enquête alimentaire, puis sur l'évolution de son protocole. Grâce au soutien d'Alain Trognon, qui animait le « groupe de rénovation des enquêtes alimentaires », nous avons pu réaliser une enquête pilote pour tester un protocole d'évaluation des stocks alimentaires des ménages, avec le projet d'estimer la consommation effective en corrigeant les achats des variations de stocks. Grâce à cette enquête, nous avons obtenu des résultats originaux sur le niveau des stocks alimentaires domestiques, qui, à ma connaissance, n'avait jamais été évalué. Au moment de la création effective de CORELA, la collaboration avec l'INSEE était bien engagée, et le laboratoire avait donc déjà accès aux données de base pour étudier la consommation alimentaire en France. Outre l'enquête pilote sur les stocks, et le travail sur les nomenclatures, j'avais aussi contribué au groupe sur la rénovation du protocole de l'enquête alimentaire en organisant une mission à Londres pour rencontrer les responsables de l'enquête britannique (la référence dans ce domaine) et une autre à l'USDA, près de Washington DC, avec le responsable du service d'information sur la nutrition humaine.

Mon intérêt pour la méthodologie des enquêtes alimentaires découlait directement de ma préoccupation de trouver un moyen d'estimer correctement le niveau de la consommation individuelle des différents aliments. J'ai donc été immédiatement intéressé lorsque le CNERNA, avec lequel j'avais gardé des relations suivies, a été saisi d'une demande ministérielle en vue de la création d'un observatoire de la consommation alimentaire. Jacques Flanzky m'a proposé de rejoindre le comité *ad hoc* qu'il avait constitué, en 1987, pour répondre à cette demande. J'y ai retrouvé Saadi Lahlou, et nous avons travaillé ensemble à bâtir une

proposition méthodologique et technique associant le CREDOC et l'Inra. Pour moi, le grand intérêt de ce projet résidait dans le souhait des directions ministérielles concernées (DGAL¹², DGS¹³ et DGCCRF¹⁴) de disposer d'un outil permettant d'identifier les populations exposées à des risques nutritionnels ou sanitaires. En effet, quel que soit le risque à évaluer, il fallait être en mesure d'estimer la distribution statistique complète des niveaux individuels de consommation des aliments contenant les éléments recherchés. Du fait de sa période d'observation trop brève, l'enquête de l'INSEE ne permettait pas de le faire. En revanche, les panels privés, qui suivent les achats des mêmes ménages tout au long de l'année, pouvaient théoriquement fournir des estimations beaucoup plus précises. Les achats de l'année correspondent en effet, à peu près, aux consommations moyennes de l'année, et les non-consommateurs d'un produit peuvent être distingués de ceux qui consomment peu fréquemment. Il s'agit là de points clés pour l'analyse des risques. Nous avons élaboré une proposition qui reposait sur l'utilisation des données d'une société de gestion de panels de consommateurs (Secodip devenue aujourd'hui Kantar). Cette proposition a abouti en 1990, à des financements des directions ministérielles pour que nous puissions accéder aux données du panel Secodip et réaliser des études méthodologiques sur la qualité de ces données et leur capacité à répondre aux objectifs du futur observatoire.

Le succès de ce projet m'a permis de faire accéder les chercheurs de CORELA à des données complètement nouvelles. Jusque-là, les Offices agricoles, chargés notamment de rassembler les données statistiques sur les secteurs économiques qu'ils couvraient, étaient abonnés aux panels de consommateurs pour suivre l'évolution des marchés, mais jamais les chercheurs du secteur public n'avaient pu obtenir les fichiers des observations originales pour effectuer

¹² Direction générale de l'alimentation.

¹³ Direction générale de la santé.

¹⁴ Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Inra, Ivry-sur-Seine, décembre 1994, fête de Noël organisée par l'Association pour le Développement des Activités Sociales (Adas) de l'Inra pour ses personnels et leurs enfants.



De gauche à droite, au premier plan Claude Viau, chef du département d'Economie et de sociologie rurales serre la main de Jacques Pivert devant Denise Theil ; en arrière-plan Lisette Figaro, puis Ali Bouzidi, Odile Jalabert, Liliane Provost, ensuite Pierre Combris.



De face, Jacques Pivert et Claude Viau, chef du département d'Economie et de sociologie rurales.



Jacques Rémy et Pierre Combris.



De face, Claude Viau et François Nicolas de profil.



Jacques Pivert et Claude Viau.



Jacques Pivert en discussion avec Christiane Grignon sous les yeux de Pierre Combris (de face) et Claude Grignon (de profil); au premier plan, à droite, Françoise Lamôme.



De gauche à droite, Jean-Pierre Bertrand, Suzanne Jacquet, Pierre Combris, Jacques Pivert, Jacques Gallezot de profil, Jean-Pierre Pélissier, Christiane Grignon, Claude Grignon de profil.



De gauche à droite, Jacques Pivert, Bernard Desbrosses et Jacques Gallezot.



Jacques Rémy, Jacques Gallezot, Pierre Combris et France Caillavet.



France Caillavet et Martine Champion.

des traitements statistiques et des modélisations économétriques. Comme je l'ai dit, le grand intérêt de ces données était d'apporter une réponse aux problèmes posés par l'estimation de la demande alimentaire, grâce à la possibilité de distinguer les consommateurs des non-consommateurs à un niveau très détaillé du répertoire alimentaire. Mes collègues de CORELA l'ont très bien compris, et j'ai également obtenu l'appui du département ESR et du secteur Sciences sociales de l'Inra pour accéder à cette nouvelle source. Ces soutiens se sont matérialisés par la création d'un poste d'ingénieur, sur lequel j'ai pu recruter Christine Boizot. Avec l'aide de Jean-Claude Poupa, informaticien à la station d'économie de Rennes, elle s'est investie sans compter dans la constitution et dans la gestion des bases réunissant les données des panels que nous avons pu acquérir pratiquement chaque année depuis le démarrage de ce projet. L'implication de CORELA dans la mise en œuvre de cet observatoire a été le point de départ d'une accumulation de compétences et de connaissance des données de panel qui s'est affirmée tout au long de l'histoire de CORELA puis de celle d'ALISS (Alimentation et sciences sociales), qui a pris la suite, et qui vient d'ouvrir, en 2020, une plateforme de ressources pour les chercheurs (ODALIM), où les données de panel, qui couvrent maintenant la période 1998-2018, figurent en bonne place.

Un bénéfice immédiat de ce projet d'observatoire a été de nous permettre de conserver une source permanente de données de consommation alimentaire au moment où la direction générale de l'INSEE a décidé d'abandonner les enquêtes spécialisées régulières, et donc l'enquête alimentaire, pour concentrer ses moyens sur l'enquête dite « budget de famille ». Après l'investissement que nous avons réalisé dans la rénovation de l'enquête alimentaire de l'INSEE, mes collègues de CORELA et moi étions évidemment très déçus de cette décision. L'enquête sur les budgets des ménages est une très bonne enquête, mais sa lourdeur ne permettait pas de recueillir les quantités achetées en plus des dépenses comme nous avions proposé de le faire pour compenser l'arrêt

de l'enquête alimentaire. De ce fait, on ne pouvait plus évaluer les prix unitaires, pas plus que la qualité des produits, ce qui était très gênant pour nos recherches.

La question des données m'a beaucoup occupé tout au long de ma carrière. J'ai toujours été attentif aux initiatives qui pouvaient ouvrir l'accès à des données existantes sous-utilisées ou aboutir à la création de données nouvelles. Je ne regrette pas une minute du temps que j'y ai consacré quand, avec le recul, je vois la dynamique qui en a résulté.

EN 1996, VOUS SUCCÉDEZ À CLAUDE GRIGNON COMME DIRECTEUR DU CORELA. QUELLE EST LA SITUATION DU LABORATOIRE ?

Claude Grignon a dirigé le CORELA pendant six ans, de 1990 à 1996, puis a souhaité être déchargé des tâches de direction pour se consacrer à ses travaux personnels. La transition s'est faite de façon très fluide après une consultation individuelle et une réunion de tous les membres du laboratoire. Quand la direction m'en a été confiée, en 1996, le laboratoire rassemblait un peu moins de 20 personnes : des économistes, des sociologues, des historiens et des statisticiens. Je me suis efforcé de préserver l'esprit qui avait présidé à sa création, tout en développant des perspectives et des collaborations nouvelles. La gestion d'un laboratoire, même de petite taille, n'est pas seulement une activité de stratégie et d'animation scientifique, c'est aussi une responsabilité qui implique d'être constamment attentif aux conditions matérielles et surtout psychologiques dans lesquelles travaillent les chercheurs et tous les membres du groupe. Dans la recherche, peut-être plus qu'ailleurs, les sensibilités et les susceptibilités individuelles sont fortes, et des événements en apparence mineurs peuvent avoir des conséquences disproportionnées sur les conditions du travail scientifique.

La forte personnalité de Claude Grignon a été un indéniable facteur d'attraction et de succès du laboratoire. En quittant la direction, Grignon ne s'est pas mis en retrait de la vie du laboratoire. Il est resté très actif dans la vie scientifique, dans les échanges du séminaire interne et dans l'organisation de séminaires externes

(« Le modèle et le récit » à l'EHESS, par exemple). Il est également resté très présent dans la vie du laboratoire. Grignon était très écouté de la hiérarchie de l'Inra lors de la création de CORELA. La proximité (y compris physique, à Ivry) avec le département nous facilitait beaucoup les choses. Plus profondément, la politique d'excellence scientifique, qui prévalait à cette période à la direction générale, convenait parfaitement à Grignon, qui ne supportait pas l'amateurisme qu'il détectait, trop souvent à son goût, dans les sciences sociales. Son intransigeance nous avait tous tirés vers le haut, mais elle ne m'a pas toujours rendu la vie facile. Par exemple, lorsque les changements à la tête du département, du secteur et de la direction générale ont conduit à des politiques que Grignon réprouvait, je me suis souvent retrouvé en porte-à-faux avec les positions qu'il défendait, avec fougue, au sein du laboratoire.

Il est vrai que les manifestations de la politique du département et du secteur Sciences sociales, en particulier à travers les recrutements et les concours, ne nous étaient plus aussi favorables. Il y avait un décalage avec les priorités affichées et il fallait en gérer les conséquences sur l'état d'esprit des chercheurs. L'alimentation était toujours un sujet soutenu par la direction, et je n'ai jamais eu trop de problèmes pour le recrutement ou la promotion des ingénieurs et techniciens, du fait de l'importance stratégique de nos bases de données qui pouvaient servir tout autant pour les études économiques que pour des études de sécurité sanitaire ou de toxicologie.

En revanche, la situation a été plus difficile pour les chercheurs. D'une certaine façon, c'était la contrepartie de la qualité des recrutements dont nous avions bénéficié au moment de la création du laboratoire. Ces jeunes chercheurs atteignaient la maturité, ils avaient fait la preuve de leur excellence scientifique. Ils souhaitaient pouvoir choisir leurs sujets sans se sentir contraints par les domaines de compétence de l'Inra, et ont donc saisi les opportunités offertes par des institutions généralistes (université, CNRS et autres). J'ai donc dû faire face aux départs successifs de chercheurs seniors, cinq entre 1997

Inra Ivry-sur-Seine, janvier 1995, fête pour les vœux de nouvelle année.



Li Xiande, Philippe Leroy, Claude Aubert, François Nicolas, Martin Bruegel, Jacques Rémy, Jacqueline Dussidour, Lisette Figaro.



François Nicolas, Guy de Fontguyon et Danièle Touati.



Denis Poupardin et François Nicolas.



Denis Poupardin, Chantal Birot, Bernard Schaller et Guy De Fontguyon.



Pierre Combris et Florence Weber.



George Grantham et Jacques Gallezot.



Martin Bruegel et Jacques Rémy.



François Nicolas et Jean-Pierre Péliissier.



Pascal Mainsant et une jeune femme non identifiée.

© INRAE/Adas Ivry

et 2000 (Jérôme Adda, Patrice Bertail, Jean-Marc Robin, Michael Visser, Florence Weber), qui n'ont été compensés que très progressivement par de nouveaux recrutements. Pour essayer de maintenir la capacité d'encadrement du laboratoire, je me suis efforcé de conserver des relations privilégiées avec les chercheurs qui nous avaient quittés, et de faciliter l'accueil d'universitaires, comme François Gardes dont j'ai parlé précédemment.

À LA MÊME PÉRIODE, LE PRÉSIDENT DE L'INRA, GUY PAILLOTIN, VEUT ORIENTER L'INRA VERS LE CONSOMMATEUR. QUELLE ÉTAIT VOTRE ANALYSE DES ÉVOLUTIONS EN COURS DANS LA SOCIÉTÉ ?

En 1996, à l'occasion des 50 ans de l'Inra, Guy Paillotin a organisé un colloque au Parlement européen à Strasbourg sur la recherche agronomique du XXI^e siècle. Marion Guillou, qui était à la tête de la DGAL, avait organisé et animé l'atelier sur « les déterminants des choix des consommateurs » dans lequel j'intervenais. Dans ma communication, j'ai insisté sur les points qui me paraissaient les plus porteurs de changements dans les tendances que j'avais observées à partir des différentes séries de consommation alimentaire dont je disposais. L'idée centrale était que les pays développés se trouvaient au début d'une nouvelle phase de l'évolution de la consommation alimentaire, caractérisée par une stabilisation de la structure macronutritionnelle du régime alimentaire. Après la stabilisation de la consommation calorique totale, la répartition de l'origine de ces calories par grands

groupes d'aliments était, elle aussi, en train de se stabiliser. C'était le signe d'une fin prévisible de la croissance privilégiée des groupes d'aliments, essentiellement d'origine animale, qui avaient assuré la croissance quantitative des débouchés de l'agriculture et de l'élevage au cours du XX^e siècle dans les pays occidentaux. Comme, par ailleurs, on pouvait anticiper une faible croissance démographique dans ces pays, l'ensemble des marchés alimentaires allaient clairement se retrouver en situation de compétition accrue. De fait, à cette période, on n'observe déjà plus de groupes d'aliments ayant « vocation » à se développer et d'autres à régresser, comme cela a été longtemps le cas respectivement pour la viande et le pain par exemple. La concurrence est donc devenue générale et les perspectives de croissance sont désormais liées essentiellement à la différenciation qualitative des produits, un domaine dans lequel l'information joue le rôle clé. On comprend donc très bien pourquoi les questions liées à l'origine des aliments, à leur mode de production, à leurs caractéristiques sensorielles, à leurs effets sur la santé et sur l'environnement prennent aujourd'hui de plus en plus de place.

Tant que les grandes régularités de l'évolution de la consommation en fonction du revenu et des prix sont à l'œuvre, on peut modéliser l'évolution de la demande. C'est encore le cas aujourd'hui dans les exercices de prévision au niveau mondial. Mais lorsque les prévisions concernent des pays où les quantités de calories consommées dans tous les groupes d'aliments atteignent le niveau de saturation, les

outils qui permettent de comprendre les mécanismes de formation de la demande alimentaire ne sont plus les mêmes. Il faut entrer davantage dans le détail des équilibres des marchés, liés par exemple à l'introduction de nouvelles variétés, de nouvelles appellations ou de nouvelles allégations... La compréhension des réactions des consommateurs à l'information devient essentielle. La capacité à comprendre, et à prévoir, les attentes et les choix des consommateurs devient donc au moins aussi importante que la capacité à produire les aliments. Le colloque de Strasbourg a exprimé clairement cette prise de conscience.

À PARTIR DU MILIEU DES ANNÉES 1990, VOUS VOUS ENGAGEZ DANS UNE VOIE QUI VOUS CONDUIT AUX MÉTHODES EXPÉRIMENTALES. POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER VOTRE CHEMINEMENT ?

Dès mon arrivée à l'Inra, j'ai été en contact, au moins épisodique, avec les différentes disciplines concernées par l'étude des comportements alimentaires, en particulier grâce au CNERNA. À l'Inra, mes contacts interdisciplinaires ont d'abord été limités aux sciences sociales. Quand la direction de l'Inra a souhaité développer les collaborations entre les différents départements de l'institut, j'étais déjà sensibilisé à l'intérêt de ces rapprochements. Au début des années 1990, Claude Grignon qui dirigeait le laboratoire avait été sollicité pour participer à une action incitative programmée(AIP) sur l'acceptabilité des aliments qui était coordonnée par Christian Touraille, spécialiste des caractéristiques physico-chimiques et sensorielles des viandes. Grignon avait invité plusieurs chercheurs de CORELA, sociologues et économistes, à participer aux réunions périodiques de ce groupe qui rassemblait une douzaine de participants. L'ambition initiale était modeste, il s'agissait d'un séminaire où nous faisions des présentations croisées de nos travaux respectifs. C'est à l'occasion de ces séminaires que j'ai rencontré Sylvie Issanchou, spécialiste d'analyse sensorielle au laboratoire de recherche sur les arômes au centre Inra de Dijon. J'y ai également fait la connaissance d'Ep Köster, professeur de psychologie

Inra Ivry-sur-Seine, décembre 1998, fête de Noël organisée par l'Association pour le Développement des Activités Sociales organisée par l'Adas pour les personnels de l'Inra. France Caillavet, Véronique Nichèle et Christine Boizot.

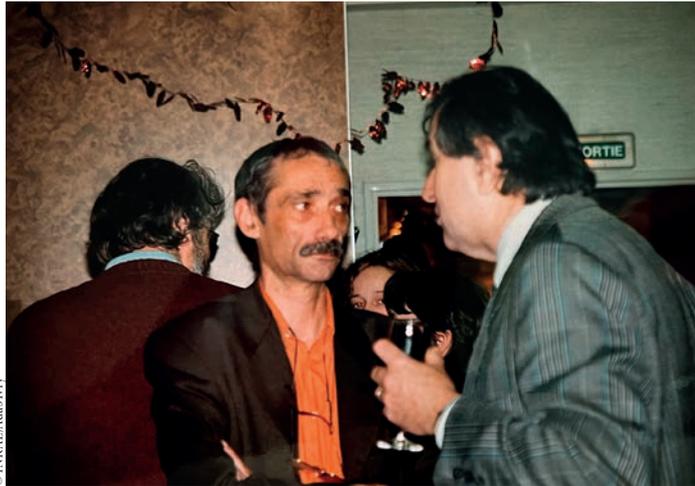


© INRAE/Adas Ivry

expérimentale à l'Université d'Utrecht, qui avait été invité à nous présenter ses travaux sur les déterminants sensoriels des préférences alimentaires.

Je dois avouer que les premières présentations des travaux d'analyse sensorielle avaient plutôt laissé sceptiques les chercheurs en sciences sociales. Nous étions, bien sûr, intéressés d'apprendre que l'on pouvait très facilement être leurré sur la nature d'un aliment par des biais de perception, ou que des souvenirs sensoriels très anciens pouvaient influencer les préférences et les choix actuels, mais tout cela nous paraissait un peu loin de notre façon d'étudier les déterminants économiques et sociaux de l'évolution de la consommation. Pourtant, je reconnais que la présentation d'une expérimentation rigoureuse, qui démontre un effet de façon claire, exerce un attrait indéniable lorsqu'on est habitué à manier des statistiques et des modèles dans lesquels les causalités sont parfois difficiles à démêler. Les sensorialistes, de leur côté, étaient sensibles à l'idée que pour bien mesurer l'impact des caractéristiques sensorielles d'un aliment sur les choix, il était important de prendre en compte les prix et les arbitrages économiques. Au fil de ces rencontres, j'ai beaucoup échangé avec Sylvie Issanchou, et nous étions prêts à collaborer lorsque la direction scientifique nous a confié la responsabilité de l'AIP sur l'étude des comportements alimentaires.

Au cours de cette période, les publications utilisant des enchères expérimentales commençaient à s'étendre des revues d'économie générales vers les revues d'économie agricole. Elles étaient utilisées pour étudier les préférences et les consentements à payer des consommateurs pour des produits ayant des attributs spécifiques (garanties sanitaires, utilisation ou non d'hormones de croissance, etc.). À CORELA, Michael Visser s'intéressait à ces travaux, mais nous n'avions pas les moyens matériels ni le savoir-faire, pour recruter des sujets et organiser des sessions expérimentales à Ivry, alors que nos collègues de l'équipe de Sylvie Issanchou maîtrisaient parfaitement ces questions et disposaient de salles de dégustation parfaitement bien équipées pour organiser des sessions expérimentales.



Jean-Pierre Butault et François Porin lors de la fête de Noël de 1998 à Ivry-sur-Seine.

Grâce au soutien apporté par l'AIP, nous avons pu engager des projets communs. Nous avons commencé en proposant un sujet de DEA associant l'évaluation sensorielle et les méthodes de l'économie expérimentale. Il a permis à Christine Lange de rejoindre, dès 1996, l'équipe de Sylvie Issanchou, où elle a ensuite fait sa thèse. La collaboration a très bien fonctionné. Nos résultats ont été validés par la communauté des sensorialistes et par celle des économistes expérimentaux, ce qui nous a encouragés à poursuivre dans cette voie. Les développements suivants ont concerné les enchères expérimentales dans le cas du vin (Sébastien Lecocq, Thierry Magnac, Marie-Claude Pichery, Michael Visser), puis, à partir de 1998-1999, nous avons progressivement mis en place un programme de collaboration avec l'équipe de Bernard Ruffieux à Grenoble et avec Charles Noussair de l'Université de Purdue (dans l'Indiana).

Du cheminement qui m'a conduit vers les méthodes expérimentales, je retiens l'idée du rôle important joué par le temps et la liberté dont la direction scientifique de l'institut m'a permis de bénéficier avec mes collègues engagés dans cette voie. Les incitations à collaborer avec d'autres départements étaient explicites, mais pas contraignantes. Nous avons eu le temps de faire connaissance, d'échanger et de comprendre nos collègues des autres disciplines avant de déboucher sur des projets communs qui n'étaient d'ailleurs pas forcément ceux prévus au départ. Tout cela a très bien fonctionné, et a débouché sur des collaborations durables.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX SCIENTIFIQUES QUI VOUS CONDUISENT AU TOURNANT DE L'ÉCONOMIE EXPÉRIMENTALE ?

L'économie expérimentale ne constitue pas à proprement parler un tournant, c'est plutôt l'arrivée d'un nouvel ensemble de méthodes qui viennent compléter nos outils d'étude des comportements alimentaires. Ces nouvelles méthodes ont permis aux économistes de mieux mesurer l'impact des caractéristiques des produits sur les choix des consommateurs et sur leurs consentements à payer. Elles ont également permis d'identifier les effets de l'information grâce à des environnements bien contrôlés. La possibilité de multiplier les situations a aussi permis aux économistes d'effectuer des tests de rationalité et de cohérence des choix difficilement réalisables avec des données d'enquêtes ou de panels d'achats. Les apports ont été intéressants également pour les sensorialistes, en leur permettant d'observer non pas des préférences déclarées, mais des choix donnant lieu à des achats effectifs moyennant un paiement. On peut penser que, dans ce cas, la perspective d'un achat pousse les participants à évaluer plus rigoureusement les produits que s'il ne s'agit que de donner une note ou un avis sans conséquence.

De façon plus large, cette action incitative a débouché sur la constitution d'un réseau de collaborations entre différents secteurs de l'institut. Au nom de la direction scientifique collégiale, Emmanuel Jolivet m'a demandé d'animer, avec Sylvie Issanchou, un groupe

Inra Ivry-sur-Seine,
décembre 2000, fête de Noël en
décembre 2000 à Ivry-sur-Seine.
De gauche à droite, Lisette Figaro,
inconnue, Nicole Grange,
Martine Champion, Pierre Combris,
Béatrice Havet, Suzanne Jumel,
Françoise Lamome,
et Claudine Coupannec.



© INRAE/Adas Ivry

de travail chargé de faire des propositions pour organiser les recherches sur la consommation à l'Inra. Il s'agissait de réfléchir à la mise en place d'un « dispositif de recherche structuré », c'est-à-dire d'un cadre de programmation et de gestion des moyens pour mettre en œuvre une stratégie de recherche. Le travail de ce groupe s'est matérialisé, en 1998, par une note dans laquelle nous nous sommes efforcés d'identifier ce qui pouvait constituer le cœur d'un programme de recherche dans ce domaine.

Dans le contexte de différenciation des produits et de segmentation des marchés que j'ai évoqué précédemment, le principal enjeu était d'élaborer des modèles de comportement capables de prendre en compte la multiplicité des facteurs qui agissent sur les choix, en particulier dans les arbitrages entre proches substituts. Parmi ces facteurs, les informations relatives aux produits sont évidemment les plus importantes : informations sensorielles, commerciales, sanitaires, nutritionnelles, et aujourd'hui environnementales. Identifier les informations pertinentes, mesurer leurs effets directs et leurs poids relatifs en tenant compte des interactions était, et demeure, un enjeu, car il n'existe pas de cadre théorique unifié pour traiter l'ensemble de ces effets. La collaboration entre disciplines (analyse sensorielle, microéconomie, économie expérimentale, psychologie de la décision et d'autres) s'imposait pour progresser, et dans ce contexte la démarche expérimentale constituait un cadre méthodologique commun aux

sciences comportementales qui pouvaient être mobilisées à l'Inra.

Compte tenu de notre expérience commune, nous avons proposé que l'étude des processus de choix constitue le thème fédérateur de ce programme de recherche. Nous avons également essayé d'identifier les sujets nouveaux à développer : l'analyse expérimentale des choix et des processus cognitifs de décision, l'analyse des effets de l'information nutritionnelle et sanitaire sur les comportements, l'estimation de sous-systèmes de demande sur des marchés de produits différenciés, l'estimation des consentements à payer pour des aliments possédant des caractéristiques particulières (produits bio ou issus de l'agriculture raisonnée par exemple) et enfin l'analyse des comportements de populations spécifiques (définies en fonction de l'âge, de la position dans le cycle de vie, des contraintes économiques...).

Finalement, le rapprochement de compétences complémentaires en analyse sensorielle et en microéconomie nous a permis de développer une approche originale des décisions d'achat, et d'introduire à l'Inra les méthodes de l'économie expérimentale. Par rapport à l'état des travaux académiques en économie expérimentale de l'époque, un de nos apports a été de travailler sur des biens « réels » qu'on trouve dans le commerce (et non pas sur les incitations purement « monétaires » utilisées initialement en économie expérimentale), et de recruter nos sujets de façon aléatoire dans la population générale, une pratique maintenant courante. Nous n'étions pas sûrs que notre dispositif

fonctionne quand nous nous sommes lancés dans ce projet. Nos résultats nous ont encouragés à aller de l'avant, et aujourd'hui l'économie expérimentale fait partie de la boîte à outils des recherches économiques appliquées à INRAE et ailleurs.

AU DÉBUT DES ANNÉES 2000, LA DIRECTION DE L'INRA VEUT RÉINVESTIR LES RECHERCHES SUR L'ALIMENTATION. COMMENT PARTICIPEZ-VOUS À CETTE NOUVELLE ORIENTATION ?

Quand Marion Guillou a été nommée, en 2000, directrice générale de l'Inra, une de ses premières actions de communication a été de convier la presse et les professionnels au SIAL (Salon international de l'alimentation) pour une présentation d'une matinée. J'avais été invité à intervenir aux côtés d'Hervé This et de Gérard Pascal. La consigne était simple : « *Il faut que vous montriez ce que l'Inra peut faire, et ce qu'il fait déjà dans le domaine de l'alimentation* ».

Difficile d'être plus clair. L'objectif était d'affirmer la présence et la légitimité de l'Inra dans le domaine de l'alimentation, afin de faire en sorte que l'Inra soit associé de façon aussi naturelle à l'alimentation qu'à l'agriculture et à l'environnement. On sait aujourd'hui que cet objectif a été atteint. Les fameux trois « piliers » dont il était beaucoup question à ce moment-là, sont depuis 2020 inscrits dans le nom même de l'institut, qui n'est plus défini par une discipline, l'agronomie, mais par trois domaines : l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

J'étais évidemment très satisfait de l'engagement stratégique fort de la direction générale dans le domaine de l'alimentation. Je savais aussi, pour avoir déjà échangé avec elle au moment de la création de l'Observatoire des consommations alimentaires, que Marion Guillou connaissait bien les enjeux relatifs aux données de consommation. Son rôle dans la création de la nouvelle Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), a facilité la clarification des rôles avec l'Inra. L'intégration de l'Observatoire des consommations alimentaires au sein de l'AFSSA m'avait en effet conduit à demander l'appui de la direction pour

que l'Inra reste associé à la réflexion sur les sources de données et sur les nouvelles enquêtes. Les collaborations mises en place à ce moment-là avec l'équipe de Jean-Luc Volatier à l'AFSSA fonctionnent encore parfaitement, par exemple dans la gestion commune de l'Observatoire sur la qualité des aliments (OQALI).

Ma participation à l'engagement stratégique de l'Inra dans le domaine de l'alimentation s'est concrétisée, dès 2001, lorsque Marion Guillou et le collège de direction ont confié à un groupe de huit chercheurs, dont je faisais partie, une mission de réflexion sur les nouvelles orientations que l'institut devrait entreprendre à moyen et long terme dans le champ de l'alimentation. Il s'agissait de définir des objectifs scientifiques, de proposer de nouveaux programmes et de préciser les compétences nécessaires, dans le contexte national et international. Le groupe a travaillé pendant environ un an et a présenté au collège de direction, en décembre 2002, son rapport *Perspectives pour l'avenir de la recherche en alimentation à l'Inra*. Cette réflexion a, en particulier, servi de base aux différents programmes de recherche initiés et gérés par l'Inra : le Programme national pour l'alimentation (PNA) et le Programme national de recherche en alimentation (PNRA), financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Pour animer et piloter ce groupe, Marion Guillou avait fait venir à l'Inra Catherine Esnouf, qui avait notamment coordonné le programme « Aliment demain » au ministère de l'Agriculture quelques années auparavant. J'ai appris beaucoup de choses au cours de cette mission, et il faut bien reconnaître qu'être sollicité pour contribuer à la réflexion stratégique de l'institut était à la fois gratifiant et stimulant, autant pour moi que pour tous les chercheurs et ingénieurs avec qui je travaillais.

J'ai eu par la suite de nombreuses occasions d'échange et de collaboration avec Catherine Esnouf, qui est devenue directrice scientifique adjointe du secteur de l'alimentation. J'y ai toujours pris beaucoup de plaisir et d'intérêt, en particulier lorsqu'elle a coordonné l'exercice de prospective « duALIne » sur les enjeux et défis de

l'alimentation durable, un sujet aujourd'hui majeur, sur lequel je continue de faire des conférences, ou d'aider à leur organisation.

À CE MOMENT-LÀ, LES CHERCHEURS EN NUTRITION SOLLICITENT LES SCIENCES SOCIALES. COMMENT GÉREZ-VOUS CELA ?

Lorsque Marion Guillou et le collège de direction ont décidé de faire de l'alimentation une priorité de l'Inra, de développer les recherches sur les relations entre l'alimentation et la santé, et de « faire jouer au maximum les synergies entre équipes et unités », je n'ai eu aucune difficulté à entrer dans cette logique, du fait de ma familiarité avec mes collègues des autres disciplines et en particulier de la nutrition.

Dès le début de ma carrière, j'ai eu des relations avec les chercheurs en nutrition à l'Inra et à l'Inserm, en particulier grâce au CNERNA. Ces relations se sont intensifiées de façon progressive avec le développement des recherches de l'Inra dans le domaine de l'alimentation humaine. En 1998, j'ai été nommé au conseil scientifique du département Nutrition, alimentation et sécurité alimentaire (NASA) auquel j'ai participé jusqu'en 2001. J'y ai fait la connaissance de Xavier Lerverve, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler lorsqu'il m'a demandé de rejoindre la commission d'évaluation des laboratoires de nutrition de l'Inra qu'il présidait. J'ai eu ainsi l'occasion de découvrir sa personnalité à la fois fascinante, par sa capacité à entrer instantanément dans tous les sujets de recherche, et très attachante par la qualité des relations qu'il savait établir avec tous ses interlocuteurs. Quand Marion Guillou a proposé à Xavier Lerverve de diriger le département Nutrition, puis le secteur de l'alimentation humaine à l'Inra, j'avais donc déjà une idée assez claire de la façon dont il concevait les sciences sociales et leur rôle à venir dans la stratégie de l'institut.

Habitué à analyser les rapports de force et les relations asymétriques, les chercheurs en sciences sociales ont toujours été très sensibles au risque d'instrumentalisation par les disciplines biotechniques historiquement dominantes au sein de l'institut. À la fin des

années 1970, le chef du département ESR, Jean-Claude Tirel, avait coutume de dire : « *Les autres départements de l'Inra se tournent vers notre département quand ils ont besoin de comptables ou de voyantes : des comptables pour savoir ce que coûte et rapporte ce que l'on a fait, des voyantes pour prédire le futur. En dehors de cela, on ne les intéresse pas* ». C'était à peine caricatural : à l'époque de la technologie toute puissante, on pensait que la technologie serait le moteur et le sujet de toutes les recherches. Au début des années 2000, la situation a changé du tout au tout. Avec l'arrivée des pathologies liées à la surabondance alimentaire (maladies cardiovasculaires, cancers, obésité, diabète de type 2), il s'agit de comprendre des phénomènes dont la dimension sociale n'est pas moins importante que la dimension biologique. Xavier Lerverve en avait parfaitement conscience. Peu après sa prise de fonction à l'Inra, il m'a dit qu'il allait développer les relations avec le département Sciences sociales, et je lui ai fait part des réserves probables de mes collègues vis-à-vis d'approches trop mécaniques, trop déterministes. « *Je te rassure tout de suite, m'a-t-il répondu, je ne suis pas ingénieur, je suis médecin, et je sais très bien que face à des pathologies, le traitement que j'indiquerai sera efficace huit fois, mais pas la 9^e fois, et je ne sais pas pourquoi. Donc je comprends très bien les effets des variables cachées, des variables qu'on a oublié de prendre en compte, des effets de système. Je suis tout à fait prêt, je comprends tout ce que vous me dites en sciences sociales, parfois beaucoup mieux que ce que me disent les technologues, qui font une expérimentation et évaluent toujours le même résultat* ».

De fait, les collaborations avec le monde de la nutrition se sont développées sans difficulté. Lorsque le laboratoire a été associé au démarrage du Centre de recherche en nutrition humaine (CRNH) d'Île-de-France, Arnaud Basdevant, qui était chef du service de nutrition à l'Hôtel-Dieu, professeur de nutrition et chercheur à l'Inserm, est venu à Ivry pour discuter des perspectives de collaboration avec les chercheurs du laboratoire. Je me souviens très bien de son introduction

qui mettait en avant l'importance des déterminants économiques et sociaux de l'obésité, et l'attente des médecins pour que les sciences sociales les aident à mieux comprendre ces phénomènes. Son intervention était à la fois intelligente et subtile. Elle a levé les dernières craintes d'instrumentalisation qui pouvaient encore subsister au sein du laboratoire. D'ailleurs, les questions relatives à la prise de poids et au développement de l'obésité ont fait l'objet de nombreux travaux originaux de sciences sociales, et pas seulement à l'Inra.

Mon rôle de directeur était de gérer ces demandes le mieux possible, avec pour objectif de ne pas trop solliciter les jeunes chercheurs, mais de les amener à prendre conscience progressivement de la nécessité d'intégrer cette évolution de notre environnement dans leurs anticipations. J'ai fait en sorte que les chercheurs du laboratoire se consacrent à des sujets pour lesquels les collaborations pouvaient déboucher sur des publications, et je me suis chargé des tâches d'administration ou d'expertise liées à ces collaborations, comme, par exemple, les réunions sur la mise en place d'un CRNH en Île-de-France, l'expertise de l'Inserm sur les programmes de prévention et de prise en charge de l'obésité, ou encore la participation au groupe chargé d'élaborer le cadre de référence des chartes d'engagement et de progrès nutritionnel des entreprises prévues par le deuxième Plan national nutrition santé.

Des collaborations se sont établies durablement. Nicole Darmon, qui travaillait dans l'équipe de Serge Hercberg au CNAM lorsque je l'ai rencontrée, a commencé à travailler avec des chercheurs du laboratoire à cette période. Elle est maintenant directrice de recherche à l'Inra, et publie régulièrement avec des économistes, par exemple avec France Caillavet sur l'alimentation des populations précaires et avec Louis-Georges Soler sur l'impact environnemental des régimes alimentaires. Depuis les réserves ou les réticences initiales, les choses ont vraiment changé, et, aujourd'hui, tous ces travaux pluridisciplinaires vont de soi au sein de l'institut.

EN 2005, VOUS QUITTEZ LA DIRECTION DU CORELA. OÙ EN EST VOTRE PROGRAMME DE RECHERCHE ? QUE DEVIENT LE CORELA ?

Début 2005, France Caillavet, qui était directrice adjointe, a été nommée directrice du CORELA. Après neuf années de direction, parfois prenantes malgré la petite taille de l'unité, j'ai pu consacrer davantage de temps à mes travaux de recherche et à l'expertise.

Le programme de recherche des économistes du laboratoire avait progressé grâce à un accès plus facile aux données, qui permettait des analyses économétriques de la demande alimentaire s'appuyant sur des données individuelles originales : les séries harmonisées des enquêtes alimentaires de l'INSEE et les données des panels d'achats. J'ai pu m'appuyer sur ces travaux pour les cours et les conférences que l'on me demandait très régulièrement, et aussi pour les exercices de prospective, mais je ne pouvais pas maintenir un investissement suffisant dans ce domaine pour produire des recherches méthodologiquement originales ; j'ai donc choisi d'investir plus fortement dans les travaux d'économie expérimentale. Ce choix résultait aussi du constat de l'importance croissante de l'information dans les choix des consommateurs face à des produits très différenciés. Même en ayant recours à des données détaillées et à des modélisations sophistiquées, il n'est pas facile d'identifier et de quantifier l'impact de l'information sur la demande, qu'il s'agisse de l'information sur les caractéristiques des produits ou des recommandations nutritionnelles visant à préserver la santé publique. L'approche expérimentale m'apparaissait de plus en plus comme un complément indispensable à l'analyse économétrique de la demande, en permettant l'identification directe des effets de l'information sur les choix des consommateurs.

J'ai donc poursuivi le programme de recherche initié avec l'équipe d'analyse sensorielle de Sylvie Issanchou. Nous avons montré que l'on pouvait travailler avec des échantillons de consommateurs sélectionnés aléatoirement dans la population générale, et combiner les méthodes de l'évaluation sensorielle et celles de l'économie expérimentale,

pour inciter les participants à révéler leurs préférences. Nos recherches se sont ensuite orientées vers la comparaison des méthodes de révélation des consentements à payer (enchères, troc et expériences de choix). Avec Christine Lange, nous avons pu tester différentes méthodes pour évaluer les rôles respectifs du goût et de la notoriété sur le consentement à payer pour le Champagne, à la suite d'une demande de la société Mumm-Perrier-Jouët, qui avait été très intéressée par les résultats de nos premiers travaux.

Je me suis ensuite intéressé à l'évaluation du consentement à payer pour les caractéristiques environnementales des aliments. Outre la question générale de savoir si le consentement à payer des consommateurs peut suffire pour qu'une politique de préservation de l'environnement reposant sur les forces du marché soit efficace, un point important était de parvenir à séparer les dimensions privées (goût, santé) et publiques (préservation de l'environnement) dans les motivations des consommateurs. Est-ce qu'en achetant un produit « éco-labellisé » (bio par exemple), j'accepte de payer une prime plutôt pour ma santé ou plutôt pour l'environnement ? J'ai travaillé sur cette question avec Douadia Bougherara, qui a fait sa thèse sur l'éco-labellisation à l'ENESAD¹⁵ à Dijon, puis avec Lucie Sirieix et Didier Tagbata, lorsqu'il faisait sa thèse à l'ENSAM¹⁶ à Montpellier sur les produits du commerce équitable. En comparant les certifications environnementales et éthiques, on peut séparer les effets et identifier des groupes de consommateurs dont les motivations sont égoïstes ou altruistes. C'est un sujet que j'ai encore approfondi en travaillant avec Sabrina Teyssier et Fabrice Étilé sur une expérimentation pour démêler les motivations altruistes en termes d'estime de soi et d'image sociale.

Une question méthodologique qui m'a occupé, et qui reste ouverte, est celle de la comparaison des consentements à payer mesurés au laboratoire et de ceux que l'on peut estimer à partir des choix

¹⁵ Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon.

¹⁶ École nationale supérieure agronomique de Montpellier.

observés dans des environnements « naturels », magasins, restaurants ou cafétérias par exemple. Une partie de la thèse d'Émilie Ginon, que j'ai codirigée avec Sylvie Issanchou, a été consacrée à ce sujet. Nous avons également conduit des expériences pilotes à la cantine du centre Inra de Dijon. Nous avons observé que les expériences de choix donnent des résultats comparables à ceux des enchères tant que l'on reste au laboratoire, mais les effets deviennent beaucoup plus faibles dès que les expériences sont menées dans un environnement « naturel ». C'est un résultat que nous avons retrouvé dans l'expérimentation en conditions réelles conduite en 2016 dans 40 supermarchés tests et 20 supermarchés témoins pour comparer les effets des quatre logos en concurrence pour l'information nutritionnelle simplifiée des consommateurs. Les résultats montraient que le logo Nutri-score était le plus efficace et confirmaient les expérimentations en laboratoire conduites par nos collègues de l'unité Inra-GAEL¹⁷ à Grenoble, mais l'ampleur des effets était 17 fois plus faible !

Le développement de mes travaux d'économie expérimentale m'a conduit à établir beaucoup de relations durables avec mes collègues de Dijon, de Grenoble, d'Oslo (avec Frode Alfnès et Kyrre Rickertsen sur le cabillaud d'élevage), mais aussi à Ivry avec mes voisins du LORIA (Laboratoire d'organisation industrielle agroalimentaires). Avec Éric Giraud-Héraud et Pascale Bazoche, tous deux au LORIA, nous avons beaucoup travaillé sur le vin. C'est un sujet inépuisable, que j'avais abordé à Dijon avec les expériences sur le Champagne, puis à CORELA, avec Sébastien Lecocq et Michael Visser, à l'occasion d'un travail sur l'estimation des prix hédoniques des vins de Bordeaux et de Bourgogne. La collaboration avec Éric Giraud-Héraud et Pascale Bazoche a très bien fonctionné, et nous avons continué à faire équipe dans le cadre d'un projet européen sur la réduction de l'utilisation des pesticides.

En parallèle, j'avais été sollicité par Louis-Georges Soler, le directeur du



Paris, 17 octobre 2007, Séminaire Franco-Japonais.

LORIA, et Serge Herberg pour discuter des mesures économiques envisageables dans le cadre du deuxième Plan national nutrition santé. Les discussions avaient abouti à l'idée des chartes d'engagement et de progrès nutritionnel, dont le but était d'inciter les entreprises à améliorer la composition nutritionnelle de leurs produits. En 2006, Louis-Georges Soler et moi avons participé au comité qui a élaboré le référentiel fixant les règles de fonctionnement de ces chartes, puis nous avons ensemble préparé la création de l'Observatoire de la qualité de l'alimentation (OQALI) chargé de suivre les progrès réalisés par les entreprises et les secteurs signataires de chartes d'engagement. Cette création est devenue officielle en février 2008.

Toutes ces collaborations étaient significatives de convergences de fait entre les des deux unités, CORELA et LORIA. Le rapprochement, souhaité également par le département SAE¹⁸, s'est concrétisé au début de 2008 par la fusion des deux laboratoires et la création d'une nouvelle unité ALISS (alimentation et sciences sociales). L'analyse des politiques alimentaires, nutritionnelles et sanitaires était l'axe fédérateur d'ALISS. Il s'agissait d'analyser les réactions des producteurs et des consommateurs aux actions politiques envisagées (taxes nutritionnelles par exemple), d'en estimer les effets attendus, et surtout

inattendus, et enfin d'en mesurer les impacts effectifs. La question des effets inattendus, ou plutôt non intentionnels, est, bien sûr, la plus intéressante. En Grande-Bretagne, par exemple, la politique de promotion des fruits et légumes a augmenté la demande. C'est l'effet intentionnel, mais comme l'offre n'a pas augmenté aussi vite, ce sont les prix qui ont augmenté, et donc les consommateurs les plus modestes, ceux visés par la politique, ont été pénalisés. C'est l'effet non intentionnel. Dans le même registre, on peut imaginer que l'information nutritionnelle obligatoire pourrait inciter les producteurs à baisser les prix sur les produits de moins bonne qualité nutritionnelle, ce qui à nouveau aurait un impact non souhaitable sur les populations les plus modestes. Enfin dans nos expérimentations sur la réduction de l'utilisation des pesticides dans la production des pommes, nous avons montré, avec Éric Giraud-Héraud et Pascale Bazoche, que la signalisation d'un usage raisonné non seulement ne provoquait pas d'augmentation du consentement à payer, mais qu'elle entraînait une baisse du consentement à payer pour les pommes issues de la production traditionnelle. On a ainsi compris pourquoi les producteurs étaient réticents à adopter la production raisonnée. Tous ces exemples montrent que pour estimer les chances que des politiques alimentaires soient efficaces, il faut regarder à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande. C'était le projet initial d'ALISS, et il me semble qu'il continue de se développer dans de très bonnes conditions.

¹⁸ « Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement », nouvel intitulé du département d'Économie et de sociologie rurales.

¹⁷ Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble.



Paris, 29 janvier 2010, Bernard Guy-Grand, président de l'Institut Benjamin Delessert décerne le prix Benjamin Delessert 2010 à Pierre Combris pour ses travaux. Il fait ensuite une conférence « Comprendre et maîtriser l'évolution de l'alimentation : que faut-il attendre des économistes ? ».

VOUS AVEZ ACQUIS UNE GRANDE EXPERTISE SUR LES PROBLÉMATIQUES ALIMENTAIRES QUI VOUS VAUT D'ÊTRE TRÈS SOLlicitÉ. POUVEZ-VOUS NOUS EN PARLER ?

J'ai, en effet, été très sollicité, et je le suis encore. Beaucoup de ces sollicitations ont concerné l'action des pouvoirs publics dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'information des consommateurs. J'ai déjà évoqué ma participation à la création de deux observatoires, au groupe d'élaboration des chartes d'engagement du deuxième PNNS (Programme national nutrition santé), et à l'expertise collective de l'Inserm sur l'obésité.

De 2003 à 2012, j'ai été membre du Conseil national de l'alimentation (CNA), où j'ai été rapporteur du groupe de travail sur l'alimentation des personnes âgées, puis président du groupe de travail sur la mise en œuvre d'un

système de profils nutritionnels permettant d'accéder aux allégations de santé. L'expérience du CNA, qui m'a permis de côtoyer les représentants de tous les groupes concernés par l'alimentation, a été extrêmement instructive. J'y ai vu s'exprimer très clairement les intérêts des uns et des autres. J'ai été surpris, en particulier, de voir les tensions qui pouvaient se manifester entre les différentes directions ministérielles, et j'ai bien compris comment les compromis pouvaient se former. Les groupes de travail permettent aux représentants des différents intérêts d'exposer en détail leurs arguments, mais quand vient le moment de rédiger la synthèse, la prise en compte de tous les points et le choix des formulations est un travail de haute précision, qui peut durer jusqu'à la dernière minute avant le vote des participants. Au moins, les discussions sont transparentes, et il me semble que l'expérience du CNA

pourrait inspirer des actions pour encadrer les pratiques de lobbying.

À la suite de ma participation, en 2005, à l'expertise collective de l'Inserm consacrée aux programmes de prévention et de prise en charge de l'obésité, j'ai été beaucoup sollicité sur ce thème. Cette expertise m'a donné l'occasion d'approfondir la littérature économique sur le sujet. Les discussions avec les médecins ont toujours été intéressantes, en particulier sur la question des arbitrages entre plaisir immédiat et plaisir futur (les préférences intertemporelles), un sujet sur lequel certains d'entre eux m'ont impressionné.

La question de l'efficacité des actions visant à modifier les comportements s'est trouvée très souvent au cœur des discussions. C'est un sujet sur lequel les connaissances ont beaucoup évolué. Longtemps a prévalu l'idée que le manque de connaissances nutritionnelles des consommateurs était la cause principale des comportements alimentaires préjudiciables à la santé. Une meilleure information pouvait donc suffire à modifier les comportements. Je suis frappé de voir à quel point les choses ont évolué à la fois du côté de la santé publique qui a intégré les concepts de l'économie (les contraintes) et de la sociologie (les normes), et du côté des chercheurs en sciences sociales qui ont pris la mesure de leur capacité à se saisir de la question des liens entre l'alimentation et la santé. J'ai eu beaucoup de plaisir à suivre de près cette évolution, et à y contribuer, dans la mesure de mes moyens, à chaque fois que l'occasion s'est présentée.

AU COURS DE VOS EXPERTISES, VOUS AVEZ TRAVAILLÉ AVEC LES MILIEUX INDUSTRIELS OU DE LA GRANDE DISTRIBUTION. COMMENT AVEZ-VOUS EU AFFAIRE AUX PRATIQUES D'INFLUENCE ?

Avec un regard rétrospectif, je suis frappé par le contraste entre une première partie de ma carrière pendant laquelle les travaux de l'Inra sur la consommation alimentaire n'intéressaient manifestement pas beaucoup les milieux économiques, et une seconde partie au cours de laquelle les sollicitations sont devenues de plus en plus nombreuses. Je pense que cette

Colloque du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé (FFAS), en novembre 2014, à Paris.



évolution est liée au fait que la connaissance de la demande alimentaire a pris une grande importance stratégique, et que l'alimentation est devenue un sujet de santé publique majeur où l'intervention des pouvoirs publics s'est accentuée.

Mes premiers contacts avec l'industrie alimentaire ont été indirects. À l'Inra, ce sont mes collègues du secteur de la nutrition qui m'ont demandé de participer à des réunions organisées par la Fondation française pour la nutrition (FFN), pour présenter les enquêtes de consommation sur lesquelles je travaillais à l'époque. J'ai fait, à cette occasion, la connaissance de spécialistes en nutrition et santé publique, en particulier Luc Méjean et Serge Hercberg, qui travaillaient sur les enquêtes alimentaires. J'ai aussi découvert les méthodes des enquêtes nutritionnelles, qui, à cette époque, n'étaient pas utilisées par les sciences sociales. Les collaborations étaient encore limitées. Je ne connaissais rien de la FFN. J'ai appris beaucoup plus tard qu'il s'agissait d'une structure créée à l'initiative de l'industrie alimentaire (l'ANIA¹⁹ et Lesieur) par deux grandes figures de la nutrition, Henri Bour et Jean Trémolières. L'objectif était de soutenir le développement de la recherche en nutrition, et « d'entretenir le dialogue entre les milieux scientifiques et les milieux professionnels de l'industrie alimentaire ». L'intelligence du dispositif, qui a assuré sa pérennité jusqu'à aujourd'hui, a été de garantir l'indépendance complète des scientifiques et l'organisation des débats et de la communication sur la base de connaissances validées.

J'ai beaucoup collaboré avec cette structure en intervenant et en organisant des conférences. De 2002 à 2011, j'ai été membre du conseil d'administration de l'Institut français pour la nutrition (IFN, nouveau nom de la Fondation française pour la nutrition, qui juridiquement n'était pas une fondation), puis j'ai participé au démarrage et aux groupes de travail du Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS), créée en 2011 pour prendre le

¹⁹ Association nationale des industries alimentaires.



© Fondation Nestlé France

Paris, 4 octobre 2016, débat à la Fondation Nestlé France, Louis-Georges Soler et Pierre Combris.

relai de l'IFN, à l'initiative conjointe de Jean-René Buisson, président de l'ANIA, et Xavier Leverage, directeur scientifique à l'Inra. En 2019, j'en ai été élu président.

Ces structures (FFN, IFN, FFAS) ont attiré des scientifiques qui y ont trouvé des occasions d'échange, un soutien matériel pour organiser des conférences, et des financements pour des projets de recherche. Issues de l'initiative de l'industrie et fonctionnant grâce à des fonds privés, ces structures ont été fréquemment accusées d'être des outils de lobbying au service de l'industrie alimentaire. Ces accusations sont insupportables pour les scientifiques qui ont adhéré à ces structures, et qui aujourd'hui participent aux activités du FFAS, car elles impliquent qu'ils n'auraient aucune indépendance. Si des scientifiques contribuent à ces activités, c'est précisément parce qu'ils savent que leur indépendance est assurée, en particulier parce que toutes les instances (du conseil d'administration, aux groupes de travail) sont paritaires et que les questions scientifiques sont discutées entre scientifiques. Par exemple, lorsque le FFAS a proposé de réaliser une expérimentation randomisée contrôlée pour tester l'efficacité du Nutri-score et de ses concurrents, les scientifiques, dont je faisais partie, qui ont mis en place le protocole et suivi le test, ont été accusés d'être à la solde de l'industrie et de favoriser ses manœuvres pour retarder le développement de l'information nutritionnelle simplifiée. Ces accusations étaient

blesantes, et surtout sans fondement, car cette expérimentation a évidemment été conduite dans les règles de l'art scientifique et en toute indépendance. Elle a montré que les trois systèmes proposés par l'industrie et par la grande distribution étaient moins efficaces que le Nutri-score. Lorsque nous avons présenté nos conclusions, il y a eu des discussions techniques avec toutes les parties prenantes, mais aucun acteur économique ne s'est jamais permis de mettre en cause la qualité du travail effectué ou d'intervenir pendant son déroulement.

Au-delà de cet exemple, dans les différentes occasions de collaboration que j'ai eues avec l'industrie ou la grande distribution (Danone, Nestlé, Ferrero, Casino), je n'ai jamais vu de tentative pour influencer une position ou biaiser l'interprétation de résultats scientifiques. Bien sûr, les entreprises ne développent pas des contacts avec les chercheurs par pur altruisme, ou par souci désintéressé du bien commun. Elles vont évidemment dans le sens de leurs intérêts bien compris, qui consistent à entretenir de bonnes relations avec la recherche, à être au plus près des informations pertinentes pour conduire leurs stratégies et à entretenir leur image en finançant des projets de portée générale. Je ne vois rien à redire à cela. Il m'est aussi arrivé d'être confronté à du pur lobbying, et même à des tentatives grossières d'influence dans une expertise, je sais faire la différence. Dans tous les cas, l'ironie m'a paru la meilleure réponse.



Séance de l'Académie d'Agriculture de France du 17 avril 2019, « La réglementation est-elle un obstacle ou un stimulant à l'innovation pour les Industries agroalimentaires ? », Intervention de Pierre Combris « La réglementation peut favoriser l'innovation, améliorer le fonctionnement du marché et la compétitivité des entreprises : l'hypothèse de Porter ».



À l'occasion de la séance de l'Académie d'Agriculture de France (AAF), du 17 avril 2019 à Paris, photos des intervenants et organisateurs : de droite à gauche, Pierre Combris, Bertrand Hervieu (Président honoraire de l'AAF), l'avocate Nicole Coutrelis, Pierre Gondé (Mc Cain Foods, Président du Groupe de Travail Qualité Nutritionnelle de l'ANIA), et Jean-Michel Wal.

AUJOURD'HUI, LES RECHERCHES SUR LA CONSOMMATION PRENNENT EN COMPTE ÉGALEMENT LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE. QUEL EST VOTRE POINT DE VUE SUR CETTE QUESTION ?

Depuis une dizaine d'années, je m'intéresse de plus en plus à la dimension environnementale de l'alimentation. En 2010 et 2011, j'ai participé à la « réflexion stratégique du ALIne » sur l'alimentation durable conduite par l'Inra et le Cirad, qui avait pour objectif de faire le bilan de l'évolution des systèmes alimentaires et d'identifier les questions de recherche prioritaires pour relever les défis de l'augmentation de la

population et du dérèglement climatique. À la même période, les publications reliant l'alimentation, la santé et l'environnement se sont multipliées, en particulier dans les grandes revues comme *Nature* ou bien *Science*. Je leur ai donné de plus en plus d'importance dans mes conférences, en particulier celles destinées aux étudiants, qui seront confrontés à ces questions tout au long de leur vie professionnelle. À l'Académie d'agriculture, j'ai organisé récemment une séance pour faire le point sur le sujet à l'occasion de la publication, en 2019, de deux rapports clés, celui de la commission EAT-Lancet consacré à l'alimentation saine et durable

et celui du GIEC²⁰ sur le réchauffement climatique et les terres émergées. Dans le cadre de l'Académie d'agriculture, j'ai pu préparer cette séance avec des spécialistes du climat qui ont contribué à différents rapports du GIEC, et ainsi bien comprendre leur façon de travailler et vérifier que j'utilisais correctement leurs résultats. Dans mon rôle de président du Fonds français pour l'alimentation et la santé, j'ai également poussé à une prise en compte systématique de la dimension environnementale, qui s'est déjà traduite dans notre

²⁰ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Académie d'Agriculture de France, séance de dédicace par Pierre Combris de son livre *A la table de l'Homo economicus. De la subsistance à l'abondance*. À sa gauche, Jean-François Molle et Christiane Mercier ; à sa droite, Ismène Giachetti, Hervé This, Jean-Michel Wal et Jean Mane.



programme de conférences. Enfin, chaque année, je fais des conférences à la demande d'universités populaires de la Drôme, où je passe désormais l'essentiel de mon temps. Les questions liées à l'impact environnemental de nos comportements alimentaires suscitent un grand intérêt et des attentes auxquelles j'essaie de répondre en m'appuyant sur une littérature scientifique maintenant abondante, qu'il me paraît utile de faire connaître le plus possible.

Toutes ces activités m'ont permis d'acquérir une certaine familiarité avec le sujet, et je vois aujourd'hui la question environnementale comme la grande priorité. J'ai aussi compris qu'il serait nécessaire que l'alimentation joue un rôle beaucoup plus important que je ne le pensais dans les actions à entreprendre pour maîtriser le réchauffement climatique. Un article publié dans *Science*, en novembre 2020, montre que la poursuite de l'évolution de nos systèmes alimentaires sur les bases actuelles n'est, en effet, pas une option souhaitable, puisqu'elle suffirait à elle seule à entraîner un dépassement des 2°C de réchauffement, même si tous les autres secteurs parvenaient à la neutralité carbone. Il va donc falloir beaucoup de recherche pour relever ce défi.

Heureusement, les scientifiques ont clairement pris la mesure du problème, et j'ai constaté avec plaisir que le département ÉcoSocio du nouvel INRAE était complètement engagé dans la problématique des systèmes alimentaires durables. Je collabore encore occasionnellement avec mes anciens collègues sur ces questions, en particulier sur la question de l'information permettant de guider les consommateurs vers une alimentation plus durable. Au cours de deux conférences récentes, que j'ai préparées avec elle, Nicole Darmon a exposé en détail la nécessité d'intégrer toutes les dimensions de la durabilité, mais aussi les difficultés qui pouvaient surgir pour, à la fois, maximiser le bénéfice nutritionnel et minimiser l'impact environnemental. Trouver le chemin optimal n'est pas facile. Il faut pour cela une bonne information nutritionnelle et environnementale sur les produits. Lors de ces conférences, nos collègues de



© INRAE / Combris

Randonnée en famille dans les Alpes valaisannes en été 1992, « des moments indispensables pour le plaisir et pour garder l'équilibre ».

l'ADEME²¹ ont expliqué les problèmes qu'il faut aujourd'hui résoudre pour progresser dans ce sens. Je m'intéresse de près à ces questions dans le cadre du comité scientifique de Num-Alim, une société coopérative d'intérêt collectif, qui a pour objectif de créer une plateforme de données sur les produits alimentaires, et aussi dans le cadre de la section Alimentation humaine de l'Académie d'agriculture qui s'intéresse aux indicateurs simplifiés sur les caractéristiques des produits, le Nutri-score et le futur Éco-score. On aura compris que le lien entre alimentation et environnement est la question qui me paraît centrale aujourd'hui. J'essaie donc de me rendre utile en y consacrant un peu de mon temps.

Quand je suis entré à l'Inra pour travailler sur la consommation alimentaire et sur les comportements des consommateurs, je n'imaginai pas qu'un jour le thème de l'alimentation deviendrait un des trois piliers de l'institut, avec l'agriculture et l'environnement. Dans la mesure de mes moyens, j'ai participé à cette évolution, et j'en ai aussi profité, puisque j'ai été porté et stimulé par l'intérêt croissant pour ce thème et les enjeux qui y sont attachés.

En terminant ce témoignage, je tiens à dire que passer ma vie professionnelle à l'Inra a été une grande chance et un grand plaisir. Une grande chance, parce que l'Inra, comme aujourd'hui INRAE, a toujours combiné les avancées de la science et les questions très concrètes. Ce n'est pas de la recherche académique,

ni de la recherche appliquée, mais « de la recherche finalisée » pour reprendre l'heureuse formule de Marion Guillou.

Les chercheurs sont là pour s'attaquer à des questions concrètes tout en faisant de la science. Pour atteindre cette fin, il faut choisir les outils adaptés ou, s'ils n'existent pas, en développer de nouveaux. C'est en cela que c'est de la recherche. En revanche, on n'est pas dans de la recherche académique, c'est-à-dire que ce n'est pas le développement de la discipline qui nous guide. Ce n'est pas parce qu'une question n'a pas été explorée qu'il faut s'y investir, c'est parce qu'on veut contribuer à apporter des solutions à des problèmes très concrets, comme la réduction de l'impact de l'alimentation sur le dérèglement climatique, que je viens d'évoquer.

Travailler à l'Inra a aussi été un grand plaisir du fait des nombreuses rencontres de collègues de tous horizons, parce que les opportunités d'échanges et de collaborations y sont non seulement nombreuses, mais aussi encouragées. Là encore, j'ai eu la chance de travailler sur un thème particulièrement propice à la pluralité des approches, et je me suis toujours senti à l'aise avec cette façon de voir les choses. Les nombreuses collaborations évoquées tout au long de ce témoignage ont été autant d'occasions de rencontrer des personnalités intéressantes et souvent attachantes, et de découvrir de nouveaux points de vue. Tous les projets n'ont pas abouti, mais je retiens que les collaborations qui ont été les plus durables se sont développées parce que l'institution avait su ménager des espaces de liberté favorable aux échanges. Parfois le libre-échange a du bon...

²¹ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

ARCHORALES n°21 ÉCONOMISTES RURAUX

TOME 1

AVANT-PROPOS

PHILIPPE MAUGUIN

L'ÉCONOMIE RURALE EN FRANCE UNE MÉMOIRE

À RESTITUER, UNE HISTOIRE À ÉCRIRE

PIERRE CORNU ET EGIZIO VALCESCHINI

DENIS BERGMANN (1919-1987) NOTICE BIOGRAPHIQUE

PIERRE CORNU ET EGIZIO VALCESCHINI

TÉMOIGNAGES

MICHEL PETIT

ANDRÉ BRUN

JEAN-MARC BOUSSARD

MARCEL MAZOYER

TOME 2

LOUIS-PASCAL MAHÉ

JEAN CAVAILHÈS

FRANÇOIS BONNIEUX

AMÉDÉE MOLLARD

ANDRÉ ROSANVALLON

RAPHAËL LARRÈRE

PIERRE COMBRIS

Directeur de la publication : Egizio Valceschini, président du Comité d'Histoire INRAE / Cirad

Responsable de la mission Archorales : Egizio Valceschini

Conception : STUDIO INRAE

Mise en page : Gwendolin Butter

INRAE, 147 rue de l'Université, 75338 Paris cedex 07

Imprimerie BIPRINT, 28 rue des Fontenelles, 78920 Ecquevilly, tél. 01 78 80 37 24

Version imprimée : 978-2-7380-1454-2

Version numérisée : 978-2-7380-1455-9

Dépôt légal : mars 2023

